Université Paris I – Panthéon Sorbonne

École doctorale de Science politique

Doctorat en science politique

Sümbül KAYA

La production militaire du citoyen. Sociologie politique de la conscription en Turquie.

Thèse dirigée par Monsieur Gilles DORRONSORO

Professeur à l'Université Paris I – Panthéon Sorbonne

Soutenue le lundi 25 novembre 2013

MEMBRES DU JURY :

Monsieur Marc BESSIN
Chargé de recherche au CNRS (EHESS)

Monsieur Hamit BOZARSLAN
Directeur d'études à l'EHESS (rapporteur)

Madame Muriel DARMON
Directrice de recherche au CNRS (CESSP)

Monsieur Michel OFFERLE
Professeur à l'École normale supérieure de Paris (rapporteur)

Madame Johanna SIMEANT (Présidente)

Professeure à l'Université Paris I

« L’université n’entend donner ni approbation ni improbation aux opinions émises dans cette thèse. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur. »

« Ces populations acceptaient leur sort avec résignation, conformément à l'habitude de la paysannerie turque. Les malheureuses recrues étaient pareilles à des moutons : neutres, aussi dénuées de vices que de vertu. Abandonnés à eux-mêmes, ces hommes ne faisaient rien ou restaient assis à même le sol, mornes et silencieux. Si la consigne était la bienveillance, ils devenaient sans précipitation les meilleurs amis ou les ennemis les plus cléments que l'on pût trouver. Qu'on leur ordonnât de faire outrage à leur père ou d'éventrer leur mère, ils s'exécutaient, aussi tranquilles que dans l'inaction ou l'accomplissement du bien. Ils montraient une absence totale d'intiative et de ressort qui faisait d'eux les soldats les plus dociles, les plus endurants et les moins courageux du monde ».

(Thomas Edward Lawrence[1])

[1] Thomas Edward Lawrence, *Les sept piliers de la sagesse*, Phébus, Paris, 2009, p. 64-65.

REMERCIEMENTS

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS 3

SOMMAIRE 5

INTRODUCTION GENERALE 8

Section I/ L'Etat de la recherche sur les relations civiles et militaires 10

A/La militarisation/sécurisation de la société 13

B/ La socialisation par le service militaire 15

Section II/Orientations théoriques et hypothèses de recherche 25

Section III/ Terrain, méthodologie et sources 30

A/ Enquêter à Kayseri 31

B/ La combinaison de méthodes d'enquête 34

CHAPITRE 1 - LES REPRESENTATIONS SOCIALES DU SERVICE MILITAIRE : UNE SOCIALISATION PAR ANTICIPATION 47

Section I/ Les mécanismes de la construction d'une réalité subjective sur le service militaire 51

A/Une pré-socialisation scolaire au service militaire 52

B/La transmission des expériences du service militaire 54

Section II/Les représentations sociales dominantes sur le service militaire 59

A/Devenir un homme 59

B/Culture et identité collective 76

CHAPITRE 2 - LES RITES DE DEPART AU SERVICE MILITAIRE : UNE ADHESION COLLECTIVE A LA CONSCRIPTION ? 89

Section I/La genèse du rite de départ au service militaire 92

Section II/ Le rite de départ au service militaire : « un moment spécial dans des sociabilités traditionnelles » 98

A/Une invention moderne avec des références à l'Etat-nation 98

B/Les emprunts à la tradition 102

C/Des pratiques plurielles et socialement conditionnées 109

CHAPITRE 3 - LA SELECTION MILITAIRE DES CONSCRITS 115

Section I/ Le processus de sélection : une machine à identifier l'anormal et à l'exclure 118

Section II/Les critères du classement militaire 123

A/Les correspondances entre l'origine sociale, le titre scolaire et les positions militaires 123

B/Les sources mobilisatrices médicales et politico-morales 134

Section III/La sélection après les classes : un processus continu 142

A/L'attribution des fonctions : une sur-sélection des soldats du rang ? 142

B/Une exception à la reproduction sociale : la progression hiérarchique par le grade 148

CHAPITRE 4 - LA PRODUCTION DU SOLDAT LORS DE LA PHASE D'INTEGRATION : LE FONCTIONNEMENT TOTAL DE L'ARMEE 151

Section I/ La fermeture de l'institution comme processus de socialisation à l'identité militaire 155

A/ La coupure entre le dedans et le dehors 157

B/ Une rupture d'un degré variable suivant le grade et les adaptations secondaires possibles 167

Section II/ la production d'un corps anonyme et normalisé 175

A/ la dépersonnalisation des conscrits 175

B/ La normalisation des appelés 185

CHAPITRE 5 - LE ROLE SOCIALISATEUR DES DISPOSITIFS ROUTINIERS : DISCIPLINE ET VIOLENCE 207

Section I/La socialisation par les dispositifs de disciplines 212

A/La discipline découlant des hiérarchies officielle et officieuse 213

B/Les prescriptions normatives et la surveillance 218

C/La normalisation disciplinaire par les sanctions et les gratifications 225

Section II/ « De l'illégalité à la légitimation » : La socialisation à la violence des conscrits 233

A/ Les violences internes à l'institution militaire et à l'expérience conscriptionnelle 234

B/La transformation du rapport à la violence en contexte de guerre 247

Section III/Les adaptations des appelés 254

A/ Les ressorts de l'obéissance des conscrits 255

B/ Les ressorts de la désobéissance 269

CHAPITRE 6 - LES USAGES POLITIQUES DE LA CONSCRIPTION _____ 293

Section I/Un dispositif de formation politisée : la « formation à l'amour de la patrie ». _____ 295

A. La formation discursive à l'amour de la patrie : une formation extramilitaire _____ 297

B/ La socialisation par les pratiques discursives et par les activités sociales _____ 304

C / Les effets ambivalents de cette socialisation _____ 313

Section II/ La politisation par la guerre _____ 325

A/La guerre comme apprentissage pratique de l'idéologie et de l'hégémonie militaire, et de ses conflits. _____ 326

B/ L'instrumentation de la figure du martyr et des vétérans de guerre, vecteur de diffusion de la sécurité nationale _____ 330

CONCLUSION _____ 349

A/Les modalités de transmisions, les agents, les lieux, les objets de la socialisation _____ 350

B/ Les effets de la socialisation militaire _____ 355

ANNEXES _____ 361

Annexe n° 1 : Liste des enquêtés et leurs profiles sociologiques _____ 362

Annexe n°2 : Grille d'entretien _____ 377

Annexe n°3 : Les grades militaires _____ 382

Annexe n°4 : Extraits de la formation a l'amour de la patrie consacrée au separatisme kurde _____ 383

Annexe n°5 : La formation a l'amour de la patrie _____ 388

BIBLIOGRAPHIE _____ 391

INTRODUCTION GENERALE

Quatre fois par an, sur un air de tambour, tous les habitants d'un petit village anatolien du département de Kayseri, Yahyalı, fêtent le départ des conscrits au service militaire[2]. Le futur soldat est au centre de toutes les attentions. On lui étale du henné sur la main et un imam récite une prière en son honneur. Se forme alors un cortège qui l'accompagne jusqu'à la gare routière où quelques personnes se saisissent de lui et le jettent en l'air en criant la célèbre formule d'Atatürk « le plus grand soldat est notre soldat ! » (*En büyük asker bizim asker !*) et scandent le dicton populaire « Tout Turc naît soldat » (*Her türk asker doğar*)[3].

Cette dernière formule est peut-être en décalage avec la situation puisque le jeune homme part au service militaire, où il va justement apprendre à devenir soldat. Serait-ce qu'on ne naît pas soldat, mais qu'on le devient ? En Turquie, la conscription est un principe à valeur constitutionnelle qui est considéré comme un droit et un devoir pour chaque citoyen turc de sexe masculin[4]. Ce dernier est dans l'obligation de servir sous les drapeaux l'année où il atteint ses vingt ans, même s'il réside à l'étranger[5]. Par ailleurs, le lecteur serait peut-être surpris de savoir que ces rites festifs ne découlent pas de la mise en place du service obligatoire en 1924[6], ils étaient quasi inexistants avant les années 1990 et leur apparition coïncide avec la contre-insurrection contre les séparatistes kurdes dans le sud-est du pays.

---

[2] La législation sur le service militaire prévoit quatre périodes de départ au service militaire chaque année (février, mai, août et novembre). Les dates de départ au service militaire suivent la saisonnalité.

[3] En France, le décret sur la levée en masse d'août 1793 indiquait aussi que « tout Français est soldat ».
Hippler Thomas, « Service militaire et intégration nationale pendant la Révolution française », *Annales historiques de la Révolution française*. N°329, 2002, p.7.

[4] L'article 72 de la Constitution de 1982 stipule « que le service militaire est le droit et le devoir de tous les citoyens turcs et c'est aux lois de régir les conditions d'exercice de ce service dans les forces armées ou dans les administrations ».

[5] L'article 1 de la loi n°1111 « askerlik kanunu [droit du service militaire]» adoptée le 21/06/1927 précise que « chaque homme de nationalité turque est dans l'obligation d'effectuer son service militaire ». L'article 2 précise qu'il doit s'y rendre « l'année où il atteint l'âge de 20 ans ». Pour les personnes qui résident à l'étranger, il est possible de faire un service militaire dans les mêmes conditions que ceux résidants en Turquie ou de bénéficier d'un service militaire aménagé en contrepartie du règlement de 5112 euros. Voir l'ajout qui a été fait à l'article 2 le 21/05/1992. Depuis la réforme de la loi du service militaire, à partir du 08/02/2011, avec l'acquittement de la somme de 10000 euros, le service militaire est considéré comme étant fait. Il s'agit du service militaire « en devises (*dövizle askerlik*). Cette loi est disponible sur le site web de ASAL « Askeralma Daire Başkanlığı [Direction du département du service militaire] », consulté le 24/08/2010.
Site : http://www.asal.msb.gov.tr/er_islemleri/askerlik_kanunu.htm

[6] L'armée de conscription n'est pas une création Républicaine puisque elle existait déjà sous l'Empire ottoman en 1839 avec l'imposition d'un service militaire obligatoire pour tous les musulmans. Sur l'histoire de la

L'objet de ce travail est précisément de comprendre la conscription (*askerlik*)[7] à partir des années 1980 comme expérience socialisatrice pour les conscrits, comblant un vide dans les études, pourtant nombreuses, qui portent sur l'armée turque.

conscription sous l'empire Ottoman voir les ouvrages ci-dessous : Virginia H. Aksan, « Ottoman Military recruitment strategies in the Late Eighteenth Century », in *Arming The State. Military Conscription in the Middle East and Central Asia 1775-1925*, Erik J. Zürcher (dir.), I. B. Tauris & Co Ltd, Londres, New York, 1999, pp. 21-39. Odile Moreau, *L'Empire ottoman à l'âge des réformes. Les hommes et les idées du "Nouvel Ordre" militaire (1826-1914)*, Maisonneuve & Larose, Paris, 2007, pp. 401. Musa Çadırcı, *Tanzimat Sürecinde Türkiye, Askerlik* [*Le service militaire pendant la période des Tanzimat*], İmge Kitabevi, Ankara, 2008. L'obligation de servir sera élargi aux communautés non musulmanes en 1908 avec la révolution engagée par les Jeunes-Turcs. Odile Moreau, « Catégorisation et espaces du militaire dans l'Empire Ottoman aux 19e et 20e siècles », *Pax Otomana*, Kemal Çiçek (dir.), Sota & Yeni Türkiye, 2001, p. 327.

[7] Le mot turc pour désigner le service militaire est Askerlik qui est défini par le dictionnaire de l'institut de la langue turque comme « le fait d'être soldat ». Il existe aussi d'autres expressions comme le service à l'armée (ördu hizmeti) ou pour marquer le commencement du service militaire (*silahaltına almak*). Atatürk Kültür, Dil ve Tarih Yuksek Kurumu [Institut supérieur Atatürk de Culture, de Langue et d'Histoire], Türk Dil Kurumu[Institut de langue turque], Türkçe sözlük [dictionnaire Turc], vol 1, Ankara, 1988. En français, nous utiliserons plutôt les termes de service militaire ou de conscription plutôt que celui de service national car l'idée du national n'apparaît pas dans l'expression turque.

SECTION I/ L'ETAT DE LA RECHERCHE SUR L'INSTITUTION MILITAIRE

La littérature qui analyse le rôle de l'armée en Turquie s'intéresse rarement à la conscription[8]. Les études privilégient les mécanismes juridiques et légaux permettant à l'armée de jouer un rôle dans le champ politique, par exemple les pouvoirs exercés par le Conseil national de sécurité ou MGK « Milli Güvenlik Kurulu »[9], les coups d'État[10] et les rapports entre les gouvernements civils et les forces armées turques[11]. Rappelons par ce bref détour historique que l'armée est un acteur politique dès la révolution menée par les Jeunes-Turcs en 1908[12]. Après la création de la République en 1923, pendant la période du parti unique, s'est noué un lien solide entre Parti Républicain du Peuple (Cumhuriyet Halk Fıkrası, CHF) et les forces armées turques (Türk Silahlı Kuvvetler, TSK). Depuis, les forces armées turques (Türk Silahlı Kuvvetler, TSK) sont intervenues à différentes reprises dans la vie politique, notamment par des coups d'Etat, sous prétexte de défendre l'idéologie kémaliste.

Dans les années 1980, l'armée œuvre à légitimer le nouveau régime mis en place à la suite du coup d'État du 12 septembre 1980. Hamit Bozarslan qualifie ce dernier « de plus brutal et déstructurant que les précédentes interventions militaires »[13]. Il permet aux militaires de réaffirmer le kémalisme, mais aussi d'adopter la « synthèse turco-islamique »[14] combinant la turcité et l'islam. La constitution adoptée en 1982 est conforme à cette doctrine, et elle renforce le pouvoir militaire sur un plan constitutionnel. Le Conseil de sécurité nationale (Milli Güvenlik Kurumu, MGK) « où siègent à parité, sous l'autorité du président de la République, les membres du Haut commandement militaire et quelques membres du

[8] Excepté le travail de Mehmet Ali Birand qui a une approche sociologique de la formation des officiers turcs. Mehmet Ali Birand, *Emret Komutanim*, Milliyet, Ankara, 1886.

[9] Les pouvoirs du Conseil de sécurité nationale sont renforcés avec la constitution de 1982. Les recommandations de ce Conseil ont obligation d'être traitées de manière prioritaire par le gouvernement. Ahmet Insel, « "Cet Etat n'est pas sans propriétaires !" Forces prétoriennes et Autoritarisme en Turquie », in Olivier Dabène, Vincent Geisser et Gilles Massardier (dir.), *Autoritarismes démocratiques et démocraties autoritaires au XX^e siècle*, La Découverte, Paris, 2008.

[10] Hidir Göktas, Metin Gülbay, *Kisladan Anayasaya Ordu: Siyasi Kültürde TSK'nin Yeri [L'armée des casernes à la constitution : la place des TSK dans la culture politique]*, Metis, Istanbul, 2004, pp. 218.
Osman Metin Öztürk, *Ordu ve Politika[L'armée et la politique]*, Gündoğan, Ankara, 1993, pp. 207.

[11] Ümit Cizre, *Muktedirlerin Siyaseti, Merkez Sag-Ordu-Islâmcilik [la politique des dirigeants, centre-droit-armée-islamisme]*, Iletisim, Istanbul, 1999, p. 197.
Ümit Cizre, *AP-Ordu İlişkileri Bir İkilemin Anatomisi [Anatomie d'un dilemme, les relations AP-Armée]*, İletişim, Istanbul, 1993, pp. 279.

[12] Mevlüt Bozdemir, *Türk Ordusunun Tarihsel Kaynakları* [Les ressources historiques de l'armée turque], Ankara Üniversitesi Siyasal Bilgiler Fakültesi, Ankara, 1982, pp. 73-74. Toutes les traductions des extraits des ouvrages en langue Turque sont nos traductions personnelles.

[13] Hamit Bozarslan, *Histoire de la Turquie. De l'empire à nos jours*, Tallandier, Paris, 2013, p. 368.

[14] *Ibid*., p. 369-370.

cabinet, devient une des clés de voûte du nouveau régime »[15]. Les décisions de ce conseil s'imposent au gouvernement.

L'autonomie de l'institution militaire est selon Ümit Cizre Sakallioğlu, « une stratégie offensive qui transcende les frontières institutionnelles et traduit 'l'aversion de l'armée envers le contrôle civil, ou même son mépris' »[16]. Après 1980, se mettent en place « des structures étatiques parallèles, l'une civile et l'autre militaire » qui sapent « l'autorité et la responsabilité démocratique des gouvernements civils élus »[17]. Ce fonctionnement dual du processus politique rend les frontières entre le civil et le militaire poreuses, « perméables »[18]. Elizabeth Picard rappelle aussi que dans les régimes autoritaires, « on ne constate pas une séparation formelle entre sphères militaire et politique, mais plutôt une intégration entre ces deux sphères selon les modalités qui varient d'un pays à l'autre »[19]. L'armée fonctionne après 1980 dans cette ambivalence entre la démocratie libérale formelle et « le paradigme fondamental de la sécurité nationale »[20]. Gilles Dorronsoro considère que la « sécurité nationale » s'impose « comme l'idéologie fondatrice du régime après le coup d'État de 1980 », de sorte que ce régime « justifie l'intervention des institutions de sécurité dans pratiquement tous les domaines de l'activité sociale[21] ». Comme l'affirment Ahmet İnsel, Ali Bayramoğlu et Ömer Laçiner, l'armée domine au point de « fixer et déterminer ce qui est bien pour la société[22] ». Selon Ahmet Insel, « jusqu'en 1997, le régime de la sécurité nationale était en vigueur essentiellement pour le traitement du problème kurde »[23] car en 1984 le Parti des travailleurs du Parti des travailleurs du Kurdistan (Partiya Karkerên Kurdistan, PKK) a commencé la lutte armée[24]. Les conscrits sont directement mobilisés dans ce conflit.

---

[15] Ahmet Insel, « "Cet État n'est pas sans propriétaires !" Forces prétoriennes et autoritarisme en Turquie », *op. cit.*, p. 146.

[16] Ümit Cizre Sakallioğlu analyse l'autonomie militaire a deux niveaux : institutionnel (propriété structurelle) et politique (les objectifs politiques et influences). Elle montre que le premier incarne un but défensif, le second implique à la fois une "dimension idéologique et comportementale », Ümit Cizre Sakallioğlu, «The Anatomy of the Turkish Military's Political Autonomy», *Comparative Politics*, Vol. 29, No. 2, 1997, p. 152.

[17] *Ibid.*

[18] Ümit Cizre, *Muktedirlerin[…], op.cit.,* p. 62.

[19] Élizabeth Picard, « Armée et sécurité au cœur de l'autoritarisme », in Olivier Dabène, Vincent Geisser et Gilles Massardier (dir.), *Autoritarismes démocratiques et démocraties autoritaires au XX^e siècle*, Paris, La Découverte, 2008, p. 313.

[20] Ümit Cizre Sakallioğlu, « The Anatomy ...», *op.cit.*, p. 156.

[21] Gilles Dorronsoro (dir), *La Turquie conteste, Mobilisations sociales et régime sécuritaire*, Paris, CNRS Editions, 2005, p. 24.

[22] Ali Bayramoğlu, Ahmet İnsel, Ömer Laçiner, *Bir Zümre, Bir Parti: Türkiye'de Ordu [un groupe social, un parti, l'armée en Turquie]*, Istanbul, Birikim, 2004, p. 12.

[23] Ahmet Insel, « 'Cet Etat n'est pas sans propriétaires !' », *op. cit.*, p. 147.

[24] Depuis 1984, l'armée turque et le mouvement nationaliste kurde (Parti des travailleurs du Kurdistan) s'affrontent, principalement dans le Sud-Est anatolien. L'arrestation du leader du mouvement, Abdullah Öcalan, avait conduit à un cessez-le-feu en 1999. L'intervention de l'armée turque au nord de l'Irak en 2007 à la suite de la contre-offensive de la guérilla kurde de Turquie (PKK/Congra-Gel) témoigne d'une résurgence du conflit et

Notre travail couvre les années 1990-2000, marquées par une grande instabilité politique et surtout par le lancement d'une campagne de lutte contre les islamistes. Ce sont les militaires qui, *via* le Conseil de Sécurité Nationale, imposent le 28 février 1998 une série de recommandations au gouvernement de Necmettin Erbakan, issu du parti de la Prospérité (Refah Partisi, RF) qui va entraîner sa démission et la dissolution du parti. Un nouveau parti, le parti de la Vertu (Fazilet Partisi, FP) appartenant à cette même mouvance est fondé, mais se voit également interdit en 2001. Une scission de membres de ce parti conduit à créer deux nouvelles formations : le parti de la Félicité (Saadet Partisi, SP) et le parti de la Justice et du Développement (Adalet ve Kalkınma Partisi, AKP). Le second remporte les élections présidentielles de 2002, 2007 et 2011.

Depuis 2002 et l'arrivée au gouvernement du parti de la Justice et du Développement (Adalet ve Kalkınma Partisi, AKP), l'armée a perdu rapidement son influence sur le jeu politique, en raison de l'adoption de différentes réformes : le Conseil de Sécurité Nationale[25] ne peut plus imposer ses décisions au Conseil des ministres ; la marge de manœuvre de son secrétariat général est limitée[26] ; les représentants militaires ne siègent plus dans certaines institutions civiles[27] et les tribunaux militaires ne poursuivent plus les civils[28]. L'armée a également été affaiblie par l'implication en avril 2012 de nombreux officiers dans les procès dits « Ergenekon[29] », « Balyoz[30] », ainsi que le procès de deux officiers responsables du coup d'État militaire du 12 septembre 1980.

Nous étudions la conscription au croisement de ces différentes périodes historiques et politiques où l'institution n'a pas la même position sur le plan institutionnel et ne joue plus le même rôle au niveau politique. Cependant au moment où nous avons réalisé notre terrain,

---

de la violence. Les autorités turques justifient la présence permanente de l'armée turque dans les montagnes du Sud-Est, et ce même en période de cessez-le-feu, par la nécessité de lutter contre le « terrorisme ».

[25] Avec l'adoption du 7ème paquet de réformes d'harmonisation avec les normes européennes d'août 2003, la loi sur le Conseil de Sécurité Nationale et son secrétariat général du 9 novembre 1983 a été modifiée. Les recommandations du MGK concernant la politique de sécurité nationale ne s'imposent plus au pouvoir exécutif. Par ailleurs, sur proposition du Premier ministre après approbation du Président, un civil peut être nommé comme secrétaire général du MGK.

[26] Le secrétariat général du MGK ne pourra plus initier des enquêtes de sûreté nationale en raison de l'abrogation de la clause « secret défense » applicable aux décrets. Loi n° 5017 du 10 décembre 2003.

[27] Depuis 2004, les représentants militaires ne peuvent plus siéger dans le Haut conseil de l'éducation (YÖK) ou dans le Conseil suprême de l'audiovisuel public (RTÜK).

[28] Les civils ne peuvent plus être poursuivis par des tribunaux militaires pour avoir critiqué le service militaire ou encouragé à la rébellion et à la désobéissance militaire. Modification de l'article 11 de la loi sur la compétence et la création des tribunaux militaires dans le cadre du 7ème paquet de réformes d'harmonisation.

[29] Dans les actes d'accusation, Ergenekon est considéré comme un réseau criminel qui aurait pour principal objectif le renversement du gouvernement de l'AKP ; il comprenait des officiers de l'armée mais aussi des journalistes, des militants d'extrême-droite et de la gauche républicaine.

[30] Dans lequel des généraux sont accusés d'avoir préparé des attentats nécessitant l'intervention de l'armée.

entre 2005 et 2007, l'armée ne semblait pas avoir subi de transformations majeures dans la diffusion de l'idéologie sécuritaire, du kémalisme/nationalisme d'Atatürk.

A/LA MILITARISATION/SECURISATION DE LA SOCIETE

Le rôle politique que joue l'armée n'est pas une spécificité turque[31], Alain Rouquié indique que « les militaires réformistes ou révolutionnaires » ont souvent œuvré à « politiser l'État et parfois la société » dans certains pays comme en Éthiopie et au Bénin[32], alors que les militaires conservateurs « se donnent généralement pour objectif de 'dépolitiser' l'État (et la vie politique), obtenant aisément un consensus interne autour des valeurs corporatives, le repliement, voir l'inertie institutionnelle et les pesanteurs organisationnelles assurant le fonctionnement politique de l'appareil militaire »[33]. Même si le « kémalisme » est la référence idéologique en Turquie, la plasticité de celui-ci lui en fait un code politique utilisable par pratiquement tous les acteurs politiques.

Le constat d'une perméabilité entre sphères militaire et civile conduit des chercheurs à soutenir la thèse de la militarisation de la société. Ainsi, Uri Ben-Eliezer, Michael Mann ou encore Ayşe Gül Altınay sur des terrains variés ont eu recours au concept de « militarisme» principalement dans une approche unidimensionnelle allant du haut vers le bas. Comme le rappelle Uri Ben-Eliezer, le militarisme est « un concept multifocal » qui regroupe des modèles comportementaux relativement variés :

> « une politique étrangère agressive basée sur l'implicite menace de guerre ; une propension de l'armée à intervenir dans la vie civile et politique, souvent en organisant des coups d'État et en mettant en place un régime militaire ; la mobilisation de la société pour des objectifs militaires impliquant l'extorsion des ressources humaines et matérielles ; une accumulation excessive de l'armée, généralement stimulée par une course aux armements ; une idéologie dominante qui prône les forces armées et la guerre ; et une société qui adopte les traits militaires comme l'ordre, la discipline, la hiérarchie, ou qui vénère

[31] Kees Koonings, Dirk Kruijt, *Political Armies. The Military and The Nation Building in the Age of Democracy,* Zed brooks, Londres, pp. 1-7.
[32] Alain Rouquié, « Avant-propos », *La politique de Mars. Les processus politiques dans les partis militaires contemporains,* Le Sycomore, Paris, 1981, p. 12.
[33] *Ibid.*

des valeurs comme l'usage de la force, le courage et le sacrifice de soi-même »[34].

C'est le dernier point qui nous intéresse ici puisqu'il concerne directement l'adoption des valeurs militaires par la société. La militarisation peut aussi désigner la « diffusion généralisée d'un mode de pensée sécuritaire[35] », conséquence de l'absence de démarcation entre le politique et le militaire. En Turquie, le militarisme des années 1980 est également pensé à travers « l'imposition aux jeunes d'une culture de l'obéissance et du respect »[36], caractéristique propre du militarisme classique où l'armée est supposée ne pas avoir besoin de prendre le pouvoir car « l'idéologie militaire et ses valeurs ont été intériorisées dans le fonctionnement de l'Etat et spécialement dans le système éducatif »[37]. Pour sa part, Etyen Mahçupyan considère « le militarisme comme l'enfant de la mentalité autoritaire »[38] et ajoute qu' « il n'est pas surprenant qu'avec cette mentalité autoritaire les civils se sentent proches de l'idéologie militaire »[39]. L'auteur va plus loin en affirmant que lorsque le militarisme « atteint son dernier degré, il transforme toute la société en une institution militaire où les armes, la discipline et la pression caractérisent toute la société et deviennent un mode de vie »[40]. On ne sait pas de quelle manière, ni par quel mécanisme, mais l'auteur affirme que le militarisme « se développe, se normalise et s'intériorise »[41]. Comme si une chape surplombante et écrasante transformait automatiquement les habitants de Turquie en individus militarisés.

Lorsque les recherches portent sur un sujet précis comme la militarisation de l'éducation[42] – comme les travaux de Ayşe Gül Altınay – elles s'attachent au contenu des manuels de cours d'éducation à la défense nationale. On relève ici l'approche déterministe et holiste qui prédomine dans de tels travaux, comme si une certaine « spécificité militaire » empêchait d'appliquer à l'objet militaire les approches sociologiques qui ont su démontrer

[34] Uri Ben-Eliezer, *The making of Israeli militarism*, Indiana university press, 1998, p. 7. Sauf mention contraire, toutes les traductions des extraits des ouvrages en anglais sont effectuées par nous.
[35] Alain Dieckhoff, « Où va Israël », *Critique internationale*, n° 16, juillet 2002, p. 33.
[36] Ömer Laçiner, « Türk Militarizmi [le militarisme turc]», in *Bir Zümre […], op.cit.,* p. 24.
[37] Pour une description du militarisme classique voir Ömer Laçiner. *Ibid.* p. 14. Si ce dernier peut effectivement diffuser « l'idéologie militaire », Ömer Laçiner ne dit cependant rien sur la réception de cette idéologie.
[38] Etyen Mahçupyan, « Bir Mikro İdeoloji Olarak Militarizm, Zihniyet, Özne ve Etik Meseleleri Üzerine Bir analiz [Le miltarisme comme micro-idéologie, une note sur les questions de mentalité, sujet et éthique] in *Bir Zümre […], op.cit.,* p. 120.
[39] *Ibid.*
[40] *Ibid.*, p. 122.
[41] *Ibid.*, p. 128.
[42] Ayşe Gül Altınay définit le militarisme comme « une société, un individu et en dehors de l'armée une institution qui ne se reconnaissent pas dans les valeurs civiles mais dans les valeurs militaires et qui tressent leurs pratiques sociales, culturelles, politiques et économiques autour de ces valeurs ». Et la militarisation est le fait que « cette perspective militariste passe et se diffuse dans la vie quotidienne ». Ayşe Gül Altınay, « Egitimin militarizasyonu: zorunlu milli güvenlik dersi [La militarisation de l'éducation: le cours de sécurité nationale obligatoire] », in *Bir Zümre […], op.cit.,* p. 180.

que les individus ne sont pas que de simples rouages écrasés par le poids des structures. S'il nous est indispensable de recueillir des connaissances sur les contraintes qui s'imposent aux individus dans un contexte autoritaire comme celui de la Turquie, l'omission des motivations, de la subjectivité et des usages sociaux des acteurs reste problématique. Soulignons aussi qu'on retrouve cette même tendance dans les études qui s'intéressent à la production des citoyens, où finalement ces derniers sont supposés conformes au contenu des manuels d'instruction civique[43]. Ces approches ne font guère que « dupliquer des 'raisons' d'institutions » donnant à voir « une 'logique' qui échappent à ceux qui les habitent »[44]. Pour notre part, nous situons nos analyses à la croisée des théories de la socialisation et de la sociologie des institutions. Il s'agira pour nous d'interroger les relations entre civils et militaires par le biais de la conscription, mais en accordant une place aux conscrits puisque « l'institué ne 'pèse' pas sur les individus comme une force extérieure dont ils devraient seulement subir les exigences, même s'ils en éprouvent parfois le caractère contraignant »[45]. Nous préférons parler de socialisation militaire plutôt que de militarisation puisque cette approche est plus propice à mettre en évidence des apprentissages et des formations relatives à l'objet militaire d'une façon plus dynamique et moins unidimensionnelle, notamment à travers les processus d'appropriation par les appelés.

B/ LA SOCIALISATION PAR LE SERVICE MILITAIRE

La conscription est une entreprise de politisation[46], c'est-à-dire un processus de formation par lequel l'armée met en ordre des réalités sociales et politiques[47] et valorise le

[43] Füsun Üstel, *Makbul Vatandaş'ın Peşinde: II. Meşrutiyet'ten Bugüne Vatandaşlık Eğitimi* [À la poursuite du citoyen convenable : l'éducation civique de la seconde monarchie constitutionnelle à nos jours], İletişim, Istanbul, 2009 [2004].

[44] Bastien François, « Débat en forme de conclusion et d'ouverture. Perspective de la sociologie des institutions », in *Sociologie de l'institution*, Jacques Lagroye, Michel Offerlé (dir.), Belin, Paris, 2010, p. 306.

[45] Jacques Lagroye et Michel Offerlé, « Pour une sociologie des institutions », *Sociologie de l'institution*, *op.cit.*, 2010, p. 17.

[46] Jacques Lagroye considère la politisation comme étant « une requalification des activités sociales les plus diverses, requalification qui résulte d'un accord pratique entre des agents sociaux enclins, pour de multiples raison, à transgresser ou à remettre en cause la différenciation des espaces d'activités. Jacques Lagroye, « Les processus de politisation », in Jacques Lagroye (dir.), *La politisation*, Paris, Belin, 2003, pp. 360-361.

[47] Selon Daniel Gaxie, « les préférences (d'étendue, d'intensité et de fermeté variables) exprimées à propos de divers objets « politiques » […] sont le résultat de jugements prenant appui sur des valorisations qui fonctionnent comme des instruments de mise en ordre, de classification et d'évaluation des réalités sociales et politiques dans un contexte donné ». Daniel Gaxie « Appréhensions du politique et mobilisations des expériences sociales », *Revue française de science politique*, 52e année, n°2-3, 2002. p.169. Voir aussi : Camille Hamidi « Éléments pour une approche interactionniste de la politisation », *Revue française de science politique*, 2006, Vol. 56, No. 1, p. 12.

nationalisme et le paradigme de la sécurité nationale. Elle est au centre des relations civils-militaires[48] et constitue une des rares situations d'interaction entre les civils, l'armée et les militaires de carrière. Dans les pays occidentaux et particulièrement en France, l'institution militaire est restée longtemps délaissée par les sciences sociales[49] pour des raisons sociohistoriques, mais aussi méthodologiques. Cet isolement institutionnel et scientifique de la sociologie militaire, l'extrême spécialisation des recherches[50] ainsi qu'un développement dépendant d'enjeux institutionnels, expliquent en partie le faible renouvellement théorique, la prégnance encore de nos jours de théories américaines issues de la Guerre froide[51], ainsi que le faible recours aux concepts et travaux issus de la sociologie classique «civile »[52]. L'étude de l'objet militaire a été récemment réactivée « sous l'impulsion et sur l'incitation des États »[53] par le biais de centres de recherches appartenant à la Défense, et par de nombreux rapports émanant essentiellement d'officiers. La littérature sur la conscription est plus développée même si elles négligent l'analyse des processus interne à l'institution.

Dans le cas turc, Levent Ünsaldi relève « l'absence d'une littérature sur la culture du soldat appelé, absence due à la frilosité de l'institution, mais aussi à l'indifférence de la recherche en sciences sociales pour ce temps de la jeunesse passée sous l'uniforme[54] ». Toutefois, depuis les années 2000, différentes études ont été produites que nous qualifierons

[48] Pour un récapitulatif analytique de cette littérature au sein des démocraties lire Jean Joana et Marc Smyrl, « Civils et militaires en démocratie », *Revue internationale de politique comparée* 1/2008 (Volume 15), p. 7-13.
[49] Pascal Vennesson, Theodore Caplow, *Sociologie militaire*, Armand Colin, Paris, 2000, p. 9.
[50] Laure Badiès questionne le concept de spécificité militaire en se demandant si « l'existence, le fonctionnement et l'action des armées » ont quelque chose de particulier qui rend difficile l'application « des grilles d'analyse issues de la sociologie des institutions, des organisations ou de conflit social ». Distinguant les spécificités fonctionnelles des spécificités sociopolitiques, elle en conclut que la spécificité militaire est « historiquement, culturellement, mais aussi socialement relative » et que ce concept peut être un outil utile à l'analyse de l'objet militaire. Cela justifie, selon elle, que la sociologie du domaine militaire soit considérée comme une sociologie spécialisée. Elle prend l'exemple de l'action militaire combattante qui ne pourrait être pas appréhendée, selon elle, sous le seul angle du conflit social ou de la violence. Laure Badiès semble ainsi suggérer d'éclairer les analyses du militaire à la fois par la sociologie militaire et par les autres sous-disciplines de la sociologie. Laure Badiès, « Du concept de spécificité militaire », *Valeurs, métier et action : évolutions et permanences de l'institution militaire, L'année sociologique*, Volume 61 /2011, N°2, octobre 2011, p. 274.
[51] Morris Janowitz, *The professional soldier, a social and political portrait*, Glencoe (Ill), The Free Press, 1960 ; Samuel Huntington, *The soldier and the State : the theory and Politics of Civil Military Relations*. Harvard University Press, Cambridge, MA, 1957; Charles C. Moskos, *The Military: more than just a job?* Pergamon Brassey's International Defense Publishers, Mc Leans, VA, 1988; Charles C. Moskos, « From Institutions to Occupation: Trends in Military Organization », *Armed Forces & Society*, vol. 4, 1977. pp. 41-50.
[52] Notons toutefois qu'il existe en France des initiatives et des recherches qui permettent un renouvellement de la sociologie militaire à travers l'introduction de concepts non militaires empruntés à la sociologie classique. Les sections thématiques de l'Association Française de Sociologie (AFS) RT8 « Sociologie du militaire : sécurité, armées et société » et de l'Association Internationale des Sociologues de Langue Française (AISLF) GT05 « Forces armées et sociétés » apportent un regard neuf sur les pratiques militaires à travers des approches pluridisciplinaires et comparatistes.
[53] Jean-Philippe Lecomte, « Représentations et réalités sociales du service militaire dans la société française (1868-2001) », thèse de doctorat en science politique sous la direction de Pierre Favre, Paris, Institut d'études politiques, pp. 15-16.
[54] Levent Ünsaldi, *Le militaire et la politique en Turquie*, *op.cit.*, p. 187.

d'études « enrégimentées », car elles sont produites par des officiers de l'armée. Par exemple, le travail du colonel A. Kadir Varoğlu et du major Adnan Bıçaksız dont l'argumentation peut être qualifiée de culturaliste[55]. Ils affirment par exemple que « le service militaire est fortement intégré dans la société et témoigne de l'esprit national guerrier »[56]. Leur hypothèse est qu'il existe « un lien entre le faible degré d'aversion à l'égard du risque chez les soldats et la longue tradition guerrière[57] » de la nation turque. C'est ce lien culturel fort entre l'armée et la société qui expliquerait le fait que « les soldats et les citoyens turcs ont une grande tolérance à l'égard des risques et des victimes/pertes[58] » en situation de combats. Les auteurs précisent que le service militaire est considéré comme un devoir national et qu'il participe de « l'identité nationale masculine » des Turcs[59]. Pourtant, les auteurs ne démontrent pas empiriquement ce lien de causalité entre l'intégration du service militaire dans la société, le faible degré d'aversion supposé à l'égard du risque chez les soldats et la « longue tradition guerrière ».

D'ailleurs, d'autres travaux - qui ne sont pas enrégimentés - soutiennent eux aussi l'idée que les Turcs entretiennent de bonnes relations avec l'armée. Julide Yıldırım et Bülent Erdinç ont tenté d'analyser la conscription par le biais d'une enquête quantitative[60]. Ses résultats confortent l'hypothèse des auteurs selon laquelle « malgré les interventions répétées de l'armée turque dans la politique, les forces armées ont généralement maintenu une relation solide et positive avec la société turque »[61]. Ils leur permettent d'affirmer que le service militaire est considéré par les appelés comme un devoir plutôt que comme une obligation[62]. Si ce travail est intéressant pour saisir les profils sociologiques des appelés (âge, ville d'origine, salaire des parents) et offrent des données statistiques exploitables, nous ne disposons d'aucune information sur les conditions de réalisation de l'enquête. Les appelés ont notamment pu être influencés dans le sens de réponses favorables à l'institution, car ils ont été interrogés au sein de l'institution militaire.

---

[55] A. Kadir Varoğlu, Adnan Bıçaksız, « Volunteering for Risk: The Culture of the Turkish Armed Forces », *Armed Forces & Society*, 2005, n° 31, pp. 583-598.
[56] *Ibid.*, pp. 586-587.
[57] *Ibid.*, p. 595.
[58] *Ibid.*,
[59] *Ibid.*
[60] Ils ont présenté un questionnaire à 1277 conscrits qui ont terminé leur classe et qui font leur service à l'école de la division blindée d'Ankara. Les auteurs insistent dans cet article que 53,1% des enquêtés souhaitent rester dans l'armée à la fin de la période du service militaire. A la question concernant les raisons de ce souhait, 38,2% des enquêtés répondent « parce qu'ils aiment l'armée », 33,3% invoquent la sécurité de l'emploi, 8,2% le salaire, 18,2% les avantages non financiers et 2,1%, la volonté de voir des lieux différents. Julide Yıldırım, Bülent Erdinç, « Conscription in Turkey », *Economics of Peace and Security Journal*, vol. 2, issue 1, 2007, pp. 16-19.
[61] *Ibid.*, p. 18.
[62] *Ibid.*

Dans la littérature existante sur la conscription en Turquie comme dans d'autres pays, différents travaux soutiennent implicitement ou explicitement la thèse de la socialisation par le service militaire, principalement sous l'angle de la masculinisation ou en termes de socialisation politique. Les travaux portant sur la socialisation à la masculinité proviennent principalement de chercheuses qui s'inspirent des *gender studies* et des théories féministes pour questionner notamment, comme Pinar Selek, la construction de la masculinité hégémonique turque à travers cette épreuve[63]. Si l'auteure souligne les ambivalences d'un apprentissage qui se réalise aussi dans la souffrance à travers la violence, et l'intériorisation des rapports de domination qu'il implique, son analyse confirme surtout la réussite du projet institutionnel et officiel qui est de former les appelés et d'en faire des « vrais hommes ». Dans une perspective assez similaire de celle de Pinar Selek, mais posant davantage des enjeux politiques, Ayşe Gül Altınay s'intéresse à la relation entre le militarisme, le genre et l'éducation[64]. L'auteure propose une analyse historique et ethnographique du service militaire qui discipline (au sens de Michel Foucault), nationalise et masculinise la citoyenneté[65]. Nous nous inscrivons également dans cette perspective en proposant une analyse de la socialisation corporelle dans le cadre de la Formation à l'ordre aligné qui participe également à l'apprentissage de la masculinité, mais à partir d'une perspective institutionnelle et interne à l'armée.

Les effets en termes de socialisation politique ont été peu étudiés en ce qui concerne la conscription turque. Serdar Şen montre comment l'armée a fait du service militaire un appareil idéologique dès la création de la République turque[66] et jusque dans les années 1980. Il affirme que ce n'est pas seulement à travers ses coups d'État que l'armée a développé son influence, mais aussi en instaurant une relation étroite avec la population par le biais du service militaire[67]. Il décrit la façon dont les forces armées, par leurs activités extramilitaires, tentent de façonner le peuple, par des discours et des pratiques variables au gré des régimes en place. Mais cette étude ne laisse aucune place aux conscrits et à leur usage de l'institution.

Dans une perspective très différente de celle de Serdar Şen, Aslı Özgür Peker Dogra propose une analyse de la conscription à travers ses dynamiques internes, dans une thèse de

[63] Pinar Selek, *Sürüne Sürüne Adam Olmak [Devenir un home en rampant]*, İletişim, Istanbul, 2008.
[64] Ayşe Gül Altınay, *The Myth of The Military-Nation, Militarism, Gender, and Education in Turkey*, Palgrave Macmillan, New York, 2004 .Voir surtout le chapitre III « Becoming a Man, Becoming a citizen » de la partie II, pp. 59-86.
[65] *Ibid.*, p. 8.
[66] Serdar Şen, *Cumhuriyet Kültürünün Oluşum Sürecinde Bir İdeolojik Aygıt Olarak. Silahlı Kuvvetler ve Modernizm* [*Un dispositif idéologique pendant la formation de la culture républicaine. Les forces armées et le modernisme*], Nokta Kitap, Istanbul, 2005[1996], pp. 30-31.
[67] *Ibid.*, p. 29.

philosophie élaborée à partir d'une enquête de terrain menée dans différentes villes de Turquie[68]. Après une longue section historique sur la conscription, l'auteure consacre une partie de son travail à l'éducation à la nation par les appelés. Elle se pose la double question de savoir si « les appelés apprennent quelque chose dans les casernes au sujet de la nation ? » et si « cela leur donne un sentiment d'appartenance nationale et d'unité ? »[69]. Elle répond à cette question sans analyser vraiment le contenu de la formation, mais à partir de ce qu'elle en apprend par les appelés. Aslı Özgür Peker Dogra soutient pour sa part que « l'effet le plus important du service militaire n'est pas l'endoctrinement des conscrits et [leur adhésion à] la notion de 'nation' comme une entité monolithique et unifiée, mais plutôt leur familiarisation avec les différences et les divisions qu'ils ont rencontrées dans le collectif et les différents dispositifs et discours qui tiennent ensemble et justifient les inégalités »[70]. Nos conclusions rejoignent celles de l'auteure, mais nous nous situons dans une perspective différente puisque la formation politique à laquelle sont soumis les conscrits contribue de notre point de vue à l'intériorisation des différences qui nourrissent le sentiment d'appartenance et à la construction de l'imaginaire national[71]. Par ailleurs, l'auteure ne traite pas de la mobilisation des appelés dans la guerre, ce qui évacue une dimension fondamentale de la conscription turque contemporaine[72] - une dimension qui participe à la construction de cet imaginaire tout en s'appuyant sur ces divisions et différences.

Les travaux consacrés en France à la conscription ont été pour nous une source de comparaison, d'examen en miroir du cas turc, et de réflexion sur les concepts, les outils analytiques et les analyses.

Les études sociologiques portant sur la conscription insistent sur certains de ses aspects spécifiques. Une étude qui est désormais incontournable sur le service militaire est celle que propose Louis Pinto en étudiant « les mécanismes par lesquels l'armée apporte sa

[68] Cette auteure a réalisé son enquête de terrain entre 2003 et 2005 dans plusieurs régions de la Turquie, avec la réalisation d'entretiens auprès de 250 personnes dans les grandes villes (Ankara et Istanbul), dans trois petites villes (Çanakkale, Çankiri and Kahramanmaraş) et d'autres dans une vingtaine de villages. Aslı Özgür Peker Dogra, thèse de doctorat en philosophie, *« The soldier and the civilian: conscription and military power in Turkey »*, sous la direction de Timothy Mitchell, Departement de politique, New York University, Septembre 2007.

[69] *Ibid.*, p. 89.

[70] *Ibid.*, p. 184.

[71] Benedict Anderson, *L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, La découverte, Paris, 2002[1983].

[72] Il existe aussi des travaux journalistes sur la participation des conscrits à la guerre. Nadire Mater nous livre leurs témoignages de façon quasi brute. Nadire Mater, *Mehmedin Kitabı [Le livre de Mehmet]*, Metis, Istanbul, 2001.

contribution spécifique au système des instruments de domination »[73]. Nous reviendrons dans le corps de cette thèse ses hypothèses qui ont pleinement contribué à nourrir notre argumentation. D'autres travaux proposent aussi de sociologiser l'expérience du service militaire en étudiant comment il s'inscrit dans les trajectoires des appelés et en l'analysant à travers le concept de rite[74].

Les historiens qui se sont intéressés à la conscription (notamment au XIXème siècle) insistent surtout sur l'idée d'acculturation et de nationalisation[75]. Eugen Weber affirme ainsi que « l'armée était devenue un agent d'émigration, d'acculturation et, au bout du compte, de civilisation. Un agent aussi puissant, à sa manière, que les écoles, dont on a tendance à parler bien davantage »[76]. Annie Crépin, toujours pour cette même période, souligne aussi le processus d' « acculturation des Français à l'Etat, qui précisément voulait se confondre avec la Nation »[77]. Elle suggère que l'armée est une « école civique plus que politique au sens partisan de ce terme »[78]. Jean-Philippe Lecomte émet des réserves devant cette hypothèse d'une contribution du service militaire au processus d'intégration nationale. Selon lui, cette contribution serait « modeste, limitée et non spécifique » du fait du décalage entre les discours des acteurs politiques et les réalités observables du service militaire[79]. Il soulève cette question à travers le concept d'« exosocialisation » qu'il emprunte à Ernest Gellner pour désigner « la production et la reproduction des hommes hors de l'unité locale intime »[80]. Mais

[73] Louis Pinto, « L'armée, le contingent et les classes sociales », *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 1, N°3, mai 1975, p. 18.

[74] Bessin Marc, « Laisser passer le temps. Rites et rythmes du service militaire », *Autopsie du service militaire*, Marc Bessin (*dir.*), Autrement, Coll. "Mémoires", Paris, 2002. pp. 84-91.
Marc Bessin, « Le recours au rite : l'exemple du service militaire », *Rites et seuils, passages et continuités*, *Agora débats/jeunesses*, 28, 2002, pp. 34-45.
Marc Bessin, « Les transformations des rites de la jeunesse », *Rites et seuils, passages et continuités*, *Agora débats/jeunesses*, 28, 2002, pp. 12-20
Marc Bessin, « Le recours au rite : l'exemple du service militaire », *Rites et seuils, passages et continuités, Agora-Débats/Jeunesses*, 28, 2002, pp. 34-45.

[75] Nous empruntons à Gérard Noiriel sa définition de la nationalisation « D'un côté il signifie un dépassement des particularismes locaux puisque la loi est appliquée d'une façon identique sur l'ensemble du territoire. Mais, d'un autre côté, cette universalisation n'est que partielle car elle s'arrête aux frontières de chaque Etat », Gérard Noiriel, *Population, immigration et identité nationale en France*, Hachette, Paris, p. 115.

[76] Eugen Weber, *La fin des terroirs, la modernisation de la France rurale 1870-1914*, Fayard, collection Recherches, Paris, 1983 [1976], pp. 362-363.

[77] Annie Crépin, « De la nation armée au service militaire obligatoire : la conscription au XIXe siècle. Perspectives et méthodologie d'un champ historiographique », *Annales historiques de la Révolution française*, N°316, 1999, pp. 373-381.

[78] Annie Crépin, *Histoire de la conscription*, Gallimard, Paris, 2009, p. 112.

[79] Jean-Philippe Lecomte, « Représentations et réalités sociales du service militaire dans la société française (1868-2001) », thèse de doctorat en science politique sous la direction de Pierre Favre, Paris, Institut d'études politiques, 2001, p. 617.

[80] Ernest Gellner définit l'exo-socialisation comme étant « la production et la reproduction des hommes hors de l'unité locale intime, est, aujourd'hui, la norme et doit l'être ainsi. L'impératif d'exo-socialisation est le fil directeur auquel l'État et la culture doivent, aujourd'hui, être attachés ». Ernest Gellner, *Nations et nationalismes*, Payot, Paris, 1989[1983], p. 61.

il propose d'appréhender l'intégration nationale à la fois à travers un processus de « standardisation culturelle » et en tant que processus de « construction d'une communauté spécifiquement politique »[81] qui renvoie au lien civique (qui unit le citoyen à l'État) et patriotique (qui unit le citoyen à la Nation). Jean-Philippe Lecomte souligne aussi que si « [les discours politiques] affirment explicitement l'existence de ces liens ou les supposent implicitement, ces discours se caractérisent encore une fois par leur imprécision et par l'éviction, à laquelle ils procèdent, des modalités pratiques des processus qu'ils envisagent »[82]. Tout en indiquant que les symboles nationaux sont diffusés dans les casernes et que l'armée dispense un enseignement proprement « patriotique », mais aussi, plus largement civique et « national », Lecomte reconnait qu'il n'a pas accès au contenu de cette « socialisation politique explicite ». Il considère malgré tout qu'il faut nuancer les effets de cet apprentissage pour trois raisons : l'incapacité des cadres à comprendre les connaissances à transmettre, l'indifférence et l'hostilité des appelés face à cet enseignement, la concurrence dans les casernes entre l'allégeance à la communauté globale (patrie ou nation) et à la micro-communauté que constitue l'unité militaire[83]. Effectivement, la majorité des travaux disponibles dans les sciences sociales sur la conscription ne parviennent pas à démontrer les mécanismes et les processus par lesquels le service militaire renforcerait ces allégeances à des entités politiques (État/ République, nation/patrie)[84]. S'ajoute à cette lacune une autre difficulté : les concepts en usage comme le fait d'être conscrit ou citoyen, renvoient à des catégories normatives et historiques qui sont très souvent mythifiées et que les chercheurs travaillant sur le service militaire peuvent difficilement transposer en pratique.

Comment, concrètement, le service militaire peut-il produire des citoyens ? La définition de la citoyenneté par Jean Leca fait ressortir trois dimensions de celle-ci : « un statut juridique conférant des droits et des obligations vis-à-vis de la collectivité politique », « un ensemble de qualités morales » et « un ensemble de rôles spécifiques »[85]. C'est la première dimension, d'ordre juridique, qui permet d'avancer un lien solide entre le service militaire et la citoyenneté. Mais si on l'on étudie les deux autres dimensions, ce lien s'effrite puisque effectivement le service militaire conduit l'appelé à abandonner ses rôles sociaux civils[86]. Quant aux valeurs morales militaires, elles apparaissent en opposition avec les

[81] Jean-Philippe Lecomte, « Représentations et réalités sociales […], *op.cit.*, p. 590.
[82] *Ibid*., p. 592.
[83] *Ibid*., p. 595.
[84] Voir Alain Ehrenberg sur l'incoporation de sentiments patriotiques et républicains. Alain Ehrenberg, *Le corps militaire. Politique et Pédagogie en démocratie*, Aubier Montaigne, Paris, 1983, p. 122
[85] Jean Leca, « Questions sur la citoyenneté », *Projet*, janvier 1983, p. 113.
[86] Jean-Philippe Lecomte, « Représentations et réalités sociales […], *op.cit.*, p. 599.

valeurs civiles – notamment par le fait de tuer ou même de mourir pour la patrie. Jean Leca souligne d'ailleurs l'opposition entre une citoyenneté militante ou militaire et une citoyenneté civile : « La citoyenneté militante (militaire) avec appartenance exclusive à la cité sur tous les axes d'appartenance et communalisation de l'appartenance à la cité, et, sur les axes d'engagement, engagement public déférent, obligation dominante envers la cité comme État, peut s'opposer à la citoyenneté civile avec appartenance non exclusive à la cité, engagement public modéré et autonome, obligation dominante envers la cité comme société, combiné avec la méfiance envers les conventions sociales »[87].

En ce qui concerne les catégories normatives de patrie et de nation, qui sont souvent utilisées de manière synonyme, elles sont également des constructions politiques et sociales dont le contenu peut varier. Soulignons aussi que les mécanismes d'identification des acteurs à ces catégories sont très peu étudiés par les chercheurs s'intéressant au service militaire. Enfin, notons aussi qu'il existe une littérature que nous mobiliserons tout au long de cette thèse qui s'intéresse à l'implication des conscrits dans la guerre comme pendant la guerre d'Algérie[88].

Dans les analyses portant sur les conscrits de l'armée américaine, les effets intégrateurs sont analysés sous quatre angles : l'intégration des minorités dans les forces armées[89], l'intériorisation des valeurs autoritaires lors du service militaire[90], l'incidence du passage à l'armée sur la participation politique[91] ou encore la socialisation politique. C'est surtout cette dernière catégorie qui nous intéresse ici. On trouve également dans la sociologie militaire américaine des débats sur le lien entre le service militaire et la citoyenneté. Morris Janowitz, qui est considéré comme le père fondateur de cette sociologie militaire, s'interroge

[87] Jean Leca, « Individualisme et citoyenneté », *Sur l'individualisme*, Presses de Sciences Po, 1991, p. 178.
[88] Claire Mauss-Copeaux, *Appelés en Algérie. La parole confisquée*, Hachette, Paris, 1998.
[89] Charles C. Moskos « The American Dilemma in Uniform: Race in the Armed Forces », *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, Vol. 406, 1973, pp. 94-106.
David R. Segal, *Recruiting for Uncle Sam: Citizenship and Military Manpower Policy*, University Press of Kansas, Lawrence, 1989, p. 10.
[90] Des études empiriques portant sur cet aspect réfutent cette hypothèse d'une socialisation sur un mode autoritaire. Donald T. Campbell and Thelma H. McCormack, « Military Experience and Attitudes toward Authority », *American Journal of Sociology*, 62 (March, 1957), pp. 482-490. Elizabeth G. French, Raymond R. Ernest, « The Relationship between Authoritarianism and Acceptance of Military Ideology », *Journal of Personality*, 24, décembre 1955, pp. 181-191.
[91] M. Kent Jennings et Gregory B. Markus reconnaissent des effets de l'expérience du service militaire sur les attitudes politiques des vétérans de la guerre du Vietnam notamment dans le renforcement de leur cynisme politique. M. Kent Jennings, Gregory B. Markus, « The effect of military service on political attitudes: A panel study », *American Political Science Review*, vol. 71, mars 1977, p. 137 et p.147. E. M.Schreiber, « Enduring Effects of Military Service? Opinion Differences between U.S. Veterans and Nonveterans », *Social Forces*, Vol. 57, N°3, 1979, p. 824-839. Jeremy M. Teigen, « Enduring Effects of the Uniform: Previous Military Experience and Voting Turnout », *Political Research Quarterly*, Vol. 59, No. 4, déc. 2006, pp. 601-607.

sur le développement et la conservation par le service militaire de la « conscience civique » aux États-Unis dans les années 1970 à 1980 qu'il entend comme :

> « (a) l'exposition des élèves aux traditions politiques centrales et durables de la nation, (b) l'enseignement de connaissances essentielles concernant l'organisation et le fonctionnement des institutions gouvernementales et (c) la formation des identifications et des sentiments moraux essentiels nécessaires aux comportements de citoyens effectifs. Une éducation civique efficace conduirait à des identifications nationales significatives et compréhensives accrues. Elle renforcerait la conscience civique »[92].

Pour cet auteur, la conscience civique repose sur une éducation effective plutôt que sur un endoctrinement politique[93]. Il opère ainsi une distinction entre la conscience civique et l'idéologie qu'il considère comme « un système de croyance complexe qui est destiné à soutenir un programme compréhensif d'action socio-politique »[94] dont la rigidité pourrait nuire « au consensus démocratique de la société »[95]. Dans son article « Basic Education and Youth Socialization in the Armed Forces », Morris Janowitz cherche à identifier les caractéristiques organisationnelles du service militaire et leurs effets sur les personnels, car elles permettraient de rendre compte de son impact en tant qu'instance d'éducation de base et de socialisation[96]. Selon lui, l'impact du service militaire sur les valeurs sociales et politiques serait limité en raison d'une absence de véritable idéologie politique dans les forces armées :

> « Les forces armées reflètent cette absence d'idéologie. L'éthos professionnel de l'armée résiste à l'introduction de l'endoctrinement politique comme base de la morale militaire […] Rien de tout cela ne doit minimiser l'importance du nationalisme comme facteur, mais il est difficile de lier l'idéologie politique avec le nationalisme »[97].

---

[92] Morris Janowitz, « preface », *The political education of soldier*, in Morris Janowitz, Stephen D.Westbrook (dir.), Sage, Beverley Hills, 1983, p. 10.
[93] Morris Janowitz, « Civic consciousness and military performance », *The political education of soldier*, *op.cit.*, p. 60.
[94] *Ibid.*, pp. 59-60.
[95] *Ibid*., p. 60.
[96] Morris Janowitz, « Basic Education and Youth Socialization in the Armed Forces », *Handbook of military institutions*, Roger W. Little (dir), Sage, Beverly Hills, California, 1971. p. 167.
[97] Morris Janowitz, *Ibid*., p. 200.

Toujours pour Janowitz, le service militaire est « une forme d'éducation du citoyen »[98] qui serait même plus efficace que le système éducatif[99]. En insistant sur son caractère politique et institutionnel, Eliot A. Cohen avance pour sa part « que le service militaire est une éducation morale pour les jeunes hommes » et qu'elle peut offrir « une formation vocationnelle et un esprit national unifié »[100]. Pas plus que dans les travaux français, le lien de causalité entre le service militaire et le renforcement de la « conscience civique » (qui englobe aussi le patriotisme ou le rapport à la nation) n'est étayé par des preuves empiriques. Ronald R. Krebs émet d'ailleurs des réserves sur cette capacité du service militaire à conduire les appelés « à reconsidérer leur identité, leur communauté politique et à les mettre en accord avec la politique militaire »[101]. Il relève plusieurs limites à cette hypothèse en considérant que les travaux qui la soutiennent restent elliptiques et n'apportent pas la preuve des effets du service militaire sur les pratiques et attitudes politiques des individus ; en dernière instance, souligne-t-il, celles-ci sont liées à d'autres institutions et influences, et non directement à un agent socialisateur particulier. En outre, les recherches invoquées se seraient focalisées sur le contexte socio-politique des États-Unis au détriment d'autres contextes où différentes instances de socialisation pourraient avoir des effets différents sur les pratiques et orientations politiques des individus. Enfin, le modèle de la socialisation concevrait les soldats comme des receveurs passifs alors que les systèmes culturels contiennent des éléments suffisamment contradictoires pour que les individus, qui ont une capacité d'apprentissage autonome, contestent les projets hégémoniques[102]. Pour terminer, Krebs suggère que « l'armée divise plutôt qu'elle unifie » et que, pour cette raison, elle ne peut pas participer à la construction de la nation[103]. Nous reviendrons sur ces propositions dans le développement de notre argumentation sur la question de la socialisation politique.

[98] Morris Janowitz, *The Reconstruction of Patriotism. Education for Civic Consciousness*, University of Chicago press, Chicago, 1983, p. 26.
[99] Morris Janowitz, *Ibid*., pp. 13-14
[100] Eliot A. Cohen, *Citizens and Soldiers, The Dilemmas of Military Service*, Cornell University Press, Londres, 1985, p. 19.
[101] Ronald R. Krebs, « A School for the Nation? How Military Service Does Not Build Nations, and How It Might », *International Security*, vol. 28, n° 4, 2004, p. 87.
[102] *Ibid.*, pp. 96-97.
[103] *Ibid*., p. 120.

SECTION II/ ORIENTATIONS THEORIQUES ET HYPOTHESES DE RECHERCHE

Nous proposons d'analyser les processus interne du service militaire dans une perspective sociologique par la description des différents dispositifs institutionnels et des usages qu'en ont les acteurs. Notre approche s'inscrit dans la tradition interactionniste, qui s'intéresse à « la relation dialectique entre l'institué et l'instituant, entre les formes objectivées de l'institution et les expressions subjectives des individus »[104]. Or, jusqu'ici, comme nous l'avons montré plus haut, ces éléments n'ont que rarement été pris en compte dans les études sur la conscription en Turquie.

Par ailleurs, notre analyse institutionnelle se distingue de la posture institutionnaliste car nous étudions l'objet militaire dans une perspective de sociologie politique. Un des enjeux de cette thèse est de montrer par l'exemple qu'il n'existe pas une « spécificité militaire » qui justifierait un monopole de la sous-discipline de la sociologie militaire. Au contraire, la sociologie (ou l'anthropologie) des rites, les théories de la socialisation, la sociologie politique sont mobilisables pour éclairer l'institution du service militaire.

Nous aborderons ce dernier comme le lieu d'une socialisation secondaire, définie par Peter Berger et Thomas Luckmann comme « tout processus postérieur (à la socialisation primaire) qui permet d'incorporer un individu déjà socialisé dans des nouveaux secteurs du monde objectif de sa société[105] » où l'individu est confronté à « l'intériorisation de 'sous-mondes' institutionnels ou basés sur des institutions[106] ». L'exemple de la conscription est présenté par les auteurs comme un des cas de transformations « radicales » et « temporaires », et, dans ces situations, « la consistance vis-à-vis de la réalité et de l'identité antérieures […] est déjà établie par l'hypothèse qu'un individu peut éventuellement retourner à cette réalité ou à cette identité[107] ». La sociologie interactionniste des années 1960-1970 a développé une littérature sociologique portant sur différents contextes institutionnels (les hôpitaux psychiatriques, les prisons, les étudiants dans les campus universitaires, la formation

[104] Olivier Nay, « Débat en forme de conclusion et d'ouverture. Perspectives de la sociologie des institutions », in *Sociologie de l'institution*, Jacques Lagroye, Michel Offerlé (dir.), Belin, Paris, 2010, p. 303.
[105] Peter Berger, Thomas Luckmann, *La construction sociale de la réalité*, Armand Colin, Paris, 2006, p. 225.
[106] *Ibid.*, p. 236.
[107] *Ibid.*, p. 269.

professionnelle des avocats, des docteurs) pour analyser la socialisation à l'âge adulte[108]. Contrairement aux approches structuro-fonctionnalistes qui privilégient les expériences de la petite enfance et la formation de l'enfant sur « le modèle du dressage ou du conditionnement inconscient »[109], l'approche interactionniste montre que la socialisation ne cesse pas avec l'adolescence et même qu'elle opère « tout au long du cycle de la vie »[110].

Howard Becker souligne que ces travaux ont permis de dégager un modèle d'analyse nous résumons ainsi. Le premier point est que « les processus à la base du changement sont plus complexes que le fait de changer d'une façon qui n'est pas officiellement approuvée »[111]. Le second point est que « les institutions ne fonctionnent pas de façon si monolithique » et qu'afin de comprendre les changements, il faut analyser « la structure de l'institution en détail - les relations particulières, formelles et informelles, entre tous les participants, et les différentes sortes de situations récurrentes qui survenaient parmi elles […] ». Le troisième point suggère que « les personnes que l'institution essaie de socialiser ne répondent pas individuellement à ses efforts, mais en tant que groupe organisé. […] ». Et pour terminer, le dernier point précise que le monde hors de l'institution socialisante joue un rôle important dans le processus de socialisation, affectant l'importance de l'impact, positif ou négatif, qu'il peut avoir ». Pour compléter ce modèle d'analyse, Muriel Darmon ajoute qu'il est également nécessaire « d'intégrer dans le modèle beckerien une dimension qu'il tend à exclure et qui constitue pourtant une limite fréquente et inhérente au pouvoir de l'institution : la façon dont ces influences socialisatrices rencontrent, chez les individus, des propensions facilitant plus ou moins leur transformation »[112].

Comprendre les effets du service militaire sur les appelés requiert une prise en compte dans l'analyse des socialisations antérieures et des propriétés sociales des appelés. Quels sont véritablement les effets du service militaire sur les appelés ? Quel citoyen produit-il ? La socialisation militaire est-elle véritablement une socialisation de transformation ou pourrait-on l'envisager comme une socialisation de renforcement ? Nous avons dégagé principalement trois hypothèses sur le rapport entre dispositifs et institution, sur l'effet des capitaux initiaux dans la trajectoire au sein de l'institution et, enfin, les normes et les valeurs inculquées par l'institution.

---

[108] Howard S. Becker, *Le travail sociologique,* Academic Press Fribourg, Saint-Paul Fribourg, 2006[1970], pp. 383-384.
[109] Claude Dubar, *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles,* Armand Colin, Paris, 1991, p. 61.
[110] Howard S. Becker, *op.cit.*, p. 384.
[111] *Ibid.* p. 385-387. Idem pour toutes les références suivantes.
[112] Muriel Darmon, *La Socialisation*, Armand Colin, 2007 [2006]. p. 103.

Les pratiques des appelés contribuent pleinement à l'institutionnalisation du service militaire, car une institution est un « corps objectivé de règles, de rapports de pouvoir, de savoirs et de savoir-faire, inscrit de surcroît dans des lieux et des rites pour partie hérités du passé, donc tenu par des logiques sur lesquelles les individus ont d'autant moins de prise qu'elles sont l'objet d'un incessant travail de légitimation, mais sans que cette institution ait d'autre existence concrète que la multiplicité des pratiques auxquelles s'activent ceux qui, de leur propre mouvement, la font vivre »[113]. Jacques Lagroye ajoute que ce sont « les pratiques qui font exister les institutions »[114]et un des effets de ces pratiques étant l'institutionnalisation.

Pourtant, loin d'être un seul et même dispositif unifié, l'institution militaire révèle une pluralité de dispositifs[115] institutionnels qui conditionnent, parfois étroitement, les pratiques, et produisent l'institution, sans être nécessairement fonctionnels, ni même très articulés. En effet, on observe des différenciations dans l'agencement des dispositifs en fonction de leur temporalité, en fonction de leur nature formelle ou informelle, en fonction des groupes sociaux et en fonction de leur objet de socialisation ? Comment s'articulent ces dispositifs ?

Les dispositifs institutionnels marquent différents temps de socialisation dans la carrière du soldat. Seule la phase initiale d'intégration, qui constitue un temps fort de la socialisation militaire, fonctionne comme une institution totale[116], surtout à l'égard des soldats du rang. De ce fait, l'armée du point de vue de la conscription ne peut pas être comprise au travers du seul concept d'institution totale. Celui-ci est seulement opératoire pour décrire cette phase initiale où l'institution procède à des rites d'intégration par la fermeture et le retrait de la vie civile. Cette première étape de la carrière des appelés au sein de l'institution vise à invisibiliser les différences sociales et physiques entre des appelés qui pourtant sont centrales lors de la sélection. L'institution s'est également dotée de dispositifs routiniers que sont la discipline et la violence qui agissent au quotidien. En étudiant ces pratiques

[113] Jacques Lagroye, « L'institution en pratiques », *Revue Suisse de Science Politique*, vol.VIII, 3-4, 2002, pp. 116-117.
[114] *Ibid.*
[115] Nous empruntons à Giorgio Agamben sa définition du dispositif : « un ensemble résolument hétérogène comportant des discours, des institutions, des aménagements architecturaux, des décisions réglementaires, des lois, des mesures administratives, des énoncés scientifiques, des propositions philosophiques, morales, philantropiques ; bref, du dit aussi bien que du non-dit, voilà les élèments du dispositif. Le dispositif lui-même c'est le réseau qu'on établit entre ces élèments […] ». Giorgio Agamben, *Qu'est-ce qu'un dispositif ?*, Payot & Rivages, Paris, 2007, pp. 8-9.
[116] Erving Goffman définit celle-ci comme « un lieu de résidence et de travail où un grand nombre d'individus, placés dans la même situation, coupés du monde extérieur pour une période relativement longue, mènent ensemble une vie recluse dont les modalités sont explicitement et minutieusement réglées ». Erving Goffman, *Asiles : études sur la condition sociale des malades mentaux*, Les éditions de Minuit, Paris, 1968, p. 1.

disciplinaires puis les pratiques violentes, il est possible de constater la pluralité des pratiques de domination. Les dispositifs institutionnels se modifient également en contexte de guerre où on observe une atténuation des pratiques violentes et leur retournement vers un ennemi commun.

Le service militaire peut être envisagé comme une institution hybride puisque ce qui forme sa « culture » réside à la fois dans ses dispositifs formels (règles, protocoles, procédures) et dans ses pratiques informelles (hiérarchie parallèle en fonction de l'ancienneté, gratification et sanction officieuse, adaptations secondaires), ou illégales (la violence). L'analyse des dispositifs militaires nous permet de faire le constat d'un dédoublement systématique du formel vers l'informel. En effet, les appelés sont face à des dispositifs variés et parfois qui peuvent entre en contradiction notamment en ce qui concerne par exemple les règles et leur application.

Le service militaire, en tant que socialisation secondaire, « ne 'crée' ni ne 'produit' *ex nihilo* »[117] les soldats-citoyens, et leur carrière de soldat dépend de leurs propriétés sociales. En dépit du discours institutionnel affirmant l'égalité des citoyens masculins devant le service militaire, les propriétés sociales que possède un appelé structurent son expérience dans la caserne. Ainsi, l'armée turque contribue à la reproduction sociale, même si l'on ne doit pas sous-estimer les effets spécifiques de l'institution.

Avant même leur arrivée au service militaire, l'institution effectue un travail de sélection des entrants. Ce faisant, elle transforme des éléments de la sphère civile et plus précisément des structures sociales dans les classements qu'elle produit : le capital culturel dans sa forme institutionnalisée (le titre scolaire[118]), mais aussi des normes (physiques, esthétiques, médicales, morales, politiques et matrimoniales). Cette transformation, qui n'est jamais qu'approximative, engendre de nouvelles catégorisations (hiérarchie militaire, branches militaires, armes, fonctions), que l'institution utilise pour attribuer des fonctions différenciées aux appelés.

Le transfert des différences constitutives de l'ordre social à l'ordre militaire se réalise notamment par l'importance du titre scolaire dans la sélection initiale. Nous montrerons dans une première partie que le transfert des positions sociales s'effectue par le biais des titres scolaires et des compétences professionnelles qui sont retraduites en termes militaires. Un clivage net s'instaure tant au niveau de la sélection que dans le déroulement et la durée du

[117] *Ibid.*, p. 67.
[118] Pierre Bourdieu, « Les trois états du capital culturel », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 30, novembre 1979. pp. 3-6.

service militaire entre les futurs appelés qui ont un niveau d'études égal ou supérieur à quatre années d'études dans l'enseignement supérieur et les non-diplômés de l'université. Un clivage s'instaure tant au niveau de la sélection que dans le déroulement et la durée du service militaire. Le fonctionnement des dispositifs d'intégration, de formation, de discipline et de violence démontre aussi le poids des inégalités sociales. Lors de la phase d'intégration initiale, tous les appelés ne subissent pas tous les contraintes institutionnelles de la même manière. On retrouve les mêmes logiques de reproduction sociale dans les dispositifs routiniers de l'institution comme la discipline et la violence. Dernier point qui, selon nous, confirme la thèse de la reproduction tendancielle des inégalités sociales à l'armée, celui des adaptations secondaires qui dépendent elles aussi des capitaux initiaux que possèdent les appelés.

C'est en fonction des dispostifs institutionnels face auxquelles sont placés les appelés ainsi qu'en fonction de la position qu'ils occupent dans l'institution, qu'il est nécessaire d'analyser les effets de la socialisation militaire. Cette approche nous permettra de recontextualiser ses effets. Les appelés intériorisent-ils des dispostions à obéir lorsqu'ils sont placés face aux dispositifs de disciplinaires formels ou informels ? Intériorisent-ils aussi des dispositions conformes à l'orientation politique et idéologique de l'armée dans le cadre de la formation à l'amour de la patrie ? Se transforment-ils vérritablement au niveau corporel et langagier dans le cadre de la formation à l'ordre aligné ? Il ne s'agit pas pourtant de soutenir que l'action est toujours congruente à la scène mais d'analyser mais de recontextualiser les dynamiques socialisatrices.

Le service militaire peut être considéré comme une socialisation de transformation[119] au niveau de l'apprentissage des pratiques corporelles et langagières, et comme une socialisation de renforcement au niveau du politique, de l'obéissance[120]. En accord avec ce que soutiennent d'autres auteurs pour d'autres contextes, nous confirmons aussi que la socialisation secondaire qu'offre l'armée est plus efficace lorsqu'elle est congruente aux socialisations antérieures[121] des appelés. Ces différentes problématiques seront traitées à partir des matériaux empiriques que nous allons décrire.

---

[119] Muriel Darmon conçoit la socialisation de transformation comme étant « les processus qui impliquent, à un degré ou à un autre, une tranformation de l'individu, sur un plan ou sur un autre ». Muriel Darmon, *la socialisation, op.cit*., p. 118.

[120] Muriel Darmon définit la socialisation de renforcement comme étant « un processus puissant de modelage de l'individu sans être nécessairement transformatrice [et dont les effets] sont avant tout fixateurs » par rapport aux effets des socialisations antérieurs. *Ibid.*, p 114.

[121] Muriel Darmon, *la socialisation, op.cit*., pp. 67-73.
Camille Hamidi, « Franchir les frontières du politique. Engagement associatif et socialisation politique : vers une théorie des effets limités et cumulatifs », in *La politique sans en avoir l'air, op.cit*., p. 337.

SECTION III/ TERRAIN, METHODOLOGIE ET SOURCES

L'objet de notre recherche initiale était de réaliser une sociologie de l'armée turque en prenant pour point d'entrée les militaires de carrière, les officiers et les sous-officiers. Une telle enquête nous est rapidement apparue comme quasi impossible à réaliser pour diverses raisons. D'abord, la réalisation d'entretiens avec cette population aurait nécessité que nous fassions des démarches administratives auprès du ministère de la Défense nationale pour obtenir l'autorisation officielle d'enquêter. Les durées de traitement d'une telle demande sont assez longues, et il n'était pas certain que nous obtenions une réponse favorable[122]. De plus, même si nous l'avions obtenue, il y a fort à parier que les militaires de carrière nous auraient tenu un discours assez officiel qui ne nous aurait pas permis de dépasser les apports du travail de Mehmet Ali Birand sur la formation des officiers[123]. Nous craignions aussi que cette demande ne nous empêche par la suite de travailler librement et « court-circuite » la réalisation de l'enquête de terrain que nous voulions mener d'une manière émancipée de la tutelle de l'armée. Une dernière raison, d'ordre plus personnel, est que nous ne voulions pas travailler uniquement sur les élites militaires, en raison d'une certaine distance sociale et culturelle. Sans les exclure de notre recherche, nous avons donc fait en sorte que les officiers n'en constituent pas le centre en focalisant notre attention sur les conscrits, qui ne sont pas des professionnels. La conscription nous est apparue comme une clé d'entrée pour analyser l'institution militaire qui, de prime abord, paraissait fermée. De plus, cette approche nous a semblé plus pertinente pour comprendre l'institution militaire *via* ses interfaces et ses relations avec les autres secteurs de la société. Comment analyser méthodologiquement une institution qui nourrit la culture du secret et qui n'est pas ouverte à l'observation des chercheurs civils non enrégimentés ? Nous développerons d'abord les raisons qui nous ont conduit à réaliser notre enquête de terrain à Kayseri, département de l'Anatolie centrale (*Orta Anadolu*) qui présente certaines caractéristiques particulières. Puis, nous verrons que travailler sur la « grande muette » sans en avoir l'autorisation officielle requiert de combiner plusieurs méthodes d'enquête.

[122] Certaines demandes et questions envoyées après avoir terminé notre enquête de terrain au Ministère de la Défense nationale sont restées sans réponse à ce jour.
[123] Mehmet Ali Birand, *Emret Komutanım [A vos ordres mon commandant]*, *op.cit.*

A/ENQUETER A KAYSERI

Nous avons décidé d'effectuer notre terrain de recherche à Kayseri pour plusieurs raisons. Nos parents sont originaires de cette région et nous avons une grande partie de notre famille là-bas. Nous avons pensé que leurs connaissances pourraient faciliter notre entrée en contact avec les enquêtés. Parler de l'armée à une personne étrangère, même à travers son expérience du service militaire, ne va pas de soi. Si les récits du service militaire sont faciles à recueillir dans le cercle familial et amical, il en va différemment de participer à une enquête scientifique sur ce sujet. Ces réticences sont des conséquences des différents coups d'État orchestrés par l'armée et notamment celui de 1980 et celui du 28 février 1997. La criminalisation des critiques à l'égard du service militaire n'est pas sans incidence non plus sur cette retenue à parler du service militaire[124].

Parallèlement, nous possédions aussi une première expérience de terrain dans ce département à travers l'enquête réalisée dans le cadre de notre DEA[125]. Nous avions alors noué des contacts que nous pensions pouvoir mobiliser à nouveau. Les connaissances accumulées sur le contexte et les acteurs locaux nous conduisent à percevoir cette région comme propice au développement d'une réflexion autour du rapport à l'armée et au service militaire d'une population majoritairement conservatrice et pieuse. En choisissant Kayseri comme terrain d'enquête, nous pensions pouvoir éclairer des tensions idéologiques, des contradictions entre les kayseriotes (Kayserili) et les militaires qui, depuis la création de la République, ont toujours soutenu les régimes en place conformément au kémalisme.

La religion joue un rôle très important dans le département de Kayseri dans la mesure où elle structure la vie sociale et politique de nombreux habitants. Au niveau de la vie sociale, très peu de restaurants et de cafés servent de l'alcool, il n'y a pas de discothèques. De nombreux restaurants sont organisés selon une séparation des espaces respectivement réservés aux familles et aux hommes, ce qui indique une faible acceptation de la mixité sexuelle. Le seul lieu d'animation a été pendant longtemps la fête foraine qui ouvre ses portes chaque été. Le vendredi, à l'heure de la prière, les commerces sont pour la plupart fermés. Les associations religieuses y sont très actives et ont contribué au renforcement de l'islamisation

[124] L'article 318 du code pénal condamne le fait de dissuader les personnes de faire leur service militaire. Son article 319 condamne le fait d'encourager les soldats à la désobéissance. L'article 301 condamne le dénigrement de la turcité, de la République et des organes et institutions étatiques.

[125] Sümbül Kaya, « Liberté religieuse et Répression à Kayseri », mémoire de DEA sous la direction de Elizabeth Picard et de Gérard Groc, Institut d'Études Politiques d'Aix-en Provence, septembre 2004.

de la société ou au maintien et au développement des pratiques et des croyances religieuses[126]. Des associations ou fondations comme l'Organisme Culturel des Volontaires (Gönüllü Kültür Teşekkülleri) ou la Fondation Culturelle et de Solidarité Ilim- Hikmet (Ilim- Hikmet Kültür ve Dayanışma Vakfı) sont souvent en lien avec des confréries religieuses et leurs actions sont visibles localement, allant de l'aide individuelle à une famille à la construction d'un poste de police, d'une clinique, etc. Certaines de ces associations sont également officieusement rattachées à des partis politiques comme l'association Erciyesfeneri qui est en lien avec le Parti de la Justice et du Développement (Adalet ve Kalkınma Partisi, AKP). Un rapport de l'European Stability Initiative de 2005[127] s'appuie sur l'exemple du département de Kayseri pour soutenir l'idée que « l'islam et la modernité coexistent confortablement[128] ». En effet, pour les auteurs de ce rapport, le développement économique et social se serait produit parallèlement à une « transformation des valeurs traditionnelles et d'une nouvelle vision culturelle qui se focalise sur le travail assidu, l'entrepreneuriat et le développement[129] ». Les hommes d'affaires de Kayseri interrogés dans le cadre de ce rapport expliquent ce succès économique en faisant référence au « calvinisme et à l'éthique protestante de travail[130] ». Cette référence à la thèse soutenue par Max Weber,[131] mais transposée à un contexte islamique s'appuie sur l'invocation des « vertus du labeur et de l'autarcie, de l'épargne et de l'investissement, de la charité privée et du service rendu à la communauté, du conservatisme social et de la confiance intracommunautaire, des liens étroits de famille et de l'investissement dans la formation des générations futures[132] ». Ajoutons aussi que si la métropole de Kayseri a connu un développement économique rapide à partir des années 1980, ce n'est pas le cas des villages du département où une agriculture de subsistance régule la vie des villageois et où les familles se constituent autour d'une organisation patriarcale.

Au niveau de la politique locale, les électeurs de Kayseri élisent à la tête de leur municipalité des maires issus de partis conservateurs de droite, et cela depuis 1963. Les seules exceptions à cette règle concernent l'élection d'un maire issu du Parti Républicain du Peuple

[126] Alors qu'il n'y avait aucun cours coranique officiel jusqu'en 1968, des écoles coraniques privées ont été créés à partir des années 1960. Depuis 1968, le nombre des associations religieuses a augmenté et elles se sont diversifiées : associations d'aide aux écoles coraniques, d'aide aux lycées religieux, associations de responsables religieux ou encore d'aide aux mosquées. Voir *Yurt ansiklopedisi, Türkiye, Il : Dünü, Bugünü, yarini*, volume n°7, Anadolu Yayincilik, Istanbul, 1982-1983, pp. 4751.

[127] Rapport de l'European Stability Initiative intitulé « Les Calvinistes Islamiques. Changements et conservatisme en Anatolie centrale », 19 septembre 2005, Berlin – Istanbul, consulté le 10/12/2012, disponible sur à URL : http://www.esiweb.org/pdf/esi_document_id_72.pdf

[128] *Ibid.*, p. 2.

[129] *Ibid.*

[130] *Ibid*., p. 23.

[131] Max Weber, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Plon, Paris, 1964.

[132] Rapport « Les Calvinistes Islamiques […], *op. cit.*, p. 25.

(Cumhuriyet Halk Partisi, CHP) en 1973 et 1977, ou en 1989 lorsque le maire de Kayseri fut un élu du Parti Social-Démocrate Populiste (Sosyaldemokrat Halkçı Parti, SHP). Depuis les élections municipales de 1994[133], le maire de Kayseri est issu successivement du Parti de la Prospérité (Refah partisi, RF) et du Parti de la Vertu (Fazilet Partisi, FP)[134], puis du Parti de la Justice et du Développement, qui représentent successivement la droite conservatrice tandis que le parti d'extrême droite (Milliyetçi Hareket Partisi, MHP) arrive en seconde position – ce qui nous donne une indication des orientations socio-politiques des électeurs de la ville[135]. Au niveau des élections présidentielles, on constate la même tendance, le Parti de la Justice et du Développement obtenant 73 % des voix lors de l'élection présidentielle du 28 août 2007 et le parti du Mouvement National 16 %. Puis respectivement 64 et 18% lors de l'élection présidentielle de 2011. Les cadres du Parti de la Justice et du Développement se disent conservateurs sur les questions de mœurs et libéraux sur le plan économique. Les résultats du Parti du Mouvement National à Kayseri montrent qu'une frange significative des Kayseriotes adhère aux idées d'extrême droite et à un nationalisme exaltant la culture (voire l'ethnicité) turque et se fédérant autour de l'identité musulmane.

Notons aussi que Kayseri est une ville marquée par la présence des militaires. Les montagnes environnantes sont utilisées par l'armée comme des lieux d'entrainements et de manœuvres militaires. Les kayseriotes se sont habitués à voir passer des chars sur les routes et à voir des avions militaires voler au-dessus de la ville, même s'il n'existe aucune commémoration prévue ce jour-là. En effet, le département de Kayseri abrite de nombreux sites militaires, notamment dans le quartier de Zincirdere, sur les flancs du Mont Erciyes, destinés à entraîner les soldats de la 1ère brigade de commando, ainsi qu'un hôpital militaire. Il n'est pas non plus surprenant de voir inscrit avec de la peinture blanche et en très gros caractères sur la montagne : « nous sommes forts, courageux et prêts, 1ère brigade de commando » accompagné du drapeau turc. La ville abrite aussi une usine militaire, Aspilsan, où sont fabriqués des batteries et des accumulateurs d'avion, mais également des équipements électroniques pour les avions et hélicoptères[136]. Sans pouvoir la chiffrer avec précision,

[133] Le maire actuel, Mehmet Ozhaseki, est élu depuis 1999 à la tête de la municipalité métropolitaine de Kayseri, d'abord sous l'étiquette du Parti de la Vertu et depuis 2004 sous celle du Parti de la Justice et du Développement.
[134] Suite à la dissolution par le Conseil Constitutionnel du Parti de la Prospérité en 1998, et de son successeur le Parti de la Vertu en 2001. Une scission des membres de ce parti va conduire à créer deux nouveaux partis : le parti de la Félicité (*Saadet Partisi*, SP) et le parti de la Justice et du Développement (*Adalet ve Kalkınma Partisi*, AKP).
[135] Voir le site web suivant où sont disponibles tous les résultats des élections municipales et présidentielles. http://www.yerelsecim.com Même référence pour tous les chiffres que nous mobilisons dans ce paragraphe. Consulté le 03/10/2013.
[136] L'entreprise Aspilsan est rattachée à la fondation de développement des forces armées turques. Site web de l'entreprise Aspilsan, consulté le 28/02/2009. URL : www.aspilsan.com.

notons tout de même que la superficie des zones militaires est très importante dans ce département. Du fait de la présence de nombreux appelés, les commerçants affichent des panneaux indiquant des réductions de tarifs pour cette clientèle particulière. Par ailleurs, le terme de solde militaire (*askeri ücret*) est utilisé dans le langage courant par les habitants pour signifier qu'ils perçoivent un salaire peu élevé. Le site web de la préfecture donne aussi la liste du protocole de Kayseri[137] comprenant à la fois les élus locaux, les présidents de partis, des présidents d'associations… mais aussi de nombreux militaires de carrière (généraux, amiraux et commandants de brigade, *etc.),* ce qui confirme que les militaires sont intégrés à la vie locale et entretiennent des relations avec les élus locaux, le préfet et les hommes d'affaire. Kayseri est donc un terrain qui se prête bien à l'analyse de la conscription et un bon laboratoire d'observation de la vie militaire.

B/ LA COMBINAISON DE METHODES D'ENQUETE

Notre terrain d'enquête était de prime abord difficile d'accès puisque nous n'avions aucune autorisation officielle pouvant nous permettre de réaliser des observations ou des entretiens avec les appelés d'un contingent. Nous avons choisi de mener une enquête qualitative que nous avons réalisée entre 2005 et 2007[138] en ayant recours à des entretiens centrés sur l'expérience du service militaire et à des observations ethnographiques. Nous avons par ailleurs recueilli des sources écrites à la fois à partir des textes législatifs, mais aussi des documents internes à l'armée sur les formations dispensées aux appelés.

I/ LES RECITS DE PRATIQUES DU SERVICE MILITAIRE

Cette recherche s'appuie sur une centaine d'entretiens qualitatifs (109 entretiens), des récits biographiques centrés sur l'expérience militaire, réalisés entre 2005 et 2007 dans le département de Kayseri[139]. Louis Pinto rappelle qu'il est possible de « tourner les obstacles que l'institution oppose à l'investigation scientifique (pauvreté des données statistiques, interdiction de l'observation ethnographique, etc.) en utilisant la seule chose que l'armée ne

[137] La liste du protocole est disponible sur le site de la préfecture de Kayseri, consulté le 28/02/2009. URL : http://www.kayseri.gov.tr/

[138] Terrains réalisés entre 2005 et 2007 : au mois de juillet 2005 (durée un mois), au mois de mars et avril 2006 (durée 2 mois), au mois de juillet-août 2006 (un mois et quinze jours) et au mois de juillet-Août 2007 (un mois et demi).

[139] Voir annexe 1 : Liste des enquêtés avec leurs profils sociologiques.

peut pas livrer : l'expérience vécue de la vie militaire[140] ». Effectivement, si les officiers turcs rappellent aux appelés lors de la formation à l'amour de la patrie qu'ils doivent « savoir garder un secret », et s'ils interdisent aux commandos ou aux personnes occupant des fonctions spécifiques dans les zones à majorité kurde de parler de leur expérience de combattants, nous n'avions pas pour objectif dans notre travail de recueillir de données classées secret-défense dont nos acteurs n'avaient pas connaissance. Les récits de vie centrés sur l'expérience du service militaire ont été le moyen d'accéder à l'expérience vécue de la vie militaire.

Nous avons choisi de recourir à une enquête qualitative en réalisant des entretiens centrés sur l'expérience du service militaire. Notre technique d'enquête est proche de l'enquête ethnosociologique à partir des récits de vie ou plus précisément à partir des « récits de pratique »[141]. Daniel Bertaux considère qu'en orientant le récit de vie « vers la description d'expériences vécues personnellement et des contextes au sein desquelles elles se sont inscrites », ce type de récit permet l'extraction « des savoirs pratiques »[142]. Cette technique nous a permis de construire nos principales hypothèses au fur et à mesure des entretiens réalisés.

Nous avions construit, avant notre départ, une grille d'entretien[143] que nous avons pu tester auprès de Turcs vivant en France, mais ayant fait leur service militaire en Turquie. Bien entendu, ces entretiens « exploratoires » n'ont pas été intégrés à notre corpus. Lors des entretiens réalisés à Kayseri, nous laissions l'enquêté parler librement de son expérience et nous intervenions seulement lorsque cela était nécessaire ou afin de relancer l'enquêté. Toutefois, nous avons veillé à recueillir certaines informations concernant la trajectoire de l'enquêté et à le questionner sur des points spécifiques qu'il n'avait pas de lui-même pas abordés. Nous avons pu, pour l'essentiel de nos entretiens, les enregistrer. Dans certains cas, nous avons estimé qu'il était préférable de ne pas le faire comme par exemple lorsque nous sommes allées accueillir un appelé commando qui venait de rentrer de son service militaire[144]. Nous avons préféré vivre ce moment avec sa famille et c'est ensuite, dans la toute fin de la soirée, que nous nous sommes entretenus avec lui en prenant seulement des notes. Le cadre de l'entretien doit parfois être assoupli pour permettre à l'enquête de se sentir à l'aise dans l'interaction avec le chercheur.

[140] Louis Pinto, « L'armée, le contingent et les classes sociales », *op.cit.*, p. 18.
[141] Daniel Bertaux, *Le récit de vie*, 2ème édition, Armand Colin, Paris, 2006, p. 37.
[142] *Ibid.*, p. 23.
[143] Voir annexe n°2. Grille d'entretien.
[144] Entretien n°95.

II/ LA CONSTITUTION DU CORPUS D'ENTRETIENS

Nous avons constitué notre corpus de manière progressive en commençant à effectuer des entretiens par le biais de nos réseaux familiaux et avec certains des membres de notre famille. Mais au fur et à mesure, nous avons multiplié les entretiens avec des personnes que nous rencontrions au hasard (des commerçants du quartier, des amis, des voisins, des personnes rencontrées aux marchés au commando, etc.). Notre corpus n'est donc pas représentatif de la population locale, il n'a pas été construit statistiquement comme tel, mais il est « significatif »[145].

Ce corpus n'est pas complètement aléatoire puisque que nous avons veillé à ce que soient représentés d'une part des profils sociologiques différents en faisant varier les catégories socioprofessionnelles, l'âge et période à laquelle a été effectué le service militaire, les lieux d'habitation (urbain-rural) et des diverses sensibilités politiques et idéologiques, mais aussi des types de service militaire en sollicitant des appelés de grades différents ou distincts selon leurs fonctions et leurs lieux d'affectation. Si, au départ, nous avons été peu sélective et acceptions de réaliser l'entretien avec toute personne donnant son accord, nous avons au fur et à mesure davantage ciblé des enquêtés ayant un profil sociologique spécifique ou ayant fait un service militaire dans un lieu ou en ayant un grade précis (celui de sous-lieutenant par exemple) ou en ayant accompli une fonction particulière (comme celui de commando).

La majorité de nos enquêtés sont nés à Kayseri et y résidaient au moment où nous avons effectué notre enquêté de terrain. C'est principalement sur ce corpus d'entretiens que nous nous appuyons au long de cette thèse. Ce corpus se divise en trois groupes : ceux qui se préparent à partir au service militaire (dix-sept enquêtés), ceux qui sont en train de l'effectuer (quatre enquêtés) et ceux qui en sont revenus (quatre-vingt-sept). Parmi le groupe de ceux qui en sont revenus, 19 enquêtés ont fait leur service militaire dans les années 2000, 21 dans les années 1990, 15 dans les années 1980, 8 dans les années 1970, 5 dans les années 1960, 2 dans les années 50 et 1 dans les années 1940. Nous mobiliserons principalement dans ce travail les entretiens réalisés avec les jeunes hommes font leur service militaire et ceux qui l'ont fait à partir des années 1980. Cela fait au total 59 enquêtés.

[145] Sophie Duchesne, « Pratique de l'entretien dit 'non-directif' », in *Les méthodes au concret. Démarches, formes de l'expérience et terrains d'investigation en science politique*, Myriam Bachir (*dir*.), Presses Universitaires de France, Paris, 2000, pp. 11-12.

Nous mobiliserons par moments des entretiens réalisés avec des appelés qui étaient en train de faire leur service militaire à Kayseri et qui ne sont donc pas originaires de la région (dix enquêtés), mais seulement en vue d'éclairer un point précis de la recherche comme par exemple la formation des commandos à Kayseri[146], le travail des militaires de carrière[147] ou la formation des appelés[148]. Nous avons également souhaité interroger des femmes[149] pour saisir certains points spécifiques comme leur participation au rite de départ au service militaire ou leur représentation du service militaire.

Pour deux de nos enquêtés, nous avons pu suivre ces trois étapes - entretien avant le service, pendant (lors des permissions) et après-, mais il ne nous a malheureusement pas été possible de le faire plus systématiquement. En effet, tous les enquêtés que nous avons interrogés avant leur départ, n'étaient pas en permission au moment où nous allions effectuer notre enquête de terrain. Par ailleurs, pour ceux que nous avions pu rencontrer lors d'une permission à Kayseri, nous ne les connaissions pas avant leur départ et nous n'avons pas pu les revoir après leur service militaire. Tous ces entretiens ont été effectués en dehors de la caserne. Pour la partie de notre corpus constituée des appelés qui en sont revenus, les entretiens ont parfois été réalisés plusieurs années après le retour du service militaire.

Nos récits de pratiques centrés sur l'expérience du service militaire ont été réalisés plusieurs années après le retour du service militaire. La durabilité des dispositions acquises lors du service militaire est par conséquent difficile à évaluer, notamment en raison des socialisations contradictoires qui perdurent après le service. Ces dernières peuvent non seulement atténuer, amplifier ou réactiver des dispositions, mais aussi les mettre en sommeil[150]. Outre l' « illusion biographique »[151], le fait également de recueillir les récits plusieurs années après la fin de l'expérience soulève la question de la reconstruction par l'enquêté de son discours sur son expérience avec la distance nécessaire à la réflexivité. Des décalages sont donc possibles entre le discours de l'enquêté et l'expérience du service militaire au moment de son accomplissement. La reconstruction *a posteriori* du discours peut atténuer certaines critiques et les sentiments les plus hostiles au service militaire. C'est pourquoi nous avons également réalisé des entretiens avec des hommes qui étaient en train de faire leur service militaire ou qui venaient juste de le terminer.

[146] Enquêté n° 103, n° 104, n° 107, n° 108, n° 109.
[147] Enquêté n° 31 (officier, commandant de gendarmerie) et enquêté n° 98 (sous-officier).
[148] Enquêtés n° 32, n° 45, n° 84.
[149] Enquêtés n° 46, n° 96, n° 97, n° 102.
[150] Bernard Lahire, *L'homme pluriel, les ressorts de l'action*, Armand Colin/Nathan, Paris, 2001, p. 60.
[151] Pierre Bourdieu, « L'illusion biographique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales,* n°62/63, 1986, pp. 69-72.

Par ailleurs, les entretiens avec trois générations différentes de conscrits au sein d'une même famille nous ont permis de saisir des continuités et des ruptures. Il nous a été possible également d'interroger ces trois générations sur leurs expériences du service militaire au sein d'une même famille (grand-père, père, fils)[152]. L'entretien a pu à certains moments être complété par le témoignage de la mère ou de la femme de l'enquêté, mais nous ne les avons pas comptabilisés comme des entretiens, car il s'agissait de conversations informelles. Nous avons également essayé de réaliser plusieurs entretiens avec le même enquêté afin d'instaurer une relation de confiance, cela a été surtout le cas avec les personnes que nous avons rencontrées en dehors de nos réseaux, notamment avec les appelés qui étaient en train de faire leur service militaire à Kayseri. Nous avons alors pu constater que les discours des enquêtés sur l'institution pouvaient évoluer au fil des rencontres. Ces évolutions sont à mettre en lien avec la relation de confiance qui s'installe entre l'enquêté et l'enquêteur, en fonction de ce qu'il est en train de vivre au service militaire.

1/ L'ASSOUPLISSEMENT DU CADRE DE L'ENTRETIEN

Les entretiens ont été en grande majorité réalisés au domicile de l'enquêté et en présence des autres membres de leur famille. Nous étions accueillies selon les codes de l'hospitalité turque, on nous servait du thé, des fruits et des gâteaux. Il nous est arrivé quelquefois d'avoir à effectuer l'entretien en présence de toute la famille. Nous étions tous assis au salon et les autres personnes écoutaient, il se pouvait même qu'ils réagissent ou posent une question. Le déroulement de l'entretien dans ces conditions mettait à l'aise l'enquêté et l'ambiance était conviviale. Ainsi, lors d'un entretien effectué avec un conscrit de 1959, ses enfants et ses petits-enfants se sont montrés intéressés par son récit. Nous étions surtout dans cette configuration lors des entretiens effectués par le biais de nos réseaux familiaux. Il s'agissait souvent de voisins, d'amis ou de collègues de travail de membres de notre famille. Mais dans la majorité des cas, les personnes présentes lors de l'entretien, n'écoutaient pas systématiquement et discutaient dans une autre pièce. Dans certains cas, seule l'épouse était présente, elle n'intervenait pas forcément et vaquait souvent à ses occupations. En ce qui concerne les épouses des enquêtés, il arrivait parfois qu'elles viennent

[152] Voir Enquêté n° 24 (grand-père), Enquêté n° 28 (père), Enquêté n° 30 (fils).
Enquêté n° 25 (grand-père), Enquêté n° 17 et n° 29 (fils du grand-père), et Enquêté n° 41 (fils de l'enquête n°17).

nous voir pour nous faire part des difficultés qu'elles avaient elles aussi vécues lorsque leur époux ou fiancé était au service militaire. Une d'entre elles m'a ainsi longuement décrit « l'enfer » qu'elle a vécu en l'absence de son époux, car elle a dû aller vivre chez ses beaux-parents avec ses enfants.

De nombreux entretiens ont également été réalisés sur le lieu de travail dans un bureau (au siège d'un parti politique, dans une mairie, au sein d'une association, etc.) ou dans un commerce (salon de coiffure, magasin de confiserie, arrière-cours d'une boutique de vêtements), ou parfois dans des cafés. Dans certains cas, si l'enquêté nous avait été présenté par un intermédiaire, il était possible que celui-ci nous accompagne et assiste à l'entretien. Quoique cela ait rarement été le cas, certains de ces entretiens nous ont fourni un matériau riche. Par exemple, nous sommes allés rencontrer Birol que nous ne connaissions pas auparavant. Nous avons été accompagnée par un couple qui avait servi l'intermédiaire. Nous nous sommes donc rendus à trois au commerce de l'enquêté après sa fermeture. La présence de ces intermédiaires n'a pas posé de problème au contraire cela a même pu l'encourager à nous livrer des expériences qu'il n'aurait sans doute pas racontées sans leur présence. Il se sentait plus en confiance du fait que ses amis étaient à ses côtés. Cet entretien a été très long puisqu'il a duré environ trois heures trente.

En dépit du fait que nous insistions sur l'anonymat et la relation de confiance que nous avions pu installer, il arrivait qu'on nous demande d'arrêter l'enregistrement pour nous faire part par exemple de cas de violence à l'armée. Donner une souplesse ou une forme d'informalité au cadre de l'entretien délie aussi les langues. Un cadre un peu trop protocolaire suscite de la peur et des craintes chez les enquêtés. La présence d'une tierce personne qui connait l'enquêté mieux que la sociologue et qui peut même parfois avoir un lien de parenté avec lui avait des effets positifs sur le déroulement de l'entretien. L'enquêté se sentait davantage en confiance et en sécurité pour parler librement de son expérience du service militaire. Lorsque nous pensions que la présence d'un tiers n'était pas bénéfique au déroulement de l'entretien, nous demandions à la personne de ne pas y assister. Ce fut le cas notamment lorsque nous effectuions l'entretien dans un café.

Nous avons pu également réaliser des entretiens avec des personnes pouvaient rencontrées au hasard dans un commerce, dans un café. Ces entretiens peuvent être intéressants, mais nous disposions dans ces cas de beaucoup moins d'éléments de contrôle des propos tenus. C'est également sur certains sites militaires, comme à l'hôpital militaire que nous avons fait la connaissance d'appelés qui étaient en train de faire leur service militaire à Kayseri sans être originaires de la région. Ces entretiens n'ont pas le même statut que ceux

que nous avons effectués avec les appelés originaires de Kayseri, mais ils nous ont permis de mieux comprendre certains aspects du service militaire. C'est le cas aussi des commandos que nous rencontrions au « marché des commandos[153] » (Komando Pazari), lors de leur permission. Si nous avons pu créer un lien avec certains d'entre eux que nous avons pu revoir à plusieurs reprises, deux d'entre eux nous ont fait part de notre rencontre à leur supérieur hiérarchique de la 1ère brigade des commandos. Enquêter sur l'objet militaire peut s'avérer être un terrain difficile. Nous avons été convoquée par la section de lutte antiterroriste de Kayseri qui voulait nous questionner sur notre travail. Lorsque nous avions rencontré ces appelés, ils nous avaient dit qu'ils étaient originaires du Sud-Est de la Turquie et nous leur avions répondu que nous espérions un jour nous y rendre. Nous avons surtout été interrogée sur ce point, car les appelés avaient rapporté à leur supérieur hiérarchique que nous voulions poursuivre notre travail dans les zones à majorité kurde. Cette situation a été très gênante pour notre entourage proche, notamment pour les membres de notre famille qui nous hébergeaient. De plus, nous utilisions alors le téléphone portable d'une cousine et c'est elle qui a dans un premier temps été recherchée par la section antiterroriste. Nous avons expliqué la situation aux policiers, mais ils voulaient tout de même que nous sortions en bas de notre immeuble afin de nous récupérer. Nous avons refusé de procéder ainsi et nous leur avons proposé de nous rendre dans leur bureau tout en exigeant d'être accompagnée d'un journaliste local en qui nous avions confiance. Nous avions pris le soin avant notre départ au poste de police de cacher nos bandes-son et nos carnets de notes. Mais à notre retour, un membre de notre famille les avait déposés au-dessus de notre valise en pensant certainement éviter la fouille de son domicile. A la suite de cet évènement, nous avons évité de faire des entretiens avec des appelés qui étaient en train de faire leur service militaire à Kayseri et que nous ne connaissions pas au préalable. Cela pouvait aussi nuire aux enquêtés car ils ont l'interdiction de parler à des personnes étrangères lorsqu'ils sont en permission.

2/ NOTRE POSTURE ET SES INCIDENCES SUR LES CADRES DE L'INTERACTION

Le fait d'être une femme a été un atout en situation d'entretien, mais beaucoup moins en situation d'observations ethnographiques sur des sites militaires. La mixité homme/femme n'est pas une évidence à Kayseri. Lorsque nous rentrions chez nous en fin de journée notre tante nous disait en plaisantant « voilà, notre homme ! ». Effectivement nos déplacements et

[153] Nous y reviendrons mais le marché aux commandos est un site où sont réunis sur un même lieu des commerçants qui vendent des produits militaires et autres et des services aux commandos.

nos entretiens réalisés essentiellement avec des hommes pouvaient être perçus comme déviants par rapport aux normes de genre. Toutefois, enquêter auprès d'un public essentiellement masculin lorsqu'on est une femme doctorante suscite chez certains enquêtés de la sympathie et/ou une attitude paternelle à notre égard et ont l'envie de nous aider et de nous « fournir du matériel » comme l'indiquera l'un des enquêtés après nous avoir longtemps parlé de l'amour du service militaire qu'on lui avait inculqué dans sa famille : « Ne t'inquiète pas, je vais te donner du matériel politique »[154]. Il est toujours très important aussi de bien rappeler le cadre de l'interaction notamment avec les personnes que nous connaissions le moins, insister sur notre travail était un moyen d'écarter toute ambiguïté sur la nature de notre démarche. Si nous avons travaillé sans l'autorisation de l'institution militaire, nous prenions réellement le temps d'expliquer notre recherche et nous faisions preuve d'une totale transparence quant à ses enjeux. Les femmes étant absentes de l'univers casernal, tout contact féminin devient un avantage pour le conscrit. Nous y reviendrons dans le chapitre 4 consacré à la production du soldat, mais avoir accès à des contacts avec le monde extérieur à la caserne représente pour les appelés un moyen de se distancier de l'identité qui leur est prescrite par l'institution[155]. Un enquêté qui était en train de faire son service à la brigade des commandos nous a dit à quel point cela lui faisait du bien de nous parler de son expérience[156]. Nous avons aussitôt ajouté qu'il nous était aussi d'une grande aide pour notre recherche.

Le fait d'être une femme a joué un rôle important dans notre relation d'entretien. D'un côté, cette position a permis d'instaurer une relation de confiance avec les enquêtés et en dissipant le doute que nous pussions travailler pour l'armée, car les femmes sont exclues du service militaire en Turquie et ne peuvent travailler à l'armée qu'en occupant des emplois administratifs. D'un autre côté, toutefois, cette position a pu susciter chez les interviewés une volonté de « garder la face » en situation d'entretien, ce qui a aussi pu renforcer des discours de légitimation et d'euphémisation des violences subies. Il se peut également que le fait que nous soyons une femme a pu conduire les enquêtés à éviter de nous parler de leur sexualité.
Notre situation à la fois endogène (originaire de Kayseri) et exogène (vivant en France) a pu également avoir des effets dans les interactions que nous avons eues avec les enquêtés. Le fait que certains pouvaient nous identifier ou identifier les membres de notre famille facilitait les prises de contact ainsi que les échanges. Nous pensons que la plupart de nos enquêtés auraient refusé de parler de leur expérience du service militaire si nous avions uniquement une posture

[154] Entretien n° 37.
[155] Voir aussi Erving Goffman, *Asiles* […], *op.cit.*, pp. 272-273.
[156] Entretien n° 45.

exogène. Mais notre double posture suscitait également certaines inquiétudes. Un enquêté dont nous étions assez proche nous dira une semaine après avoir réalisé l'entretien avec lui : « ton travail consiste à interroger les forces de sécurités internes du pays et je trouve cela très limite »[157]. Les enquêtés que nous ne connaissions pas au préalable nous ont parfois interrogées avant le début de l'entretien sur nos intentions et sur les motivations du choix ce sujet, en nous indiquant parfois comme l'a fait un enquêté que « si on regarde notre histoire, notre nation, notre justice, nous sommes sensibles à ce genre de ce sujet »[158]. Il était important de préciser qu'il s'agissait d'un travail scientifique dans le cadre universitaire. Nous indiquions également qu'ils pouvaient refuser de répondre à certaines questions, mais ils ne l'ont généralement pas fait.

Une des questions qui posait le plus de problème aux enquêtés était de nous confier leur orientation politique. Ils avaient fréquemment recours à des formules de type « je vote pour celui qui va gouverner le mieux la Turquie » ou « je ne suis ni de droite ni de gauche ». Souvent, nous reformulions la question en leur demandant pour quel parti ils avaient voté lors des dernières élections. Si nous prenions le soin de bien expliquer notre projet de recherche aux enquêtés, nous ne le faisions pas avec les autres personnes présentes. Nous avons réalisé un entretien très intéressant avec un ancien appelé qui avait fait son service dans les zones à majorité kurde dans son lieu de travail. Lorsque nous avons terminé l'entretien et quitté son bureau, les autres personnes qui étaient présentes dans son salon de coiffure lui ont fait des remarques et il a dû rétorquer « je ne suis pas en train de trahir ma patrie ». Ensuite, une jeune fille présente vint nous questionner en faisant la remarque suivante « je n'ai jamais vu cela. C'est une thèse très bizarre » avant de demander à voir notre carte d'identité. Bien entendu nous n'avons pas obtempéré, mais elle se sentait dans son droit d'enquêter et de contrôler notre identité.

Si cette situation reste assez exceptionnelle, notre posture exogène a également suscité chez certains enquêtés la volonté de transmettre à travers nous des messages aux Occidentaux : « nous on est mieux, regarde ce qu'ils font, ils cherchent notre faille, nous notre armée doit fonctionner ainsi, c'est historique »[159]. A la fin d'un entretien, lorsque nous avons demandé à l'enquêté s'il souhaitait ajouter quelque chose, il nous a dit que « Les chrétiens et les juifs ne peuvent se battre contre le Prophète Mohammed. Le monde ne peut être enseigné que par les musulmans. La justice doit être enseignée aux autres par nous et la Turquie. Notre

[157] Entretien n° 41.
[158] Entretien n° 42.
[159] Entretien n° 22.

force c'est notre culture et non notre armée. Ils vont l'apprendre de nous. C'est ton devoir d'écrire ça dans ta thèse »[160]. Nous venons d'exaucer le souhait de Deniz, mais seulement en vue de montrer que certains enquêtés pouvaient nous confier une mission d'intermédiaire.

III/ L'OBSERVATION ETHNOGRAPHIQUE

Parallèlement au recueil de ces récits de pratiques, nous avons également eu accès – mais toujours de façon officieuse et par le biais de nos contacts – à des sites militaires où nous avons réalisé des observations ethnographiques. Nous avons pu assister à des consultations d'appelés à l'hôpital militaire, visiter les logements d'officiers et leurs casinos, et nous avons également pénétré dans une gendarmerie, notamment dans le dortoir des appelés, et réalisé des entretiens sur place. Sur ces lieux, nous avons généralement décidé de ne pas prendre de notes et de ne pas multiplier nos visites.

Toutes nos autres observations ont été réalisées dans des lieux qui n'appartiennent pas aux Forces armées turques mais qui sont fréquentés par les appelés. Notre hébergement non loin du marché aux commandos (Komando Pazari) de Kayseri nous a permis de le fréquenter à deux reprises. Le marché aux commandos se situe au centre-ville et regroupe dans le même lieu des commerces qui vendent des produits et des services aux commandos effectuant leur service militaire dans la ville. Tous les week-ends, ce lieu qui se situe en plein centre-ville est bondé d'appelés qui sortent en permission. Sur ce marché, nous avons pu nous entretenir avec des appelés effectuant leurs classes à Kayseri en tant que commandos. Nous avons faire des observations dans un café, mais un des commerçants nous a gentiment demandé de partir. En effet, nous étions la seule femme présente et ne nous sentions pas très à l'aise. Nous avons en revanche été accueillie par un commerçant qui nous autorisait à rester avec lui dans sa boutique. Nous avons pu également recueillir certains livres qui sont vendus dans ce marché aux commandos, mais aussi obtenir des vidéos sur la cérémonie de serment des appelés commandos de Kayseri. La cérémonie de serment représente le jour où l'appelé devient légalement un soldat en prêtant publiquement serment.

Nous avons pu aisément observer les rites de départ au service militaire dans les gares routières et assister à des fêtes organisées par les familles avant le départ. Nous avons également assisté à des retours d'appelés à leur domicile à la fin de leur service militaire et à des obsèques d'un soldat décédé dans les zones majoritairement Kurdes. Nous avons choisi de filmer une partie des funérailles de ce soldat pour pouvoir retravailler par la suite sur cet

[160] Entretien n° 37.

événement. Ces soldats morts dans les régions du Sud-Est sont considérés comme des « martyrs ». Ils sont enterrés à Kayseri au « cimetière des martyrs » où nous avons également réalisé des observations.

IV/ LES SOURCES ECRITES

Comme l'indique Louis Pinto, s'appuyer sur « le travail de codification accompli »[161] par l'institution à travers l'analyse des textes et manuels officiels permet de comprendre le projet institutionnel en identifiant l'ensemble de ses règles et pratiques valorisées. Les étudier est intéressant non pas pour expliquer que l'institution fonctionne conformément à ses prescriptions normatives, mais surtout pour montrer des effets de décalages entre les règles et la pratique. Nous nous appuyons sur les législations encadrant le service militaire, mais aussi des documents internes aux forces armées turques concernant la formation corporelle et politique des appelés.

Les législations nous permettront de mieux saisir les règles légales encadrant l'institution du service militaire. Nous mobiliserons principalement la loi n°1111 Askerlik kanunu [Droit du service militaire] adoptée le 21/06/1927 pour saisir l'ensemble des règles qui encadrent le déroulement et le fonctionnement du service militaire[162]. La loi n° 211 Türk Silahlı Kuvvetleri İç Hizmet Kanunu [Loi des services intérieurs des forces armées turques] adoptée en le 04/01/1961 régit le fonctionnement plus général des forces armées turques[163]. Ensuite, nous utiliserons plus ponctuellement des législations plus spécifiques pour saisir la sélection et le classement des appelés à partir du règlement sur les conditions de santé des forces armées turques (Türk silahlı kuvvetleri sağlık yeteneği yönetmeliği) adopté le 08/10/1986[164] ou de la loi sur les officiers, les officiers de réserve et les fonctionnaires militaires de réserve (Yedek subaylar ve yedek askerî memurlar kanunu) adoptée le 16/06/1927[165]. Ce sont des textes anciens, mais de nombreuses modifications ont été apportées à ces législations depuis.

---

[161] Louis Pinto, *Expérience vécue et exigence scientifique d'objectivité*, Dunod, Paris, 1999, p. 13.

[162] Texte disponible ASAL « *Askeralma Daire Başkanlığı* **[**La direction du département du service militaire] »consulté le 24/08/2010, site : http://www.asal.msb.gov.tr/er_islemleri/askerlik_kanunu.htm

[163] Toutes les législations auxquels nous faisons référence sont disponibles sur le site : http://www.mevzuat.gov.tr

[164] Règlement sur les conditions de santé des forces armées turques, adopté le 08/10/1986 et inscrit au Journal Officiel le 24/11/1986. Consulté, le 01/08/2013. Législation disponible sur le site web Mezuat : http://www.mevzuat.gov.tr/MevzuatMetin/3.5.8611092.pdf

[165] Article 1 de la loi sur les officiers de réserve et les fonctionnaires militaires de réserve (Yedek subaylar ve yedek askerî memurlar kanunu). Cette loi est assez ancienne puisqu'elle a été accepté adoptée le 16/06/1927 sous le numéro 1076.

Dans le cadre de notre analyse consacrée à la formation dispensée aux appelés nous nous appuierons sur un dossier numérique comportant des documents confidentiels que nous a remis un sous-officier consacré à la « formation à l'amour de la patrie » (Yurt Sevgisi Eğitimi) de 2003 ainsi qu'à la formation à l'ordre aligné *(yanaşık düzen eğitimi*) daté aussi de 2003. Ce dossier numérique est composé de documents destinés aux formateurs ainsi que des supports (diaporama, fiche d'évaluation) qu'ils peuvent utiliser. Nous avons pu également nous procurer plusieurs DVD de la cérémonie de serment (*yemin töreni*) des appelés.

PLAN

L'architecture générale de la thèse se décompose en sept chapitres qui reflètent chronologiquement la carrière du conscrit au sein de l'institution. Le premier chapitre vise à étudier les représentations sociales sur le service militaire pour montrer qu'elles peuvent constituer une socialisation par anticipation. Nous examinerons les mécanismes de transmission des connaissances sur le service militaire en montrant que les échanges de récits entre les anciens et les futurs appelés jouent un rôle important. La socialisation primaire par la famille et l'école, notamment à travers l'enseignement des cours de sécurité nationale, participe de ce processus. Dans une seconde section, nous analyserons les représentations sociales dominantes sur le service militaire et plus particulièrement la contribution de ce dernier à la fabrique des hommes et au devoir patriotique et à la citoyenneté, ainsi qu'à la culture turque et à la guerre. Notre chapitre 2 est consacré à une analyse sociologique des rites de départ au service militaire. Dans une première section, nous étudierons la genèse de ce rite moderne dont la construction politique et sociale est fortement liée au conflit et à la guerre. Puis dans une seconde section, nous verrons que leur usage est plus fortement ancré dans les milieux populaires et ruraux. Le chapitre 3 s'attache à étudier les différents mécanismes du dispositif de sélection à travers l'exclusion des inaptes, le classement différentiel des diplômés de l'université et des autres et l'affectation des soldats du rang à des fonctions à la fin de leurs classes et la progression par le grade. Le chapitre 4 traite de la phase d'intégration des appelés, où l'institution devient totale et qui constitue un temps fort de la socialisation militaire, qui se caractérise par une intégration des conscrits dans un contexte d'enfermement. Nous montrerons dans une première section que l'appelé coupé de

son environnement habituel est soumis à une socialisation accélérée favorisée par la fermeture institutionnelle. Puis dans une seconde section, nous aborderons les modalités selon lesquelles l'institution produit un « homme nouveau ». Il s'agira alors d'étudier le double mouvement à l'œuvre de dépersonnalisation et de normalisation des corps des appelés. L'objet du chapitre 5 est d'analyser les contraintes institutionnelles qui poussent et incitent à la docilité. Dans une première section, nous étudierons les différents mécanismes formels et informels qui visent à obtenir le consentement des appelés. Dans une seconde section, nous verrons que, parallèlement à ces dispositifs, l'armée est également productrice d'une violence interne qui lui sert de relais. C'est la concaténation de ces dispositifs formels, informels et illégaux qui caractérise le commandement militaire et participe au processus d'institutionnalisation. Enfin, nous questionnerons à la fois les ressorts de l'obéissance et ceux de la désobéissance des appelés en tenant compte de leurs socialisations antérieures ainsi que de leurs propriétés sociales. Et pour finir, le chapitre 6 est consacré à l'étude des usages politiques de la conscription. Dans une première section, nous analyserons cette politisation par la formation sous l'angle de la socialisation politique en nous intéressant à la genèse de cette formation, mais aussi à son contenu et pour finir à la réception de cette formation par les appelés. Dans une seconde section, nous analyserons la guerre comme un moment que se donne l'armée, de légitimation de sa position et de son idéologie.

CHAPITRE 1 - LES REPRESENTATIONS SOCIALES DU SERVICE MILITAIRE : UNE SOCIALISATION PAR ANTICIPATION

L'objectif de ce chapitre est de saisir la place qu'occupe le service militaire dans la société turque. Nous nous intéressons à ce qui se passe hors de l'armée puisqu'il s'agit d'étudier une partie des représentations qui sont socialement construites sur le service militaire. Comme l'indiquent Jacques Lagroye, Bastien François et Frédéric Sawicki, une institution « se présente d'abord comme un ensemble de pratiques, de tâches particulières, de rites et de règles de conduite entre des personnes. Mais une institution est aussi l'ensemble des croyances, ou des représentations, qui concernent ces pratiques, qui définissent leur signification et qui tendent à justifier leur existence »[166]. C'est donc sur la deuxième partie de cette définition que se focalisera notre attention en isolant les connaissances sur la conscription des jeunes hommes qui ne l'ont pas encore vécue. À cet effet, nous mobiliserons surtout les entretiens effectués avec des enquêtés qui n'ont pas fait leur service militaire (hommes et femmes). Ainsi, nous pourrons saisir les représentations sur la conscription sans que l'expérience en elle-même puisse les affecter. L'extrême diversité des représentations cristallisées sur le service militaire nous conduira à présenter et analyser celles qui paraissent les plus récurrentes et les plus dominantes.

L'analyse de ces représentations est, à notre sens, un moyen d'envisager la socialisation, car elles sont autant d'« expériences pratiques par lesquelles l'individu entre en contact avec l'institution »[167] avant même d'y accéder, même s'il ne s'agit pas encore à ce stade d'un contact direct. Ces représentations sociales constituent une forme de socialisation par anticipation[168], terme que nous préférons utiliser plutôt que la notion de « socialisation anticipatrice »[169] qui a une connotation trop fonctionnaliste. Nous envisageons la socialisation

[166] Jacques Lagroye, Bastien François et Frédéric Sawicki, *Sociologie politique*, Presses de Science Po, Dalloz, 2006, p. 141.
[167] *Ibid.*, p. 151.
[168] *Ibid.*, p. 151.
[169] Cette notion a été introduite par Robert K. Merton sur la socialisation médicale à partir d'une enquête sur les soldats américains. Robert K. Merton précise qu'il s'agit « du point de vue de l'individu qui adopte les valeurs

par anticipation, non pas comme une identification avec le groupe de référence auquel veut appartenir l'individu, mais comme l'ensemble des connaissances, des croyances, des significations, des grilles de lecture sur la conscription dont dispose l'appelé avant d'arriver à l'armée. Notre hypothèse est que le service militaire ne socialise pas seulement les individus par l'expérience même de celui-ci, mais, aussi par des formes plus implicites à travers « les représentations de cet ordre objectivé »[170] que les futurs conscrits possèdent avant même de rentrer dans l'armée.

L'étude de ces représentations préalables nous permettra de montrer que l'institution du service militaire se construit aussi hors de l'armée et presque indépendamment de l'expérience de la caserne. C'est en ce sens que Peter Berger et Thomas Luckmann rappellent que « si l'intégration d'un ordre institutionnel ne peut être comprise qu'en termes de la 'connaissance' que ses membres ont de lui, il s'ensuit alors que l'analyse d'une telle 'connaissance' est essentielle pour une analyse de l'ordre institutionnel en question »[171]. Les auteurs insistent ainsi sur l'importance des connaissances pré-théoriques qu'ils définissent comme « la somme totale de ce que « tout le monde sait » sur le monde social, un assemblage de maximes, de morales, de sagesse proverbiale, de valeurs et de croyances, de mythes, etc. »[172]. Les représentations sociales sur le service militaire se composent de connaissances pré-théoriques incluant le mythe de la nation en armes, de croyances sur le fait que l'on devient un homme au service militaire ou de maximes du type « chaque Turc naît soldat » qui circulent et se transmettent entre différentes générations d'appelés. Mais tout comme le souligne Bernard Lahire, « tendances à agir, manières de faire, croyances, schèmes de perception et de représentation, disposition et compétences (ou capacités) ne sont pas réductibles à des « connaissances », à des « grilles d'interprétation » ou à des « visions du monde ». Ils sont autant comportementaux que mentaux »[173]. Si « l'ordre objectivé est aussi un ordre de représentations »[174], ces dernières peuvent aussi influencer les comportements.

Nous nous demanderons si ce stock de représentations sociales dominantes concernant la conscription permet de délimiter « ce qu'il est possible ou impossible à faire dans

---

d'un groupe auquel il désire appartenir, cette tendance l'aide à se hisser dans ce groupe ». Robert K. Merton, *Eléments de théorie et de méthode sociologique*, Armand Colin, Paris, 1997, p. 223.
Sur Robert K. Merton et la notion de socialisation anticipatrice, voir aussi Muriel Darmon, *La Socialisation*, *op.cit.*, p. 76.

[170] Jacques Lagroye, Bastien François et Frédéric Sawicki, *Sociologie politique*, *op.cit.*, p .151.

[171] Peter Berger, Thomas Luckmann, *La construction sociale de la réalité*, *op.cit.*, p. 133.

[172] *Ibid.*

[173] Bernard Lahire, *Monde pluriel. Penser l'unité des sciences sociales*, Seuil, Paris, 2012, p. 31.

[174] Jacques Lagroye, Bastien François et Frédéric Sawicki, *Sociologie politique*, *op.cit.*, p. 151.

l'institution »[175] et d'anticiper et de réduire « les risques de transgression de l'ordre institutionnel »[176]. L'hypothèse d'un lien de causalité entre ces représentations sur la conscription et par la suite leurs influences sur l'acceptation et l'obéissance à l'ordre militaire est difficilement démontrable. D'abord en raison du fait que ces représentations s'apparentent à des croyances subjectives sur les missions de l'institution[177]. Elles ne reflètent pas toujours la réalité objective du fonctionnement institutionnel même si cette « fonctionnalisation de l'institution tend à privilégier une représentation dominante de ses usages légitimes »[178]. Aussi, comme le souligne Jean-Philippe Lecomte sur les représentations du service militaire en France, le fait « que les enjeux du service militaire se construisent sur un ensemble de discours, de récits de représentations, ne change sans doute généralement pas grand-chose aux perceptions que l'appelé franchissant pour la première fois les portes d'une caserne en aura, pas plus que cela change quoi que ce soit au contenu du règlement de discipline auquel il sera désormais astreint. Il n'est pas plus certain que le fait de savoir éventuellement que son passage sous les drapeaux contribuera à sa socialisation et à son intégration allège de quelque façon le poids de la vie de caserne dans laquelle il pourra trouver chaque jour de quoi remettre sévèrement en question ces représentations »[179].

En dépit de ces limites, il nous paraît tout de même indispensable de tenir compte dans notre analyse de la réalité objective et subjective, comme l'ont précisé Peter Berger et Thomas Luckmann[180], puisqu'elles participent toutes deux à la construction de l'institution. D'ailleurs, les auteurs se posent également la question de savoir « comment [il se fait] que les significations subjectives deviennent des facticités objectives »[181]. S'il peut exister un décalage entre les représentations subjectives de l'institution et la réalité objective que nous étudierons dans les prochains chapitres, ces représentations sociales véhiculent des stéréotypes qui peuvent parfois conduire à faciliter le départ au service militaire surtout lorsqu'elles lui sont favorables.

Dans une première section nous examinerons les mécanismes de transmission des connaissances sur le service militaire en montrant que les échanges de récits entre les anciens

[175] *Ibid.,* p. 152.
[176] *Ibid.*
[177] Jacques Lagroye, Bastien François et Frédéric Sawicki parlent de « croyance en une fonctionnalité de l'institution, c'est-à-dire en l'existence d'une utilité sociale, d'une raison d'être et d'un rôle légitime de l'institution. La fonctionnalisation de l'institution peut être vue comme l'ensemble des processus qui tendent à privilégier un usage de l'institution et à conférer un sens collectif à cet usage ». Jacques Lagroye, Bastien François et Frédéric Sawicki, *Sociologie politique, op.cit.,* p.152.
[178] *Ibid.*
[179] Jean-Philippe Lecomte, « Représentations et réalités sociales […], *op.cit.,* p. 36.
[180] Peter Berger, Thomas Luckmann, *La construction sociale de la réalité, op. cit.,* p. 223.
[181] *Ibid.,* p. 67.

et les futurs appelés jouent un rôle important. De même que la socialisation primaire par la famille et l'école, notamment à travers l'enseignement des cours de sécurité nationale, participe de ce processus. Dans une seconde section, nous analyserons les représentations sociales dominantes sur le service militaire et plus particulièrement la contribution de ce dernier à la fabrique des hommes et au devoir patriotique et à la citoyenneté, ainsi qu'à la culture turque et de plus en plus à la guerre.

SECTION I/ LES MECANISMES DE LA CONSTRUCTION D'UNE REALITE SUBJECTIVE SUR LE SERVICE MILITAIRE

Se référant précisément à l'exemple de la conscription en France, Jacques Lagroye, Bastien François et Frédéric Sawicki affirment qu'en se transmettant, les représentations sur le service militaire donnent à l'appelé une idée de « ce qui l'attend » :

> « La 'rencontre' d'une institution n'est pas, d'une manière générale, la découverte d'un univers de pratiques dont on ne sait rien ; l'appelé que l'incorporation jette dans l'ordre routinier d'une caserne a déjà une idée de ce qui l'attend, par son père et par ses amis, par des articles de presse ou par des lectures de romans ; il a aussi une conception, fût-elle floue et problématique, du rôle de l'armée tel que des enseignants, des hommes politiques ou des experts l'ont défini, en reprenant eux-mêmes à leur compte ce qu'ils avaient appris. Ainsi, des représentations cristallisées de l'institution se transmettent-elles, circulent-elles de groupe à groupe et de génération à génération. Elles sont des éléments de l'objectivation, inséparables des expériences pratiques par lesquelles l'individu entre en contact avec l'institution »[182].

En Turquie, le conscrit qui se prépare à partir au service militaire dispose lui aussi d'une idée de ce qui l'attend à l'armée. Plusieurs instances (l'école, la famille et les pairs) interviennent dans le processus d'objectivation de l'institution qu'à la suite de Peter Berger et de Thomas Luckmann, nous entendons comme « le processus par lequel les produits externes de l'activité humaine atteignent à l'objectivité »[183].

[182] Jacques Lagroye, Bastien François et Frédéric Sawicki, *Sociologie politique*, *op.cit.*, p. 151.
[183] *Ibid*., p. 127.

A/UNE PRE-SOCIALISATION SCOLAIRE AU SERVICE MILITAIRE

L'école est la première instance où sont enseignées des connaissances de base sur le service militaire et l'armée, et elle apparaît à ce titre comme « la pierre d'angle de la défense nationale »[184]. Des savoirs sur l'objet militaire et sécuritaire sont transmis très précocement aux enfants turcs au sein du système éducatif. Nous n'avons pas travaillé sur la réception par les élèves de ces cours et nos enquêtés ne mentionnaient pas d'eux-mêmes l'existence de ces enseignements. Mais il nous a semblé intéressant d'y revenir puisque cela nous indique que la socialisation au service militaire et à l'armée est un long processus, souvent implicite, mais aussi explicite par la transmission d'informations très précises.

Jusqu'à très récemment[185], des connaissances sur le service militaire étaient diffusées à tous les élèves des deux sexes tant au niveau de l'enseignement primaire, qu'au niveau secondaire depuis 1926[186], notamment à travers le cours de sécurité nationale (Milli Güvenlik Dersi) dont l'appellation a pu varier selon les périodes (« service militaire », « préparation pour le service militaire », « connaissance de défense nationale et connaissance de sécurité nationale »[187]). Le règlement sur l'enseignement des connaissances de sécurité nationale (Millî güvenlik bilgisi öğretimi yönetmeliği) qui était en vigueur jusqu'en 2012 avait été adopté en 1979[188]. Son article 3 lui assignait trois objectifs. Le premier est « de consolider les connaissances de sécurité nationale qui sont naturellement présentes dans toute la jeunesse turque pour les besoins de la guerre totale et avec une force et avec une puissance toujours plus accrues pour glorifier et protéger la République de Turquie contre les différentes menaces et dans n'importe quelles conditions ». La référence à la notion de guerre totale, solidaire de l'idée que l'État ne combat pas seul, mais avec l'ensemble de la communauté populaire[189], sert de justification à la sensibilisation de l'ensemble de la population — ici les élèves — à la menace de la guerre. Le deuxième objectif est « d'éclairer les élèves sur les

[184] Eugen Weber, *La fin des terroirs* […], *op.cit,* p. 480.
[185] Une décision du conseil des ministres du 03.01.2012 a supprimé le cours de sécurité nationale à partir de l'année scolaire 2012-2013.
[186] Füsun Ustel montre comment pendant la période de la jeune République et la période de sa consolidation, le service militaire apparaissait dans les cours de connaissance de la citoyenneté comme l'un des trois devoirs qu'il incombait au citoyen de cette période : « payer ses impôts, faire son service militaire et obéir aux lois ». D'ailleurs, le service militaire est présenté dans les manuels comme « une dette de sang » ou un impôt du sang (*kan borçu*). A cette période, seuls les hommes suivaient les cours d'éducation physique et militaire. Füsun Üstel, *Makbul Vatandaş'ın Peşinde: II. Meşrutiyet'ten Bugüne Vatandaşlık Eğitimi, op.cit.,* p. 182.
[187] Ayşe Gül Altınay, *The Myth Of The Military-Nation, op. cit.,* p. 124.
[188] Voir le règlement sur l'enseignement des connaissances de sécurité nationale (Millî güvenlik bilgisi öğretimi yönetmeliği) adopté par le conseil des ministres le 28/12/1979 et inscrit au Journal officiel le 02/02/1980. Règlement disponible sur le site Mevzuat, consulté le 23/06/2013 : http://mevzuat.meb.gov.tr/html/16888_0.html
[189] Erich Ludendorf, *La guerre totale,* Flammarion, Paris, 1936, p. 59.

devoirs qui leur incombent concernant les problèmes généraux de défense, et sur tous les sujets qu'ils doivent connaître tels que la guerre moderne, psychologique, politique, économique et de défense civile ». Le fait de décliner la guerre sous ses différentes formes — notamment la guerre psychologique et politique qui sont moins compréhensibles pour des enfants et adolescents, car elles s'opposent à la conception traditionnelle de la guerre — peut conduire les enfants à intérioriser les interprétations officielles de certains conflits. Le dernier objectif est celui qui nous intéresse le plus puisqu'il s'agit « de faire connaître les forces armées et de lier les jeunes à l'armée avec l'envie et avec l'amour qui vient de l'intérieur, et de les préparer intellectuellement aux connaissances de base des principes de défense des forces armées, de les amener à un niveau de sorte que la jeunesse turque puisse à tout moment occuper des fonctions militaires et civiles dans les organes actifs de défense, de créer un esprit d'unité et de concorde et de former une jeunesse patriote ». Ce cours ne vise pas directement la préparation au service militaire, mais à transmettre des connaissances sur le fonctionnement de l'armée et sur la culture militaire. D'ailleurs, en fonction du niveau des élèves, certaines techniques sont recommandées, par exemple mettre en place dans l'enseignement primaire des jeux qui valorisent le service militaire, faire pratiquer des marches militaires ainsi que faire connaître les différentes unités militaires[190]. De même, les collégiens assistent collectivement à des cérémonies militaires ou visitent des navires de guerre[191]. Les lycéens de deuxième année suivent quant à eux un cours d'une heure par semaine où les connaissances de sécurité nationale sont abordées par un officier. Ayşe Gül Altınay constate dans son étude des manuels de sécurité nationale de lycée la politisation des sujets traités depuis 1998. Selon elle, ce cours s'apparente à un cours de sciences politiques et de relations internationales qui met l'accent « sur les principaux principes d'Atatürk, sur la position géostratégique de la Turquie et la définition contemporaine de la politique turque : relations avec la Grèce, l'Arménie, l'Irak, Russie, la Syrie, la question chypriote, les minorités en Turquie »[192]. La grande majorité des enquêtés de notre corpus ont étudié jusqu'à la fin de l'enseignement secondaire. Ils ont pratiquement tous suivi ces cours et ont donc acquis des connaissances à la fois sur le service militaire et l'armée, mais aussi depuis 1998 des grilles de lecture plus politisées en ce qui concerne la géopolitique. Parallèlement à cette diffusion scolaire, les connaissances sur le service militaire sont également transmises dans les familles ainsi qu'entre différentes générations d'appelés.

[190] Article 5 du règlement sur l'enseignement des connaissances de sécurité nationale.
[191] *Ibid.*
[192] Ayşe Gül Altınay, *The Myth Of The Military-Nation, op. cit.,* p. 136.

B/LA TRANSMISSION DES EXPERIENCES DU SERVICE MILITAIRE

La transmission de récits sur le service militaire dans la cellule familiale, mais aussi entre les différentes classes d'appelés participe à la constitution d'un stock de connaissances disponibles pour celui qui n'est pas encore parti faire son service. La transmission de ces récits par le langage contribue, comme l'affirment Peter Berger et Thomas Luckmann, à « objectiver de nouvelles expériences, permettant leur incorporation dans le stock de connaissance déjà existant, et ceux-ci constituent les moyens les plus importants grâce auxquels les sédimentations objectivées et objectifiées sont transmises dans la tradition de la collectivité en question »[193]. Le langage a été identifié par ces auteurs comme « le contenu et l'instrument le plus important de la socialisation »[194]. Nous montrerons que s'il est important dans la transmission des récits sur le service militaire, le langage n'en est pas l'unique instrument puisque les images du service viennent souvent compléter les récits.

Certains enquêtés nous ont expliqué que leur père ne leur parlait pas de son service militaire, mais qu'ils avaient pu regarder des photos où ils le voyaient poser en uniforme. Même si ces images ne véhiculent pas de connaissances très précises sur le service militaire et l'armée, elles peuvent suggérer une continuité dans cette pratique d'aller servir puisque pratiquement tous les ascendants masculins de la famille ont accompli cette obligation et ces images en sont la preuve. À ce titre, elles peuvent jouer un rôle incitatif. Maurice Halbwachs écrivait à ce propos « qu'il n'y a pas d'idées sans images »[195]. Les cahiers de souvenirs (*hatıra defteri*) confectionnés par les appelés pendant leur service militaire sont également conservés dans les familles. Les conscrits les ont personnalisés à l'aide de photos, de dessins, de coupures de presse, en y annotant des poésies et en demandant aux autres de leur écrire des messages. Ces cahiers deviennent des supports qui aident les anciens conscrits à reconstruire leur souvenir et qui leur permettent de parler de leur expérience casernale. Ces images et cahiers de souvenir marquent les mémoires familiales de l'expérience passée sous les drapeaux.

Les récits sur le service militaire se transmettent au sein d'une même famille entre différentes générations d'appelés (grand-père, père et fils). Mais, ils ne fournissent pas de

[193] Peter Berger, Thomas Luckmann, *La construction sociale de la réalité*, *op. cit*, p. 137.
[194] Muriel Darmon, *La socialisation*, *op. cit*, p. 110.
Voir aussi Peter Berger, Thomas Luckmann, *La construction sociale de la réalité*, *op. cit*, pp. 231-232.
[195] Maurice Halbwachs, *Les cadres sociaux de la mémoire*, 1925, p. 228. Texte disponible : http://classiques.uqac.ca/classiques/Halbwachs_maurice/cadres_soc_memoire/cadres_soc_memoire.html

connaissances suffisamment précises qui pourraient être directement mobilisables à la caserne puisque les expériences sont très différentes en fonction des époques et des lieux. La réalisation d'entretiens inter-générationnels au sein d'une même famille (grand-père, père et fils) nous a permis de constater que ces derniers font souvent référence au service de leur père et à celui de leur grand-père pour indiquer qu'il y a eu une amélioration des conditions dans lesquelles ils vont ou ont effectué le leur. Est ainsi fréquemment soulignée la réduction de la durée du service. Cuma est resté quatre ans sous les drapeaux au début des années 1940[196]. Les conditions étaient très dures à cette époque (déplacement à pied de son village jusqu'à Kayseri, repos nocturne à même le sol, *etc.*). Nous avons pu interroger deux des fils de cet enquêté, à qui il a fait le récit de sa conscription. La transmission familiale permet aux enfants de relativiser la difficulté de l'expérience de la caserne en comparant notamment la durée du service qui a sensiblement diminué et en mesurant l'amélioration des conditions de vie à l'armée. Son fils insiste sur l'idée qu'il n'a fait que dix-huit mois de service militaire en 1992[197] à la différence de son père et précise que son père n'était revenu en permission que seulement après avoir passé vingt-quatre mois à l'armée. Le fait que l'institution militaire et le service militaire ainsi que le contexte politico-historique ont beaucoup changé entre 1940 et 1992 font que ces connaissances sont difficilement transposables dans la situation actuelle. Elles peuvent cependant faciliter le départ au service militaire du conscrit puisque tous les membres masculins de sa famille masculins l'ont effectué et de plus dans des conditions moins favorables. Au sein des familles, des connaissances plus pratiques et utiles peuvent se transmettre entre les frères aînés et les cadets, mais celles-ci sont similaires à la transmission des récits dans les groupes de pairs entre différentes classes d'appelés.

De nombreux enquêtés nous ont expliqué que c'était surtout avec leur amis qu'ils avaient parlé du service militaire avant leur départ. Avant de commencer à réaliser les entretiens, plusieurs enquêtés nous ont dit que « les histoires sur le service militaire ne se terminent jamais » et qu'ils pourraient passer plusieurs heures à raconter leur expérience sans pouvoir tout nous relater[198]. Cette remarque vise à mettre en avant l'idée que chaque personne qui a effectué son service militaire a toujours des anecdotes, des histoires à exposer aux autres. En outre, certains enquêtés comme Osman considèrent même le fait de raconter son service comme une tradition dans la société turque :

[196] Entretien n° 25.
[197] Entretien n° 29.
[198] Entretien n° 32, entretien n° 55, entretien n° 12. Nous mobiliserons aussi dans cette sous-partie des entretiens avec des enquêtés qui sont déjà partis faire leur service militaire afin de pouvoir étudier les processus de transmission.

> « Sans parler de mon père, c'est une tradition pour l'homme turc. Si tu mets six hommes ensemble, c'est ainsi. Comme je vous raconte cela maintenant, lorsqu'on est entre garçons, il est impossible de faire taire une personne. 'On a fait comme ça avec le commandant', etc.[199] ».

Les récits du service militaire peuvent être l'un des sujets privilégiés dans la communauté des hommes et ils peuvent aussi avoir un effet incitatif puisque, comme nous le dira Mustafa, le fait que ses amis sont partis le faire, le renforce dans sa conviction que lui-même en est capable : « Mes amis me racontaient leur expérience du service. S'ils pouvaient le faire, je pouvais le faire aussi »[200]. Ensuite, soulignons le caractère hétéroclite du contenu de ces connaissances. Il se décompose en trois registres de connaissances (connaissances pratiques, connaissances conseils et connaissances fausses comme les légendes), même si elles ne sont pas exhaustives. Les connaissances pratiques sont toutes les informations précises qu'une personne recueille sur son lieu d'affectation et sur sa branche. Il s'agit d'informations sur le fonctionnement pratique de l'armée qui se transmettent entre les anciens et les futurs conscrits. Ces connaissances pratiques fournissent au jeune homme une idée de la manière dont il doit se conduire dans le cadre de son service et ce sont ces connaissances qui peuvent par la suite influencer son expérience de la caserne. Au moment où les appelés apprennent leur lieu d'affectation, ils essayent d'obtenir des informations sur le fonctionnement de leur centre de formation auprès des anciens conscrits qu'ils connaissent. Mais, de plus en plus, les forums de discussion *via* internet[201] permettent d'obtenir ce type d'information assez rapidement.

Ce que nous appelons connaissances/conseils sont des informations plus générales sur l'armée et sur le service militaire qui peuvent s'adapter d'une caserne à une autre. Ces conseils donnés par les anciens sont très présents dans les entretiens. Il s'agit souvent de conseils pour être sélectionné en tant que soldat du rang à des fonctions intéressantes ou jugés « tranquilles » : « quand il te demande ce que tu sais faire tu dis de la peinture ou la cuisine comme ça tu es tranquille[202] » ; « 'ne saute pas sur les responsabilités, mais ne fuis pas des

[199] Entretien n° 16.
[200] Entretien n° 7.
[201] Les forums consacrés au service militaire sont de plus en plus nombreux. A titre d'exemple voir site web : http://www.askere.com
http://www.cyber-warrior.org
http://www.askerliksorgulama.com
[202] Entretien n° 95.

responsabilités' un ami m'avait donné ce conseil[203] » ; « ne te mets pas en avant ni en arrière, fais comme tout le monde. N'ouvre pas ta bouche, fais ce qu'on te dit[204] ».

Parallèlement à ces conseils plutôt bienveillants, des fausses informations circulent aussi. Par exemple, de nombreux enquêtés sont persuadées qu'on leur a donné du bromure, un anaphrodisiaque, à l'armée et cette légende est transmise aux nouvelles générations. Un étudiant à l'université nous expliquera qu'un ami l'avait mis en garde sur cela et qu'il devait faire attention à ne pas manger les jours où les repas seraient trop copieux, car selon les informations qu'on lui avait données cela serait un signe de la présence du bromure dans l'alimentation[205]. D'ailleurs, cette rumeur circulait aussi dans l'armée française pendant la seconde guerre mondiale puis pendant la guerre d'Algérie[206] ; elle aurait été importée des États-Unis — où elle aurait émergé au cours de la guerre de Sécession — comme l'indique Emmanuel Taïeb [207]. Aussi, les anciens appelés qui racontent leur service militaire à des futurs conscrits peuvent exagérer certains aspects et leur récit est empreint de subjectivité. Tous les enquêtés qui n'ont pas encore fait leur service militaire ne sont pas dupes et certains remettent en cause la véracité de ces récits :

> « Au service on te donne une bonne formation, mais il y a de mauvaises conditions comme pour les commandos qui vont dans les montagnes [je demande à l'enquêté comment il sait cela]. Mes amis me l'ont raconté. [Qu'est-ce qu'ils t'ont dit d'autre]. Qu'ils n'ont pas aimé la nourriture ? Tout le monde dit avoir été tranquille pendant son service militaire, du style 'moi j'étais le courrier du commandant", mais ce n'est pas vrai. Qui fait le ménage, les gardes ? Personne ? Hein ? Je pense que c'est faux, car qui fait les gardes ? L'appel ? […] Je ne sais pas si c'est exactement comme ça. Je ne m'attends pas à trouver là-bas un environnement confortable. Je ne cherche pas à ce que mon lit soit douillet et les commandants gentils. Je vais trouver le système de période [hiérarchie officieuse entre

[203] Entretien n° 22.
[204] Entretien n° 6.
[205] Entretien n° 78.
[206] Bernard H. Lefèvre, « La légende du bromure durant la Drôle de guerre », *Seconde guerre mondiale*, Texte disponible : http://www.arkheia-revue.org/La-legende-du-bromure-durant la,296.html?artsuite=1#gros_titre
[207] Taïeb Emmanuel. « Des rumeurs de guerre », *Quaderni,* n° 49, Hiver 2002-2003, p. 14.

> les soldats du rang qui dépend de leur date d'arrivée à l'armée]. Ça, c'est sûr »[208].

Il est possible de constater qu'au-delà des interrogations de Cemal sur les propos tenus par ses amis, il s'est constitué une idée précise sur certaines réalités du service militaire. Et il semble s'être préparé à vivre certaines difficultés (système de période, environnement non confortable…). D'ailleurs, certaines des informations peuvent aussi susciter de la peur chez l'enquêté qui n'est pas encore parti :

> « J'ai en ai entendu parler par les *abi* [formule de politesse pour marquer la hiérarchie des âges], par les amis. Ceux qui sont partis et revenus me disent ce que je vais faire lorsque je partirai […] ils m'ont fait peur. Ils te disent qu'ils te font lever tôt, qu'ils te comptent, ils disent des choses comme ça. Je me demande ce que je vais faire en partant. Dans quel état vais-je revenir ? [209] ».

Il possède donc une certaine vision même partielle de la réalité objective du service. Toutes ces connaissances qu'elles soient précises, pratiques, générales, réelles ou même fausses permettent aux appelés de partir en ayant une idée plus ou moins fiable de la conscription acquise parallèlement aux connaissances théoriques apprises à l'école. La transmission de ces connaissances a des conséquences à la fois psychologiques et comportementales sur les appelés et c'est en ce sens que le terme de socialisation par anticipation est approprié puisque les appelés ont une idée « de ce qu'il est possible ou impossible à faire dans l'institution »[210], d'anticiper et de réduire « les risques de transgression de l'ordre institutionnel »[211]. L'analyse des représentations les plus courantes du service militaire nous permettra de saisir les significations sociales du service militaire.

[208] Entretien n° 41.
[209] Entretien n° 5.
[210] Jacques Lagroye, Bastien François et Frédéric Sawicki, *Sociologie politique*, *op. cit.*, p. 152.
[211] *Ibid.*

SECTION II/LES REPRESENTATIONS SOCIALES DOMINANTES SUR LE SERVICE MILITAIRE

Cette deuxième partie est consacrée à l'analyse des représentations sur le service militaire de nos enquêtés, recueillies entre 2005 et 2007. En effet, nous ne les concevons pas comme étant figées, mais au contraire comme étant dynamiques en ce qu'elles peuvent évoluer et se transformer dans le temps. Cette analyse nous permettra de montrer comment nos enquêtés définissaient leurs contours, leur identité collective et pensaient leurs rapports au service militaire à ce stade de leur carrière d'appelés. Nous voudrions ainsi saisir la dimension identitaire de ces représentations qui a été mise en avant dans les travaux de sociologie classique d'Emile Durkheim et de psychologie sociale par Serge Moscovici[212]. Nous verrons que le noyau dur de ces représentations sociales montre que le service militaire est associé à l'identité masculine (devenir un homme), mais aussi à l'identité politique (devenir un citoyen et un patriote).

A/DEVENIR UN HOMME

Jean-Philippe Lecompte affirme qu'une « autre façon d'envisager les fonctions de socialisation du service est de le considérer […] comme le marqueur symbolique des places et des appartenances sociales »[213]. De nombreux travaux relatifs au service militaire en France ont également soutenu l'idée que le service militaire était un rite de passage[214]. Ce serait spécialement le cas dans la société industrielle et intégrée où il incarnait « une temporalité linéaire »[215]. Dans une société intégrée et où « l'ordre des âges et des sexes basé sur un

[212] Voir Denise Jodelet, *Les représentations sociales*, PUF, Paris, 1994, p. 20. Extrait disponible site web : http://classiques.uqac.ca/collection_methodologie/jodelet_denise/representations_pratiques_individu/Metho_jodelet_representations_soc.pdf

[213] Jean-Philippe Lecomte, « Représentations et réalités sociales du service militaire dans la société française (1868-2001) », *op. cit.*, p. 674.

[214] Odile Roynette, *Bons pour le service, l'expérience de la caserne en France à la fin du XIXe siècle en France, Berlin, Paris*, 2000, pp. 315-399. Viviane Isambert-Jamati, « Remarques sur le service militaire », revue française de sociologie, 1961, n° 2, pp. 100-105. Jean-Louis Loubet del Bayle, « L'institution militaire et sa fonction d'intégration à la société globale », Défense nationale, n°384, janvier 1979, pp .17-18.

[215] Bessin Marc, « Le recours au rite : l'exemple du service militaire », *op.cit.*, p. 36.

principe hiérarchique et tutélaire participait de cette intégration »[216]. Le terme de rite de passage (*geçiş ritüeli*) n'a jamais été utilisé par nos enquêtés. En revanche, l'idée que l'on « devient un homme » en accomplissant son service militaire revient très souvent dans les entretiens. Le service militaire est donc directement associé à la « fabrique des hommes », à l'accès à une masculinité adulte. C'est pourquoi la mobilisation du concept de rite de passage nous paraît tout de même pertinente, car il existe une réelle croyance dans le fait que l'adolescent qui part faire son service militaire change de statut social et qu'il devient à la fin de son service militaire un homme accompli. Mais, comme le souligne Jean-Philippe Lecompte, « une ambiguïté demeure cependant quant au sens à donner ici au terme d' 'homme', ambiguïté que les analyses du service comme rite de passage ou rite d'initiation n'explicitent jamais, l'envisageant au choix ou ensemble en termes d'âge (ou de temporalité) ou en termes de sexe »[217].

Cette ambiguïté est également présente dans la littérature sociologique ou anthropologique consacrée au service militaire en Turquie. Ayşe Gül Altınay considère que ce dernier n'est pas seulement perçu comme un service à l'égard de l'État, mais aussi comme un rite de passage à l'état d'homme, terme qu'elle conçoit surtout en ce qui concerne les rapports de sexe et de l'apprentissage de la masculinité[218]. Emma Sinclair-Webb analyse à la fois le service militaire en termes d'âge et de sexe puisqu'elle souligne que le service militaire est un rite d'initiation qui établit « l'acceptation d'un jeune homme comme un homme d'âge mûr »[219] tout en montrant qu'il contribue à « la réalisation de la masculinité exemplaire » impliquant « la subordination des hommes par d'autres hommes, en dehors de la subordination des femmes »[220]. C'est dans cette double perspective que nous souhaitons analyser les représentations sur le service militaire, car celui-ci est associé à un changement de statut marquant l'accès à l'état d'homme, à la fois dans une perspective temporelle, et en termes de socialisation genrée comme un rite d'institution.

[216] *Ibid.*
[217] Jean-Philippe Lecomte, « Représentations et réalités sociales du service militaire dans la société française (1868-2001) », *op. cit.*, p. 677.
[218] Ayşe Gül Altınay, The Myth of The Military-Nation, *op cit.*, p. 82.
[219] Emma Sinclair-Webb, « 'Our Bülent is now a commando'. Military service and manhood in Turkey, *Imagined masculinities, male identity and culture in the modern Middle East*, in Mai Ghoussoub and Emma Sinclair-Webb (dir), Saqi, Londres, 2006, p. 66.
[220] Emma Sinclair-Webb, «preface », *Imagined masculinities, male identity and culture in the modern Middle East, Ibid.*, p. 12.

I/LE SERVICE MILITAIRE : UN RITE DE PASSAGE ?

L'ordre des âges est quelque chose de très important à Kayseri. Les jeunes garçons doivent s'adresser à un garçon plus âgé qu'eux en utilisant la formule de politesse *abi* ; s'il est beaucoup plus âgé, c'est le terme *amca* qui doit être employé. Les filles ont recours à des formules similaires pour parler à des femmes plus âgées qu'elles (*abla* ou *yenge*). À la base dans la société turque, la hiérarchie des âges est respectée, et la conscription marque encore plus cette différenciation générationnelle en « structurant la société en classes d'âge »[221].

On retrouve dans le cas de la conscription, les trois stades du rite de passage dégagés par Van Gennep : séparation, marge, agrégation[222]. D'abord, "les rites préliminaires" c'est-à-dire « les rites de séparation avec le monde antérieur »[223]. Pour ce qui nous intéresse, il s'agit des rites de départ au service militaire que nous analyserons dans le prochain chapitre. Ensuite viennent "les rites liminaires" « qui sont exécutés pendant le stade de marge » et qui placent les personnes en marge de leur existence, dans le cas qui nous intéresse, il s'agit de période où l'appelé accomplit son service militaire. Enfin, « les rites post-liminaires » représentent « les rites d'agrégation » où l'initié retourne à sa vie ordinaire avec un nouveau statut. On retrouve bien une concaténation de ces trois stades dans le cas du service militaire. Le départ au service militaire engendre bien une séparation entre le conscrit et son environnement social, familial et parfois professionnel. Cette séparation est encore plus forte pour les futurs conscrits qui n'ont pas fait d'études supérieures et qui se sépareront pour la première fois de leur environnement familial et s'émanciperont de l'autorité du père. Ensuite, pendant le service militaire, la personne perd son ancien statut (dépossession de rôles sociaux et familiaux dans la majorité des cas comme nous le montrerons), mais en acquiert un nouveau, celui d'appelé. C'est seulement à son retour du service militaire qu'il sera considéré comme un homme nouveau aux yeux du reste de son groupe. En dépit du fait que ces trois étapes sont repérables dans le cas de la conscription, c'est bien le changement de statut qu'il est nécessaire de mieux identifier et non « le caractère formel du modèle »[224]. Comment s'opère alors cette intégration sociale par ce rite de passage en Turquie ?

---

[221] Bessin Marc, « Le recours au rite : l'exemple du service militaire », *op. cit*., pp. 39-40.
[222] Arnold Van Gennep, *Les rites de passage*, A. et J. Picard, Paris, 1981[1909], p. 27.
[223] *Ibid*.
[224] Marc Bessin attire l'attention sur le fait que « c'est bien sûr, au-delà du caractère formel du modèle, la fonction d'intégration sociale et d'apprentissage qui importe dans le rite de passage. Le mode d'intégration qu'il suppose, lié au type de société compartimentée et hiérarchisée pour lequel il fonctionne, correspond à un parcours de vie segmenté, scandé et spécialisé ». Marc Bessin, « Les transformations des rites de la jeunesse », *op.cit*., p. 14.

Comme pour le cas de la France, en Turquie, le service militaire a pu jouer un rôle de « synchronisation des calendriers biographiques, en barrant l'accès aux différents registres de la vie adulte pour ceux qui ne l'avaient pas encore effectué »[225]. Les propos d'un commandant de la gendarmerie illustrent bien cette idée :

> « La nation turque est une nation militaire. Avant de faire son service, on n'est pas un homme, on ne te donne pas de fille. Quand tu deviens un homme on te donne une fille et un travail »[226].

La même idée ressort des entretiens où les enquêtés répètent souvent l'adage populaire qu'« on ne donne ni de fille ni un travail à celui qui n'a pas fait son service ». C'est surtout dans les milieux populaires que le service militaire est la condition *sine qua non* pour se marier. D'ailleurs, les fiançailles ou les mariages sont souvent célébrés une fois l'appelé rentré chez lui et de nombreux enquêtés de notre corpus issus de milieux populaires se sont mariés à leur retour du service militaire. Les statistiques sur le mariage dans le département de Kayseri sont très révélatrices puisque pour l'année 2007, les hommes sont moins nombreux à se marier que les femmes lorsqu'ils sont âgés entre 16 et 19 ans puisqu'on en compte seulement 309 contre 4086 femmes[227]. L'âge légal du départ au service étant de 19 ans, on saisit bien l'impact de la conscription dans la synchronisation des calendriers biographiques. Les futurs appelés qui n'ont pas fait d'études supérieures ne peuvent généralement pas retarder leur départ au service militaire et ils partent servir à l'âge de vingt ans. Les statistiques sur le mariage à Kayseri indiquent que pour la tranche d'âge qui se situe entre 20 et 24 ans, 4499 hommes se mariés contre 4463 femmes en 2007. A partir de la catégorie des 25-29 ans, ce sont les hommes plus nombreux à se marier, 4880 hommes contre 2053 femmes[228]. C'est en ce sens qu'on peut dire que le service militaire synchronise les différents temps sociaux et institutionnalise les parcours de vie[229] notamment sur le plan matrimonial A Kayseri, les couples ne peuvent vivre ensemble qu'une fois le mariage célébré et c'est à ce moment-là que les conjoints acquièrent leur autonomie par rapport à leur famille respective. L'accomplissement du service militaire donne accès au mariage qui donne accès à son tour à la possibilité de vivre en couple

[225] Marc Bessin, « Laisser passer le temps. Rites et rythmes de l'ennui», *op.cit.*, p. 84.
[226] Entretien n° 31.
[227] *Bölgesel Göstergeler, TR72 Kayseri, Sivas, Yozgat.*
Site web : http://www.tuik.gov.tr/Kitap.do?metod=KitapDetay&KT_ID=0&KITAP_ID=186
[228] Ce constat est également valable sur toute la Turquie. Pour l'année 2007, et pour la catégorie des 16 et 19 ans : on compte 18315 hommes et 164 087 femmes qui se sont mariés. Pour la catégorie des 20-24 ans, 198 418 hommes contre 250 828 femmes. Pour la catégorie 25-29 : 269 688 hommes contre 143251 femmes. Pour la catégorie 30-34 ans, 87 497 hommes et 43 311 femmes.
[229] Marc Bessin, « Le recours au rite », *op. cit.*, p. 39.

dans un logement. Au niveau professionnel, c'est aussi après avoir accompli leur service militaire que certains enquêtés, surtout ceux qui sont peu qualifiés, se stabilisent professionnellement.

Ce n'est pas tant l'effectivité du changement de statut qui est importante que la croyance que l'individu va devenir plus mature une fois cette obligation remplie. De nombreux enquêtés qui n'étaient pas partis faire leur service militaire au moment où nous nous sommes entretenus avec eux estimaient que l'on est plus mature et plus responsable après le service. C'est ce qu'explique Abidin qui a arrêté ses études après le lycée et qui est issu d'un milieu populaire :

> « Notre nation ne considère pas comme un homme quelqu'un qui n'a pas fait son service. On connaît beaucoup de personnes qui ont changé, car là-bas tu comprends qu'en dehors de ta famille tout est faux. Tu apprends la responsabilité. C'est pour cela, d'abord c'est un devoir patriotique et ensuite pour changer. On revient la tête sur les épaules »[230].

Il existe donc une croyance que la personne qui va faire son service militaire va mûrir pendant son service militaire et devenir plus adulte. Cette croyance n'est pas seulement partagée par les couches populaires puisque même des enquêtés ayant terminé leurs études universitaires partagent cette opinion comme nous l'explique Çoşkun en usant de la métaphore de la cuisson d'une pâte :

> « Oui, il y a une tradition de ne pas donner de fille à celui qui n'a pas fait son service. C'est comme une pâte qui va cuire et [le jeune va] revenir de là-bas, plus patient plus responsable »[231].

Çoşkun nous explique cela sans aucune hésitation. Âgé de vingt-sept ans, marié et doté d'un emploi stable dans un cabinet de comptable depuis la fin de ses études dans le supérieur, il nous explique que, pour lui, le départ au service militaire n'entraîne aucun changement de statut ou de changement de classe–d'âge mais que le service militaire n'en a pas moins un effet responsabilisant. Dans les représentations sociales, il apparaît que le garçon de retour du service militaire est davantage pris au sérieux et considéré comme plus responsable par les membres de la société. Le service marque ainsi une rupture avec l'enfance ou l'adolescence.

[230] Entretien n° 5.
[231] Entretien n° 42.

Çetin assimile celui qui n'a pas accompli ses obligations militaires à une personne naïve :

> « Chaque Turc est enthousiaste avant de partir. On te demande tout de suite si tu as fait ton service. Celui qui n'a pas accompli son service est perçu comme une personne naïve. On ne lui donne pas de fille. C'est dans notre société. J'avais une amoureuse au moment de mon service et parce que je n'étais pas encore allé au service, on ne me l'a pas donnée »[232].

La naïveté est une caractéristique de l'enfance qui s'oppose à la maturité de l'adulte. Par conséquent, celui qui ne fait pas son service militaire semble rester un éternel enfant aux yeux des autres. À ce titre, le service correspond bien à un rite de passage tant au niveau du déroulement des séquences qu'à celui de la signification sociale qui lui est accordée.

Si dans les représentations sociales, l'accomplissement du service militaire marque une transformation dans le cycle de vie d'un individu, la réalité est plus complexe. Ces croyances ne sont pas toujours fondées. Le service militaire n'est pas un rite de passage pour tous les appelés parce que l'âge de départ varie en fonction du niveau d'études. Effectivement, le départ au service militaire n'intervient pas au même moment dans le cycle de vie de tous les appelés. Pour ceux qui ne sont pas diplômés de l'enseignement supérieur et qui partent l'année où ils ont atteint leurs dix-neuf ans, ils peuvent être considérés encore comme des adolescents. D'ailleurs, pour certains d'entre eux, ils ne sont pas encore mariés ni stabilisés eux sur le plan professionnel. À Kayseri, où la population est conservatrice, l'union d'un couple se consacre essentiellement par le mariage. Pour ne pas prendre de risque (décès de la personne pendant son service militaire, renoncement à la relation amoureuse), les familles ne consentent au mariage que lorsque le jeune homme a accompli son service. Ainsi, la levée de « l'hypothèque du service militaire »[233] est la condition de changements biographiques comme occuper un nouvel emploi, quitter le foyer parental et se marier. Mais le départ est plus tardif pour les diplômés de l'enseignement supérieur et le service militaire ne marque pas un changement de statut social dans leur cycle de vie. En effet, les docteurs, les enseignants, etc. ont déjà acquis leur maturité sociale et professionnelle par ailleurs. Ils ont pour la majorité d'entre eux déjà quitté leur famille dans le cadre de leurs études, sont déjà souvent mariés et ont parfois des enfants à charge. Leur retour n'entraîne pas de changement de statut. Cela

[232] Entretien n° 44.
[233] Jean-Philippe Lecomte, « Représentations et réalités sociales du service militaire dans la société française (1868-2001) », *op. cit.*, p. 681.

ressort aussi des entretiens que nous avons réalisés avec ces appelés diplômés de l'enseignement supérieur puisqu'ils expliquent qu'ils se sentaient déjà comme un adulte avant d'accomplir leur service militaire :

> « Tu comprends la valeur de la vie civile là-bas, mon grand-père disait que celui qui n'a pas fait son service n'est pas un homme et moi je lui disais j'ai vingt-neuf ans je suis déjà un homme et il avait raison quand tu passes cette épreuve tu comprends la valeur de la vie civile »[234].

De plus, tous ne croient pas au pouvoir transformateur du service militaire puisque comme nous l'indique Metin qui est issu d'un milieu populaire : « Je ne suis pas enthousiaste. Je ne pense pas que cela va me changer. Ceux qui en reviennent, ils reviennent pareils qu'à leur départ »[235]. Or Metin est l'un de nos enquêtés qui s'est soumis à l'ensemble des rites de départ comme nous le montrerons dans le chapitre suivant. Metin ne croit pas qu'il va changer, mais il va jouer le jeu, se soumettre à l'ensemble des rituels encadrant le départ. D'autres s'interrogent et se demandent s'ils vont véritablement changer : « Je n'ai aucune attente du service militaire. Tout le monde me dit que je vais changer, mais je ne sais pas […] Là-bas chacun doit laisser un peu de sa personne à mon avis »[236]. La durée du service militaire pour tous ceux qui n'ont pas fait d'études supérieures était de quinze mois au moment où nous avons effectué notre enquête de terrain. Excepté pour les enquêtés qui ont été mobilisés dans les combats et qui sont fortement socialisés par les événements traumatiques (nous y reviendrons), cette durée n'est pas assez longue pour entraîner de véritables transformations physiques ou même morales. Par comparaison, certains de nos enquêtés ont un service militaire de quatre ans en 1943. En revanche, on peut se demander si le service militaire n'induit pas davantage de changements chez ceux qui ont effectué un service militaire de quatre ans. D'ailleurs, le récit de ce grand-père sur son expérience est assez révélateur des changements :

> « À mon retour, rien n'avait changé, il fallait travailler comme avant. Je me suis marié. Avec les autres qui étaient aussi de retour de leur service militaire, nous sommes restés en ville. Les autres villageois ont critiqué notre façon de parler. Ils rigolaient, car nous parlions d'une

[234] Entretien n° 105.
[235] Entretien n° 47.
[236] Entretien n° 52.

> manière raffinée. On avait mis un pantalon comme celui d'Atatürk et quand on est rentrés avec notre chemise et notre pantalon tout le monde nous regardait. On se mettait debout quand on voyait le chef du village. Il m'a demandé de faire la levée des couleurs. J'ai demandé 100 livres turques après l'avoir fait, il m'en a donné 10. À cette époque, on ne pouvait pas trouver 100 livres turques. Puis, j'ai fumé une cigarette avec mon pied sur un muret et le chef du village ne m'a pas reconnu alors que j'avais fait des travaux [avant son départ au service militaire] chez lui. Il m'a dit bonjour monsieur. J'ai montré cela à Yayhali [le nom de son village] en rentrant de mon service, que le chef pouvait me saluer[237].

Cette très longue durée passée au service militaire à conduit à ce que l'on ne le reconnaisse pas à son retour. Mais au moment où nous avons effectué notre enquête de terrain, les appelés revenus du service militaire ne présentaient pas de changements aussi importants. Malgré cela, la croyance dans le changement au service résiste et se perpétue. Ce qui nous indique que certaines réalités passées du service continuent à marquer les représentations actuelles de celui-ci. L'idée de changement est encore moins fondée pour ceux qui sont diplômés de l'enseignement supérieur. En effet, la durée du service militaire, parfois ramenée à six mois pour les diplômés de l'enseignement supérieur qui vont faire le service en tant que soldat du rang, n'engendre pas une transformation de l'apparence physique. Même si ces derniers partent faire un service militaire de douze mois en tant qu'officier de réserve, ils sont affectés à des postes de commandement en lien avec leur compétence professionnelle qui ne les transforment pas véritablement. La croyance au changement de statut est maintenue surtout chez les enquêtés issus de milieu populaire et qui n'ont pas fait d'études supérieures alors que la réalité du passage devient de moins en moins effective en ce qui concerne la mise en ordre des âges.

[237] Entretien n° 25.

II/LE SERVICE MILITAIRE : UN RITE D'INSTITUTION ?

L'accès au statut d'homme tant décrit dans les entretiens renvoie aussi à la question de la mise en ordre des sexes. En effet, dans les représentations collectives, le service militaire est également pensé comme le lieu où se réalise l'apprentissage de la masculinité. Ceci nous conduit à analyser le service militaire en termes d'apprentissage d'une identité de genre. La notion de genre « est un 'diviseur', au sens d'un système de relations sociales produisant deux sexes posés comme antagonistes : les hommes et les femmes. Les parties divisées ne forment plus l'explication, mais ce qui est à expliquer »[238]. Le service militaire participe-t-il à la production des sexes masculin et féminin ? En accord avec Anne-Marie Devreux, nous pensons que « les rapports sociaux de sexe fonctionnent de façon transversale dans tous les espaces de la société, y compris dans les espaces non mixtes. Il n'est donc pas nécessaire que les femmes et les hommes soient physiquement en présence pour que s'expriment ces rapports sociaux et que soit socialement produite et reproduite la différence des sexes »[239]. C'est pour cela que le service militaire en Turquie peut être analysé en termes de « rite d'institution »[240].

La reformulation du rite de passage proposée par Pierre Bourdieu en « rite de consécration » ou en « rite de légitimation » et surtout de « rite d'institution » nous semble intéressante pour qualifier le service militaire en Turquie étant donné que seuls les hommes considérés par l'institution comme aptes y sont contraints. Le service militaire marque une différence entre les hommes et les femmes lors de cette épreuve. Cette pratique peut ainsi « instituer »[241] ou « consacrer », c'est-à-dire pour Bourdieu, « sanctionner et sanctifier un état de choses, un ordre établi », comme dans notre cas du service militaire la division entre les sexes ou la division ou la distinction entre le valide et l'invalide (les handicapés et les homosexuels). Différentes critiques formulées à l'encontre de la théorie du rite de passage émanent de Pierre Bourdieu. Celui-ci reproche à cette théorie de se focaliser essentiellement sur le passage et d'en oublier la signification sociale de la limite. L'accent mis « sur le passage temporel — de l'enfance à l'âge adulte » masquerait selon lui, « un des effets essentiels du rite, à savoir de séparer ceux qui l'ont subi non de ceux qui ne l'ont pas encore

[238] Cette définition du genre est empruntée à Laure Bereni, Sébastien Chauvin, Alexandre Jaunait, Anne Revillard. Laure Bereni et alii, *Introduction aux études sur le genre*, 2ème édition revue et augmentée, De Boeck supérieur, Bruxelles, 2012, p. 31. Ces auteurs estiment que le nouveau paradigme du rapport sexe/genre transforme donc la notion de genre qui ne saurait plus désormais être identifiée au « sexe social », *op. cit.*, p. 30.
[239] Anne-Marie Devreux, « Du balai au fusil, l'apprentissage de la domination masculine à l'armée », *Autopsie du service militaire*, Marc Bessin (dir.), Autrement, Collection "Mémoires", Paris, 2002, p. 117-118.
[240] Pierre Bourdieu, « Les rites comme actes d'institution », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 43, juin 1982. pp. 58-63.
[241] *Ibid*., p. 58. Idem pour les références de Pierre Bourdieu dans tout ce paragraphe.

subi, mais de ceux qui ne le subiront en aucune façon et d'instituer ainsi une différence durable entre ceux que ce rite concerne et ceux qu'il ne concerne pas ». Comme le dit Martine Segalen, « le rite ne fait passer mais institue, sanctionne, sanctifie le nouvel ordre établi »[242]. Ce n'est donc pas le passage qui est important, mais l'institution ou l'assignation du rôle d'homme en consacrant une différence notamment comme celle qui sépare les sexes en s'appuyant sur des différences biologiques préexistantes :

> « cet homme est un homme — sous-entendu, ce qui ne va pas de soi, un vrai homme. Il tend à faire de l'homme le plus petit, le plus faible, bref le plus efféminé, un homme pleinement homme, séparé par une différence de nature, d'essence, de la femme la plus masculine, la plus grande, la plus forte, etc. »[243].

Dans les représentations sociales en Turquie, sont considérés comme de véritables hommes uniquement ceux qui ont accompli leur service. Les jeunes hommes qui ne l'effectuent pas ou qui ne l'ont pas encore effectué ne sont pas reconnus comme des hommes à part entière par les autres ; et surtout par ceux qui l'ont effectué et ont acquis ce statut. Comme Ayhan, ils sont nombreux à évoquer en entretien le fait qu'ils ont « appris à être un homme » lors de leur service :

> « Le service a fait que je suis un homme […] Que tu le veuilles ou tu ne veuilles pas, tu apprends ce qu'est un homme. S'il ne part pas au service militaire, il ne saura pas la valeur des amis, de l'amitié, du partage, de la confiance et plein d'autres choses que je ne peux pas toutes énumérer »[244].

Ayhan évoque certaines valeurs qui ne sont pas spécifiquement inhérentes à la masculinité, mais qui ne sont pas toutefois sans lien avec la camaraderie et la solidarité virile entre les soldats. Si ce rite d'institution sépare les hommes des femmes, il sépare aussi les « vrais hommes » qui font leur service de ceux qui ne le feront pas. Yusuf parle significativement de « moitié d'homme » :

> « Je parle pour la Turquie. Une personne qui ne part pas au service est une moitié d'homme. Tu ne peux pas avoir

[242] Martine Segalen, *Rites et rituels contemporains*, Nathan, 128, Paris, 2001 [1998], p. 41.
[243] Pierre Bourdieu, « Les rites comme actes d'institution », *op. cit.*, p. 59.
[244] Entretien n° 38.

> du travail et on ne te regarde même pas comme quelqu'un pouvant travailler. Tout le monde te voit comme quelqu'un de responsable, car tu reviens du service et en plus si tu as une famille […] on se dit, il a une famille et il doit entretenir sa famille »[245].

Levent considère que les difficultés qu'il a rencontrées lors de son service militaire sont nécessaires, car « *celui qui ne voit rien de dur est un homme relâché* »[246]. Dans cette conception, le service militaire concourt à endurcir les hommes et de surcroît à fabriquer des hommes durs.

Qui sont donc ces hommes qui ne feront pas leur service militaire ? Il s'agit principalement des handicapés ainsi que les homosexuels, mais aussi « des déserteurs »[247] comme on les qualifie en Turquie puisque l'objection de conscience n'est pas un droit reconnu[248]. Certains handicaps pouvant conduire à une dispense du service militaire, tels que l'orientation sexuelle ne sont *a priori* pas toujours très visibles et repérables systématiquement. Mais le fait de ne pas aller faire son service militaire pour ces raisons est souvent su par l'entourage proche de la personne (famille, amis *etc.)* ainsi que dans le cercle professionnel. Comme en France, l'inaptitude à servir entraîne une disqualification professionnelle et matrimoniale[249]. Nous n'avons aucun enquêté dans ce cas, mais Pınar Selek relève le cas d'appelés qui dissimulent leurs maladies lors de la visite médicale pour ne pas être exemptées du service militaire[250] et pour « être considéré comme un homme » (Adamdan Sayılmak İçin)[251]. Le commandant d'une gendarmerie évoque le cas de jeunes hommes exemptés qui obtiennent ce qu'il appelle un « rapport pourri » [une exemption]. Il précise que ces derniers se mettent à pleurer quand ils apprennent qu'ils vont être exemptés. Ces jeunes hommes handicapés ou connaissant des problèmes de santé sont couramment qualifiés de « morts vivants » (*Canli cezanzedir*). L'institution militaire organise une journée où ils revêtent l'uniforme militaire et portent l'arme une fois dans leur vie[252]. L'enjeu ici est

[245] Entretien n° 13.
[246] Entretien n° 27.
[247] Si les déserteurs sont interpellés, ils sont contraints d'aller faire leur service militaire.
[248] Özgür Heval Çınar, Coşkun Üsterci (dir.), *Conscientious Objection, Resisting Militarized Society*, Londres, Zed books Ltd, 2009. Voir aussi recension de l'ouvrage : Sümbül Kaya, « Özgür Heval Çınar and Coşkun Üsterci, Conscientious Objection, Resisting Militarized Society », *The Journal of Power Institutions in Post-Soviet Societies*, Issue 10,2009, mis en ligne le 07 décembre 2009, consulté le 09 juillet 2013. URL : http://pipss.revues.org/3739
[249] Marc Bessin, « le recours au rite », *op. cit.*, p. 37.
[250] Pınar Selek, *Sürüne Sürüne Adam Olmak [Ramper pour devenir un homme]*, İletişim Yayınları, Istanbul, 2008, p. 34.
[251] *Ibid.*
[252] Entretien n° 27.

de les valoriser en les invitant tout de même à revêtir l'uniforme au moins une fois dans leur vie. Par cette pratique, ils sont intégrés a minima à la communauté des hommes. Cette pratique n'est pas proposée aux homosexuels. Cette discrimination instaure une différence entre les exemptés pour des « raisons légitimes » (en raison de leur problème de santé) et ceux que stigmatise un comportement socialement déviant. Adem, qui n'a pas encore fait son service militaire et qui ne souhaite pas tellement partir, fait référence à la honte que pourraient vivre ses parents s'il était exempté et ajoute qu'il a subi beaucoup de pression à ce sujet :

> « La plupart ont honte si tu ne pars pas. Quand je dis que je ne vais pas partir, ils [mes parents] me disent mon fils tu ne peux pas faire cela, il y a des pressions et chacun voit cela comme une dette patriotique. Quand on voit des handicapés faire un jour de service et que nous on est en bonne santé »[253].

A travers ce discours, on comprend les enjeux de la convocation adressée à tous les handicapés pour qu'ils portent, l'uniforme militaire puisque cette pratique a même un effet incitatif sur les hommes valides. L'idée est que si même les handicapés font une journée alors pourquoi les jeunes hommes en bonne santé ne feraient pas leur service militaire ? L'institution militaire valorise les handicapés et les intègre le temps d'une journée pour leur permettre de se sentir eux aussi soldats, mais il en va différemment pour les homosexuels.

La procédure d'exemption des homosexuels est très dégradante selon Alp Biriçik puisque ces derniers doivent faire la preuve de leur homosexualité en apportant une photo où ils apparaissent visiblement pendant l'acte sexuel. Ils subissent également lors de leur visite médicale un examen rectal pour déterminer l'élasticité du canal anal et ils sont soumis à des entretiens psychologiques[254]. L'examen rectal n'est plus réalisé dans les hôpitaux militaires d'Istanbul, mais semble être une pratique toujours en vigueur dans certains départements d'Anatolie[255]. Il est également possible d'hospitaliser l'appelé plusieurs jours dans le département psychiatrique si le comité de médecins n'arrive pas à prendre une décision après les premiers examens. Selon Alp Biriçik, c'est la reproduction d'une définition dominante de la masculinité que réalise la médecine militaire au travers de ces pratiques. Les homosexuels doivent se montrer efféminés pour être exemptés du service militaire. Il donne l'exemple de

[253] Entretien n° 78.
[254] Selon Alp Biriçik, « les examens et les procédures peuvent se répéter plusieurs années ». Alp Biriçik, «Rotten Report and Reconstructing Hegemonic Masculinity in Turkey », in *Conscientious Objection, Resisting Militarized Society*, *op cit.*, pp. 113-114.
[255] *Ibid.*, p112

l'un de ses enquêtés, Ali, qui a porté des vêtements flamboyants alors qu'il n'en porte pas dans sa vie quotidienne, s'est conduit de manière plus féminine et a consenti à donner une photo de l'acte sexuel et à l'examen rectal. Il a été exempté du service militaire et le rapport le déclare transsexuel alors qu'il n'a subi aucune opération de changement de sexe[256]. C'est donc le « manque de masculinité » qui le conduit à obtenir une inaptitude à servir. Les attitudes efféminées que doivent adopter les appelés pour être exemptés du service militaire nous montrent clairement que l'homosexualité masculine est associée à la féminité ou du moins à « une femme manquée ». La conséquence de cette catégorisation officieuse nous indique bien l'instauration « d'une limite arbitraire » entre les hommes virils et hétérosexuels aptes à servir et ceux qui ne feront pas leur service militaire c'est-à-dire les femmes et les homosexuels masculins considérés comme des femmes manquées. C'est à ce titre que le service militaire instaure bien une division entre les sexes. Cela nous montre aussi que l'homosexualité n'est pas conçue comme une pratique sexuelle, mais comme une identité individuelle essentialisée.

En effet, les femmes en Turquie ne sont pas concernées par le service militaire et ne sont pas appelées à servir. D'ailleurs, certains enquêtés n'hésitent pas à préciser qu'elles aussi font un genre de service national en se mariant et en se soumettant à l'autorité masculine : « *Les femmes ont leur service, elles vont se marier et les hommes vont faire leur service militaire* »[257]. Outre le fait que les hommes se marient aussi, ce discours illustre la domination des hommes dans les rapports de genre puisqu'il laisse entendre que seules les femmes subissent une épreuve lors du mariage. Pour les femmes, L'épreuve du mariage est marquée par le test de la virginité qui renvoie à l'écoulement de sang. Or le service militaire peut également avoir un lien avec le sang puisque les soldats doivent être en mesure de verser leur sang pour la patrie. Pınar Selek a étudié la construction de la masculinité par le service militaire en Turquie dans son ouvrage « Devenir homme en rampant », (« *Sürüne Sürüne Erkek Olmak* »)[258]. Elle montre comment le service militaire façonne l'identité genrée des hommes qui, lors de cette expérience, se retrouvent en « tête à tête » et « d'homme à homme » dans la « communauté des hommes ». Selon l'auteure, les hommes « partageraient leur sort », pour certains tandis que d'autres rentrent dans « une course à la supériorité »[259]. Elle montre comment les hommes considérés comme une « communauté hiérarchique homosociale » vont

[256] Alp Biriçik, « Rotten Report […], *op. cit.,* p. 113.
[257] Entretien n° 40.
[258] Pınar Selek, Sürüne […], *op. cit.*,
[259] *Ibid.,* p.149.

subir un modèle d'éducation commun[260], parfois en vivant l'expérience commune de l'humiliation et de la violence[261]. Ainsi non seulement le service militaire institue l'« homme turc », mais il lui permet d'intérioriser une position hégémonique dans la société. Un de nos enquêtés fait même référence à l'expression « cheval, femme et pistolet »[262] pour nous expliquer ce qui a toujours été important dans la turcité pour les hommes :

> « Le service militaire existe dans la turcité et en fait je n'ai pas eu peur. Il y a une expression qui dit « cheval, femme et pistolet », c'est important pour nous. Avant on se promenait avec des armes, aujourd'hui c'est peut-être ringard, mais même sans tenir compte de cela »[263].

Il s'agit d'un stéréotype proclamant que les hommes ont toujours fait la guerre et il leur revient de porter l'arme, de monter à cheval [aujourd'hui de posséder une voiture] et de posséder une femme. Comme l'indique Anne-Marie Devreux, il s'agit aussi de « dresser un parallèle symbolique entre la détention d'un fusil et la possession d'une femme comme attributs de la virilité et de la domination »[264]. Pinar Selek résume à sa façon les caractéristiques de la masculinité hégémonique en Turquie « être hétérosexuel, propriétaire de biens matériels et de sa femme qu'il doit protéger, si besoin en se battant, ressembler à son père et être attaché aux valeurs traditionnelles de la famille »[265]. Dans les représentations sociales dominantes du service militaire, cette institution permet l'apprentissage de ce qu'est être un homme en Turquie : c'est-à-dire un homme fort, viril, protecteur et qui a le sens de l'honneur. Nos enquêtés disent souvent qu'ils vont faire leur service militaire afin de protéger leur famille. Ces représentations attestent une répartition normée des rôles sociaux et culturels de chaque sexe et, dans notre contexte, l'homme est perçu comme un guerrier, protecteur, viril, et la femme est cantonnée à son rôle d'épouse et de mère au sein de la cellule familiale. C'est par le service militaire que se maintiendrait selon elle la définition des relations entre les hommes et les femmes[266]. Comme le souligne Ayse Gul Altınay, la position de 'femme de soldat' et de 'mère sacrificielle' joue un rôle important dans le maintien de la position du

[260] Pınar Selek, Sürüne […], *op. cit.*, p. 59.
[261] *Ibid.*, p. 95-136.
[262] Entretien n° 16.
[263] Entretien n° 16.
[264] Anne-Marie Devreux, « Du balai […] », *op. cit.*, p. 117.
[265] Pinar Selek, « Türkiyede Hegemonik Erkekliğin Azameti ve Sefaleti Üzerine » [Sur la grandeur et la misère de la masculinité hégénomique en Turquie], consulté le 15/06/2013. Texte disponible sur le site web : http://www.pinarselek.com/public/page_item.aspx?id=120
[266] Ayşe Gül Altınay, *The Myth* […], *op. cit.*, Voir chapitre III « Becoming a Man, Becoming a citizen » de la partie II de l'ouvrage, pp. 59-86.

guerrier comme une exception[267]. De plus, les hommes et les femmes ne jouent pas le même rôle dans leur rapport à l'État puisque seuls les hommes sont considérés comme des citoyens de première classe alors que les femmes sont reléguées à être des citoyennes de seconde classe.

Pourtant, comme pour revendiquer l'égalité avec les hommes, certaines femmes avec qui nous nous sommes entretenus nous indiquent qu'elles souhaitent faire leur service militaire. Cela montre que « les assignations de genre » (entendues comme « l'injonction et l'obligation pour les individus de se conformer aux modèles dominants, majoritairement acceptés, du système de genre d'une société donnée »[268]) ne sont pas nécessairement intériorisées par l'ensemble de la population. Fatma, une étudiante en mathématiques, nous dira spontanément lors d'un entretien que « pour que le drapeau reste en l'air, nous devons faire notre service. Les femmes doivent aussi faire le service »[269]. Cemal considère en parlant de sa fiancée qu'elle « est un homme [erkek] » et qu'elle devrait aller faire son service militaire[270]. Cemal attribue à sa femme certaines caractéristiques propres aux hommes comme si sa fiancée s'était « dispositionnellement masculinisée »[271], c'est-à-dire avait adopté « des attitudes qui étaient plutôt l'apanage des hommes »[272]. Et en effet, celle-ci est décrite comme ayant un fort caractère qui s'oppose aux stéréotypes sur les femmes considérées comme étant plus douces. Sa fiancée, avec qui nous nous sommes également entretenue, nous confiera qu'elle partirait bien faire son service militaire, mais seulement en tant que gradé et pour une durée de trois ou cinq mois[273].

Tous nos enquêtés ne sont cependant pas favorables à ce que les femmes fassent également leur service militaire, signe que la répartition traditionnelle des identités de sexe reste dominante. Ajoutons aussi que le service militaire n'est pas l'unique instance qui participe à la construction sociale du genre puisque les hommes sont généralement soumis à la pratique de la circoncision pendant leur enfance, cette pratique qui trouve son origine dans

[267] Ayşe Gül Altınay, «Refusing to identify as obedient wives, sacrificing mothers and proud warriors », Conscientious Objection, Resisting Militarized Society, Özgür Heval Çınar, Coşkun Üsterci (dir), Londres, Zed books Ltd, 2009, p. 91.
[268] Luc Capdevila, François Rouquet, Fabrice Virgili, Danièle Voldman, *Sexes, genre et guerres (France, 1914-1945)*, Petite Bibliothèque Payot, Paris, 2010, p. 23.
[269] Entretien n°96.
[270] Entretien n°41.
[271] Bernard Lahire, « Héritages sexués : incorporation des habitudes et des croyances », in *La dialectique des rapports hommes-femmes*, Thierry Blöss (dir.), Presses Universitaires de France, coll. « Sociologie d'aujourd'hui », Paris, 2001, p. 10.
[272] *Ibid.*
[273] Entretien informel réalisé avec Gülay.

l'islam[274]. Marie-Hélène Sauner souligne que ce rituel « virilise » l'enfant en lui faisant « quitter le monde féminin ou l'indistinction »[275]. Cette pratique consacre déjà la différenciation entre les sexes et le service militaire vient la renforcer en imposant aux hommes l'épreuve militaire comme pour confirmer définitivement leur domination. À Kayseri où la population est très majoritairement pieuse et conservatrice, la différenciation entre les sexes est même observable dans le marquage sexué des espaces publics et parfois privés qui ne sont pas ouverts à la mixité. Dans certains restaurants et cafés, il y a des espaces réservés aux hommes et des espaces réservés aux femmes et aux enfants. La socialisation de genre[276] intervient très tôt dans la société turque. Elle opère dans l'enfance avec la circoncision, au quotidien dans les familles et à l'école[277] ainsi que dans l'organisation des espaces publics voir privés et par le service militaire.

Le service militaire conforte la domination de l'identité masculine et ceux qui en reviennent se voient signifier ce qu'ils sont, c'est-à-dire de véritables hommes. Ils doivent se comporter en tant que tels en respectant les normes de la masculinité. Comme l'indiquait Selon Pierre Bourdieu, les rites d'institution peuvent « agir sur le réel en agissant sur la représentation du réel »[278]. Le retour du service militaire a également une efficacité symbolique réelle et peut – comme dans l'exemple de l'investiture donné par Bourdieu –, en induisant une transformation des représentations et des comportements des autres à son égard, transformer en retour « la représentation que la personne investie se fait d'elle-même et les comportements qu'elle se croit tenue d'adopter pour se conformer à cette représentation »[279].

Le service militaire est bien un rite de passage qui marque une rupture puisqu'il y a un avant et un après le service militaire et le statut accordé à la personne n'est plus le même après avoir fait son service militaire. On a cependant vu que ceci est surtout vrai pour les jeunes hommes des classes populaires dépourvus de diplômes. Malgré tout, cette représentation demeure alors que l'effectivité du passage s'érode de en plus en plus. On peut affirmer que cette représentation s'est ancrée dans la mémoire collective[280]. En ce qui

[274] Abdelwahab Bouhdiba, Abdu Khal, « Festivities of Violence : Circumcision and the Making of Men », in *Imagined Masculinities. Male Identity and Culture in The Modern Middle East*, Mai Ghoussoub, Emma Sinclair-Webb (dir.), Saqi books, Londres, 2006 [2001], p. 20.
[275] Marie-Hélène Sauner-Leroy, « La circoncision, le mariage et le corps : une blessure en partage (Turquie contemporaine) », *Journal des anthropologues* [En ligne], 112-113, 2008, p. 9. Mis en ligne le 25 juin 2010, consulté le 11 juin 2013. URL : http://jda.revues.org/687
[276] Laure Bereni et alii, *Introduction aux études sur le genre, op. cit.,* p. 108.
[277] Gülsün Güvenli, Hülya Uğur Tanrıöver, « Ders kitaplarinda toplumsal cinsiyet [Le genre dans les manuels scolaires] **»,** *Ders Kitaplarinda Insan Haklari II : Tarama Sonuçlari,* Tarih Vakfı, Ocak 2009, p. 114.
[278] Pierre Bourdieu, « Les rites […], *op. cit.*, p. 58.
[279] *Ibid.*
[280] Selon Marie-Claire Lavabre, « La mémoire est dite collective non pas parce qu'elle est la mémoire du groupe en tant que groupe, mais parce que le collectif, le social, est l'état dans lequel existent les individus ». Nous

concerne la mise en ordre des sexes, le service militaire contribue à marquer la différence entre les sexes même si cette conception de la masculinité traditionnelle est de plus en plus rejetée par les nouvelles générations urbanisées et appartenant à la bourgeoisie. Ces représentations sociales dominantes sont également à nuancer puisqu'il existe en Turquie[281] un mouvement des objecteurs de conscience qui contestent le service militaire publiquement et par différents moyens (théâtre de rue et humour, déclarations publiques de son objection de conscience)[282]. En refusant de servir en raison de convictions religieuses, philosophiques ou autres, une partie d'entre eux refusent également les valeurs et comportements attribués aux hommes et notamment l'usage de la violence[283]. D'ailleurs l'implication des femmes dans le mouvement des objecteurs de conscience alors qu'elles ne sont pas obligées de servir est analysé comme une « innovation politique »[284] par Cynthia Enloe. Ayşe Gül Altınay montre l'évolution de la position des femmes dans le mouvement des objecteurs de conscience, qui sont passées d'une position de supportrice des hommes objecteurs de conscience dans les années 1990 à la position d'objecteur de conscience à partir des années 2000[285]. On relève sur le site web des opposants à la guerre qui sont aussi des objecteurs de consciences que leurs motivations sont la « contestation des rôles sociaux de genre, de la domination masculine, de l'État et du militarisme »[286]. Il convient d'analyser maintenant une autre représentation sociale dominante sur le service militaire qui l'associe à un rite de citoyenneté et de patriotisme.

---

retenons cette conception de la mémoire collective. Lavabre Marie-Claire, « Usages et mésu sages de la notion de mémoire », *Critique internationale*. Vol. 7. 2000. p. 55.

[281] Nous n'avons pas rencontré d'objecteurs de conscience dans le département de Kayseri. Par ailleurs, il n'y existe pas d'association d'objecteurs de conscience.

[282] C'est en 1995 que l'association des opposants à la guerre d'Izmir (Izmir Savaş Karşıtları Derneği) s'est créée. Par la suite d'autres associations ont été créées, à Istanbul sous le nom d'Istanbul, l'initiative antimilitariste d'Istanbul (İstanbul Antimilitarist İnisiyatifi) et à Ankara, sous le nom d'Association des opposants à la guerre (Ankara Savaş Karşıtları Dernek).

[283] Voir Serpil Sancar, « Conscientious Objection and Masculine Violence », in *Conscientious Objection. Resisting Militarized Society, op. cit,* pp. *105-111.*

[284] Cynthia Enloe, "Where are the women in military conscientious objection ? Some feminist clues », in *Conscientious Objection. Resisting Militarized Society, op.cit,.* p. 87.

[285] Ayşe Gül Altınay, «Refusing to identify as obedient wives, sacrificing mothers and proud warriors », in *Conscientious Objection, Resisting Militarized Society, op. cit.,* p. 96.

[286] Entretien réalisé par Sozdar Dersim avec des objecteurs de conscience de sexe féminin. « Arkun: Hayatlar çalınmadan hayaller buluşsun [Que nos rêves se rencontrent avant que nos vies soient volées] Özgür Politika, *le* 05-06-2013. Article disponible sur le site web des opposants à la guerre : http://www.savaskarsitlari.org/arsiv.asp?ArsivTipID=1&ArsivAnaID=72265

B/CULTURE ET IDENTITE COLLECTIVE

Si le service militaire s'apparente dans les représentations de nos enquêtés à une école d'apprentissage de la masculinité, il est également perçu comme un héritage collectif. L'analyse de ces représentations nous conduit à soulever la question du lien entre le service militaire et la culture turque. Cette association est bien une représentation qui est socialement et historiquement construite et qui peut en ce sens favoriser l'acceptation du service militaire, le banaliser et en faire une obligation patriotique et citoyenne qui ne se discute pas. Nous concevons à cet égard la culture comme « un ensemble lié de manières de penser, de sentir et d'agir plus ou moins formalisées qui, étant apprises et partagées par une pluralité de personnes, servent, d'une manière à la fois objective et symbolique, à constituer ces personnes en une collectivité particulière et distincte »[287]. Ainsi, ces représentations, tout en facilitant l'acceptation du service militaire, consolident l'identité collective du groupe.

I/ UNE PRATIQUE CULTURELLE ET ETATIQUE

Le discours institutionnel sur le service militaire le décrit souvent comme une pratique culturelle et surtout comme un élément faisant partie intégralement de la culture turque. Suat Ilhan, un ancien militaire de carrière qui est le directeur et le fondateur de l'Institut supérieur Atatürk de Culture, de Langue et d'Histoire (Atatürk Kültür, Dil ve Tarih Yüksek Kurumu) affirme que « les comportements et les pensées dans le domaine du service militaire constituent un élément de la culture »[288] turque et que « la culture militaire s'est constituée en une culture dominante »[289]. Selon lui, « le service [militaire] influence notre accumulation des connaissances, la structuration de notre pensée, nos comportements et les compétences qu'on possède »[290]. Alors que Suat Ilhan considère que les origines de l'armée turque sont à rechercher en Asie centrale à la période-préislamique et qu'il réinvente la tradition militaire

[287] Guy Rocher , « Culture, civilisation et idéologie », Introduction à la sociologie, Première partie : L'action sociale, chapitre 4, Les Éditions Hurtubise HMH ltée, Montréal, 1995, [1992] pp. 101-127. Extrait du texte disponible sur le site web, définition disponible à la page 15 de cette version numérisée : http://classiques.uqac.ca/contemporains/rocher_guy/culture_civilisation_ideologie/culture_civilisation_ideologie.pdf

[288] Suat Ilhan, *Askerlik. Milli Kültür Unsurlarımız Üzerine Genel Görüşler*. [Le service militaire. Remarques générales sur les principes de notre culture nationale ». Atatürk Kültür Dil ve. Tarih Yüksek Kurumu, Atatürk Kültür Merkezi yayını, 1990, p. 322.

[289] *Ibid.*

[290] Suat Ilhan, *Askerlik. op. cit.*,

turque[291], Ayşe Gül Altınay retrace dans une perspective socio-historique la « culturalisation »[292] du service militaire en soutenant que « la culture militaire » et « la nation-militaire » sont le produit de l'histoire, des artefacts d'un siècle de discours et de pratiques[293]. Elle montre que le mythe de la nation turque comme nation militaire est devenu l'idéologie de l'État pendant les années de formation de la République turque, c'est-à-dire dans les années 1920 à 1930. Cette idéologie définit la formation de l'Etat et, en particulier, le service militaire comme une caractéristique culturelle, nationale et raciale qui se distancie de l'idée de la guerre et de la citoyenneté[294]. L'étude historique atteste au contraire que le service militaire n'était pas un phénomène culturel et politique accepté par les premiers citoyens de la République turque[295] et qu'un travail de persuasion à travers la mythification de « l'esprit militaire turc » a été nécessaire pour faire accepter cette contrainte. Ayşe Gül Altınay considère aussi que c'est à partir des années 1970 que le service militaire s'est normalisé comme une pratique culturelle. Mais, selon elle, les quinze ans de guerre entre 1984 et 1999, sans forcément ébranler les valeurs culturelles, ont perturbé la nature du service militaire en l'associant davantage à la politique et à la guerre qu'à la culture. Nous montrerons qu'au moment où nous avons réalisé nos entretiens, dans les représentations sociales, le service était considéré par nos enquêtés comme une pratique culturelle, mais aussi une pratique étatique puisqu'il est associé à une obligation citoyenne ainsi que patriotique.

Le service militaire est associé à une pratique culturelle qui a une place importante dans le quotidien des habitants de Kayseri. Les entretiens montrent qu'il existe au sein de la population turque un sentiment favorable à l'égard du personnage du soldat qui est souvent admiré parce qu'il est en train de faire son service militaire. Et à quelques exceptions près, personne n'hésitera à l'aider, à lui octroyer une réduction, à lui offrir un repas ou à le véhiculer gratuitement. À Kayseri, il n'est pas rare de voir les parents sortir avec leur fils vêtu d'un uniforme que les familles peuvent acquérir simplement sur les marchés au même titre que les costumes traditionnels.

[291] *Ibid*., p. 323-324.
[292] Ayşe Gül Altınay, The myth […], *op. cit.,* p. 7.
[293] *Ibid.,* p. 2.
[294] Ayşe Gül Altınay, The myth […], *op. cit.,* p. 7.
[295] *Ibid.,* p. 85.

(Commerces où sont mis en vente des uniformes militaires pour les enfants, à Kayseri)[296].

Aussi, le service militaire est considéré par les enquêtés comme un héritage du passé participant de la tradition nationale. Les références actuelles aux batailles et conflits passés comme la guerre des Dardanelles durant la Première Guerre mondiale et la guerre de Libération (1919-1922), renforcent cette idée, illustrée par la célèbre formule de Mustafa Kemal Atatürk 'chaque Turc naît soldat'. Nous avons pu remarquer qu'entre 2005 et 2007 de nombreuses images représentant les soldats qui ont combattu lors de la guerre des Dardanelles contre les Alliés étaient affichées dans les appartements et dans certains commerces des habitants de Kayseri. Des livres de coloriage pour enfants sont illustrés par des images de cette guerre.

(Deux jeunes soldats du rang avec des bouts de tissus au pied en guise de chaussure pendant la guerre des Dardanelles[297])

[296] Photos personnelles.
[297] Photographie tiré du site web : https://twitter.com/boyakalemi/status/313446595603619841/photo/1, consulté le 27/07/2013.

Dans les entretiens que nous avons réalisés avec les appelés qui n'avaient pas encore accompli leur service, de nombreuses références sont faites à la guerre des Dardanelles, notamment par ceux qui ont fait des études supérieures. Un étudiant en sixième année de médecine âgé de vingt-cinq ans nous explique que « le service militaire est obligatoire, c'est la responsabilité patriotique. C'est comme lors de la guerre des Dardanelles pendant la Première Guerre mondiale. Il s'agissait de nos grands-pères. Je voudrais intégrer la marine […] Je connais les règles et elles sont nécessaires. J'aime la patrie et les militaires »[298]. Le lien opéré entre leur devoir patriotique de servir sous les drapeaux et le fait que leurs ancêtres ont combattu durant cette guerre dans des conditions difficiles montre comment l'historiographie officielle de l'Etat turc a pu influencer les représentations du service militaire et contribuer à sa légitimation. Le même enquêté fait également référence à la tradition militaire ottomane qui aurait « permis à la Turquie de tenir debout ».

L'idée que la nation turque est une nation militaire apparaît dans de nombreux entretiens. Adnan, âgé de vingt-sept ans et diplômé de l'université insiste sur le fait que le service militaire est « un devoir de citoyenneté. Depuis tout petit on se prépare, il s'agit d'un devoir de citoyenneté. Ce n'est pas un service forcé, mais un devoir de citoyenneté ». S'il n'est pas très enthousiaste à partir faire son service, il considère toutefois que « ce n'est pas un devoir forcé, c'est un devoir citoyen, cela nous vient de nos ancêtres et dans cette région c'est normal de faire son service militaire […] Si on regarde notre histoire, notre nation, nous sommes sensibles à ce genre de ce sujet. Le service est une tradition qui nous reste de nos ancêtres, il ne faut pas mal nous comprendre. Je ne suis pas du tout pour sa suppression[299] ». Se sont sédimentées dans les représentations du service militaire des références aux conflits et guerres passés comme la guerre d'Indépendance qui est à l'origine de la formation de l'État turc. La défaite de l'Empire ottoman qui était aux côtés des vaincus de la Première Guerre mondiale a conduit à son démantèlement et à une perte de confiance de la population. Mustafa Kemal est considéré comme le libérateur et le père fondateur de la Turquie contemporaine puisqu'il a appelé les populations anatoliennes à se révolter et à reconquérir les territoires perdus. L'historien Étienne Copeaux souligne ainsi, dans son analyse de l'historiographie nationaliste de 1931 à 1993, combien cette dernière a produit un « discours de justification destiné à redonner confiance et fierté aux Turcs, à corriger leur image, à prouver la continuité et la grandeur de leur culture, et à établir l'ancienneté et la légitimité de leur présence en

[298] Un enquêté âgé de vingt-cinq ans, étudiant en sixième année de médecine au moment de l'entretien.
[299] Entretien n° 42.

Anatolie, et leur aptitude, à travers des millénaires, à dresser des structures étatiques »[300]. Pour l'auteur, « l'attachement au sol anatolien est exprimé par la glorification du sacrifice, l'évocation fréquente de la menace ennemie, l'appel à la cohésion et à la concorde »[301]. Il considère ce discours comme une réponse à l'anti-turquisme du début de XXe siècle. Dans cette perspective, « l'objectif de l'enseignement de l'histoire est autant de créer un rapport affectif avec le passé que de faire connaître celui-ci ».[302] L'historiographie nationale, tout particulièrement en Turquie en raison de la genèse de la République, crée un rapport affectif au passé *via* la présentation des anciens combattants du début du XXe siècle comme des héros. Dans les représentations sociales, les soldats d'aujourd'hui ont l'obligation d'agir et de se conduire comme les soldats du passé.

Chez les enquêtés peu ou pas diplômés, le service militaire est le plus souvent associé à un devoir patriotique et les références à la nation historique sont absentes. Abidin âgé de dix-neuf ans au moment de l'entretien et qui vient de terminer ses études secondaires considère le service militaire comme un devoir patriotique : « Si Dieu nous le permet, je vais y aller et revenir c'est notre devoir patriotique […] C'est un devoir patriotique et c'est pour défendre notre honneur »[303]. Dans ce type de discours, le service militaire est plus directement associé à une question d'honneur qui renvoie aussi à ce que nous avons dit plus haut sur les normes de la masculinité. Le discours est identique chez Veli, qui appartient à un milieu très populaire et qui est le fils unique d'une famille très conservatrice et pieuse. Il indique qu'il considère le service militaire comme un devoir patriotique et que peu importe sa durée, « même s'il fallait partir dix ans »[304], il partirait.

Même si le service militaire est souvent associé à un devoir patriotique ou à une tradition héritée des ancêtres, il existe un dissensus puisque certains appelés considèrent le service militaire comme une perte de temps et surtout pas comme un devoir patriotique. Un étudiant en informatique âgé de vingt-deux ans, qui se revendique comme politiquement à gauche, associe le service militaire à un devoir patriotique, mais uniquement en temps de guerre :

> « Le service militaire est inutile et malgré cela on lui accorde beaucoup d'importance. Le service militaire sert à flatter l'ego du commandant. S'il y avait une guerre en

[300] Etienne Copeaux, *Espaces et temps de la nation turque, Analyse d'une historiographie nationaliste 1931-1993*, CNRS Editions, Paris, 1997, p. 33.
[301] *Ibid.*, p. 339.
[302] *Ibid.*
[303] Entretien n° 5.
[304] Entretien n° 47.

> Turquie, cela serait important d'aller servir, mais comme il n'y a pas de guerre cela ne sert à rien »[305].

Si certains considèrent à l'instar de cet étudiant que le service est une perte de temps, d'autres insistent plutôt sur les dépenses inutiles que représente la conscription : « Je pense qu'il est inutile de nourrir autant de soldats et qu'il est nécessaire d'utiliser la technologie. Je pense qu'une armée professionnelle serait mieux »[306]. Un autre argument fréquemment entendu pour disqualifier la conscription est celui des inégalités devant ce que l'armée présente pourtant comme une pratique égalitaire. Cemal qui est issu d'une famille qui soutient politiquement le Parti de la Félicité (*Saadet Partisi*, SP) à tendance islamique et qui se dit lui-même proche du parti de la Justice et du Développement (*Adalet ve Kalkınma Partisi*, AKP)[307] dénonce également ce mythe égalitariste en estimant que les riches ne font pas leur service militaire :

> « En Turquie, si tu es riche tu ne fais pas ton service. C'est les héros qui font leur service […] En Turquie, si tu es riche tu ne fais pas le service, c'est les pauvres qui font le service »[308] .

Ils sont plusieurs à critiquer cette absence d'égalité devant le service militaire en avançant l'idée que ceux qui possèdent des moyens financiers font des études supérieures et sont ensuite appelés à servir pendant une durée plus courte, à l'instar des officiers de réserve qui ne servent que douze mois. D'autre part, certains enquêtés comme Adem pointent le fait que les appelés qui décèdent lors des opérations sont souvent issus de milieux très populaires :

> « Ce sont les soldats de rang qui deviennent martyrs. Les familles de ces martyrs qu'on voit à la télévision sont pauvres, on le remarque à l'allure de leurs parents »[309].

En effet, les soldats du rang qui seront sélectionnés comme commandos sont très souvent issus d'un milieu populaire et rural. Ce sont donc les inégalités de durée et de sélection et d'affectation qui sont critiquées par les enquêtés.

Malgré l'emprise de l'idée de rite d'accès au masculin et la crainte de la stigmatisation en cas d'exemption, certains enquêtés avouent en entretien qu'ils ne souhaitent pas aller servir

[305] Entretien n° 89.
[306] Entretien n° 52.
[307] Suite à la dissolution du Parti de la Prospérité, en 1998, et de son successeur le Parti de la Vertu, en 1999, une scission au sein du parti s'est produite donnant naissance à deux nouveaux partis : le Parti de la Félicité et le Parti de la Justice et du Développement.
[308] Entretien n° 41.
[309] Entretien n° 78.

sous les drapeaux. Les raisons sont hétérogènes et souvent liées à des expériences socialisatrices antérieures. Adem par exemple a étudié dans un lycée privé religieux (İmam-Hatip lisesi) et l'orientation politique de sa famille était de gauche. Il indique avoir voté pour l'AKP aux élections présidentielles et municipales. Pendant plusieurs années, il a ajourné son départ en s'inscrivant à l'université et il appréhendait ce départ, car il pensait qu'il allait subir des discriminations du fait qu'il a étudié dans un lycée privé religieux :

> « Je devais partir, il y a déjà quatre ans. Pour me sauver du service, je me suis inscrit à l'université, je suis peut-être recherché à l'heure actuelle. Je n'ai pas travaillé à l'université et maintenant je suis obligé de partir. Je veux en fait partir, car je suis obligé de partir. Jusque-là, j'avais pu me sauver [se soustraire de cette obligation], mais je sais que je vais devoir partir un jour. Et je ne veux pas partir, car j'ai étudié dans un lycée privé et religieux le tourisme et je ne pourrais pas devenir un militaire de carrière comme ils sont séparatistes, je déteste l'armée. Je ne pourrais pas devenir sergent par exemple, car nous avons étudié la religion. Les gradés pensent que nous allons pousser les gens au séparatisme. Ils ne nous prennent pas à l'armée ni dans la police […] Tu rêves d'être soldat et quand tu es soldat et quand cela arrive tu essayes de te sauver. Plein de personnes essayent d'avoir des rapports [d'incorporation] pourris. Certains avalent une aiguille pour échapper au service. […] J'ai des varices au pied et je vais certainement être dispensé de sport. Peut-être que je me ferai opérer des pieds, j'ai des plans comme ça »[310].

Au moment où nous avons réalisé cet entretien, le Parti de la Justice et du Développement, AKP (*Adalet ve Kalkınma Partisi*) n'était au gouvernement que depuis trois ans et son pouvoir n'était pas encore consolidé. L'idée était encore présente que les plus pieux et pratiquants ne pouvaient pas faire carrière dans l'armée ou dans la police. Lors des procédures de recrutement, les genoux des candidats était contrôlés pour vérifier s'ils s'adonnaient de manière excessive à la prière. Des vérifications étaient effectuées pour

[310] Entretien n° 78.

vérifier si l'appelé et sa famille ne fréquentaient pas des confréries religieuses. Dans les entretiens que nous avons réalisés, nous avons pu voir que ces discriminations étaient transposées au service militaire. Si Adem espère être exempté en se soumettant à une opération des pieds, d'autres souhaitent s'exiler ou payer pour éviter de le faire. Par ailleurs, on constate aussi que l'orientation politique n'est pas un facteur clivant puisqu'à la fois des jeunes gens appartenant au Parti de la Justice et du Développement, et d'autres au Parti Républicain du Peuple peuvent ne pas vouloir faire leur service militaire. Faruk, un étudiant qui se situe politiquement à gauche et vote pour le Parti Républicain du Peuple (Cumhuriyet Halk Partisi, CHP) nous dira qu'il ne souhaite pas faire son service militaire et qu'il est même prêt à aller devant la Cour Européenne des droits de l'Homme[311]. Il critique notamment les carences dans la formation des soldats et juge bon que l'armée turque se professionnalise :

> « Je pense que la formation dispensée est insuffisante et je pense qu'une armée professionnelle est mieux, tu sais, il y a des problèmes en Turquie et comment combattre avec une formation de quarante-cinq jours ou de trente jours. Moi ce que je critique c'est la formation. Pourquoi envoyer quelqu'un combattre sans formation ? Sinon j'aime l'armée. Si on professionnalise eh bien on n'a pas besoin de réduire la durée, mais sinon oui il faut diminuer. Chacun utilise l'institution pour ses affaires personnelles ».

De nombreux enquêtés de notre corpus sont favorables à la professionnalisation de l'armée et donc à la suppression du service militaire obligatoire. Un sondage[312] réalisé dans 29 universités (dont cinq privées)[313] auprès d'un échantillon de 2603 étudiants entre 2006 et 2010 révèle que 45% des étudiants et des étudiantes approuvent le service militaire tandis que 40 % se déclarent favorables à la professionnalisation de l'armée et donc à la suppression de la conscription (11,5% n'ont pas souhaité se prononcer et 3% n'ont pas d'avis)[314]. Si on sépare les données recueillies selon le sexe, le service militaire convient à 50,8% des femmes alors

[311] Entretien n° 53.

[312] Ce sondage intitulé « le regard sur le service militaire des jeunes de l'université » [Üniversite Gençliğinin Askerlik Hizmetine Bakışı] a été réalisé par le Centre de recherche sociale et stratégique MetroPOLL [MetroPOLL Stratejik ve Sosyal Araştırmalar Merkezi], avril 2010. Le rapport est disponible sur le site web du centre : http://www.metropoll.com.tr/report/universite-gencliginin-askerlik-hizmetine-bakisi, consulté le 04/07/2013.

[313] Les universités sont situées à Ankara, İstanbul, İzmir, Bursa, Eskişehir, Denizli, Konya, Antalya, Adana, Diyarbakır, Gaziantep, Kayseri, Malatya, Erzurum, Samsun et Trabzon.

[314] Sondage, *op. cit.*, p. 8. Idem pour toutes les références suivantes.

qu'il convient seulement à 39,9 % des hommes. Les hommes sont à 49% favorables à la professionnalisation des armées contre 30, 9% des femmes.

Les enquêtés les moins politisés envisagent de ne pas faire leur service, car ils estiment qu'il s'agit d'une perte de temps et sont à la recherche d'une solution leur permettant de s'y soustraire. C'est le cas d'Emre qui souhaite différer le plus possible son départ en attendant de trouver la somme nécessaire pour pouvoir faire un « service militaire en payant une taxe » (*bedelli askerlik*) :

> « Je partirai le plus tard possible. Je pense que tu perds un an de ta vie alors que c'est un moment important. Je n'ai aucune attente du service militaire [...] Je ne veux pas partir, mais bon[315] ».

En effet, Emre souhaite que le parlement adopte à nouveau des lois qui rendent possible d'obtenir un équivalent du « service militaire en payant une taxe ». Instaurées en 1927, 1987, 1992 et 1999, ces dispositions ont permis à 125 834 Turcs de bénéficier de cette possibilité[316]. Lorsque le nombre de conscrits était supérieur aux besoins de l'armée, cette disposition autorisait les futurs appelés qui étaient en mesure de payer à ne pas faire leur service, et à suivre une formation militaire de base de quelques semaines à la place de leurs obligations militaires.

Tout cela indique qu'il y a une assez forte proportion de jugements critiques chez les étudiants. Il se pourrait également que cette vision plus critique soit moins dicible, car critiquer l'institution militaire est une infraction pénale en Turquie[317]. Par ailleurs, si certains enquêtés ont une vision désenchantée du service militaire, elle n'est pas nécessairement liée à leurs orientations politiques puisque les appelés de tous bords et même ceux qui ne sont pas politisés ont pu l'exprimer. En dépit de ces critiques, si dans les représentations sociales dominantes, le service apparaît toujours comme un devoir patriotique hérité du passé et associé à la culture turque, nous partageons l'hypothèse d'Ayşe Gül Altınay pour souligner le fait qu'il est de plus en plus associé implicitement ou explicitement à la guerre et au conflit.

---

[315] Entretien n° 52.

[316] « Bedelli askerlik MGK'ya geliyor [Le service militaire payant arrive au conseil de la sécurité nationale] ». *Taraf*, Istanbul, 23.04.2010. L'intégralité de cet article est disponible sur le site : http://www.savaskarsitlari.org

[317] L'article 318 du Code pénal turc condamne le fait de dissuader les personnes de faire leur service militaire. L'article 319 condamne le fait d'encourager les soldats à la désobéissance. L'article 301 condamne le dénigrement de la turcité, de la République, des organes et institutions étatiques.

II/ SERVICE MILITAIRE, GUERRE ET POLITIQUE SECURITAIRE

L'armée turque et le mouvement nationaliste kurde se sont engagés dans un conflit depuis 1984, principalement dans le sud-est anatolien. L'arrestation du leader du mouvement kurde, Abdullah Öcalan, avait conduit à un cessez-le-feu en 1999. L'intervention de l'armée turque au nord de l'Irak en 2007 à la suite de la contre-offensive de la guérilla kurde de Turquie (PKK/CONGRA-GEL) a impulsé une reprise du conflit et de la violence[318]. Les autorités turques justifient la présence permanente de l'armée dans les montagnes du sud-est, et ce, même en période de cessez-le-feu, par la nécessité de lutter contre le « terrorisme ». Les conscrits, bien qu'ils ne soient pas des professionnels de la guerre, sont mobilisés dans cette région. Ce contexte de guerre a des effets sur les représentations sociales du service puisqu'entre 2005 et 2007 celui-ci était très souvent associé à la guerre ainsi qu'à la politique sécuritaire. Le service militaire n'est donc plus seulement l'apprentissage théorique de l'art de la guerre, mais il s'agit aussi dans les représentations sociales d'un moment où il est possible de combattre et de faire la guerre.

Le service militaire est souvent associé au conflit, mais les enquêtés ne l'envisagent pas comme une guerre. Ils utilisent très souvent le vocable de « lutte » ou d'« opérations anti-terroristes », ou évoquent le « problème kurde ». Le recours à ces expressions et l'évitement du terme de « guerre » indiquent que l'État a su imposer sa propre catégorisation de ce conflit. Les enquêtés évitent cette qualification, car ils ont tendance à associer la guerre à un conflit entre deux États. Parmi ceux de nos enquêtés qui considèrent que la Turquie est en guerre, Davut, un étudiant en ingénierie mécanique, âgé de vingt et un ans, nie le caractère purement militaire du conflit en nous disant « on est déjà en guerre, mais pas avec les armes, avec le problème kurde et arménien ». De plus, si certains estiment qu'il y a danger de guerre en Turquie, ils estiment que celui-ci est plus d'ordre psychologique :

> « Ça c'est sûr. Au service, on t'habitue à la vie et à la guerre. Il n'y a pas de danger de guerre, mais les Américains ont déjà envahi l'Irak. Maintenant ils parlent de l'Iran. C'est une guerre psychologique. Ils se battent avec les stylos c'est la guerre diplomatique »[319].

[318] Sur l'histoire du conflit, voir : Hamit Bozarslan, *Les Kurdes. L'autre front du Proche-Orient*, Paris, Autrement, 2009. Hamit Bozarslan, *Histoire de la Turquie contemporaine, La découverte*, Paris, 2004. Hamit Bozarslan, *La question kurde : Etats et minorités au Moyen-Orient*, Paris, Presses de Sciences-Po, 1997.
[319] Entretien n° 41.

Cela indique aussi que les cours de sécurité nationale dont nous avons parlé plus haut ont pu être intériorisés puisque la référence à la guerre psychologique est justement une catégorie présentée aux élèves. Ce discours est également présent dans les entretiens que nous avons effectués avec des femmes puisque lorsque nous leur avons demandé s'il y avait un danger de guerre en Turquie, elles nous ont répondu par l'affirmative en faisant systématiquement référence aux menaces pouvant émaner des États-Unis. C'est le cas de Sibel qui déclare : « les Américains et les Israéliens ont pris le Liban. Je ne pense pas qu'ils vont s'attaquer à nous. En Turquie, l'armée est très forte et même sans armée chacun est prêt à prendre les armes. Ils n'auront pas le courage de nous attaquer ». Gulay, secrétaire âgée de 25 ans, pense elle que « Les Américains vont vouloir prendre la Turquie à la longue ». Mais ces menaces supposées sont très souvent mises en lien avec les périls intérieurs. Il s'agit d'un discours classique dans l'historiographie officielle qui est conceptualisé comme « Syndrome de Sèvres » désignant « un ensemble de peurs nationales turques cristallisées lors du dépeçage de l'Empire ottoman concrétisé par la signature du traité de Sèvres en 1920 »[320]. En effet, nombreux sont ceux qui pensent que certains États étrangers souhaiteraient diviser la Turquie de l'intérieur pour créer un État kurde. Adidin, qui se sent proche de la gauche, mais qui a occupé des fonctions politiques dans le Parti de l'Action Nationaliste (MHP) qui base son programme sur une idéologie nationaliste empreinte d'islam et de turcité, et qui par la suite a milité dans la section des jeunes de l'AKP, tient un discours assez proche de la théorie du complot :

> « Grâce à notre armée nous nous promenons tranquillement et nous nous couchons tranquillement. De nombreux pays ont du mal à nous atteindre alors ils nous divisent de l'intérieur »[321].

Il ajoute également que, sans son armée, [virgules : soit n'en mettre aucune, soit en ajouter une] la Turquie aurait pu ressembler à la Palestine. Cette croyance que des États occidentaux (notamment européens et américains) auraient un intérêt stratégique à soutenir le PKK est très ancrée en Turquie. Malgré l'évitement de la labélisation de la guerre et cette conception liant les supposées menaces internes à des menaces externes, le service militaire est de plus en plus associé aux combats domestiques et suscite des craintes et des peurs.

De nombreux enquêtés nous ont fait part de la peur qu'ils avaient de partir au service militaire en raison de l'implication des conscrits dans « les opérations de lutte anti-terroriste ».

[320] Dorothée Schmid, « Introduction », *Politique étrangère*, 1, 2010, p. 10.
[321] Entretien n° 5

Une mère d'un jeune adolescent nous dira même qu'elle a très peur que son fils parte faire son service puisque celui-ci est assez grand de taille et qu'il est ainsi susceptible d'être sélectionné comme commando et donc d'être mobilisé dans les combats. Les entretiens réalisés avec des femmes nous confirment également l'association du service militaire à la guerre et au conflit. Nous demandons à Fatma qui est âgée de vingt et un ans au moment de l'entretien et qui est étudiante en mathématiques à quoi lui fait penser le service militaire. Elle répond qu'elle pense « à des problèmes. Depuis qu'il y a des problèmes de terrorisme, lorsqu'on a un proche dans l'armée, on a peur »[322]. Elle déclare aussi qu'elle a peur que son petit ami fasse son service militaire. Ensuite Fatma ajoute immédiatement que « pour que le drapeau reste en l'air, nous devons faire notre service militaire, y compris les femmes ». D'ailleurs, sans s'opposer frontalement à la professionnalisation de l'armée turque, elle estime que « les soldats du rang doivent être nombreux comme les terroristes [Les guérilléros du PKK] sont nombreux ». Selon elle, certains sont même volontaires pour être affectés comme commando dans les zones à majorité kurde et elle pense que « personne ne peut défendre aussi bien que toi ta nation ». Lorsque je lui demande si elle a des amis qui sont partis faire leur service militaire, pensant l'interroger sur les pratiques festifs accompagnants le départ au service militaire, elle m'indique :

> « J'ai un ami qui est parti faire son service à Hakkari. Il était en charge de contrôler un village où une opération avait été menée. Il y avait de nombreux martyrs [soldats décédés]. Il a ramassé des morceaux d'un soldat. Il n'est pas rentré directement chez lui, il a pris trois jours avant de rentrer, c'était très dur pour lui ».

Les enquêtés de sexe masculin font également part de leurs peurs. Adem est âgé de vingt et un ans, il est étudiant en communication. Il tient un discours très volontariste :

> « Je veux être soldat et je suis prêt. Le service est une pression, c'est très important et tout le monde doit le faire. Il s'agit d'un devoir patriotique. Je serai fier de porter l'uniforme ».

Il évoque ensuite le « problème kurde » et confie qu'il a peur. Mais il termine l'entretien en précisant que même « si le service militaire était supprimé et qu'une guerre éclatait, sans aucune hésitation, j'irais combattre, la Turquie ne peut être détruite ». Ainsi, les enquêtés masculins ont tendance à tenir un discours volontariste et parfois nationaliste pour signifier

[322]Entretien n° 96

que malgré certaines de leurs craintes, ils sont tout de même prêts à combattre en allant au service militaire. Davut, que nous avons vu plus haut, va jusqu'à affirmer : « même si ma tête était tranchée, j'irai quand même. Chacun doit défendre son pays. C'est une obligation. C'est le nationalisme ». Nous reviendrons sur cette question du patriotisme et ses imbrications avec le nationalisme tel qu'il est dispensé à l'armée dans le chapitre consacré à la formation de l'amour de la patrie. Mais même si cette motivation à combattre est d'ordre discursif, lorsque Davut arrivera à l'armée, il sera déjà convaincu de l'obligation de se battre, de faire la guerre et de s'impliquer dans les combats en cours. La socialisation par anticipation peut à ce titre être entendue comme une congruence entre les motivations de la personne et celles de l'armée. Dans ce cas, le travail institutionnel de formation ne consistera pas à convertir à sa cause un appelé qui n'est pas convaincu, mais à consolider des inclinations et croyances déjà existantes.

Il apparaît très clairement que le service militaire ne se découvre pas au moment où l'appelé pénètre dans l'institution militaire, mais bien avant, au travers d'un long processus d'apprentissage accompli à l'école, dans les familles et entre différentes générations d'appelés. Il n'est pas nécessaire d'être physiquement présent dans une institution pour que celle-ci puisse avoir des effets sur les représentations des individus. Ainsi, la socialisation au service militaire s'effectue de manière implicite à travers « les représentations de cet ordre objectivé »[323] que les individus possèdent au préalable. D'ailleurs, l'ensemble de ces représentations peut aussi se trouver en décalage par rapport à la réalité objective de l'institution. Ce qui peut conduire à des déceptions et à modifier les représentations individuelles sur le service militaire.

[323] Jacques Lagroye, Bastien François et Frédéric Sawicki, *Sociologie politique*, *op. cit.*, p. 152.

CHAPITRE 2 - LES RITES DE DEPART AU SERVICE MILITAIRE : UNE ADHESION COLLECTIVE A LA CONSCRIPTION ?

Le départ au service militaire, tout comme le retour une fois celui-ci achevé, conduit les conscrits et leurs proches à recourir à des pratiques rituelles qui sont souvent festives. Celles-ci ne sont pas une spécificité propre à la société turque puisque les conscrits français avec l'introduction de la conscription universelle en 1789 y ont également eu recours[324]. Selon Michel Bozon, ces festivités en France auraient contribué « à faire entrer le service militaire dans les mœurs du pays »[325]. Marc Bessin considère pour sa part, que le rite « renforçait le caractère socialement impératif du départ à l'armée »[326]. Pourtant en France comme en Turquie, ces pratiques sont indépendantes de la logique institutionnelle de l'armée puisqu'elles sont effectuées avant même l'entrée de la personne dans l'institution. En dépit de cette extériorité, nous voudrions comprendre la signification de la pratique de ces rituels accompagnant le départ des individus au service militaire. Nous nous demanderons pour quelles raisons ces rites apparaissent dans le contexte turc et ce qui se passe lorsqu'ils sont réalisés. Le rite de départ au service militaire traduit-il une forme d'adhésion collective au service militaire ?

La notion de rite possède différentes acceptions selon les disciplines (histoire, anthropologie et sociologie). C'est à travers une approche sociologique que ces rites de départ seront étudiés. Nicolas Mariot souligne d'ailleurs l'usage souvent « métaphorique » et « distrait » de cette notion et préconise son historicisation puisque selon lui, « la notion de rite devient ainsi pensable dans la durée puisque ses éléments matériels comme son sens peuvent varier selon ses contextes historiques et sociaux sans que sa perpétuation soit remise en cause »[327]. Pierre Bourdieu en étudiant le rituel des labours évoquait aussi la polysémie et la variabilité des rituels qui sont selon lui, « les produits différents des mêmes schèmes » en fonction « des conditions économiques » et de « l'histoire singulière de chaque unité

[324] Michel Bozon, *Les conscrits*, Berger-Levrault, collections arts et traditions populaires, Paris, 1981, p. 151. Voir aussi : Marc Bessin, « Le recours au rite : l'exemple du service militaire », *Agora - Débats / Jeunesses*, 28, 2002. Rites et seuils, passages et continuités. pp. 34-45.
[325] Michel Bozon, *op. cit.*, p. 148.
[326] Marc Bessin, « Le recours au rite : l'exemple du service militaire », *op. cit*., p. 37.
[327] Nicolas Mariot, « Le rite sans ses mythes : forme rituelle, temps et histoire », *Genèses*, 21, 1995.

locale »[328]. C'est pourquoi il nous semble important de retracer la genèse des rites de départ au service militaire et d'étudier leur construction politique et sociale. Nous empruntons à Nicolas Mariot sa définition du rite puisque le rite de départ au service militaire relève d'actions qui mobilisent des « représentations traditionnelles des affects »[329] reposant sur « des règles constitutives et positives, et qui fondent l'homogénéité de l'objet parce qu'elles traduisent l'existence d'une configuration relationnelle particulière condensant des relations normalement antithétiques dans la vie quotidienne »[330]. L'appelé qui se prépare à partir au service militaire est souvent l'objet de toutes les attentions, il est invité chez ses proches alors que généralement ce genre d'invitation était destiné plutôt à ses parents. Par ailleurs, on retrouve dans le déroulement du rite de départ au service militaire, « la sédimentation de pratiques très diverses dans une configuration relationnelle qui en fonde l'homogénéité »[331] puisque, comme nous allons le montrer, les rites de départ au service militaire sont des pratiques très hétéroclites empruntées à d'autres célébrations et institutions comme le mariage ou la religion. Le rite se distingue des fêtes, des cérémonies et des célébrations, mais s'il « s'insère dans de telles manifestations, il en constitue généralement le temps fort, autour duquel s'organise l'ensemble du cérémoniel, qui peut alors être qualifié de "rituel" »[332].

Notre hypothèse est que le rite de départ au service militaire est un rite de passage qui a été construit par le politique et est devenu un rite principalement familial et social. Cette pratique vise à sécuriser la personne s'apprêtant à quitter son groupe social et familial et à intégrer le monde militaire qui lui est étranger. Il s'agit d'une manière de conjurer collectivement le destin redouté de l'appelé (changement de statut puisque l'appelé va devenir un homme après son service militaire, et risque réel de mourir pendant le service militaire en raison du contexte de guerre). C'est en ce sens que le rite facilite le départ et permet à l'appelé d'accepter son encasernement auquel il ne pourra plus renoncer. Ainsi il marque à la fois l'intégration du jeune au sein du groupe social[333], mais il prépare aussi la personne à partir et à accepter l'encasernement. Il peut être pensé à ce titre comme une forme de pré-adhésion collective au service militaire. Mais une nuance doit être apportée à cela car tous les futurs appelés n'en font pas l'usage, la classe sociale associée au diplôme est une variable

[328] Pierre Bourdieu, *Le sens pratique*, Les éditions de minuit, Paris, 1980, p. 391.
[329] Nicolas Mariot, « Le rite sans ses mythes : forme rituelle, temps et histoire », *Genèses*, 21, 1995. p. 159.
[330] *Ibid.*
[331] Nicolas Mariot, « Le rite sans ses mythes […], *op. cit.*
[332] Pierre Bonte, Michel Izard, « Rite », *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Presses universitaires de France, collection Quadrige, Paris, 2010 [1991], p. 630.
[333] Emile Durkheim soutenait, dans *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, que le rite permettait au groupe social de se réaffirmer et d'assurer sa permanence, tout en lui faisant prendre conscience de son « unité morale ». Emile Durkheim, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Presses universitaires de France, collection Quadrige, 2003[1960], 4ème édition, p. 553.

discriminante et nous le montrerons dans la dernière section de ce chapitre. De plus, les pratiques rituelles sont très hétéroclites et peuvent varier d'un contexte à l'autre (dans les villages et les villes).

Nous nous appuierons sur les entretiens réalisés avec les anciens appelés et les appelés ainsi que sur différentes observations participantes réalisées lors des fêtes de départ ou lors des pratiques d'accompagnement à la gare routière de Kayseri. Nous comparerons également nos données à celles d'une étude réalisée sur ces pratiques de départ dans le département de Kayseri. De plus, nous étudierons les sources institutionnelles (documents internes à l'armée et ouvrages) où sont évoquées ces pratiques.

Dans une première section, nous étudierons la genèse de ce rite moderne dont la construction politique et sociale est fortement liée au conflit et à la guerre. Nous montrerons également les spécificités et les emprunts à d'autres contextes, et la tradition des rituels encadrant le départ au service militaire. Puis dans une seconde section, nous verrons que leur usage est plus fortement ancré dans les milieux populaires et ruraux.

SECTION I/LA GENESE DU RITE DE DEPART AU SERVICE MILITAIRE

Historiciser l'élaboration du rite de départ au service militaire nous permettra de montrer qu'il est une construction politique et sociale. Il n'est pas une pratique a-historique et son existence n'est pas liée à la mise en place du service militaire obligatoire. Il ne doit pas être pensé comme une réaction sociale à l'imposition du service militaire devenu obligatoire en 1927 puisque jusqu'en 1990, les pratiques rituelles étaient quasi inexistantes. Bien au contraire, nous montrerons que le rite de départ est une création contemporaine et récente qui est fortement marquée par le contexte politique et par la guerre.

Depuis les années 1990-2000, les célébrations du départ au service militaire sont de plus en plus pratiquées. Il nous est difficile de dater avec précision, à quelle date la population turque commence à recourir à des rituels encadrant le départ au service militaire. C'est seulement à partir de 1993 qu'on trouve des références faites à ces festivités dans les journaux. Le premier article qui en fait état le 10 juin 1993 est publié dans le journal *Cumuriyet* dont la ligne éditoriale est kémaliste, républicaine et socio-démocrate. L'article est intitulé « le plus grand soldat est notre soldat ». Il est écrit par le journaliste et universitaire Toktamış Ateş et fait état de ces festivités à Istanbul[334] :

> « Depuis plusieurs jours, près de chez moi dans les rues de Fındıkzade c'est l'apocalypse. Des tambours, des clarinettes, des slogans et des rêves. Ils envoient les jeunes au service militaire. Ces manifestations qui ont lieu dans les rues prennent généralement fin à la gare routière. […] Autour d'un grand feu et jusqu'à ce que le bus démarre, les gens dansent le *halay*. Côte à côte, il y a de la masculinité, les pères ne pleurent pas ou bien ils cachent qu'ils pleurent ; et les mères, un peu orgueilleuses, un peu inquiètes, et avec un peu de joie,

[334] Toktamış Ateş, « En Büyük Asker Bizim Asker » [Le plus grand soldat est notre soldat], *Cumuriyet*, 10.06.1993, p. 3. Idem pour toutes les références suivantes.

> qui n'arrivent pas bien à tenir leurs larmes qui montent. Les petits frères ne sont pas conscients de ce qui se passe. Les grandes sœurs essayent de cacher leurs larmes. Hier, il était encore un enfant, comment est-il devenu un jeune homme aussi rapidement et part aujourd'hui faire son service militaire ? Et lui a un peu d'appréhension, il est un peu fier, un peu curieux. Que va-t-il vivre ? Ses amis crient : "le soldat va un jour revenir", "le plus grand soldat est notre soldat" […] Ces jours-ci, aux quatre coins de la Turquie, on a ce genre de départ. Il n'y a aucune autre nation dans le monde qui envoie ses enfants au service militaire et à la guerre de cette façon. Il est difficile de décrire et d'expliquer les raisons de ce sentiment. Et de toute manière, c'est pour ces raisons que les ordinateurs américains ne savent pas tout. Et c'est pourquoi les plans qui reposent sur l'hypothèse de diviser la Turquie ne sont que des morceaux de papier qui n'ont aucune autre signification. […] ».

Sa description des rituels de départ au service militaire n'est pas très différente des pratiques qui vont se systématiser par la suite et que nous allons analyser. Ce qui est frappant dans ce c'est la mise en parallèle de l'exceptionnalité des pratiques de la nation turque -« aucune autre nation dans le monde qui envoie ses enfants au service militaire et à la guerre de cette façon »- et la référence aux menaces qui visent à diviser la Turquie. Par ailleurs, la suite de cet article révèle la volonté du journaliste de naturaliser ces festivités puisqu'il diffuse l'idée que depuis toujours les départs au service militaire avaient été célébrés ainsi. Il explique qu'il s'était trouvé dans un contexte similaire dix ans auparavant alors que les archives des journaux ne font nullement état de ce type de festivités avant 1993. Toktamış Ateş explique donc qu'en 1983 [année du retour au régime civil après le coup d'État militaire de 1980], il se trouvait à la gare routière et assistait à des festivités similaires lorsqu'il remarqua la présence d'un couple de jeunes touristes. Ces derniers semblaient regardaient la scène « d'un air perplexe ». Puis, le journaliste fait état de sa conversation avec ce couple qui n'avait naturellement pas compris ce qui se passait puisqu'ils pensaient qu'il s'agissait d'un mariage. Toktamış Ateş dit leur avoir expliqué qu'il s'agissait d'un départ au service militaire et que

l'un d'entre eux lui a demandé pourquoi ils étaient heureux dans ce cas. Le journaliste fait part au lecteur de son embarras à expliquer cela et il dit s'être tiré d'affaire en leur répondant que si ces jeunes hommes ne partent pas faire leur service militaire, ils ne pourront pas se marier et c'est pour cela qu'ils sont heureux. La véracité des propos de l'auteur nous semble douteuse, car aucune référence à ces festivités n'avait été faite dans la presse dans les années 1980. De plus, dans les archives d'autres journaux turcs des références à ce genre de festivités apparaissent seulement en 1994[335]. D'ailleurs, les enquêtés de notre corpus qui ont fait leur service militaire dans les années 1980 nous ont tous indiqué qu'ils n'avaient pas participé à de telles pratiques festives lors de leur départ au service militaire. Tout nous indique que ces rites de départ se sont développés entre 1993 et 2000 et se sont institutionnalisés à partir des années 2000. On remarque aussi que dans certaines villes comme à Batman qui se situe dans les zones à majorité kurde, les officiers ont pris part à ces festivités collectives rassemblant plus de 300 jeunes hommes qui se préparaient à partir au service[336]. D'ailleurs, la salle où avaient lieu ces festivités avait été prêtée par l'armée. Celle-ci est donc intervenue pour accélérer la diffusion de ces pratiques. Le contexte politique et conflictuel nous semble être une première piste explicative quant à l'apparition de ces rites.

En effet, l'émergence des rites de départ au service militaire est une réaction au conflit interne entre l'armée turque et les guérilléros du PKK qui divise la Turquie depuis 1984. Les conscrits turcs sont directement ou indirectement mobilisés dans « les opérations de lutte anti-terroriste » ou dans la guerre. Au moment où les appelés partent faire leurs classes, ils ne savent pas encore quelle va être leur affectation définitive. Ils peuvent très bien être affectés dans des zones à majorité kurde et être impliqués dans le conflit. Comme nous l'avons montré dans le chapitre précédent, dans les représentations collectives, le service militaire est de plus en plus associé à la guerre et à la politique plutôt qu'à la culture[337]. Avant 1984, les conscrits turcs n'étaient pas aussi systématiquement mobilisés dans les conflits[338] et encore moins dans un conflit domestique. Dans ce contexte, la célébration du départ au service militaire a pu devenir nécessaire en raison du fait qu'à partir de cette date le départ au service militaire ne va plus de soi et que ce dernier entraîne un véritable risque de mourir lors des combats. Ajoutons

[335] Dans le journal Milliyet, le premier article qui fait état de ces festivités date du 02.03.1994. L'article fait référence à des « convois » qui sont organisés « pour donner le moral » aux jeunes gens qui partent accomplir « leur devoir patriotique ». Güntam Mavigözlu, « le plus grand soldat est notre soldat », *Milliyet*, p. 6.
Un second article en date du 30.04.1994 décrit le départ au service militaire d'un chanteur de pop musique Ozan Oıtıon. L'article parle d'une fête d'adieux (veda gecesi) et évoque la présence des joueurs de tambour et de clarinette et des amis de la star. « Gel TEZKERE Gel [Vient billet vient]», *Milliyet*, 30.05.1994, p. 4.
[336] « Komutan Asker uğurlardı [le commandant rend visite aux appelés]», *Milliyet*, 13.08.2008, p. 8.
[337] Ayşe Gül Altınay, *The Myth of the Military-Nation. Militarism, Gender and Education in Turkey*, *op. cit.*, p. 86.
[338] Certains conscrits ont pu être envoyés à Chypre en 1974.

que c'est aussi à partir des années 1990 que les débats sur l'objection de conscience apparaissent en Turquie[339] et qu'une campagne de non au service militaire forcé a été menée. L'intensification des combats armés avec le PKK à cette période ainsi que l'émergence des opposants au service militaire nous indique que le départ au service militaire est de moins en moins une évidence et encore moins une pratique qui va naturellement de soi. Le recours au rite a été suggéré par les médias et par l'institution militaire et s'est imposé dans ce contexte comme « un phénomène de sécurisation »[340]. Émile Durkheim avait aussi qualifié ce genre de rite qui se célèbre dans l'inquiétude de « rite piaculaire » renvoyant à l'idée de malheur, à l'angoisse et à la crainte[341].

Les manuels scolaires ont également œuvré au développement de ces rituels puisque le départ au service militaire y est présenté comme un moment de festivités. On ne retrouve pas de mention de ces festivités dans le manuel scolaire de second cycle intitulé sciences sociales datant de 1982[342] où le service militaire est simplement présenté comme « un devoir pour les hommes ». Alors que le manuel intitulé ethnologie de 2004 présente le départ au service militaire comme un moment de festivités[343]. Le développement de ces rituels peut aussi s'expliquer par le fait que l'école a pu contribuer à diffuser cette idée de célébration du départ au service militaire et les faire entrer dans les mœurs. D'ailleurs, on retrouve aussi ce discours au sein même de l'armée puisque dans le cadre de la formation à l'amour de la patrie le service militaire est présenté comme « un devoir sacré[344] » pour les Turcs. Le caractère sacré que lui confère l'institution en fait également une obligation indiscutable. On relève dans des documents internes à l'institution militaire que « lorsque l'appelé se rend à son service, il s'y rend avec amour »[345]. Le départ au service militaire doit susciter de l'amour et de la joie et ce sont justement ces sentiments qu'il faut montrer plutôt que l'angoisse et la tristesse que peuvent ressentir les intéressés et leurs proches. On retrouve la mobilisation « d'attitudes émotionnelles obligées » évoquées par Nicolas Mariot dans sa définition du rite[346]. En dépit du fait que ces rites s'effectuent à l'extérieur des forces armées turques, ces dernières tout

[339] « 'Zorunlu askerlik' tartışıldı ['le service militaire obligatoire' a été discuté]», *Cumhuriyet*, 04.03.1990, p.11.
[340] Claude Rivière, *Les rites profanes*, Presses universitaires de France, collection sociologie d'aujourd'hui, Paris, 1995, p. 59.
[341] Emile Durkheim, *op. cit.*, p. 557.
[342] Ferruh Sanır, Tarık Asal, Niyazi Akşit, *Sosyal Bilgiler 5*, Devlet Kitapları, Milli eğitim basimevi, Istanbul, 9ème édition, 1982, p. 143.
[343] Özkül Çobanoğlu, Metin Özarslan, Dursun Yıldırım, *Liseler için, Halk Bilimi, Devlet Kitapları,* Milli eğitim basimevi, Istanbul, 2004, pp. 132-133.
[344] Document Intitulé « YSE ders kitabı » [Livre de cours de formation à l'amour de la patrie] daté du 21 novembre 2003.
[345] *Ibid.*
[346] Nicolas Mariot, *op. cit.*, p. 159.

comme l'école ont pu œuvrer à leur développement comme nous l'avons montré plus haut avec l'exemple de la fête collective organisée à Batman où de nombreux hauts gradés étaient présents et dansaient le *halay* [une danse traditionnelle collective] avec les futurs conscrits[347]. Claude Rivière affirme que « plus un régime ressent la fragilité en son intérieur et l'insécurité en ses entours, plus il se barde d'interdits, plus il énonce cérémoniellement ses principes et ses codes d'action, plus il réclame des citoyens des signes extérieurs, répétitifs, ritualisés, d'allégeance, et d'intégration sociale »[348]. Cependant, soulignons qu'en dépit de ces différentes incitations par la presse, l'école et l'armée, il n'existe pas d'obligation légale de célébrer le départ au service militaire[349]. D'ailleurs dans la brochure d'information de l'ASAL destinée aux soldats du rang et aux soldats sortis du rang, il est recommandé de ne pas participer à des cérémonies de départ organisées par les partis politiques, les associations, les syndicats, les fondations[350]. Cette interdiction indique que l'armée redoute la politisation de ces rites de départ or les seules cérémonies collectives organisées par une institution dont nous avons pu retrouver des traces sont celles comme à Batman où l'armée avait prêté une salle et où des hauts gradés étaient présents[351]. En dehors de cela, nous n'avons pas observé à Kayseri de rituels organisés par les partis politiques ou d'autres organisations. Le rite de départ au service militaire est surtout un rite familial. Si les rites de départ au service sont des constructions politiques qui ont été naturalisées par différents acteurs tels que les médias, l'armée et l'école, ils sont aussi des constructions sociales.

Si le rite de départ est une construction politique, il s'ancre dans un réseau social qui lui est favorable. En effet, l'usage du rite de départ au service militaire par une partie de la population renvoie aussi à la crise interne qui marque le changement de statut de l'adolescence à l'âge adulte. Comme nous l'avons montré dans le chapitre précédent, le départ au service militaire est souvent associé dans les représentations collectives au passage à l'âge adulte et aussi au fait de devenir un « véritable homme ». Ainsi, le départ au service militaire

[347] « Komutan Asker uğurlardı », *Milliyet, op. cit.*
[348] Claude Rivière, *op.cit.*., p. 60.
[349] D'ailleurs à la période où nous avons effectué notre enquête de terrain, aucune législation ne réglementait ces fêtes de départ mais depuis 2012 et à la suite d'une décision datant du 27.06.2012 du conseil du département de l'environnement et de l'urbanisme de Kayseri, l'usage de la musique sur la voie publique lors de ces festivités a été interdit par certaines municipalités du département. Cette décision est justifiée en raison des nuisances sonores qu'occasionnent ces festivités. Article intitulé « Kayseri'de sokakta asker uğurlama törenleri yasaklandı [Dans les rues de Kayseri, les cérémonies de visites aux appelés ont été interdites]», *Focus Haber*, 04/07/2012. Article disponible sur le site web du journal Focus Haber consulté le 21/12/2012 : http://www.focushaber.com/kayseri-de-sokakta-asker-ugurlama-torenleri-yasaklandi-h-151316.html
[350] Brochure d'information des soldats de rang et des soldats sorti du rang du bureau de la présidence du service militaire « *Askeralma Daire Başkanlığı* [La direction du département du service militaire][350] » (ASAL). Consulté le 15/03/2012.URL : http://www.asal.msb.gov.tr/#
[351] « Komutan Asker uğurlardı », *Milliyet, op.cit.*

s'apparente aussi à un rite de passage dont la première étape consiste, selon Arnold Van Gennep, en « des rites préliminaires » c'est-à-dire de séparation avec le monde antérieur[352]. Le départ au service militaire engendre une séparation entre les futurs appelés et leur environnement social et familial, et surtout avec leur mère comme pour permettre sa masculinisation[353]. Les conscrits partent ainsi au service militaire avec en tête de nombreuses incertitudes puisqu'ils ne sont pas encore familiarisés avec l'institution militaire et son fonctionnement et qu'ils s'interrogent les fonctions qu'ils vont devoir exercer au sein de l'armée. La pratique du rite apporte une réponse « à l'incertitude » et à « la crise » et « agit comme un anxiolytique dans le période de *life-crisis*[354] » comme l'affirme Claude Rivière. Le rite de départ au service militaire implique toute la famille et les proches de l'appelé. Ces rituels peuvent intégrer toutes les relations sociales du futur conscrit et placent ce dernier au centre de ces relations sociales. C'est pourquoi ces rites de départ sont pratiqués collectivement en incluant l'appelé et son environnement proche (famille, ami-e-s et voisins ou parfois toute une classe d'appelés d'un même village ou d'un quartier et presque tous les habitants du village). Ainsi le rite fait aussi écho à cette mutation statutaire du jeune homme.

L'émergence du rite de départ au service militaire peut s'expliquer à partir du contexte de guerre qui dénaturalise le départ au service, des premières contestations de la conscription et par le fait qu'il fait écho au changement de statut chez les jeunes hommes en termes d'âge et de sexe. L'origine récente de ce rite peut également expliquer l'extrême liberté que possèdent les personnes dans l'usage des pratiques rituelles, mais soulignons aussi qu'il présente une structure rituelle qui lui est spécifique.

[352]Arnold Van Gennep, *Les rites de passage*, *op.cit.*, p. 27.
[353] Christine Guionnet, Erik Neveu, *Féminins/masculins*, sociologie du genre, Armand Colin, 2009 [2004], p. 40.
[354] Claude Rivière, *op. cit.*, pp. 60-61.

SECTION II/ LE RITE DE DEPART AU SERVICE MILITAIRE : « UN MOMENT SPECIAL DANS DES SOCIABILITES TRADITIONNELLES »

Le rite de départ au service militaire présente un côté « patchwork » puisqu'il se compose d'un ensemble de rituels variés et qu'ils sont caractérisés « par une grande ambivalence, "mélange de maturité et d'immaturité, de joie et de désespoir, d'imagination et de conformisme, de modernité et d'archaïsme" »[355]. Parallèlement à cette ambivalence, le rite de départ au service militaire possède une structure rituelle qui présente certaines spécificités c'est-à-dire l'introduction de références à l'Etat-nation, d'une part, au risque de mort, de l'autre. Mais ce rite nouveau semble bien avoir trouvé sa place « naturelle » parmi les cérémonies de la vie sociale turque puisqu'il emprunte également de nombreuses pratiques à des célébrations d'autres institutions traditionnelles (mariage et religion).

A/UNE INVENTION MODERNE AVEC DES REFERENCES A L'ETAT-NATION

Nous avons pu décomposer deux séquences importantes qui forment la structure du rite. La première séquence est celle qui s'effectue avant le jour du départ au service (de plusieurs semaines à un mois environ). Cette première étape peut être qualifiée d'étape préliminaire parce qu'elle est une période d'interactions très intenses entre le futur appelé et son environnement social et familial et déroge par rapport aux interactions plus ordinaires et quotidiennes. La seconde séquence se déroule le jour du départ et elle constitue le temps fort du rite puisque c'est à ce moment-là que s'effectue une grande partie des rituels.

Dans la métropole de Kayseri, généralement un mois avant le départ, les proches de l'appelé commencent à lui rendre visite à son domicile et celui-ci est invité à des repas organisés chez des membres de sa famille ou chez des amis ou voisins[356], des cadeaux lui sont

[355] Marc Bessin, « Le recours au rite : l'exemple du service militaire », *op. cit*., p. 37.
[356] Cette pratique d'inviter le conscrit à diner et de lui rendre visite à son domicile s'effectue pratiquement dans toutes les autres régions de la Turquie comme l'indique Aytaç Yiyin. Aytaç Yiyin, İYİN « Türk kültüründe asker ocağı etrafinda oluşan halk bilimi ve halk edebiyati ürünleri üzerinde bir inceleme [Une étude sur les éléments du folklore et de la littérature populaire qui se construisent autour du foyer militaire dans la culture turque]»,

offerts, de l'argent et des pièces d'or lui sont donnés[357]. La personne s'apprêtant à partir au service militaire prend le statut d'« invité »[358] au sein de son environnement social. À côté de cette série de visites, les futurs appelés organisent aussi une fête avec leurs amis, principalement masculins, même s'il est possible que certaines filles puissent être invitées. Cette fête est qualifiée de soirée d'adieu (*veda gecesi*)[359]. Généralement, ils se rendent dans un café ou un restaurant, se réunissent dans un appartement ou dans leur maison de campagne ou de montagne. Ensemble, ils écoutent de la musique, se livrent à des jeux et parfois boivent de l'alcool. Cette première étape du rite est marquée par les très fortes interactions entre l'appelé et son environnement social et familial. C'est aussi à cette période que le futur appelé arrête de travailler s'il occupait un emploi pour préparer moralement et matériellement son départ.

Le jour du départ au service militaire, il est également d'usage que l'appelé et souvent ses parents convient également les membres de la famille et les proches à un repas ou à manger un gâteau. À cette occasion se forme aussi « une assemblée de départ[360] ». Des joueurs de tambour et de clarinette (*davul zurna*) sont souvent conviés pour animer cet événement. Les participants à cette fête de départ pratiquent des danses collectives traditionnelles comme le *halay*. L'appelé est accompagné par ses proches jusqu'à la gare routière car, dans la majorité des cas, les appelés empruntent le bus pour se rendre sur leur lieu d'affectation[361]. Les voitures des accompagnants se suivent et défilent dans la ville en klaxonnant et le drapeau turc est agité depuis les fenêtres des voitures. Le drapeau turc, « emblème de la nation »[362], est introduit dans le déroulement du rite comme signe d'une association entre la défense de la nation et l'obligation d'accomplir le service militaire. Les gares routières sont les lieux où se réalise une partie des pratiques encadrant le départ des

---

Mémoire de master, Institut des sciences sociales, Ministère de la littérature et de la langue turque, Université de Balikesir, 2009, p. 79.

[357] Ces célébrations n'ont pas lieu lorsque la date de départ au service national est retardée de plusieurs années, car l'idée d'un passage à l'âge adulte ne fait alors plus sens.

[358] Mustafa Çınar, *Karadağ'dan Mimarsinan'a Kimliğimiz. Oğuzlar*, [*Notre identité de Karadağ à Mimarsinan. Les Oghouzes]*. Kayseri, 2002, p. 275.

[359] Cette fête peut également être appelée « asker dügünü » comme c'est le cas à Trabzon par exemple. « Mehmet Naci Önal, « Trabzon'da asker dügünü » [Les fêtes de soldats à Trabzon], *Milli Folklor*, 2004, année 16, numéro 64, p. 138.

[360] Michel Bozon, *op. cit.*, p. 112.

[361] Même s'il est nécessaire de noter qu'avec la multiplication des compagnies aériennes *low cost*, certaines personnes optent pour l'avion pour se rendre sur leur lieu d'affectation. Dans ce cas, il est possible aussi d'accompagner l'appelé jusqu'à la porte de l'aéroport mais certaines pratiques sont plus difficiles à accomplir en raison des normes de sécurité. Toutefois, se déplacer en bus jusqu'à la caserne est généralement le moyen de transport le plus utilisé car moins onéreux que l'avion.

[362] Claire Mauss-Copeaux**,** Etienne Copeaux, « Le drapeau turc, emblème de la nation ou signe politique ? », *Cahiers d'Etudes sur la Méditerranée Orientale et le monde Turco-Iranien* [En ligne], 26, 1998, pp. 2-14., consulté le 10 mai 2013. URL : http://cemoti.revues.org/633

appelés. Quatre fois dans l'année, les gares routières sont ainsi animées par ces familles accompagnant les conscrits. S'il y a des enfants de sexe masculin présents, ils peuvent avoir revêtu l'uniforme militaire pour l'occasion. D'ailleurs cette partie du rite donne un sens militaire aux pratiques collectives en soulignant le nouveau statut de soldat à l'appelé. Lorsque l'assemblée de départ et le jeune arrivent devant le bus à la gare routière, quelques personnes du groupe se saisissent du jeune et le jettent en l'air en criant la célèbre formule d'Atatürk « le plus grand soldat est notre soldat ! » (En büyük asker bizim asker !). L'appelé monte parfois dans le bus une tétine à la bouche, autre pratique qui renvoie quant à elle au statut d'enfant comme s'il s'agissait de consoler le bébé/l'enfant qui est en train de changer de statut. Ces tétines pour bébé sont parfois offertes aux futurs appelés par leurs proches et elles peuvent être accrochées sur ses vêtements[363]. Il s'agit d'une pratique rituelle d'inversion puisqu'on signifie à la personne qu'il est encore un bébé et non un adulte. Ensuite, lorsque le bus s'apprête à partir et parfois lorsque celui-ci est déjà en route, le groupe d'accompagnants se met sur le chemin du bus pour lui barrer la route. C'est à ce moment-là qu'ils chantent tous ensemble l'hymne national devant le bus[364]. Nos observations réalisées à la gare routière de Kayseri nous ont permis de constater que cette séquence du rite (jeter l'appelé en l'air et chanter l'hymne national) était quasi-systématiquement pratiquée. La présence du drapeau turc et le fait de chanter collectivement l'hymne national introduisent dans le rite une référence à l'État-nation. Cette pratique contribue à enraciner la nation associée à l'Etat dans les imaginaires de la population.

C'est aussi à la gare routière que se matérialise la séparation réelle entre l'appelé et ses proches qui s'embrassent, se disent au revoir. Certains appelés ont recours à la pratique du baise main qui est une marque de respect envers les aînés de la famille et une « expression traditionnelle des affects »[365]. La séparation qu'induit le service militaire incite certaines personnes à demander pardon (helalleşmek) à l'un de leurs proches en raison de certains faits ou même d'une faute passée. Cette précaution est prise au cas où l'appelé décédé pendant son service militaire est que son erreur ne lui soit jamais pardonnée. En général, les références à la mort transparaissent dans les pratiques rituelles mais de manière discrète. Mais si le futur appelé est affecté à la classe des commandos, sa famille sait très bien, qu'il pourra occuper des fonctions dans les zones à majorité kurde où ont lieu les combats, dans ce cas, le départ au

[363] Entretien informel qui ne fait pas partie de notre corpus d'entretien. Une jeune fille nous a expliqué que lorsque son instituteur était parti faire son service militaire, ses élèves lui avaient offert des tétines « pour ne pas qu'il pleure ».
[364] Entretien n° 62.
[365] Nicolas Mariot, *op. cit.*

service fait naître des angoisses chez certaines familles. Mais le risque de mourir est finalement dénié et ne transparaît dans les pratiques rituelles même si le recours à des prières collectives comme nous le monterons plus bas nous indique le besoin de conjurer collectivement le sort de l'appelé. De plus, les observations que nous avons pratiquées dans les gares routières montrent que la séparation avec la famille et le départ sont un événement moins festif que les célébrations en amont, même si certains rituels pratiqués (comme jeter en l'air l'appelé et chanter l'hymne national avec le drapeau turc à la main) permettent de susciter une forme d'exaltation collective. Les émotions sont en effet très ambivalentes à ce moment puisqu'à cette exaltation collective (applaudissements, sifflets…) se mêlent la tristesse et les pleurs. Les propos d'une mère d'un appelé illustrent toute cette ambivalence :

> « J'ai invité tout le monde. Mon fils a travaillé jusqu'au jour de son départ. Il était vendeur de chaussures. On ne lui a pas fait ressentir qu'il n'avait pas de père [le père est décédé]. On a décoré sa voiture comme une voiture de mariage. Ils ont fait un défilé de voitures et sont allés jusqu'à Talas [sur les hauteurs de la montagne]. Ils sont revenus et on est allés à la gare. Je suis allée au terminal et ils l'ont fait monter dans le bus et je ne l'ai plus vu. On l'a suivi jusqu'au second arrêt du bus et je l'ai vu. Il y avait trop de monde à la gare et avec l'excitation, je suis tombée. Ils ont chanté l'hymne national et on a demandé qu'il nous ramène la tête d'Apo [Abdullah Öcalan]. J'ai pleuré. Je me suis vidée. On a suivi le car et le chauffeur a demandé à mon fils de nous dire qu'on arrête de le suivre. Mon fils m'a téléphoné à toutes les pauses du bus. Ma famille m'a proposé d'aller chez eux, mais je n'ai pas voulu. On a pleuré pendant des heures avec le plus petit de mes fils qui était resté avec moi »[366].

Le rite engendre aussi du désordre puisque l'enchaînement des différentes séquences peut se réaliser de manière maladroite et hésitante. Des accidents surviennent aussi lors de cette effervescence collective (faire une chute et se blesser). Le rite ne s'effectue pas dans un ordre strict et de façon protocolaire, des improvisations dans le déroulement et dans les formes que

[366]On retrouve également cette tendance dans les coutumes de la conscription en France comme le montre Michel Bozon, *op. cit.*, p. 147.

peut prendre le rituel sont possibles. Ainsi, ces pratiques ne sont pas homogènes et les individus transposent sur ce rite de nombreux éléments qui appartiennent à d'autres institutions plus anciennes.

B/LES EMPRUNTS A LA TRADITION

Certaines séquences du rite de départ au service militaire ne sont pas des pratiques créées spécifiquement pour la conscription. De nombreux éléments sont empruntés à d'autres institutions et célébrations comme la cérémonie de mariage ou à la tradition islamique. Comme Eric Hobsbawm l'indiquait pour l'invention de la nation, « l'utilisation des matériaux anciens » [367] peut construire des « traditions inventées »[368] en « empruntant dans l'entrepôt bien fourni du rituel officiel, de l'exhortation symbolique et morale »[369]. Ces emprunts rendent-ils plus légitime aux yeux des appelés le départ au service militaire ? S'agit-il d'agrémenter ces rituels en fonction d'une certaine tradition familiale des célébrations ou du degré de la pratique religieuse de la famille ?

I/ANALOGIE AVEC LA CEREMONIE DE MARIAGE

La célébration du mariage se dit *dügün* tout court, « célébration », comme si le mariage était la matrice par excellence des célébrations de tout ordre – ici la célébration militaire *(asker düğün)*. Il s'agit du réemploi d'une structure traditionnelle. L'institution militaire souligne elle-même ce parallèle en associant le départ au service à la célébration d'un mariage : « Les jeunes Turcs partent faire leur service et la guerre comme s'ils allaient à leur cérémonie de mariage, et cette totalité armée-nation est le plus bel exemple de cet amour »[370]. Comme nous l'avons dit plus haut, l'institution diffuse des messages où le départ au service militaire doit être absolument un départ « heureux » même si il est peu logique de partir faire la guerre en ayant le même état d'esprit que le jour de son mariage. Malgré cette

[367] Traduction par André Mary, Karim Fghoul et Jean Boutier de l'introduction au recueil d'études publié sous la direction d'Eric Hobsbawm et Terence Ranger, *The Invention of Tradition*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983, p. 1-14. André Mary, Karim Fghoul et Jean Boutier « Inventer des traditions », *Enquête*, Usages de la tradition, 1995, [En ligne], mis en ligne le 7 janvier 2008. URL : http://enquete.revues.org/document319.html. Consulté le 06 mai 2013.

[368] Pour Eric Hobsbawm, « Les 'traditions inventées' désignent un ensemble de pratiques de nature rituelle et symbolique qui sont normalement gouvernées par des règles ouvertement ou tacitement acceptées et qui cherchent à inculquer certaines valeurs et normes de comportement par la répétition, ce qui implique automatiquement une continuité avec le passé », *op. cit.*

[369] *Ibid.*

[370] *YSE ders kitabı*, *op. cit.*

contradiction et le poids de l'injonction de l'institution, ces deux évènements participent de la même étape importante de l'existence et l'on observe des similarités dans les formes que prend leur célébration.

En effet, nos observations nous ont montré que de nombreuses pratiques encadrant le départ appartiennent au registre de la célébration du mariage comme faire décorer sa voiture, acheter une pièce montée ou un gâteau, faire venir des joueurs de tambour et de clarinette (davul zurna), danser des danses traditionnelles comme le *halay*[371], faire un convoi de voitures et klaxonner, recevoir des cadeaux, de l'argent et des pièces en or. Mais bien qu'il ne s'agisse pas d'une simple obéissance aux injonctions de l'armée, il nous semble que ces éléments identiques (mêmes objets, mêmes pratiques, mêmes symboles) renvoient au passage de l'adolescence à l'âge adulte dans les étapes de la vie d'un homme. Dans le cas du mariage, la célébration consiste surtout à rendre publique l'union du couple[372] et en ce qui concerne le départ au service militaire, il s'agit aussi de reconnaître publiquement le nouveau statut que va acquérir l'appelé une fois qu'il aura terminé son service. D'ailleurs, comme nous l'avons évoqué dans le chapitre précédent, dans les milieux populaires, c'est seulement une fois que le service militaire est accompli que la personne sera autorisée à se marier.

Nous avons participé à la fête de départ de Veli[373] mais qui avait eu lieu deux semaines avant son départ au service. Veli travaillait dans une boutique de télécommunication, mais un mois avant son départ, il a arrêté de travailler. Il a fait décorer sa voiture d'un immense drapeau turc.

[371] Entretien n° 54.

[372] Marie-Hélène Sauner-Leroy considère que dans le cas du mariage en Turquie, il s'agit « d'instaurer un homme et une femme en tant que couple marié, le groupe social les autorisant publiquement à avoir accès à la sexualité et à la reproduction ». Marie-Hélène Sauner-Leroy, « La circoncision, le mariage et le corps : une blessure en partage (Turquie contemporaine) », *Journal des anthropologues* [En ligne], 112-113 | 2008, mis en ligne le 25 juin 2010, consulté le 06 mai 2013, p. 4. URL : http://jda.revues.org/687

[373] Entretien n° 47.

(Veli, Mont Erciyes à Kayseri, 2007)[374]

Sa mère lui a organisé une fête de départ où étaient rassemblés uniquement les membres de sa famille. Veli fêtera aussi son départ au service avec ses amis de sexe masculin en organisant un barbecue dans sa petite maison qui se situe près du Mont Erciyes à Kayseri. Lors de la fête de départ familiale, les femmes étaient à l'intérieur de la maison et les hommes, moins nombreux, étaient installés dans le jardin. Veli a participé à la découpe du gâteau et ensuite les membres de sa famille lui ont offert de l'argent et des pièces en or. Une séance de photos est organisée.

(La découpe du gâteau, fête de départ de Veli au service militaire, Kayseri, 2007)[375]

[374] Photographie personnelle.

Sa cousine a accroché ses pièces en or sur lui comme c'est le cas aussi lors des mariages. Il a baisé la main de sa grand-mère, de ses parents et de toutes les personnes âgées dans la pièce.

(Les pièces en or, fête de départ de Veli au service militaire, Kayseri, 2007)[376]

Le futur conscrit est au centre de toutes les attentions et ces festivités mobilisent les affects de l'ensemble des participants. Par ces pratiques, s'énonce symboliquement une adhésion collective au départ au service militaire puisque l'assemblée de départ célèbre ce moment, ce qui favorise l'acceptabilité du départ. En effet, après de telles festivités, il est peu probable que l'appelé refuse finalement de partir et décide de déserter. Ces rituels de départ peuvent s'apparenter à un contrôle social. Une personnalisation des rituels est également observable dans certaines familles par l'introduction des pratiques religieuses dans le rite.

II/L'INSCRIPTION DU RITE DE DEPART DANS LA TRADITION ISLAMIQUE

Lors des fêtes de départ, certaines pratiques pieuses sont intégrées au rite de départ au service militaire. Dans notre contexte, « les traditions conscrites » ne reflètent pas « la laïcisation des traditions populaires » comme cela a pu être le cas en France[377]. Au contraire, certaines dimensions religieuses sont intégrées au rite de départ. La pratique de la prière et

[375] Photographie personnelle.
[376] *Ibid.*
[377] Michel Bozon, *op. cit.*, p.10.

l'emploi du henné sont les deux exemples les plus pertinents. Mais ces pratiques dépendent aussi du degré de la croyance de l'appelé et de sa famille.

Comme nous l'avons évoqué plus haut, les proches de l'appelé sont invités à venir chez lui, le jour de son départ ou quelques jours avant. Les familles très pratiquantes peuvent demander à un imam d'être présent à cet évènement pour organiser une prière collective en faveur du conscrit, notamment pour demander sa protection. C'est effectivement un moyen de conjurer collectivement la séparation et le destin redouté de l'appelé. La présence de l'imam n'est pas obligatoire puisqu'en son absence, la famille et les invités peuvent tout de même faire une prière

Les parents de Veli sont membres d'une confrérie religieuse - les Nakşibendi. À la suite de la séance photos, les membres de la famille ont fait une prière : il s'agissait de la Fatiha qui est la première sourate du Coran (le prologue ou l'introduction), généralement récitée lors des cérémonies de mariage, fiançailles et de circoncision, mais aussi lors de certaines pratiques de la vie quotidienne comme avant de manger ou de voyager, etc. La mère de Veli nous explique qu'elle va confier son enfant à Dieu. Sa tante également dit qu'il n'y a rien d'autre à faire que de prier pour lui : « il faut faire beaucoup de prières. On ne peut rien faire d'autre. Nous le confions à Allah ». Dans le discours de la mère et de la tante, Veli est confié à Allah et non à l'institution militaire. L'engagement des parents de Veli dans la confrérie religieuse des Nakşibendi et leur très forte croyance justifient le fait qu'ils confient leur fils à la protection de Dieu même s'il faut noter qu'ils ne s'opposent pas à l'idée que leur fils accomplisse le service militaire et ne sont pas hostiles à l'armée. Dans les milieux très pratiquants et religieux, l'armée est parfois perçue comme le bastion des kémalistes laïques et certaines personnes ont pu développer le sentiment que les militaires ne respectent pas leur croyance et qu'une fois qu'ils seront dans l'institution, ils ne pourront plus pratiquer leur religion.

Ajoutons qu'en Turquie, les imams qui sont formés et rattachés à la direction des affaires religieuses (DIYANET), jouent un rôle dans la préparation des jeunes hommes à partir au service militaire en apportant notamment un soutien moral et matériel aux familles dont le fils va partir au service militaire, comme nous l'explique cet imam avec qui nous nous sommes entretenus :

> « Dans notre quartier, nous rassemblons ces jeunes avant de partir. Comme je suis imam, nous donnons de l'argent à ces jeunes, de l'argent, des pièces en or, on achète des bonbons, des gâteaux, des plats et nous visitons sa famille

> avant et après le départ. Puis la veille du départ, nous faisons une prière collective pour leur donner de la force et du courage et pour qu'Allah les protège, puis nous faisons venir des joueurs de tambours. Nous leur donnons le moral pour partir. De neuf heures à midi pendant l'été, nous donnons des cours de religion, nous leur parlons du service afin de les motiver. Si un homme ne fait pas son service, ce n'est pas un homme bien »[378].

L'imam connaît bien les jeunes de son quartier. Ainsi lors de ces cours d'été, il contribue à leur faire accepter l'idée de l'encasernement conformément au discours officiel de la direction des affaires religieuses (Diyanet İşleri Başkanlığı)[379] qui mobilise le registre religieux pour justifier un départ heureux et joyeux au service militaire :

> « Le service militaire est l'impôt du sang et de la vie. C'est pourquoi le service militaire est un devoir sacré. Chaque personne qui aime Allah, le prophète, son pays et qui connaît la valeur de la réputation et de l'honneur fait son service avec amour […] lorsqu'on est appelé à servir il est nécessaire d'y aller en courant et en étant content, car le prophète a ordonné : "lorsque tu seras appelé sous les armes vas-y vite". Accomplir l'ordre de notre prophète est une dette. Ceux qui fuient le service militaire lorsqu'ils sont appelés à servir signifient qu'ils s'opposent à Allah et au prophète »[380].

On relève dans cet extrait que le refus de servir est presque assimilé à un acte d'impiété, de rébellion contre le Créateur et son Messager.

D'autres rituels sont empruntés à la sphère religieuse. Il s'agit d'étaler du henné sur la main de l'appelé (le henné du soldat « asker kınası ») avant son départ au service militaire, car il est considéré comme un sacrifice pour la nation. Dans la tradition turque, l'usage du henné se fait dans trois cas (en dehors d'un usage purement esthétique) : lorsqu'une femme se marie parce qu'elle est considérée comme un sacrifice offert à son mari, lorsqu'un homme se marie parce qu'il est considéré comme un sacrifice offert à Allah, lorsqu'un homme part au service

[378] Entretien n° 26.
[379] Ahmed Hamdi Aksenki, Askere Din Kitabı [Le livre religieux pour soldat], Diyanet İşleri Başkanlığı, Ankara, 7ème édition, 2002. p. 320.
[380] *Ibid.*

parce qu'il est considéré comme un sacrifice pour la nation. L'usage du henné renvoie symboliquement à la figure religieuse d'Abraham qui était prêt à sacrifier son fils pour Dieu, qui remplacera alors le fils par un bélier[381]. Cette pratique du henné renvoie également à l'épopée « d'Ali au henné » qui mourut lors de la guerre des Dardanelles, aussi appelée bataille de Gallipoli (1915-1916), et qui est largement racontée à l'armée, mais aussi par les médias et les familles. De nombreux enquêtés ont évoqué cette épopée lors de l'entretien. Cette histoire met en scène un villageois, Ali, à qui sa mère a mis du henné sur la main avant qu'il ne parte en guerre, car il est considéré comme un sacrifice pour la nation[382]. Le commandant d'Ali lui demande pourquoi il a du henné sur les mains. Ali écrit à sa mère pour le lui demander, mais avant qu'il ne reçoive la réponse il meurt dans les combats. Le commandant reçoit la lettre de la mère d'Ali expliquant qu'elle lui avait mis du henné car il était un sacrifice pour la nation. Les références religieuses comme le sacrifice d'Abraham ont été transposées en obligation de servir. Une autre pratique consisterait à recueillir de la terre près de la tombe de Seyyid Burhanettin, maître de Djalāl ad - Dīn Muḥammad Rūmī qui a influencé le soufisme, et de le déposer dans un bout de chiffon avant de le glisser dans le portefeuille du soldat[383] afin que cela le protège.

L'élément religieux n'est pas central dans le déroulement du rite de départ au service militaire mais il est tout de même présent. Les habitants de Kayseri sont majoritairement conservateurs et la religion intervient dans l'ensemble de leurs activités sociales et notamment lors de cet événement. Le déroulement de ces rites peut varier au sein même du département de Kayseri. L'extrême variabilité des usages rituels nous permet de soutenir que « cet ensemble cérémoniel est la réponse automatique, passive et uniforme, des communautés locales aux sollicitations »[384] du politique. Les symboles et les pratiques empruntés à la tradition et ajoutés aux rituels du départ au service militaire peuvent être interprétés comme une personnalisation du rite en fonction des traditions familiales et religieuses. Il convient désormais de comprendre qui sont les futurs conscrits qui font usage de ces pratiques.

[381] Abraham aurait consenti à immoler son fils en raison de son obéissance à Dieu. Mais Dieu l'a autorisé à lui substituer un mouton.
[382] L'histoire d'Ali au henné est également racontée comme l'histoire de Murat au henné. Eren Ramazan, *Çanakkale Kahramaları [les héros de Çanakkale]*, Çanakkale, Nesil Matbaacılık, 2003, pp. 112-113.
[383] Süleyman Fidan, *op. cit.*, p. 61.
[384] Claude Rivière, *op. cit.*, p. 130.

C/DES PRATIQUES PLURIELLES ET SOCIALEMENT CONDITIONNEES

Tous les Turcs n'ont pas recours à ces rituels, donc s'ils peuvent être considérés comme une adhésion collective à la conscription, celle-ci n'est que partielle puisqu'elle ne concerne que ceux qui en font l'usage. D'ailleurs même parmi les futurs appelés qui en font l'usage, ils n'adhérent pas tous au service militaire, car certains d'entre eux ne sont pas très enthousiastes à l'idée de partir. L'effet d'entraînement par le groupe n'agit pas de la même façon sur tous de même que le contrôle social ne pèse pas autant sur chacun d'eux. Surtout, ces festivités destinées à préparer le jeune homme à accepter l'idée qu'il va partir ne les concernent pas également. Le recours à ces rites est davantage ancré dans les milieux ruraux et chez les personnes appartenant aux classes populaire ou moyenne. Sont-ils ceux qui ont le plus besoin de conjurer collectivement leur sort avant le départ ?

I/DES PRATIQUES RITUELLES LIEES A LA RURALITE

La collectivisation du rite est plus forte dans les zones rurales que dans les milieux urbains. Dans certains villages, les rites de départ au service militaire sont effectués collectivement entre une classe d'appelés et leurs familles respectives ainsi que les habitants du village. À Ağırnas, tous les jeunes appartenant à la même classe de conscrits s'invitent les uns les autres :

> « On était vingt-cinq ou trente et chaque jour on allait chez l'un ou l'autre faire la fête. On mange, on fait des prières. On fait une collecte d'argent et on fait faire une *mevlüt* [prière] à la mosquée. Dans un "esprit de mariage". On fait une prière et on met du henné et on danse le *halay* [danse traditionnelle collective]. On rigole, on danse et on prend la route. On part en aimant le service militaire et avec un grand amour de la patrie »[385].

Les appelés appartenant à la même classe de conscrits circulent en bande dans le village. Les entretiens et les observations réalisés dans le village de Yahyalı avec trois jeunes appelés qui s'apprêtaient à partir au service militaire nous ont permis de constater que les rites

[385] Entretien n° 73.

de départ au service militaire s'adaptent au contexte local et qu'ils ne sont donc pas uniformes. Dans cette zone rurale, les jeunes intègrent au rite de départ des pratiques différentes de ceux de la métropole de Kayseri. La structure du rite que nous avons décrit plus haut est présente : invitation à manger, réception de présents, accompagnement collectif à la gare en cortège et en klaxonnant. Mais s'ajoutent à cela des pratiques plus spécifiques comme tirer en l'air avec un fusil, défiler dans le village sur les ânes et les tracteurs, voler des poules pour les consommer entre conscrits. Les habitants tolèrent ces turbulences et ces petits vols puisque le départ au service militaire est considéré comme un moment spécifique où il est possible de déroger à la vie ordinaire.

En plus de cette intense collectivisation du rite dans les milieux ruraux, il est nécessaire de souligner que le monde rural est extrêmement hétérogène au sein du département de Kayseri et que les pratiques rituelles varient fortement au niveau du village mais aussi entre villages. Une enquête a été réalisée par Süleyman Fidan dans le département de Kayseri sur ces rituels de départ au service militaire. Certaines pratiques qui n'apparaissent pas dans nos entretiens ou que nous n'avons pas observées sont évoquées comme celles repérées dans le village de Pınarbaşı. Dans ce village lorsque les conscrits ont connaissance de leur date de départ, ils se regroupent par classe de conscrits. Ensemble, ils font de la lutte ou des jeux sont organisés, par exemple ils se frappent avec une serviette mouillée chaque fois que l'un d'eux donne une mauvaise réponse[386]. Les familles des conscrits préparent un pique-nique[387] et les personnes présentes chantent des chansons et se racontent des histoires. Selon l'auteur, c'est à ce moment que « les jeunes garçons commencent à apprendre progressivement comment il est nécessaire de se conduire au service militaire »[388]. Même si nous avons pu aussi constater que les hommes se réussissaient entre eux et qu'ils n'hésitaient pas à se faire des farces et à se « chamailler », nous n'avons pas constaté la pratique des combats sous forme de lutte ni même leur simulation. L'auteur décrit d'autres pratiques qui seraient réalisées dans certains villages, mais dont nous n'avons pas entendu parler, comme le fait de conserver une chemise ou un pantalon qu'a porté la personne et qui ne sera pas lavé tout le temps du service, jusqu'à son retour[389]. Une dernière pratique consisterait aussi à cacher un morceau d'un pain ou de galette « kete » qui a été croqué par le conscrit jusqu'à son retour. Selon l'auteur, il s'agit d'une pratique qui vise symboliquement à lier le destin du soldat à sa maison. Quand celui-ci retourne du service, il jette le pain aux oiseaux. Une

[386] Süleyman Fidan, *op. cit.*, p. 61.
[387] *Ibid.*, p. 58.
[388] Süleyman Fidan, *op. cit.*, p. 58.
[389] Süleyman Fidan, *op. cit.*, p. 74.

extrême variété de pratiques peut ainsi venir se greffer à la structure du rite et nous allons voir que les usages rituels sont corrélés à la classe sociale d'appartenance associée au niveau d'étude.

II/UNE PRATIQUE FORTEMENT LIEE A L'INSTRUCTION ET A LA CLASSE SOCIALE

Tous les Turcs en âge de partir au service militaire n'effectuent pas ces rituels. L'étude des pratiques de départ montre que ces fêtes sont surtout réalisées par les enquêtés les plus jeunes et donc par ceux qui possèdent un niveau d'études au mieux équivalent à la dernière année de l'enseignement secondaire. Il existe donc des différences selon le niveau d'instruction et, de façon concomitante, selon la classe sociale d'appartenance dans l'accomplissement des rites. Ajoutons aussi que c'est cette catégorie de personnes qui va faire un service militaire long de quinze mois alors que les diplômés de l'université feront un service plus court de six mois ou de douze mois.

En effet, plus le départ au service est différé par rapport à l'âge de départ légal, qui est l'année où la personne ~~a~~ atteint ses dix-neuf ans, et moins ces festivités sont pratiquées. Il ressort de nos entretiens que les enquêtés diplômés de l'enseignement supérieur partent souvent au service militaire sans faire de fête au préalable et sans accomplir l'ensemble des rituels de départ, même s'il existe des exceptions comme le cas d'Aydın qui a fait des études supérieures en droit, mais qui a effectué presque l'ensemble des rites de départ :

> « Avant de partir, tout le monde t'invite à dîner. J'ai un environnement familial assez vaste à Kayseri. Chacun donne de l'argent selon son budget et c'est une bonne chose, car la personne [l'appelé] ne gagnera pas d'argent pendant son service militaire. La veille du départ, on s'est rassemblé chez mes parents et chacun s'est mis à raconter un événement qui lui était survenu pendant son service. Par exemple, ils te disent de bien cacher ton argent. Mais chez nous, on était des personnes d'un certain niveau alors je n'ai pas eu ce genre de difficulté [...] On est allés jusqu'à la gare en voiture et en se suivant tous. Il y avait aussi l'imam du quartier. Tout le monde a levé les mains et a fait des prières. Les membres de ma famille m'ont

jeté en l'air en disant "le plus grand soldat est notre soldat" »[390] .

L'origine sociale d'Aydın, qui est de milieu ouvrier, et son orientation politique conservatrice peuvent expliquer le fait qu'il s'est soumis à ces rites de départ alors qu'il a fait des études supérieures. Les diplômés de l'enseignement supérieur organisent généralement une petite fête entre amis, une « soirée d'adieu » (*veda gecesi*) mais ils ne se livrent pas à l'ensemble des séquences appartenant au rite de départ. Certains de nos enquêtés n'ont rien fait de particulier pour marquer ce passage sous les drapeaux. Ces appelés sont plus âgés que les appelés d'origine plus modeste qui n'ont pas fait d'études dans l'enseignement supérieur. Du fait de leur âge, ils sont également plus indépendants de leur famille. Si dans le cadre de l'entretien, ces conscrits n'hésitent pas à relater longuement toutes ces traditions autour du départ au service militaire, lorsqu'on les interroge sur leurs propres pratiques, ils avancent souvent que du fait de leur âge avancé, ils n'ont pas souhaité fêter cet évènement comme le relate Duran qui est médecin :

« Duran : "Les proches, les amis et la famille ne te laissent pas tout seul. Tout le monde se rassemble et cela donne le moral avant de partir. Si j'ai un ami qui doit partir, c'est sûr que je voudrai être à ses côtés".

SK : "Et votre départ, comment s'est-il passé ?"

Duran : "Non, je ne suis pas parti avec cette ambiance. Comme je suis parti un peu tard et que j'ai vécu ma vie, je n'ai pas voulu de tambours et de clarinettes. J'ai été accompagné par mes proches au bus et ils ont chanté l'hymne national [391] ».

Même si le départ de Duran n'a pas été très festif, son "assemblée de départ" a chanté l'hymne national devant le bus. Certains des enquêtés diplômés de l'enseignement supérieur indiquent qu'ils avaient accroché un drapeau turc à leur véhicule lorsqu'ils se sont rendus à la gare. Ils ont donc plutôt recours aux symboles de l'Etat et de la nation (drapeau, hymne national).

En revanche, les enquêtés appartenant à des catégories sociales populaires ou moyennes pratiquent l'ensemble ou la quasi-totalité de ces rites, même s'il faut noter des variations dans leur déroulement et si certaines situations exceptionnelles viennent aussi

[390] Entretien n° 39.
[391] Entretien n° 8.

entraver l'usage de leurs pratiques. Levent, qui est ouvrier et orphelin depuis qu'il est enfant nous dit spontanément qu'il n'a pas organisé de fêtes de départ. Puis, se sentant peut-être rabaissé par l'information qu'il vient de nous livrer, il rajoute finalement qu'il se rappelle que ses copains avaient fait venir tambours et clarinettes[392]. Il arrive également que les appelés soient déjà mariés et aient des enfants. Dans cette situation, ils ne fêtent pas leur départ au service militaire car ils sont davantage préoccupés par le sort de leur famille en leur absence[393] ou parce que le rite de passage à l'âge adulte s'est déjà fait lors du mariage et de la naissance des enfants (ils n'ont plus besoin de prouver qu'ils sont des hommes). Il arrive souvent que la femme et les enfants de l'appelé aillent vivre chez ses parents le temps qu'il revienne de son service militaire. L'appelé doit alors se charger de faire déménager sa famille avant de partir faire son service militaire. De plus, certains évènements circonstanciels comme la naissance et le décès peuvent rendre le départ au service plus difficile et moins festif. Par exemple, Alp n'a pas fêté son départ. Sa fille est née la vieille de son départ et cette période lui rappelle également le décès d'un membre de sa famille[394].

Remarquons enfin que ces pratiques accompagnant le départ au service militaire ne sont pas effectuées par certains villageois appartenant à des catégories sociales très populaires, le plus souvent des fermiers et des paysans. Notre recherche de terrain et les entretiens réalisés dans le village de Çiraz, nous permettent d'affirmer que même si ces pratiques sont davantage ancrées dans les milieux ruraux, tous les villageois ne les effectuent pas. De ce fait, les habitants de ce village ne partent pas faire leur service militaire comme s'ils allaient à leur mariage puisque comme l'affirme un de nos enquêtés "Ici, on fait la fête pour les mariages seulement, et nos filles dansent"[395]. La seule pratique collective encadrant le départ au service est de s'organiser pour acheminer depuis le village une classe de conscrits vers la ville : "On ne fête pas le départ ici. On les met dans un mini car et on les envoie"[396].

La pluralité des pratiques ritualisées encadrant le départ au service militaire ainsi que les usages socialement situés de cette pratique nous conduisent à remettre en cause la présence d'une structure unique du rite qui aurait des effets homogènes sur ceux qui les pratiquent. Les rites de départ au service militaire ont plusieurs origines, plusieurs interprétations possibles. Effectivement, les rites sont ce que l'on en fait et ils ont le sens et le contenu qu'on leur donne. L'exécution de ces rites accompagne et régule le départ au service

[392] Entretien n° 27.
[393] Entretien n° 29.
[394] Entretien n° 82.
[395] Entretien n° 64.
[396] Entretien n° 65.

militaire, il permet de faire accepter la séparation et l'idée de l'encasernement à l'appelé et ainsi qu'à sa famille. C'est en ce sens qu'il peut faciliter l'intégration du futur appelé dans l'institution militaire puisque son destin institutionnel a été préparé collectivement. Ils témoignent aussi d'une adhésion collective partielle au service militaire et même si cela « n'ôte rien aux souffrances individuelles que pouvait provoquer la conscription et n'est pas incompatible avec certaines formes d'opposition individuelle »[397]. D'ailleurs, dès son arrivée à la caserne, l'appelé est soumis à des dispositifs d'intégration et ces pratiques festives sont déjà loin derrière lui.

[397]Bessin Marc, « Le recours au rite : l'exemple du service militaire », *op. cit.*, pp.37-38.

CHAPITRE 3 - LA SELECTION MILITAIRE DES CONSCRITS

Si certains appelés se préparent à faire leur service militaire en se soumettant à des rituels, l'armée s'organise aussi pour accueillir une nouvelle génération de conscrits en procédant à une sélection des entrants. C'est donc bien avant l'arrivée des jeunes hommes dans les casernes que le travail institutionnel de sélection des entrants commence, mais il continue après les classes. Comment ces appelés, qui constituent ainsi une part importante des forces armées turques[398], sont-ils sélectionnés, classés et affectés à des centres de formation pour réaliser leurs classes, et ensuite affectés à des fonctions ? Cette sélection des entrants assure-t-elle par la suite l'efficacité de l'action institutionnelle, comme l'affirme Louis Pinto pour le cas des conscrits français[399] ?

Notre hypothèse est que la sélection effectuée par l'armée est une transposition des différences constitutives de l'ordre social et civil à l'ordre militaire, qui contribue au maintien des rapports de domination entre les classes[400]. On s'inscrit dans cette perspective dans la continuité de Louis Pinto qui a pu démontrer qu'il « existe une homologie entre les oppositions internes de l'institution et l'opposition dans le monde social entre dominants et

[398] Dans pratiquement toutes les branches des corps armés, ils sont même plus nombreux que les militaires de carrière. Pour l'année 2007, le nombre total du personnel actif au sein des forces armées tuques est de 514 850 (402 000 dans l'armée de terre, 52750 dans la marine, 60100 dans l'armée de l'air) et le nombre de réservistes est de 378 700 (258 700 dans l'armée de terre, 55.000 dans la marine, 65 000 dans l'armée de l'air). Dans l'armée de terre, il y a 77 000 engagés pour 325 000 conscrits et 258 700 réservistes. Autrement dit, le nombre d'appelés est plus de quatre fois supérieure à celui des militaires de carrière. Dans la marine, il y a 34 000 conscrits et 14100 personnels professionnels. Et dans l'armée de l'air, il y a 31500 conscrits pour 28600 militaires de carrière. La gendarmerie et les garde-côtes font également parties des forces armées turques, et les conscrits y sont également plus nombreux que le personnel professionnel. Voir *The Military Balance 2007*, *The annual assessment of global military capabilities and defence economics*, The international Institute for Strategic Studies, IISS, p.145-147.

[399] Louis Pinto affirme que « le fonctionnement de l'institution présuppose des conditions sociales déterminées qui assurent la réussite du travail d'inculcation ». Louis Pinto, « Expérience vécue et exigence scientifique d'objectivité », in *Initiation à la pratique sociologique,* Patrick Champagne et coll (dir.), Dunod, Paris, 1999, p. 19. Voir aussi Muriel Darmon, *La Socialisation*, *op. cit.*, p.103.

[400] Selon Pierre Bourdieu, les stratégies de reproduction « tendent à maintenir les écarts, les distances, les relations d'ordre, concourant ainsi en pratique (et non de façon consciente et délibérée) à reproduire tout le système des différences constitutives de l'ordre social ». Pierre Bourdieu, *La noblesse d'Etat*, *Grandes écoles et esprit de corps*, Les éditions de minuit, Le sens commun, Paris, p. 9.

dominés »[401]. Toutefois, selon lui, si l'institution militaire participe à la reproduction sociale, elle le fait conformément à sa propre logique d'institution : « Alors que l'école accomplit un travail continu de sélection qui repose en partie sur l'exclusion, l'armée doit sélectionner sans pratiquer l'exclusion. Dans le cas de l'armée, le processus de sélection qui a, de toute façon, des effets temporaires et limités, consiste surtout à obtenir des dominés qu'ils se tiennent à leur rang. On peut distinguer la fonction sociale, remplie par l'armée -et par une certaine mesure par l'école- de domestication des dominés, et la fonction remplie par l'école de sélection des dominants » [402].

En nous plaçant dans cette perspective, nous voudrions soulever la question de la contribution de l'armée turque à la reproduction sociale en analysant les correspondances entre les positions sociales et les positions militaires, mais tout en tenant compte des variations, des transferts différenciés, de décalages. L'un des enjeux de ce chapitre est de montrer que l'institution militaire « n'est pas un isolat. Quelle que soit son autonomie relative, elle entre en relation, selon des modalités diverses, avec son environnement social et politique »**[403]**. Autrement dit, il s'agira de réfuter la thèse de la spécificité militaire soutenant une différenciation des sphères civile et militaire[404]. L'institution militaire ne fait d'ailleurs pas que rentrer en relation puisqu'elle intègre tout en les transformant des éléments de la sphère civile et plus précisément des structures sociales dans les classements qu'elle produit : le capital culturel dans sa forme institutionnalisée (le titre scolaire[405]), mais aussi des normes (physiques, esthétiques, médicales, morales, politiques et matrimoniales). C'est à partir de cette transformation, qui engendre de nouvelles catégorisations militaires (hiérarchie militaire, branches militaires, armes, fonctions), que l'institution intègre, soumet à des dispositifs de discipline, forme les appelés et leur attribue des fonctions différenciées. Et c'est ce qui peut garantir une meilleure efficacité de l'action institutionnelle puisque l'armée différencie dans un premier temps pour mieux rassembler les soldats qui se ressemblent par « leurs propriétés, scolaires, mais aussi sociales »[406]. Comme dans le cas des grandes écoles étudié par Bourdieu,

[401] Louis Pinto soutient l'hypothèse que « la hiérarchie militaire reproduit (au double sens du terme) la hiérarchie sociale des qualités et, à travers celle-ci, la hiérarchie des positions sociales ». Louis Pinto, « Expérience vécue et exigence scientifique d'objectivité », *op.cit.*, p. 23.
[402] *Ibid.*, p. 24.
[403] Pascal Vennesson, *Sociologie militaire*, Armand Colin, Paris, 2000, p. 33.
[404] Sur la pertinence générale du concept, voir Laure Badiès, « Du concept de spécificité militaire », in *L'année sociologique, n°* 61, Valeurs, métier et action, évolutions et permanences de l'institution militaire, Eric Letonturier (*dir*.), 2011, pp. 273-295.
[405] Pierre Bourdieu, « Les trois états du capital culturel », *Actes de la recherche en sciences sociales*. L'institution scolaire Vol. 30, novembre 1979. pp. 3-6.
[406] Pierre Bourdieu, *La noblesse d'Etat, op.cit.*, p. 104.

l'« enfermement sélectif » qu'accomplit l'armée « a pour effet de produire un groupe très homogène […] »[407] en dépit de la diversité de la population soumise à la conscription.

Nous verrons que le classement militaire procède en trois étapes : le repérage et l'exclusion des inaptes, le classement différentiel des diplômés de l'université et des autres et l'affectation des soldats du rang à des fonctions à la fin de leurs classes et la progression par le grade.

[407] *Ibid.*

SECTION I/ LE PROCESSUS DE SELECTION : UNE MACHINE A IDENTIFIER L'ANORMAL ET A L'EXCLURE

La sélection des conscrits est bien « une opération »[408] dont l'une des étapes importantes consiste à exclure. On se distingue ici de Louis Pinto qui estime, dans le cas de l'armée française, que si « l'école accomplit un travail continu de sélection qui repose en partie sur l'exclusion, l'armée doit sélectionner sans pratiquer l'exclusion »[409]. Nous verrons que l'armée turque exclut les jeunes hommes qu'elle juge inaptes à servir et que cette exclusion prend appui sur des critères médicaux très minutieusement détaillés (normes médicales, psychologiques et physiques). De ce point de vue, le processus de sélection de l'armée peut être considéré comme un dispositif de normalisation disciplinaire. Un des instruments de cette normalisation est l'examen qui « un regard normalisateur, une surveillance qui permet de qualifier, de classer et de punir »[410]. La sélection militaire est donc bien un dispositif de normalisation disciplinaire puisqu'elle discrimine les individus respectivement aptes et inaptes à servir. Selon Michel Foucault la discipline « décompose », « classe », « établit des séquences » et « fixe les procédés de dressage et de contrôle permanent » et c'est ce qui lui permet d'établir « le partage entre ceux qui seront considérés comme inaptes, incapables et les autres »[411]. Et c'est de cette manière que le partage du normal et de l'anormal est opéré[412].

Au niveau national, la direction du département du service militaire *Askeralma Daire Başkanlığı*[413] (ASAL), rattachée depuis 1970 au ministère de la Défense nationale *Milli Savunma Bakanlığı*, est chargée de « fournir à l'état-major en fonction de ses besoins annuels un nombre de soldats de rang (*er*) et d'officiers sortis du rang (*er bas*) et d'officiers de réserve

[408] Muriel Darmon dans son analyse de la procédure de sélection dans le cadre des classes préparatoires indiquait que « avant de fonctionner comme la marque d'un statut, la sélection est une opération » et que son analyse « est d'autant plus nécessaire que la sociologie a également privilégié le produit au détriment du processus ». Muriel Darmon, « Sélectionner, élire, prédire : le recrutement des classes préparatoires », *Sociétés contemporaines*, n° 86, 2/2012, p. 5.
[409] Louis Pinto, *op.cit.*, p. 24.
[410] Michel Foucault, *Surveiller et punir*, Gallimard, Paris, 1975, p. 217.
[411] *Ibid.*, p. 58-59.
[412] Michel Foucault, *Sécurité […], op. cit.,* p. 59.
[413] L'ASAL a été créée en 1927 en même temps que la loi n°1111 *Askerlik kanunu* [Code régissant le service militaire]. Cette institution était d'abord rattachée au commandement des Forces terrestres *Kara Kuvvetleri Komutanligi* mais en 1970 et en vertu de la loi 1325, l'ASAL a été rattachée au ministère de la Défense. Voir le site web de l'ASAL consulté le 15/07/2013. URL : http://www.asal.msb.gov.tr/

en se chargeant de les répartir et de les diviser en classes »[414]. Mais c'est surtout au niveau local, dans chaque sous-préfecture dans les 668[415] bureaux du service militaire (*Askerlik Şubesi*) que se réalise la plus grande partie des pratiques de sélection. Par exemple, il existe 64 bureaux du service militaire dans la circonscription de Kayseri et de ses environs[416]. Les futurs appelés doivent accomplir un ensemble de démarches administratives dans ces bureaux. Ces derniers participent surtout à la collecte d'informations concernant les futurs appelés et à leur classement. Cette phase s'apparente au dispositif de discipline décrit par Michel Foucault dans *Surveiller et punir* qui est « l'examen, entouré de toutes ces techniques documentaires »[417] et de nombreux éléments sur la vie des appelés y sont collationnés. En effet, la première phase administrative s'effectue lors de « l'appel » (*Yoklama*)[418]. Il s'agit de la période entre le moment où l'appelé a atteint l'âge légal du service militaire et son départ effectif. Chaque année est diffusée la liste des personnes ayant atteint l'âge légal dans les bureaux du service militaire et chez les maires de quartier (*muhtar*)[419]. Tous ces individus sont invités à se rendre dans le bureau du service militaire le plus proche de leur lieu de résidence pour y faire enregistrer un certain nombre d'informations (confirmation de l'identité, domiciliation, profession, niveau d'études, etc.). À cet effet, les jeunes hommes doivent fournir des documents attestant de leur niveau d'étude, profession, compétences sportives et conditions de santé[420]. Si les appelés n'effectuent pas toutes ces démarches, ils sont considérés

[414] Les fonctions de l'ASAL sont précisés sur son site web : « Faire appliquer conformément à la législation en vigueur, les démarches concernant l'obligation du service militaire, en temps de paix, aux citoyens de la République de Turquie. Fournir à l'état-major en fonction de ses besoins annuels ~~d'~~un nombre de soldat de rang (er), d'officiers sortis du rang (er bas) et d'officiers de réserve en se chargeant de les répartir et de les diviser en classe. Mettre à jour les lois, règlements et directives concernant la législation du service militaire. Fournir un certain nombre de services concernant les droits à la retraite du personnel des forces armées turques et leurs familles et gérer les démarches de remise des médailles aux vétérans. Gérer et administrer les organisations chargées du service militaire ». *Ibid.*

[415] Chiffre donné par le site web de l'ASAL au 23/05/2010, *op.cit.*

[416] En effet, L'ASAL regroupe certains départements. Les départements de Kayseri, Kirsehir, Nevsehir, Nigde sont regroupés ensemble, *op.cit.*

[417] Michel Foucault, *Surveiller et Punir*, Gallimard, Paris, 1975, p. 224.

[418] Article 4 de la loi n°1111 *Askerlik kanunu.*

[419] L'article 83 de la loi n°1111 *Askerlik kanunu* stipule qu'une liste est diffusé dans les mairies ou à la division du service militaire, *op. cit.*

[420] Le site de l'ASAL conseille aux futurs appelés de fournir les documents suivants au bureau du service militaire : la carte d'identité, les résultats d'un test de tuberculose, 9 photographies, les originaux et les copies des certificats de scolarité, les certificats pouvant attester de la profession, les licences de sport, l'original et la copie du permis de conduire. Toutes les personnes qui se trouvent dans des situations particulières doivent produire des attestations (certificat d'études ou de travail à l'étranger, certificat de détention ou d'hospitalisation). Ceux qui souhaitent faire leur service plus tôt que prévu doivent en faire la demande par écrit. Pour les futurs appelés qui vont se porter candidats comme officier de réserve, les documents à fournir sont les suivants : une demande écrite, les originaux des diplômes et 3 photocopies, deux copies de la carte d'identité, 8 photographies, les certificats des opérations médicales passées ou des traitements médicaux. Toutes les personnes qui se trouvent dans des situations particulières doivent produire des attestations (certificat d'études ou de travail à l'étranger, certificat de détention ou d'hospitalisation). D'autres documents sont exigés au fur et à

par l'armée comme des déserteurs (*yoklama kaçağı*)[421] et sont alors recherchés par la police. Hamdi, l'un de nos enquêtés, a été confronté à cette situation. Il a repoussé son départ au service militaire le plus longtemps possible et avait vingt-huit lorsqu'il a finalement été retrouvé par la police et envoyé servir[422]. Mais les appelés qui ne se rendent pas à l'appel subissent d'autres conséquences quand ils sont retrouvés et contraints d'aller faire leur service national. Ils ne peuvent pas par exemple évoluer dans la hiérarchie des grades. Après cette phase administrative de collecte d'information, les futurs appelés sont également soumis à un examen médical qui est une étape très importante lors de la sélection puisqu'elle est déterminante dans l'exemption des jeunes hommes considérés comme inaptes.

C'est lors du « dernier appel » (*son yoklama*) que les démarches sont destinées à établir si le futur conscrit est apte (*Askerliğe elverişli olanlar*) ou non (*Askerliğe elverişli olmıyanlar*) à faire son service militaire[423] par le biais de l'examen médical. Celui-ci est très détaillé, le corps du jeune homme et ses conditions de santé physique et mentale sont minutieusement contrôlés. On lui mesure sa tension, sa pression artérielle, et sa taille; on lui prend aussi son poids à nu. Son système respiratoire est contrôlé et tous les dysfonctionnements sont enregistrés. Les médecins en charge du contrôle se basent également sur la déclaration médicale qu'il a complétée au préalable. Ensuite, en fonction de cette déclaration et des plaintes orales exprimées par le conscrit, des examens supplémentaires peuvent être effectués. C'est le comité médical de l'hôpital militaire qui détermine si le service militaire doit être reportée d'un an (*ertesi yıla bırakma*) ou si le départ sera retardé (*sevk geciktirmesi*) ou s'il y a définitivement une inaptitude avérée. Cette dernière ainsi que le classement dans des branches et des armes (*siniflandirilmasi*) s'effectuent en fonction des critères médicaux qui sont déterminés par le règlement sur les conditions de santé des forces armées turques (*Türk Silâhlı Kuvvetleri Sağlık Yeteneği Yönetmeliği*)[424], en vigueur depuis 1986[425]. Les futurs conscrits déclarés aptes à servir sont ceux qui n'ont aucune maladie ou

---

mesure comme les licences de sport ou la pratique d'un sport, les certificats relatifs à la profession. Informations disponibles sur le site de l'ASAL. Consulté le 4 mai 2013.

[421] Article 30 de la loi 1111.

[422] Entretien n° 44.

[423] Cette distinction entre l'appel et le dernier appel a été supprimée par le 22 juin 2012. L'article 14 de la loi 1111 stipule que l'appel est l'ensemble des procédures (l'examen médical, la prise en compte du niveau d'études, professions) pour déterminer l'aptitude ou non au service militaire. Pour la distinction opérée entre les aptes et inaptes voir l'article 28 de la loi 1111.

[424] Türk silahlı kuvvetleri sağlık yeteneği yönetmeliği [le règlement sur les conditions de santé des forces armées turques], adopté le 08/10/1986 et inscrit au journal offciel le 24/11/1986. Consulté, le 01/08/2013. Législation disponible sur le site web Mezuat : http://www.mevzuat.gov.tr/MevzuatMetin/3.5.8611092.pdf

[425] Cette législation a connu de nombreux amendements depuis le 14/01/2013.

défaillance, ou qui ont celles rentrant dans la catégorie A[426]. Dans ces catégories B et D sont répertoriées des défaillances et maladies graves et permanentes. On constate une aggravation du degré de la défaillance entre ces deux catégories. La médecine militaire s'appuie sur des moyennes pour considérer les écarts et les variations. L'exemple de l'évaluation des maladies psychologiques montre que c'est la fréquence et la durée des troubles qui fixent le degré de gravité de la maladie[427]. L'armée s'appuie sur ses propres normes médicales pour identifier le normal et le pathologique. En outre, jusqu'au 13 janvier 2013, l'homosexualité, la transsexualité et le travestisme ont été définis par l'armée comme des troubles psychosexuels rentrant dans la liste des maladies et défaillances d'ordre psychologiques de catégorie B et D[428]. La nuance dans la description de ces « troubles psycho-sexuels » dans ces deux catégories n'est pas très claire, ce qui peut sans doute permettre à l'institution de bénéficier de certaines marges de manœuvre pour effectuer sa sélection. Dans la catégorie B, le règlement fait référence aux « troubles psychosexuels (l'homosexualité, la transsexualité et le travestisme) » et précise juste que « les troubles du comportement psychosexuel reconnus pourraient créer des problèmes dans l'environnement militaire »[429]. Et dans la catégorie D, il mentionne ces mêmes troubles, en ajoutant qu'ils sont « graves » et qu'ils « ont été significatifs pendant toute la vie de la personne, qu'ils se sont répercutés sur ses sentiments et comportements et qu'ils créent ou pourraient créer des problèmes dans l'environnement militaire »[430]. Comme nous l'avons montré dans le chapitre 1, la procédure d'exemption des homosexuels est très dégradante (présentation d'une photo de l'acte sexuel, contrôle de l'anus) et la médecine militaire traduit une conception hétérocentrée de l'identité masculine[431]. C'est une définition du vrai homme turc, complet et souhaitable, qui est produite au travers de ce travail de sélection qui prend appui sur des critères médicaux et

[426] Pour résumer, les défaillances acceptées de la catégorie A sont les suivantes : des défaillances légères telles que des problèmes de la vue (avec correction, le degré de vision de chaque oeil doit être au total entre 10/10 et 20/10 à condition que l'acuité visuelle ne soit pas inférieure à 0.2 pour un oeil, des conjonctivites qui ne troublent pas la vue etc) ou des maladies passées qui sont totalement guéries (des maladies psychologiques) des maladies digestives comme une hernie hiatale, etc. Voir l'article 6 du règlement sur les conditions de santé des forces armées turques, *op. cit.*

[427] Dans la catégorie B, on rélève qu'il s'agit d'une crise psychotique qui a duré plus de six mois ou même de plusieurs crises psychotiques ou bipolaires alors que dans la catégorie D, il s'agit de troubles psychotiques chroniques auxquels le traitement n'a pas apporté d' améliorations ou qui a laissé des symptômes résiduels.

[428] Article 17 de la liste des maladies et défaillances (Hastalık ve Arızalar Listesi). Cet article a été modifié le 13/01/2013 et la référence aux troubles psychosexuels a été supprimée. L'article 17 ne fait plus référence à l'homosexualité, à la transsexualité et au travestisme mais il intègre dans la liste des maladies et défaillances en catégorie D les troubles du comportement et de l'identité sexuelle (*Cinsel kimlik ve davranış bozuklukları*). Il est par ailleurs précisé qu'il faut pouvoir conclure que l'identité sexuelle et/ou les modèles de comportement qui en découlent et qui ont été significatifs dans toute la vie de la personne vont poser problème ou posent problème (*Sakıncalı durum*) dans l'environnement militaire.

[429] L'article 13 du règlement sur les conditions de santé des forces armées turques.

[430] L'article 17 du même réglement.

[431] Voir Alp Biriçik, « Rotten report and recontructing hegemonic masculinity in Turkey », *op.cit.*, pp.113-114.

physiques.

Ceux qui sont considérés inaptes sont ceux qui présentent des maladies et des insuffisances répertoriées dans les catégories B et D. Les jeunes hommes ayant une maladie ou une défaillance relevant de la catégorie B sont estimés inaptes à servir en temps de paix, mais en temps de guerre et si nécessaire, on peut réclamer d'eux qu'ils fassent leur service militaire. Dans le contexte actuel de la Turquie, les opérations de lutte antiterroriste ne sont pas labellisées comme étant une guerre, c'est pourquoi l'armée n'exige pas d'eux qu'ils effectuent leur service militaire. Ceux qui souffrent d'une maladie ou d'une défaillance appartenant à la catégorie D sont considérés inaptes à servir à la fois en temps de paix et en temps de guerre[432]. Si pendant la période d'appel, ces jeunes hommes sont jugés comme inaptes, ils sont dispensés de service militaire[433]. Les handicapés physiques et mentaux rentrent le plus souvent dans la catégorie D et sont dispensés de faire leur service militaire. Ils sont qualifiés comme étant « pourris » (*çürük*)[434]. L'étiquetage des inaptes comme étant des « pourris » illustre bien le pouvoir stigmatisant du vocabulaire utilisé par l'armée. D'ailleurs, ce terme est utilisé aussi par les enquêtés lorsqu'ils évoquent les appelés qui ont des problèmes psychologiques.

[432] En vertu des ajouts apportés au réglement sur les conditions de santé des forces armées turques de la décision n° 86/11092 du Conseil des ministres du 8/10/1986 publié au journal offciel le 24/11/1986.
[433] Article 10 du réglement sur les conditions de santé des forces armées turques, *op.cit.*
[434] Le terme « pourri » est utilisé à plusieurs reprises dans l'article 67 et 68 du règlement sur les les conditions de santé des forces armées turques, *op. cit.*

SECTION II/LES CRITERES DU CLASSEMENT MILITAIRE

L'armée fonctionne, pour reprendre les termes de Pierre Bourdieu, comme « une machine »[435] à classer les conscrits. Elle transforme l'origine et les propriétés sociales (y compris somatisées sous les formes de la santé ou de maladies) en position dans le champ militaire. Nous étudierons les modalités pratiques de ce travail de transformation afin de vérifier l'hypothèse d'une contribution de l'institution militaire à la reproduction des rapports sociaux de domination. Louis Pinto soulignait pour le cas de l'armée française, que le processus de sélection consiste « à obtenir des dominés qu'ils se tiennent à leur rang »[436] alors que l'école permettrait de sélectionner les dominants[437]. Pour notre part, nous soutiendrons que le classement militaire vise à ce que dominants et dominés tiennent leur rang au sein de l'institution militaire. En effet, les dominés doivent également intérioriser leur position de subalternes dans la hiérarchie des grades pour savoir rester à leur place.

Nous montrerons dans une première partie que le transfert des positions sociales s'effectue par le biais des titres scolaires et des compétences professionnelles qui sont retraduites en termes militaires. Dans une seconde partie, nous verrons que d'autres valeurs mobilisatrices interviennent dans l'affinage du classement, il s'agit des critères médicaux et morphologiques pour les non-diplômés de l'enseignement supérieur, et des normes politiques et morales pour les diplômés.

A/LES CORRESPONDANCES ENTRE L'ORIGINE SOCIALE, LE TITRE SCOLAIRE ET LES POSITIONS MILITAIRES

Le transfert des différences constitutives de l'ordre social à l'ordre militaire se réalise par le fait que la sélection s'appuie en grande partie sur le titre scolaire. Un clivage net s'instaure tant au niveau de la sélection que dans le déroulement et la durée du service militaire entre les futurs appelés qui ont un niveau d'études égal ou supérieur à quatre années

[435] Pierre Bourdieu, *La noblesse d'Etat, op.cit.,* p.51.
[436] Louis Pinto, « Expérience vécue […], *op. cit*., p. 24. Voir aussi, Pinto Louis, « L'armée, le contingent et les classes sociales », in *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 1, N°3, mai 1975, pp. 24-25
[437] *Ibid.*

d'études dans l'enseignement supérieur (c'est-à-dire ayant étudié quatre ans ou plus à l'université, à l'académie, dans les instituts et écoles supérieures, ou encore les diplômés d'un établissement de l'enseignement supérieur à l'étranger) et les non-diplômés de l'université (ceux qui n'ont pas fait d'études ou ont un niveau d'études primaire, secondaire ou inférieur à quatre ans dans l'enseignement supérieur). C'est le niveau d'études qui détermine en Turquie la durée du service militaire et depuis 2003 les non-diplômés de l'enseignement supérieur font un service d'une durée de quinze mois[438] tandis que celle-ci est de douze mois (officier de réserve) ou de six mois (soldat du rang) pour les diplômés de l'université, en fonction des besoins de l'armée. L'accès à l'enseignement supérieur n'est pas ouvert à tous et la validation de la dernière année d'enseignement secondaire n'entraîne pas automatiquement la possibilité de poursuivre ses études au niveau supérieur. Celle-ci est soumise à la réussite d'un examen de passage dans l'enseignement supérieur (*Yükseköğrenime geçiş sınavı, YGS)* et c'est en fonction de son résultat que les étudiants peuvent choisir leurs filières. Mais la réussite à cet examen dépend des capitaux économiques des familles des élèves puisqu'il est nécessaire qu'ils se forment dans un institut privé pour s'y préparer, l'examen obéissant « à une logique différente que la logique des enseignements scolaires »[439]. Des études sociologiques ont pu mettre en évidence, la reproduction sociale dans le système éducatif turc[440]. Cette sélection des dominants par le système éducatif est même renforcée par la sélection militaire, car elle opère à son tour un tri parmi les diplômés de l'enseignement supérieur. Si l'une des conditions d'accès au grade d'officier de réserve (*yedek subay*) en tant que sous-lieutenant (*asteğmen*)[441] est d'avoir un niveau d'études supérieures ou équivalent à quatre années dans l'enseignement supérieur, tous les diplômés ne le deviendront pas automatiquement puisque certains d'entre eux seront recrutés comme soldat du rang. L'accès à ce grade se réalise aussi en fonction d'autres critères, la réussite à un test psychotechnique et le respect de normes politico-morales comme on le verra. Le recrutement des officiers de réserve par l'armée renforce la reproduction sociale, car en conditionnant l'accès à ce grade au fait d'être diplômé

[438] La durée du service militaire a été selon les périodes de 24 mois (1963-1985), de 18 mois (1985-1992 et 1995-2003) et de 15 mois (1992-1995 et depuis 2003) pour les conscrits ayant un niveau universitaire inférieur à quatre ans.

[439] Voir Isil Erdinc, « *L'Organisation et la mobilisation des étudiants : Le syndicat étudiant Genç-Sen, en tant que la rencontre des anciens et des nouveaux acteurs sociaux dans la Turquie de post-1980 »*, Mémoire réalisé sous la direction de Frédéric Sawicki, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Juin 2011, p. 24. Voir également, *İnsani Gelişme Raporu* [Rapport de développement humain], Türkiye 2008, Türkiye'de Gençlik [la jeunesse en Turquie], rapport pour le programme des Nations Unies pour le développement, p 30-32. Voir site web : http://www.undp.org.tr/publicationsdocuments/NHDR_tr.pdf

[440] Voir les travaux cités par Isil Erdinc, *op.cit.*, p. 25.

[441] Il s'agit du plus petit grade inférieur pour les officiers. Voir annexe n° 3 sur les grades.

de l'université, il sélectionne parmi les futurs appelés qui sont déjà des dominants dans la vie civile.

Le processus de sélection fonctionne de manière différente pour le classement des non-diplômés et des diplômés de l'enseignement supérieur. Seuls les diplômés sont convoqués par le bureau du service militaire à passer un examen écrit et c'est en fonction des résultats obtenus et d'un entretien oral que sont déterminées — par une procédure informatique — les modalités du service militaire le statut (le grade), les armes (*sinif*), l'affectation à une branche (*kuvvet*), l'unité où ils vont suivre leur formation ou l'école de classe (*sınıf okulu*) ainsi que le code de l'établissement (*özellik kodu*) et les dates de départ au service et la durée de celui-ci). L'examen écrit est un test psychotechnique qui comporte une cinquantaine de questions concernant les mathématiques et la géométrie, auxquelles s'ajoutent des questions de turc de type suite de phase à terminer. Il est interdit de divulguer les questions posées lors de cet examen, mais la majorité des enquêtés diplômés de l'université qui l'ont passé considèrent qu'elles étaient très simples. Précisons qu'il ne suffit pas forcément de réussir à cet examen pour devenir officier de réserve. Comme l'indique la loi sur les officiers de réserve, cette catégorie a été créée « pour combler les déficits de personnel »[442] dans les institutions militaires et autres institutions étatiques (tribunal, école…). Le nombre d'appelés recrutés chaque année sous ce statut est variable étant donné qu'il dépend des besoins de l'armée et est déterminé par le ministère de la Défense nationale sur proposition du chef d'état-major[443]. Ensuite, si le nombre des appelés susceptibles d'être sélectionnés en tant que sous-lieutenant est supérieur aux besoins de l'armée, ils feront leur service en tant que soldat du rang ou soldat sorti du rang (sergent et caporal)[444]. Dans une telle situation, la priorité est accordée aux appelés qui ont demandé expressément à faire leur service en tant qu'hommes du rang et certains peuvent souhaiter cela, car la durée du service militaire est alors de six mois seulement. Et si cela reste encore nécessaire, une sélection est effectuée pour éliminer une partie des appelés qui ont formulé le vœu de devenir officier de réserve[445]. C'est à ce niveau que l'examen écrit auquel sont soumis tous les diplômés de l'enseignement supérieur peut être déterminant. La transmutation du titre universitaire validant les quatre années d'enseignement au grade de sous-officier n'est donc pas automatique. D'ailleurs, certains titres universitaires et compétences professionnelles qui en

[442] Article 1 de la loi sur les officiers de réserve et les fonctionnaires militaires de réserve (Yedek subaylar ve yedek askerî memurlar kanunu). Cette loi est assez ancienne puisqu'elle a été accepté adoptée le 16/06/1927 sous le numéro 1076.
[443] Alinéa a de l'article 1 de la loi sur les officiers de réserve et les fonctionnaires militaires de réserve.
[444] Article 3 de la loi sur les officiers de réserve et les fonctionnaires militaires de réserve.
[445] *Ibid.*

découlent sont davantage recherchés par l'armée. C'est par exemple le cas des médecins, que l'armée recrute très souvent comme officiers de réserve. Certaines qualifications et professions, et notamment celles d'enseignant, permettent d'échapper aux filières proprement militaires. La loi sur les officiers et fonctionnaires militaires de réserve prévoit qu'en fonction des besoins du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports (*Millî Eğitim Gençlik ve Spor Bakanlığı*), et sur l'acceptation du chef d'état-major, les futurs appelés exerçant la fonction d'enseignant seront rattachés à ce ministère le temps de leur service (même s'ils n'ont pas encore commencé à exercer leur fonction) après avoir effectué une formation militaire de base d'un mois[446]. Ils feront leur service militaire en enseignant généralement comme instituteur et sans porter l'uniforme militaire. Après avoir reçu une formation militaire de base[447], ils dépendront du ministère de l'Éducation nationale le temps de leur service. Deux des enquêtés de notre corpus ont pu bénéficier de ce dispositif et ont servi sous les drapeaux en étant instituteurs dans des villages[448]. Ainsi, ils continuent à exercer leur profession comme s'ils étaient des civils et ils ne vivent pas dans des casernes. Ils échappent à un ensemble de contraintes militaires et à tous les dispositifs disciplinaires. De plus, il y a également un avantage financier car, étant officiers de réserve, leur rémunération est plus importante que le salaire d'un instituteur. De façon similaire, les médecins échappent aux filières proprement militaires et sont rattachés aux forces armées turques pendant leur service militaire. Ils peuvent être affectés dans les hôpitaux militaires ou dans les infirmeries des casernes après avoir suivi une formation militaire de base dans le domaine de santé (*sağlık sınıfı*) pendant un mois. Ils prodiguent généralement des soins aux appelés ainsi qu'aux militaires de carrière ainsi qu'à leur famille pendant le temps de leur service. Ils participent très souvent à la sélection des futurs conscrits puisqu'ils sont en charge en fonction de leur spécialité d'évaluer leurs conditions de santé[449]. Ceux qui n'appartiennent pas à la classe de santé ni à la classe des enseignants appartiennent à la « classe mixte » (*karışık sınıf*) et suivent

[446] Si les besoins du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports sont encore plus importants, le recrutement pourra s'effectuer parmi les appelés qui sont candidats à devenir sous-lieutenant et qui ont demandé à exercer la fonction d'enseignant. Et si les besoins en termes d'effectifs du ministère ne sont toujours pas satisfaits, à partir d'un tirage au sort seront également sélectionnés pour exercer cette fonction de futurs conscrits qui ne se sont pas formés à l'enseignement ou qui n'en avaient pas formulé le souhait. Article ajouté à la loi sur les officiers de réserve et les fonctionnaires militaires de réserve.numéro 7 du 16/4/1987.

[447] Le rattachement au ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports implique que ce dernier prenne en charge leur indeminisation, leur subvention et les aides. Le bureau du service militaire détermine la date à laquelle commencera effectivement leur service militaire mais il reviendra au ministère de l'Education nationale de déterminer le lieu de leur affectation. Ils termineront leur service militaire en ayant le grade de sous-lieutenant. Par ailleurs si le conscrit ne remplissait plus ses fonctions d'enseignant, la relation avec le ministère de l'Education nationale serait rompu et la personne devrait terminer son service militaire en tant que soldat du rang.

[448] Entretien n° 69 et n° 70.

[449] Observations réalisées à l'hôpital militaire de Kayseri et entretien n°85.

une formation militaire de trois mois[450] avant d'être affectés à des armes de combat[451] ou d'aide/logistique[452]. Les diplômés de l'université ne seront donc pas tous des bureaucrates pendant leur service militaire puisque certains d'entre eux seront affectés à l'infanterie, à la gendarmerie, *etc*. En revanche, ils seront tous affectés à des postes de commandement et avec un certain degré de responsabilité.

L'analyse du classement militaire des enquêtés diplômés de l'université de notre corpus nous permettra de montrer que l'armée s'appuie sur des hiérarchies, notamment universitaires et scolaires, mais aussi extra-universitaires, qui lui sont extérieures et qu'elle reproduit et consolide ce faisant. Rappelons que nous n'avons pas construit un échantillon qui est totalement représentatif au niveau statistique de la population de Kayseri ni de la composition d'un contingent ou même d'un régiment. Précisons aussi que nous ne disposons pas de données statistiques sur la sélection militaire[453]. En dépit de cela, nous avons construit notre corpus de manière raisonné en réalisant des entretiens avec des futurs appelés et des appelés aux profils sociaux différents (origine sociale, âge, niveau d'étude, orientations politiques et degré de politisation, origine rurale ou urbaine) et qui ont été affectés à des positions militaires (grades, branches, armes et unités de formation) qui traduisent bien l'ensemble des possibilités qu'offre l'institution. Nous avons également veillé à éliminer une partie de nos entretiens pour ne nous concentrer que sur les enquêtés qui ont fait leur service militaire après les années 1980. Parmi les 25 diplômés de l'université de notre corpus, treize ont été recrutés comme officier de réserve. Parmi eux se trouvent des appelés, qui ont le titre de médecin, de diplômé de la faculté de droit, de professeur de mathématiques, de professeur

[450] Depuis une décision du Conseil des ministres n°2012/2788 du 25 janvier 2012 et à partir d'août 2013 la classe mixte ne sera formée que pendant deux mois et demi à la place de trois mois.

[451] Les armes de combat dans l'armée de terre sont les suivants : infanterie, cavalerie, chars, artillerie, défense aérienne, aviation terrestre, technicien d'avion et d'hélicoptère, transport, communication, renseignement, gendarme. Dans la marine : marine, infanterie de la marine, transport maritime, renseignement, pont, machine, sécurité des plages. Et pour l'armée de l'air : pilote, navigateur, système d'armes, contrôle des alarmes, trafic aérien, renseignement, entretien des avions, armes et munitions, infanterie, finance, communication, défense aérienne. Article 3 modifié le 20/03/2010 du règlement de classement des officiers, [*Subay Sınıflandırma Yönetmeliği*], inscrit au journal officiel le 23/05/1968.

[452] A l'armée de l'air, les armes d'aide sont les suivants : transport, fourniture, entretien, personnel, vétérinaire, finance, fanfare, cartographie, médecins, pharmaciens, dentistes, chimiste, juge militaire, ingénieur, enseignant, santé, affaires religieuses. A la marine : fourniture, fanfare, santé, médecin, pharmacien, dentistes, ingénieure, juge militaire, enseignant, affaires religieuses. Et pour l'armée de l'air : Transport, approvisionnement, fourniture, personnel, finance, fanfare, santé, médecin, pharmacien, dentiste, vétérinaire, ingénieur, juge militaire, enseignant, affaires religieuses, *op.cit*. La principale modification apportée à ce classement en 2010 concerne l'ajout des affaires religieuses.

[453] Les seules données statistiques dont nous disposons émanent des résultats publiés d'une enquête quantitative réalisé par le biais d'un questionnaire auprès de 1277 conscrits de l'école de la division blindée d'Ankara le 04/08/2003 et le 27/12/2003. Les résultats de cette enquête nous indiquent que les conscrits ont à 90% un niveau équivalent à celui de l'enseignement secondaire et seuls 10% d'entre eux sont diplômés de l'université. *Jülide Yildirim, Bülent Erdinç,* « Conscription in Turkey », *Economics of Peace and Security Journal*, vol. 2, issue 1, 2007, p. 17.

d'anglais, de fonctionnaire de l'état civil, de docteur en philosophie, d'instituteur, d'ingénieur en physique. On remarque une transposition directe entre le grade d'officier de réserve et le statut de fonctionnaire. Ceux qui servent déjà l'État dans la vie civile continuent souvent à le faire dans l'institution militaire, alors que les futurs appelés travaillant dans le secteur privé sont davantage recrutés comme soldats du rang. Les diplômés de l'université qui ont fait leur service en tant que soldats du rang ou sortis du rang (caporal ou/et sergent) sont des chefs d'entreprise, un imam, un ingénieur, un écrivain, un enseignant qui travaille dans le secteur privé, un diplômé de droit administratif, un diplômé de la faculté des sciences islamiques, un instituteur et un diplômé de l'école d'architecture travaillant dans une entreprise familiale. L'analyse de notre corpus d'entretiens nous révèle aussi qu'aucun des officiers de réserve n'a fait des études dans un lycée privé religieux (*İmam Hatip*) ni n'est diplômé de la faculté des sciences islamiques. Ces derniers sont majoritairement écartés des positions hiérarchiques, ce qui peut témoigner de la méfiance de l'institution militaire à l'égard des religieux. Au niveau de l'affectation à des branches, un seul enquêté sur 25 a été affecté à la marine. Il s'agit d'un diplômé de la faculté de droit qui, après une formation de base dans une caserne de Konya, a été affecté à la fonction de procureur au tribunal militaire au commandement de la marine à Istanbul en obtenant le grade d'officier de réserve[454]. Trois appelés seulement ont été affectés à l'armée de l'air et tous les trois ont fait leur service en tant que soldats du rang ou sortis du rang. C'est le cas de Deniz (écrivain, diplômé de la faculté d'économie et de sociologie)[455] et d'Aydın (diplômée de droit administratif et qui a obtenu le grade de sergent)[456], qui ont tous deux été chargés de la planification des vols. Le troisième est Erdal qui, diplômé de la faculté d'exploitation et enseignant dans le secteur privé, a dispensé des cours à des sous-lieutenants[457]. La dernière branche est la gendarmerie, mais aucun de nos enquêtés n'y a été affecté dès le début des classes. Par exemple Bülent exerçait le métier de professeur de mathématiques et pendant son service militaire il a reçu une formation à l'école de l'infanterie d'Istanbul Tuzla puis a été affecté au commandement d'une gendarmerie d'un village[458]. Tous les autres enquêtés diplômés de l'université ont été affectés à l'armée de terre. L'affectation à une branche n'a pas tellement d'impact pour les officiers de réserve qui occupent des fonctions essentiellement bureaucratiques et de commandement dans ces différentes branches. L'appelé diplômé occupe une position de dominant au sein des forces armées. Il est comme

[454] Entretien n° 60.
[455] Entretien n° 37.
[456] Entretien n° 39.
[457] Entretien n° 49.
[458] Entretien n° 22.

« un poisson dans l'eau » à sa place. La maîtrise d'une langue étrangère est une compétence particulièrement valorisée et qui permet parfois d'exercer certaines fonctions rares, notamment de travailler avec des délégations des armées étrangères[459]. Certaines compétences dans des domaines extra-universitaires telles que la pratique de sports à un haut niveau fonctionnent également comme des critères de distinction chez les diplômés.

Tout comme pour la sélection des officiers de réserve, certains titres scolaires et compétences particulières rentrent en ligne de compte dans le classement militaire des non-diplômés de l'université. Ils peuvent influencer l'affectation du futur conscrit à une branche (armée de terre, de l'air, de la marine et garde-côtes) et à une arme.

[459] Information obtenue sur le site de l'ASAL, *op.cit.*,

Les armes en fonction des branches[460]

Armée de terre	Armée de l'air	Marine et gardes côté
-Infanterie -Artillerie - Défense aérienne -Chars et cavalerie blindée -Cavalerie -Ingénieur -Communication -Transport - Santé -Chimie -Armement approvisionnement et entretien -Musique, - Gendarme -Conducteur -Commando -Parachutistes	-Radar, renseignement et communication -Techniciens, ingénieurs, d'armes et de munitions,-maintenance des avions, - Missiles et anti-aériens. -Transport aérien, -Infanterie de l'air -Santé et alimentation (serveurs, les cuisiniers, boulangers, coiffeurs, *etc*.) -Musique -Personnel de service de l'air	-Artilleur -Torpilleur -Barreur -Maître d'équipage -Mineurs -Radars -Opérateurs radio - Instrument de défense sous-marine -Musicien de tambour ou de trompette -Photographe -Ravitaillement sous-marin -Enseignant d'exercice (*drill*) -Infanterie de la marine -Service -Spécialistes des moteurs -Garde -Électricien -chauffeur -plongeur -Steward -Fournisseur -Coiffeur, tailleur, cordonnier -Santé -Mécanicien -Ingénieur

[460] Tableau réalisé à partir du règlement sur les conditions de santé des forces armées turques. Les armes de l'armée de terre sont définies par l'article 13, celles de l'armée de l'air par l'article 65 et celles de la marine et des gardes côte par l'article 48.

Mais l'influence des titres scolaires est moins décisive dans le classement que pour les diplômés de l'université. La catégorie des non-diplômés comprend tellement de niveaux d'études différents allant du niveau primaire au niveau supérieur que l'affectation à une arme ne prend pas en compte le titre scolaire. Dans notre corpus, les 41 appelés qui ne sont pas diplômés de l'université et qui ont fait leur service après 1980 et majoritairement dans les années 2000[461] ont été affectés pour la plupart à l'armée de terre et seulement trois à l'armée de l'air. Aucun d'entre eux n'a été affecté à la marine, qui est la branche des forces armées turques où les appelés sont moins recrutés. À l'armée de terre, ils sont majoritairement affectés à l'infanterie, au transport et à la gendarme. Le classement des appelés de notre corpus pour la branche de l'armée de terre est le suivant : infanterie (8), commando d'infanterie (3) et commando de gendarme (3), gendarme (6), transports (6), munitions, approvisionnement et entretien (3), artillerie (3), commandos (3), chars (1), santé (1), artillerie (2). Le niveau d'étude (primaire, du collège ou du lycée) n'impacte pas tellement leur classement. En revanche une fois que les classes sont terminées, les fonctions sont attribuées en tenant compte du fait que l'appelé n'a pas fait d'études ou au contraire qu'il a un niveau équivalent à celui de l'enseignement secondaire ou supérieur, mais sans avoir validé le diplôme. On remarque cependant que l'armée intègre les compétences acquises avant le service lorsqu'elles lui sont d'une quelconque utilité. Certaines qualifications techniques ou spécialisées peuvent avoir un effet sur le classement. On remarque aussi une correspondance parfaite entre le fait de travailler dans une auto-école et être affecté au transport[462] de même entre le fait de travailler dans une pharmacie et d'être affecté à la santé. D'ailleurs, le règlement de santé fait également référence à ces compétences spécifiques. Par exemple dans les forces armées terrestres, pour l'armement chimique, il est noté que « la priorité doit être donnée aux personnes ayant fait des études dans les lycées professionnels industriels, les lycées professionnels ou techniques ». Toujours pour l'armée de terre et pour le domaine de la musique, la priorité doit être donnée aux personnes qui jouent du jazz ou qui savent jouer du *saz* (un luth à manche long). Aucune précision n'est apportée sur cette préférence accordée à un style musical, mais dans tous les cas elle permet d'affiner encore plus la sélection des

[461] Nous avons exclue de notre analyse tous les enquêtés qui ne sont pas diplômés de l'enseignement supérieur mais qui ont fait leur service militaire avant 1980. Il s'agit des enquêtés n°3, 10, 15, 17, 24, 25, 48, 56, 59, 64, 65, 75, 100. Nous avons également exclue tous les enquêtés qui étaient en train de faire leur classe en tant que commando à Kayseri.
[462] Entretien n° 83.

musiciens en imposant la maîtrise d'un style musical[463]. Un de nos enquêtés, Ahmet, est justement joueur de *saz* dans la vie civile, mais il n'a pas étudié au conservatoire, alors il est affecté au transport[464]. Toutes les compétences professionnelles spécialisées ne se transfèrent pas aussi directement aux différentes classes militaires. Par exemple, un appelé qui est couturier dans la vie civile est recruté dans la classe commando[465], un autre qui est comptable est affecté à l'infanterie[466], un commerçant à l'artillerie[467]. Si le règlement précise qu'il faut mobiliser au service de l'armée des compétences préexistantes, celles-ci ne sont pas assurées de trouver à s'employer. La division sociale du travail ne peut pas être reproduite de manière très fidèle par l'armée. Il existe des situations de décalage entre profession civile et classement militaire, car les armes ne correspondent pas toutes à des catégories socio-professionnelles. Ceci nous permet de confirmer qu'il y a bien une spécificité militaire avec sa propre division militaire du travail dont on peut trouver certaines équivalences dans les catégories socio-professionnelles qui lui sont extérieures, mais pas systématiquement. On trouve davantage de correspondance chez les diplômés de l'université qui vont être sélectionné comme officier de réserve dont les compétences de haut niveau sont directement intégrées à l'institution sans même subir de transformation, c'est le cas des médecins, des enseignants. Le classement des non-diplômés de l'université est plus complexe et les futurs appelés les moins qualifiés peuvent être affectés à une arme qui n'a aucun lien avec la profession exercée dans la vie civile comme les commandos. On trouve l'opposition sociale entre sujets très diplômés qui sont sélectionnés à des postes de commandement et principalement bureaucratique et les plus démunies scolairement qui sont recrutés comme combattants. Mais entre ces deux catégories, il y a des catégories intermédiaires, des diplômés qui deviennent des combattants et des non-diplômés qui vont être affectés au renseignement. Ceci nous empêche de valider les propos de Louis Pinto lorsqu'il écrit à propos de la conscription en France , « l'opposition sociale entre sujets intellectuels et manuels, sujets scolairement pourvus et sujets scolairement démunis, sujets issus des classes moyennes et sujets issus des classes populaires » se trouverait « retraduite dans la logique de l'institution,

[463] Pour la marine et les gardes côte, il est fait systématiquement référence aux qualifications et compétences dont les appelés disposent dans la vie civile (les photographes et les trompettistes, les stewards, les coiffeurs, les tailleurs, les cordonniers, les ingénieurs, les mécaniciens, les médecins et autres professionnels de santé…). Il est précisé par exemple qu'il faut donner la priorité « aux personnes qui ont pratiqué la photographie dans la vie civile » ou qu'il est nécessaire de donner la priorité à « des personnes qui ont travaillé dans les secteurs de la santé ».
[464] Entretien n° 1.
[465] Entretien n° 4.
[466] Entretien n° 7.
[467] Entretien n° 10.

dans l'opposition bureaucrates/combattants »[468]. Regardons de plus près maintenant le classement des futurs appelés qui ne possèdent pas un capital culturel important.

Les futurs conscrits qui sont les plus démunis scolairement et qui ne possèdent pas de qualification professionnelle particulière sont généralement affectés à l'infanterie ou comme gendarmes si leurs conditions de santé sont bonnes. Si on ne retrouve pas dans les textes législatifs les catégories d'armes suivantes : infanterie/commando et gendarme/commando, certains ont été affectés à ces armes hybrides qui n'existent pas officiellement. Par exemple un de nos enquêtés qui était vendeur ambulant de fruits secs avant son départ au service militaire a été affecté à l'infanterie commando. Il a été formé comme chauffeur avant d'être envoyé dans les zones à majorité kurde[469]. Ces appelés ne sont pas véritablement formés comme des commandos, mais sont envoyés dans les zones à majorité kurde. Effectivement ce sont les plus démunis scolairement qui deviennent des vrais combattants. Un de nos enquêtés qui était bûcheron a été affecté aux commandos[470]. Pour lui, il n'y pas eu de transfert de compétence, mais le travail physique difficile qu'il exerçait dans la vie civile a sans doute contribué à son affectation à des activités de combat physiquement exigeantes. Sauf exception, les appelés redoutent d'être affectés dans une unité de formation de commandos, car ils seront par la suite plus directement mobilisables dans la guerre. Nous avons pu également constater lors des entretiens que nous avons effectués avec les commandos qui étaient en train d'effectuer leurs classes à Kayseri que la plupart étaient des enfants de fermiers travaillant avec leurs parents à la ferme[471]. Même si nous ne pouvons vraiment valider cette hypothèse en l'absence de données statistiques, certains indices font penser que les commandos sont recrutés parmi les classes populaires. Autrement dit, un autre critère plus informel pour les sélectionner est le fait que le futur appelé connaisse des conditions de vie difficiles dans la vie civile c'est-à-dire qu'il ait déjà une expérience de travaux physiques. Le règlement de santé précise seulement que les commandos doivent être « solides et agiles, avoir un bon développement musculaire et squelettique, saisir rapidement les choses, avoir des réflexes rapides »[472]. De plus, nos observations au marché des commandos à Kayseri nous ont permis de constater qu'ils étaient pour la majorité d'entre eux très jeunes et pas mariés. La situation matrimoniale du futur appelé peut être considérée comme un critère informel de la sélection des commandos qui s'ajoute au fait qu'elle privilégie les classes les plus populaires.

[468] Louis Pinto, « L'armée […] », *op.cit.*, p. 24.
[469] Entretien n° 51.
[470] Entretien n° 54.
[471] Entretien n° 102 et n° 108.
[472] Article 13 du règlement sur les conditions de santé des forces armées turques.

L'armée semble estimer que leur mort serait moins dommageable ou moins durement ressentie en l'absence d'une compagne ou d'une famille. Les critères de sélection de l'armée se basent de la sorte sur ce que l'on peut désigner comme la valeur sociale des futurs appelés. Nicolas Dodier et Agnès Camus ont souligné un processus similaire dans un tout autre contexte, celui de la sélection des malades aux services d'urgence des hôpitaux français. Ils ont souligné que les processus d'admission s'appuient sur la « valeur mobilisatrice »[473] des patients qu'ils entendent comme « des dimensions qui font que le patient paraît plus ou moins intéressant ». Le niveau intellectuel et social du patient, mais surtout son âge (critère d'évaluation du temps qui lui reste à vivre) ainsi que le soutien par son entourage, rentrent en ligne de compte dans l'évaluation de sa valeur mobilisatrice[474]. Au contraire, dans la sélection des commandos, la détention d'un haut niveau d'étude et l'existence d'une famille sont considérées comme des valeurs démobilisatrices. Mais nous verrons que l'armée a d'autres sources de valeur mobilisatrice qui influencent sa sélection.

B/LES SOURCES MOBILISATRICES MEDICALES ET POLITICO-MORALES

Des critères médicaux, morphologiques et politico-moraux interviennent dans l'affinage du classement à la fois pour les diplômés et pour les non-diplômés. Le renforcement de la reproduction sociale par l'armée procède également par le fait qu'elle s'appuie sur des critères qui ne sont pas sans lien avec l'origine sociale des futurs appelés.

Comme nous l'avons montré plus haut, les non-diplômés du supérieur ne sont pas convoqués à un examen écrit. Il revient au bureau du service militaire d'identifier les critères qui doivent permettre par la suite au ministère de la Défense nationale d'effectuer le classement militaire de ces appelés. Leur sélection se base davantage sur des critères d'ordre physique, médical et psychologique. Et c'est en ce sens que la sélection militaire correspond à ce que Michel Foucault décrit comme un bio-pouvoir, c'est-à-dire « l'ensemble des mécanismes par lesquels ce qui, dans l'espèce humaine, constitue ses traits biologiques fondamentaux va pouvoir entrer à l'intérieur d'une politique, d'une stratégie politique, d'une stratégie générale de pouvoir »[475]. En effet, c'est une sélection des corps selon des caractéristiques physiques voir parfois esthétiques que réalise l'armée dans le cas des non-

[473] Nicolas Dodier, Agnès Camus, « L'admission des malades. Histoire et pragmatique de l'accueil à l'hôpital », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 52e année, N° 4, 1997, p. 742.
[474] *Ibid.*, voir annexe « les sources de la valeur mobilisatrice du patient », p. 761.
[475] Michel Foucault, *Sécurité […], op. cit.,* p. 3.

diplômés. Peut-on envisager que celles-ci sont des attributs liés à l'origine sociale ? George Canguilhem avait mis en avant l'interdépendance du vital et du social : « la forme et les fonctions du corps humain ne sont pas seulement l'expression des conditions faites à la vie par le milieu, mais l'expression des modes de vivre dans les milieux socialement adoptés »[476]. La sélection militaire apparaît comme entièrement rationalisée puisqu'elle se base sur des critères médicaux, mais ces derniers ne sont pas sans lien avec l'origine sociale des futurs appelés.

Chaque branche militaire (Armée de terre, Armée de l'air, Marine et gardes côte) a des critères médicaux en fonction des armes qui lui sont spécifiques. Ces critères sont très souvent prescriptifs. Par exemple à l'armée de terre, pour être sélectionné à la cavalerie blindée et dans les chars, « il ne faut pas être claustrophobe et pouvoir supporter le fait de rester enfermé, ne pas mesurer moins de 160 cm, avoir un physique qui permet d'accomplir des travaux lourds ainsi qu'une audition parfaite et un système nerveux et mental solide »[477]. Certaines conditions de santé peuvent empêcher d'office d'être affecté à la marine ou comme garde-côtes. Il s'agit des appelés qui ont des maladies qui peuvent s'aggraver s'ils sont exposés au climat maritime[478] ou qui souffrent de certaines maladies chroniques de la peau[479] et de certaines maladies des yeux[480]. Ces critères médicaux ne sont pas étonnants puisque certaines conditions de santé peuvent être incompatibles avec l'affectation à une branche de l'armée ou à une arme. Donc le militaire détermine ce qui est normal et anormal au niveau de l'état de santé des conscrits en fonction des spécificités propres aux branches ou aux armes. Par exemple dans la vie civile et même dans la médecine civile, le fait de mesurer 160 cm ne constitue pas une anomalie, mais c'est le cas à l'armée. On constate de la sorte des décalages entre la médecine civile et la médecine militaire.

Soulignons aussi que les inégalités sociales de santé peuvent découler d'inégalités sociales structurelles :

> « Les inégalités sociales de santé sont essentiellement le résultat, le produit final des autres inégalités sociales structurelles qui caractérisent un pays à un moment donné de son histoire et de son développement économique. Cependant, puisqu'elles sont inscrites dans les corps, il est

[476] Georges Canguilhem, *Le normal et le pathologique,* Nouvelles réflexions (1963-1966), « les normes organiques chez l'homme », Presses universitaires de France, 4ème édition, 1979 [1966], Paris, p. 203.
[477] Article 13 du règlement sur les conditions de santé des forces armées turques.
[478] Article 45 du règlement sur les conditions de santé des forces armées turques.
[479] *Ibid.*
[480] Article 45 du règlement sur les conditions de santé des forces armées turques.

> souvent difficile de distinguer ce qui relève de la dimension sociale et ce qui se situe dans l'ordre du biologique»[481].

Par l'épidémiologie, il est possible d'établir des liens entre une maladie et l'appartenance à une classe sociale. La sociologie de la santé en Turquie montre d'ailleurs certaines corrélations entre la maladie et le revenu/le travail d'un individu[482]. Les futurs appelés non diplômés de l'université sont assez jeunes puisqu'ils ont généralement vingt ans au moment de leur départ. Ils sont généralement en bonne santé et à l'abri des maladies professionnelles pour un temps. En revanche, leur classement s'effectue aussi sur la base de certains attributs physiques qu'ils possèdent. En effet, l'analyse du règlement sur les conditions de santé des forces armées turques nous permet de constater que certains attributs physiques et esthétiques peuvent être des critères importants pour le classement des non-diplômés. Les caractéristiques morphologiques des futurs appelés peuvent représenter un critère de distinction ou au contraire d'exclusion dans l'affectation à une branche. Si mesurer en dessous de 150 cm est perçu comme un handicap et conduit à l'exemption, il existe des moyennes sur le poids et la taille des appelés qui fondent les classements de l'institution[483]. Maurice Halbwachs ainsi que Georges Canguilhem ont pu démontrer que « la taille est un phénomène inséparablement biologique et social »[484]. Et Georges Canguilhem, en envisageant le corps humain comme « un produit de l'activité sociale », critique le fait « de supposer que la constance de certains traits, révélés par une moyenne, dépend de la fidélité consciente ou inconsciente à certaines normes de la vie »[485]. Pierre Bourdieu évoquait aussi à quel point le « langage de l'identité naturelle (du "caractère") est en fait un langage de l'identité sociale » et que le corps dans ce qu'il a de plus naturel en apparence, c'est-à-dire dans les dimensions de sa conformation

---

[481] Didier Fassin, Pierre Aïach, « L'origine et les fondements des inégalités sociales de santé », *La revue du praticien*, n°54, 2004, p. 2225.

[482] Voir Burhan Baloğlu, *Sağlık ve Hastalık Ekonomik ve Sosyolojik Bakış Açısıyla* [Perspective économique et sociologique de la santé et de la maladie], Der Yayınları, İstanbul, 2006.

[483] A l'armée de terre,pour être sélectionné dans le domaine de l'artillerie, il ne faut pas mesurer moins de 160 cm alors que pour être affecté à la cavalerie, il faut mesurer entre 164 cm et 172 cm. Il existe également un plafond de taille à ne pas dépasser à l'armée de l'air pour être selectionné dans la classe du transport aérien, la taille de la personne ne doit pas être inférieure à 160 cm et supérieure à 185 cm et pour la classe des musiciens, cette taille doit être comprise entre 170 cm et 185 cm. Pour la marine et les gardes côte, le réglement fait moins référence à la taille de la personne excepté pour les enseignants d'exercice, de drill (Talim Öğretmeni) et pour l'infanterie de la marine pas moins de 165 cm. Article 13, 65 et 48 du règlement sur les conditions de santé des forces armées turques. *op. cit.*

[484] Georges Canguilhem, *Le normal et le pathologique*, *op. cit*., p. 102.
Maurice Halbwachs, « L'expérimentation statistique et les probabilités », Revue philosophique, 96, 1923, Paris, p. 19. Manuscrit disponible sur le site web de les classiques en sciences sociales, consulté le 14/07/2013.
Url: http://classiques.uqac.ca/classiques/.html

[485] Georges Canguilhem, *Le normal et le pathologique*, *op. cit*., p. 102

visible (volume, taille, poids, etc.), est un produit social […] »[486]. Le corps des appelés en tant que produit social fait partie d'une stratégie générale de la sélection militaire afin d'écarter de certaines fonctions les plus petits en taille, et parfois les plus grands. Ce n'est pas une spécificité propre au processus de sélection de l'armée turque puisque également dans le cadre de la conscription en France, la taille des appelés pouvait être source d'exemption. À ce sujet, Louis René Villermé étudiant les statistiques d'aptitude à l'armée, établit une corrélation entre appartenance de classe et constitution physique : « on trouve que les hommes sont généralement plus grands, plus forts, plus robustes et mieux constitués dans les classes aisées que dans les classes pauvres »[487]. Autrement dit, la pauvreté produit des petites tailles[488]. En se basant ainsi sur la taille, l'armée discrimine les catégories sociales les plus défavorisées en utilisant la taille comme un filtre. Par exemple, pour être gendarme, il faut mesurer plus de 170 cm alors que le règlement ne précise pas de limite de taille pour les commandos[489]. Les petits et robustes ont donc plus de chance de devenir commando. D'ailleurs dans les différentes branches des forces armées turques, il est exigé que les futurs appelés aient un bon développement du système musculaire et squelettique (ainsi dans l'armée de terre où artillerie, cavalerie, gendarmerie, commando et parachutisme exigent « un corps d'athlète ») ou qu'ils aient une structure physique solide. Mais des nuances doivent être apportées à nos propos, car tous les futurs appelés issus de milieux populaires ne sont pas forcément petits et tous les grands ne sont n'appartiennent pas forcément aux catégories sociales supérieures. Pierre Bourdieu soulignait déjà ce paradoxe en indiquant que « l'autonomie de l'hérédité biologique par rapport à la logique de l'hérédité sociale »[490] pouvait accorder aux classes populaires « les propriétés corporelles les rares, par exemple la beauté [...] à l'inverse, les accidents de la biologie privaient parfois les "grands" des attributs corporels de leur position comme la grande taille ou la beauté »[491]. Malgré cette ambivalence, l'armée peut aisément dissimuler la reproduction sociale en intégrant justement les futurs appelés issus de catégories populaires, mais qui ont des propriétés physiques rares dans des armes intéressantes, à l'armée de l'air par exemple. C'est justement ces situations qui permettent à l'armée de consolider l'idée que sa sélection ne se fait pas sur la base des déterminations sociales.

---

[486] Pierre Bourdieu, « Remarques provisoires sur la perception sociale du corps », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Présentation et représentation du corps, Vol.14, avril 1977. p. 51.
[487] Cité par Christine Détrez, *La construction sociale du corps*, Seuil, Paris, 2002, p. 69.
[488] Louis René Villermé, *Mémoire sur la taille de l'homme en France*, manuscrit numérisé par sur le site web de la bibliothèque nationale de france, p. 386.
consulté le 05/08/2013, url : http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k81420k.pdf
[489] Article 13 du règlement sur les conditions de santé des forces armées turques. *op. cit.*
[490] Pierre Bourdieu, « Remarques […] », *op.cit.*, p .52.
[491] *Ibid.*

Le règlement sur les conditions de santé fait référence à des critères qui sont d'ordre esthétique. Par exemple, les musiciens doivent avoir « des dents alignées de manière régulière ainsi que des lèvres fines » à l'armée de terre et à l'armée de l'air[492]. Cette exigence peut faire sourire, mais elle confirme que certaines branches sont plus élitistes que d'autres. Et l'armée de l'air, où le maniement de la technologie est très développé, exige un certain degré de raffinement. Autre exemple pertinent, les futurs conscrits qui ont des maladies cutanées contagieuses ou des allergies ne peuvent pas être affectés à la santé et à l'alimentation (serveurs, cuisiniers, boulangers, coiffeurs, *etc*.) de l'armée de l'air. La prévention de la contagion des maladies cutanées pourrait expliquer cette exigence, mais en revanche les allergies non contagieuses mais visibles sur la peau du futur conscrit relèvent bien d'une exigence esthétique. Le « capital beauté » rentre en ligne de compte dans le classement. Et un tel pointillisme sur les attributs physiques et esthétiques indique que la division militaire du travail prévoit pour les futurs appelés les moins qualifiés, mais qui sont dotés de certains de ces atouts physiques (être grand et élancé, avoir un corps musclé, et une bonne apparence physique en général) d'être distingués.

Ces critères morphologiques interviennent moins dans la sélection des sous-officiers. Pour eux, il s'agit surtout des conditions politico-morales. En effet, le règlement précise que « Ne peut exercer cette fonction ou doit être démis de ses fonctions et rétrogradé en soldat de rang tout appelé qui a commis une infraction qui lui interdit d'exercer dans la fonction publique, qui a été déclaré en faillite frauduleuse et toute personne qui n'est pas jugée appropriée à exercer cette fonction en raison du manque de discipline et de moralité »[493]. Aucune indication n'est apportée sur la signification de la bonne moralité, mais nous avons pu reconstruire dans le cadre de notre analyse des cours d'amour de la patrie qui sont dispensés aux appelés et nous y reviendrons qu'il s'agit de « l'honnêteté, la détermination et la persévérance, le courage et la bravoure, savoir garder des secrets, les idées et les ambitions communes, l'entraide et la tolérance »[494]. De plus, l'armée exige le respect de certaines valeurs éthiques comme « la fidélité et l'amour de la nation, de la patrie et de la république »[495]. Nous analyserons en détails tout le système des valeurs de l'armée turque dans la partie consacrée à la formation à l'amour de la patrie, mais notons déjà que la moralité

[492] En revanche pour la marine et en particulier pour les musiciens , aucune précision n'est apportée sur des exigences physiques.
[493] Article 8 de la loi sur les officiers de réserve et les fonctionnaires militaires de réserve, *op.cit.* .
[494]Document intitulé «Vatandaşın sahip olması gereken temel değerler [Les valeurs de base de la citoyenneté] », non daté mais qui tous les documents internes à l'institution date de 2003 où la formation à la citoyenneté a été requalifiée en formation à l'amour de la patrie et révisé par un groupe de travail.
[495] *Ibid.*

militaire reprend à son compte des normes sociales telles que l'entraide et la tolérance, et les adapte à son système de croyances. L'armée considère également inapte à devenir sous-officier « toute personne qui se livre à des activités qui jettent une ombre sur l'esprit ou sur la dignité des forces armées turques, qui a des comportements politiques en dehors de la légalité, et qui a des opinions idéologiques séparatistes et destructrices »[496]. Étant donné que la liste des organisations qu'elle considère comme une menace et un danger est assez longue, certaines appartenances à des partis d'extrême gauche ou à des confréries religieuses peuvent rentrer dans cette catégorie[497]. L'exigence du respect de critères politico-moraux n'est pas nécessaire dans le classement des soldats du rang même si comme nous le verrons, il est possible qu'une enquête de moralité soit effectuée après les classes pour les appelés pressentis à exercer des fonctions dans le renseignement ou la protection rapprochée. Cette exigence d'une conformation aux normes de moralité des diplômés montre que le titre universitaire et les compétences professionnelles ainsi que la réussite aux tests psychotechniques ne suffisent pas pour être sélectionné comme officier de réserve. L'armée se laisse également la possibilité d'écarter ceux ne réussissent pas à suivre les formations de base[498]

Les mécanismes de sélection à l'armée sont critiqués par certains enquêtés comme nous l'avons indiqué dans le chapitre 1 et certains estiment que les riches ne font pas leur service militaire en Turquie[499]. On trouve également de nombreux articles dans la presse qui avancent l'idée que les fils des officiers des forces armées turques ne font pas leur service militaire ou l'effectuent dans des conditions privilégiées : de nombreux congés leurs seraient octroyés, certains iraient faire leur service aux côtés de leur père, et, pour finir, seraient affectés dans des casernes situées dans les grandes villes, Istanbul, Izmir, Ankara[500]. Une enquête avait d'ailleurs révélé qu'un major affecté à Kayseri avait fait de nombreux faux rapports avec la complicité d'un sous-officier en contrepartie d'une somme équivalent à 20 000 ou 30 000 dollars. La pratique consistait à prendre le sang d'une personne atteinte d'hépatite B et de le faire faire passer pour le sang de la personne à exempter[501]. Un appelé

[496] Article 8 de la loi sur les officiers de réserve et les fonctionnaires militaires de réserve, *op.cit*.
[497] Document intitulé «Tarihi ve Türkiye'ye Karşı Tehditler [Les menaces contre la Turquie et l'histoire turque] », non daté officiellement mais correspond à la date de sa révision en 2003.
[498] article 8 de la loi sur les offciers de réserve et les fonctionnaires militaires de réserve, *op.cit*.
[499] Entretien n° 41.
[500] Voir article de presse « Paşa'nin oğluna paşa gibi askerlik!... [Pour le fils du Pacha un service de Pacha…] » du 20 Août 2009 dans le journal habervitrini. Consulté le 29/04/2013.
URL: http://www.habervitrini.com/pasanin_ogluna_pasa_gibi_askerlik-416549.html
-voir aussi article de presse « Pasa çocuklarina torpilli Askerlik [« un service militaire pistonné pour les enfants de Pacha] », du 18 juin 2010.URL : http://www.habername.com/haber/pasa-cocuklarina-torpilli-askerlik-41184.htm . Consulté le 29/04/2013.
[501] « Çürük'e suçüstü [Flagrant délit de pourris]», *Hürriyet*, 27.12. 2005.

neurologue avec qui nous nous sommes entretenus nous explique qu'il serait par exemple très difficile de distinguer une véritable épilepsie d'un problème psychologique ou même de la simulation d'une épilepsie : « Il y a beaucoup de paranoïa et de contrôle au niveau de mon travail ici. On me contrôle pour voir si je n'ai pas fait de faux rapports. Les riches font ce qu'ils veulent et il n'existe pas de moyen pour détecter l'épilepsie. Est-il un problème neurologique ou psychologique ? Il est impossible de trancher. Entre 50 et 60 personnes par mois sont exemptées du service militaire. Il faudrait une machine spéciale pour détecter l'épilepsie, mais l'armée n'a pas les moyens »[502].

On comprend bien que les critères médicaux de la sélection deviennent un instrument pour se soustraire à l'obligation. Face à ces critiques et aux pratiques de corruption, l'armée insiste sur le fait que la sélection et l'affectation des appelés se réalisent par le biais d'un système informatisé, dont nous ne pouvons pas dater le moment de la mise en place. Pour se prémunir contre une éventuelle contestation, une brochure d'information diffusée sur le site web de l'ASAL demande aux appelés de ne pas « discuter » de leur affectation : « Lors du dernier appel a été déterminé le centre de formation où vous allez vous rendre et votre classe en fonction de votre état de santé, de votre niveau d'étude et de votre profession. Vos caractéristiques ont été identifiées par l'ordinateur. Nous vous invitons à ne pas croire aux bavardages concernant ces questions »[503].

Un sous-officier avec qui nous nous sommes entretenus nous explique que « le bureau du service militaire se charge de relever les caractéristiques (*nitelik*) et les transmet au ministère de la Défense nationale qui va opérer un classement. Pour ce faire, le ministère s'appuie sur les caractéristiques formulées par la division du service militaire. Ensuite, c'est l'ordinateur qui détermine l'affectation et le lieu[504]. La détermination des affectations par l'outil informatique au niveau national est un moyen que se donne l'armée pour masquer — tout en les légitimant sous une forme rationalisée — les inégales sociales qui sont au fondement de son classement. Ajoutons aussi qu'avec l'adoption des modifications apportées à la loi 1111 sur le service militaire et l'acceptation du « service payant » (*bedelli askerlik*) le 30 novembre 2011, les futurs appelés qui peuvent payer la somme de 30.000 TL (correspondant à environ 11.600 euros) n'iront pas servir dorénavant sous les drapeaux,[505] mais seront considérés

[502] Entretien n° 84

[503] Brochure d'information destinée aux soldats de rang et aux soldats sorti du rang de l'ASAL. Disponible sur le site de l'ASAL, *op.cit*.

[504] Entretien informel réalisé avec un sous-officier.

[505] Loi n°6252 « Askerlik kanununda değişiklik yapılmasına dair kanun [Loi apportant des modifications à la législation sur le service militaire], adoptée le 30/11/2011.

comme ayant fait leur service militaire. Il est désormais légal que les capitaux économiques que possède un futur conscrit lui permettent de se décharger de ce devoir.
La procédure de sélection et de classement des soldats du rang ne s'arrête pas là et ils seront à nouveau soumis à des sélections après leur classe.

SECTION III/LA SELECTION APRES LES CLASSES : UN PROCESSUS CONTINU

La sélection est un processus continu qui se poursuit après les classes. Si les appelés sont affectés à des branches et à des armes, les fonctions qu'ils vont exercer ne sont pas déterminées en amont pour les soldats du rang. Celles-ci sont d'autant plus importantes puisqu'ils vont les accomplir tout le reste de son service militaire. Ils seront soumis à de nouvelles sélections (affectation à une caserne et ensuite affectation à une fonction dans cette nouvelle caserne). Comment se déroule cette procédure de sélection et comment renforce-t-elle aussi la reproduction des inégalités sociales ? Une première partie sera consacrée à la sur-sélection des soldats qui reproduit à son tour les inégalités sociales et professionnelles. Nous verrons que l'attribution des fonctions se réalise sur un mode informel où interviennent différents acteurs (militaire de carrière ou/et appelés). La seconde partie vise à étudier le processus de progression dans la hiérarchie des grades qu'on considère comme une exception à la reproduction sociale, dissimulant les déterminations sociales.

A/L'ATTRIBUTION DES FONCTIONS : UNE SUR-SELECTION DES SOLDATS DU RANG ?

Nous avons pu constater plus haut que le classement militaire des appelés reproduisait leur classement social, mais avec des décalages parfois. L'affectation à des fonctions nous semble être l'étape la plus fondamentale lors du processus de sélection, car tous les soldats du rang sont à nouveau soumis à une sélection. Ne s'agit-il pas là d'une sur-sélection informelle qui renforce encore une fois la reproduction des inégalités sociales et professionnelles ?
Après la période des classes dans les centres de formation, les soldats du rang sont affectés (*dağıtım*) dans une nouvelle caserne qui les soumettra à une sélection pour définir leur fonction. Cette procédure ne concerne pas les appelés qui ont un niveau d'étude égal ou supérieur à quatre ans à l'université et qui ont été sélectionnés comme officiers de réserve ayant le grade de sous-lieutenant, étant donné qu'ils sont directement affectés à des fonctions précises après leurs classes (procureur au tribunal militaire, médecin à l'hôpital ou d'une

compagnie, instituteur, commandant d'une gendarmerie, etc.). Ceci nous montre que ces derniers ne sont pas soumis à une sur-sélection. Soulignons tout de même que les diplômés de l'enseignement supérieur qui n'ont pas été reçus au grade d'officier de réserve et qui sont de simples soldats du rang subiront également cette nouvelle sélection. Après les classes, la détermination du lieu d'affectation serait selon les enquêtés le résultat d'un tirage au sort parmi les soldats du rang. Une partie de nos enquêtés disent avoir participé à ce tirage au sort en choisissant un papier au hasard dans un sac, tandis que d'autres disent l'avoir découvert sur un affichage ou avoir entendu un supérieur l'annoncer. Les pratiques étant variées, il paraît peu probable dans ce cas que les résultats de sélection émanent du ministère de la Défense même s'ils peuvent être validés par ce dernier. Mais tout porte à penser que ce nouveau tri s'effectue au sein même des centres de formation puisque sont mieux placés pour évaluer les appelés dans le cadre de la formation qu'ils ont suivi avant de les affecter à une autre caserne. En effet, lors des classes, l'assimilation des techniques militaires et du programme de formation à l'ordre aligné (*yanaşık düzen eğitimi)* sera également évaluée, voire notée, par exemple au niveau des tirs, mais aussi au niveau des entraînements et autres exercices physiques. En revanche, aucune législation ne prévoit cette procédure d'affectation et de pré-sélection. C'est pourquoi celle-ci a un caractère informel et engendre des pratiques très hétérogènes. D'ailleurs, certaines appelés ne sont pas affectés dans une nouvelle caserne et restent dans leur centre de formation, car ils sont considérés comme des bons éléments.

Ces appelés qui restent dans la caserne où ils ont effectué leurs classes et ceux qui sont affectés à une fonction spéciale sont le plus souvent des appelés qui se distinguent grâce à une compétence spécifique dont la caserne a besoin ou grâce des caractéristiques physiques et esthétiques précises, ainsi qu'aux comportements et attitudes adoptés pendant les classes ou à la réussite aux tirs et lors de la formation de base. C'est le cas d'Erdal qui est diplômé de l'université, mais qui a fait son service en tant que soldat du rang au commandement de la brigade de formation des soldats du rang de l'armée de l'air (Kütahya Hava Er Eğitim Tugay Komutanlığı). Erdal précise lors de l'entretien que c'est parce qu'il était diplômé en gestion que ses supérieurs hiérarchiques ont souhaité qu'il fasse le reste de son service sur ce même lieu. Erol qui était coiffeur dans la vie civile a également fait tout son service dans la même caserne, car ses supérieurs hiérarchiques avaient besoin de ses compétences[506]. Mais dans la majorité des cas, les appelés sont affectés dans d'autres casernes. Les appelés qui effectuent leurs classes comme commandos dans des centre de formation à Kayseri, Manisa ou Isparta sont presque systématiquement affectés à des régiments situés dans les zones à majorité kurde

[506] Entretien n° 23.

sauf s'ils sont sélectionnés pour accomplir des fonctions spécifiques comme de la protection rapprochée. Cette dernière requiert donc une nouvelle sélection encore plus stricte où la bonne moralité de l'appelé peut être contrôlée sur la base d'une enquête. C'est le cas de Davut qui a été affecté au 6e commandement du régiment de formation des gendarmes commandos à Manisa. Mais, sur place, il a été sélectionné pour suivre une formation de protection rapprochée dans un bataillon à Ankara avant d'être envoyé auprès d'un haut gradé à la retraite pour assurer sa protection[507]. Selon Davut, la majorité des personnes qui ont fait leur classe avec lui à Manisa sont généralement envoyés dans le sud-est, mais si les appelés remplissent un certain nombre de critères ils peuvent être sélectionnés pour assurer cette fonction spécialisée : « Sur 6000 personnes, ils ont choisi 100 d'entre nous pour faire par la suite de la protection rapprochée. Ils te choisissent en fonction de tes dents, ta diction, ton visage, ta taille, tes cicatrices. Ils font une enquête sur ta famille pour vérifier d'où elle originaire. Il y a un certain profil à avoir. Ils sont allés trois fois chez moi et ont fait leur petite enquête »[508].
La majorité de nos enquêtés sont à nouveau affectés, donc, dans une caserne d'un lieu différent qu'ils doivent découvrir. Ces déplacements géographiques participent au processus d'unification nationale en donnant aux conscrits une impression d'unité territoriale au détriment des appartenances locales et des particularités régionales. De la même façon, en France, ils auraient contribué « à décloisonner les régions françaises, à atténuer les particularismes provinciaux »[509]. Or en Turquie nous verrons que cette nouvelle sélection se fait parfois sur la base d'un certain patriotisme local ou géographique.

Les appelés qui ne restent pas dans le centre de formation où ils ont effectué leurs classes et ceux qui ne sont pas sélectionnés pour une formation spécifique sont affectés à une nouvelle caserne. En arrivant dans ce nouveau lieu, le conscrit est à nouveau interrogé sur ses compétences et testé afin qu'une fonction lui soit attribuée. L'affectation d'une fonction est très hasardeuse et souvent attribuée de manière informelle puisqu'elle peut dépendre de facteurs circonstanciels : la rencontre avec un supérieur hiérarchique ou même avec un appelé du même grade, mais plus ancien dans l'institution, la fin du service militaire d'un appelé et l'arrivé d'un nouveau conscrit qui a des compétences similaires. Les supérieurs hiérarchiques recherchent chez les nouvelles recrues certaines compétences et qualifications qui peuvent leur être utiles. Les conscrits ne sont pas interrogés sur la formation militaire qu'ils ont suivie

[507] Entretien n° 35.
[508] Entretien n° 35.
[509] Jean-Louis Loubet Del Bayle, « L'institution militaire et sa fonction d'intégration à la société globale » *op.cit*., p. 16.

pendant leur classe et les compétences qu'ils ont acquises au niveau de leur arme, mais sur ce qu'ils faisaient dans la vie civile. Cette situation engendre des décalages avec la profession qu'exerçait l'appelé dans la vie civile, mais aussi avec l'arme à laquelle il a été formé pendant ses classes. Un de nos enquêtés, Kerem qui avait été affecté à la classe de la santé puisqu'il était pharmacien dans la vie civile, a fait son service militaire à Hakkari où il a été sélectionné comme employé aux écritures spécialisé dans le renseignement[510]. On constate que ceux qui ont fait des études dans le secondaire ou même dans le supérieur peuvent se voir attribuer des fonctions plutôt administratives (employé aux écritures, courrier, aide administratif à l'armurerie, formateur, *etc*. dans le bataillon ou la compagnie. Tous ceux qui possèdent des compétences techniques ou spécifiques peuvent devenir réparateurs, cuisiniers, chauffeurs. En revanche, ce sont les soldats du rang les moins qualifiés dans la vie civile qui devront se distinguer pour accéder aux fonctions les moins ingrates. On remarque que même si la division militaire du travail ne correspond pas à la division sociale du travail, les soldats du rang les plus qualifiés (secondaire ou supérieur) occuperont les fonctions les plus administratives et les moins manuelles, les ouvriers qualifiés occuperont des « emplois » qui peuvent être manuels et souvent en lien avec leurs compétences. Et les moins qualifiés seront affectés à des postes laissés vacants par les autres. La reproduction des inégalités sociales est à nouveau renforcée par cette nouvelle sélection qui se réalise sur un mode différent par rapport au classement.

Cette sélection se fait sur le tas à l'arrivée des conscrits et elle se base souvent sur l'impression que va dégager le nouveau recru. Les entretiens que nous avons effectués nous permettent de soutenir que l'*hexis* corporelle[511] de l'appelé, c'est-à-dire son « maintien », sa « manière de porter son corps », ou « de se comporter »[512] est pris en compte lors de l'affectation à des fonctions. Pierre Bourdieu rappelle à quel point l'*hexis* exprime « tout le rapport au monde social (dans la mesure où le rapport au corps propre est, on le verra, une manière particulière d'éprouver la position dans l'espace social à travers l'expérience de l'écart entre le corps réel et le corps légitime »[513]. Ajoutons aussi que rentrent aussi en ligne de compte les critères morphologiques qui ne sont pas sans lien non plus avec l'origine sociale de l'appelé comme nous l'avons évoqué dans la section II de ce chapitre. Cette partie de la sélection peut être comparable à un marché concurrentiel où les appelés doivent se distinguer les uns des autres en fonction des attributs qu'ils possèdent (atouts physiques,

[510] Entretien n° 36.
[511] Pierre Bourdieu, « Remarque […], *op. cit*.,p. 51.
[512] *Ibid.*
[513] Pierre Bourdieu, « Remarque […], *op. cit*., p.51.

qualités oratoires, niveau d'étude et savoir-faire professionnel, âge) pour satisfaire la demande militaire. En fonction de la taille de l'unité où ils sont affectés, il est même possible que tous les nouveaux arrivants sont rassemblés et que des supérieurs hiérarchiques viennent les examiner et leur poser des questions. Cela se passe ainsi lorsque les supérieurs hiérarchiques recherchent par exemple un informateur (*haberçi*) ou le facteur (*posta*) pour remplacer le conscrit dont le service est en train de se terminer. Les commandants désireux de recruter dans leur compagnie, les nouveaux conscrits du bataillon peuvent également user de la ruse pour attirer ces derniers. Par exemple dans un bataillon situé dans une zone à majorité kurde, un sous-officier était venu recruter les appelés pour sa compagnie et en leur promettant par exemple l'autorisation d'utiliser leur téléphone portable, de visionner des films, *etc*.[514] et en leur tenant un discours très chaleureux. Si lors de la sélection en amont, les appelés sont plutôt passifs dans le processus, lors de cette nouvelle étape, ils prennent part activement à la sélection. En effet, ils peuvent se proposer à une fonction, négocier, adopter aussi des stratégies pour être recrutés. Birol a refusé une première fonction à l'armurerie du bataillon, car il envisageait plutôt d'aller dans une compagnie afin d'éviter la sur-population du bataillon et des gradés. Il est finalement affecté à Andaç dans une compagnie extérieure au bataillon où il est cantinier alors qu'il est fleuriste dans la vie civile. Il nous explique qu'il a obtenu cette fonction à Andaç puisqu'il a vingt-quatre ans alors que les autres appelés ont généralement vingt ans. Il existe une part d'aléatoire dans cette nouvelle sélection des appelés, car en l'absence de critères précis, elle peut varier d'une caserne à l'autre, de la configuration des fonctions occupées et inoccupées, des caractéristiques et des ressources des appelés. D'ailleurs, ces derniers peuvent aussi se recruter entre eux.

Effectivement, les officiers et les sous-officiers ainsi que les appelés officiers de réserve ne sont pas les seuls à décider des fonctions attribuables aux nouvelles recrues. Pour les fonctions qui exigent le moins de qualifications, une certaine marge de manœuvre est laissée au groupe d'appelés pour déterminer la personne avec qu'ils veulent travailler. Les appelés qui ont de l'ancienneté au sein de l'institution militaire et qui ont le plus souvent le grade de sergent (voire même de simples soldats du rang) peuvent recruter ceux avec lesquels ils souhaitent travailler ou conseiller un appelé à un supérieur. Ces recommandations ou recrutements s'opèrent très fréquemment sur la base de l'origine géographique commune. Le terme en turc pour qualifier ce type de relation sociale basée sur la même origine locale est *hemşehrilik*. Les réseaux de solidarité qui se forment sur cette base permettent aux appelés d'accéder à certaines fonctions qui peuvent être également une ressource matérielle ou

[514] Entretien n° 19.

immatérielle pour le groupe des conscrits habitant une même ville. Un sergent responsable de la cantine de la compagnie originaire de Kayseri aura ainsi tendance à solliciter pour travailler sous ses ordres un appelé venu lui aussi de Kayseri. Cahit a ainsi été recommandé par des connaissances, arrivées avant lui à la caserne, originaires comme lui de Kayseri pour obtenir des fonctions d'aide administratif à l'armurerie :

> « J'ai eu la chance de retrouver des amis de Kayseri. J'avais un ami proche qui état cuisinier. Et, il y avait un sergent de Kayseri. Ils se sont intéressés de très près à moi […] Il y avait aussi le colonel à l'armurerie qui m'a fait venir près de lui pendant l'appel et m'a dit qu'on m'avait recommandé. À cette époque, j'avais joué dans quelques films et il m'a demandé si j'étais comédien. Il avait entendu cela par mes amis de Kayseri. Il m'a dit "viens, je vais te donner l'occasion de faire autre chose". Il m'a attribué la fonction d'aide administratif de l'armurerie. »[515]

Dans le cas de Cahit, c'est ce réseau de solidarité fondé sur l'origine géographique, mais aussi le fait qu'il ait joué dans des films, qui a facilité son recrutement dans une fonction considérée comme étant une planque. Certains de nos enquêtés n'ont pas hésité à inscrire de manière visible sur leurs bagages « Kayseri » afin d'être rapidement identifiés par d'autres originaires de la même région, avec qui tisser des liens. Nous reviendrons sur ces réseaux de solidarité puisqu'ils sont aussi une forme d'adaptation à l'institution, mais certains de nos enquêtés avaient développé une croyance dans le fait que les commandants avaient confiance en la population anatolienne : « Les habitants d'Anatolie ont les yeux noirs, ils n'ont pas peur. Ceux d'Occident le savent bien. D'ailleurs, les commandants sélectionnent souvent leurs gardes du corps ou leur protection parmi les gens d'Anatolie »[516]. Les origines géographiques qui ont infiltré le processus de sélection nous indiquent que les appelés mettent aussi en place des stratégies pour accéder aux ressources et aux positions militaires les plus avantageuses et parfois les confortables pour eux. Comme l'indiquait aussi Eugen Weber, on constate que le patriotisme local n'est pas remplacé par une allégeance à l'institution ni à une identité nationale[517].

[515] Entretien n° 3.
[516] Entretien n° 2.
[517] Eugen Weber, *La fin des terroirs* […], *op. cit.*, pp. 358-359.

Le processus de sélection a un caractère continu aussi parce que les fonctions attribuées aux appelés ne sont pas immuables et qu'il est possible qu'ils se voient attribuer d'autres fonctions au fur et à mesure de leur service militaire. Davut qui a exercé la fonction de protection rapprochée a demandé deux mois avant la fin de son service militaire d'être affecté à une autre fonction, car il craignait de commettre une erreur avant la fin de son service ; sa demande a été acceptée et il a été affecté à l'armurerie d'une caserne. Par ailleurs, le changement de fonction peut également être comparable à une évolution de la carrière du conscrit au sein de l'institution. En effet, le soldat qui fait ses preuves dans l'exercice de ses fonctions pourra se voir attribuer comme une rétribution une fonction qui requiert davantage de responsabilités. C'est le cas d'Hüseyin qui avait pour fonction de réparer les véhicules et a été nommé gardien de plage à Izmir, là où les familles des officiers et sous-officiers se rendent. Cette fonction requiert que l'appelé soit une personne de confiance puisqu'il va côtoyer de près et dans un temps de loisirs des officiers et leurs familles. Il existe également une autre forme de rétribution qui est celle de l'élévation dans la hiérarchie des grades et engendre des changements dans les fonctions attribuées aux conscrits.

B/UNE EXCEPTION A LA REPRODUCTION SOCIALE : LA PROGRESSION HIERARCHIQUE PAR LE GRADE

L'évolution dans la hiérarchie des grades pour un soldat du rang peut apparaître comme une exception ou un contre-exemple dissimulant la thèse du renforcement de la reproduction sociale par l'armée. L'armée permet ainsi aux soldats du rang les plus volontaires de ne pas rester à leur place et d'obtenir une position hiérarchique supérieure.

Les soldats du rang peuvent se voir progresser dans la hiérarchie en devenant soldat sorti du rang (*Erbaş*) et en obtenant le grade de caporal ou de sergent. L'usage du terme soldat sorti du rang exprime bien l'idée que ces soldats sortent de leur position de subalterne. La loi sur les sergents et les sergents-chefs[518] précise que peuvent être nommés à ce grade, après leur formation de base, « les soldats du rang dans les compagnies, les bataillons et dans les commandements équivalents à condition que les exigences de compétence soient approuvées par le commandant du régiment, selon les principes qui seront déterminés par le ministère de la Défense nationale »[519]. Les bons éléments sont donc repérés par les supérieurs

[518] Çavuş ve uzman çavuş kanunu [La loi sur les sergent et sergent-chef], loi n°6320, adoptée le 03/03/1954, inscrite au Journal Officiel, le 10/03/1954.
[519] Article 1 de la loi sur les sergents et les sergents-chefs.

hiérarchiques et suivent une formation pour obtenir ce grade. Les appelés qui ne réussissent pas à devenir sergents à la fin de leur formation sont renvoyés dans leur unité et dans leur institution[520], où ils continueront à faire leur service militaire en tant que soldats du rang[521]. Un de nos enquêté qui était fermier dans la vie civile a été sélectionnée par ses supérieurs hiérarchiques pour devenir sergent mais il a jugé la formation trop difficile et a préféré l'abandonner avant la fin[522]. Par cet acte, on constate que les appelés qui sont incités par l'institution à suivre la formation de sergent peuvent s'auto-exclure plutôt que de se voir refuser ce grade. Généralement, les appelés obtiennent dans un premier temps le grade de caporal puis celui de sergent. La progression hiérarchique suppose que l'appelé soit volontaire et qu'il se soumette aux évaluations dans le cadre de cette formation.

L'évolution au niveau des grades n'est pas liée au niveau d'étude comme l'indique l'analyse des grades des non diplômés de notre corpus, et tous les diplômés de l'enseignement supérieur n'obtiennent pas nécessairement le grade de sergent. À titre indicatif et sans prétention à une quelconque représentativité statistique, on peut repérer que parmi nos 13 enquêtés diplômés de l'enseignement supérieur qui n'ont pas obtenu le grade de sous-lieutenant sept sont restés soldats du rang tandis et que six parvenaient au grade de sergent (sergent de garde[523], sergent de formation[524], sergent du planning des vols[525]). Parmi les huit enquêtés qui ont fait des études supérieures inférieures à quatre ans, cinq ont fait leur service en tant que soldat du rang et trois en tant que sergent. Sur les trente appelés diplômés de l'enseignement secondaire, quinze ont fait leur service en tant que soldat du rang et quinze en tant que sergent. Parmi les quatre enquêtés qui ont un niveau d'études équivalent à celui du collège en France (*orta okül*), un seul est sergent et les trois autres sont soldats du rang. Sur les onze qui ont un niveau d'étude primaire, deux ont obtenu le grade de caporal et les neuf autres étaient des soldats du rang[526]. Tous les diplômés de l'enseignement supérieur n'évoluent pas en grade. Les logiques de la reproduction des inégalités sociales (surtout scolaires) par l'armée n'empêchent pas des exceptions et l'évolution en grade par la voie du volontariat en est l'exemple le plus évident. Nous constatons d'ailleurs que parmi les moins scolarisés aucun n'a obtenu le grade de sergent et la majorité d'entre eux, ont accompli la totalité de leur service en restant soldats du rang. Les exceptions autorisées par l'institution lui

[520] Article 3 de la loi sur les sergents et les sergents-chefs.
[521] Article 2 de la loi sur les sergents et les sergents-chefs.
[522] Entretien n° 67.
[523] Entretien n° 106.
[524] Entretien n° 49.
[525] Entretien n° 39.
[526] Nous avons un seul enquêté qui n'a jamais été scolarisé mais il a fait son service militaire dans les années 1950 et c'est pourquoi nous ne tenons pas compte du fait qu'il était sergent.

permettent d'éviter des critiques plus frontales sur sa sélection et elle permet à l'institution de se maintenir, de ne pas éclater. S'il n'y avait officiellement aucune mobilité hiérarchique, les déterminations sociales qui orientent sa sélection seraient plus visibles et donc plus contestables.

Tout comme le soutient Muriel Darmon concernant les procédures et processus d'admission en classe préparatoire :

> « l'activité institutionnelle ne s'épuise ni dans son travail de sélection ni dans son travail de transformation du "matériau humain" […] sur lequel elle opère, mais les combine successivement. C'est à cette lumière qu'il faut interpréter les opérations analysées ici : elles constituent une procédure visant à sélectionner une population à mettre au travail. Même quand on l'a soigneusement pêché, "enseigner au poisson à nager" […] ne s'avère finalement pas si simple »[527].

En effet, l'enfermement sélectif des appelés permet surtout d'obtenir un premier groupe assez homogène qui est celui des officiers de réserve. Sélectionné par l'université puis re — sélectionné par l'armée, ce groupe subit un traitement différentiel au sein de l'institution. En revanche, le groupe des soldats du rang même après la sélection constitue un groupe beaucoup moins homogène. D'ailleurs, comme nous le verrons dans le chapitre 5 consacré à l'analyse de la phase totale et non routinière de l'armée, une fois que les appelés sont admis dans les centres de formation, l'institution a recours à des pratiques d'intégration qui visent à neutraliser les différences sociales et physiques alors que la sélection se réalise sur la base de ces différences. L'institution militaire apparaît de la sorte comme traversée par une double tension qui consiste à différencier les appelés pour mieux pouvoir les homogénéiser.

[527] Muriel Darmon « Sélectionner, élire, prédire : le recrutement des classes préparatoires », *op.cit.*,p. 29.

CHAPITRE 4 - LA PRODUCTION DU SOLDAT LORS DE LA PHASE D'INTEGRATION : LE FONCTIONNEMENT TOTAL DE L'ARMEE

Sélectionnés et classés par l'armée turque, les conscrits sont affectés à des centres de formation en fonction de leur branche, grade, et arme. Si les officiers de réserve se ressemblent par leurs propriétés sociales, scolaires et morales, le groupe des soldats du rang est beaucoup moins homogène dans la mesure où cette catégorie regroupe des appelés possédant des propriétés sociales plus variées. Lorsque ces derniers arrivent dans leur centre de formation, ils sont soumis à un enfermement sélectif car les soldats du rang et les officiers de réserve sont séparés pendant leurs classes. Ils sont cependant tous soumis à des pratiques d'intégration homogénéisatrices visant désormais à invisibiliser les différences sociales et physiques entre des appelés dans chacun des groupes.

Le premier mois correspond à la période où tous les appelés suivent une formation militaire de base pendant les classes. Cette phase constitue un temps fort de la socialisation militaire, qui se caractérise par une intégration des conscrits dans un contexte d'enfermement. Un des enjeux de ce chapitre est d'envisager la socialisation des conscrits à travers le degré de fermeture institutionnelle.

Les travaux sur l'armée turque soulignent son degré de fermeture soit en montrant qu'elle est « un groupe social » autonome et pour soi, fonctionnant comme un « parti politique »[528], ou soit en insistant sur le caractère de « collectivité fermée »[529] du corps des officiers et des sous-officiers, en particulier du fait de « leur mode de vie »[530] centré sur la vie militaire et sur l'institution. Mehmet Ali Birand rappelle que les officiers turcs sont formés progressivement ensemble, vivent dans les logements militaires, se distraient dans les maisons militaires, passent leurs congés dans les mêmes centres de vacances, et effectuent leurs achats

[528] Selon Ahmet İnsel, l'autonomie du groupe social se manifeste tant sur le plan politique qu'au niveau économique et social. Ahmet İnsel, « *Bir Toplumsal Sınıf* Olarak Türk Silahlı Kuvvetleri [Les forces armées turques comme un groupe social] » in *Bir Zümre, Bir Parti: Türkiye'de Ordu [un groupe social, un parti, l'armée en Turquie]*, *op.cit.*, p. 56.
Voir aussi Ahmet İnsel, Ali Bayramoğlu, Ömer Laçiner, « *Giriş [introduction]* », in *Bir Zümre […], op.cit.*, pp.7-39

[529] *Levent Ünsaldı*, *Le militaire et la politique en Turquie*, *op.cit.*, p. 190.

[530] *Ibid.*

dans des commerces militaires, ensemble de pratiques qui les conduit à se refermer sur eux-mêmes[531]. Toujours pour les militaires de carrière, Levent Ünsaldı évoque même « une appartenance presque totale à l'institution » qui « répond, dans le cas de l'armée, à une demande : l'adhésion professionnelle des militaires de carrière à l'organisation martiale est a priori volontaire »[532]. Mais la situation des conscrits est différente car, d'une part, ils sont à l'origine des « civils » contraints légalement d'aller servir et, d'autre part, contrairement à l'immersion plus progressive des officiers, ils sont intégrés de manière plus brusque dans l'institution et dans une temporalité très courte (la formation de base est dispensée le premier mois d'encasernement pendant les classes). Et c'est lors de cette phase que l'institution procède à des rites d'intégration par la fermeture et le retrait de la vie civile. L'usage du concept d' « institution totale »[533] pour caractériser le fonctionnement de l'armée dans cette période initiale d'intégration apparaît comme adapté notamment parce qu'elle suppose une rupture avec la vie civile[534]. Précisons aussi qu'il l'est seulement pour décrire cette étape de l'intégration des conscrits turcs et non pour affirmer que les armées[535] ou/et la conscription en général seraient des institutions totales et donc de puissants agents socialisateurs. Ainsi, la pertinence du concept doit être limitée « à des périodes historiques précises, à des lieux singuliers, ainsi qu'à des moments particuliers de la vie militaire »[536]. Pourtant, ce concept a été transposé de nombreuses fois aux cas des armées et il a par exemple été utilisé en lui donnant une signification foucaldienne[537] et réduit au « contrôle total »[538] des appelés

[531] Mehmet Ali Birand**,** *Emret Komutanım, op.cit.,* p. 286.
[532] *Levent Ünsaldı, Le militaire […], op.cit.,* p.189. Voir aussi *Levent Ünsaldı,* « Le système de valeurs de l'armée turque », Novembre 2004, p. 23. Papier disponible sur le site de science po Paris. Consulté le 29/04/2013. URL http://www.sciencespo.fr/ceri/sites/sciencespo.fr.ceri/files/artlu.pdf
[533] Erving Goffman, *Asiles, op.cit.,* p. 1.
[534] Sur le service militaire en France, Louis Pinto fait également usage de ce concept pour souligner la rupture avec la vie civile qu'impose le service militaire ainsi que la « dépossession de soi » vécue par les appelés. Pinto Louis, « L'armée, le contingent et les classes sociales », *op.cit.,* p. 19-20.
[535] Ce concept ne serait pas opératoire par exemple pour rendre compte de la situation des armées occidentales modernes puisqu'elles seraient devenues des institutions « banalisées » adoptant de plus en plus les caractéristiques et le fonctionnement d'une organisation de type bureaucratique. Théodore Caplow et Pascal Vennesson entendent par la banalisation des armées l'idée que « la société militaire changerait, tendrait à suivre au plus près les évolutions de l'ensemble social et par un effet mimétique à ressembler à son organisation, à emprunter ses modes de gestion et de régulation ». Théodore Caplow, Pascal Vennesson, *Sociologie militaire,* Coll. « U », Paris, Armand Colin, 2000, p. 38. Voir aussi Charles C. Moskos, *The Military: more than just a job, op.cit.,* et aussi Charles C. Moskos, « From Institutions to Occupation: Trends in Military Organization », *op.cit.,* pp. 41-50.
[536] Théodore Caplow, Pascal Vennesson, *Sociologie militaire, op.cit,* p. 37.
[537] Françoise Daucé donne au concept une signification davantage foucaldienne pour souligner l'idée que l'armée russe « valorise le collectif et l'organise selon une stricte soumission hiérarchique des subordonnés à leurs supérieurs ». Françoise Daucé, « L'institution militaire face à la pluralité religieuse dans l'Etat russe », *International Journal on Multicultural Societies* (IJMS), Vol. 2, No. 2, 2001, p.107.
[538] John P. Lovell et Judith Hicks Stiehm établissent un lien de causalité directe entre le caractère total du service militaire qui est réduit à un « contrôle total » des appelés pendant l'entrainement de base et le pouvoir socialisateur de l'institution. John P. Lovell, Judith Hicks Stiehm, « Military Service and Political

américains, à leur soumission à l'organisation hiérarchique et à leur engagement involontaire[539], à la rupture avec la vie civile pendant deux années des conscrits russes et aux relations sociales qui leurs sont imposées, en insistant sur le clivage fondamental entre les soldats et le personnel encadrant[540].

Pour notre part, nous entendons vérifier de manière plus systématique si les différentes caractéristiques[541] de l'idéal-type de l'institution totale forgé par Erving Goffman pour décrire la condition des malades mentaux dans les institutions asilaires conviennent aussi à cette phase initiale pour la conscription des années 1980-2007[542]. La situation des appelés turcs se caractérise par le fait qu'il n'existe pas de séparation entre le lieu où ils dorment, se forment, travaillent ou se distraient, et qu'ainsi « tous les aspects de l'existence s'inscrivent dans le même cadre »[543]. Aussi, toutes leurs activités quotidiennes dans les centres de formation qui regroupent de nouveaux appelés se déroulent bien dans une promiscuité totale et ils sont soumis au respect de la hiérarchie des grades. Leur emploi du temps est également minutieusement réglé et les différentes formations et activités proposées sont « regroupées selon un plan unique et rationnel, consciemment conçu pour répondre au but officiel de l'institution »[544].

En outre, nous n'envisageons pas que la durée courte de cette phase initiale puisse être un obstacle à sa qualification comme totale, ainsi que l'affirme Claude Weber[545]. Bien au contraire nous pensons que c'est justement parce que cette phase d'intégration est courte tout en étant intense et qu'elle se rapproche de la socialisation de type traumatique que l'institution n'a plus par la suite à fonctionner de manière totale tout au long du service militaire. Aussi, l'existence de « relations conviviales » entre les appelés et les militaires de carrière, qui peut

---

Socialization », in *Political Learning in Adulthood*, Roberta S. Sigel (dir.), Chicago, University of Chicago Press, 1989, p. 178.

[539] Jennings Kent M., Gregory B. Markus, « The Effect of Military Service on Political Attitudes: A Panel Study », *op.cit.*, p. 133.

[540] Joris Jozef Elisabeth Van Bladel, thèse intitulé « The All-Volunteer Force in the Russian. Mirror: Transformation without Change », Université Rijksuniversiteit Groningen, 7 juin 2004, pp. 190-199. Consulté le 25/04/2013. Url, http://dissertations.ub.rug.nl/faculties/arts/2004/j.j.e.van.bladel/

[541] Goffman précise d'ailleurs que l'intensité de ces caractères généraux peut varier en fonction de l'institution en question. Erving Goffman, *Asiles, op.cit.,* p. 47.

[542] Erving Goffman distingue cinq catégories d'institutions totales et l'expérience du service militaire des appelés au sein de l'armée pourrait correspondre à la quatrième de ces catégories, c'est-à-dire « les institutions qui répondent au dessein de créer les meilleurs conditions pour la réalisation d'une tâche donnée et qui justifient leur existence par ces seules considérations utilitaires ». Dans notre cas, il s'agit de considérations militaires. Erving Goffman, *Ibid.*, p. 46.

[543] *Ibid.*, p.47.

[544] Erving Goffman, *Asiles, op. cit.*, p. 48.

[545] Claude Weber émet des réserves quant à l'utilisation du concept car il considère que « la situation du reclus est provisoire, ramenée essentiellement à la seule période d'incorporation et d'instruction de quelques semaines ». Claude Weber, *A genou les hommes, Debout les officiers, la socialisation des Saint-Cyriens*, PUR, 2012, p. 64.

parfois être réalité, même si leurs interactions ne sont pas aussi fréquentes que l'on pourrait l'envisager, ne disqualifie en rien l'usage de ce concept[546]. Notons que Erving Goffman apportait lui-même des nuances quant aux degrés de différenciation des rôles et à « la rigueur de la ligne de partage » entre le personnel et les reclus, qui selon lui varie selon le type d'institution[547]. Dans notre contexte, une des limites à qualifier cette phase d'institution totale est que tous les reclus dans l'institution ne subissent pas tous les contraintes institutionnelles de la même manière. Les diplômés de l'enseignement supérieur et notamment les officiers de réserve sont moins soumis à la réclusion institutionnelle et aux pratiques violentes même s'ils sont aussi soumis au processus de normalisation de leur corps. L'armée reproduit et entretient des inégalités préexistantes et c'est pourquoi la période de formation de base n'est pas complètement totale à nos yeux. Si Erving Goffman évoquait la « culture importée »[548] du reclus, celle-ci est entendue seulement comme un genre de vie hérité de l'univers familial et non en termes d'origine sociale et de classe sociale comme nous l'envisageons ici. De plus, si les processus de réclusion ainsi que de dépersonnalisation qui sont à l'œuvre dans l'armée turque sont aussi présents ou ont été présents dans l'ensemble des armées de conscription, c'est dans le processus de normalisation qu'il est possible d'identifier une spécificité turque qui est l'exigence d'une conformation propre au nationalisme d'Atatürk parallèlement à la forclusion de la religion.

Nous montrerons dans une première section que l'appelé coupé de son environnement habituel est soumis à une socialisation accélérée favorisée par la fermeture institutionnelle. Puis dans une seconde section, nous aborderons les modalités selon lesquelles l'institution produit un « homme nouveau ». Il s'agira alors d'étudier le double mouvement à l'œuvre de dépersonnalisation et de normalisation des corps des appelés.

[546] Claude Weber estime que « la division sociale rigide entre le personnel et les 'détenus' telle que analysée par Goffman » n'est pas transposable « à la chaîne de commandement militaire » puisque les rapports entre les soldats et les cadres peuvent être aussi conviviaux. *Ibid*., p. 64.
[547] Erving Goffman, *Asiles*, p. 170.
[548] *Ibid.*, p. 55.

SECTION I/ LA FERMETURE DE L'INSTITUTION COMME PROCESSUS DE SOCIALISATION À L'IDENTITÉ MILITAIRE

En arrivant au centre de formation, les appelés sont coupés de leur environnement familial et social habituel. L'armée procède à une mise à distance de leur identité sociale en imposant une rupture avec leur ancienne vie civile et sociale. Pour Michael Pollak, qui a décrit l'expérience des camps de concentration, il existe deux façons de soulever la question de l'identité sociale : « Parler en termes de déracinement et de coupure du milieu familial et social habituel comme étant à l'origine d'une crise d'identité, revient à définir celle-ci essentiellement par des critères d'appartenance. Il en est de même quand on parle de « reconstruction d'une identité sociale », en désignant par-là, les différentes manières, pour une personne confrontée à un environnement inconnu, de chercher à définir sa place en nouant des liens avec d'autres »[549]. Nous avons privilégié l'analyse de cette étape de réclusion en l'associant à une mise en crise de l'identité des appelés sans pour autant adopter une vision essentialiste de celle-ci. Nous nous accordons avec Rogers Brubaker, pour concevoir l'identité comme « fluide, multiple et constamment renégociée »[550]. L'endossement de l'identité de soldat et l'identification au groupe militaire requiert que les appelés cessent de se définir par leur identité sociale antérieure, comme si l'homme ancien devait mourir pour que puisse naître l'homme nouveau. Nous montrerons que cette transformation de l'identité sociale est rendue possible par le haut niveau de fermeture de l'institution et le confinement des appelés dans cet univers militaire, coupés de la vie civile tout au long de la formation de base. Le temps des classes[551], notamment lorsque les appelés suivent la formation de base, constitue

[549] Michael Pollak, *L'expérience concentrationnaire. Essai sur le maintien de l'identité sociale*, Métailié, Paris, 1990, p. 13.
[550] Brubaker Rogers, « Au-delà de L' « identité » », *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 139, septembre 2001, p. 84.
[551] La durée des classes est variable et dépend du grade de l'appelé à son arrivée à la caserne, de la branche et des armes. La formation de base dure quatre semaines et ensuite selon les fonctions qui vont leur être attribuées certains d'entre eux vont suivre une formation pendant six semaines tandis que d'autres seront directement affectés à des casernes. Par exemple les commandos auront une formation qui dure trois mois. Les conscrits ayant un niveau d'études supérieures à quatre années d'université pourront effectuer un service court de six mois ; dans ce cas la période des classes est environ quatre semaines. Pour ceux qui seront considérés comme officiers de réserve, le service durera douze mois et la période des classes durera trois mois sauf pour ceux qui exerceront une profession particulière pour lesquels la période des classes dure un mois mais avec les congés ; ils sont nombreux à effectuer seulement dix-huit jours de classe.

une étape importante puisque c'est à ce moment-là que s'effectue l'aguerrissement des appelés à l'institution militaire par un « travail d'acclimatation »[552]. Dans le cadre du service militaire en France, il est même qualifié par Louis Pinto de temps de la « conversion »[553] qui conduirait à « la substitution d'un habitus à un autre, ici celle d'un habitus réglé à un habitus 'laxiste'. D'où l'usage de recettes quasi codifiées pour contraindre les appelés à cette dépossession de soi au bénéfice de l'ordre institutionnel qui est imposé »[554]. Cette première étape dans la carrière du conscrit en Turquie peut s'apparenter à un moment où se réalise une conversion, mais elle n'entraîne pas forcément l'incorporation d'un « habitus réglé » et la dépossession de son « habitus laxiste » ; en revanche, il s'agit davantage d'intérioriser sa nouvelle identité sociale qui est celle de soldat. Notre hypothèse est que l'intégration par la fermeture produit une socialisation accélérée de type traumatique en plaçant les conscrits dans une crise identitaire qui crée un terreau favorable à la dépersonnalisation et à la normalisation. Cette phase de formation de base est extrêmement prégnant pour les appelés, Michael Pollak souligne que « des évènements événements particulièrement marquants, une fois intériorisés, peuvent eux aussi devenir un trait permanent de la personne, un 'signe patent de porte-identité' »[555]. L'intégration du conscrit prend appui sur cette dilution des repères identitaires initiaux produite par l'isolement. L'une des caractéristiques de l'institution totale est aussi d'inscrire une rupture avec la vie externe dans l'institution et l'environnement domestiques du reclus[556]. D'ailleurs, Goffman conçoit cette rupture avec la vie civile comme « la première amputation que subit la personnalité »[557] du reclus. Nous commencerons par l'analyse des dispositifs qui imposent une rupture ou une quasi-rupture avec le monde extérieur à l'armée. Puis, nous montrerons qu'il est toutefois nécessaire de nuancer cette affirmation, car tous les appelés ne sont pas soumis de la même manière à cette réclusion. Il est aussi important d'analyser les institutions totales en fonction « des degrés d'ouverture et des possibilités de sortie »[558].

---

[552] Odile Roynette, *'Bons pour le service'. L'expérience de la caserne en France à la fin du XIXè siècle*, *op.cit.*, p. 223.
[553] Louis Pinto, « L'armée, le contingent […] », *op. cit.*, pp. 19-20.
[554] *Ibid.*
[555] Michael Pollak, *L'expérience concentrationnaire […], op.cit.,* p. 15.
[556] « Le nouvel arrivant entre à l'établissement avec une représentation de lui-même qui lui est procurée par certaines dispositions permanentes de son environnement domestique. Dès l'admission, il est immédiatement dépouillé du soutien que lui assuraient ces conditions, en même temps que commence pour lui, selon les termes accrédités dans certaines de nos plus vieilles institutions totalitaires, une série d'humiliations, de dégradations, de mortifications et de profanations de sa personnalité ». Erving Goffman, *Asiles, op. cit.*, p. 56.
[557] *Ibid*., pp. 57-58.
[558] Isaac Joseph, « Le reclus, le souci de soi et la folie de la place », in *Erving Goffman et les institutions totales*, Charles Amourous et Alain Blanc (dir.), L'harmattan, Logiques sociales, 2001, p.104.

A/ LA COUPURE ENTRE LE DEDANS ET LE DEHORS

La fermeture institutionnelle fait partie des pratiques utilisées par l'institution pour « désocialiser » l'appelé de ses liens sociaux et familiaux courants, de manière provisoire pour mieux le convertir à sa nouvelle identité sociale de soldat. Par cette coupure, le monde militaire devient son « seul 'monde réel'»[559]. Les conscrits sont privés de liberté pendant le premier mois de leurs classes et l'armée prend en charge l'ensemble de leurs besoins. Tous les appelés sans exception et quelle que soit la période à laquelle ils ont fait leur service militaire sont soumis à ces pratiques d'isolement[560]. Selon Louis Pinto, cette séparation serait « un rite de purification » censé permettre aux appelés « d'abandonner leur vieille dépouille »[561].

Les casernes sont des univers clos et la séparation avec le monde extérieur se matérialise par les clôtures entourant les bâtiments militaires et la présence de gardes surveillant les entrées. Le mot turc pour signifier « se rendre à la caserne » ou à son unité est *teslim olmak*. On peut le traduire comme « se soumettre » ou « se rendre», mais il est également utilisé lorsqu'une personne se rend à la police. Il y a donc l'idée de soumission à une autorité, en l'occurrence à l'autorité militaire. Les conscrits appelés à se rendre sur leur lieu d'affectation arrivent généralement en bus dans les gares routières. Lors de ce trajet, ils sont déjà considérés comme des soldats par l'institution militaire. Lors de leur arrivée, ils sont désireux de mieux connaître cette nouvelle localité qu'ils découvrent pour la plupart pour la première fois. Mais la police militaire (*Inzibat*) surveille déjà les gares et les conduits vers les casernes. Une première restriction à leur droit à la libre circulation est faite.

De leur arrivée à la caserne et jusqu'au jour de la cérémonie de serment (*yemin töreni*) qui marque la fin de la formation de base, il leur est interdit d'en ressortir. Leur privation de liberté est totale et, contrairement à l'institution pénitentiaire, il leur est même interdit de recevoir des visiteurs. D'ailleurs cette comparaison avec l'emprisonnement est souvent faite par les enquêtés. Alican, diplômé de l'université au moment de son départ au service militaire, l'évoque tout en l'associant aussi à une prise d'otage :

---

[559] Michael Pollak, *L'expérience concentrationnaire, op.cit.,* p. 270.

[560] Cette pratique de l'isolement ne semble pas être liée au contexte de guerre car les enquêtés qui ont fait leur service avant les années 1980 relatent également cet isolement pendant la période des classes. Par ailleurs, la durée des classes était plus longue que la durée actuelle.

[561] Louis Pinto, « L'armée, le contingent […] », *op. cit.,* p. 19.

> « C'était très dur d'aller en exil et ce n'est pas un lieu normal, on dirait que tu vas dans une en prison. C'est comme si tu étais pris en otage. Le plus dur était qu'ils nous coupent les cheveux et qu'on ne se reconnaît plus soi-même, beaucoup de personnes pleuraient. On se demande si on est dans un autre monde. On nous retire de la société »[562].

Ce sentiment d'incarcération les conduit également à s'identifier aux détenus comme le relate Kerem qui est pharmacien :

> « Le jour où je me suis rendu au service militaire, je me suis senti très coupable. Comme si j'étais un prévenu coupable d'un crime qui se rendait aux autorités. C'était très bizarre comme sentiment »[563].

De nombreux enquêtés décrivent aussi le sentiment de peur qu'ils avaient à leur arrivée et les symptômes physiques qui en découlent (tremblement physique, transpiration). C'est le cas de Birol, un soldat du rang et fleuriste dans la vie civile, qui nous fait part également de son attitude de suivisme et de sa confrontation avec la « contamination physique », c'est-à-dire à l'imposition « d'influences étrangères susceptibles de le contaminer »[564] :

> « Comme le mouton qui va être [sous-entendu châtré] par le berger qui l'amène paître, on avait ce genre de sentiment. On ne se reconnaissait pas […] On avait ce sentiment étrange »[565].

La privation de liberté des appelés les conduit progressivement à se sentir étrangers à la vie civile alors qu'à leur arrivée ils se sentaient étrangers à ce nouvel environnement militaire. Veli, qui est soldat du rang pendant ses classes et qui travaillait dans le secteur du tourisme avant son arrivée à la caserne explique même qu'il avait l'impression de n'avoir jamais connu la vie civile :

> « C'est très bizarre. De toute manière quand le service commence tu as l'impression au bout de dix jours de n'avoir jamais connu la vie civile ni n'avoir jamais vécu la vie civile et d'être né soldat et d'avoir grandi soldat.

[562] Entretien n° 105
[563] Entretien n° 36.
[564] Erving Goffman, *Asiles* […], *op.cit.*, p. 66.
[565] Entretien n° 19

> Tu as l'impression de n'avoir jamais été un civil, tu as ce genre de sentiment en toi »[566] .

C'est ce que nous dit également Ahmet, un simple soldat du rang qui est musicien dans la vie civile, qui avait le sentiment d'être né à l'armée et d'appartenir à elle comme un objet :

> « La vie à la caserne m'a paru difficile, c'était la première fois pour moi que je m'éloignais de ma famille. J'ai même pensé au début à me sauver, à m'éloigner. Comment allais-je me sortir d'ici ? J'y suis rentré et j'ai pensé que je n'allais jamais m'en sortir […] Tu crois que tu es né là-bas et que tu grandis sur place, tu n'as ni père ni mère […] comme dans les films étrangers quand ils prennent des gens et les forment dans l'armée [la Légion étrangère]. Tu te sens comme le matériel de l'armée. Tu te sens ainsi »[567].

Même si leur discours sur leur sentiment est reconstruit lors de l'entretien, qui a été réalisé à la fin de leur service militaire, Veli et Ahmet font bien état de la transformation de leur identité sociale et de leur habituation à l'univers militaire avec le sentiment qu'ils ont oublié la vie civile, voir qu'ils n'ont jamais été des civils, qu'ils n'ont pas de famille et qu'ils appartiennent à l'armée. Il y a un net glissement dans le discours d'Ahmet entre l'appartenance à une famille et l'appartenance à l'institution militaire, comme si l'une et l'autre étaient antinomiques et que l'armée devenait une famille de substitution (nous y reviendrons, car cela n'est pas sans lien non plus avec l'appartenance à la nation, version élargie de la famille dont tous les membres masculins sont des pères et des frères).

La rupture avec la vie civile qu'impose le service militaire se réalise aussi par la dépossession des rôles sociaux antérieurs (professionnels et familiaux). Même si les appelés perçoivent une rémunération pendant leur service militaire, le montant est tellement faible pour les soldats du rang[568] que l'on ne peut pas prétendre que le rapport travail-salaire soit maintenu dans l'institution. Erving Goffman indique bien que « cette structure de base » est incompatible avec l'institution totale[569]. Pour Veli, le moment où il s'est rendu à la caserne marque pour lui une rupture : « quand tu te rends, tout s'arrête et une vie très différente

[566] Entretien n° 2.
[567] Entretien n° 1.
[568] Emrah fait son service militaire en 2006 en tant que soldat du rang et il dit percevoir 12 livres turques par mois ce qui correspond à environ six euros.
[569] Erving Goffman, *Asiles* […], *op.cit.,* p. 53.

commence »[570]. La séparation avec la vie civile n'est pas simplement une séparation physique, mais elle est également une séparation mentale. Étant donné que cet espace clos devient leur seul quotidien, peu à peu s'installe chez les appelés un désintérêt pour ce qui se passe à l'extérieur de la caserne. Certains enquêtés diplômés de l'enseignement supérieur expliquent qu'ils ne suivent plus l'actualité pendant la période de leurs classes et même s'il n'est pas rare d'avoir des postes de télévision dans les casernes, ils ne disposent pas d'assez de temps pour pouvoir suivre l'actualité:

> « Pendant quarante jours, on ne sait pas trop ce qu'il se passe à l'extérieur. On a appris que la Turquie traversait une crise économique et nous en avons parlé avec les amis [les autres appelés]. Nous étions obligés de penser à ce qu'il se passait à l'intérieur et on quand on en avait le temps, on pensait à nos familles. Mais tout le reste ne nous intéressait pas beaucoup. Et lorsque nous sortions dehors [à l'extérieur de la caserne] et quand j'arrivais à Kayseri, cela me faisait bizarre, car je me sentais étranger à la vie extérieure à la caserne » [571].

Le rythme soutenu de la période des classes favorise également la déconnexion avec tous les événements extérieurs au monde militaire. En général pendant les classes, les jours se rythment de la même manière s'écoulent uniformément sept jours sur sept ou parfois six jours sur sept, laissant une journée de repos aux appelés. La journée débute à cinq heures du matin[572]. Le gardien (*nöbetçi*) réveille le dortoir. Les appelés doivent faire leur lit au carré, leur toilette et se raser. À six heures, les soldats sont appelés à quitter le dortoir. Ils se regroupent dans la cour et doivent la nettoyer. À six heures trente, ils attendent en rang dans la cour l'arrivée du commandant pour l'appel (Istima). Ils font une « prière » avant de manger : 'merci à notre Dieu que notre nation existe' (Tanrımıza hamdolsun milletimiz var olsun). Ensuite, ils se regroupent à nouveau dans la cour pour le contrôle vestimentaire et l'appel. À partir de huit heures, les cours d'éducation militaire et les entraînements débutent, en quatre séquences de quarante-cinq minutes (avec quinze minutes de pause entre chaque cours). A midi, c'est à nouveau le rassemblement pour le repas. L'après-midi, les entraînements sont organisés en trois ou quatre séquences de quarante-cinq minutes. Certains cours comme la

[570] Entretien n° 2.
[571] Entretien n° 39.
[572] Le réveil peut également avoir lieu à six heures dans certaines casernes.

formation à l'amour de la patrie ont lieu le soir, après le repas. Les soldats ne se coucheront qu'à vingt-deux heures, le rythme est donc très intense pendant les classes et il ne laisse que peu de temps libre pour les appelés. Toutes les périodes de l'activité sont réglées selon ce programme unique et ceci est une des autres caractéristiques de l'institution totale[573]. L'appelé ne dispose pas de liberté d'action dans ce cadre et toutes ses pensées sont occupées par des interrogations relatives au monde militaire. Cette phase initiale est également caractérisée par l'absence ou la faiblesse des activités de loisirs sauf les jours de fête comme le réveillon du jour de l'An où « les rigueurs de la vie institutionnelle se relâchent »[574]. Une autre forme de mise à distance de la vie civile découle aussi de la non-mixité. De nombreux enquêtés, officiers de réserve ou soldats du rang, considèrent que cette période initiale était le passage le plus difficile du service militaire. Halil, diplômé de l'université, indique lors de l'entretien, qu'il a songé à déserter :

> « J'ai étudié loin de ma famille, mais au service c'est différent, car on n'est pas libre. Tu pars, tu te rends et toute ta vie reste derrière toi […] Jusqu'au serment, c'est l'enfer ! Et avec un ami on avait planifié de s'évader. Crois-moi on le voulait »[575].

La privation de liberté est renforcée par le fait que leurs relations sociales et familiales sont étroitement contrôlées. L'institution va jusqu'à s'immiscer dans les affaires intimes et familiales des appelés. Peter Berger et Thomas Luckmann soutiennent que la socialisation primaire est « habituellement la plus importante pour l'individu, et que la structure de base de toute socialisation secondaire doit ressembler à celle de la socialisation primaire » en terme d'affects[576]. C'est pourquoi, selon eux, ce type de socialisation secondaire doit se « parer d'une affectivité réminiscente de l'enfance quand elle cherche à transformer la réalité subjective de façon radicale »[577]. Dans le cas de l'armée, la réclusion des appelés ainsi que le contrôle de leurs liens familiaux est également le signe que l'institution veut se parer de cette affectivité. Les appelés ne sont pas autorisés à recevoir des visites pendant leurs classes. Une fois celles-ci terminées, la forme et la manière de ces visites dépendent des instructions données au sein de la caserne[578]. Au cours du premier et du deuxième jour de

[573] Erving Goffman, *Asiles* […], *op.cit.,* p. 81.
[574] *Ibid*., p. 149.
[575] Entretien n° 45.
[576] Peter Berger et Thomas Luckmann, *la construction sociale de la réalité*, Armand Colin, Paris, 2006. p.225-226.
[577] *Ibid.,* p. 240.
[578] Article 55 de la loi 1111 du service militaire.

l'encasernement, les supérieurs hiérarchiques des nouveaux arrivants leur conseillent de téléphoner à leurs parents afin de les rassurer et l'institution militaire signale par une lettre aux parents qu'ils ne doivent pas informer directement leur fils d'une mauvaise nouvelle, mais en aviser l'institution. Dans ce courrier, il est précisé que « l'appelé est sous la responsabilité des forces armées turques qui prendra en charge tous ses besoins[579] ». Il est également demandé aux parents de ne pas écrire trop souvent à leur fils et de ne pas les tenir au courant de leurs affaires quotidiennes[580]. La relation entre l'appelé et ses parents est étroitement contrôlée par l'armée qui devient la seule autorité compétente à laquelle les appelés et leur famille doivent désormais s'adresser. Erving Goffman souligne aussi une certaine incompatibilité entre l'institution totale et la famille : « instituer des liens familiaux, c'est se donner la garantie objective que la logique de l'institution totalitaire sera contre-carrée »[581]. Il indique aussi le maintien des liens familiaux permet d'échapper « à la tendance enveloppante de l'institution totalitaire ». C'est à la fin de cette période initiale et lors de la cérémonie du serment que les appelés pourront revoir les membres de leurs familles[582], car elles y sont conviées par l'institution. Il n'est pas rare que les familles des appelés y assistent, mais les plus démunies n'y participent généralement pas. Lorsque les familles sont présentes, l'armée autorise l'appelé à quitter la caserne pendant plusieurs jours. Plusieurs enquêtés évoquent le fait que l'armée est devenue une nouvelle famille pour eux[583]. La coupure provisoire avec la famille pousse à une sorte de « soudure » avec le groupe militaire. Ils sont en quelque sorte contraints de renouer des liens à l'intérieur de la caserne pour ne pas vivre dans l'anomie totale. Les nouveaux liens sociaux forgés dans l'armée sont identifiés comme ceux de leur nouvelle famille ou en tout cas de leur famille de remplacement. Le processus d'intégration dans l'armée qui substitue à l'attachement familial l'attachement aux forces armées turques[584].

Une fois que l'appelé a prêté serment, les permissions de sorties de fin de semaine (le samedi ou le dimanche) sont autorisées, mais la liberté de circulation des conscrits reste limitée, car étroitement contrôlée par l'armée. Les observations que nous avons pu réaliser

[579] Traduction d'une copie d'un courrier adressé à une famille.
[580] *Ibid.*
[581] Erving Goffman, *Asiles* […], *op.cit.*, p. 53.
[582] C'est lors de cette cérémonie officielle et publique que l'appelé deviendra un véritable soldat en prêtant serment à la nation et qu'il portera l'arme.
[583] Entretien n° 16.
[584] On retrouve un processus similaire dans les sectes avec en plus une forme d'escroquerie affective ». Voir Jean-Claude Maes, « Famille et sectes », *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, n°26, 1/2001, p. 223.

dans le marché aux commandos à Kayseri et les entretiens réalisés avec les conscrits nous permettent d'affirmer que les appelés sortent souvent en permission de manière collective, par groupe de deux, trois, quatre, cinq voire plus. Même s'ils quittent la caserne, ils continuent à fréquenter les autres soldats pendant leur permission et se rendent généralement dans les lieux qui sont liés indirectement à l'institution militaire. C'est aussi lié au fait qu'ils ne connaissent personne d'autre sur place. À Kayseri, ils se regroupent autour du marché au commando où les commençants leur vendent des objets militaires à bas prix : des livres, des cartes postales avec des symboles militaires, des uniformes, des casquettes, des sous-vêtements. Les soldats peuvent également prendre un verre dans le café de ce marché, se faire couper les cheveux ou se faire prendre en photo. Autrement dit, les appelés ne quittent pas vraiment l'espace militaire. Lorsqu'ils s'éloignent des lieux où gravite la majorité des permissionnaires, ils paraissaient désorientés. Nous avons rencontré plusieurs commandos de Kayseri en train de faire leur classe. Lors d'un rendez-vous avec deux d'entre eux, nous leur avons proposé d'aller ailleurs, dans un lieu éloigné du centre-ville qui ne fourmille pas d'appelés. Ils étaient très émus de voir les familles qui nous entouraient. Les appelés conservaient tout de même des marques de leur identité militaire en portant un bandana sur lequel nous pouvions lire « commando de Kayseri » alors qu'ils n'avaient pas l'obligation de porter leur uniforme. À l'extérieur de la caserne, ils ne souhaitent pas se conduire et vivre comme des civils, bien au contraire, ils mettent en avant leur nouvelle identité de soldat commando et sont fiers de montrer leur appartenance à la brigade des commandos. L'un d'entre eux nous a offert le bandana en question et une photo de lui. L'une des hypothèses pouvant expliquer cette fierté d'être un commando, est relative à la figure du commando qui est particulièrement valorisée dans les représentations collectives notamment de la population kayseriote puisqu'ils sont « prêts à mourir pour sauver la patrie » dans les zones à majorité kurde. L'autre hypothèse que nous formulerons est plus liée au cadre de l'entretien. Nous les avons approchés au marché aux commandos en leur demandant de faire un entretien sur leur expérience du service militaire. De ce fait, ils accentuent les traits de leur appartenance institutionnelle. Ajoutons aussi que les appelés ne sont pas libres d'aller où ils souhaitent lorsqu'ils quittent la caserne. À Kayseri, l'institution militaire donne aux soldats du rang et aux soldats sortis du rang (sergent et caporal) une liste[585] de lieux et surtout de commerces qu'ils sont autorisés à fréquenter (une douzaine de noms de cafés et de cafétérias, une douzaine de noms de boulangeries-pâtisseries, dix-neuf restaurants et salons de kebab et un cinéma). À la brigade

[585] Liste donnée informellement par un sous-officier. Document intitulé « Liste des lieux autorisés pour les soldats de rang et les soldats sorti du rang de la garnison de Kayseri ».

des commandos de Kayseri, des compléments d'information leur sont également donnés par voie orale. Par exemple, il leur est interdit de fréquenter le centre commercial ainsi que de se rendre dans les cafés qui servent de l'alcool et dans les hôtels[586]. La police militaire surveille les appelés lors de leur sortie à l'extérieur de la caserne de sorte que même en dehors de la caserne, ils continuent à vivre dans un « entre soi » de conscrits.

(Des commandos en train d'effectuer leurs classes à la 1ère brigade des commandos de Kayseri mais qui ont terminé la phase de la formation initiale, 2006)

Le seul moment où l'appelé s'éloigne véritablement de la caserne et retourne à la vie civile est la permission. La loi 1111 qui réglemente le service militaire autorise deux jours de permission par mois, mais qui ne peuvent dépasser trente jours sur l'année[587]. Les permissions ne peuvent être prises par les appelés si la période des classes n'est pas terminée ou si l'appelé a été sanctionné. Par ailleurs, ces congés ne diminuent pas la durée du service militaire et ceux qui prennent leurs congés prolongent d'autant la durée de leur service. C'est pourquoi ceux qui souhaitent terminer plus rapidement ne les prennent pas. Généralement, les appelés qui décident de prendre leurs congés se rendent dans leur famille et c'est à ce moment qu'ils se détachent de l'environnement militaire même s'ils sont toujours considérés comme des soldats par l'institution militaire. Pendant ces congés, ils doivent respecter certaines interdictions telles que conduire un véhicule ou se rendre dans un autre département que celui de leur lieu de résidence.

[586] Entretien n° 103 avec un sous-officier.
[587] Article 77 de la loi 1111 du service militaire qui a été modifié le 12/11/1980.

Pour terminer, cette rupture avec la vie civile peut durer tout au long des classes c'est-à-dire trois mois pour certains appelés, notamment pour ceux qui seront affectés dans les zones à majorité kurde. Parfois, ils n'ont aucune interaction avec le monde extérieur. Il est possible dans certaines compagnies éloignées des centres-villes de ne voir aucun civil ou de n'en croiser que très rarement. Ayhan, un étudiant en ingénierie qui a fait son service militaire dans une zones à majorité kurde qu'il ne voyait pas de civils et ils estiment que « tous ceux qui sont avec toi là-bas [les autres appelés] sont ta famille »[588]. L'absence de lien avec la population civile et locale, renforce leur identification au groupe militaire et surtout au groupe des appelés. Dans ce contexte et dans certaines unités militaires, les permissions ne sont pas effectives dans les zones à majorité kurde où elles peuvent être suspendues. Les rares fois, qu'ils sortent de l'enceinte des casernes sont lorsqu'ils se rendent en manœuvres ou en opérations[589]. Ayhan qui a fait son service militaire à Diyarbakir en 2004 n'a pas pu sortir pendant six mois en raison des manifestations organisées sur place[590]. Même lorsque ces permissions de sortie ne sont pas interdites par l'institution, il est matériellement impossible aux appelés de se rendre en ville car certaines casernes sont isolées et très éloignées des villes. Les appelés passent alors leurs permissions dans l'enceinte de la caserne. Par ailleurs, les communications téléphoniques des appelés affectés dans les zones à majorité kurde sont étroitement surveillées. Il semblerait selon nos enquêtés que des écoutes téléphoniques soient effectuées. La simple croyance au fait que les conversations sont écoutées conduit les appelés à se censurer pendant leurs appels à leurs familles et proches. Il est par ailleurs strictement interdit de posséder un téléphone portable dans les zones à majorité kurde. Il arrive aussi que l'appelé accentue cet éloignement géographique et moral avec sa famille en ne lui indiquant pas qu'il a été affecté dans une zone à majorité kurde :

> « J'ai eu un peu peur, car je ne connaissais pas cette région. J'ai dit à ma famille que j'étais à Denizli pour ne pas qu'ils [les membres de sa famille] s'inquiètent, car il y avait beaucoup de terreur à cette époque, en 1996. Ma famille croyait que j'étais à Denizli. Je ne voulais pas les inquiéter[591] ».

Si la séparation avec l'environnement social et familial de l'appelé est initiée par l'institution, certains appelés la renforcent en n'indiquant pas leur lieu d'affectation à leur entourage ou en

[588] Entretien n° 38.
[589] Entretien n° 29.
[590] Entretien n° 1.
[591] Entretien n° 51.

refusant que les membres leur famille leur rendent visite. Si de nombreux appelés tentent de garder contact avec leurs proches et leurs familles, d'autres se protègent et adoptent une stratégie inverse en décidant de ne pas revoir leur famille pendant toute la durée de cette expérience. C'est le cas de Sinan qui a refusé que sa mère vienne assister à sa cérémonie de serment en la menaçant de s'enfuir de la caserne si elle se présentait[592]. Mete a également refusé que les membres de sa famille puissent venir le voir lors cette cérémonie, car il pensait que la séparation allait être très difficile[593]. Il y a même des enquêtés qui ne souhaitaient pas sortir en ville et préféraient se reposer au sein de la caserne lorsqu'ils le pouvaient[594]. Certains écourtaient la durée de leur sortie en ville car cela leur rappelait leur « ancienne vie ». C'est le cas de Yusuf qui a étudié deux ans à l'université :

> « Je sortais en ville pour manger et non pour me promener. On mangeait et on rentrait très vite, car cela te rappelle trop ta vie ancienne. Quand tu es en civil à l'extérieur de l'armée, cela a des effets sur toi. Tu vois une famille et tu penses à ta propre famille. Alors il vaut mieux ne pas sortir, car tu ne vois pas ce qui se passe dehors. Il ne faut même pas aller à la porte de la caserne »[595].

Ce comportement vise sans doute à éviter la tension entre l'univers interne et externe qu'impose l'institution totale[596]. Pour se protéger, des appelés renforcent d'eux-mêmes le caractère total de cette phase initiale.

La liberté de certains appelés est parfois même restreinte après le service militaire en raison de l'obligation de confidentialité. Ceux qui sont concernés par cette obligation sont généralement tous ceux qui exercent des fonctions dans le renseignement, la protection rapprochée, ou en tant que commando. En signant un document, ils s'engagent non seulement à ne pas divulguer certaines informations, mais aussi à ne pas quitter le territoire turc pendant une période de cinq ans[597]. L'institution fonctionne véritablement comme une institution totale dans les zones à majorité kurde. Cette rupture avec le monde extérieur est le moyen que se donne l'armée pour avoir une forte emprise sur les conscrits. L'armée accapare bien le temps et les intérêts des conscrits et « leur procure une sorte d'univers spécifique qui tend à

[592] Entretien n° 95.
[593] Entretien n° 73.
[594] Entretien n° 27.
[595] Entretien n° 13.
[596] Erving Goffman, *Asiles*, *op. cit.*, p. 56.
[597] Entretien n° 38.

les envelopper »[598]. Cette mise en crise des repères identitaires initiaux va favoriser l'identification des appelés à leur rôle de soldat. Mais, il convient désormais de nuancer cette rupture, car elle n'est pas toujours aussi « totale ».

B/ UNE RUPTURE D'UN DEGRE VARIABLE SUIVANT LE GRADE ET LES ADAPTATIONS SECONDAIRES POSSIBLES

Même si l'institution militaire s'emploie à instaurer une fermeture quasi totale pendant le premier mois du service militaire, des formes d'ouvertures vers l'extérieur sont possibles. Cette phase ne fonctionne pas complètement comme une institution totale, car le degré de réclusion peut varier en fonction du grade des appelés (officiers de réserve et soldats du rang). Ces derniers ont également recours à des adaptations secondaires[599] qui leur permettent de briser l'isolement imposé avec le monde extérieur. Erving Goffman suggère que ces « adaptations secondaires » émaneraient de la tentative de l'individu de se distancier de l'institution et par conséquent qu'elles seraient essentielles à la préservation du moi.

Le degré de fermeture institutionnelle ne s'impose pas tout à fait de la même manière aux soldats du rang et aux officiers de réserve surtout après la fin de la période de formation initiale. Si, après la cérémonie de serment, les soldats obtiennent des permissions de sortie de fin de semaine, il est possible pour les diplômés de l'enseignement supérieur qui vont faire leur service en tant qu'officier de réserve de ne plus vivre au sein de l'institution militaire. Occupant pour la majorité d'entre eux, des fonctions bureaucratiques, ils font des horaires de bureaux et ne travaillent pas le week-end. L'armée ne fonctionne pas comme une institution totale pour les officiers de réserve. Deniz, professeur d'anglais à l'université, a pour fonction d'accueillir les délégations militaires étrangères. La description de son service montre qu'il n'a pas vécu comme un reclus au sein de l'institution et qu'il a multiplié les échanges dans le cadre de sa fonction :

> « Comme je vis en civil, j'ai un appartement avec un ami à Istanbul. Je me promène souvent et je vais sur les îles à Istanbul. Je vais au théâtre, à l'opéra. Je n'ai aucune

[598] Erving Goffman, *Asiles* […], *op.cit.*, p45

[599] Erving Goffman définit les adaptations secondaires comme « toute disposition habituelle permettant à l'individu d'utiliser des moyens défendus, ou de parvenir à des fins illicites (ou les deux à la fois) et détourner ainsi les prétentions de l'organisation relatives à ce qu'il devrait faire ou recevoir, et partant à ce qu'il devrait être. Les adaptations secondaires représentent pour l'individu le moyen de s'écarter du rôle du personnage que l'institution lui assigne tout naturellement ». Erving Goffman, *Asiles, op.cit.*, p. 372.

interdiction. Ces interdictions existent pour les soldats du rang »[600].

On a vu plus haut que le service militaire imposait aussi une rupture avec la vie professionnelle et que l'appelé était dépossédé de son rôle professionnel, mais il s'avère que cette rupture n'est pas effective pour les officiers de réserve puisque dans la majorité des cas, ils occupent des fonctions qui sont proches de ce qu'ils font dans la vie civile. Nous avons en effet pu rencontrer un médecin qui parallèlement à ses fonctions dans l'armée maintenait une activité professionnelle médicale dans le cadre privé[601]. Cet appelé occupait tout son temps libre en pratiquant des consultations privées. Il le justifie par le fait qu'il ne gagnait pas assez d'argent en effectuant son service militaire. Pourtant, il ne cessera d'affirmer que « le service est une chose importante et on ne fait pas cela, pour de l'argent. La bataille des Dardanelles, nous ne l'avons pas faite pour de l'argent »[602]. Aussi, ce sous-lieutenant circule tranquillement à l'intérieur de son véhicule. Il se rend souvent en week-end à Istanbul et il va dîner le soir dans la région touristique de Cappadoce. Sa fonction de médecin et son grade de sous-lieutenant lui permettent de bénéficier de certaines libertés, dont les autres appelés du rang ou même sortis du rang ne pourront en aucun cas jouir. D'ailleurs, les officiers de réserve sont autorisés à conserver leur téléphone portable. Lors de nos observations réalisées dans une gendarmerie, nous avons pu visiter seulement les chambrées des appelés diplômés de l'enseignement supérieur. Certains d'entre eux avaient même apporté un ordinateur portable. Ces appelés avaient pu obtenir une autorisation officieuse de leur commandant de gendarmerie. Pour ceux qui n'ont pas obtenu une autorisation officieuse, il est aussi possible de faire pénétrer clandestinement le téléphone dans l'enceinte de la caserne. Halil qui est diplômé de l'université a pu apporter son téléphone portable à la caserne : « Je suis allé sur le site internet pour voir ce qu'il fallait amener avec nous. Au début, je n'avais pas apporté mon téléphone portable, mais par la suite je l'ai apporté »[603]. On voit bien que l'accès à certains ressources ou privilèges dépend aussi des négociations que les diplômés de l'enseignement arrivent à mener avec leurs supérieurs hiérarchiques notamment avec les officiers en raison de leur proximité au niveau du grade et donc de leur proximité sociale.

Le haut degré de privation de liberté des soldats du rang s'oppose à cette très grande liberté laissée aux plus diplômés. Le degré de fermeture de l'institution qui s'impose aux

[600] Entretien n° 6.
[601] Entretien n° 84.
[602] Entretien n° 84.
[603] Entretien n° 45.

appelés est variable en fonction du grade. C'est en ce sens que l'institution reconnaît et consolide les inégalités sociales.

Les classes ne constituent pas nécessairement une période de désocialisation pour les appelés. En effet, certains d'entre eux arrivent à conserver des liens familiaux et sociaux. Ils y parviennent en se faisant par exemple domicilier sur leur lieu d'affectation. Ainsi ces appelés sont autorisés à quitter la caserne certains week-ends et même parfois certains jours de la semaine. L'appelé sera alors considéré comme étant « à domicile » (*Evçi*). Les modalités des possibilités de sortie peuvent varier d'une caserne à l'autre. Cette autorisation a été obtenue par un de nos enquêtés qui est chef d'entreprise :

> « J'avais de la famille à Ankara et j'ai pu me faire domicilier chez eux et on m'a considéré comme « *evçi* » et j'ai pu me rendre à Kayseri tous les week-ends et parfois je restais à Ankara. J'avais mon véhicule sur place et je partais de là avec ma voiture. Le commandant me disait que c'est la première fois qu'un appelé allait et venait avec sa propre voiture »[604].

Cet enquêté ne devrait pas normalement sortir du département, mais il nous indique qu'il a pu se rendre à Kayseri à différents moments. En se faisant domicilier chez un parent et en se rendant à Kayseri lorsqu'il le souhaitait, il a pu maintenir ses liens familiaux avec sa famille et même gérer ses affaires. Mais s'il a pu obtenir ce privilège, c'est aussi grâce à son capital social (sa famille qui l'a domicilié) et son capital économique (les dépenses pour ses déplacements) qu'il possédait. Il est également possible, si on ne dispose pas de parents proches vivant sur son lieu d'affectation, de louer un appartement et d'y loger sa famille. Toutes ces possibilités de sortie de l'institution sont autant de moyens pour les appelés de se distancier avec l'institution et avec le rôle qu'elle leur assigne. Mais là encore, l'institution militaire renforce les inégalités sociales, car seuls les conscrits qui possèdent des capitaux économiques importants associés à des capitaux sociaux peuvent quitter les casernes et vivre une vie familiale. Mais si nous venons d'évoquer les possibilités offertes par l'institution, cela n'épuise pas les pratiques des soldats du rang qui visent tout de même à rompre cet isolement.

Pour les soldats du rang, c'est surtout après les classes que deviennent accessibles des fonctions leur permettant de tisser des liens avec des civils ou tout au moins d'en côtoyer. Ces relations nouées avec la population civile constituent *a priori* un avantage car elles leur permettent de sortir de l'univers militaire, et parfois de se sentir valorisés par ces civils alors

[604] Entretien n° 56.

qu'ils ne le sont pas forcément au sein de l'institution en tant que subalternes. Elles leur permettent aussi d'obtenir certains avantages économiques comme le fait de se faire offrir à manger. Ils peuvent aussi en profiter pour rencontrer des femmes, alors que celles-ci sont totalement absentes des casernes. Dans ses travaux sur les asiles, Erving Goffman considère que la fréquentation des gens de l'extérieur est une manière d'exploiter le système hospitalier[605]. Yusuf, un enquêté qui a pour fonction la protection rapprochée d'un haut gradé passe ses journées devant un immeuble où vivent des civils et les observe au quotidien sans pouvoir vivre librement comme eux :

> « Tu es civil, mais tu ne peux rien faire. Tu es comme prisonnier, tu ne peux pas changer de rue [il a l'obligation de surveiller une rue]. Tu vois les autres [les habitants de l'immeuble qu'il surveille] sortir, aller fêter le bayram et toi tu ne peux rien faire ; c'est très dur. Dans l'immeuble, on t'aime bien et tout le monde laisse sa voiture devant nous sans même la fermer [comme l'immeuble est surveillé jour et nuit, les habitants ne ferment pas leur voiture] »[606].

Un des avantages de ce conscrit est que les habitants de l'immeuble qu'il surveillait lui offrait régulièrement de la nourriture. La fréquentation des personnes extérieures à la vie militaire permet aux appelés de sortir de l'univers militaire, et de se distancier de l'identité que leur assigne l'institution, même s'ils se servent de celle-ci contrairement au système asilaire où les malades cachent leur maladie pour apparaître comme une personne normale. On peut mentionner l'exemple d'un autre conscrit, affecté dans une gendarmerie pour aider les victimes d'un tremblement de terre[607]. Sa fonction de chauffeur lui a permis de côtoyer régulièrement les populations civiles et d'entretenir des relations sociales avec elles. Il est même invité par le chef de quartier (*muhtar*) - un maire à l'échelon local - à déjeuner[608]. Lorsque leurs fonctions ne leur permettent pas de côtoyer des populations civiles, c'est lors des permissions de sortie en ville que les appelés peuvent créer des liens notamment avec les commerçants ou des habitants qui les accueillent dans la plupart des cas avec bienveillance :

> « On a parlé avec les habitants pour savoir ce qu'il y avait à faire dans la ville. Les gens nous regardaient d'un certain

[605] Erving Goffman, *Asiles* […], *op.cit.*, pp. 272-273.
[606] Entretien n° 13.
[607] Entretien n° 8.
[608] Entretien n° 8.

> œil. Ils nous disent des choses gentilles comme 'on est sous votre protection'. Ils nous invitaient chez eux. On avait des réductions dans les transports en commun. Ensuite après mes classes, j'ai rencontré une femme âgée et des artistes d'Üsküdar, un poissonnier, un responsable de café, on se revoit encore avec certains d'entre eux »[609].

Ils peuvent justement rompre ainsi avec la monotonie et la fermeture de la caserne, ils peuvent avoir une sociabilité choisie alors que dans l'armée, ils sont davantage soumis à des relations imposées. Par ailleurs, certains régiments se situent dans des lieux géographiques qui permettent certaines sorties organisées comme l'exprime un enquêté qui a été affecté dans une caserne à Chypre où tous les dimanches, il allait à la plage[610].

Après les classes, l'institution ne fonctionne plus de manière totale, des ouvertures vers l'extérieur existent et sont mises à profit. Mais toutes les fonctions ne le permettent pas également. Certains appelés poursuivent leurs études le temps du service militaire et, dans ce cas, ils tendent à mettre en avant leur statut d'étudiant, ce qui leur permet de ne pas être identifiés uniquement par le statut plus dévalorisant d'appelé. C'est le cas d'Ayhan qui a préparé le concours d'entrée dans une école d'ingénieur pendant son service militaire et dont les supérieurs hiérarchiques étaient très fiers de sa réussite[611].

Nous avons évoqué toutes les formes d'ouvertures autorisées par l'institution, mais il en existe d'autres, plus clandestines. Certains appelés sont davantage contraints d'être physiquement présents dans les établissements militaires et leurs dortoirs. Mais cela ne les empêche pas d'avoir recours à des adaptations secondaires, dont les formes varient en fonction « de la place qu'occupe l'individu dans la hiérarchie de l'organisation »[612]. Il s'agit d'adaptations secondaires intégrées, car « elles acceptent les structures institutionnelles existantes sans faire pression pour un changement radical »[613]. D'ailleurs, pour les plus diplômés, ces adaptations sont davantage le produit des négociations. Les officiers de réserve et les diplômés simples soldats du rang qui sont contraints de vivre dans les casernes peuvent négocier auprès de leur supérieur hiérarchique des possibilités de sortie. Par exemple, Erdal, diplômé de la faculté de gestion et soldat du rang, a négocié des sorties pendant la période de formation initiale alors que, comme nous l'avons évoqué plus haut, cela n'est théoriquement

[609] Entretien n° 8.
[610] Entretien n° 7.
[611] Entretien n° 38.
[612] Erving Goffman, *Asiles […], op.cit.*, p. 257.
[613] *Ibid.*, p. 255.

pas possible[614]. Il justifie l'obtention de cette autorisation de sortie par le fait qu'il était enseignant dans la vie civile. Il ajoute également qu'il n'a aucune garde et qu'il n'a pas suivi la formation à l'ordre aligné en raison de ses problèmes de santé. Erdem, un officier de réserve qui était en train de faire son service militaire dans une gendarmerie de Kayseri au moment où nous l'avons rencontré pouvait sortir de la caserne dès qu'il le voulait. Il explique qu'en plus de sa fonction qui est de dispenser des cours à des militaires et à leurs enfants, il est considéré comme le psychologue officieux des commandants alors qu'il est docteur en philosophie. Ainsi, il est au courant de leurs problèmes personnels[615] et ils ont confiance en lui, ce qui lui permet d'être très libre.

Les soldats du rang subissent le plus la fermeture institutionnelle et ce sont eux qui usent le plus d'adaptations secondaires visant à rompre leur isolement. Par exemple, certains appelés détiennent un téléphone portable alors que cela est formellement interdit. Par ce biais, ils continuent à entretenir des relations extérieures au monde de la caserne et échappent au contrôle de l'institution. En 2007, à Kayseri, les commerçants louaient des téléphones portables à la journée aux permissionnaires. Ces derniers se rendent également dans les cybercafés car avec le développement d'internet, ils leur est matériellement plus simple de maintenir un contact régulier avec leurs proches. Avant les années 1980, les appelés avaient surtout recours au courrier, qui devait être soumis au contrôle de l'armée[616]. Il est aussi possible qu'ils puissent pendant leurs permissions se soustraire à la surveillance de la police militaire en usant de petites ruses vestimentaires afin de ne pas être identifiés comme appelé. Kasim a par exemple porté un chapeau pour cacher sa coupe de cheveux très courts, qui est l'une des caractéristiques visibles des soldats[617]. Nos entretiens révèlent aussi qu'ils peuvent sortir à l'extérieur de la caserne sans en demander l'autorisation. Ils arrivent à échapper à la surveillance. Ces sorties non autorisées sont souvent réalisées à plusieurs. Il s'agit donc d'un acte collectif. Fuat indique que « la vie civile lui manquait » et qu'avec plusieurs autres appelés, ils se changeaient au cimetière situé à côté de leur caserne avant de partir en ville pour la nuit[618]. Même si cette pratique de « faire le mur » est interdite et passible d'une sanction disciplinaire, Burak, un soldat du rang qui est coiffeur dans la vie civile nous explique qu'il ne déclinait pas sa véritable identité lorsqu'il se faisait prendre :

[614] Entretien n° 49.
[615] Il considère que ses supérieurs hiérarchiques qui ont pour la plupart combattu dans les zones à majorité kurde sont affectés par « le syndrome de l'est » (*Güney syndromü*), expression employée pour qualifier les syndromes post-traumatique découlant de la guerre.
[616] Entretien n° 17.
[617] Entretien n° 17.
[618] Entretien n° 33.

> « Oui, parfois je partais sans demander l'autorisation. Je n'en faisais qu'à ma tête. J'utilisais les noms de personnes que je connaissais. Quand on me demandait comment je m'appelais, je disais le prénom et le nom d'un autre appelé »[619].

Par ailleurs, Burak n'a pas pris ses jours de permission pour que son service se termine plus vite, mais il dit avoir réussi à prendre cent-vingt-cinq jours de « repos de tête » (*Kafa izini*) en se rendant à l'infirmerie et en prétextant des problèmes de santé[620]. Cette stratégie lui a permis de rentrer plus vite chez lui, car les congés obtenus pour des raisons médicales sont comptés par l'armée comme des jours de service effectués. Tous ces moments passés en dehors de l'institution permettent à l'appelé de prendre de la distance avec le rôle que lui impose l'institution. Les congés permettent aux appelés de retourner dans leurs familles. Cela leur permet de prendre du recul sur certaines de leurs pratiques. Par exemple, Alper dit être devenu moins agressif à l'égard des autres appelés et que son humeur a changé après un séjour à son domicile à Kayseri, qui lui a permis de réfléchir à ce qu'il était en train de faire[621]. La prise de distance physique avec l'institution et le fait de retrouver provisoirement leur environnement social et familial leur permettent de relativiser les problèmes liés au monde militaire.

Les projections de soi vers l'extérieur de la caserne permettent de relativiser le caractère total de l'armée lors de cette phase initiale. Envisager le retour à la vie civile permet aux appelés de prendre des distances avec un rôle considéré comme temporaire et cette identité militaire qui leur est assignée. L'idée de renouer avec les différents rôles sociaux qu'ils occupaient et qu'ils pensent pouvoir occuper à nouveau les aide à patienter et favorise leur soumission à l'autorité et à l'institution. Peter Berger et Thomas Luckmann s'appuient précisément sur l'exemple de la conscription pour illustrer un cas de transformation « radicale » et « temporaire », et ils précisent que dans ce genre de transformation « la consistance vis-à-vis de la réalité et de l'identité antérieure […] est déjà établie par l'hypothèse qu'un individu peut éventuellement retourner à cette réalité ou à cette identité »[622]. De plus, tous les centres de formation des appelés ne fonctionnent pas comme une institution totale. Nous avons vu que les officiers de réserve qui sont socialement favorisés, ne subissent pas les mêmes contraintes au niveau de l'enfermement, tandis que les commandos qui représentent les appelés les plus démunis sur le plan social sont ceux qui

[619] Entretien n° 15.
[620] Entretien n° 33.
[621] Entretien n° 81.
[622] Peter Berger, Thomas Luckmann, *La construction sociale de la réalité*, *op. cit.*, p. 269.

subissent le plus la réclusion. Le fonctionnement total de l'armée peut s'adapter à la population visée. L'objectif institutionnel de domestiquer les plus démunis conduit l'armée à les soumettre à une réclusion plus stricte.

SECTION II/ LA PRODUCTION D'UN CORPS ANONYME ET NORMALISE

Lorsque les nouveaux appelés arrivent dans les casernes de formation, ils sont soumis à des formalités d'admission qui correspondent à ce qu'Erving Goffman qualifie de « mise en condition » ou « programmation »[623]. Les premiers jours (allant d'une journée à trois) sont consacrés à ces formalités. C'est lors de ces cérémonies d'admission que l'institution use de « techniques de mortification » — ou de « dégradation statutaire » si l'on se réfère plutôt à Garfinkel[624] — qui visent à transformer la personnalité des reclus dans les institutions totales[625]. Les modalités de la production du corps du soldat se réalisent à travers deux mécanismes complémentaires. D'une part, les conscrits sont soumis à des pratiques visant à les dépersonnaliser et, d'autre part, à les normaliser afin qu'ils endossent leur identité de soldat conformément au modèle militaire. Il s'agit de produire des corps individuels et collectifs anonymes, musulmans et surtout disciplinés tant au niveau physique que moral.

A/ LA DEPERSONNALISATION DES CONSCRITS

Les rites d'admission commencent par une phase de dépersonnalisation des appelés. Elle vise à brouiller leurs repères identitaires initiaux en neutralisant leurs singularités, leurs différences et les particularités de leur apparence physique. Il s'agit véritablement d'une « mortification de leur moi »[626] puisqu'ils sont soumis à une forme de contamination physique et morale ainsi qu'à des violences. L'isolement, tout comme la dépersonnalisation, vise à préparer l'étape fondamentale de l'intégration de l'identité militaire qu'est la normalisation.

---

[623] *Ibid.*, p. 59.

[624] Harold Garfinkel définie les cérémonies de dégradation de statut comme « tout travail de communication entre personnes, par lequel l'identité publique d'un acteur se transforme en quelque chose regardée comme inférieure dans le schème local de types sociaux ». Harold Garfinkel, « Conditions of successful degradation ceremonies », *American Journal of Sociology*, vol.61, n°5, 1956, p. 420.

[625] Pour lui, « Le nouvel arrivant entre à l'établissement avec une représentation de lui-même qui lui est procurée par certaines dispositions permanentes de son environnement domestique. Dès l'admission, il est immédiatement dépouillé du soutien que lui assuraient ces conditions, en même temps que commence pour lui, selon les termes accrédités dans certaines de nos plus vieilles institutions totalitaires, une série d'humiliations, de dégradations, de mortifications et de profanations de sa personnalité », *Ibid.*, p. 56.

[626] Erving Goffman, *Asiles, op.cit.*, p. 61.

Dès leur arrivée dans les centres de formation militaire, les appelés subissent une fouille corporelle et leurs effets personnels sont contrôlés et parfois confisqués[627]. Ces fouilles sont réalisées à la fois sur des soldats de rang et sur les officiers de réserve[628]. Au début des années 80, elles n'étaient pas effectuées de manière aussi systématique, mais les appelés qui ont fait leur service militaire au début des années 2000 étaient tous fouillés. La possession de certains objets ou produits est interdite par l'institution. La brochure d'information disponible sur le site du bureau de la présidence du Service militaire (*Milli Savunma Bakanlığı, Asker Alma Daire Başkanlığı*) indique que « les téléphones portables, les appareils photo, les postes de musique, les radios, les CD, les disquettes, les objets pouvant couper ou perforer » sont interdits dans l'enceinte de la caserne[629]. Dans la pratique, les enquêtés révèlent que d'autres objets peuvent être saisis par l'institution, les livres considérés comme subversifs, l'eau de Cologne par crainte qu'elle puisse être une boisson de substitution à l'alcool... Il ressort de nos entretiens que des enquêtés avaient au préalable acheté tout l'équipement nécessaire au service militaire, mais qu'il a été confisqué lors de la fouille[630]. Il est possible de constater que « les mortifications sont officiellement rationalisées en fonction d'autres principes »[631] que ceux qui les motivent, tels que la sécurité ou la sauvegarde de la vie. En outre, cette même brochure précise que les médicaments seront confisqués et que leur administration sera prise en charge par le service médical de la caserne[632]. Le processus de dépersonnalisation procède principalement par perte de l'autonomie. L'appelé n'a plus de capacité d'agir par lui-même, mais dépend totalement, dans les moindres aspects de son existence, de l'autorité militaire, qu'il ne maîtrise absolument pas.

Après l'étape de la fouille, les appelés peuvent pénétrer dans l'enceinte de la caserne. Ils doivent se soumettre à une série de formalités administratives. La confiscation de la pièce d'identité indique le changement de statut. Il s'agit d'un acte symboliquement marquant puisque le document attestant de « l'identité civile » de l'individu est remplacé par un autre attestant qu'il est en train de faire son service militaire. Il s'agit là encore d'une pratique pouvant imposer une rupture avec l'ancienne identité et empêchant par la même occasion d'accomplir certains actes de la vie quotidienne qui exigent la présentation de la pièce d'identité, comme réserver un hôtel. Cette confiscation de la carte d'identité est également le

[627] Seuls deux enquêtés déclarent n'avoir pas été fouillés. Entretien n°27 et n°50.
[628] Entretien n° 6.
[629] Voir le site du bureau de la présidence du Service militaire, consulté le 18/02/2013. Url : http://www.asal.msb.gov.tr/
[630] Entretien n° 19.
[631] Erving Goffman, *Asiles*, *op.cit.*, p. 90.
[632] Voir le site du bureau de la présidence du Service militaire.

symbole de la « mort civile » de l'appelé. L'ordre dans lequel vont être conduits les autres rituels appartenant aux « cérémonies d'admission » est variable selon les régiments et selon les époques.

Le déshabillage des conscrits vise à les priver de toute maîtrise de leur présentation vestimentaire. Erving Goffman indique ainsi que « le déshabillage fait naître un sentiment de dépossession intense, car on investit généralement dans les effets personnels l'idée que l'on se fait de soi-même »[633]. Les effets personnels de l'appelé seront consignés au dépôt jusqu'à sa première permission ou la fin de son service militaire. L'appelé est dépouillé de ses biens qui seront remplacés par des « objets de série, de caractère uniforme et uniformément distribués »[634]. Généralement, chaque personne reçoit un sac contenant un nécessaire de toilette[635], des serviettes de toilette, des chaussettes, des chaussons, un pyjama, un survêtement[636]. Selon l'affectation à une branche et à une arme, le contenu de ce sac peut varier. Il peut, par exemple, contenir également une cartouchière, des t-shirts, un coupe-vent, un képi. Il est également conseillé aux soldats d'acheter à la caserne le reste du matériel nécessaire (cirage, mousse à raser, crayons, etc.) puisque ces produits et objets sont vendus à bas prix et que c'est aussi un moyen pour l'armée de réaliser des profits. Le matériel distribué devra être rangé suivant un ordre précis dans le placard qu'il est interdit de fermer à clé. Aucune autonomie n'est laissée aux soldats puisque même la disposition de leurs « nouveaux effets » personnels doit se faire conformément aux ordres donnés et à la réglementation en vigueur. Par ailleurs, et même si ces objets sont distribués individuellement aux appelés, il est d'usage de considérer qu'il n'y a pas de vol au sein de la caserne mais que les objets peuvent changer de place. Les biens sont confiés aux appelés tout en restant la propriété des forces armées turques. D'ailleurs, les appelés devront restituer la casquette, l'uniforme et les bottes à la fin de leur service militaire « comme si l'on voulait les prémunir contre toute possibilité de personnalisation »[637].

Le rituel de la coupe de cheveux symbolise le mieux le processus de dépersonnalisation à l'œuvre. D'ailleurs, on note que sur la brochure d'information, il est formellement déconseillé aux appelés de se faire couper les cheveux avant leur arrivée. Ceux qui anticipent ce moment en allant eux-mêmes se faire couper les cheveux sont souvent contraints de les faire recouper sur place car les militaires en charge de ces rites d'admission

[633] Erving Goffman, *Asiles, op. cit.,* p. 61.
[634] *Ibid.*
[635] Le nécessaire de toilette contient : du savon, du shampoing, de la crème, du dentifrice, brosse à dent, de la mousse à raser.
[636] Voir le site du bureau de la présidence du Service militaire.
[637] Erving Goffman, *Asiles, op. cit.,* p.62.

considèrent que la coupe n'est pas assez courte. Ceci permet de souligner l'importance de ce rituel puisqu'aucun appelé ne pourra se soustraire à l'étape obligatoire de la tonte. L'acte participe ainsi à une dégradation de l'image de soi et constitue une atteinte à la personnalité des conscrits. C'est aussi l'idée qu'une initiative personnelle est nulle et non avenue, le choix de se faire couper les cheveux est annulé par la coupe que réalise l'armée. Outre la coupe des cheveux, et dans une logique d'invisibilisation des différences et des particularités, la barbe ou la moustache, dont la forme peut refléter les positions politiques et religieuses d'un individu en Turquie sont interdites[638].

D'après nos entretiens, la coupe des cheveux apparaît comme un moment redouté par de nombreux appelés. Mustafa, un appelé nous indique ainsi qu'il avait en entrant les cheveux longs et qu'il est ressorti tondu comme un mouton[639]. Mehmet Un autre appelé, qui est diplômé de l'université et professeur d'anglais, évoque les sentiments ambivalents qu'il a ressentis :

> « Ils m'ont coupé les cheveux, j'étais chauve et à ce moment j'étais triste. Il y avait deux cents personnes et six coiffeurs. On arrive et ensuite on ressort tous pareils. J'ai beaucoup rigolé en me voyant dans le miroir. Il coupait les cheveux d'une personne en trente secondes »[640].

Même si dans la majorité des cas, les appelés redoutent ce moment, des enquêtés estiment la coupe des cheveux nécessaire pour « ressembler au soldat » et « ressembler à un homme[641] », signe que la socialisation par anticipation étudiée dans le chapitre 1 a des effets. Cela prouve aussi qu'il avait déjà intériorisé certaines exigences militaires. Tous les signes distinctifs comme les piercings sont également interdits. La perte des attributs de leur identité par la confiscation des vêtements civils et par la coupe des cheveux, dépossède les appelés de signes extérieurs propres à leur individualité.

Ils sont également dépossédés de leur individualité en raison d'une multitude de relations imposées par l'institution. Erving Goffman évoque la profanation des secteurs de la vie privée des reclus par la contamination physique[642] qui vise aussi à mortifier l'individu. Les appelés sont contraints de vivre dans une certaine promiscuité. Ils ne seront plus jamais seuls. Pendant les classes, au dortoir, aux entraînements, les appelés sont tout le temps intégrés dans

[638] L'article 34 de la loi du service militaire paragraphe D modifié stipule que les barbes et les moustaches sont formellement proscrites dans l'institution.
[639] Entretien n° 7.
[640] Entretien n° 6.
[641] Entretien n° 1.
[642] Erving Goffman, *Asiles*, *op. cit.*, p. 65.

des groupes. À l'arrivée à la caserne, on leur attribue une fonction dans un peloton et une place dans une équipe[643]. On leur attribue également un numéro qui les positionne par rapport aux autres membres de leur équipe et ceci détermine la place qu'ils occupent dans le dortoir tout au long des classes. La vie en collectivité dans les dortoirs engendre aussi une impossibilité pour les appelés de préserver leur intimité.

(Deux soldats du rang dans le dortoir d'une gendarmerie, Kayseri, 2006[644])

Les centres de formation sont loin de toujours permettre aux soldats du rang d'accomplir certains actes basiques de la vie quotidienne en toute intimité. Erol, un soldat du rang, nous indique qu'il se rasait pendant qu'un autre appelé faisait ses besoins à côté de lui[645]. Les odeurs et les problèmes concernant l'hygiène quotidienne et parfois la présence des poux ressortent dans de nombreux entretiens. Ils sont nombreux à se plaindre des odeurs des pieds, des ronflements et du bruit très présents dans les dortoirs. Pendant les premiers jours à la caserne, certains ont même été contraints de dormir à plusieurs dans le même lit. C'est le cas de Levent qui, pendant ses classes dans un centre de formation pour soldats du rang spécialisé dans le domaine du transport, a été confronté à une surpopulation, les appelés étant tous contraints de dormir par deux ou par trois dans le même lit[646]. Même si cette situation ne dure pas tout le temps des classes, elle peut conduire à ce que l'appelé ressente dès le premier jour de son arrivée une atteinte à son intimité. Il est possible que dans un tel environnement, les appelés puissent se sentir socialement souillés[647]. D'après le discours des enquêtés, les dortoirs peuvent parfois héberger plus de cent cinquante personnes. Parallèlement à la contamination physique, les appelés ont le sentiment d'être contaminés par le contact

[643] Chaque appelé est affecté à : un peloton (*manga*), une équipe (*takım*), un escadron ou compagnie (*bölük*), un bataillon (*tabur*), un régiment (*alay*), une brigade (*tugay*).
[644] Photo donnée par enquêté n°32.
[645] Entretien n° 23.
[646] Entretien n° 27.
[647] Voir Mary Douglas, *De la souillure. Essai sur les notions de pollution et de tabou*, La Découverte, Paris, 2001 [1971].

d'appelés indésirables, dans une logique de « contamination morale » décrite par Goffman[648]. Les soldats du rang se plaignant de l'extrême diversité de la population à laquelle ils sont confrontés. Un extrait d'entretien réalisé avec Ahmet, un soldat du rang, qui est musicien dans la vie civile, illustre bien l'imbrication entre la contamination physique et morale :

> « Tout le monde n'est pas comme toi. Il y a plein de gens de partout de la Turquie, plein de gens différents. On ne sait pas qui est qui. Il y a des gens malades, des gens en bonne santé. Tout le monde doit s'aligner sur le fil. Si tout le monde est différent, ce n'est pas possible, on ne saura pas qui fait quoi. Tu peux tomber malade. Tu peux ne pas être tranquille. Tu vas vivre avec cent ou cinquante d'entre eux. Il y a des personnes qui ont des poux et on dit même à nos amis d'aller se couper les cheveux, de prendre soin d'eux, car ils font partie de notre famille »[649].

D'autres enquêtés tiennent un discours d'ostracisme en expliquant que les difficultés qu'ils ont rencontrées émanaient de la présence des habitants de l'est de la Turquie c'est-à-dire des zones à majorité kurde. Donc les préjugés préexistants sont présents dans les manières de percevoir et subir la promiscuité : « Certaines personnes sont venues de l'est. Ils n'ont rien vu dans leur vie civile. Ils n'ont jamais vécu ce que nous avons vécu normalement. L'exemple le plus simple c'est les urinoirs des hommes. Le type essaye de boire de l'eau dans l'urinoir, car il n'a jamais vu d'urinoir dans sa vie. Il ne parle pas la langue turque. Il connaît seulement sa langue maternelle qui est le kurde. De toute manière, tu n'arrives pas à créer une communication avec lui »[650].

L'institution militaire organise également un contrôle non hiérarchique par 'le système du buddy'[651] : le soldat se voir attribuer un binôme dont il connaît tous les problèmes et préoccupations, renseignements sur sa famille et connaissances de sa ville d'origine, son groupe sanguin… jusqu'au numéro de son arme. Il doit avertir le commandant si son binôme ne va pas bien et le buddy (*badi*) est tenu pour personnellement responsable de ce qu'il adviendra de l'autre, notamment en cas de suicide ou de désertion. C'est le commandant de

[648] Erving Goffman, *Asiles*, *op. cit.*, p. 72.
[649] Entretien n° 1.
[650] Entretien n° 18.
[651] Buddy signifie dans le langage familier aux Etats-Unis copain ou pote. Le « Buddy system » signifie « par équipe de deux ».

l'équipe qui détermine les couples de buddies en choisissant des conscrits de la même équipe. Généralement, les numéros des deux personnes se suivent et le couple de buddies est affecté dans le même dortoir, les lits sont côté à côté et les deux soldats appariés partagent souvent la même armoire. Parfois, ce binôme imposé est vécu comme une relation très contraignante. Nous pouvons ainsi donner l'exemple d'un appelé qui a raconté avoir tout fait pour éviter son 'buddy' atteint de la gale[652].

L'appelé n'est pas uniquement mortifié symboliquement par ces relations de promiscuité, mais il l'est aussi par le haut niveau de violence qui est omniprésent pendant les classes. C'est lors de ces premières formalités d'admission que les soldats du rang subissent de la violence. Ils sont confrontés à des pratiques violentes, physiques[653] ou morales, émanant des militaires de carrière, des autres conscrits de grade supérieur (officier de réserve ayant le grade de sous-lieutenant, soldats sortis du rang qui ont le grade de caporal ou de sergent) et même de conscrits non gradés. La plupart de ces pratiques violentes surviennent pendant la période des classes et souvent dès les premiers jours de l'encasernement où l'institution militaire tente d'imposer aux conscrits les normes de leur nouvel environnement. Ces violences physiques et morales peuvent être considérées comme des atteintes à l'identité pouvant dégrader l'image qu'ils avaient d'eux-mêmes et leur sentiment de sécurité personnelle. Selon Erving Goffman, « les premiers moments de cette prise de contact peuvent ainsi constituer un test d'obéissance et même une épreuve de force pour briser les volontés. Un détenu dont l'attitude est provocante reçoit immédiatement et publiquement un châtiment dont l'intensité augmente jusqu'à ce qu'il crie grâce et s'humilie »[654]. De nombreux appelés sont exposés à des pratiques violentes lors des cérémonies d'admission comme le révèle Birol qui est un simple soldat du rang :

> « J'étais enthousiaste, ils nous ont donné nos uniformes, on se posait des questions comme, où est-ce que nous allons manger, qu'allons-nous faire, comment vont être les repas ? Ton esprit s'arrête là-bas et tu recommences à zéro, ils t'apprennent tout. L'uniforme était très grand, les manches pendaient. Et avec mon copain, nous rigolions en nous regardant, on ne se reconnaissait pas

[652] Entretien n° 19.
[653] Xavier Crettiez définit les violences physiques comme étant « directement liées à l'exercice d'une agression et immédiatement fondées sur le ressenti d'une douleur ». Xavier Crettiez, *Les formes de la violence*, La Découverte, Paris, 2008, p. 7.
[654] Erving Goffman, *Asiles*, *op. cit.*, p. 60.

> l'un l'autre, on avait la même coupe, on se reconnaissait à la voix. C'est aussi à ce moment que j'ai reçu ma première correction. C'est obligé de s'en prendre une. Par exemple, il y a des personnes qui parlent alors qu'on ne devrait pas alors ils nous tapent tous. Ils essayent de changer de chaussures, ils traînent au fond, etc., alors ils nous collent une claque ou nous demandent de ramper. »[655]

S'ajoute aussi, à ces pratiques de violence physique, l'usage de la violence morale[656] à travers les insultes, le recours au langage vulgaire à l'encontre des nouveaux arrivants ainsi que relaté dans certains de nos entretiens. Cette pratique de la violence morale par les membres de l'institution participe la dégradation de l'estime de soi. Les appelés intériorisent ainsi beaucoup plus rapidement l'idée de hiérarchie et leur position de dominés. D'ailleurs, les dominants n'hésitent pas à accentuer l'infantilisation des appelés en leur imposant certaines postures physiques ou conduites absurdes, par exemple en ordonnant à l'appelé de ramper jusqu'à un arbre et de le saluer. Cette intériorisation est tellement forte que le garde-à-vous, ponctué par l'expression « à vos ordres mon commandant » (*Emret Komutanım*), est effectué par le nouvel arrivant devant toute personne par peur de commettre une imprudence à l'égard de la hiérarchie. Les nouvelles recrues, qui ne sont pas habituées au système des grades, commettent souvent des impairs en s'adressant aux supérieurs hiérarchiques par des appellations dont ils faisaient normalement usage dans la vie civile : *bey*[657], *abi*[658]. Les supérieurs hiérarchiques n'hésitent pas à sanctionner ce genre de confusion :

> « J'ai fait connaissance avec mes amis du dortoir et on s'est réchauffé [a créé des liens]. Il paraît qu'il y avait beaucoup de vols et nous en discutions entre nous et nous nous disions qu'il ne fallait pas voler. Et un commandant est venu, pour nous dire : 'votre service a commencé et vous êtes la propriété de l'armée'. Il s'est énervé, car on l'a appelé Ahmet bey et il nous a dit : ici il n'y a pas de

[655] Entretien n° 23.
[656] La violence morale regroupe des violences verbales telles que les injures, des pressions psychologiques, des humiliations publiques, des manifestations de mépris ou encore des impositions de stigmates. Voir la section II du chapitre 5.
[657] « bey » accolé au prénom de la personne est une formule de politesse marquant le respect.
[658] « abi » accolé ou non au prénom de la personne est également une formule de politesse marquant le respect envers un homme plus âgé.

> bey, il y a des 'à vos ordres mon commandant'. Il s'est vraiment beaucoup énervé, car il nous a dit que c'est la première fois qu'il voyait un truc pareil. On était nouveaux et on nous a donné une sanction en dix minutes. On a rampé, il y a une tradition dans cette compagnie et les nouveaux doivent ramper. On s'est couché et on a rampé jusqu'à la montagne, mais on ne savait pas où on allait. Puis on nous a demandé de nous lever et de nous secouer. Mon camouflage s'était déchiré »[659].

Les supérieurs hiérarchiques suscitent également de la peur chez certains appelés. Par exemple, dans les zones à majorité kurde, où Birol un soldat du rang à qui un supérieur hiérarchique demandé la taille pour lui préparer son cercueil[660].

Les soldats du rang sont donc ceux qui subissent le plus de violences du fait de leur position dominée, mais ils sont aussi souvent auteurs de pratiques violentes à l'égard d'autres soldats du rang[661]. Le bizutage et les violences qui découlent de l'apparition d'une hiérarchie informelle entre appelés de même grade contribuent également à l'intériorisation des rapports de domination. Le bizutage des nouveaux arrivants, également qualifié de « fête de bienvenue », à la caserne ou à la prison de la caserne est pratiqué par les soldats du rang. Le but recherché est d'humilier le nouvel arrivant en le déshabillant et en le frappant. Les violences entre soldats du rang reposent souvent sur la définition de périodes, qui instaurent une hiérarchie officieuse entre appelés selon l'ordre d'arrivée à la caserne[662]. Cette hiérarchisation fondée sur l'antériorité de l'entrée à la caserne et sur l'inégale maîtrise des règles (formelles et informelles) qui y prévalent conduit souvent les plus anciens à user de la violence physique et morale sur les primo-arrivants. Les anciens se considèrent et sont considérés comme supérieurs aux autres et s'octroient un pouvoir sur ceux plus récemment arrivés :

> « la période supérieure est la période royale, on est comme le commandant. [L'appelé de la période inférieure] fait ce qu'on dit, il est tapé, insulté. Il doit faire ses gardes

[659] Entretien n° 54.
[660] Entretien n° 19.
[661] Chez les appelés gradés, les pratiques violentes ne s'exercent pas à l'encontre d'un autre soldat qui a le même grade.
[662] Le système de périodes établit la hiérarchie informelle suivante : *dede* (grand-père), *üst-devre* (la période supérieure) ou *kral devre* (la période royale), *torun* (le petit-fils), *pic torun* (le petit-fils bâtard), ou *çömez* (apprenti).

à la place [du plus ancien] s'il le demande. Tu ne peux rien dire »[663].

Cette hiérarchie officieuse reproduit les rapports de domination qu'impose la hiérarchie officielle. Les violences horizontales qui découlent de cette hiérarchie complètent les violences verticales puisqu'elles concourent toutes deux à obtenir l'obéissance et la soumission du soldat de rang, surtout lorsqu'il est encore apprenti. L'instrumentalisation de ce système de périodes par les gradés indique que ces violences ne sont pas indépendantes des violences émanant des supérieurs hiérarchiques. Bien au contraire, le système de périodes et les violences horizontales agissent là où les supérieurs hiérarchiques sont absents ou lorsqu'ils souhaitent se tenir à l'écart. De fait, les gradés tolèrent le système de périodes, pourtant interdit par l'institution militaire, parce qu'il permet une auto-régulation des appelés qui les dispense d'intervenir dans la gestion de certains problèmes. On constate aussi une gradation des violences en fonction du grade, l'intensité des violences s'accroissant chez les appelés les moins gradés. A l'inverse plus les appelés ou les militaires de carrière s'élèvent dans la hiérarchie et plus les pratiques violentes prennent des formes discrètes et subtiles voire disparaissent. Ces violences horizontales participent, au même titre que les violences verticales, au maintien de l'ordre institutionnel, au respect de la discipline et à la reproduction des rapports sociaux de domination des acteurs dominants (les gradés) sur les « sans grade ». Ces interactions violentes et répétées, qu'elles se produisent de manière horizontale ou verticale, imposent ainsi la reconnaissance, par l'appelé, de sa position de dominé et le conditionne à se soumettre face à celui qui détient officiellement ou officieusement le pouvoir.

Ces violences participent également à la remise de soi à l'institution et elles peuvent briser toutes formes de résistance latente à l'institution. Selon Jean-Claude Maes, qui a étudié les violences sectaires, « à partir d'un certain niveau de violence, il y a quelque chose dans l'intrusion qui force l'identification. Ce niveau peut être atteint dans la brièveté, avec un choc de très forte amplitude, ou – comme dans les sectes – dans le long terme, avec une grande quantité de chocs »[664]. Finalement, l'usage de ces brimades ne se limite pas à cette période d'intégration et dans la mesure où c'est tout au long du service militaire que les appelés y sont confrontés. C'est pourquoi les pratiques violentes sont à fois dépersonnalisantes mais aussi en quelque sorte « repersonnalisantes » puisqu'elles contraignent les appelés à se conformer à l'identité que lui assigne l'institution.

[663] Entretien n° 19.
[664] Jean-Claude Maes, « Famille et sectes », *art.cit.*, p. 215.

B/ LA NORMALISATION DES APPELES

De manière concomitante au processus de dépersonnalisation, l'armée recourt à la normalisation des appelés qui consiste selon Michel Foucault « à poser d'abord un modèle, un modèle optimal qui est construit en fonction d'un certain résultat, et l'opération de la normalisation disciplinaire consiste à essayer de rendre les gens, les gestes, les actes conformes à ce modèle, le normal étant précisément ce qui est capable de se conformer à cette norme et l'anormal, ce qui n'en est pas capable »[665]. L'armée entreprend cette normalisation pour homogénéiser les corps des appelés et les conformer à ses propres normes et à sa conception du modèle du soldat tant sur le plan moral que physique. Elle tente de produire des corps anonymes, musulmans et disciplinés et conformes au nationalisme d'Atatürk et à son rôle dans le projet de modernisation/occidentalisation de l'État et de la société[666]. Le service militaire est une expérience avant tout corporelle, car les corps des appelés vont se voir transformés uniformément dans le cadre des rites d'admission, mais aussi par les exercices corporels qui vont leur être imposés.

I/LA NORMALISATION CORPORELLE DANS LE CADRE DES RITUELS D'ADMISSION

Nous avons laissé les soldats déshabillés mais, comme l'explique Erving Goffman, le déshabillage est suivi par un rhabillage et entre les deux, il y « un temps de nudité intégrale »[667]. À leur arrivée, les conscrits sont à nouveau soumis à un contrôle médical[668]. Ils sont parfois en sous-vêtements et il est également possible selon certains de nos enquêtés qu'ils puissent être intégralement nus devant les autres notamment lors du contrôle des parties intimes. Cela peut être vécu comme une offense à la pudeur. L'inoculation de deux ou trois vaccins, souvent effectuée en toute hâte d'après les témoignages n'est pas expliquée aux appelés. Ce sont surtout les soldats du rang, comme Emrah, qui font état d'un manque de douceur de la part des médecins et infirmiers : « Tout le monde se déshabille en même temps.

[665] Michel Foucault, *Sécurité […], op. cit., p. 59.*
[666] Nilüfer Narlı, « Civil-Military Relations in Turkey », in *Turkish Studies*, vol.1., No.1, spring 2000, p. 108.
[667] Erving Goffman, *Asiles*, *op.cit.*, p. 61.
[668] L'article 61 de la loi 1111 modifiée le 23/07/1999 rend obligatoire la réalisation d'un examen médical général. Suite à cet examen médical chaque appelé aura une fiche médicale où seront consignés les résultats de ce bilan de santé. Les commandants et les supérieurs hiérarchiques devront à la suite de ce bilan suivre et contrôler l'état de santé du personnel.

On nous fait des vaccins. Ils ne sont pas médecins. Ils sont aussi des appelés. On reste droit puis ils te piquent d'un côté puis de l'autre, de cette façon [en mimant le geste]. Ils ne se conduisent pas de manière normale, de manière distinguée. Trois vaccins dans le bras. Deux d'un côté et un de l'autre. C'est très différent de la vie civile. Tu comprends directement [que tu ne seras pas bien traité]»[669].

Le contrôle médical permet aussi de vérifier si le conscrit est circoncis ou pas. La prise en charge de cette opération est proposée par l'institution aux appelés qui ne sont pas circoncis. Cette pratique à la fois médicale et cérémonielle n'est pas considérée par la population turque comme une atteinte à l'intégrité, car cette pratique bénéficie d'une légitimité religieuse, mais l'armée estime que certaines familles n'ont pas eu les moyens d'y recourir et elle est « un support de la confirmation de la virilité »[670]. Elle est légitimée par un discours d'égal accès des pauvres à la circoncision. L'armée considère qu'il est nécessaire d'être circoncis pour tout Turc musulman. Soulignons à ce titre que, dans les faits, la dimension religieuse permet de renforcer le processus de normalisation des corps au sein de l'armée et de raffermir la cohésion nationale. Plus qu'une autre technique de mortification des reclus, il s'agit d'un moyen pour l'institution de production d'un corps musulman, qui fait écho au contexte politique d'après le coup d'État de 1980, où une nouvelle doctrine s'impose, la « synthèse turco-islamique » comme nous l'avons rappelé dans l'introduction. Comme le souligne Jenny White, dans les manuels scolaires rédigés après la synthèse turco-islamique, « l'État devient sanctionné par l'islam et l'islam devient militarisé »[671]. Déjà auparavant, les élites kémalistes qu'Ahmet Insel qualifie de cercles prétoriens[672] étaient les dépositaires d'une « conception ethno-confessionnelle de la citoyenneté »[673] comme le montre Jean-François Bayart et à ce titre « les ressortissants d'origine turcophone et sunnites de rite hanéfite sont implicitement plus citoyens ». Après 1980, L'armée s'inscrit dans la continuité du régime kémaliste qui avait lui-même instrumentalisé la religion[674].

[669] Entretien n° 18.
[670] Pierre Bourdieu, La domination masculine, Seuil, Paris, 1998, p. 42.
[671] Jenny White, *Muslim Nationalism and the New Turk*, Princeton University Press, 2012, p. 71.
[672] Selon Ahmet Insel, les cercles prétoriens sont constitués « par les membres de la haute bureaucratie, les cadres et la clientèle du PRP [Parti républicain du peuple] et une partie des intellectuels ». Et il rappelle que les membres de ce groupe sont avec les « militaires patriotes ». Ahmet İnsel, « "Cet État n'est pas sans propriétaires !" Forces prétoriennes et autoritarisme en Turquie », in Olivier Dabène, Vincent Geisser et Gilles Massardier (dir.), *Autoritarismes démocratiques et démocraties autoritaires au XX^e siècle*, Paris, La Découverte, 2008, p. 138.
[673] Jean-François Bayart, *L'islam Républicain. Ankara, Téhéran, Dakar*, Albin Michel, Paris, 2010, p.33.
[674] Elise Massicard, « L'organisation des rapports entre État et religion en Turquie », *Cahiers de la recherche sur les droits fondamentaux*, n° 4, 2005, p. 123.

La transformation de l'apparence physique et l'homogénéisation des apparences corporelles se réalisent surtout via l'imposition d'un même code vestimentaire qui est l'uniforme. L'uniforme symbolise l'appartenance au corps militaire, mais il peut également être analysé comme un moyen de contrôler la question de l'hétérogénéité de la population turque et est un symbole de l'unité nationale qui est une production politique. Il est stipulé dans l'article 34 de la loi du service que « l'uniforme est obligatoire pour les membres des forces armées excepté dans certaines circonstances » et que « chaque soldat est tenu de protéger l'honneur et la dignité de l'uniforme ». C'est en revêtant l'uniforme que le conscrit change véritablement « de peau ». La distribution de l'uniforme et des bottes se fait souvent à la hâte, surtout dans les centres de formation pour les soldats du rang et les tailles ne correspondent pas toujours au gabarit. Ainsi l'entrée sous les ordres ne se fait pas sans désordre. Les appelés effectuent des échanges entre eux pour trouver la taille adaptée à leur corpulence et cela crée du désordre (le bruit, les cris, les odeurs de pieds…). Les propos de Birol qui a fait ses classes dans les zones à majorité kurde illustrent bien tout ce désordre :

> « Après les inscriptions, un sentiment bizarre s'empare de nous, comme si on en avait marre de la vie. On a le sentiment qu'on nous a jetés ici et que l'on ne va pas venir nous chercher. Il y a beaucoup de personnes qui pleurent à chaudes larmes, qui crient en pleurant, qui perdent la tête. Ils sont emmenés aux urgences […] Quand tu rentres pour la première fois au bataillon, tout est en désordre. Après deux ou trois jours, cela change, mais les premiers jours c'est ainsi. On vit ce genre de souffrance, ce genre de, comment on dit ? […] Plutôt torture, difficulté n'est rien à côté. Torture. Vert, vert, comme un crapaud, tous avec le même vêtement, tu vas partout ainsi »[675].

La transformation de l'apparence physique des conscrits a des effets sur la représentation qu'ils ont d'eux-mêmes. Majoritairement, les enquêtés disent ne plus se reconnaître une fois que l'uniforme est revêtu et que les cheveux sont coupés. Certains précisent qu'ils avaient également du mal à distinguer leurs collègues les uns des autres car tous se ressemblaient : « Imagine-toi, il y a deux mille personnes et tout le monde se ressemble. Quand tout le monde

[675] Entretien n° 19.

se rase et porte l'uniforme vert. Je n'ai pas pu reconnaître mon ami, une fois que nous avions revêtu l'uniforme. Tout le monde se ressemble »[676].

L'institution a transformé le corps des appelés en une masse de corps anonymes qui ne possèdent plus aucun signe distinctif apparent. Comme nous l'avons précisé dans le chapitre précédent, il existe également des normes morphologiques (surtout la taille et le poids) pour chaque arme dans les différentes branches et donc dans ces différents groupes les soldats du rang se ressemblent aussi au niveau de l'apparence corporelle. Les enquêtés décrivent souvent ce moment de l'habillage de l'uniforme en indiquant qu'ils se sont sentis comme des robots[677] ou des moutons[678], signe qu'ils ressentent à ce moment leur dépersonnalisation. Pour certains enquêtés, le fait d'avoir revêtu l'uniforme les a conduits à ressentir de manière ambivalente fierté et tristesse[679]. Louis Pinto indique, à propos de la conscription en France que : « par eux-mêmes, le port de l'uniforme, la coupe de cheveux, les corvées, la promiscuité dans les chambrées ont une fonction officielle de nivellement : ils représentent l'égalisation préliminaire dont l'institution a besoin pour paraître instaurer sa hiérarchie de façon propre et récompenser les mérites sans égard pour l'origine des sujets. Le nivellement a donc une fonction de dissimulation des fonctions sociales de la sélection militaire : le travail de discipline ne peut toucher ses destinataires réels qu'en paraissant s'adresser à tous »[680].

Effectivement, tous les appelés, qu'ils soient officiers de réserve ou simples soldats du rang, portent l'uniforme et sont contraints de se soumettre au façonnement corporel imposé par l'institution, mais rappelons que dans le système scolaire turc, le port de l'uniforme est également obligatoire, signe que la normalisation militaire se poursuit dans la continuité du travail entrepris au sein de l'institution scolaire.

II/ LA NORMALISATION DES CORPS PAR LA FORMATION A L'ORDRE ALIGNE

Le fait de revêtir l'uniforme ne suffit pas à produire des appelés. Tous suivent, pendant cette phase initiale, une « formation à l'ordre aligné » (*yanaşık düzen eğitim*) qui vise à l'incorporation des positions comme le salut aux marches militaires, qui va transformer leur identité individuelle et déterminer jusqu'à leur façon de se tenir, de marcher et même de s'exprimer. L'investissement des corps par le militaire à travers les exercices de formation à l'ordre aligné va tenter de redresser les corps des appelés et d'homogénéiser leurs postures

[676] Entretien n° 1.
[677] Entretien n° 8.
[678] Entretien n° 7.
[679] Entretien n° 11.
[680] Louis Pinto, « L'armée, le contingent […] », *op. cit.,* p. 21. et p. 24.

corporelles. Dans d'autres contextes, cette formation est aussi appelée *drill*[681]. Cette formation, qui s'impose sur le corps des soldats, a été qualifiée, par les militaires français, de dressage[682]. Nous préférons analyser cette formation en termes de socialisation corporelle et d'incorporation d'une *hexis :*

> « où entrent à la fois la conformation proprement physique du corps (le « physique ») et la manière de le porter, la tenue, le maintien, est censée exprimer l' « être profond », la « nature » de la « personne » dans sa vérité, selon le postulat de la correspondance entre le « physique » et le « moral » qui engendre la connaissance pratique ou rationnalisée permettant d'associer des propriétés « psychologiques » et « morales » à des indices corporels ou physiognomoniques […] »[683].

Cette formation a pour objectif l'incorporation de réflexes corporels d'obéissance déclenchés par des commandements et par un « éthos militaire ». Au-delà, de l'uniformisation des corps individuels et collectifs, la formation à l'ordre aligné vise aussi à inculquer des normes morales (honneur, respect de la discipline et des rapports de domination/hiérarchie) et surtout une intériorisation du nationalisme d'Atatürk et une identification des soldats à la nation en acte. Les manœuvres en groupe symbolisent la nation. L'armée forme corps et âme les conscrits en inculquant des « formes d'obéissance socio-psychologique ». Gerhard Oestreich utilise le concept de social-discipline (*Sozialdisziplinierung)* pour désigner le changement des structures spirituelles, morales et psychologiques qui a affecté la mentalité économique, militaire et politique dans l'État moderne, découlant du néostoïcisme et de son exigence d'une auto-discipline[684]. La formation et le drill dans l'armée de l'Etat absolutiste auraient participé

---

[681] Le drill est également utilisé lors de la formation des élèves-officiers de Saint-Cyr. Alex Alber, « Une socialisation professionnelle par l'histoire : la formation morale des Saint-Cyriens et le martyrologe patriotique », in *Temporalités*, n°6/7, 2007, mis en ligne le 08 juillet 2009, Consulté le 07 mars 2011. URL : http://temporalites.revues.org/index188.html

Voir aussi Alain Ehrenberg, *Le corps militaire, Politique et pédagogie en démocratie*, *op.cit.*,, p.138.

[682] Jean-Philippe Lecomte analyse les représentations et les usages du « dressage » dans une perspective historique et souligne les ambiguïtés dans l'usage de ce terme. Jean-Philippe Lecomte, « Représentations et réalités sociales du service militaire dans la société française (1868-2001) », *op.cit*., p. 500-537.

[683] Pierre Bourdieu, *La domination masculine*, *op.cit.*, pp. 91-92

[684] selon Gerhard Oestreich, « le néostoïcisme est un élément important et constructif de la pensée politique au tournant du 16ème siècle. Son but serait d'augmenter le pouvoir et l'efficacité de l'Etat par l'acceptation du rôle central de la force et de l'armée. Au même moment, le néostoïcisme aussi a demandé une auto-discipline et une extension des obligations du souverain et de l'éducation morale de l'armée. Le résultat a été un renforcement général de la discipline dans toutes les sphères de la vie, et ce renforcement produit, à son tour, un changement dans la philosophie de l'individu et de sa perception de soi. Ce changement a joué un rôle crucial dans le développement ultérieur de l'industrialisme et de la démocratie, qui tous deux présupposaient une éthique de

à cette « disciplinarisation de la société » en inculquant aux individus des « formes d'obéissance socio-psychologique et la discipline monarchique-bourgeoise »[685]. Pour l'auteur, « la disciplinarisation de la société » est le principe directeur de l'absolutisme en Europe qui rend bien plus compte de l'expansion de la puissance de l'État que la « rationalisation », « la centralisation » et « l'institutionnalisation » puisque « les changements spirituels, psychologiques et moraux produits par la discipline sociale chez les individus […] sont plus fondamentaux et durables que les changements institutionnels dans la politique et l'administration »[686]. Nous voudrions démontrer que les investissements par l'armée du corps des appelés « ne peuvent être abstraits de l'économie morale qui leur sert de matrice »[687]. La formation à l'ordre aligné est un levier pour le gouvernement des corps par l'État centralisé et le régime sécuritaire conformément au nationalisme d'Atatürk. Le gouvernement politique des corps vise à produire l'unité nationale en gommant par cet artifice le problème de l'hétérogénéité de la population et en réaffirmant l'unité nationale. La formation à l'ordre aligné, que nous appellerons désormais FOA, ne vise-t-elle pas à faire incarner la nation par les conscrits ? Jenny White suggère que les Turcs ont appris à être des « sujets nationaux turcs dans l'épreuve du feu » et que « l'apprentissage ne consiste pas seulement à devenir des sujets nationaux turcs, mais à devenir réellement la nation et à l'incarner »[688].

Les appelés ne découvrent pas la discipline du corps (*beden terbiyesi*) au service militaire. Dès la création de la République turque[689] a été mise en place une politique de développement du sport et de discipline des corps pour créer un homme nouveau conforme au projet des élites kémalistes[690]. À partir des années 1930, des lois sont adoptées pour renforcer l'éducation physique[691]. L'article 50 du programme adopté le 9 mai 1935 lors de la quatrième assemblée générale du CHP, prévoit des cours d'éducation physique pour tous ceux qui se

travail et la volonté de l'individu de prendre ses responsabilités ». Gerhard Oestreich, *Neostoicism and the Early Modern State*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008 [1982], p. 7.

[685] *Ibid*, p. 270.

[686] *Ibid.*,

[687] Jean-Pierre Warnier, « Pour une praxéologie de la subjectivation politique » in *Matière à politique, Le pouvoir, les corps et les choses*, Karthala, Jean-François Bayart et Jean-Pierre Warnier (dir.) Karthala, Paris, 2004, p. 26.

[688] Jenny White, Muslim Nationalism […], op. cit., p. 79.

[689] Même avant la création de la jeune république, l'éducation physique était privilégiée pour former les citoyens. Füsun Üstel relève dans les manuels de civilisation de la Constitution II que le corps des citoyens entendu au sens de la communauté des citoyens devait être contrôlé par le sport et la gymnastique. Füsun Üstel, Makbul Vatandaş'ın Peşinde, *op.cit.*, p. 80.

[690] Mutlu Türkmen, « Erken cumhuriyette beden eğitimi ve sporun ideolojik temelleri [Les principes idéologiques du sport et l'éducation physique dans la première période de la République]", *Turkish Studies*, Volume 8/6 printemps 2013, p. 735.

[691] *Ibid.*

trouvent dans les écoles, les institutions publiques et privées ainsi que dans les usines[692]. Selon Mutlu Türkmen, ces politiques du corps conduisent la discipline du corps et du sport à prendre une forme paramilitaire[693]. La priorisation de l'éducation physique a été maintenue après l'ouverture du régime au pluralisme politique et elle est toujours en vigueur de nos jours dans le système éducatif et à l'armée. On constate que la socialisation du corps est un long travail étatique et que les corps des appelés sont déjà préparés dans le système scolaire à être soumis à cette discipline qui s'impose sur le corps.

La question se pose de savoir quelle est la spécificité du travail de l'institution militaire sur les corps. Le manuel de la formation à l'ordre aligné (FOA) de 2003[694] qui redéfinit les règles et fournit un idéal-type des positions, des mouvements et des manœuvres militaires précise que l'objectif principal de cette formation serait « de préparer le personnel militaire à acquérir et à préserver la discipline, de renforcer l'esprit d'unité et de s'entraîner au combat »[695]. Cette formation est aussi considérée par l'institution comme « une base solide pour toutes les autres formations qui suivront par la suite »[696]. Selon l'article 13 de la loi des Services intérieurs des forces armées turques, « la discipline signifie une obéissance absolue aux lois, aux règlements et aux supérieurs hiérarchiques et un respect de la hiérarchie. La base du militaire est la discipline »[697]. La FOA est une normalisation par la discipline[698] puisque le corps des appelés est « travaillé dans le détail »[699.] Il s'agit d'une véritable « anatomie politique » du corps qui a prise sur le physique des appelés afin qu'ils opèrent, comme l'institution le souhaite, dans « un rapport de docilité-utilité »[700]. L'assujettissement des corps vise bien à rendre les appelés plus utiles et plus dociles, mais aussi à leur faire intérioriser

[692] Mutlu Türkmen, Erken [...], *art.cit.*, p. 735.
[693] *Ibid.*
[694] Manuel technique de l'ordre aligné « Yanaşık düzen talimnamesi », Direction de l'état-major du commandement des forces terrestres d'Ankara, n° 1708-340-03/ AYİSİ Ş. (P.753), 24 juillet 2003, n° KKT 164-15 (A). Ce manuel remplace le Manuel technique de l'ordre aligné n° KKT 164-15 datant de 1994. Mais cette formation à l'ordre aligné existe depuis plus longtemps puisqu'on la retrouve dans les manuels des forces terrestres turques datant de 1951 : « Formation à l'ordre alignée des équipes armées », « Silah takımının yanaşık düzen eğitim », K.K.K., İstanbul Basımevi, 1951, p.48.
[695] Manuel technique de l'ordre aligné, p.2.1.
[696] *Ibid.*
[697] La loi des services intérieurs des forces armées turques (Türk Silahlı Kuvvetleri İç Hizmet Kanunu), loi n° 211, inscrite au Journal Officiel le 10/01/1961.
[698] Michel Foucault, *Surveiller* […], p. 161.
[699] *Ibid.*
[700] Selon Michel Foucault, « La discipline majore les forces du corps (en terme économiques d'utilité) et diminue ces mêmes forces (en terme politiques d'obéissance). D'un mot : elle dissocie le pouvoir du corps ; elle en fait d'une part une « aptitude », une « capacité » qu'elle cherche à augmenter, et elle inverse d'autre part l'énergie, la puissance qui pourrait en résulter, et elle en fait un rapport de sujétion stricte ». Michel Foucault, Surveiller […], *op. cit.*, p. 162.

l'idée qu'ils appartiennent à une entité collective qui est la nation[701]. Elle vise à obtenir une obéissance absolue des appelés et à renforcer l'esprit d'unité et de cohésion qui est fondamental dans l'idéologie kémaliste. Comme nous l'avons indiqué plus haut, le corps des conscrits reflète la nation, qui est quelque chose d'éminemment abstrait. Lors du service militaire, la nation se symbolise matériellement par la présence de tous ces jeunes hommes. La métaphore de la famille, à laquelle font référence les appelés, illustre aussi l'idée que la nation turque est une grande famille[702]. Le rassemblement de la nation dans ces unités militaires ne se réalise pas de manière désordonnée et confuse, mais selon un plan très rationnel. La FOA ne laisse rien au hasard. Il existe une position adéquate à adopter pour chaque situation. On rejoint ici Michel Foucault dans sa conception de la discipline qui est une anatomie politique du détail puisque le manuel de la formation à l'ordre aligné [FOA] prévoit de manière extrêmement précise tous les comportements à suivre. Il s'agit des positions et des mouvements à accomplir individuellement[703] ainsi que collectivement au niveau de la troupe, du peloton, de l'équipe, de la compagnie, du bataillon et de la brigade. La formation débute donc par la formation à l'ordre aligné d'un soldat non armé et se poursuit par celle où le soldat est armé[704] ; on voit aussi une progression dans les apprentissages qui passe de l'accomplissement des positions individuelles aux manœuvres collectives. Par cette formation, c'est le corps collectif des appelés qui est visé. Les mouvements collectifs doivent être exécutés de manière coordonnée et en suivant un même rythme. Ils doivent refléter « la cohésion et l'unité » du groupe selon le manuel technique de la FOA, semblables à « l'unité et la cohésion » nationale. Lors des manœuvres collectives, les appelés ne se positionnent pas de façon libre, tout est calculé. En ligne[705], les soldats sont numérotés en partant de la droite vers la gauche et en colonne ils sont numérotés en partant du devant vers l'arrière. Dans le cadre

[701] Funda Çetindağ Kılıç affirme aussi que l'école et le service militaire sont les outils les plus importants pour diffuser les rituels et les symboles de la nation. Funda Çetindağ Kılıç « Simgeler[...], *op.cit.*, p. 325-326.

[702] Voir Funda Çetindağ Kılıç « Simgeler ve ulus devletin yeniden üretimi"[les symboles et la réproduction de l'Etat-nation], in *Zabunoğlu Armağanı,* Ankara Üniversitesi Yayınları, Ankara, 2011, p. 320.

[703] La formation débute par l'explication de tous les mouvements et les positions qui se réalisent individuellement et sans le port d'une arme. Il s'agit des mouvements à l'arrêt (le garde à vous, le repos, tourner sur place, se baisser et se relever, se coucher et se relever), les pas et les marches (les différents pas, tourner en marchant, se baisser et se relever en marchant, se coucher et se relever en marchant, compter sur place, changer de pas …), les autres mouvements (se présenter et répéter un commandement, recevoir et donner un rapport oral…). La formation à l'ordre aligné au niveau de l'unité aura lieu que lorsque ces mouvements et positions individuels seront intégrés par les soldats. *Manuel technique de l'ordre aligné.*

[704] La formation à l'ordre aligné d'un soldat armé intègre la tenue de l'arme dans les positions et postures : les mouvements avec le fusil, les mouvements de l'infanterie avec le fusil HK 33 E, les mouvements avec des fusils Kalachnikov, les mouvements avec un pistolet ' les mouvements avec une mitraillette, les mouvements avec la mitrailleuse MG 3, les mouvements avec la mitrailleuse PK/PKS, les mouvements avec une roquette, les mouvements avec une roquette RPG-7, les mouvements avec les couleurs (le drapeau) de l'unité·

[705] Au niveau du peloton, il y a deux styles d'ordre aligné en ligne *(saf)* et en colonne (*birerli kol). Manuel technique de l'ordre aligné.*

de la formation en ligne du peloton, le commandant du peloton est le 1er de la ligne à droite. Tous les autres sont placés à gauche du commandant. Les membres du peloton sont alignés dans un espace géométrisé, la formation vise « l'économie l'efficacité du mouvement »[706]. Lors de ces manœuvres, aucune place n'est laissée à l'initiative des appelés. Ce qui importe est leur capacité d'obéissance passive et leur rapidité d'exécution des commandements.

Une action pédagogique explicite est mise en place par la doctrine militaire. Les formateurs ne sont d'ailleurs pas libres d'enseigner les postures et manœuvres comme ils le souhaitent, mais sont au contraire tenus de suivre le programme défini par la direction de l'état-major du commandement des Forces terrestres d'Ankara[707]. L'insistance sur le respect des techniques pédagogiques telles qu'elles sont suggérées dans le manuel de la FOA indique une réelle volonté de l'armée de rationaliser et d'assurer l'uniformisation des « techniques du corps ». Il est précisé que « les thèmes de cette formation doivent être répétés »[708] et que les appelés doivent apprendre à exécuter des mouvements de manière « ordonnée, uniforme et précise »[709]. Un mode d'emploi est donné aux formateurs, qu'ils doivent rigoureusement suivre de manière chronologique pour enseigner chaque position et mouvement.

Le mode d'emploi pédagogique[710]

1/ « Signaler au soldat ou à la troupe le nom, le lieu d'utilisation, le but et l'importance du mouvement à accomplir ».
2/ « Prononcer le commandement qui conduit à l'accomplissement du mouvement. Expliquer le commandement et les séquences du procédé ».
3/ « Décrire de manière compréhensible les points importants du mouvement ».
4/ « Faire une démonstration du mouvement ».

On constate que les trois premiers points de cette technique associent le langage et l'aspect réflexif avant de faire une démonstration ou de faire exécuter le mouvement par les appelés. En ce qui concerne le dernier point, celui de la démonstration du mouvement, le manuel donne des instructions très précises sur la manière d'enseigner les positions et les mouvements. Les formateurs ont donc la possibilité de recourir à différentes techniques

[706] Michel Foucault, *op.cit.*, p. 161.
[707] *Manuel technique de l'ordre aligné,* p.2.1.
[708] *Manuel technique de l'ordre aligné,* p.2.2.
[709] *Manuel technique de l'ordre aligné,* p.2.9.
[710] *Ibid.*

d'apprentissage pour faire intérioriser et comprendre ces positions et mouvements aux soldats. On relève dans le manuel trois techniques d'enseignement et, dans chacune d'entre elles, une étape où le langage est associé : « la technique de faire une démonstration en expliquant, la technique de faire faire en expliquant et la technique de faire faire en comptant »[711]. Chacune de ces techniques peut être utilisée par les formateurs en fonction de la position ou du mouvement à enseigner. Par exemple, la seconde technique conviendrait mieux pour enseigner l'enchaînement de plusieurs mouvements[712]. Quelle que soit la méthode employée, la démonstration par les formateurs doit être faite « d'une manière complète et cohérente »[713] afin que les soldats puissent acquérir les compétences nécessaires. Les enquêtés se plaignent souvent du caractère répétitif de la formation. Osman, un appelé, qui avait obtenu le grade de sergent, était en charge de la formation d'appelés, principalement des soldats du rang[714]. Il n'aimait pas faire ces formations car elles étaient très répétitives et les soldats s'en plaignaient aussi. La répétition vise à faire intérioriser des automatismes, des habitudes pré-réflexives en dépit du fait que cette formation ne s'opère pas dans le silence.

Une place très importante est accordée au langage. C'est même toujours le langage qui conduit à l'action dans le cadre de cette formation à l'ordre aligné. Dans une perspective plus générale, Bernard Lahire considère que « le langage est bien souvent un élément constitutif des pratiques ou de l'action qui n'existeraient pas sans lui. Il ne s'oppose pas à l'action, mais en est l'un des moteurs »[715]. Pour appuyer ses propos, il emprunte un exemple à Basil Bernstein sur « le langage des membres d'une unité de combat en manœuvre » et il montre que la formation n'est pas envisageable sans des « pratiques langagières spécifiques faites de gestes, de cris d'énoncés à la syntaxe et au vocabulaire déterminés » [716]. Dans un tout contexte d'apprentissage corporel qui est celui de la danse, Sylvia Faure souligne aussi « l'importance de la participation du langage dans l'incorporation »[717]. Elle affirme également qu'en plus de générer « des compétences motrices », les modes d'apprentissages de la danse forment « des dispositions mentales et morales » telles que des valeurs éthiques ou esthétiques[718]. Pour l'armée, les formateurs nomment les mouvements, ils expliquent et décrivent les commandements qui déclenchent ou mettent fin aux mouvements, corrigent et évaluent les

[711] *Manuel technique de l'ordre aligné,* p.2.10.
[712] *Ibid.*
[713] *Manuel technique de l'ordre aligné,* p.2.10.
[714] Entretien n° 16.
[715] Bernard Lahire, *L'homme pluriel,* Armand Colin/Nathan, Paris, 2001, p .289.
[716] *Ibid.*
[717] Sylvia Faure, *Apprendre par corps. Socio-anthropologie des techniques de danse*, La dispute, Paris, 2000, p. 162.
[718] *Ibid.*, p. 262.

appelés, et ces derniers posent des questions - ce qui confirme l'importance du langage. C'est même à partir de ce langage que les appelés accomplissent en même temps les mêmes gestes et prennent les mêmes positions en obéissant aux commandements (*komutlar*). Ces derniers déclenchent les mouvements ou mettent fin à des mouvements[719]. Les commandements se décomposent en deux parties : la notification (*bildirim)* et l'exécution (*yapma)*. On relève dans le manuel que le commandement de notification « définit la position à prendre ou le mouvement à accomplir et prépare mentalement le soldat à l'accomplissement du mouvement ». Par exemple : « tourne droite », (*sağa dön !*), « droite » (*sağa* !) : est la commande de notification. Le commandement d'exécution signifie qu'il faut exécuter le mouvement lorsqu'il est prononcé par le commandant. Le commandement d'exécution est « tourne ! » (*dön* !). Ajoutons aussi que, lorsqu'un commandement est donné pour exécuter un mouvement, les soldats doivent adapter certaines postures comme le garde-à-vous ou le repos, qui viennent ponctuer certains mouvements.

Comme dans le cas de la danse, les appelés intériorisent des valeurs éthiques et morales à travers l'apprentissage de la formation à l'ordre aligné. Si le garde-à-vous et le salut sont des positions corporelles, celles-ci sont porteuses de significations. La rectitude du garde-à-vous est une rhétorique corporelle de l'honneur. Le salut militaire est également un symbole de respect à l'égard des supérieurs hiérarchiques et, en retour, des subalternes. Le salut marque au quotidien l'appartenance à l'institution en plus de codifier les relations et de délimiter les rapports[720]. Le garde-à-vous est l'une des premières positions individuelles enseignées aux appelés. L'exécution de cette position de base est considérée dans le manuel de la FOA comme un moyen de « mesurer le degré d'éducation du soldat et sa maturation physique »[721]. Les soldats doivent adopter cette posture lorsqu'ils sont en situation de recevoir un ordre ou lorsqu'un supérieur hiérarchique s'adresse à eux[722]. Cette position de base paraît simple en apparence, mais dans la réalité elle très complexe puisque dans la mesure où chaque partie du corps allant des pieds aux yeux doit être placée conformément aux positions indiquées par le manuel.

[719] Ils sont donc donnés oralement par le commandant afin que les soldats exécutent certains mouvements d'une manière très précise. Le formateur doit également veiller selon le manuel technique de la formation à l'ordre aligné, « à l'ajustement du son de sa voix lorsqu'il donne un commandement. Le commandement doit être donné à voix haute et il doit être clair ». Le commandant doit ajuster le son de sa voix à la taille de la troupe en se mettant au milieu d'elle ou en se tournant vers elle. Si la troupe est plus grande que le bataillon, il peut également avoir recours à un matériel de diffusion audio. *Manuel technique de l'ordre aligné,* p. 2.13.
[720] Voir George Vigarello, *le corps redressé,* Armand Colin, Paris, 2001, p. 56.
[721] *Manuel technique de l'ordre aligné,* p. 3.1
[722] *Ibid.*

La description du garde-à-vous dans le manuel de la FOA[723]

1/ « Tirer fermement le pied gauche vers le pied droit. Les talons doivent être au même niveau et au niveau des doigts de pied un espace entre les deux pieds d'une longueur d'un pied doit être laissé ».

2/« Le poids du corps doit être réparti de manière équilibrée sur les talons et les semelles, genoux légèrement tendus, le corps est maintenu en position verticale, buste légèrement gonflé, le ventre est rentré à l'intérieur, les épaules sont à la même hauteur et sans lever les épaules les mettre un peu en arrière ».

3/ « Balancer librement les bras en direction du sol. Réunir les doigts de la main ; le majeur doit se poser sur la couture du pantalon et la paume de la main doit être collée aux cuisses. Les bras au niveau des coudes doivent être rapprochés tant qu'il est possible du corps, tenir la tête droite, le menton doit être tiré légèrement en direction du cou, les yeux regardent droit au loin, les muscles doivent être uniformément tendus ».

5/ « Rester silencieux et sauf ordre contraire ne pas bouger. Si un supérieur ou un gradé vous parle, il ne faut pas tourner la tête et si le supérieur est sur votre côté, se tourner par une rotation vers le supérieur ou le gradé. Si le supérieur ou le gradé parle en étant derrière et qu'il n'est pas nécessaire de se retourner, vous devez lui répondre en continuant à regarder au loin ».

(Le garde-à-vous selon le manuel technique de la formation à l'ordre aligné)[724]

[723] *Ibid.*, pp. 3.1-3.2.
[724] *Manuel technique de l'ordre aligné,* p. 3.2.

La description et l'image du garde à vous illustrent bien l'exigence de la rectitude (position verticale, mains tendues, muscles tendus, tête droite). Tous les mouvements sont décomposés de manière rationnelle. Mais cette position avec le buste légèrement gonflé et le ventre rentré relève d'une « rhétorique corporelle de l'honneur »[725] déjà soulignée par Michel Foucault :

> «Le soldat, c'est d'abord quelqu'un qui se reconnaît de loin ; il porte des signes : les signes naturels de sa vigueur et de son courage, les marques aussi de sa fierté ; son corps, c'est le blason de sa force et de sa vaillance ; et s'il est vrai qu'il doit apprendre peu à peu le métier des armes- essentiellement en se battant-, des manœuvres comme la marche, des attitudes comme le port de la tête relèvent pour une bonne part d'une rhétorique corporelle de l'honneur »[726].

L'honneur est l'une des valeurs morales que la formation à l'amour de la patrie (formation idéologique et politique, nous y reviendrons dans le chapitre 6 va tenter d'inculquer aux appelés. Selon Pierre Bourdieu, une fois que l'honneur est inscrit dans le corps, il « gouverne l'homme d'honneur, en dehors de toute contrainte extérieure »[727]. Parler d'honneur dans le cadre de la formation à l'amour de la patrie n'est qu'une réactualisation de ce qui s'incorpore puisque « la rectitude physique est indissociable de la valeur morale »[728]. La droiture du corps est le reflet de la droiture de l'âme du soldat.

Tout comme le garde-à-vous, le salut est également une position très réglementée et les soldats doivent l'exécuter plusieurs fois par jour du début à la fin du service militaire. Toujours selon le manuel technique de la formation à l'ordre aligné, « le fait qu'un soldat ou une troupe effectue le salut, c'est comme si ce soldat ou cette troupe saluait la figure existante des forces armées, et cela signifie aussi montrer de l'amour et du respect »[729]. On comprend bien que cette posture corporelle marque une forme d'adhésion et de manifestation de sa loyauté à l'égard de l'armée puisqu'elle est le signe du respect de la hiérarchie, mais aussi de l'institution en générale. Il s'agit d'une forme de reconnaissance de l'identité militaire et une technique d'identification des membres des forces armées turques. Le manuel technique

[725] Michel Foucault, *Surveiller* […], *op. cit.,* p. 159.
[726] *Ibid.*
[727] Pierre Bourdieu, *La domination masculine, op.cit., p. 74.*
[728] Christine Détrez, *La construction sociale du corps, op.cit*, pp. 125-126.
[729] Les indications du manuels techniques concernant le salut reprennent les articles de la loi des services internes des Forces armées turques (*Türk Silahlı Kuvvetleri iç Hizmet Yönetmeliği).* Article 133 à 156.

insiste sur le fait que « le salut ne doit jamais être négligé et même s'il est retardé il doit être effectué »[730]. Le manque de visibilité n'est pas considéré comme une excuse au manquement du salut[731]. Le salut se fait partout, même à l'extérieur des espaces militaires et à tout moment. Même si les militaires sont à distance les uns des autres et séparés par de grandes rues, des boulevards ou des squares, ils ont l'obligation de se saluer[732]. Lorsque les appelés commentent des erreurs au niveau des apprentissages, l'une des sanctions les plus courantes est de leur faire saluer un arbre. Certains appelés comme Cemal légitiment ces sanctions en considérant que cela fait également partie de la formation :

> « En Turquie, on dit que le service commence là où il n'y pas de logique ; par exemple un appelé prend une sanction comme saluer un arbre. C'est une formation, même cela. À force de faire, il va apprendre les relations humaines »[733].

En réalité, ce qu'il doit apprendre ce sont surtout les normes régissant les interactions qu'ils se doivent d'apprendre. Les relations entre militaires sont extrêmement codifiées et protocolaires. Par exemple, les subalternes ont l'obligation de saluer les supérieurs et réciproquement, mais les subalternes doivent saluer en premier[734], de même que les supérieurs « doivent saluer pleinement et avec sérieux les subalternes »[735]. De plus, lorsqu'un soldat salue un supérieur hiérarchique, celui-ci doit le suivre avec la tête et, pendant le salut, il doit « regarder avec vivacité dans les yeux »[736] du soldat salué. Les rapports de domination s'expriment par le biais de ces pratiques corporelles, très méticuleusement codifiées par une multitude de règles. Lorsque deux militaires ont le même grade, ils doivent se saluer en même temps « sans que l'un attende l'autre »[737]. Par exemple si deux militaires sont de face, « le salut commence à six pas de l'autre personne et cesse lorsqu'on est à un pas de l'autre »[738]. Lorsqu'un subalterne marche dans la même direction qu'un supérieur, il doit commencer son salut lorsqu'il lui reste un pas pour arriver à son niveau, le salut prend fin après un pas après le salut[739]. Le salut est aussi une pratique réflexive car le soldat doit être en mesure d'évaluer le contexte (repérer le grade, repérer la distance) dans lequel il se trouve pour pouvoir agir en

[730] *Manuel technique de l'ordre aligné,* p. 5.1.
[731] *Ibid.*
[732] *Manuel technique de l'ordre aligné,* p. 5.1.
[733] Entretien n° 41.
[734] *Manuel technique de l'ordre aligné,* p. 5.1.
[735] *Ibid.*
[736] *Manuel technique de l'ordre aligné,* p. 5.1.
[737] *Ibid.*
[738] *Manuel technique de l'ordre aligné,* p. 5.1.
[739] *Ibid.*

conséquence. Ainsi, l'accomplissement du salut exige des « procédures de réflexivité »[740] comme le suggère Sylvia Faure, et cela à la différence de l'incorporation réalisée dans le silence qu'évoquent Pierre Bourdieu[741] et Loïc Wacquant[742]. Cette position militaire impose aussi la démonstration du respect de la hiérarchie au quotidien. Pierre Bourdieu signalait à ce propos que « les concessions de la politesse […] renferment toujours des concessions politiques »[743] : l'inculcation du respect des positions hiérarchiques est indissociable des positions sociales.

Cette emprise sur le corps des appelés montre aussi le degré de fermeture de l'institution. Il s'agit d'un langage à part (spécifique à l'univers militaire) basé sur des pratiques corporelles très différentes des signes de déférences du monde civil où, par exemple, contrairement à la rectitude des postures militaires, le fait de se courber est signe de respect. Marcel Mauss évoquait déjà un « concours des corps et des symboles moraux et intellectuels »[744] et il évoquait l'attribution de valeurs différentes à chaque attitude corporelle. Il donnait l'exemple de la fixation du regard, qui est un « symbole de politesse à l'armée, et d'impolitesse dans la vie courante »[745]. Il existe ainsi des décalages entre les normes corporelles civiles et les normes militaires. Et dans tous les cas, l'institution ne produit pas des soldats « totaux »[746].

III/ L'IMPOSSIBLE PRODUCTION DU SOLDAT TOTAL

L'armée tend à imposer une subjectivation[747] contrainte[748] par l'assujettissement des corps, censé favoriser l'endossement de cette identité de soldat qui est assignée aux conscrits.

---

[740] Sylvia Faure, « La sociologie du corps et de l'incorporation de Pierre Bourdieu », in *Pierre Bourdieu : les champs de la critique*, BPI/Centre Georges Pompidou, collection En actes, Paris, 2004, p. 175-191, ISBN : 2-84246-080-4 http://www.passant-ordinaire.com/revue/42-504.asp

[741] Pierre Bourdieu, La domination masculine, op.cit., pp. 59-60. Voir aussi Pierre Bourdieu, *Le sens pratique*, *op. cit.*

[742] Loïc Wacquant, *Corps et âme. Carnet ethnographiques d'un apprenti boxeur*, Agone, Marseille, 2002 [2000], p. 99.

[743] Sur les valeurs du corps, voir Pierre Bourdieu, *Le sens pratique*, *op.cit.*, p.117.

[744] Marcel Mauss, *Les techniques du corps*, 1934, p. 11. Manuscrit disponible sur le site web les classiques des sciences sociales, Consulte le 03/02/2013. URL : http://dx.doi.org/doi:10.1522/cla.mam.tec

[745] *Ibid.*

[746] Nous empruntons cette idée à Marcel Mauss et à sa conception de l'homme total sans pour autant suivre celle-ci. Marcel Mauss, *Les techniques du corps, op.cit.,* p. 8.

[747] Nous nous plaçons dans une perspective foucaldienne de la subjectivation en envisageant « que le sujet se constitue à travers des pratiques d'assujettissement » mais nous évacuons ici « les pratiques de libération, de liberté » qui se manifestent dans le souci de soi. Michel Foucault, «Une esthétique de l'existence», entretien de juillet 1984, *Dits et écrits II*, 1976-1988, Paris, Gallimard, 2001, pp.1549-1554. Selon Mathieu Potte-Bonneville, la subjectivation aurait un caractère à la fois libre et liée. Mathieu Potte-Bonneville, Michel Foucault, *L'inquiétude de l'histoire*, PUF, Paris, 2004, p. 228.

Mais en dépit de l'uniformisation des corps que vise à obtenir l'armée, les conscrits et surtout les soldats du rang ne forment pas un groupe socialement homogène et l'incorporation de l'*hexis* militaire peut connaître des failles ou des inachèvements. L'inculcation ne parvient pas nécessairement à instaurer des automatismes immuables et il est même possible par la ruse de s'y soustraire. Les appelés ne sont pas passifs devant ce processus de normalisation.

Les appelés reconnaissent la légitimité de la FOA et estiment qu'elle est nécessaire pour qu'ils s'habituent à la discipline. Ils sont conscients que la formation des corps est un apprentissage de la discipline militaire qui exige une soumission totale aux ordres. Timur, qui est soldat du rang et qui a été scolarisé jusqu'au collège, explique qu'il n'a compris l'intérêt de la formation qu'une fois celle-ci terminée et assimile cet apprentissage de la discipline militaire à un apprentissage scolaire :

> « On essaye de t'habituer à la discipline comme à l'école, on te demande d'aller à gauche et puis à droite et ensuite ils compliquent en t'ordonnant de te lever. Quand le commandant te dit "couche-toi", tu dois te coucher et ensuite il te fait ramper. Tu es obligé d'être dynamique. On a compris après l'intérêt de cette formation »[749].

Cette comparaison de la FOA avec le système scolaire est significative, car l'école est également, on l'a vu au chapitre 1, une institution où les jeunes hommes sont préparés au service militaire à travers les cours de sécurité nationale, mais aussi des exercices physiques. Même si la formation corporelle scolaire est moins poussée et moins technique que la FOA, ces deux institutions participent au contrôle des corps de la population comme nous l'avons aussi rappelé plus haut[750]. Les manœuvres effectuées collectivement dans le cadre de la FAO sont en quelque sorte une symbolisation de la nation disciplinée et unie. C'est également en ce sens que la formation n'exerce pas ses effets que sur la motricité des appelés mais aussi sur leur esprit. Malgré les difficultés rencontrées par les appelés dans le cadre de la FOA, nombreux sont ceux à penser comme Barış (soldat du rang et fermier dans la vie civile à qu'il s'agit d'une « discipline difficile, mais, c'est une très bonne chose »[751]. Ils estiment aussi que certaines difficultés sont nécessaires pour se sentir véritablement soldat, car dans leurs

[748] Selon Jean-Pierre Warnier, ce sont les contraintes et « non l'absence de contrainte, qui sont subjectivantes dans la mesure où elles structurent le désir, lui posent des limites, et l'arrachent à l'indifférenciation ». Jean-Pierre Warnier, « Pour une praxéologie de la subjectivation politique » in *Matière à politique, Le pouvoir, les corps et les choses*, Karthala, Jean-François Bayart et Jean-Pierre Warnier [dir.] Karthala, Paris, 2004, p. 28.
[749] Entretien n° 76.
[750] Sur les liens entre la conscription et la gymnastique, voir Patrick Cabanel, *La question nationale au XIXème siècle*, La Découverte « Repères », 1997, p. 83.
[751] Entretien n° 65.

représentations « un soldat est quelqu'un qui sait vivre dans des conditions difficiles»[752]. Ahmet est musicien dans la vie civile, il explique qu'il avait eu une vie plutôt facile et que « cette expérience lui a permis de vivre certaines difficultés »[753]. Enfin, autre élément à participer à la légitimation de cette formation, on peut souligner que tous les appelés et y compris les sous-lieutenants sont contraints de la suivre. Ce sentiment d'être égaux devant la FOA et d'être confrontés aux mêmes exercices que tout le monde donne de la motivation aux appelés, ainsi que l'explique Timur :

> « quand on me disait gauche, j'allais à droite. Je n'étais pas habitué, au contraire. Quand tu vas à un endroit, tout le monde est dans les mêmes conditions. Il y a des sergents, et si eux se sont habitués eh bien tu essayes de t'habituer aussi »[754].

Avec ses manœuvres alignées ou en colonnes, la FOA prévoit également des techniques de combat. Mais tous les appelés ne le conçoivent pas ainsi. Certains ont le sentiment de n'avoir pas appris « des techniques de guerre et de combat »[755]. Ils ne saisissent pas tous les enjeux de la formation. La FOA ne correspond pas non plus à l'idée que peuvent avoir les jeunes hommes des combats, où la force physique doit se démontrer avec l'usage de la violence. Or cette formation est très technique et suppose que les appelés puissent contrôler leur corps et se soumettre totalement aux ordres. Il ne s'agit pas de démontrer sa force qui est pourtant comme le souligne Pierre Bourdieu « une dimension fondamentale de la virilité »[756]. La FOA peut apparaître en décalage avec les représentations de l'apprentissage de l'art de la guerre comme un déferlement de violence incontrôlée. Adil a fait ses classes en 1980 et nous n'avons pas pu comparer l'évolution dans le temps de cette formation, mais ce qui ressort de son entretien est qu'il a bien intériorisé l'idée de l'obéissance passive à l'ordre :

> « on ne fait qu'obéir au commandant et ses envies. Nous rendons service au commandant. Je n'ai rien apporté de plus à la patrie. Rien, aucune technique pour faire la guerre et se défendre. On nous inculque des formations par

[752] Entretien n° 17.
[753] Entretien n° 1.
[754] Entretien n° 76.
[755] Entretien n° 81.
[756] Pierre Bourdieu, *La distinction : critique sociale du jugement*, Minuit, Paris, 1979, p. 447.

> la force et cela ne rentre pas, car on nous force et on oublie tout à la fin »[757].

Dans le cadre de ces apprentissages, les situations créées artificiellement ne correspondent pas à la réalité des situations de combat où le danger est plus présent et le risque de mourir beaucoup plus palpable. C'est pourquoi, il arrive que les appelés ne les prennent pas au sérieux comme l'illustre cet extrait d'entretien réalisé avec Yusuf qui a fait des études supérieures pendant deux ans et qui est un simple soldat du rang :

> « Mais, comme tu n'es pas en situation de guerre tu ne prends pas cela au sérieux. Il [le sergent] m'a demandé de prendre une équipe et de marcher en groupe avec nos armes. Il m'a dit qu'il avait une pierre à la main et que c'est une bombe et que nous devions nous jeter au sol quand il jetterait la pierre. On a fait comme dans les films. Il a commencé à tirer et on est allés au sol en une seconde. J'ai fermé mon poing et je me suis dit qu'il avait perdu la tête et qu'il nous tirait dessus. J'ai regardé à droite et à gauche et le sergent rigolait et comme je me suis jeté au sol rapidement mon arme m'a blessé les côtes. Le commandant nous a dit si vous partez dans l'Est, pour ne pas mourir, il faut savoir se jeter au sol. Tu n'as pas à regarder où tu tombes, tu tombes le plus vite possible »[758].

Les violences internes à la vie de la caserne évoquées plus haut peuvent aussi se substituer à la violence de la guerre et favoriser l'incorporation des positions, mouvements et manœuvres militaires. Tout conduit à penser que les chocs et traumatismes créés par l'enfermement, les violences et la dépersonnalisation créent un environnement favorable à l'incorporation « corps et âme » des normes militaires. En plus, le recours à l'usage de la violence n'est pas complètement absent comme le révèlent des témoignages. Levent, qui est un soldat du rang issu d'un milieu social très défavorisé, explique qu'il a tenté de se faire dispenser de la FOA, car il recevait des coups de bottes sur les genoux. Il a même réussi à obtenir un « repos pantoufle », c'est-à-dire qu'il était autorisé à ne plus porter ses bottes[759]. Tout comme nous l'avons montré dans la première section, les appelés ont également recours à des adaptations secondaires qui visent à se soustraire de la FOA. Birol qui est fleuriste dans la vie civile et

[757] Entretien n° 81.
[758] Entretien n° 13.
[759] Entretien n° 27.

soldat du rang dans une zone à majorité kurde était obèse à son arrivée à la caserne[760]. Il pensait qu'il lui manquait seulement deux kilos pour pouvoir être exempté du service militaire alors il a essayé de manger plus. Au final, il a été seulement dispensé de suivre la FAO. Yasin, un soldat du rang qui est serveur dans la vie civile, s'est même enduit les bras de dentifrice en pensant qu'ils se briseraient plus facilement et qu'il pourrait obtenir ainsi une dispense de suivre cette formation[761]. Lors de nos observations effectuées à l'hôpital militaire, un soldat du rang qui faisait ses classes en tant que commando à Kayseri s'est plaint d'avoir mal au dos. Le médecin, sans faire de contrôle supplémentaire, l'a directement dispensé de sport et de FOA et lui a prescrit des médicaments en lui disant : « je te revois dans sept jours, tu n'as rien, tes nerfs sont noués »[762].

Après un mois de formation à l'ordre aligné, les appelés participent à la cérémonie de serment. C'est lors de cette cérémonie officielle et publique que l'appelé devient un véritable soldat en prêtant serment et qu'il porte l'arme pour la première fois. Mais il est possible pour l'institution de ne faire prêter serment ce jour-là que les appelés qui n'ont pas été en difficulté dans le cadre des formations. Donc, l'institution opère une sélection des appelés qu'elle souhaite exposer et qui prêteront serment à part. Levent, un soldat du rang orphelin élevé par sa tante dans un milieu défavorisé, ne s'est pas senti tellement à l'aise lors des exercices corporels[763]. Il possède une morphologie assez exceptionnelle, très grand et élancé. Il n'a pas pu défiler lors de la cérémonie et ce n'est pas en raison d'un manque d'entraînement et de répétition puisqu'il nous confie que le sergent l'avait tellement fait travailler qu'il avait les veines du pied enflées. Il n'arrivait pas à exécuter les pas en suivant le rythme du tambour, car il était perturbé par le son de la trompette. Nous n'avons pas pu effectuer des observations de terrain lors de cette cérémonie. Mais nous sommes procurés une vidéo montage de la cérémonie de la classe 86/1 des soldats du rang de la 1ère brigade de commando de Kayseri. Tous les mouvements ne sont pas accomplis de manière uniforme. En général, les appelés qui sont dans la première rangée semblent davantage maîtriser les mouvements et ceux du fond commettent des erreurs. Ils ne regardent pas droit devant eux et tournent la tête pour regarder le soldat de la ligne d'à-côté, ils se grattent le visage, regardent leurs pieds et non au loin. Les distances réglementaires entre appelés ne sont pas respectées. Et, pour terminer, le balancement des bras ne se réalise jamais à l'identique, certains les balancent trop et d'autres restent les bras figés. Nous avons également pu visionner certaines vidéos de ces cérémonies

[760] Entretien n° 19.
[761] Entretien n° 95.
[762] Entretien n° 84.
[763] Entretien n° 27.

de serment sur You tube comme celle de la cérémonie de serment du 12 janvier 2007 de la brigade de commandement de Zirhli pour les diplômés de l'enseignement supérieur qui ont fait un service court. De nombreux appelés regardent leurs voisins au lieu de regarder droit devant eux, ils ne balancent pas les bras et n'effectuent pas toujours les mouvements ensemble. L'incorporation ne semble pas s'être faite à l'identique par tous les participants. Un dernier point important est que nous avons pu constater une individuation du mouvement, certains ajoutant un style qui leur est propre et d'autres non. Ceci montre qu'en dépit du fait que tous les mouvements sont décomposés et enseignés de manière répétitive, il demeure des différences quant à l'exécution d'un même mouvement. D'ailleurs, l'incorporation de la rectitude n'est pas tellement visible dans les photos que nous ont confiées certains appelés. Pourtant, ces photos ont toutes été prises dans les casernes[764].

[764] Les photos n°1 et n°2 nous ont été données par Yavuz (enquêté n° 95). Les photos n°3, n°4 et n°5 sont des photos prises par Erdem (enquêté n°32).

Malgré le fonctionnement presque total de l'institution lors de cette phase d'apprentissage initiale, les dispositions corporelles et mentales des appelés ne peuvent être totalement homogénéisées. Les automatismes corporels produits par la FOA ne semblent pas avoir d'effets durables dans le temps. Les mouvements individuels sont davantage pratiqués au quotidien. Le salut est normalement un exercice qui est bien incorporé par les soldats mais les mouvements collectifs ne sont pas répétés au quotidien, ce qui peut les conduire à les oublier. D'ailleurs, si certaines transformations corporelles (rectitude du corps) et langagières (parler clairement et de manière audible) peuvent être observées chez ceux qui sont rentrés du service, ces modifications corporelles s'estompent très rapidement. En revanche, certaines dispositions d'ordre moral (honneur, respect et attachement à l'institution, identification à la nation) peuvent s'ancrer de façon plus durable, mais nous y reviendrons dans le chapitre 7.

La période de la formation initiale du service militaire correspond aux caractéristiques de l'institution totale dans le sens où l'institution procède à l'intégration des conscrits par la réclusion en instaurant une rupture entre le dedans et le dehors, en recourant à des rites d'admission qui procèdent à la dépersonnalisation des appelés et en entreprenant de les normaliser physiquement et moralement. Mais elle l'est surtout pour les soldats du rang, car la fermeture ainsi que la dépersonnalisation s'imposent davantage à eux qu'aux officiers de réserve. En revanche, la normalisation des corps des appelés semble se faire sans distinction du grade et donc de l'origine sociale, car aucun soldat quel que soit son grade n'échappe à la FOA. Cependant, les officiers qui occuperont des fonctions bureaucratiques après la période des classes ne seront plus soumis à ce contrôle de corps alors les soldats du rang devront respecter toutes ces normes corporelles et morales tout au long de leur service militaire.

Le concept d'institution totale ne donne pas « une image compacte et cohérente du monde institutionnel » en ne dévoilant que « la valeur négative de la discipline » comme le soutient Sabina Loriga[765]. En critiquant la démarche goffmanienne, Sabina Loriga tente de dégager dans son analyse les éléments positifs d'attachement à l'institution[766] et elle considère que « les territoires du soi […] dépassent la situation spécifique : l'identité d'un individu ou d'un groupe est orientée dans le temps ; elle est faite d'images du passé, d'espoirs, de projets - tous sentiments en mesure d'intensifier la relation avec la réalité et de déterminer en partie l'expérience »[767]. Le concept d'institution totale nous a permis d'observer un certain nombre de tensions institutionnelles - entre le dedans et le dehors institutionnel, entre l'identité de

[765] Sabina Loriga, *Soldats. Un laboratoire disciplinaire : l'armée piémontaise au XVIIIe siècle,* les Belles Lettres, Paris [1991], p.16.
[766] *Ibid.*, p. 29.
[767] Sabina Loriga, *Soldats* […], *op. cit.*, p. 163.

l'appelé et l'identité assignée de soldat, entre l'ordre et le désordre, entre les valeurs corporelles et les valeurs morales sous-jacentes aux premières, entre la violence et la normalisation qui se soutiennent mutuellement- ce qui ne donne pas une image compacte de l'armée. Le fonctionnement de l'institution totale de cette période initiale crée des ambivalences et c'est ce qui fait tenir l'institution à notre sens. Les réactions des appelés à ces différents processus, surtout à la fermeture institutionnelle et à la normalisation, n'épuisent pas la gamme des adaptations secondaires plus générales. Mais il est possible que certains dispositifs institutionnels conduisent les appelés à recourir à des adaptations secondaires qui sont directement en réaction contre ceux-ci. Les appelés ont recours à des ajustements en fonction de la situation dans laquelle ils sont placés[768]. Il peut donc y avoir une congruence entre la scène et l'action[769] et l'identité des individus peut être « liée à la situation réciproque et négociée » au sein de l'institution même si les « territoires de soi » dépassent bien entendu « la situation spécifique »[770].

[768] Voir Luc Boltanski, Laurent Thévenot, *De la justification, les économies de la grandeur*, Gallimard, 1991, p. 30.
[769] Sabina Loriga, *Soldats* […], op. cit., p. 18.
[770] Sabina Loriga, *Soldats* […], op. cit., p. 163.

CHAPITRE 5 - LE ROLE SOCIALISATEUR DES DISPOSITIFS ROUTINIERS : DISCIPLINE ET VIOLENCE

L'objet de ce chapitre est d'analyser les contraintes institutionnelles qui poussent et incitent à la docilité. Cette dernière ne signifie pas forcément une adhésion à la formation politisée et idéologique que nous évoquerons dans la dernière partie, ni même au régime turc. En revanche, elle vise à faire intérioriser aux conscrits des dispositions à obéir, intériorisation qui représente selon Béatrice Hibou l'une des modalités de la domination[771]. Nous nous demanderons ici comment l'armée apprend « à faire obéir »[772] et comment les appelés apprennent à obéir. Nous montrerons que les dispositifs formels de discipline et les prescriptions normatives ne suffisent pas à eux seuls à produire de l'obéissance. Notre hypothèse est que l'imbrication des dispositifs disciplinaires officiels et officieux produit des dispositions à obéir, et permet surtout d'entretenir la stabilité institutionnelle. Cette hypothèse rejoint ce que soutiennent les historiens notamment du nazisme au sujet « des activités quotidiennes dans lesquelles domine "le répétitif" »[773], ou les constats de sociologues de l'éducation qui montrent que c'est dans le « dressage » que s'inculquent les savoir-faire des élites des classes préparatoires[774]. L'armée quant à elle dispose aussi d'un réservoir d'actions souterrain qui dédouble l'ensemble de ses dispositifs disciplinaires à travers la hiérarchie informelle mise en place par les appelés, à travers les sanctions et récompenses officieuses ou par le biais des pratiques violentes illégales, car contraires aux législations du Code pénal militaire. Autrement dit, l'armée turque tolère des pratiques militaires informelles et/ou

[771] Béatrice Hibou, *Anatomie politique de la domination*, Paris, La Découverte, 2011, p. 26.

[772] Séverine Chauvel interroge « l'interdépendance qui existe au sein d'institutions… depuis longtemps identifiées comme appartenant de plein droit au registre de la disciplinarisation » entre 'apprendre à obéir' et 'apprendre à faire obéir' ». Séverine Chauvel, « Le corps discipliné », *Genèses*, 2009/2 n° 75, p. 2.

[773] Alf Lüdke montre qu'à travers l'histoire du quotidien, « l'attention ne se porte plus uniquement sur les faits (et les méfaits), sur les fastes des 'grands', c'est-à-dire de ceux qui exercent le pouvoir laïc et ecclésiastique. L'important est bien davantage la vie et la survie des sans-noms de l'histoire, leurs peines quotidiennes comme leurs 'défoulements' occasionnels ». Il s'intéresse particulière à l'histoire du quotidien de la période nazie. Il détermine deux axes d'orientation conceptuelle des historiens du quotidien. Le premier axe se consacre aux activités quotidiennes où dominent le 'répétitif '. Le deuxième axe se focalise davantage sur « la pratique sociale des êtres humains » qu'il considère simultanément comme « objets et sujets ». Alf Lüdtke, Des ouvriers dans l'Allemagne du XXe siècle, le quotidien des dictatures, L'Harmattan, Paris, 2000, pp. 275-288.

[774] Pierre Bourdieu, *La noblesse d'Etat, op.cit.,* 1989.

illégales[775] qui se développent à la lisière du formel et du légal et qui lui assurent son fonctionnement et sa stabilité. À l'instar de la définition que donnent Michel Offerlé et Laurent Le Gall de la politique informelle, nous considérons les pratiques institutionnelles informelles du secteur militaire comme :

> « les formes, les pratiques, les activités, les expressions qui, faute de bénéficier d'une reconnaissance et d'une légitimité de la part des prescripteurs et des agents les plus influents du champ, sont « rejetées » en dehors de ce champ quand bien même elles participent, pleinement ou accessoirement, à sa constitution »[776].

Nous avancerons qu'il existe du désordre dans l'ordre militaire, mais que c'est à travers ses multiples points d'insertion dans le quotidien des appelés que le pouvoir militaire vise à obtenir leur obéissance. Dans une perspective sociologique, nous souhaitons reconstruire le déroulement de la vie quotidienne[777] dans les casernes. Il s'agira d'en objectiver les dispositifs formels, informels, et illégaux, dans la mesure où, par leur caractère répétitif, ils constituent des routines[778] dans la vie des appelés, particulièrement des soldats du rang.

Comme le rappelle André Loez, l'armée est une « institution fondée sur la discipline et l'obéissance »[779]. L'obéissance est « formellement "imposée" en vertu de la discipline militaire »[780]. La loi des services intérieurs des forces armées précise que « la discipline signifie une obéissance absolue aux lois, aux règlements et aux supérieurs hiérarchiques et un respect de la hiérarchie »[781]. Un commandant de gendarmerie à Kayseri considère qu'il est

---

[775] Michel Foucault montre comment, sous l'ancien Régime, « l'illégalisme faisait partie de l'exercice même du pouvoir ». Michel Foucault, « A propos de l'enfermement pénitentiaire », *Dits et écrits*, volume I, *op. cit.*, p. 1303. Il souligne d'ailleurs que les transactions entre la légalité et l'illégalité étaient une des conditions de fonctionnement du pouvoir sous l'ancien Régime. Michel Foucault, « Des supplices aux cellules », *Ibid*., p. 1584.

[776] Michel Offerlé et Laurent Le Gall, « La politique informelle entre incertitudes et inconstances », *La politique sans en avoir l'air, Aspects de la politique informelle, XIXe-XXIe siècle*, Laurent Le Gall, Michel Offerlé & François Ploux (*dir*.), Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2012, p. 16.

[777] Voir Alf Lüdtke, *Des ouvriers […], op.cit.,* p. 282.

[778] Jacques Lagroye, Bastien François et Frédéric Sawicki soulignent d'ailleurs l'importance qui doit être accordée aux routines institutionnelles, qu'ils définissent comme étant « l'inscription dans des dispositifs stables, des tâches habituellement attachées à un rôle, et de l'ordre dans lequel ces tâches sont - et « doivent être » - accomplies ». Ils précisent qu'elles « constituent donc à la fois un savoir pratique mis en œuvre dans l'accomplissement ordinaire des activités [d'une] institution, et un répertoire de gestes et d'actions qui semble exister indépendamment des conduites réfléchies des agents ». Jacques Lagroye, Bastien François et Frédéric Sawicki, *Sociologie politique*, *op.cit.,* pp. 146 et 147.

[779] André Loez, *14-18. Les refus de la guerre. Une histoire des mutins.* Gallimard, Paris, 2010, p. 28.

[780] Max Weber, *Economie et société […], op.cit.,* p. 287.

[781] Article 13 de la loi des Services intérieurs des forces armées turques, « Türk Silahlı Kuvvetleri İç Hizmet Kanunu », loi numéro 211, du 04/01/1961.

d'abord nécessaire de discipliner les appelés afin qu'ils respectent les règles[782]. Or on saisit ici dans les propos du commandant que la discipline est entendue dans un sens plus large que le simple respect des règles. On peut se demander ce que recouvre la notion de discipline ? Max Weber définit la discipline comme « la chance de rencontrer chez une multitude déterminable d'individus une obéissance prompte, automatique et schématique, en vertu d'une disposition acquise[783] ». Le concept de discipline « implique une "disposition acquise" à l'obéissance d'une masse dépourvue de critique et sans résistance[784] ». Cette conception de la discipline est assez similaire à celle de Michel Foucault puisque tous les deux l'associent à une « obéissance automatique »[785] et une « sujétion stricte »[786]. Mais Michel Foucault la conçoit davantage comme un travail sur les corps, car elle est selon lui « un art du corps humain, qui ne vise pas seulement la croissance de ses habiletés, ni non plus l'alourdissement de sa sujétion, mais la formation d'un rapport qui dans le même mécanisme le rend d'autant plus obéissant qu'il est plus utile, et inversement »[787]. Une des caractéristiques de la discipline telle qu'il la conçoit, est donc qu'elle normalise[788], d'où l'importance accordée à la norme. Notons cependant que, selon Michel Foucault, l'exercice de la discipline ne requiert pas un usage de la violence puisque les techniques de surveillance suffissent à obtenir une prise sur les corps[789].

Au risque de nous répéter, rappelons que, comme pour l'analyse de la formation à l'ordre aligné, la discipline militaire correspond bien aux « systèmes de surveillance continuelle et hiérarchisée »[790] qui s'imposent sur les corps et qui entretiennent un rapport « docilité-utilité ». Les instruments de ce « pouvoir disciplinaire » sont « le regard hiérarchique, la sanction normalisatrice et leur combinaison dans une procédure qui lui est spécifique, l'examen »[791]. Nous nous limiterons dans ce chapitre à l'étude du regard hiérarchique et de la sanction normalisatrice étant donné que nous avons déjà abordé la question de l'examen à travers la sélection militaire.

La notion d'institution disciplinaire permettra d'étudier le quotidien des casernes en dépassant le caractère ancré de la notion d'institution totale qui, on l'a vu, est surtout valable pour la phase initiale du service militaire. Elle permettra également d'analyser le rapport général des conscrits à la norme et aux règles de l'armée. Nous verrons que l'institution totale

[782] Entretien n° 31.
[783] Max Weber, *Economie et société […], op.cit.,* p. 95.
[784] *Ibid.*
[785] *Ibid.*
[786] Michel Foucault, *Surveiller et Punir, op.cit.,* p. 162.
[787] *Ibid.*
[788] *Ibid.,* pp. 58-59.
[789] *Ibid.*
[790] Michel Foucault, *Surveiller et Punir, op.cit.,* p. 392.
[791] *Ibid.,* p. 200.

et l'institution/dispositif disciplinaire sont deux approches qui sont compatibles et qui se renforcent mutuellement. L'approche goffmanienne nous a permis d'étudier les mécanismes propres à la phase initiale d'intégration des appelés, mais elle ne nous permet pas de poser l'hypothèse d'une tension entre plusieurs stratégies de domination dont l'abouchement provoque l'émergence de dispositifs évolutifs. En étudiant ces disciplines, puis les pratiques violentes, il nous sera possible de mettre en évidence cette pluralité des pratiques de domination. Nous verrons qu'à l'armée, la discipline et la violence coexistent et se renforcent mutuellement.

Conjointement aux dispositifs disciplinaires, les appelés sont en effet confrontés à une violence institutionnelle endémique qui sévit de manière permanente. L'existence de ces pratiques violentes, tout comme la discipline, n'est pas une spécificité de l'armée turque. La violence est aussi présente dans d'autres armées comme en Russie[792] ou au Pérou[793], et même en France comme le suggère Odile Roynette[794]. La systématisation de ces pratiques violentes dans l'armée turque n'est pas non plus symptomatique de la faillite du système de commandement et de l'autorité militaire. Bien au contraire, ces pratiques violentes illégales peuvent compléter les dispositifs disciplinaires et elles atteignent les appelés là où la discipline ne peut pas, ou ne peut plus, les atteindre. Béatrice Hibou indique d'ailleurs que :

> « en ayant un impact différent sur les perceptions de ce qui est faisable ou dicible et de ce qui ne l'est pas, en contribuant différemment à dessiner la nature et les expressions de la peur, en s'insérant diversement dans les dispositifs et dans les pratiques jouant sur l'obéissance, ces formes de violence participent chacune, de façon particulière, au façonnement des contours de la domination »[795].

Mais soulignons également le caractère ambivalent de ces violences car lorsqu'elles sont extrêmes, elles peuvent aussi avoir des effets néfastes sur l'institution. La domestication des soldats du rang et leur intériorisation de la domination militaire émanent aussi des pratiques violentes et de leur retournement en contexte de guerre vers « un ennemi intérieur ». Nous

[792] Françoise Daucé, L'Etat, l'armée et le citoyen en Russie post-soviétique, L'Harmattan, Paris, 2001, pp. 184-186.
[793] Eduardo Gonzalez-Cueva, « Conscription and Violence in Peru », Latin American Perspectives, vol.27, N°3, 2000, pp. 88-102.
[794] Odile Roynette, « Discipline, patriotisme, virilité… Quand la vie de caserne forgeait les hommes », L'Histoire, 11/2001, n° 259, pp. 60-61.
[795] Béatrice Hibou, Anatomie politique […], *op.cit.*, p. 99.

verrons qu'en contexte de guerre, la discipline et les relations hiérarchiques se transforment. La violence exercée pas l'armée turque ne se manifeste pas seulement *via* ses coups d'État. Les études sur l'armée turque se focalisent généralement sur la démonstration de sa force et de sa capacité de violence lors de ses différentes interventions dans l'arène politique (le 27 mai 1960, le 12 mars 1971, le 12 septembre 1980 et le 28 février 1997). Pourtant, c'est avant tout au quotidien, pendant le service militaire, qu'est entretenue cette capacité à la violence.

C'est l'ensemble de ces pratiques formelles, informelles et illégales, la place qu'y tient la violence ainsi que les adaptations auxquelles ont recours les appelés, qui produisent et constituent la « culture »[796] de l'institution du service militaire. Ainsi, « la construction de l'institution » est le « résultat d'engagements et d'activités hétérogènes, jamais complètement voulus par quiconque non plus que jamais totalement contrôlés par personne, sans rien abandonner de l'idée que cette institution échappe, pour cette raison même, à ses auteurs comme à ses interprètes »[797]. En effet, le quotidien des casernes s'invente aussi « avec mille manières de braconner »[798] et les appelés peuvent « jouer » des mécanismes disciplinaires, en n'obéissant pas systématiquement.

Dans une première section, nous étudierons les différents mécanismes formels et informels qui visent à obtenir le consentement des appelés. Dans une seconde section, nous verrons que, parallèlement à ces dispositifs, l'armée est également productrice d'une violence interne qui lui sert de relai. C'est la concaténation de ces dispositifs formels, informels et illégaux qui caractérise le commandement militaire. Enfin, nous questionnerons à la fois les ressorts de l'obéissance et ceux de la désobéissance des appelés en tenant compte de leurs socialisations antérieures ainsi que de leurs propriétés sociales.

[796] La culture est conçue par Clifford Geertz moins comme « un ensemble de coutumes et d'institutions, que d'interprétations que les membres d'une société donnent de leur expérience, de constructions qu'ils édifient par-dessus les éléments qu'ils vivent. Il ne s'agit pas seulement de comprendre comment les gens se comportent, mais comment ils voient les choses ». Clifford Geertz, *Bali : interprétation d'une culture***,** Gallimard, coll. « Bibliothèque des sciences humaines », Paris, 1983[1973], p. 105.

[797] Jacques Lagroye et Michel Offerlé, « Pour une sociologie des institutions », *Sociologie de l'institution*, Jacques Lagroye, Michel Offerlé (dir.), Belin, Paris, 2010, p. 17.

[798] Michel de Certeau, *L'invention du quotidien. Arts de faire,* volume 1, Gallimard, Paris, 1990, p. XXXVI.

SECTION I/LA SOCIALISATION PAR LES DISPOSITIFS DE DISCIPLINES

L'armée s'emploie à instituer la discipline et son autorité non seulement à travers ses dispositifs formels, c'est-à-dire à travers la hiérarchie officielle et ses mécanismes de surveillance – les prescriptions normatives, les sanctions et gratifications – mais elle tolère aussi des dispositifs informels qui agissent *sur* et souvent *par* les soldats du rang et les soldats sortis du rang. Est-ce le signe d'une certaine autonomie de ces appelés qui sont livrés à eux-mêmes et doivent se réguler entre eux en instaurant un ordre parallèle à l'ordre militaire ? S'agit-il d'une technique de gouvernement indirect qui s'apparente presque à une décharge[799] au sens wébérien où les soldats du rang (qui sont aussi les moins dotés scolairement) s'apprennent mutuellement l'obéissance ? Peut-on envisager à l'instar de Béatrice Hibou que la socialisation à l'obéissance envisagée par l'armée s'effectue à travers « l'usage de truchements privés comme mode dominant de la gouvernementalité »[800] ? L'idée de la décharge est intéressante, mais l'expérience militaire reste une socialisation étatique de type militaire qui se déroule dans une caserne. S'il y a décharge, c'est dans la gestion des soldats du rang qui doivent se réguler entre eux. Il est donc préférable de l'envisager plutôt comme une technique de gouvernement indirect. En effet, les mécanismes informels renforcent les dispositifs disciplinaires formels puisqu'en étant à la lisière du formel, car tolérés par l'institution, ils agissent au quotidien, dans les lieux laissés vacants par les militaires de carrière (dortoirs, cantine, douches) et dans l'intimité. Nous verrons également que la hiérarchie militaire en fonction des grades est reproduite par le système de périodes qui s'impose entre les conscrits, que les prescriptions normatives s'accompagnent de règles implicites, que les punitions et gratifications les plus pratiquées au quotidien ne sont pas celles qui sont officielles, mais celles qui sont officieuses. Or c'est cet ensemble qui constitue le dispositif de discipline à l'armée, dispositif qui vise à institutionnaliser l'obéissance des appelés.

[799] Max Weber, *Histoire économique. Esquisse d'une histoire universelle de l'économie et de la société*, Paris, Gallimard-NRF, 1991[1923], pp. 85-92.
[800] Béatrice Hibou, « Retrait ou redéploiement de l'Etat ? », *Critique internationale*, Vol. 1, 1998, p. 154.

A/LA DISCIPLINE DECOULANT DES HIERARCHIES OFFICIELLE ET OFFICIEUSE

Il existe différents mécanismes de surveillance hiérarchisés à l'armée, qui constituent aussi à nos yeux un « un pouvoir multiple, automatique et anonyme » et qui fonctionnent en réseau[801]. La surveillance s'exerce principalement par la hiérarchie militaire organisée *via* le grade, mais il existe, parallèlement à ce système, un mode de surveillance informel, par le système de périodes. C'est l'existence d'un double système de hiérarchie, l'un par les grades, l'autre en fonction de la date d'arrivée à la caserne des soldats du rang, qui permet à l'armée d'étendre son quadrillage de « surveillance ». En effet, les groupes de soldats du rang et celui des soldats sortis du rang vivent au quotidien dans l'entre-soi et mettent en place une hiérarchie parallèle. La distance entre les militaires de carrière et les soldats du rang conduit à l'existence de deux ordres militaires : l'un officiel et l'autre officieux.

À l'armée, la surveillance formelle se réalise à partir de la hiérarchie des grades. L'armée vise un apprentissage de dispositions disciplinées à travers l'intériorisation par les appelés de leur rang « dans un cosmos hiérarchisé »[802]. Selon Louis Pinto, c'est ainsi qu'elle préviendrait « l'*hubris* de celui qui voudrait s'élever au-dessus de sa condition »[803]. Nous avons montré que la sélection des appelés reproduisait les inégalités sociales et que les dominés et dominants devaient apprendre à tenir respectivement leur rang. Les soldats du rang sont au plus bas de cette hiérarchie puisqu'ils n'ont pas de grade[804]. De plus, la hiérarchie militaire rompt avec la hiérarchie des âges, qui cesse de s'appliquer dans ce contexte. Les rapports hiérarchiques s'organisent sur un mode protocolaire. Chaque fois qu'un supérieur hiérarchique donne un ordre à un subalterne, celui-ci doit se présenter et répéter l'ordre. Le manuel technique consacré à la Formation à l'ordre aligné prévoit des règles spécifiques à respecter :

> « Dans les casernes, face à un commandant, le personnel doit faire trois pas avant de s'arrêter face au commandant. Il salue le commandant. Et il se présente (prénom, nom, et lieu de naissance) par exemple Ahmet ATEŞ – ADANA, à vos ordres mon commandant. [...] À l'intérieur ou à

[801] Michel Foucault, *Surveiller et Punir, op.cit.,* p. 208.
[802] Louis Pinto évoque la production d'un habitus discipliné. Louis Pinto, « L'armée, le contingent et les classes sociales », *art.cit*., p. 38.
[803] *Ibid.*
[804] Voir annexe n°3 sur les grades.

> l'extérieur de la caserne, lorsqu'on vous donne un ordre ou lorsqu'on s'adresse à vous, vous devez donner un rapport oral long *(tekmil)* Après qu'un ordre vous a été donné vous devez dire 'à vos ordres !' […] Si l'ordre que le commandant vient de vous donner ne doit pas être exécuté devant lui, dans ce cas il faut répéter l'ordre »[805].

Nous pensons comme Louis Pinto, que l'ordre reçu « qui marque chez son destinataire les bornes de sa sphère d'initiative est particulièrement propre à lui enseigner ce rang, comme position relative et moment d'une tonalité organique : l'ordre, technique et disciplinaire révèle l'Ordre social »[806]. En revanche, nous ne pensons pas que l'armée puisse obtenir par la production de dispositions disciplinées que l'ordre intériorisé par les soldats se transmue en nature, comme l'affirme Louis Pinto. En effet, comme nous le montrerons, d'une part les appelés ont recours à des adaptations secondaires au sein de l'institution et d'autre part, si elle devient une nature, elle le sera uniquement dans le cadre de cette expérience casernale, sans que cette intériorisation soit transférable à la vie civile des appelés.

Il faut rappeler que s'il existe à l'armée une organisation protocolaire et réglementaire des relations en fonction des grades, dans la pratique, les interactions n'existent pas entre les grades situés aux deux extrêmes de la hiérarchie. Ainsi, les rapports de domination par le système hiérarchique laissent place au quotidien à des rapports de domination entre appelés de grades différents. Le corps des officiers, qui forme le corps de commandement à l'armée, a très peu de contacts avec les soldats. Ces derniers ont des interactions plus fréquentes et au quotidien avec les autres soldats du rang, les soldats sortis du rang ainsi qu'avec les sous-lieutenants (qui sont eux aussi des appelés) ou avec des sous-officiers. Plus le décalage entre les différents niveaux hiérarchiques est important et moins les interactions de face à face sont possibles dans la vie de tous les jours. Les appelés gradés tels que les sergents, caporaux, ou encore les appelés qui ont le grade de sous-lieutenant, ont souvent pour fonction de prendre en charge les soldats du rang. Ils deviennent ainsi les intermédiaires entre les militaires de carrière gradés et les appelés, au même titre que les sous-lieutenants. Finalement, la vie des conscrits turcs est généralement une vie entre appelés. Certaines fonctions peuvent exiger de travailler avec des officiers, mais en dehors de ces situations, le groupe des conscrits vit dans l'entre-soi. Par ailleurs, ils possèdent une certaine autonomie au sein de l'institution. Lorsque nous avons questionné les appelés sur les relations qu'ils entretenaient avec les officiers de

[805] *Manuel technique à l'ordre aligné, loc.cit.*, pp. 3-14.
[806] Louis Pinto, « L'armée, le contingent et les classes sociales », *art.cit.*, p. 38.

carrière, soit ils ont indiqué qu'ils n'en avaient pas, soit ils ont évoqué leurs craintes vis-à-vis d'eux, comme l'évoque Erol, un soldat du rang :

> « dès qu'on les voit [les officiers] on a peur, c'est la discipline, il n'est pas possible d'être proche d'eux »[807].

Ergün, un soldat du rang qui est vendeur ambulant dans la vie civile, évoque plus qu'une simple crainte de son commandant, sa toute-puissance :

> « Ma relation avec le commandant était zéro. Parfois, certains peuvent même tuer le commandant. Parfois, il donnait trop d'ordres. Tu ne peux rien dire devant lui, il peut te taper à mort. Tu ne peux pas te plaindre de lui, ni même parler devant lui, il peut brûler ton service. Je me plaignais beaucoup de lui. Beaucoup sont morts à cause de lui. Il était fou, le commandant du bataillon »[808].

Les officiers sont recrutés dans les catégories sociales nettement plus élevées que les soldats du rang. Par exemple, pour l'année 1983, et en se basant sur la profession du père, le corps des officiers était constitué à 49,8 % d'officiers dont le père était aussi officier ou sous-officier, ou fonctionnaire, et 13,8 % avaient un père exerçant une profession libérale[809]. Selon Erving Goffman, un tel « clivage social pré-opéré contribue à soutenir et affermir l'autorité du personnel »[810]. En revanche, comme nous l'avons montré dans le chapitre 3 sur la sélection militaire, les appelés qui sont recrutés comme officiers de réserve ayant le grade de sous-lieutenant sont plus proches des officiers, à la fois sur le plan hiérarchique, mais aussi sur le plan social, ce qui leur donne une certaine proximité sociale avec les militaires de carrière. Ils entretiennent davantage de liens et travaillent plus souvent ensemble. Pour ces appelés, on constate un relâchement disciplinaire dans leurs interactions quotidiennes. Aydin, qui est sergent dans l'armée de l'air et diplômé de l'université en droit administratif, entretenait ainsi de très bonnes relations avec son commandant, au point que celui-ci lui a expressément demandé de ne plus le saluer :

> « Le commandant m'a dit qu'il n'attendait pas de moi que je fasse mon service. "Ne me salue pas à chaque fois que tu me vois, fais ton travail. C'est ce que j'attends de toi". Par exemple, si je fumais et qu'il arrivait, j'étais en

[807] Entretien n° 23.
[808] Entretien n° 51.
[809] Levent Ünsaldı, *Le militaire et la politique en Turquie*, *op.cit*., p. 227-228.
[810] Erving Goffman, *Asiles*, *op.cit.*, p. 173.

> panique. Et à partir du moment où il m'a dit cela, j'ai laissé ma cigarette dans le cendrier et de toute manière, je n'avais pas l'intention de lui souffler la fumée au visage »[811].

La détention des capitaux culturels et universitaires devient une ressource pour les appelés qui vont travailler avec des officiers dans une étroite interdépendance. On constate que la rigidité de la hiérarchie et de l'autorité s'estompe au profit de la logique des capitaux culturels. Ils entretiennent ensemble des relations basées sur l'échange de bons procédés. Selon Fuat, un officier de réserve ayant le grade de sous-lieutenant, ses relations avec les officiers étaient de nature purement transactionnelle :

> « J'avais de très bons rapports avec le lieutenant, le major et en général avec les militaires de carrière, car nous avions des rapports d'échange. Je leur rendais service et ils me donnaient des jours de repos »[812].

Cet enquêté suggère même que les appelés qui possèdent des capitaux économiques peuvent financièrement soutenir certains officiers. Nous ne pouvons pas valider cette hypothèse par manque de données probantes, mais nous avons été confrontée à une situation de corruption avérée lors de notre enquête de terrain où un officier a accepté des cadeaux d'un civil, en contrepartie de quoi il a accepté de lui fournir des balles pour son arme. Même si cette situation n'est pas généralisable à l'ensemble des pratiques des militaires de carrière, elle indique aussi que les rapports hiérarchiques et disciplinaires peuvent être instrumentalisés pour garder à distance les soldats du rang qui doivent se réguler entre eux, alors qu'avec les autres appelés gradés, des négociations sont possibles.

Conjointement à cette hiérarchie formelle, il existe un autre niveau d'inter-régulation entre les soldats du rang. Comme nous l'avons expliqué dans le chapitre 4, le système de période, *devrecilik sistemi*, est une sous-hiérarchie organisée de manière informelle entre les appelés du rang en fonction de leur ordre d'arrivée à la caserne : *Dede* (grand-père), *üst-devre* (celui qui est dans la période supérieure) ou *kral devre* (celui qui est dans la période royale), *torun* (le petit-fils), *pic torun* (le petit-fils bâtard), *torun* (petit-fils) ou *çömez* (apprenti). Les autorités militaires nient formellement l'existence de cette hiérarchie informelle, mais la tolèrent en réalité puisque ce système où les appelés s'inter-régulent leur apporte également des bénéfices au niveau du maintien de la paix sociale. Ce système leur permet également de

[811] Entretien n° 39.
[812] Entretien n° 33.

se décharger de la gestion des petits problèmes de la vie des conscrits. Cette hiérarchie officieuse connaît ses propres codes et règles. « Le petit-fils » accomplira toutes les tâches que les autres ne souhaitent pas faire, il ne participera pas aux prises de décisions aussi minimes soit-elles telles que, par exemple, le choix de la chaîne de télévision qui sera collectivement visionnée par le groupe. Un sergent nous raconte fièrement avoir jeté ses bottes pour qu'un « petit fils » les lui rapporte[813]. Les appelés de la période supérieure n'hésitent pas à corriger ceux de la période inférieure s'ils commettent une faute. Birol explique ainsi qu'un nouvel arrivant ayant commis un vol a été corrigé collectivement par ceux de la période supérieure[814]. Nous reviendrons dans le chapitre suivant sur les pratiques violentes qu'engendre ce système de périodes, mais il permet également la surveillance des appelés de la période inférieure. D'ailleurs, les appelés obéissent aux appelés les plus anciens et ne contestent pas ce système, car ils estiment que comme ils sont présents à la caserne depuis plus longtemps, ils sont aussi plus proches des supérieurs hiérarchiques :

> « Comme tu es nouveau, tu ne peux rien faire. Si tu dis quelque chose, il [l'appelé de la période supérieure] aura directement le commandant de son côté. [Ce dernier] ne sera jamais de ton côté. On nous a même expliqué cela avant de partir au service militaire : "Ne dis rien" et "dis d'accord à tout. Ne dis non à rien" »[815].

Les « anciens » disposent d'une autorité implicitement déléguée par les officiers. Ce système de surveillance informel peut être considéré comme un dispositif très contraignant dont le pouvoir normalisateur est assez conséquent sur les soldats du rang. Les problèmes relatifs à la vie quotidienne dans les dortoirs, et plus généralement dans les casernes, sont réglés *via* ce système de périodes. Les officiers et les sous-officiers interviennent généralement peu dans la gestion des problèmes relationnels entre appelés. En ce sens, cette hiérarchie officieuse ne remet pas en cause la hiérarchie officielle de l'armée mais la complète, tout en créant un système parallèle et illégal où règne la loi du plus fort ou du plus ancien. Mais ce système est peut-être d'autant plus efficace pour intérioriser au quotidien les rapports de domination et apprendre à obéir. La surveillance entre appelés acquiert ainsi un caractère continu puisque là où les gradés sont absents (dans les temps informels, dans les dortoirs, lors des confidences entre appelés), les appelés sont néanmoins toujours sous surveillance.

[813] Entretien n° 35.
[814] Entretien n° 19.
[815] Entretien n° 19.

B/LES PRESCRIPTIONS NORMATIVES ET LA SURVEILLANCE

L'armée est également dotée d'un règlement intérieur et d'une multitude de règles qui d'une part organisent la vie casernale, et d'autre part facilitent parallèlement la surveillance des appelés. Jacques Lagroye précise très justement que « les règles ne disent pas seulement ce qui doit être fait, mais aussi ce qu'il est souhaitable et possible de faire : contraignantes, elles sont aussi habilitantes »[816]. Il considère aussi que leur efficacité dépend surtout de l'intériorisation par les membres de l'institution[817]. Nous montrerons que les prescriptions normatives font partie intégrante de la discipline en ce qu'elles créent de la régularité dans la conduite des appelés, facilitant aussi la surveillance en réseau. Émile Durkheim qui définit la discipline comme « étant sociale avant d'être étatique »[818], estime aussi qu'elle a un double objet :

> « réaliser une certaine régularité dans la conduite des individus, leur assigner des fins déterminées qui, du même coup, limitent leur horizon. La discipline donne des habitudes à la volonté et elle lui impose des freins. Elle régularise et elle contient. »[819]

À l'armée, elle contient tellement les appelés qu'elle agit sur la structuration de leurs choix et laisse peu de place à la réflexion. Nous verrons que ce sont toutes ces règles juridiques – orales ou faisant partie des savoir-faire propres à chaque caserne – ainsi que les relations hiérarchiques officielles et officieuses que nous avons soulignées plus haut, qui constituent des « contraintes »[820] et facilitent la surveillance en réseau.

De nombreux enquêtés ont eu recours à l'expression « À l'endroit où il n'y a pas de logique le service militaire commence » (*mantığın bittiği yerde askerlik*[821]) » ou « Laisse ta logique à la porte du service militaire » (*askerliğin kapısı'nda mantığını burak*). En réalité, l'armée a sa propre logique, qu'il est interdit de remettre en question. Les appelés doivent

---

[816] Jacques Lagroye, *La vérité dans l'Eglise catholique. Contestations et restauration d'un régime d'autorité,* Paris, Belin, 2006, p.14.
[817] *Ibid.*
[818] Voir l'analyse proposée par Bruno Karsenti sur la conception durkheimienne de la discipline. Bruno Karsenti, *La société en personne, Etudes durkheimiennes*, Economica, Paris, 2006, p. 34.
[819] Émile Durkheim, L'éducation morale, p. 39. Manuscrit disponible sur le site web les classiques des sciences sociales, Consulté le 28/08/2013. URL : http://dx.doi.org/doi:10.1522/cla.due.edu2
[820] La contrainte désigne « à la fois des obligations, auxquelles il serait coûteux, voire dangereux, de se soustraire, et des dispositifs qui permettent l'action et qui, de ce fait, procurent aux agents une certaine sécurité ». Jacques Lagroye, Bastien François et Frédéric Sawicki, *Sociologie politique, op.cit*., p.157.
[821] Entretiens n° 44, 27, 18 et 7.

plier leur conduite à un ensemble de règles juridiques : la loi du service militaire[822] et la loi des services internes des forces armées turques s'appliquant de manière plus générale à l'armée[823]. Mais dans leur quotidien, ils sont davantage soumis à des règles propres au fonctionnement de la caserne à laquelle ils sont affectés. Par ailleurs, des prescriptions leur sont souvent données à l'oral. Par exemple, à la 1ère brigade des commandos de Kayseri, les soldats du rang signent un document qui les engage à respecter soixante et une recommandations des *Instructions de prévention des accidents et de la sécurité*[824]. L'ensemble de ces prescriptions annule toute liberté d'action individuelle puisque les appelés ne peuvent rien faire de leur propre initiative, pas même par exemple « changer les ampoules grillées ». L'ordre institutionnel « enserre les conduites et les rôles dans un réseau de contraintes, fournit aux individus et aux groupes les modèles d'action ou les lignes de conduite qu'ils ont intérêt à utiliser, qu'ils peuvent attendre de leurs partenaires, et dont ils ne conçoivent même pas, la plupart du temps, qu'on puisse s'écarter »[825]. Ils doivent également dénoncer les appelés qui n'obéiraient pas aux ordres et ont même l'obligation de faire part de leurs propres difficultés « psychologiques », « familiales » ou « financières » à leur supérieur hiérarchique. Il s'agit d'un système de dénonciations mutuelles, où chacun est chargé de surveiller l'autre.

[822] La loi du service militaire n°1111. *Loc.cit*.
[823] La loi des services internes des forces armées turques (Türk silahlı kuvvetleri iç hizmet kanunu), loi n° 211, adopté le 04/01/1961, inscrite au Journal Officiel le 10/01/1961.
[824] Document intitulé « instructions de prévention des accidents et de la sécurité » (Emniyet ve kaza önleme talimatı) du commandement général de la gendarmerie-de l'arrondissement de Kayseri. Document que nous a remis un appelé en 2007.
[825] Jacques Lagroye, Bastien François et Frédéric Sawicki, *Sociologie politique, op.cit., p. 159.*

Extrait du document intitulé « Instructions de prévention des accidents et de la sécurité ».

« 14. Je dois informer mon supérieur du non-respect des règles par un ami [un appelé] ».
« 15. Je dois informer mon supérieur du stress et du manque de moral d'un ami ».
« 23. Je dois informer mon supérieur des ampoules grillées et je ne dois pas les changer moi-même ».
« 24. Je ne dois pas fumer dans les dortoirs ».
« 25. Je ne dois pas fumer dans les véhicules de transport ».
« 26. Je ne dois pas fumer dans les garages ».
« 27. Quand je fais le plein dans une station, je ne dois pas fumer ».
« 28. Je ne dois pas approcher d'une station avec une cigarette ».
« 32. Si je suis transpirant, je ne dois pas boire ».
« 33. Je ne dois pas prendre des médicaments sans ordonnance ».
« 34. Je ne dois pas prendre des médicaments du placard à pharmacie sans autorisation ».
« 35. Même si je sais nager, je ne dois pas nager dans la mer, dans un lac ou dans tous les lieux où il y a de l'eau, sans autorisation et sans la présence d'un supérieur ».
« 40. Je ne dois pas jouer avec des objets coupants ».
« 41. Je dois faire part de tous mes problèmes psychologiques à mon supérieur ».
« 42. Je dois faire part de mes problèmes familiaux à mon supérieur hiérarchique ».
« 43. Si je suis sans argent, je dois prévenir mon supérieur ».
« 44. Je ne dois pas me coucher près ou à côté des véhicules de transport ».
« 58. Au hammam, je dois penser que je peux tomber et marcher en fonction de cela ».
« 59. Je ne dois pas monter sur les poteaux électriques ».

Dans toutes les casernes, il est possible d'observer l'affichage de nombreuses pancartes fournissant des conseils d'utilisation des lieux ou des objets. Par exemple, pour faire fonctionner le robinet ou la télévision. Tout tend à la caserne à faire « l'économie des calculs » et c'est en ce sens que cet ordre institutionnel limite les libertés d'action individuelle[826]. Le rôle de la socialisation par anticipation que nous avons évoquée dans le chapitre I conduit les appelés à ne pas remettre en cause la logique de l'ordre institutionnel ni discuter les ordres donnés. La culture de l'institution est aussi constituée de ces types de croyance au fait que les ordres qu'ils reçoivent sont indiscutables. Différents entretiens réalisés font apparaître que les enquêtés avaient eu comme conseil de leurs proches avant leur

[826] Jacques Lagroye, Bastien François et Frédéric Sawicki, *Sociologie politique*, *op.cit.*, p. 163.

départ au service militaire de ne surtout jamais poser de question sur l'ordre donné. L'idée étant que même si certaines tâches à accomplir paraissent inutiles, il faut les exécuter sans réfléchir. C'est ce qu'explique Emrah, un soldat du rang :

> « Si on te demande de sauter du troisième étage, tu dois le faire, même si cela n'a aucune logique. En partant à la caserne, on m'avait prévenu en me disant qu'au moment où j'allais franchir la porte de l'armée, il n'y aurait plus de logique. Il n'y a pas de logique. Tu n'as pas le droit de faire fonctionner ta logique[827] ».

Hamdi, un sergent, avance aussi que certaines pratiques ne sont pas logiques, mais il considère qu'elles sont tout de même légitimes, car elles sont formatrices selon lui :

> « Certaines choses sont sans logique comme le fait de saluer un arbre. Mais je pense que cela a une logique aussi, car c'est pour te faire gagner quelque chose[828] ».

Il est fréquent que les soldats du rang soient contraints d'accomplir des tâches inutiles, par exemple transporter des sacs remplis de sable d'un endroit à un autre toute la journée. Même s'ils estiment que cela n'a pas de sens, ils sont obligés d'exécuter cet ordre. Cela rejoint les affirmations de Max Weber sur le fait de faire « du contenu de l'ordre la maxime de sa conduite » et d'avoir « un rapport formel d'obéissance », c'est-à-dire sans considérer la valeur ou la non-valeur de l'ordre »[829].

La surveillance opère aussi par la précision de l'emploi du temps des appelés, laquelle consacre leur perte d'autonomie. L'imposition d'un emploi du temps fixe et régulier est un instrument qui permet de situer à tout moment où se trouve chaque appelé. Il contribue à régler d'une manière extrêmement minutieuse le rapport à l'espace et au temps et facilite la surveillance puisque chaque appelé doit se trouver à un endroit à une heure précise. Un commandant de gendarmerie avec qui nous nous sommes entretenus révèle l'importance de la répétition : « On leur donne une hygiène de vie, on leur apprend à se lever tôt, à manger à heures fixes, et à faire les choses à heures fixes ». Selon lui, cela a des effets à long terme puisqu'il pense que les soldats continuent à vivre ainsi à la fin de leur service militaire alors que nous pensons que ces conduites ne sont pas transposées à la vie civile. L'emploi du temps des soldats du rang peut varier d'une caserne à une autre, mais il dépend aussi des fonctions

[827] Entretien n° 18.
[828] Entretien n° 44.
[829] Max Weber, *Economie et société […], op.cit.,* p. 288.

qui leur sont attribuées. Généralement, ils sont réveillés à six heures trente et peuvent être mobilisés jusqu'au coucher obligatoire qui est à vingt-deux heures. Les conscrits affectés à des fonctions de protection rapprochée peuvent travailler de jour comme de nuit. Après les classes, l'emploi du temps des appelés est moins précis que lors de la phase initiale et il leur est possible d'avoir des phases d'attente et des pauses plus importantes. En dehors de situations particulières, les soldats du rang sont également obligés de se présenter à l'appel afin de vérifier leur présence et de faire des gardes, en plus de l'accomplissement de leur fonction au quotidien. Certains appelés exerçant des fonctions particulières ou/et ayant le grade de soldat sorti du rang (caporal ou sergent) sont dispensés de se présenter à l'appel et de faire des gardes. À la différence de ces appelés, les officiers de réserve qui sont diplômés de l'université et qui exercent des fonctions purement administratives pendant leur service militaire travailleront de huit heures à midi et de quatorze heures à dix-sept heures. En dehors de ces horaires, ils peuvent occuper leur temps comme ils le souhaitent, sauf s'ils sont de permanence. Ils ne sont pas non plus obligés de se rendre à l'appel. Donc, les contraintes institutionnelles ne pèsent pas de la même façon sur les soldats du rang, sur ceux qui sont sortis du rang et sur les officiers de réserve. Cela ne signifie pas qu'il n'y a aucune contrainte qui pèse sur les derniers, mais que leur emploi du temps est plus souple.

L'attribution d'une place précise facilite la surveillance des appelés. À l'arrivée de l'appelé au sein de la caserne, on lui attribue une fonction dans un peloton et une place dans une équipe[830]. On lui attribue également un numéro qui le positionne par rapport aux autres de son équipe et ceci détermine la place qu'il occupera dans le dortoir, lors de l'appel et des manœuvres. L'attribution d'une place précise facilite la surveillance en réseau. De plus, matin, midi et soir, l'appelé doit quotidiennement se présenter à l'appel qui consiste à contrôler les présences et les absences (*Istima*). L'appel peut également avoir lieu à tout moment de la journée si le commandant de la compagnie le souhaite[831]. L'appel est un moment très protocolaire et les règles qui l'encadrent sont très nombreuses ; il s'effectue en présence du commandant de la compagnie. L'appelé doit notamment se placer pendant le comptage dans un ordre déterminé par son numéro dans son peloton et dans son équipe. Une fois par semaine les appelés sont également soumis à un contrôle de leur hygiène corporelle (contrôle de la repousse des cheveux, du rasage et des ongles) et de leur tenue vestimentaire (contrôle de l'état de l'uniforme) et de leur lit et armoire. Ces contrôles sont également

[830] Chaque appelé est affecté à : un peloton (*manga*), une équipe (*takım*), un escadron ou compagnie (*bölük*), un bataillon (*tabur*), un régiment (*alay*), une brigade (*tugay*).
[831] Entretien n° 19.

effectués de manière protocolaire puisque dans un premier temps le commandant de la compagnie doit donner l'ordre aux personnels de la compagnie de se préparer au contrôle « Prépare-toi pour l'inspection ! »[832]. Lorsqu'il donne cet ordre, les commandants d'équipe doivent reculer de six pas et doivent donner le commandement suivant « Rangée, ouvre-toi, marche ! »[833] L'équipe doit alors se positionner d'une certaine manière et le commandant de chaque équipe doit se placer à trois pas à la droite de l'équipe et donner le commandement « Regarde au loin ! »[834]. C'est à ce moment que le commandant de la compagnie arrive et contrôle l'état de l'arme puis l'hygiène corporelle des appelés et leur uniforme. Par ailleurs, le contrôle de l'hygiène corporelle peut également être effectué au quotidien lors de l'appel par le commandant de l'équipe ou à tout autre moment. Selon le témoignage d'Adnan, un soldat du rang, il est même possible d'avoir des contrôles de propreté la nuit[835]. Il existe différents degrés de contrôle et même les officiers peuvent être contrôlés au niveau du fonctionnement de leur caserne. Lorsque ces gradés sont soumis à ce genre de contrôle, cela a des répercussions sur les soldats de rang inférieur, car ils vont renforcer la surveillance des subalternes et parfois exiger d'eux la réalisation de certains travaux comme, par exemple, repeindre les murs des locaux. Ces contrôles peuvent s'effectuer lorsqu'il y a des problèmes dans le fonctionnement du bataillon ou de la brigade, comme le relate Mahmut :

> « On nous a fait des cours spéciaux pendant deux mois. On ne dormait plus. On nous surveillait tout le temps. On était tous très stressés et les pachas [les hauts gradés] faisaient des contrôles. Ils venaient d'Ankara »[836].

L'institution militaire s'est dotée d'un système de surveillance qui fonctionne de manière très similaire aux dispositifs décrits par Michel Foucault, c'est-à-dire en « réseau de relations de haut en bas, mais aussi jusqu'à un certain point de bas en haut et latéralement ; ce réseau fait "tenir" l'ensemble, et le traverse intégralement d'effets de pouvoir qui prennent appui les uns sur les autres : surveillants perpétuellement surveillés »[837]. Autrement dit, ce ne sont pas seulement les contraintes imposées par le haut qui incitent à l'obéissance, mais aussi les contrôles horizontaux entre les appelés de grades différents ou qui n'ont pas de grade. Les relations d'interdépendance font que « l'institution peut être vue comme un système d'attentes réciproques dont la stabilité est garantie par des règles et des règlements, ou par des

[832] *Manuel technique à l'ordre aligné, loc.cit.,* p. 12-1.
[833] *Ibid.*
[834] *Manuel technique à l'ordre aligné, loc.cit.,* p.12-1.
[835] Entretien n° 8.
[836] Entretien n° 14.
[837] Michel Foucault, *Surveiller et Punir, op.cit.,* p. 208.

dispositifs de repérage et de classement… c'est par conséquent de l'ensemble des membres de l'institution que peut venir la réprobation désignant les perturbateurs et les "déviants" »[838]. L'intériorisation des contraintes peut être renforcée par ces différents niveaux de surveillance et de contrôle qui s'imbriquent continuellement. Le pouvoir se diffuse à travers les corps, et les appelés — surveillés par leurs supérieurs hiérarchiques — se surveillent entre eux. Mais si les prescriptions, ainsi que la surveillance, régulent et freinent les appelés, un autre dispositif disciplinaire est prévu pour les punir et les gratifier, à savoir le système des sanctions et des gratifications.

[838] Jacques Lagroye, Bastien François et Frédéric Sawicki, *Sociologie politique*, *op.cit.*, p. 141.

C/LA NORMALISATION DISCIPLINAIRE PAR LES SANCTIONS ET LES GRATIFICATIONS

Parallèlement à ce système de surveillance, les appelés sont confrontés au quotidien à des sanctions en cas de non-respect de la discipline. Michel Foucault indique que « ce qui relève de la pénalité disciplinaire, c'est l'inobservation, tout ce qui est inadéquat à la règle, tout ce qui s'en éloigne, les écarts. Est pénalisable le domaine indéfini du non conforme : le soldat commet une "faute" chaque fois qu'il n'atteint pas le niveau requis »[839]. Tout comportement déviant est ainsi puni. Au niveau des sanctions de l'armée turque, existe également un système de sanctions dédoublées entre les sanctions pénales militaires et les sanctions informelles. Toutes deux concourent à la normalisation disciplinaire, mais les secondes sont déployables plus facilement au quotidien. L'informel est non seulement combiné au formel mais aussi puissant que le formel. En plus de ces « micro-pénalités », l'institution a recours aussi à des gratifications ou à des récompenses[840] qu'Erving Goffman qualifie de « stimulants »[841] négatifs ou positifs. Nous verrons que, conformément à l'approche foucaldienne, les punitions et les gratifications permettent à l'armée de « plier uniformément et par masse tout ce qui lui est soumis, il [le pouvoir disciplinaire] sépare, analyse, différencie, pousse ses procédés de décomposition jusqu'aux singularités nécessaires et suffisantes »[842]. C'est ce qui est très différent de la normalisation corporelle évoquée dans le chapitre 4, qui vise surtout l'homogénéisation des corps. Nous montrerons que ces sanctions visent à assurer la discipline, mais qu'elles jouent aussi un rôle de dissuasion pour ceux qui envisageraient de s'en écarter et de déroger à l'ordre institutionnel[843]. On verra également que tout n'est pas répression non plus, puisque, conjointement, des gratifications

[839] Michel Foucault, *Surveiller et Punir, op.cit*. p. 210.
[840] Erving Goffman évoque aussi l'existence d'un système de privilèges et la possibilité d'attribuer des récompenses au reclus. Mais en ce qui concerne les institutions totales, il s'agit essentiellement des avantages que le reclus possédait avant son arrivée dans l'institution : « offertes sous la forme de chances aléatoires, ces quelques reconquêtes paraissent avoir un effet de réintégration, dans la mesure où elles relient le reclus à l'ensemble du monde perdu en atténuant les symptômes qui trahissent son retranchement de ce monde et la perte de sa personnalité ancienne ». Erving Goffman, *Asiles, op.cit.*, p. 93.
[841] *Ibid*., p. 234.
[842] Michel Foucault, *Surveiller et Punir, op.cit*. p. 200.
[843] Christoph Rass et Peter M. Quadflieg s'intéressant à la question de la discipline, de la cohésion, et du conformisme social dans la Wehrmacht durant la Seconde Guerre mondiale indiquent que « le système de punitions devait sanctionner la violation des normes et maintenir la discipline par la limitation préventive et inflexible des marges de manœuvre comportementales ». Christoph Rass, Peter M. Quadflieg « 6. Une garantie d'obéissance ? » *Discipline, cohésion sociale et conformisme dans la Wehrmacht durant la Seconde Guerre mondiale*, André Loez et Nicolas Mariot (dir.), *Obéir, désobéir*, La Découverte « Recherches », 2008 p. 98.

permettent à l'institution de valoriser des modèles de soldats concrets en leur accordant une reconnaissance.

Légalement, en cas de violation du règlement intérieur militaire, il existe un dispositif de sanctions juridiques précisé par l'article 2 du Code pénal militaire, qui prévoit que « les appelés qui commettent des infractions au règlement intérieur seront jugés selon le Code pénal militaire »[844]. En effet, selon l'article 38 de la loi 477 réglementant les tribunaux disciplinaires et les infractions et sanctions disciplinaires[845], les sanctions possibles à l'égard des appelés qui sont des soldats de rang — « *er* » — et des appelés qui ont le grade de sergent ou de caporal — « *erbaş* » — sont des peines d'emprisonnement dans des salles collectives prévues spécialement à cet effet et surveillées par un garde (*disco*). En plus de ces détentions casernales, il est également possible de déclasser dans la hiérarchie les sergents et caporaux qui retrouvent leur statut de soldat du rang[846]. Et ceux qui n'ont pas de grade peuvent se voir contraints d'effectuer des travaux lourds. Enfermement, déchéance des fonctions et dépossession du grade, ainsi que travaux forcés sont les trois principales sanctions prévues par le Code pénal militaire. Selon la procédure officielle, c'est au commandant de la compagnie qu'il revient de punir le soldat ou de l'envoyer devant le tribunal disciplinaire. Dans le cas où il sanctionne lui-même le soldat, le commandant doit écrire un rapport expliquant la situation et donner au soldat la possibilité de préparer sa défense. Le soldat a le droit de contester la sanction, mais s'il en fait usage, c'est au commandant de l'unité que revient le dernier mot. Lorsque le commandant envoie le cas devant le tribunal disciplinaire, l'officier en charge de l'instruction juge si l'affaire doit être traduite devant le tribunal disciplinaire et prépare le dossier. C'est ensuite la cour qui détermine (ou non) la culpabilité du soldat. Selon Abdullah Kaya, « la plupart des soldats préfèrent que le commandant leur donne une punition sommaire plutôt qu'il envoie l'affaire devant le tribunal, car les délais de jugement peuvent être très longs et par exemple, en attendant son jugement, le soldat ne pourra pas terminer son service militaire »[847]. Lorsque le tribunal militaire condamne un appelé à une peine d'emprisonnement, il devra recommencer son service militaire depuis le début après son incarcération. Mais les sanctions possibles à l'armée dépassent largement le cadre légal — cela même si le fait d'infliger à un soldat une sanction non autorisée ou de le sanctionner en

[844] Code pénal militaire (*Askeri Ceza Kanunu)*, n° 1632, adopté le 22/05/1930.
[845] La loi 477 réglementant les tribunaux disciplinaires et les infractions et sanctions disciplinaires, *Disiplin Mahkemeleri Kuruluşu, Yargılama Usulü ve Disiplin Suç ve Cezaları Hakkında Kanunun*, 16/06/1964.
[846] L'article 41 de la loi 477 prévoit la possibilité de retirer le grade des sergents et des caporaux parallèlement à la sanction.
[847] Abdullah Kaya, *Le système de juridiction de l'armée turque*, sur le site du ministère de défense nationale : URL : http://www.msb.gov.tr/asad/eng/TURKISH_MILITARY_JURISDICTION_SYSTEM.html.

violant les autorisations nécessaires à cet effet est considéré comme une faute par le Code pénal militaire, passible de cinq années d'emprisonnement[848]. Les sanctions, lorsqu'elles sont décidées par le commandant d'une caserne, peuvent aussi prendre des formes collectives. Lorsqu'un appelé commet une indiscipline, c'est l'ensemble des appelés qui est sanctionné sans distinction. Şevket, qui est pourtant sergent, a ainsi été enfermé cinq jours dans un local de sa caserne parce qu'un appelé avait insulté de façon anonyme un commandant[849]. Ces situations conduisent aussi, lorsque l'auteur de l'acte est connu de ses pairs, à ce qu'il subisse, en plus de la sanction officielle, la réprobation des autres appelés. Ainsi, l'auteur de l'infraction sera soumis à une double peine, celle émanant du haut et celle venant du groupe d'appelés. Il y a donc parfois une possibilité d'imbrication des punitions officielles et officieuses.

Il existe aussi de nombreuses sanctions plus informelles et qui ne sont pas forcément décidées par le commandant de la compagnie, mais par des supérieurs hiérarchiques, voire même parfois par des appelés ayant le même grade, mais en s'appuyant sur le système de périodes précédemment évoqué. Il existe des sanctions auxquelles sont prêtées des vertus pédagogiques, à l'instar des exercices physiques tels que ramper au sol et faire des pompes, rester un long moment debout sur une jambe, porter un autre soldat, *etc*. Toutes les sanctions officieuses n'ont pas de telles vertus pédagogiques, certaines ayant exclusivement une fonction répressive. La sanction peut consister à perdre des fonctions qui étaient considérées comme avantageuses, car donnant accès à certaines ressources, par exemple alimentaires ou vestimentaires. L'appelé sanctionné peut se voir confier des fonctions ingrates comme la surveillance et l'entretien des toilettes, ou encore se voir contraint de faire des corvées supplémentaires comme des gardes. Ces appelés sanctionnés de la sorte par les autres soldats du rang ainsi que par les supérieurs hiérarchiques servent de contre-exemple et font figure de repoussoir. Les soldats peuvent également être privés de sortie et de permission. Il s'agit alors d'une privation de leurs droits et d'un retour au fonctionnement total de l'institution. Les stimulants négatifs qu'indiquent Erving Goffman peuvent se traduire aussi par une réduction des récompenses officieuses ou « du niveau du bien-être habituel »[850]. Les sanctions les plus fréquentes, malgré leur illégalité, sont les violences physiques et morales, sur lesquelles nous reviendrons dans la section II de ce chapitre puisqu'elles complètent les dispositifs disciplinaires. Nous adhérons au constat de Michel Foucault sur le fait que la punition ne vise

[848] Article 111 du code pénal militaire.
[849] Entretien n° 77.
[850] Erving Goffman, *Asiles*, *op.cit*., p. 235.

pas seulement la répression puisqu'elle permet aussi de « référer les actes, les performances, les conduites singulières à un ensemble qui est à la fois champ de comparaison, espace de différenciation et principe de règle à suivre »[851]. Ces sanctions informelles visent à imposer un rapport d'obéissance instantané et signalent en même temps les conduites à bannir. Mais l'institution valorise aussi certaines conduites à suivre et fournit aux appelés des incitations à l'engagement.

Ce double système de sanction/gratification permet de distinguer les bons et les mauvais appelés. Après la formation initiale, tous suivent également des formations spécialisées. Lors de ces formations, ils sont toujours évalués par leurs supérieurs hiérarchiques. Ils peuvent obtenir une certaine reconnaissance lorsqu'ils font des prouesses sportives ou accomplissent avec succès tous les exercices qu'ils doivent faire. Des certificats de bonne conduite et des documents d'appréciation sont également accordés aux appelés les plus méritants, et surtout les plus respectueux de l'institution militaire. Pour le cas de la France, Louis Pinto, considère même qu'elles sont une marque institutionnelle de son rôle judiciaire[852]. Bülent, un sous-lieutenant qui a été poursuivi devant le tribunal militaire pour la disparition de certains matériels militaires et qui a été acquitté, a également reçu un document d'appréciation signé par le général de sa brigade à la fin de son service militaire. Comme pour faire passer le goût amer des accusations diffamatoires, le document valorise la façon dont il a accompli ses fonctions :

> « 1. En tant que commandant de la brigade et dans le cadre des contrôles effectués dans la gendarmerie de frontière, j'ai constaté le très bon niveau de votre compréhension de vos fonctions, de l'esprit d'unité et de concorde, de la discipline, de la formation, des tirs et du sport, de la propreté, de la méthode et l'ordre et de l'entretien des véhicules de transport.
>
> 2. Nous vous remercions d'avoir rempli vos fonctions de façon exemplaire. Sans faute et sans négligence, vous avez mené vos fonctions à la frontière avec succès. Et je vous souhaite une bonne continuation »[853].

[851] Michel Foucault, *Surveiller et punir, op.cit.*, pp. 214-215.
[852] Louis Pinto, « L'armée, le contingent et les classes sociales », *art.cit.*, p. 26.
[853] Document remis par Bülent. Entretien n° 22.

Dans certaines casernes, la remise des documents d'appréciation fait l'objet d'un rituel lors de la cérémonie du départ d'une classe, désigné par l'expression *teskere toreni*. Cette remise s'effectue en rassemblant tous les soldats de la caserne. Il est également possible qu'un militaire de carrière fasse un discours à cette occasion. Levent, un soldat du rang issu d'un milieu social très défavorisé, a assisté à cette cérémonie, et son discours est révélateur de la volonté de l'armée de présenter des modèles concrets aux autres appelés :

> « Ils le disent tout le temps, à l'endroit où la logique se termine commence le service militaire. Il [le colonel] a dit que cet appelé n'avait pas laissé sa logique en arrivant. Il n'avait pas laissé sa logique. Comme il n'avait pas laissé sa logique et qu'il a continué là-bas de la même manière que dans sa vie civile eh bien ils lui ont donné une plaquette [un certificat d'appréciation]. Ils n'allaient pas arrêter ce garçon. Je crois que ce garçon était quelqu'un d'important à Ankara. Certainement, ils ne vont pas stopper le garçon. Une personne comme lui ne peut être arrêtée [dans son élan], si bien qu'ils lui ont donné une plaquette. Peut-être même qu'avec le temps, il ira à l'état-major ou quelque chose comme ça […] Ils vont prendre ce garçon, car ce garçon marchait d'une manière très disciplinée […] Nous n'avons pas pu être comme lui[854] ».

(Cérémonie de remise des certificats d'appréciation, Photo de Yasin, qui a fait son service militaire à Mardin en 2006)[855].

[854] Entretien n° 27.
[855] Entretien n° 95.

Nous avons rencontré Yasin le jour de son retour du service militaire. Il revenait de Mardin (qui est une zone à majorité kurde), où il était commando. Il a accroché plusieurs certificats d'appréciation (un pour sa réussite aux exercices de tir, un pour sa motivation et un plus général) dans le salon de ses parents. Les membres de l'institution lui ont remis ces documents à différents moments de son service militaire. Cette pratique peut entretenir la motivation et l'investissement des appelés alors que, comme dans le cas de Yasin, ils ont fait un service militaire assez dur puisqu'ils ont participé à des combats. Dans certaines situations, (comme l'engagement au combat) la peur de la sanction est insuffisante : l'institution doit fournir, en plus, des « stimulants positifs » pour « obtenir un effort personnel soutenu et de longue portée »[856].

Une autre pratique cérémonielle vise à valoriser les évolutions dans la hiérarchie en marquant les changements de grade de certains appelés qui deviennent caporal ou sergent pendant leur service militaire. Lors de cette cérémonie, les nouveaux galons sont remis aux appelés. Il s'agit véritablement d'un « rite d'institution » qui consacre la nouvelle position de l'appelé[857]. Michel Foucault a déjà rappelé le fait que la « discipline récompense par le seul jeu des avancements, en permettant de gagner des rangs et des places ; elle punit en faisant reculer et en dégradant. Le rang en lui-même vaut récompense ou punition »[858]. D'ailleurs, pour ceux qui n'ont pas de grade, il existe aussi d'autres formes de gratification. Par exemple, les appelés qui suivent des cours d'alphabétisation peuvent se voir attribuer un certificat d'apprentissage de la lecture. Comme nous allons l'étudier dans le chapitre 6, l'alphabétisation des appelés devient l'un des instruments idéologiques de l'armée. Elle procède de la volonté assimilationniste de l'armée qui vise à inculquer aux Kurdes, dont la langue maternelle n'est pas le turc, la langue officielle de l'État. Fuat, un instituteur qui a fait son service militaire en 1994, a eu pour fonction l'enseignement de la langue turque[859]. Il ressort de son entretien qu'il a principalement enseigné à des appelés venant des zones à majorité kurde, délivrant à l'issue de la formation des certificats de lecture. De telles pratiques constituent un instrument de normalisation en instaurant une sanction positive, puisqu'elles expriment aussi « la contrainte d'une conformité à réaliser »[860].

[856] Erving Goffman, *Asiles, op.cit*., p. 235.
[857] Voir Pierre Bourdieu, « Les rites comme actes d'institution », *art, cit*., pp. 58-63.
[858] Michel Foucault, *Surveiller et Punir, op.cit*., p. 213.
[859] Entretien n° 33.
[860] Michel Foucault, *Surveiller et Punir, op.cit.,* p. 215.

Cet aspect des gratifications est la partie officielle. Il est également possible de bénéficier des récompenses et gratifications officieuses, par exemple l'accès à des ressources matérielles voir financières. Elles sont souvent liées à la fonction exercée. Burak, un soldat du rang, qui est coiffeur dans la vie civile et à l'armée, a reçu des pourboires lorsqu'il coiffait les femmes des officiers :

> « C'était bien avec les femmes d'officier. On me baladait beaucoup comme j'étais coiffeur […] J'étais d'une famille pauvre, mais j'avais beaucoup d'argent là-bas »[861].

Mustafa, qui est sergent et comptable d'un magasin militaire, détourne de l'argent et des produits avec l'aval des sous-lieutenants[862]. Il dit également qu'il n'appréciait pas le régime alimentaire de la caserne qu'il associe à la « nourriture donnée à des détenus » en milieu carcéral. En conséquence de quoi il se sert au magasin pour manger et prend parfois de l'argent dans la caisse. Parallèlement à ces avantages en nature, les possibilités d'accéder à des fonctions intéressantes ou d'obtenir des permissions de sortie ou des jours de repos, peuvent être considérées comme des rétributions qui visent aussi à maintenir l'engagement des appelés. Comme le suggère Michel Foucault, ces dispositifs disciplinaires et surtout, dans notre cas, le système de sanction/gratification, individualisent « en permettant de mesurer les écarts, de déterminer les niveaux, de fixer les spécialités et de rendre les différences utiles en les ajustant les unes aux autres »[863]. Par le biais de ce système, il est à la fois possible de punir un appelé à un moment et de le gratifier à un autre. Ce système binaire contribue aussi à la préservation de l'institution en désamorçant par les punitions et les gratifications les oppositions qui remettraient en cause l'ordre institutionnel. Comme on le verra, son efficacité tient en partie à ce que les appelés intériorisent ces attentes et tiennent des discours de légitimation des dispositifs disciplinaires qui sont d'ordres multiples.

L'armée apprend ainsi à faire obéir les conscrits par la concaténation de ces dispositifs formels et informels routinisés et étroitement combinés. Elle assoit son système d'autorité et de commandement à travers ses dispositifs officiels, imposant ainsi des contraintes aux appelés. Mais ce sont surtout les dispositifs plus informels qui s'apparentent à des techniques de gouvernement indirect (système de période, surveillance entre appelés, sanction et gratifications officieuses) qui étendent le niveau de contrôle et surveillance au-delà des limites des dispositifs officiels. C'est à travers ses multiples points d'ancrage dans le quotidien des

[861] Entretien n° 15.
[862] Entretien n° 7.
[863] *Ibid.,* p. 216.

appelés que le pouvoir militaire vise à obtenir leur obéissance. Comme nous le montrerons, les appelés « pris dans les filets de la surveillance »[864] vont avoir recours à des adaptations secondaires. L'institution connaît aussi une vie institutionnelle clandestine qui vise à renforcer la discipline militaire.

Toutes ces pratiques officieuses se déploient à la marge des pratiques officielles, mais l'institution produit également une violence institutionnelle qui atteint les appelés au plus profond de leur intégrité. C'est ainsi que s'intériorisent les rapports de domination au quotidien. Ces pratiques violentes illégales complètent les dispositifs disciplinaires et atteignent les appelés là où la discipline ne peut pas, ou ne peut plus, les atteindre.

[864] Michel De Certeau, *L'invention du quotidien […],* p. xl.

SECTION II/ « DE L'ILLEGALITE A LA LEGITIMATION » : LA SOCIALISATION A LA VIOLENCE DES CONSCRITS

Est-il possible qu'un individu se socialise à la violence dans le cadre de son service militaire ? Nous entendons par « socialisation à la violence » l'apprentissage des pratiques et discours violents. Ceux-ci sont si fréquents que nous pensons qu'ils peuvent produire du consentement. À travers une approche compréhensive, nous nous intéresserons à l'expérience subjective des acteurs quant aux situations de violence rencontrées et aux logiques de l'institution militaire concernant la socialisation à la violence. Une double entrée, à la fois par l'étude des pratiques de socialisation formelles et informelles à la violence des appelés au sein des casernes, et par les pratiques combattantes en situation de guerre, peut nous permettre d'éviter les écueils épistémologiques dénoncés par exemple par Nicolas Mariot. Pour cet auteur, les approches culturalistes adoptées par certains historiens[865] expliquent la violence par une culture de guerre et l'existence de comportements intrinsèquement cruels[866]. A la suite de Frédéric Rousseau, André Loez propose une explication multifactorielle pour comprendre les ressorts sociaux de l'obéissance en contexte de guerre : « sans nier que le conflit puisse avoir un "sens" pour certains acteurs, elle [l'explication multifactorielle] souligne les effets conjugués des facteurs culturels, sociaux, relationnels, institutionnels, leur addition, leur conjonction ou leur alternance suivant les individus, les périodes et les secteurs du front »[867]. Nous mobilisons dans nos travaux cette littérature sans pour autant penser que nous sommes dans un conflit similaire et que l'intensité de la violence est la même dans ces deux contextes bien différents.

Nous montrerons que les conscrits de l'armée turque en situation de non-guerre sont confrontés à une violence interne à l'institution militaire qui symbolise la mort par la violence. Dans ce contexte, la socialisation à la violence s'effectue de manière informelle à

[865] Voir Daniel-Jonah Goldhagen, *Les bourreaux volontaires d'Hitler. Les Allemands ordinaires et l'Holocauste*, Seuil, Paris, 1997. Stéphane Audoin-Rouzeau et Annette Becker, *14-18, retrouver la guerre*, Gallimard, Paris, 2000.
[866] Nicolas Mariot, « Faut-il être motivé pour tuer ? Sur quelques explications aux violences de guerre », *Genèses*, (n°53), 2003/4, p. 177.
[867] André Loez, *14-18[…], op.cit.*, p. 34.

travers l'exposition répétée des conscrits à des pratiques violentes verticales et horizontales. Les violences verticales sont celles qui découlent des rapports hiérarchiques; les violences horizontales celles pratiquées entre appelés du même grade. Les appelés et plus particulièrement les soldats du rang, même s'ils reconnaissent et critiquent l'existence de ces pratiques, les reproduisent et tiennent des discours qui les légitiment. Nous montrerons, dans une seconde partie, qu'en contexte de guerre, la confrontation réelle avec la mort impose une reconfiguration institutionnelle face à la violence. En effet, il découle de la situation de guerre une disparition progressive du sentiment de peur ainsi qu'une habituation et une distanciation vis-à-vis des atrocités de la violence guerrière chez les appelés. Parallèlement, les violences internes, qu'elles soient horizontales ou verticales, s'atténuent et sont redirigées vers un ennemi commun.

A/ LES VIOLENCES INTERNES A L'INSTITUTION MILITAIRE ET A L'EXPERIENCE CONSCRIPTIONNELLE

Les conscrits des forces armées turques sont confrontés à des pratiques violentes émanant des militaires de carrière, des autres conscrits de grade supérieur et même de conscrits non gradés. Il faut, dès lors, se demander dans quelles limites les pratiques violentes peuvent s'exercer, et quels en sont les effets sur les appelés. Selon Thomas Hippler, « En tant de paix, le conscrit, pour devenir "vertueux", doit être "héroïquement humilié" par ses supérieurs dans la caserne ; en temps de guerre, il doit être prêt à sacrifier sa vie pour la patrie »[868]. Ainsi Thomas Hippler montre-t-il comment la transformation morale qui a lieu dans l'armée prussienne par le biais d'une « mise à mort » symbolique de l'amour de soi du conscrit est un simulacre de la mort réelle sur le champ de combat. C'est cette symbolisation de la mort par les pratiques violentes verticales et horizontales que nous voudrions étudier. Les conscrits turcs ne sont pas des acteurs passifs face à la violence. De fait, ils reproduisent les pratiques violentes qu'ils considèrent comme légitimes.

[868] Thomas Hippler, *Soldats et citoyens […], op.cit.,* p. 278.

I/ DES VIOLENCES VERTICALES

Les appelés sont confrontés à des violences verticales qui découlent de la hiérarchie officielle. La socialisation à la violence des appelés se réalise à travers l'exposition répétée à des interactions violentes et des expressions de la domination de la part du personnel militaire.

Les interactions entre les officiers et les appelés du rang sont très rares. Lorsqu'elles ont lieu, elles sont réglées par des protocoles. Si certaines fonctions attribuées aux appelés du rang les amènent à côtoyer des officiers, nous avons pu constater que le recours à la violence physique par ces derniers est moins systématique que chez les gradés subalternes. L'usage de cette violence par les officiers de carrière est moins fréquent, mais il n'est toutefois pas inexistant comme en témoignent certains enquêtés, et notamment Fatih, qui est un simple soldat du rang, bûcheron dans la vie civile :

> « C'était après les classes et moi j'étais chauffeur et ma voiture avait un problème. Le commandant de la compagnie avait vu cela et il m'a appelé et m'a dit "[Fatih] qu'est-ce qui ce passe ?". J'ai dit "un problème hydraulique mon commandant" et il m'a frappé en me disant que j'utilisais mal le véhicule. Je me suis fait frapper comme ça au milieu de tous. Il m'a frappé de ses mains. Après les coups, je n'entendais plus rien »[869].

D'ailleurs, Mehmet Ali Birand cite un officier qui dit « personne n'aime frapper, mais nous n'avons pas trouvé à former à la discipline d'une autre façon »[870]. L'auteur précise qu'une claque ou une violence légère est conseillée par les officiers, même s'ils trouvent cela étrange[871].

Il ressort de notre enquête que les victimes de violences physiques émanant d'officiers de carrière sont les soldats du rang et non les appelés gradés. Pour les appelés gradés, les violences sont plus souvent d'ordre moral. Nous entendons par violences morales, les violences verbales telles que les injures, les pressions psychologiques, les humiliations publiques ou encore l'imposition de stigmates. Les contrôles effectués par les officiers de carrière peuvent être vécus par les enquêtés comme une violence morale et une pression psychologique. Un sous-lieutenant responsable d'une gendarmerie lors de son service

[869] Entretien n° 54.
[870] Mehmet Ali Birand, *Emret Komutanım[…], op.cit.,* pp. 224-225.
[871] *Ibid.,* p. 225.

militaire se dit très affecté par l'accusation portée à son égard par un officier à propos de la perte de matériel militaire :

> « J'ai ressenti comme si un huissier était venu chez moi. Et j'ai pleuré. Mon moral était au plus bas. J'ai demandé au commandant si je pouvais rentrer chez moi. Et j'ai pleuré »[872].

Les violences des militaires de carrière peuvent prendre des formes plus subtiles et discrètes. Il arrive notamment que les militaires de carrière instrumentalisent des subalternes pour faire exécuter à leur place des actes violents.

En revanche, les relations professionnelles entre les appelés et les sous-officiers sont plus fréquentes et le recours aux pratiques violentes chez les sous-officiers est confirmé par nos enquêtés, voire même par certains sous-officiers. Nous avons constaté, dans les entretiens réalisés avec des sous-officiers, que ceux-ci légitiment ou justifient leur recours à la violence par la diversité de la population à laquelle ils sont confrontés. De fait, l'ignorance ou les problèmes comportementaux ou psychologiques de certains appelés sont souvent évoqués. Les propos de ce commandant de gendarmerie sont, à ce sujet, très évocateurs :

> « Même si la violence est interdite, quand un appelé va me mentir, ou bien si l'un d'entre eux est un voleur dans la vie civile et qu'il continue dans la gendarmerie, eh bien, je vais le secouer un peu. S'il porte plainte, je serai en tort, mais nous sommes des humains »[873].

En disqualifiant socialement l'appelé et en lui prêtant un ensemble de tares — manque d'éducation, d'honnêteté — associées aux classes populaires, le commandant justifie le recours illégal à la violence. Ce sont donc des inégalités sociales, en termes de capitaux scolaires, culturels et économiques, qui fondent, aux yeux des gradés, leur légitimité à user de la violence. Nous pouvons penser que la violence se fonde pour une bonne partie sur une forme de racisme de classe. Les sous-officiers affirment souvent que les pratiques violentes à l'encontre de leurs subalternes appartiennent à un temps désormais révolu et qu'ils ont de moins en moins recours à ces pratiques. Ils invoquent un changement dans les mentalités pour expliquer le fait qu'ils ne peuvent plus recourir systématiquement à des pratiques violentes :

[872] Entretien n° 22.
[873] Entretien n° 31.

> « La relation avec les appelés a changé. Maintenant les mentalités et les esprits ont changé. Avant, on pouvait taper comme ça. J'ai tapé trois appelés. Cela commence à disparaître. Certains appelés grossissent un peu ce qu'il leur arrive ou inventent des histoires. On fait des blagues en disant "Tu ne dois pas quitter ton service sans avoir pris ta claque" »[874].

Les entretiens effectués auprès des appelés et surtout auprès d'anciens appelés nous permettent pourtant de confirmer que de nombreux appelés, quel que soit leur grade et leur passé judiciaire, ont été victimes de violences émanant des sous-officiers et que la violence perdure dans les casernes turques.

Ces pratiques violentes sont confirmées par les témoignages d'appelés ayant le grade de sergent, comme Birol, qui est fleuriste dans la vie civile[875]. Un sous-officier l'aurait giflé, car il ne lui aurait pas transmis un message arrivé dans la nuit. Lorsque Birol a pris ses fonctions ce matin-là, il n'a pas vu le message déposé sur le bureau et qu'il devait transmettre à un sous-officier. Ce dernier a découvert par d'autres appelés, l'existence de ce message. Il a alors appelé Birol pour le châtier :

> « Je n'ai pas eu le temps de lui demander de quel message il parlait, il m'a mis un coup au visage [l'enquêté mime le coup], je me suis redressé et j'ai dit "Ce message est arrivé dans la nuit à quatre heures du matin" et il m'a remis un coup […] il avait la main ferme, l'ami, et j'étais tellement énervé ce soir-là que je n'ai pas dormi de la nuit. C'est fait, j'ai été battu [...] ».

Lors de cette confrontation, Birol a subi ces violences sans même pouvoir s'expliquer.

Les violences verticales se manifestent également entre appelés de grades différents. Il convient de préciser que les sous-lieutenants, qui ont généralement un niveau d'étude supérieur à quatre années d'université, ont souvent de nombreuses responsabilités et leurs interactions avec les autres soldats sont fréquentes. Ces sous-lieutenants, les sergents et les caporaux sont souvent en charge de la formation des soldats du rang. S'ils n'avouent qu'à demi-mot avoir déjà eu recours à la violence, certains sous-lieutenants ne se cachent pas d'user de pratiques violentes à l'égard des appelés de grade inférieur. C'est le cas d'Ahmet,

[874] Entretien n° 97.
[875] Entretien n° 19.

sous-lieutenant pendant son service militaire, qui nous a confié sa façon de gérer les problèmes d'hygiène d'un appelé :

> « J'étais avec un sous-officier et moi j'étais officier [sous-lieutenant]. J'ai fait appeler ce jeune. Il s'est assis et je lui ai demandé lequel d'entre nous était le plus gradé. Il m'a répondu que le plus gradé était le sous-officier, car il l'avait frappé beaucoup plus que moi. Ce jeune appelé avait des poux sous les bras. […] J'ai fait apporter son lit et ses affaires personnelles à l'extérieur. On lui a demandé de se mettre tout nu. […] J'ai constaté que ses deux sous-vêtements étaient tout noirs. […] J'ai brûlé toutes ses affaires. […] J'ai ordonné qu'on le lave et qu'on le rase et je lui ai donné des vêtements propres qui m'appartenaient, en enlevant les galons. En fait, ce jeune était retardé, un peu débile. À la fin je lui ai dit : "Si j'entends un truc sur toi je te jetterai dans la rivière et tes parents ne te retrouveront plus jamais" »[876].

Ce discours illustre bien l'intensité que peut prendre la violence morale par laquelle l'appelé est humilié devant tous. La sanction est ici exemplaire et vise à dissuader les autres appelés en diffusant la crainte d'être confronté à une même situation. En outre, par le don de son uniforme et la mise en garde préalable au recours potentiel à la violence physique, le sous-lieutenant réaffirme sa position en se donnant une image paternaliste. Enfin, notons que la réaction de l'appelé est assez significative. En effet, lorsqu'on lui demande qui est le plus gradé entre le sous-lieutenant et le sous-officier, il désigne celui qui l'a le plus frappé.

La violence des sous-lieutenants est moins souvent dirigée vers les appelés sortis du rang, sergents et caporaux, qui les secondent souvent lors des formations et dont ils ont professionnellement besoin. Les soldats sortis du rang sont ceux qui passent le plus de temps avec les soldats du rang. Tous ces soldats ont initialement le même niveau d'étude, généralement équivalent à celui de l'enseignement secondaire ou primaire, mais les sergents et les caporaux ont passé un examen pour obtenir leur grade. Les sergents de notre corpus ont souvent en charge la formation des soldats de rang et partagent parfois le même dortoir que les autres appelés. Cette proximité entre appelés de niveaux hiérarchiques différents engendre des situations où la violence s'exerce au quotidien. Le plus souvent, le recours à la violence

[876] Entretien n° 22.

par un sergent ou un caporal est une réaction à un manquement à la discipline, une mauvaise gestuelle, une position inadéquate, une erreur, une inattention… du soldat du rang. De nombreux exemples attestent des violences des sergents et caporaux :

> « Nous sommes rentrés pour manger dans un genre de hangar américain. C'est à ce moment-là que j'ai senti un coup de bâton sur mes jambes. À cette époque, le sergent avait beaucoup d'autorité, mais tous ceux qui avaient des grades supérieurs se conduisaient en général très bien avec les appelés. Mais bien sûr, il y avait parfois des personnes moins bien comme dans les cinq doigts de la main ou dans une même famille où tous ne sont pas pareils. Ils essayaient d'exécuter leurs fonctions en frappant certains et en en choyant d'autres »[877].

ou

> « Oui, on reçoit des coups au service militaire. C'est pour des erreurs et parfois sans erreurs. Le caporal m'a frappé, car mon stylo brillait la nuit et c'était interdit »[878].

Les soldats du rang sont ceux qui subissent le plus de violence parce qu'ils n'ont pas de grade et que toute la hiérarchie militaire leur en impose. Ils sont l'objet de quasiment toutes les violences physiques. Rares sont ceux qui disent n'avoir pas subi de violences et, ceux qui nient l'usage de la violence à leur encontre, disent avoir été les témoins de violences sur les autres appelés. L'intensité des pratiques violentes semble également très hétérogène et elle varie en fonction du contexte et des situations. Dans notre contexte, les violences physiques sont le plus souvent des gifles, des coups de pied, mais peuvent être parfois de véritables passages à tabac. Les soldats du rang sont également victimes de violences morales de la part des soldats sortis du rang et des gradés. Les insultes, les vulgarités participent de cette forme de dégradation de l'estime de soi et de l'intériorisation de l'idée que l'autorité s'associe à la violence. Il arrive également que l'appelé soit associé aux « ennemis »: le PKK (Parti des Travailleurs du Kurdistan). Levent s'est endormi pendant sa garde et a été surpris par un commandant qui lui a demandé s'il était kurde avant de l'insulter[879]. Les sergents sont souvent les auteurs de ces pratiques violentes à l'égard des soldats du rang. Nous constatons en

[877] Entretien n° 3.
[878] Entretien n° 65.
[879] Entretien n° 27.

revanche que leur grade les protège de violences découlant de la hiérarchie. C'est aussi ce qu'affirme Fuat, qui est instituteur dans la vie civile :

> « On n'a pas trop reçu des coups, car nous étions des sergents. Mais, les soldats du rang reçoivent beaucoup plus de coups »[880].

En effet, les sous-officiers et les sous-lieutenants s'appuient sur ces soldats sortis du rang pour maintenir l'ordre dans les casernes.

L'exercice de la violence est donc fortement lié aux rapports de domination qu'imposent le système des grades et la hiérarchie militaire. Cependant, la position hiérarchique qu'obtiennent les appelés au sein de l'institution est fortement dépendante de leur position sociale dans le civil. Les diplômés de l'université auront le grade de sous-lieutenant et seront positionnés à des fonctions de commandement. Les autres appelés sont, au début de leur service militaire, des soldats du rang. Certains d'entre eux seulement deviendront des soldats sortis du rang en se présentant à un examen. Les rapports militaires reproduisent donc les hiérarchies sociales et les rapports de domination qui en découlent. Les violences verticales permettent l'intériorisation de ces rapports de domination et créent du consentement. Cependant les soldats du rang ne subissent pas cette violence verticale passivement, ils reproduisent informellement ces rapports de pouvoir et de domination et font également usage entre eux de la violence.

II/ DES VIOLENCES HORIZONTALES ENTRE APPELES NON GRADES

Les soldats du rang sont donc ceux qui subissent le plus de violence du fait de leur position dominée, mais ils sont aussi souvent auteurs de pratiques violentes à l'égard d'autres soldats du rang[881]. Le bizutage et les violences qui découlent de l'apparition d'une hiérarchie informelle entre appelés de même grade participent également à l'intériorisation des rapports de domination chez les non-gradés. Ces violences horizontales complètent-elles les violences verticales ? Ont-elles les mêmes fonctions ?

Le bizutage des nouveaux arrivants, également qualifié de « fête de bienvenue », à la caserne ou à la prison de la caserne est pratiqué par les soldats du rang. Le but recherché est d'humilier le nouvel arrivant en le déshabillant et en le frappant. L'usage de la violence par

[880] Entretien n° 33.
[881] Chez les appelés gradés, les pratiques violentes ne s'exercent pas à l'encontre d'un autre soldat qui a le même grade.

les appelés n'est pas observable uniquement lors de cette fête de bienvenue. De fait, les violences entre soldats du rang émanent souvent du système de périodes. Ce système de périodes conduit souvent les appelés les plus anciens à user de la violence physique et morale sur les primo-arrivants. Cette hiérarchie officieuse reproduit les rapports de domination qu'impose la hiérarchie officielle. Mais elle met aussi en place un ordre parallèle à celui de l'armée mais qui ne s'oppose pas toujours à elle. Les violences horizontales qui découlent de cette hiérarchie complètent les violences verticales puisqu'elles concourent toutes deux à obtenir l'obéissance et la soumission du soldat de rang, surtout lorsqu'il est encore apprenti. Le temps passant, l'apprenti appartiendra lui aussi à la période supérieure et pourra à son tour jouir de ce pouvoir d'ancienneté et s'imposer face aux nouveaux appelés.

Tout comme les violences verticales, les violences horizontales participent au maintien de l'ordre institutionnel. Les appelés de la période ancienne se chargent de corriger les appelés qui commettent des vols ou sont considérés comme déviants. Ces pratiques violentes sont souvent présentées comme des incidents. Lors d'un entretien avec Birol, il évoque à plusieurs reprises « le passage à tabac d'un enfant [jeune appelé] qui aurait commis des vols ». Avec la complicité d'un sous-lieutenant, un groupe d'appelés de trente personnes appartenant à la période ancienne aurait donné une leçon à ce jeune « apprenti » :

> « Le sous-lieutenant s'en va et les autres (trente ou quarante personnes) le tabassent et lui frappent la tête avec le verre de la vitre de la porte. [Le sous-lieutenant] revient et décrète qu'il y a eu une bagarre »[882].

Ce type de violence peut donc découler de la hiérarchie officielle puisque les supérieurs peuvent tolérer, laisser-faire ou même ordonner le recours à la violence par ces soldats de rang. À titre d'exemple, on peut citer le cas du conscrit Murat Polat, un soldat du rang, âgé d'à peine vingt ans, qui aurait été battu à mort par d'autres appelés de même grade en 2005 sur ordre de leur commandant, un colonel. Le procès est actuellement en cours, mais les faits révélés par les médias montrent qu'un seul soldat du rang se trouve incarcéré et devra répondre de ses actes. L'instrumentalisation de ce système de périodes par les gradés indique que ces violences ne sont pas indépendantes des violences émanant des supérieurs hiérarchiques. Bien au contraire, le système de périodes et les violences horizontales agissent là où les supérieurs hiérarchiques sont absents ou lorsqu'ils souhaitent se tenir à l'écart.

De fait, les gradés tolèrent le système de périodes, pourtant son existence est niée par l'institution militaire, parce qu'il permet une inter-régulation des appelés qui les dispense

[882] Entretien n° 19.

d'intervenir dans la gestion de certains problèmes. On constate aussi une gradation des violences en fonction du grade et l'intensité des violences s'accroît chez les appelés les moins gradés alors qu'au contraire plus les appelés ou les militaires de carrière s'élèvent dans la hiérarchie et plus les pratiques violentes prennent des formes discrètes et subtiles, voire disparaissent. Ces violences horizontales participent, au même titre que les violences verticales, au maintien de l'ordre institutionnel, au respect de la discipline et à la reproduction des rapports sociaux de domination des acteurs dominants (les gradés) par les « sans-grades ». Ces interactions violentes et répétées, qu'elles se produisent de manière horizontale ou verticale, imposent ainsi la reconnaissance, par l'appelé, de sa position de dominé et le conditionnent à se soumettre face à celui qui détient officiellement ou officieusement le pouvoir. Peu importe que ces violences soient horizontales ou verticales, les conscrits turcs les considèrent comme légitimes alors que, dans les deux cas, il s'agit de pratiques parfaitement illégales.

III/ LA LEGITIMATION DES PRATIQUES VIOLENTES

Sur le plan légal, l'usage de la violence physique ou morale ne fait pas partie du répertoire des sanctions pour manquements à la discipline, comme nous l'avons rappelé plus haut. Les pratiques violentes sont interdites. Le Code pénal militaire turc prévoit également des dispositions concernant les violences infligées à des subordonnés. L'article 117 indique clairement « que le fait de délibérément pousser, frapper, faire vivre un calvaire à un soldat ou le mettre dans des situations qui peuvent détruire sa santé, ou rendre son service inutile ou inciter les autres soldats à infliger une peine ou des mauvais traitements à l'égard d'un subalterne peut être passible d'une peine allant jusqu'à deux ans d'emprisonnement ». Les propos relatés plus haut montrent que la législation n'a pas d'incidence sur les pratiques des acteurs qui recourent tout de même à la violence. Par ailleurs, même si des procédures permettent aux appelés de porter plainte en cas de violence[883], dans la pratique les plaintes

[883] L'article 27 de la loi des Services intérieurs des forces armées turques stipule que « les plaintes écrites ou orales se doivent d'être formulées auprès du supérieur hiérarchique immédiat. Si la plainte concerne ce supérieur, il est nécessaire de formuler la plainte auprès du supérieur hiérarchique au-dessus de lui. Les plaintes orales doivent se faire en présence d'un témoin ». Il est donc tout à fait possible, en tout cas sur le plan légal, de porter plainte lorsqu'un appelé ou un militaire de carrière est victime de violence. Cependant, en vertu de l'article 28 de cette loi, les plaintes collectives sont interdites. Si plusieurs personnes se plaignent, les plaintes doivent être formulées individuellement. Par ailleurs, l'article 29 protège la personne au cas où la plainte se verrait rejetée en indiquant « qu'aucune sanction n'est prévue en cas de rejet » sauf si la personne commet une nouvelle infraction. Mais les plaintes mensongères sont sanctionnées par le code pénal militaire et sont passibles d'une peine allant jusqu'à trois mois d'emprisonnement (article 84 - 1 du code pénal militaire). Par ailleurs, l'article 110 prévoit une autre protection pour le plaignant puisqu'il précise que « le fait de cacher la plainte d'un

sont plus rares et ne représentent pas la réalité endémique de la violence à l'armée.

De fait, si de nombreux enquêtés nous ont confié avoir été confrontés à des pratiques violentes, aucun d'entre eux n'a déposé de plainte officielle auprès du tribunal militaire. Les propos de Birol éclairent bien certaines appréhensions qu'ont les appelés à déposer une plainte ou même à se plaindre informellement :

> « Si tu te plains, les choses vont empirer, c'est pourquoi se plaindre pendant le service militaire n'est pas une chose facile parce que tu te plains de qui à qui, hein ? »[884].

Cengiz, un soldat de rang, instituteur dans le civil, dit avoir senti une certaine psychologie de l'acceptation lors de son service militaire :

> « Il faut accepter certaines choses au service, il y a une psychologie d'acceptation. Tu ne dois pas rectifier les erreurs de ton commandant, il y a un truc comme ça. Je ne sais pas si on n'a rien fait parce que l'on pensait ainsi ou si on ne voulait pas avoir de problème. Mais on n'a rien fait. On ne l'a pas signalé. Cela nous dérangeait »[885].

Le phénomène décrit renvoie à une certaine soumission à la hiérarchie et à une acceptation des violences. Mehmet Ali Birand évoque aussi ces violences et précise que les soldats du rang ne se plaignent pas, car ils se « méfient » d'une telle procédure et aussi qu'ils acceptent ces châtiments corporels, car ils sont généralement admis dans la société[886]. Nous ne discuterons pas ce dernier argument, car les corrélations sont difficiles à démontrer empiriquement.

Il arrive toutefois que certains appelés dénoncent, au moins par des canaux informels, certaines pratiques violentes. Ce fut le cas d'un de nos enquêtés, un médecin qui a continué d'exercer sa fonction pendant son service militaire dans les zones à majorité kurde.

> « J'ai dit au commandant que j'allais le couper [lui trancher la gorge]. J'avais un soldat de Diyarbakir de dix-neuf ans [d'origine kurde] et un capitaine médecin avait frappé ce jeune pendant mes congés à Kayseri. Et je suis passé voir le capitaine à propos de ce qu'il avait fait. (...)

---

subalterne ou de le menacer afin qu'il retire sa plainte est passible d'une sanction de cinq ans d'emprisonnement ».

[884] Entretien n° 19.

[885] Entretien n° 69.

[886] Mehmet Ali Birand, *Emret Komutanım[…], op.cit.,* p. 224.

> et j'ai demandé au général de la division de relever le capitaine de ses fonctions, car sinon j'allais m'énerver. C'est un péché [c'est-à-dire une faute religieuse] de taper autant une personne. J'étais sous-lieutenant. Je leur ai donné jusqu'à midi pour faire quelque chose (…) »[887].

Le réseau de connaissances de ce médecin et sa position de dominant au sein de l'institution lui ont permis de dénoncer ces violences, dont la victime était un soldat de rang d'origine kurde, sans recourir à la procédure légale de dépôt de plainte. Les soldats de rang ont toutefois plus de difficultés à se plaindre de ce genre de pratiques pendant l'exercice de leur fonction. De fait, les appelés souhaitent avant tout terminer leur service militaire et retourner à la vie civile. Ils sont dès lors dissuadés de porter plainte afin d'éviter tout problème avec les autorités militaires et craignent qu'une éventuelle détention vienne augmenter la durée de leur service militaire[888]. Il est d'ailleurs remarquable que, non seulement les appelés se refusent à dénoncer officiellement ces violences, mais qu'au contraire, ils aient tendance à les légitimer par leur discours.

Même si les appelés reconnaissent, en entretien, avoir été victimes de violences, ils ont tendance à les minimiser et à les justifier. Ergün, un soldat du rang, estime que les pratiques violentes découlent des erreurs que les appelés commettent dans un environnement militaire qui leur est étranger :

> « Ce n'est jamais sans raison et comme on n'est pas habitué, on commet des erreurs alors on se prend des coups […] J'ai eu une seule claque et en dehors de cela je n'ai rien eu. Il faut respecter les règles, c'est nécessaire. C'est la loi. Ils nous disent des choses pour notre bien »[889].

Ergün cherche à rationaliser ces pratiques violentes en les justifiant. Zafer, un autre soldat du rang pense lui aussi qu'il avait mérité la claque reçue puisqu'il avait fumé pendant sa formation sans que le sergent ne l'y autorise[890]. Même, Ceyhun, un soldat du rang, justifie ces violences alors qu'elles sont, dans son cas, particulièrement injustifiées, l'erreur venant de son supérieur hiérarchique qui a omis de le signaler à l'appel :

---

[887] Entretien n° 9.
[888] En effet, les jours passés en détention pendant la durée du service militaire ne sont pas déduits de la durée du service.
[889] Entretien n° 51.
[890] Entretien n° 75.

> « J'étais de garde et je ne me suis pas rendu à l'appel et le commandant ne m'avait pas signalé à l'appel donc je me suis fait frapper. Celui qui se fait frapper, c'est celui qui fait n'importe quoi, qui n'assume pas ses responsabilités »[891].

Ceyhun justifie la violence par l'irresponsabilité des appelés. Pourtant, son comportement n'a rien d'irresponsable ici. Pour d'autres, comme Ahmet, un soldat du rang qui est musicien dans la vie civile les pratiques violentes sont nécessaires :

> « Je n'ai vécu aucune violence. Mais bien sûr, il est parfois nécessaire de se prendre une sandale »[892].

Erol, soldat du rang, quant à lui, tient un discours très euphémisé sur la violence, minimisant la douleur pour insister sur ses vertus pédagogiques :

> « Ils nous tapent sur la tête, sur le dos, ça ne fait pas très mal, mais on apprend des choses à ce moment. Celui qui revient [du service] et qui dit qu'il ne s'est pas fait battre, il ment »[893].

Dans le même ordre d'idée, Osman considère que pour se faire obéir, il est nécessaire d'user de la violence morale :

> « La violence c'était les cris. Par exemple, tu dis [à quelqu'un] « enlève ce cendrier » ; si tu le dis gentiment et qu'il ne le fait pas alors tu cries. La violence, c'était donner de la voix. Il n'y avait pas de coups excessivement violents. Au service, ceux qui ne respectent pas les lois, ils vont au tribunal. Une claque, ce n'est pas de la violence, ce n'est pas dur. Si la violence est très lourde, on peut d'ailleurs se plaindre. Si un commandant te bat, tu peux porter plainte auprès du commandant de la compagnie ou du bataillon[894].

Osman, un sergent ne considère pas qu'une claque soit un acte violent. Pour pouvoir être qualifiée comme telle, la violence doit être « très lourde ».

---

[891] Entretien n° 29.
[892] Entretien n° 1.
[893] Entretien n° 23.
[894] Entretien n° 16.

On voit donc que les enquêtés ont recours à des discours qui ont pour effet de légitimer, de rationaliser ou encore de minimiser les pratiques violentes. Cela ne signifie pas, bien sûr, qu'ils trouvent cette violence normale, mais ils l'acceptent et essaient de la justifier, participant ainsi à leur domination. Le récit a posteriori de ces violences peut contribuer également à ce phénomène de rationalisation ou de minimisation puisque les entretiens ont souvent été réalisés une fois le service militaire achevé, parfois longtemps après. Par ailleurs, l'évocation de ces violences subies était plus rare chez les enquêtés qui étaient en train de faire leur service militaire au moment où nous réalisions l'entretien. Certains enquêtés nous ont demandé d'arrêter l'enregistrement audio au moment où ils allaient évoquer des pratiques violentes, notamment pour évoquer des violences commises collectivement par un groupe d'appelés. Nous avons également ressenti de l'hésitation chez des enquêtés à parler de ces violences et parfois il a fallu du temps aux appelés pour qu'ils les évoquent vraiment.

Nous pouvons, par ailleurs, soutenir que la production de cette violence interne à l'institution est également une violence symbolique. Les appelés en effet reconnaissent comme légitimes l'exercice de la violence et l'imposition des rapports de domination par les dominants. L'exposition répétée des appelés à des violences, les rapports de domination et le travail de légitimation, les socialisent de manière pratique et concrète à la violence. Les soldats du rang peuvent subir des violences tout au long de leur service militaire pour certains. Les pratiques violentes sous différentes formes (physiques, morales ou symboliques) et à des intensités variables se sont systématisées dans les casernes surtout à l'égard des soldats du rang car plus le soldat s'élève dans la hiérarchie militaire et moins il sera soumis à des violences extrêmes. Les violences physiques et morales qu'elles soient verticales ou horizontales déclenchent chez l'individu qui en est victime une charge émotive, ce qui peut atteindre l'affect des conscrits. En même temps, elles peuvent engendrer un brouillage dans les repères initiaux de la personne, ce qui peut faciliter l'inculcation des valeurs propres à l'institution militaire.

Parallèlement au maintien des rapports de domination au sein de la caserne, les pratiques violentes, verticales et horizontales, peuvent être considérées comme participant à la mise à mort symbolique du conscrit[895]. La symbolisation de la mort par la violence dans les casernes est une forme de reproduction du contexte de guerre où la confrontation avec la mort est réelle. Les interactions violentes concourent à la mettre en scène la mort symbolique de l'appelé. Si le soldat turc doit être prêt à mourir en situation de guerre, il est aussi préparé, par

[895] Thomas Hippler, *Soldats et citoyens, Naissance du service militaire en France et en Prusse*, Presses universitaires de France, Paris p. 278.

ces pratiques violentes et les formations, à endurer plus tard la violence de guerre. La formation à la violence chez les conscrits s'effectue au quotidien par leur exposition personnelle à des pratiques violentes et à des rapports de domination, mais aussi du fait qu'ils peuvent eux-mêmes l'exercer à l'encontre des autres appelés et, en situation de guerre, à l'encontre des combattants du PKK.

B/LA TRANSFORMATION DU RAPPORT A LA VIOLENCE EN CONTEXTE DE GUERRE

Nous voudrions étudier la formation à la violence prodiguée dans les casernes, en amont de l'expérience combattante, afin de tester l'hypothèse selon laquelle les violences exercées et subies à l'intérieur de l'institution peuvent, par la suite, permettre aux soldats d'endurer la violence des combats. L'importance de ce qui se passe en amont de la guerre pour comprendre les violences liées aux combats a été soulignée dans d'autres études, même si ces travaux ne se focalisent pas sur les violences internes à l'institution et sur la situation des conscrits enrôlés contre leur gré au sein de l'armée. C'est dans cette perspective qu'Alain Ehrenberg analyse « ce qui silencieusement s'organise avant la bataille, ce qui fait qu'un homme peut combattre, accepter la menace permanente de la mort qui est au principe de sa condition »[896]. Christopher Browning questionne également les violences commises par les hommes du 101e bataillon de réserve de la police allemande qui ont été amenés à tuer par balle quelque mille cinq cents Juifs dans le village polonais de Jozefow, en juillet 1942[897]. Pour comprendre ce phénomène, Christopher Browning interroge le cadre dans lequel ont agi ces hommes, l'Ordnungpolizei ou Orpo, afin de saisir « son rôle dans l'entreprise nazie d'extermination du judaïsme européen »[898] Ici, l'entrée par l'institution au sein de laquelle ont été mobilisés les individus est centrale et permet à l'auteur de souligner que les explications avancées par le passé – « brutalité inhérente à la guerre, racisme, segmentation et caractère routinier des tâches, sélection des tueurs, carriérisme, obéissance aux ordres, déférence à l'égard de l'autorité, endoctrinement idéologique, conformisme » — s'appliquent sur son terrain « à divers degrés, mais aucun sans réserve »[899].

En nous concentrant spécifiquement sur les appelés qui ont effectué une partie de leur service dans les régions du Sud-Est en guerre, et en particulier sur ceux qui ont fait partie des

[896] Alain Ehrenberg, *Le corps militaire*, *op.cit.*, p. 8.
[897] Christopher R. Browning, *Des hommes ordinaires, le 101e bataillon de réserve de la police allemande et la Solution finale en Pologne*, Les belles lettres, Paris, 2006 [1992].
[898] *Ibid*., p. 15.
[899] Christopher R. Browning, *Des hommes ordinaires* […], *op.cit.*, p. 209.

commandos, nous développerons principalement deux aspects — puisque nous avons déjà abordé la question de la guerre et de son lien avec le patriotisme dans le chapitre 5 — qui sont le phénomène d'habituation à la violence et les changements institutionnels en contexte de guerre.

I/ Disparition de la peur, habituation, distanciation

Les commandos suivent une formation spécifique pendant trois mois lors de laquelle ils apprennent les techniques de guerre et de combat avant d'être envoyés dans les zones à majorité kurde. Certains appelés estiment ne pas se battre à armes égales avec les guérilléros du PKK du fait de l'insuffisance de cette formation[900]. C'est le cas de Halil, un sous-lieutenant :

> « Nous avons eu une formation pendant trois mois, et eux ont des formations à vie. Nous, on pense à terminer notre service, mais eux, c'est différent. C'est très dur. On tire trois fois avec le G 3 [fusil], mais le terroriste, il arrive à te tirer dessus entre les deux yeux. Il y a des formations, mais elles sont insuffisantes. Les terroristes ont donné leur vie à la lutte[901].

Basar, un appelé chargé de la formation des commandos parachutistes, décrit la formation des commandos de la manière suivante :

> « On va se découvrir à nouveau et on va repartir comme quelqu'un de nouveau […] Être commando est une performance. On ne connaît pas nos forces parfois et ce sont les commandants qui nous apprennent à découvrir nos capacités. Ils nous apprennent à nous contrôler. Dans la vie civile, si tu tues quelqu'un, tu es un meurtrier et tu vas en prison et ici tu deviens un héros — *kahraman* — et la logique n'est pas la même. La défense de la patrie est quelque chose de spécial et quand on rentre [dans les commandos] on nous dit "Si tu ne transpires pas pendant

[900] Voir Olivier Grojean et Sümbül Kaya, « Ce que font les combattants lorsqu'ils ne combattent pas. Regards croisés sur les commandos de l'armée turque et sur les guérilleros du PKK », *Revue Pôle Sud*, n° 37, 2e semestre, 2012, pp. 99-115.
[901] Entretien n° 45.

> ta formation tu vas faire couler du sang pendant les combats" […] Cela m'a beaucoup aidé après le service, car je me suis découvert à nouveau en me disant que je savais faire telle et telle chose.

risque de perdre sa vie accélèrent l'engagement des soldats dans la violence. C'est ce qu'indique Alican, un sous-lieutenant en charge de la formation des commandos et qui est fonctionnaire de préfecture :

> « Tu t'habitues, à chaque moment tu peux Tu prends confiance en toi »[902].

En dehors de cette formation, l'apprentissage de l'usage de la violence semble se faire sur le tas. Le récit d'un commandant de gendarmerie sur sa propre expérience de commando pendant son service militaire suggère également que c'est en pratiquant la violence qu'on s'y habitue ou que l'on devient violent. Il évoque la disparition progressive du sentiment de peur :

> « Au début, j'ai trouvé que ce lieu était anormal, ils étaient tous plus âgés que moi. J'étais le plus jeune. J'ai eu peur de tout pendant une semaine. La confiance vous vient progressivement […] Plus j'ai vu de morts, de cadavres et plus ma confiance a augmenté. Au début, j'avais peur de l'arme et ensuite je pouvais tuer un homme en tirant sur lui à plus de deux cents mètres en pleine tête… On a fait des planques, on a vu des morts, des cadavres, on a porté sur notre dos des soldats. Cette expérience psychologique augmente notre confiance »[903].

Un autre enquêté évoque aussi « cette psychologie » particulière :

> « On fait des fouilles, on ne se bat pas à chaque fois. Parfois on part et on revient avec deux hommes en moins. C'est bizarre. Là-bas, tu n'as pas peur et tu ne vois pas la peur dans les yeux des soldats et si tu meurs, tu deviens martyr. On est dans un certain état psychologique »[904].

[902] Entretien n° 61.
[903] Entretien n° 31.
[904] Entretien n° 61.

L'exposition à des violences lors des classes, durant la formation et au cours des combats, peut structurer l'action combattante des commandos en situation. Bernard Lahire suggère en effet que :

> « L'habitude, comme schème d'action, est ce qui est au principe de toute action involontaire (pareille à la mémoire involontaire). Elle est liée à un passé socialisateur qui l'a progressivement constituée, depuis les premiers pas […] jusqu'aux pratiques virtuoses. […] Pour qu'il y ait habitude, schème d'action, il faut de la répétition »[905].

Le caractère répétitif de ces violences et la disparition progressive de la peur conduit certains appelés à adopter des réactions indifférentes face aux situations d'extrême violence. Christopher Browning a, lui aussi, montré les effets de la distanciation :

> « Plutôt que le délire ou "la brutalisation", c'est bien la distanciation qui est une des clés du comportement du 101e bataillon de réserve de la police. Et, dans ce phénomène de recul, la guerre et les préjugés raciaux se sont mutuellement renforcés »[906].

Dans le cas relaté par Christopher Browning, le phénomène de distanciation s'opère par rapport aux ennemis. Dans notre cas, la distanciation s'opère également dans l'indifférence apparente au sort des pairs. Les récits recueillis par Nadire Mater auprès de soldats turcs ayant participé à la guerre contre les guérilleros du PKK illustrent ces réactions. Elle rapporte notamment le cas d'un appelé demandant à son commandant s'il pouvait récupérer les bottes d'un autre appelé mort au combat ; ou encore l'histoire d'appelés découvrant, dans une cache, du raisin et des biscuits et laissant le corps de leur compagnon d'armes dans la neige pour manger leur butin[907]. Ces récits montrent comment l'habituation à la violence produit une forme d'indifférence. Par ailleurs, il importe de préciser que la plupart des commandos ne savent pas s'ils ont effectivement tué, du fait qu'ils tiraient tous ensemble. Cette méconnaissance facilite aussi la mise à distance des violences guerrières. Il convient aussi de souligner que le contexte de guerre et le risque de perdre sa vie accélèrent l'engagement des soldats dans la violence. C'est ce qu'indique Alican, un sous-lieutenant en charge de la formation des commandos et qui est fonctionnaire de préfecture :

---

[905] Bernard Lahire, *L'homme pluriel, op.cit.,* p. 130.
[906] Christopher R. Browning, *Des hommes ordinaires* […], *op.cit*., pp. 212-213.
[907] Nadire Mater, *Mehmedin Kitabı [le livre de Mehmet]*, *op.cit*., p. 107.

> « Tu t'habitues, à chaque moment tu peux mourir. On est douze dans mon équipe. Un sous-lieutenant a fait tué son équipe de onze personnes dans un attentat terroriste. Tu ne penses pas à te venger à ce moment. Tu ne penses pas, il n'y pas de logique. On te dit "tu vas aller à tel endroit et tu vas faire ceci", tu le fais »[908].

Alican justifie le passage à la violence en s'appuyant sur l'argument de l'obéissance aux ordres et du risque de mourir lors des opérations.

II/ATTENUATION DES VIOLENCES INTERNES ET RETOURNEMENT DE LA VIOLENCE CONTRE UN ENNEMI COMMUN

À la différence des violences institutionnelles horizontales et verticales qui s'exercent dans les casernes turques, le contexte de guerre alimente des processus spécifiques d'engagement dans la violence qui sont dirigés vers des personnes extérieures au groupe. La confrontation directe ou indirecte avec la mort qu'impose le contexte de guerre, est primordiale pour notre compréhension des violences guerrières. De nombreux appelés ont évoqué, lors de l'entretien, le risque de perdre leur vie dans les zones à majorité kurde. Kerem, un pharmacien dans la vie civile, qui était affecté à un service de renseignement évoque cette possibilité lors de l'entretien :

> « C'était un milieu stressant. T'es toujours avec des personnes coupables, dangereuses, il y avait un risque de devenir martyr [d'être tué au combat], il y avait un danger de mort »[909].

Dès que la confrontation avec la mort devient réelle, la configuration de l'institution militaire se modifie. Les rapports de domination et les pratiques d'exercice de la violence se transforment également. Ainsi, les violences verticales, sans disparaître complètement, sont moins systématiques que lors de la période des classes. Il ressort de certains entretiens que les soldats affectés dans les régiments situés dans les zones à majorité kurde après la période des

[908] Entretien n° 105.
[909] Entretien n° 36.

classes subissent moins de pressions et moins de violences de la part des supérieurs hiérarchiques. C'est ce que relate Ahmet, un soldat du rang :

> « Faire le reste du service à l'Est c'est plus facile. Si tu conçois de perdre ta vie pour les citoyens, le pays, la Turquie, c'est très facile de faire son service. Tu n'as pas de véritable formation ; en fait il y a des formations, mais cela dépend des régiments. Tu meurs ? Tu meurs. Tu restes ? Tu restes. Il y a des dangers, des loups »[910] ;

ou Emin, un sergent :

> « C'est plus tranquille dans l'Est qu'à l'Ouest, car […] on est plus proche de la mort donc on ne nous met pas beaucoup de pression »[911].

En effet, la relation d'autorité se modifie dans le feu comme le montre Emmanuel Saint Fuscien lorsqu'il étudie les liens hiérarchiques dans l'armée française lors de la Première Guerre mondiale[912]. Il montre bien que la situation de combat impose « un repositionnement de ceux qui encadrent et de ceux qui obéissent. L'asymétrie de droit entre officier et soldat du rang ne disparaît pas, mais s'estompe dans la boue »[913]. Il en va de même pour les autres niveaux hiérarchiques. Pour chaque équipe de commando, et quel que soit le grade de chaque membre, « la relation entre autorité exercée et obéissance obtenue dépend dorénavant et essentiellement de la perception du partage des souffrances et des risques corporels (mort et blessures) »[914]. D'ailleurs, la guerre renforce les liens affectifs entre les hommes du rang et leur supérieur hiérarchique. Les rapports de domination et protocolaires se transforment en liens interpersonnels[915]. Si la confrontation directe avec la mort ne se substitue par totalement aux violences verticales internes aux forces armées turques, nous pouvons affirmer qu'en contexte de guerre, elle leur sert de relai.

Quant aux violences horizontales, elles ne disparaissent pas dans les zones à majorité kurde, car le système de périodes perdure même après les classes. Toutefois, le retournement de la violence contre des « ennemis supposés » renforce l'esprit de corps, soude les solidarités

[910] Entretien n° 1.
[911] Entretien n° 30.
[912] Emmanuel Saint-Fuscien, « 'Pourquoi obéit-on ?' Discipline et liens hiérarchiques dans l'armée française de la Première Guerre mondiale », *Genèses*, 2009/2 n° 75, p. 4.
[913] *Ibid.* p. 11.
[914] *Ibid.*
[915] Emmanuel Saint-Fuscien, « 'Pourquoi obéit-on ?'[…], *art.cit.*, p. 20.

entre ces soldats et permet d'atténuer le phénomène des violences horizontales. Dans un contexte de guerre, la violence ne s'organise plus selon les rapports de domination qu'imposent les grades au sein de l'institution, la violence se tourne vers l'extérieur de l'institution. La socialisation à la violence des appelés turcs est un processus d'apprentissage dynamique qui, comme nous l'avons montré, ne se réalise pas toujours de manière formelle. L'exposition répétée des appelés à des violences horizontales et verticales lors de leur encasernement les prépare, parallèlement aux formations, à endurer la violence de guerre. En retour, les appelés supportent, sans se plaindre officiellement, les violences internes à l'institution en même temps qu'ils les considèrent comme légitimes et les reproduisent entre appelés non gradés. La soumission des appelés à la discipline est facilitée par ces pratiques violentes, la crainte qu'elles inspirent, mais aussi par le risque réel de mourir aux combats. L'imposition de la violence d'Etat par la discipline et l'assujettissement des appelés à cette violence suscitent cependant des formes individualisées d'incorporation.

SECTION III/LES ADAPTATIONS DES APPELES

L'obéissance des appelés ne peut s'expliquer uniquement par le facteur institutionnel et par l'existence même de ces dispositifs disciplinaires ni même des pratiques violentes internes à l'institution. En dépit du fait que toutes ces pratiques sont contraignantes et que la crainte d'être sanctionné et violenté structure l'obéissance, la vie à la caserne est aussi faite de clandestinité et d'adaptations des appelés qui peuvent constituer « un réseau d'anti-discipline »[916]. Michel de Certeau rappelle comment il est justement possible de « jouer » avec « les mécanismes de la discipline » et de s'y conformer qu'en vue de les détourner[917]. Nous nous intéresserons donc à ces « manières de faire » et à ces « opérations quasi microbiennes qui prolifèrent à l'intérieur des structures technocratiques et en détournent le fonctionnement par une multitude de "tactiques" articulées sur les "détails" du quotidien »[918] des appelés. S'il est nécessaire de nuancer la capacité des dispositifs disciplinaires à obtenir de la docilité, c'est aussi parce que c'est à partir de leurs socialisations antérieures — ou de leur « culture importée » pour reprendre les termes utilisés par Erving Goffman[919] — que les appelés ont recours à des adaptations. L'obéissance, tout comme la désobéissance, doivent être mises en perspective par rapport aux propriétés sociales des appelés[920]. En effet, les conscrits, une fois sous l'uniforme, n'abandonnent pas « toutes leurs particularités »[921]. En suivant la perspective proposée par Nicolas Mariot, il est possible de lier la participation à des situations de domination professionnelle et/ou sociale ou à l'inverse « de renvoyer l'abstention silencieuse, l'opposition résolue ou la participation revendiquée à la maîtrise de schèmes culturels favorisant chez ces individus la revendication d'une autonomie morale[922] ». Nous verrons que les engagements des appelés « dont l'institution est ainsi concrètement le produit résultent d'intérêts et d'usages multiples »[923]. Nous analyserons d'abord les ressorts de l'obéissance et montrerons que certains appelés ont recours à des discours de légitimation

[916] Michel De Certeau, *L'invention du quotidien […],* p. XL.
[917] *Ibid.,* p. XXXIX.
[918] *Ibid.,* p. XL.
[919] Erving Goffman, *Asiles*, *op.cit*., p. 55.
[920] Voir André Loez, Nicolas Mariot, « Introduction générale », *Obéir, désobéir, op.cit.,* .Voir aussi Nicolas Mariot, *Ibid.*, p. 195.
[921] Nicolas Mariot, *Ibid.,* p. 195.
[922] Nicolas Mariot, *Ibid.,* p. 57.
[923] Jacques Lagroye et Michel Offerlé, « Pour une sociologie des institutions », *op.cit.,* p. 17.

de la discipline et de l'institution. L'obéissance des appelés pourrait alors être analysable dans une perspective goffmanienne en termes d'adaptation primaire,[924] concept qui réduit l'obéissance à une forme de collaboration qui contribue à la stabilité de l'institution[925]. Pour notre part, nous voudrions davantage montrer les paradoxes et les motivations hétérogènes de l'obéissance. D'ailleurs, obéissance ne signifie pas systématiquement loyauté et *vice versa*. C'est pourquoi, en ce qui concerne l'étude des actes de désobéissance et d'insoumission, l'usage du concept d'adaptation secondaire est opératoire puisqu'il nous permettra de montrer les pratiques qui visent à préserver le moi des intéressés. Leur caractère désintégrant ou au contraire intégrant fera l'objet de cette réflexion, car si de nombreuses adaptations secondaires visent à se distancier de l'identité assignée par l'institution afin de préserver son moi sans remettre en cause l'ordre institutionnel, il y a aussi des adaptations secondaires désintégrantes et des résistances qui perturbent le fonctionnement de l'armée et du service du service militaire.

A/ LES RESSORTS DE L'OBEISSANCE DES CONSCRITS

L'enjeu est ici d'identifier les éléments qui fondent la légitimité[926] des dispositifs disciplinaires et des pratiques violentes qui engendrent un rapport de domination et qui conduisent les appelés à se conformer aux exigences[927] de l'institution. Nous nous intéresserons aux ressorts de l'obéissance des conscrits en les questionnant aussi à travers leurs expériences socialisatrices passées ainsi qu'à partir de leurs propriétés sociales. Selon Max Weber « la domination (l' 'autorité') peut reposer, dans un cas particulier, sur les motifs les plus divers de la docilité : de la morne habitude aux pures considérations rationnelles en finalité. Tout rapport de domination comporte un minimum de volonté d'obéir, par

[924] Selon Erving Goffman, il y a de la part de l'individu 'adaptation primaire', lorsqu'un individu collabore à une organisation en participant à une activité demandée dans les conditions requises, sous l'impulsion des motivations courantes telles que la recherche du bien-être qu'offre l'institution, l'énergie que procurent stimulants et valeurs associées et la crainte de sanctions prévues. Il se transforme en 'collaborateur' et il devient alors un membre 'normal', 'programmé' ou incorporé. Il donne et reçoit, avec l'état d'esprit requis, ce qui a été systématiquement décidé, qu'il lui en coûte personnellement peu ou beaucoup. Erving Goffman, *Asiles, op.cit.*, p. 245.

[925] *Ibid.*, p. 255.

[926] Michel Dobry souligne les flottements dans l'usage de concept de légitimité par Max Weber. Nous l'entendons ici comme « les croyances en la légitimité d'une domination subie ». Michel Dobry, *Sociologie des crises politiques*, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, Paris, 2009 [1986], p. 285.

[927] Nous suivons la proposition faite par Jacques Lagroye et Michel Offerlé de parler des exigences de l'institution plutôt que de contraintes. Ils estiment que « la « conformation aux exigences » résulte généralement du fonctionnement même de l'institution, c'est-à-dire des anticipations et des « attentes » concernant les conduites, telles qu'elles sont expérimentées au jour le jour, et parfois intériorisées ». Jacques Lagroye et Michel Offerlé, « Pour une sociologie des institutions », *op.cit.*, p. 24.

conséquent un intérêt, extérieur ou intérieur, à obéir »[928]. Max Weber élabore une typologie des motivations de l'action sociale et il souligne que « les agents peuvent accorder à un ordre une validité légitime en vertu de la tradition »[929], « en vertu d'une croyance d'ordre affectif »[930], « en vertu d'une croyance rationnelle en valeur »[931] et « en vertu d'une disposition positive, à la légalité de laquelle on croit »[932]. En plus de cette distinction entre les motivations de l'action sociale et la croyance en la légitimité, Max Weber soulève une autre distinction à propos de la « validité »[933] de l'ordre, qui permet à Michel Dobry de mettre en évidence deux types opposés de domination : « la domination par effet d'autorité, c'est-à-dire les relations sociales habitées par le couple commandement-devoir d'obéir » et la domination en vertu, ou par l'effet, de constellations d'intérêts »[934], qui échapperait, elle, à un rapport de domination. Dans ce deuxième type, les individus poursuivraient « leurs propres intérêts » - intérêts d'ordre matériel[935] - « selon la manière dont ces intérêts leur sont imposés par les circonstances »[936]. Si, de prime abord, la validité de l'ensemble des dispositifs disciplinaires et des pratiques violentes au sein de l'armée pourrait être pensée à travers le couple commandement/obéissance, et à travers la croyance en la légitimité de l'autorité, nous verrons que les appelés poursuivent aussi des buts utilitaristes et surtout leurs propres intérêts.

I/ LA CROYANCE EN LA LEGITIMITE ET LES RESSORTS HETEROGENES DE L'OBEISSANCE

Les conscrits ont recours à des discours de légitimation de l'autorité militaire ainsi que de ses dispositifs disciplinaires. Nous verrons que les motivations affichées par les appelés sont hétérogènes et qu'elles rejoignent en partie les motivations de l'action sociale déterminées par Max Weber (tradition, croyance d'ordre affectif, croyance rationnelle en valeur, croyance en la légalité) sans refléter systématiquement une loyauté envers l'institution. Parmi les motivations des appelés il y a aussi leur croyance en la légitimité qui s'accompagne généralement d'une fidélité vouée au service militaire ou à l'armée.

[928] Max Weber, *Economie et société […], op.cit.,* p. 285.
[929] Il S'agit pour Max Weber, de la « validité de ce qui a toujours été ». Max Weber, *Economie et société […], op.cit.,* p. 74.
[930] La croyance d'ordre affectif est « tout particulièrement émotionnelle : validité de la nouvelle révélation ou de l'exemplarité ». *Ibid.*
[931] La croyance rationnelle en valeur est la « validité de ce que l'on a jugé comme absolument valable ». *Ibid.*
[932] *Ibid.*
[933] Selon Max Weber, la validité d'un ordre - « la chance que les choses se passent réellement ainsi » - peut être garantie de façon purement intime (affective, rationnelle en valeur, de façon religieuse) ou par « les expectations de certaines conséquences externes » (l'intérêt). *Ibid.*, p. 64 et p. 68.
[934] Michel Dobry, « Légitimité et calcul rationnel. Remarques sur quelques « complications » de la sociologie de Max Weber », *Être gouverné. Etudes en l'honneur de Jean Leca*, Presses de Sciences Po, Paris, 2003, p. 130.
[935] *Ibid.*
[936] *Ibid.*, p. 131.

Certains appelés estiment qu'ils n'ont pas d'autre possibilité que celle d'obéir. L'ordre leur apparaît comme obligatoire. Un officier de réserve avoue aussi qu'il n'y a pas d'échappatoire à l'armée et qu'ils sont obligés d'obéir, si bien que « tu commences à être respectueux et tu t'auto-contrôles [937] », ce qui témoigne aussi de l'admission d'une certaine impuissance et de sa position de dominé. Adnan, un soldat du rang qui travaille dans la vie civile dans le restaurant de son père dit ainsi :

> « La discipline est l'âme de l'armée. Au début c'est dur. C'est quelque chose qu'on doit faire. On n'a pas d'autre solution. On doit le faire. C'est pourquoi on doit être résistant aux difficultés[938] ».

Une partie de nos enquêtés croit en la « validité » des dispositifs disciplinaires, car ils leur paraissent nécessaires et justifiés. Par exemple, la gestion de leur emploi du temps n'est pas critiquée. Bien au contraire, Sezer, un sergent vendeur dans la vie civile, pense même que sans cette organisation, ce serait la fin du service militaire :

> « Tu manges à heures fixes, tu dors à une heure fixe. Tu te laves à heures fixes. Tout est discipline au service militaire […] Mais tout est discipline là-bas. Et tout le monde s'habitue avec le temps. Tout le monde se réveille en même temps, on fait tout en même temps […] S'il n'y avait pas de discipline, cela serait la fin du service militaire »[939].

Avec d'autres appelés, Osman, un sergent qui est serveur dans la vie civile, considère qu'il est nécessaire et « logique » d'avoir des modes d'emploi précisant le fonctionnement des matériels[940]. Mais une des justifications de la discipline qui revient systématiquement lors des entretiens est qu'elle est nécessaire en raison de la diversité de la population des conscrits. Deniz, sergent, entrepreneur de son métier, considère que la discipline est nécessaire pour qu'autant de « personnes différentes » puissent vivre ensemble. Il ajoute « qu'il n'y a pas d'autres voies que la discipline[941] ». D'ailleurs, Deniz a fait construire un poste de garde de sa propre initiative, en finançant lui-même une partie des travaux, comme pour renforcer la surveillance :

---

[937] Entretien n° 45.
[938] Entretien n° 8.
[939] Entretien n° 62.
[940] Entretien n° 16.
[941] Entretien n° 55.

> « Moi, comme je le disais, cela ne m'a pas trop oppressé le service, j'ai laissé beaucoup de choses là-bas, j'ai fait construire des postes de garde, j'ai fait tout cela moi-même. J'ai même été remercié par le commandant de la brigade […] Quand je fais quelque chose, je trouve que c'est bien de faire de ton mieux[942] ».

Deniz a subverti les rapports d'autorité en faisant du commandant son « client ». Deniz a ressenti le besoin de s'investir dans l'institution en laissant sur place quelque chose de durable. Lors de l'entretien, il se demande si les nouveaux appelés utilisent le poste de garde en question. Mais, paradoxalement, il dit qu'il ne respectait pas toutes les règles. Il dormait par exemple pendant ses gardes alors que cela est formellement interdit. Les attitudes d'un même appelé peuvent donc varier et osciller, selon les contextes et les opportunités, entre soumission et insoumission. Il apparaît qu'en fonction de la situation, il peut décider de respecter les exigences et qu'à d'autres moments, il ne le fait pas.

Un « ajustement trop excessif » comme un surinvestissement de la fonction attribuée ou un attachement trop excessif à l'armée « peuvent gêner l'organisme en embrassant ses buts avec trop de chaleur »[943]. Les supérieurs hiérarchiques ne semblent pas toujours apprécier une trop forte conformation aux exigences de la part des soldats du rang. Yusuf, un soldat du rang ayant pour tâche la protection rapproché d'un officier a demandé à un vendeur ambulant de partir, car l'officier qu'il protégeait était sur le point de faire une sortie. Son supérieur hiérarchique l'a frappé, car il n'était pas d'accord avec son geste :

> « Je lui ai dit, "J'ai fait mon devoir". J'ai dit "C'est vous qui nous avez appris cela dans les cours et c'est pour cela que j'ai agi ainsi". Je ne sais pas si c'est des galettes ou des bombes qu'il avait dans son sac.[944]».

L'application à la lettre des règles transmises lors des formations, comme l'a fait Yusuf, ne convenait pas son supérieur hiérarchique à ce moment-là. On constate aussi un décalage entre l'apprentissage des règles et leur application dans la réalité. Ainsi, Ugur, un soldat du rang qui a fait son service militaire dans une zone à majorité kurde en tant que gardien d'une maison d'arrêt, s'est vu interdire par ses supérieurs hiérarchiques de participer aux fouilles, car il était

[942] Entretien n° 55.
[943] Erving Goffman, *Asiles, op.cit.*, p. 249. Voir aussi, Choukri Hmed et Sylvain Laurens, « Les résistances à l'institutionnalisation », *Sociologie de l'institution, op.cit.,* p. 143.
[944] Entretien n°13.

trop violent avec les détenus[945]. Ugur était animé par l'idée qu'il allait venger un cousin décédé pendant qu'il faisait son service militaire en tant que commando. Ce type d'expérience passée peut engendrer des comportements surinvestissant l'institution et ses buts. Erving Goffman rappelle que « les exigences d'une institution ont des limites qu'il faut définir si l'on veut bien comprendre le problème que pose la participation. L'armée demande au soldat d'être brave, mais n'exige pas que sa bravoure excède les limites du devoir, elle accorde même en certaines circonstances de la vie personnelle des permissions spéciales qui atténuent la rigueur des exigences »[946]. Il s'agit dans le cas d'Ugur d'une forme de loyauté excessive qui voudrait même réformer l'armée et ses techniques de combat afin qu'elle soit plus efficaces dans « la lutte anti-terroriste ». En effet, il dit avoir refusé de ramper et il ne s'est pas plié à toutes les exigences de l'armée. D'après A. Kadir Varoğlu et Adnan Bıçaksız, à partir de 1984, c'est-à-dire dès le commencement du conflit, les appelés ont été de plus en plus nombreux à demander à servir dans les zones à majorité kurde lors de la procédure de sélection[947]. Comme nous l'avons montré au chapitre 3, généralement, les frères d'un soldat décédé peuvent demander à ne pas faire leur service militaire, mais seuls 15 % des appelés concernés opteraient pour ce droit[948]. D'ailleurs, dans le cas d'Ugur, on pourrait se demander s'il ne poursuit pas son propre objectif de vengeance au sein de l'institution. Son intérêt serait ainsi également un intérêt personnel. Erving Goffman suggère cette confusion entre l'intérêt personnel d'un individu et celui de l'organisation lorsqu'il précise qu'« un individu coopère de son plein gré parce qu'il trouve dans l'organisation un ensemble de "valeurs associées" (*joint values*) dans lesquelles se confondent, pour des raisons intrinsèques aussi bien que stratégiques, son propre intérêt et celui de l'organisation »[949]. Mais dans certains cas, la croyance en la légitimité des projets de l'institution pousse aussi à s'engager totalement et sans réserve dans l'armée. Certains appelés sont motivés et se portent volontaires pour faire des gardes supplémentaires. Sezer, sergent, rend ainsi compte de son zèle en expliquant qu'il a fait cela « pour la patrie »[950], donc qu'il était motivé par un idéal ou un affect qui dépasse l'armée. Ainsi, les représentations qu'il a de l'armée, comme institution protégeant la patrie, le conduisent à se conformer aux exigences et en à faire beaucoup plus qu'il en est nécessaire. Cela correspond à la croyance rationnelle en valeur définie par Max Weber comme « la

[945] Entretien n° 20.
[946] Erving Goffman, *Asiles, op.cit.,* p. 229.
[947] A. Kadir Varoğlu, Adnan Bıçaksız, « Volunteering for risk: the culture of Turkish armed forces », *Armed Forces and Society,* Vol. 31, No. 4, Été 2005, p. 593.
[948] *Ibid*., p. 594.
[949] Erving Goffman, *Asiles, op.cit.,* pp. 233-234.
[950] Entretien n° 62.

validité de ce que l'on a jugé comme absolument valable »[951]. Cette forme de loyauté à l'égard de la patrie renforce l'engagement de Sezer dans l'institution militaire. Le loyalisme « implique chez celui qui le professe la conviction qu'il a un rôle à jouer »[952].

La croyance en la légitimité de ces dispositifs est également parfois fondée sur la croyance dans le caractère sacré et traditionnel de l'institution du service militaire. Temel, sergent et ferrailleur de métier, souligne, lors de l'entretien la sacralité du service militaire et son attachement à l'armée :

> « Tu dois obéir à tes supérieurs et faire ce qu'ils te disent […] Le service militaire est sacré. Si nos ancêtres ont combattu, nous devons faire pareil. Nous aurions pu être divisés comme les Yougoslaves. Nos militaires n'autorisent pas cela. […] La discipline est bien. J'aime l'armée et j'y retournerai volontiers. Tu es obligé d'être bien comme à l'école, il y a des règles, si tu respectes les règles, personne ne peut rien te faire […] S'il respecte les règles, le soldat est tranquille [953] ».

Max Weber rappelle à quel point ce type de motivation, basé sur l'observance sacrée de la tradition, « est la plus universelle et la plus primitive »[954]. Par exemple, Yusuf, un soldat du rang qui est technicien en électricité, affirme que la Turquie a « un cadre militaire depuis plus de 5000 ans » et que la discipline est nécessaire, selon lui, pour ne pas que « les personnes s'abiment » [il veut sans doute dire : pour ne pas que les individus perdent cette culture militaire] »[955]. Temel et Yusuf expriment une adhésion volontaire aux idéaux de l'institution puisque le premier affirme aimer l'armée et le second souhaiter éviter la déperdition de la culture militaire. Leurs discours reflètent la forme la plus pure de loyauté à l'égard de l'institution. On est dans le cas d'une obéissance volontaire qui témoigne aussi du fait que le pouvoir militaire est pleinement accepté.

Cette réflexion sur les fondements de l'obéissance des conscrits turcs conduit à soulever une seconde question, à savoir celle de la loyauté[956]. Celle-ci dépasse le simple attachement formel à l'armée et elle peut également être entendue comme attachement à «

[951] Max Weber, *Economie et société […], op.cit.,* p. 72.
[952] Albert O. Hirschman, *Exit, Voice, Loyalty, Défection et prise de parole*, Editions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 1995 [1970], p. 89.
[953] Entretien n° 74.
[954] Max Weber, *Economie et société […], op.cit.,* p. 72.
[955] Entretien n° 13.
[956] Selon Albert O.Hirschman, « le loyalisme est une forme d'attachement à une organisation », *Exit, Voice, Loyalty* […], *op. cit.*, p. 88.

tout ce que l'institution peut représenter, son origine comme ses projets »[957]. Patrick Lehingue rappelle d'ailleurs que le modèle de conduite forgé par Albert O. Hirschmann sous-estime « la possibilité pour des sujets loyaux de rester, par fidélité idéologique ou affective pour l'organisation »[958].

La loyauté résulte aussi du fait que la désobéissance a un coût élevé par rapport à l'obéissance, l'appelé pouvant immédiatement se voir sanctionner, comme nous l'avons montré plus haut. Ces discours de légitimation de la discipline par les intéressés n'empêchent pas le non-respect des règles et la désobéissance de certains appelés. Mais ces derniers justifient leur violation des règles en précisant que leur désobéissance ne nuisait pas à l'armée. À l'encontre de leur croyance en la légitimité de l'institution, certains appelés disent désobéir et ne pas respecter toutes les règles, mais s'en expliquent en ajoutant aussitôt qu'il s'agissait de règles peu importantes et dont la transgression n'a pas desservi l'armée. Ceci confirme qu'il est possible de croire en la légitimité de l'institution, sans pourtant s'y conformer totalement et respecter l'intégralité de ses exigences. Şevket, un sergent qui travaille dans la vie civile dans une entreprise familiale de bâtiment, dissocie les violations graves comme « ne pas protéger l'État et la patrie » du non-respect des « petites règles » :

> « Je ne suis pas toujours respectueux des règles. Comme je te l'ai dit, j'aime vivre librement. Je n'aime pas les ordres et j'aime certainement être en dehors des règles. Et je voulais donner mes propres règles, j'ai essayé de le faire, mais ils m'ont repris. J'arrivais à être en dehors des règles, mais sans nuire à l'armée et aux autres soldats. J'ai violé des petites règles alors que protéger l'État et la patrie, c'est [un engagement] spirituel [959]».

Donc, ne pas se soumettre à la discipline n'est pas considéré comme une remise en cause de l'ordre institutionnel. De la même façon, Refet indique aussi qu'il violait certaines règles comme celle de ne pas fumer pendant les gardes ou celle de se coucher à l'heure indiquée[960]. Il affirme aussitôt que ces violations de la discipline lui faisaient du tort à lui-même, non à l'armée. Dans l'indiscipline même, il existe donc des formes de loyauté.

---

[957] Yann Raison du Cleuziou, « Des fidélités paradoxales. Recomposition des appartenances et militantisme institutionnel dans une institution en crise », *Sociologie de l'institution*, *op.cit.*, p. 270.
[958] Patrick Lehingue, «La loyalty, parent pauvre de la trilogie conceptuelle d'A-O Hirschman », *La loyauté dans les relations internationales*, Josepha Laroche (*dir.*), L'Harmattan, Paris 2001, p. 76
[959] Entretien n° 77.
[960] Entretien n° 83.

Certaines expériences socialisatrices passées ou propriétés sociales peuvent prédisposer les appelés à se soumettre aux règles et à la discipline en général. En fonction de leur âge, ils ne vivent et ne perçoivent pas la discipline de la même manière. C'est dans leur jeunesse que les soldats du rang font leur service militaire : généralement entre 19 et 23 ans. Or, si l'on suit Bernard Lahire, la jeunesse (entendue comme une tranche d'âge allant de 12 et 25 ans dans le cas de la France) est « une condition d'existence et de co-existence sous triple contrainte [familiale, scolaire, et liée à la fratrie et aux groupes de pairs] », ce qui pourrait conférer aux jeunes « une certaine plasticité dispositionnelle »[961]. Parce qu'ils sont davantage soumis à des socialisations contradictoires, les jeunes se trouvent en effet dans des conditions plus favorables que d'autres à l'acceptation de normes singulières, à la normalisation de leur comportement au sein de l'armée. Il ne nous est bien évidemment pas possible d'affirmer que tous les jeunes sont à l'aise avec la discipline, mais on constate que ce sont ceux qui partent faire leur service militaire à l'âge le plus avancé qui ont plus de mal à la supporter. Fuat, qui a fait son service militaire à l'âge de vingt-huit ans[962], explique avoir souffert d'une dépression en arrivant à l'armée — notamment parce qu'il ne supportait pas de recevoir des ordres de soldats plus jeunes que lui.

Les enquêtés dont un des parents travaille dans l'armée en tant qu'officier, sous-officier ou technicien ont pu intérioriser dans leur enfance la valorisation par ce parent de l'ordre et de la discipline. Erol, un soldat du rang ayant un niveau d'études équivalent à celui de l'enseignement secondaire évoque comme caractéristique de sa personnalité son côté respectueux des règles dans la vie civile. Il justifie ainsi le fait qu'il les respecte aussi dans le cadre militaire et, surtout, qu'il souhaite que les autres appelés s'y conforment aussi[963]. On identifie chez Erol une croyance en la légalité, c'est-à-dire « la soumission à des statuts formellement corrects et établis selon la procédure d'usage »[964]. Max Weber indique aussi que « l'obéissance aux règlements est conditionnée par un mélange d'attachement à la tradition et de représentations légalitaires […] »[965]. Erol précise pendant l'entretien qu'il n'était pas habitué à une discipline familiale et, qu'enfant, il n'a pas « tellement fait souffrir ses parents ». En fin d'interview, il précise cependant que son père est militaire. Difficile, donc, de trancher ici si Erol a véritablement développé une soumission aux règles idiosyncrasiques ou si ce respect des règles est lié à son éducation, valorisant l'ordre et la discipline. En

[961] Bernard Lahire, *L'homme pluriel*, *op.cit.*, pp. 498, 501-502.
[962] Entretien n° 33.
[963] Entretien n° 23.
[964] Max Weber, *Economie et société*, *op.cit.*, p. 73.
[965] *Ibid.* p. 74.

revanche, ce qui est intéressant dans son discours est qu'il met un soin scrupuleux à respecter toutes les injonctions militaires et c'est en ce sens que l'on peut dire qu'il fait preuve de discipline. Pour autant, il ne légitime pas le service militaire et juge même celui-ci comme une perte de temps :

> « On nous dit que c'est le foyer du Prophète, le lieu où nous devenons un homme. Cela n'a rien à voir, c'est peut-être le foyer du Prophète, mais cela ne donne aucune valeur ajoutée à l'humain. Cela ne nous apporte rien d'humain, mais un côté animal. Tu n'apportes rien à l'État, tu perds deux ans de ta vie, c'est tout ! ».

Comme nous l'avons rappelé plus haut, l'obéissance n'engendre pas une loyauté idéologique à l'égard de l'institution. Un autre enquêté, le sergent Ayhan, fait part quant à lui d'une expérience professionnelle dans une usine militaire qui lui a permis de comprendre le fonctionnement disciplinaire et hiérarchique de l'armée[966]. Par ailleurs, il a un frère aîné qui est sous-officier. Il explique qu'il a vécu lors de son enfance « un genre de service militaire à la maison » et que son père lui a imposé une discipline très rigoureuse, en conséquence de quoi il estime n'avoir ressenti aucune difficulté particulière lors de son service militaire. Dans le cas d'Ayhan, il est assez frappant de voir comment son éducation « à la dure » et son expérience professionnelle à l'armée l'ont préparé à accepter la discipline. D'ailleurs Ayhan n'a jamais été sanctionné pendant son service militaire, ayant au contraire été récompensé par la promotion au grade de sergent. Un dernier cas évocateur est celui de Halil, qui fait son service militaire à la première brigade des commandos à Kayseri au moment où nous le rencontrons. Celui-ci a étudié au lycée militaire depuis l'âge de quinze ans, mais a très rapidement abandonné, car il ne s'était pas senti prêt à l'époque. Cette expérience difficile aurait pu le détourner de l'armée, or il fait part au contraire de son désir d'intégrer l'armée à la fin de son service militaire[967]. Ses deux parents travaillant dans la direction de la police, à son arrivée au service, Halil était déjà familiarisé avec l'univers militaire. Il précise qu'il était déjà habitué à la vie de caserne et que ses supérieurs hiérarchiques lui faisaient davantage confiance, car il connaissait « mieux les choses ». Ainsi, ils lui ont confié de nombreuses responsabilités, entre autres la formation des autres appelés. Lui aussi se targue d'avoir respecté fidèlement toutes les règles de l'institution.

[966] Entretien n° 38.
[967] Entretien n° 45.

II/ LES MOTIVATIONS DE TYPES UTILITARISTES

L'obéissance des appelés peut également s'expliquer par des motivations de types utilitaristes. Comme le souligne Michel Dobry dans sa relecture de la sociologie wéberienne, la docilité découle aussi de « constellations d'intérêts » dans lesquelles les appelés sont pris c'est-à-dire pour Max Weber, à partir de la considération de leurs « intérêts matériels », et par des « motifs rationnels en finalité »[968]. Nous proposerons de concevoir l'obéissance des conscrits comme poursuite de leurs intérêts matériels (condition de vie meilleure à l'armée que dans la vie civile, accès à une meilleure hygiène alimentaire), mais aussi immatériels (leur bien-être et leur tranquillité) autant que symboliques (se faire accepter par les autres). En effet, il est plus confortable, parce que moins pénible et « coûteux », de se conformer aux règles, alors qu'il est coûteux et risqué de les transgresser. Pour ces « appelés utilitaristes », on parlera d'une obéissance calculée, car, comme le dit Michel Dobry en se référant à la terminologie de Hirschman, « des "droits d'entrée" élevés (la sévérité de l'initiation) et une pénalisation de la défection peuvent fort bien contribuer à asseoir la captation des calculs, sans que ne se développe nécessairement la loyauté des membres, sans qu'aucun attachement d'ordre affectif aux finalités, valeurs, normes ou intérêts sectoriels, ne devienne observable »[969].

Le degré d'habitude à une certaine discipline familiale et l'organisation de type patriarcal d'une famille peuvent prédisposer certains appelés à se soumettre plus facilement aux dispositifs disciplinaires de l'institution militaire. Ozan, un ouvrier ayant commencé à travailler à l'âge de quatorze ans, estime que son contexte familial l'a véritablement préparé au service militaire :

> « Depuis tout petit je me suis habitué au service militaire […] je me suis habitué et à la fin, je commençais à aimer. Il y avait beaucoup de discipline. Mon père me battait lorsque j'étais enfant et j'ai grandi sous la peur. Je suis villageois et je ne sens pas la douleur, ce n'est pas un problème »[970] .

Ozan a connu des conditions de vie plutôt difficiles dans la vie civile. À l'armée, il a vécu aussi des violences dont il fait part en entretien. Il explique qu'il a appris au service à se taire :

[968] Michel Dobry, « Légitimité et calcul rationnel [...], *art. cit*., p. 146.
[969] Michel Dobry, *Sociologie des crises politiques, op.cit.,* p.103.
[970] Entretien n° 57.

> « Le service, ça m'a changé. Ça m'a fait taire. Avant j'étais bagarreur. Après on se tait. On ne dit plus rien et ils nous tapent »[971].

Il obéissait aux ordres et aux règles et il dit avoir apprécié son service militaire. La socialisation antérieure d'Ozan s'inscrit comme une préparation à cette socialisation au quotidien de la discipline, dans la mesure par exemple où il subit des rapports de domination et de violence à l'armée comme au sein de sa famille. Les deux socialisations (familiale et militaire), loin de s'opposer, convergent ainsi et se renforcent ainsi que l'écrit Louis Pinto dans le cas des conscrits français :

> « Les appelés sur lesquels s'exerce l'action d'inculcation dans sa forme la plus pure […] ne sont pas seulement des subordonnés dans un univers doté de hiérarchies propres, mais, pour la plupart, des individus issus de classes dominées. La contrainte temporaire subie à l'armée ne fait, en un sens, que renforcer des expériences plus anciennes associées à leur trajectoire »[972].

L'appartenance à un milieu social défavorisé conduit même certains appelés à estimer qu'ils vivent dans un environnement plus confortable à l'armée que dans la vie civile. Eugen Weber montre aussi que pour les conscrits français de 1887, « les conditions de vie au "pays" faisaient paraître celles-ci [du service militaire] déjà très bonnes »[973]. Les appelés turcs que nous avons interviewés évoquent souvent le fait de manger à heures fixes, de manger de la viande et d'avoir des repas équilibrés tous les jours, le régime alimentaire de l'armée étant considéré ainsi comme un avantage certain pour les appelés issus de catégories sociales populaires. Ils se soumettent ainsi volontiers à la discipline parce qu'elle leur paraît moins difficile que les contraintes qu'ils vivent dans la vie civile. Ainsi les fermiers peuvent se voir confier des fonctions moins manuelles que les travaux physiques et pénibles des champs, dans le cadre du service. C'est le cas pour Faysal, chargé de tâches d'écriture dans le cadre militaire, qui dit s'être habitué très vite à la discipline : « il y a une discipline, un plan, des règles ou tu dois obéir. Il y a des règles, il faut se conformer aux règles. Je suis venu d'un village et nous vivions déjà des difficultés dans le village et nous nous sommes habitués »[974]. Faysal insiste sur la nouveauté qu'a représentée le fait de manger de la viande une fois par

[971] Entretien n° 57.
[972] Louis Pinto, « Expérience vécue […], *art.cit.*, p. 37.
[973] Eugen Weber, *La fin des terroirs* […], *op.cit.*, p. 361.
[974] Entretien n° 71.

jour au service par rapport à son quotidien dans le civil. Il dit avoir apprécié les repas, le fait de se réveiller à une heure précise et de voir de nouvelles choses qu'il ne connaissait pas. Les classes laborieuses rurales peuvent aussi avoir accès à des soins dans les infirmeries et hôpitaux militaires. Ces appelés obéissent donc volontiers, poursuivant ainsi dans le même temps leur propre intérêt au sein de la caserne, à savoir profiter d'une vie plus confortable matériellement. L'accès à certaines fonctions non manuelles, la découverte d'une nouvelle ville et d'un nouvel environnement sont considérés par certains appelés comme des rétributions. Mais la quête de certains intérêts matériels n'est pas l'apanage des catégories les plus populaires et donc généralement des soldats du rang. Comme nous l'avons montré plus haut, il est possible d'exploiter le fonctionnement de l'institution et des affectations pour avoir accès à des ressources alimentaires, vestimentaires, etc., et d'améliorer ses conditions de vie à la caserne. Erving Goffman voit dans ces pratiques l'intérêt « d'étendre et d'améliorer les possibilités existantes de satisfactions légitimes ou bien d'exploiter à des fins personnelles l'activité routinière officielle »[975]. La soumission des appelés en vue de profiter du système fait apparaître qu'ils sont motivés par des motifs rationnels en finalité.

Mais, pour certains appelés, ces techniques de discipline s'opposent à leur socialisation antérieure. Des enquêtés révèlent qu'ils étaient très indisciplinés dans la vie civile (dans le cadre familial et scolaire) mais qu'ils obéissaient à l'armée. C'est le cas de Mustafa, sergent et vendeur de métier :

> « Je n'étais pas habitué à la discipline. Je n'avais pas beaucoup d'ordre à la maison, mais là-bas [à l'armée], ils nous ont tout fait faire comme ils l'entendaient. À l'école, j'étais très indiscipliné[976] ».

Il précise qu'il obéissait à l'armée, car cela lui garantissait une certaine « tranquillité »[977]. L'obéissance procure ainsi des avantages immatériels comme la paix sociale ou le simple fait de se sentir « peinard ». Il y a donc un intérêt à se conformer aux règles militaires et l'on peut faire l'hypothèse que l'autorité militaire assoit son autorité en favorisant une forme d'utilitarisme pratique de la part des appelés, amenés à pondérer les coûts et les bénéfices respectifs de l'insubordination et de la docilité. Aydin, un sergent qui est par ailleurs diplômé

[975] Erving Goffman, *Asiles, op.cit.,* p. 266.
[976] Entretien n° 7.
[977] Entretien n° 7.

de droit, estime que « si tu fais ce que tu as à faire tout se passe bien [978] ». Les appelés sont donc animés aussi par la recherche de leur propre bien-être.

Se conformer aux exigences permet aussi une meilleure intégration au sein de l'institution, autre manière de poursuivre son propre intérêt en étant bien vu par les gradés et accepté dans son groupe. Même les appelés qui ont le grade de sous-lieutenant expliquent qu'ils obéissaient et faisaient comme tout le monde pour s'intégrer et pour ne pas se voir exclus du groupe. Ici, c'est l'intérêt immatériel de l'intégration au groupe qui les pousse à obéir et qui crée du consentement. Il s'agit d'une pratique de conformisme social. Alican nous dit qu'il a imité le comportement des autres gradés alors qu'il n'était pas d'accord avec leurs pratiques afin d'être accepté d'eux[979]. Il critique d'ailleurs la discipline exercée sur les soldats du rang en considérant qu'on leur demande de faire des choses que l'on n'oserait pas demander à sa femme ou à ses enfants. Témoignage du poids des ressources culturelles dans le façonnement du rapport à l'armée, ce sont les sous-lieutenants diplômés de l'université qui critiquent le plus souvent la discipline et sont les plus conscients des rapports de domination alors qu'ils possèdent des galons et sont même au-dessus de sous-officiers, militaires de carrière. Emin, qui est diplômé de l'enseignement supérieur, associe le service militaire à l'apprentissage de la hiérarchie et dit qu'il a appris à distinguer « ceux qui sont au-dessus et ceux qui sont au-dessous de moi.[980] ». De même Duran, qui fait son service en tant que médecin, dira que « le service s'est un truc con. Celui au-dessus de toi est Allah, tu fais tout ce qu'il te dit. C'est tout[981] ».

Même si les anciens sous-lieutenants critiquent davantage les dispositifs disciplinaires, on retrouve, certes de manière beaucoup moins fréquente, des discours critiques chez les soldats du rang :

> « Il n'y a rien qui me plait là-bas. Même si tu essayes quand même de trouver des choses bien. Il y a beaucoup d'ordres, tu vas à l'appel cinq fois par jour. Tu t'allonges sous l'arbre et puis d'un coup, c'est l'appel. Le commandant vient faire l'appel. C'est oppressant. Tu n'es

[978] Entretien n° 39.
[979] Entretien n° 105.
[980] Entretien n° 30.
[981] Entretien n° 9.

> pas tranquille tu ne peux faire les choses tranquillement. Tu dois fumer ta cigarette en te cachant [982]».

Cette proximité de points de vue entre appelés de grades et de capitaux culturels différents nous permet de constater que, même s'ils ne sont pas soumis exactement aux mêmes dispositifs disciplinaires que les soldats du rang, les appelés mieux nantis sont conscients des rapports de domination, et que, surtout, les dominés ne les méconnaissent pas non plus.

Ce sont aussi les contraintes concrètes ou supposées qui conduisent les appelés à obéir et à accepter les règles. Les soldats du rang, ceux sortis du rang ainsi que les sous-lieutenants soulignent qu'ils obéissent pour ne pas être sanctionnés. C'est le cas de Recep, qui travaillait dans une entreprise familiale de décoration[983]. Emrah, un soldat du rang encore étudiant au moment de son service militaire, évoque toute sa difficulté à se soumettre aux règles et déclare qu'il s'est « auto-contrôlé » pour éviter d'être sanctionné[984] . Ce n'est pas seulement les sanctions disciplinaires que craignent les appelés, mais aussi l'usage de la violence à leur encontre. Zafer, un soldat du rang, assimile même la discipline à l'usage de la violence :

> « La discipline est bien sûr dure. S'il n'y pas de discipline, on n'accomplit pas ses fonctions, il faut de la peur pour qu'on obéisse. Le commandant te frappe ou te dispute. Quand tu ne respectes pas les règles, tu subis [985]».

Pour les conscrits de l'armée turque, la crainte ne résulte pas uniquement des sanctions légales, mais aussi des violences illégales. Ce n'est pas tant la croyance en la légalité des dispositifs qui incite à la docilité, que le souci de la préservation de soi et de son intégrité physique. Les conscrits ont donc des intérêts personnels à ne pas être sanctionnés, comme ne pas rallonger la durée de leur service militaire, et rentrer plus vite chez eux. Mais l'armée peut parallèlement être considérée comme « "légitime" justement parce qu'elle parvient à inspirer la peur »[986].

Les ressorts de l'obéissance des conscrits oscillent donc entre la croyance en la validité de l'ordre, la croyance en la légitimité, et la poursuite de leur objectif utilitariste. Ces diverses motivations peuvent être liées les unes aux autres. En effet, il est possible de croire en la validité de l'ordre et en la légitimité de l'autorité tout en poursuivant au sein de l'institution

[982] Entretien n° 43.
[983] Entretien n° 80.
[984] Entretien n° 18.
[985] Entretien n° 75.
[986] *Ibid.*

son propre intérêt personnel. Cette combinaison suscite alors une loyauté « spontanée ». *A contrario,* il est possible que certains appelés se soumettent pour mieux poursuivre leur intérêt personnel sans croire à la légitimité des dispositifs et à celle de l'institution. Il s'agit dans ce cas de figure d'une loyauté forcée. Enfin, les appelés peuvent faire comme s'ils obéissaient, sans obéir véritablement, mais dans ce cas on est déjà dans de la désobéissance.

B/ LES RESSORTS DE LA DESOBEISSANCE

Critiquer ouvertement l'armée, ou le service militaire, ou désobéir, constituent des infractions. Lorsque toute prise de parole remettant en cause l'institution est interdite et que les coûts de la désobéissance sont si importants qu'ils peuvent aller jusqu'à retarder la fin du service militaire, donc évacuer la possibilité de sortie de l'armée, quelles sont alors les marges de manœuvre dont disposent les appelés ? Autrement dit, est-ce que des actes de désobéissance sont encore possibles dans ce contexte improbable ? Il existe à l'armée de l'indiscipline et toute une vie clandestine, les appelés n'hésitant pas à contourner les règles. Mais la question se pose de savoir quel est le sens à leur accorder. Erving Goffman suggère que ces « adaptations secondaires » émanent de la tentative de distanciation de l'individu à l'égard de l'institution et, par conséquent, qu'elles semblent essentielles à la préservation du moi[987]. Il découle de ces adaptations secondaires des pratiques destinées à se distancier de l'identité assignée par l'institution et à échapper ainsi au regard hiérarchique, à la surveillance, à la discipline. Erving Goffman ajoute aussi que « les éléments fixes et permanents de la vie clandestine d'une organisation sont donc essentiellement composés d'adaptations intégrées et non d'adaptations désintégrantes »[988]. Les premières correspondent à une acceptation « des structures institutionnelles existantes sans faire pression pour un changement radical, et qui peuvent avoir pour fonction évidente d'infléchir des forces qui seraient autrement désintégrantes »[989]. Certaines indisciplines sont difficilement analysables comme des résistances[990] puisqu'elles ne remettent pas en cause l'ordre militaire et le

[987] Les « adaptations secondaires » sont pour Erving Goffman « toute disposition habituelle permettant à l'individu d'utiliser des moyens défendus, ou de parvenir à des fins illicites (ou les deux à la fois) et de tourner ainsi les prétentions de l'organisation relatives à ce qu'il devrait faire ou recevoir, et partant à ce qu'il devrait être. Les adaptations secondaires représentent pour l'individu le moyen de s'écarter du rôle du personnage que l'institution lui assigne tout naturellement ». Erving Goffman, *Asiles, op.cit.,* p. 372.
[988] *Ibid.,* p. 255.
[989] Erving Goffman, *Asiles, op.cit.,* p. 255.
[990] Nous retiendrons la définition de la résistance proposée par Choukri Hmed et Sylvain Laurens comme « des mouvements individuels ou collectifs qui vont du contournement, de l'évitement ou de la mise à distance des rôles prescrits à la défection et à l'opposition frontale à l'institution, en passant par toute la gamme des

fonctionnement institutionnel de l'armée même s'il est possible, selon nous, qu'elles puissent parfois déjouer certains rapports de domination dans l'instantané. En plus, elles ne « se déploient que de manière interstitielle, dans les moments laissés vacants de l'agenda institutionnel »[991]. Louis Pinto souligne d'ailleurs dans le cas de la conscription en France, leur caractère précaire et individualisant :

> « Cette vie "à l'économie" où la prévoyance n'a guère de place est une vie "au jour le jour" qui, à force d'astuces, tente de remporter des succès ponctuels, précaires et qui ne s'additionnent jamais : il s'agit d'arracher ici une permission, là d'éviter un tour de garde ou une punition, etc. Le monde de la débrouille et de la combine est par nature, un monde individualisant du "chacun pour soi"; étant donné que le salut collectif apparait comme impensable, il ne reste que ce salut individuel et partiel ("ça pourrait être pire") à quoi travaille l'ingéniosité personnelle et surtout le sort imprévisible[992] ».

Il s'agira de s'intéresser aux pratiques individuelles ou collectives des appelés qui visent à maintenir leur identité sociale à travers la préservation de soi. Mais aussi de cerner comment certaines d'entre elles (notamment les violences contre soi) peuvent être considérées comme des résistances à l'armée et à ses dispositifs remettant en cause l'ordre institutionnel.

I/ LA PRESERVATION DE SOI A TRAVERS LES ADAPTATIONS SECONDAIRES INTEGRANTES

Les adaptations secondaires intégrantes sont des pratiques auxquelles ont recours les appelés et qui visent la préservation de soi, sans remettre en cause l'ordre institutionnel. Dans le même temps, ces adaptations secondaires produisent aussi l'institution. Ainsi Alf Ludke évoque la question de « la conscience de soi » des ouvriers dans les usines, conscience de soi qu'il considère comme ayant plus d'impact que des « explosions » ou des « cris »

---

comportements confinant à la désobéissance et à l'indiscipline », Choukri Hmed et Sylvain Laurens, « Les résistances à l'institutionnalisation », *Sociologie de l'institution* , *op.cit.*, p. 132.

[991] *Ibid.*, p. 131.

[992] Louis Pinto, « L'armée, le contingent […] », *op. cit.*, p. 36.

occasionnels »[993]. Elle vise selon lui, non seulement « les ruptures ou les points faibles de l'influence du dominant », [994] mais elle permet aussi, en s'appuyant sur un élément intérieur et personnel de l'individualité, « de s'approprier, dans la pratique, des exigences "d'en haut ou de l'extérieur" »[995] et, parallèlement, de s'en soustraire. Elles ne sont pas des résistances[996], ainsi que nous avons précédemment évoqué, mais elles « permettent plutôt de détourner du temps et de l'espace pour soi-même et révèlent le 'sens de soi' »[997] tout en se manifestant à des moments ponctuels. D'ailleurs, le sens de soi s'élabore à la fois par rapport aux attentes d'en haut, mais aussi, dans notre cas, par rapport aux attentes des autres appelés puisque pèse sur eux le poids du système de périodes. La préservation d'une partie de son intimité, de son moi intime face à l'emprise de l'institution, le refus du rôle assigné par l'institution et la prise de distance avec l'identité assignée se manifestent ainsi par le silence, l'apathie, l'indifférence, l'inactivité, ou les planques. Nos observations effectuées dans une gendarmerie nous ont permis de constater que les règles ne sont pas toujours respectées. Les appelés n'étaient par exemple pas vêtus de la tenue vestimentaire réglementaire ; ils fumaient alors que cette pratique est formellement interdite dans les chambrées. Au cours de la visite de la chambre des appelés avec le commandant de la gendarmerie, celui-ci ne cesse de faire remarquer à voix haute tous les manquements aux règles : « Regarde celui-là, il n'a pas sa cartouchière et celui-là est en train de fumer alors qu'il est interdit de fumer dans les locaux ». Puis, le commandant nous présente deux appelés avec qui nous pourrons réaliser des entretiens. Lorsque l'un d'entre eux arrive près de nous, le commandant lui dit « raconte-lui tout ce qui ne va pas ici ». Esquissant un sourire nerveux, l'appelé a eu l'air d'être surpris par cette demande. Ainsi, ces observations ethnographiques effectuées dans les casernes montrent bien que les pratiques du commandant et celles des appelés ne sont pas conformes aux rôles que doivent normalement tenir ces militaires. Pour André Loez, en contexte de guerre, ces pratiques isolées se retrouvent et « s'inscrivent cependant dans le continuum d'indiscipline général »[998].

Les appelés diplômés de l'enseignement supérieur qui ont le grade de sous-lieutenant subissent beaucoup moins les effets de la discipline. Leurs fonctions de commandement leur permettent d'obtenir des avantages et de jouir à travers l'exercice de leur fonction de satisfactions que les appelés soldats du rang ou sortis du rang n'ont souvent pas. Ainsi ces

[993] Alf Lüdtke, *Des ouvriers […], op .cit*., p. 84.
[994] *Ibid.*
[995] *Ibid.*
[996] Alf Lüdtke, *Des ouvriers […], op. cit*. p. 78.
[997] *Ibid.*
[998] André Loez, *14-18[…], op. cit.*, p. 25.

derniers sont plus enclins à recourir à des adaptations secondaires. Erving Goffman montre aussi que « les membres subalternes se sentent moins engagés dans l'institution et lui sont moins attachés »[999]. C'est pourquoi ils seraient enclins à user des adaptations secondaires[1000]. L'institution militaire occupe souvent les hommes du rang à des besognes basses (ramasser les mégots, laver les portes…). Les appelés n'obéissent pas toujours aux ordres et simulent l'accomplissement d'une tâche sans vraiment l'effectuer. Mahmut, un soldat du rang qui est ouvrier dans la vie civile, explique qu'il allait se promener et qu'il ne faisait pas ce qu'on lui ordonnait de faire[1001]. Erdem, docteur en philosophie avec grade de sous-lieutenant, estime être très libre pendant son service militaire, ne subissant presque aucune des contraintes institutionnelles que nous avons évoquées plus haut. Au moment de l'entretien, alors qu'il accomplit son service militaire dans une gendarmerie à Kayseri, il considère que :

> « le service militaire sert à fabriquer des menteurs, des personnes irresponsables qui se sauvent dès qu'ils peuvent de leur fonction, qui se cachent, qui utilisent les autres. Ici, il y a beaucoup de circulation [de personnes] et tu peux vivre en utilisant les uns, en arnaquant les autres […] On n'est pas surveillés, mais plutôt on nous fait peur. Si on n'a pas peur, on fait son service comme un roi »[1002].

Lorsque les appelés comprennent que le système de surveillance de l'appelé n'est pas infaillible, ils n'hésitent pas à s'y soustraire dès qu'ils le peuvent, ayant recours le plus souvent à des esquives. Au lieu d'accomplir leur fonction, les appelés vont rêvasser dans un coin, discuter avec d'autres conscrits ou dormir. Si leur supérieur hiérarchique s'aperçoit qu'ils n'ont pas accompli l'ordre en question, il leur est possible d'accuser les autres appelés d'avoir détruit le travail à effectuer ou d'avoir resali le lieu qu'ils devaient nettoyer. C'est une stratégie employée par Kerem, qui avoue qu'il buvait beaucoup d'alcool pendant son service militaire[1003]. Ces pratiques ne signifient pas pour autant des résistances « aux exigences du "sommet" »[1004] et ne remettent pas en cause l'ordre institutionnel dès lors que tous les appelés ne cessent pas *en même temps* d'accomplir leurs fonctions en guise de protestation – ce qui pourrait perturber le fonctionnement militaire. Dans ces conditions, ces pratiques ne sont que des pratiques individuelles souterraines n'ayant d'impact que partiel sur la bonne marche de

[999] Erving Goffman, *Asiles, op.cit*., p. 257.
[1000] *Ibid.*
[1001] Entretien n° 14.
[1002] Entretien n° 32.
[1003] Entretien n° 36.
[1004] Alf Lüdtke, *Des ouvriers […], op.cit*. p. 78.

l'institution. En revanchent, elles « permettent plutôt de détourner du temps et de l'espace pour soi-même et révèlent le "sens de soi" »[1005]. Ajoutons aussi que les indisciplines ne se réalisent pas toujours individuellement, mais souvent à plusieurs. Par exemple, certains enquêtés avouent s'être enfuis de la caserne en groupe à plusieurs reprises :

> « Le soir, on s'est sauvé plusieurs fois jusqu'au matin. On a sauté le grillage. Les gardes étaient nos amis. Nous devions faire attention aux contrôles. Lorsqu'ils organisaient des contrôles, on était prévenu par les gardes et nous rentrions avant. En général, on sortait pour aller au café »[1006].

Les arrangements et compromis entre appelés peuvent aussi être un moyen souvent efficace de se soustraire solidairement aux ordres et règlements. Les adaptations secondaires auxquelles ont recours les appelés ne s'effectuent pas seulement individuellement, mais aussi collectivement à travers les réseaux de sociabilités entre appelés surtout constitués après les classes. Lors des entretiens, les digressions sur les amitiés forgées pendant le service militaire sont très fréquentes. Plusieurs anciens conscrits indiquent qu'ils voudraient bien refaire leur service militaire, mais seulement à la condition d'y retrouver les mêmes camarades. L'insistance sur ces relations de camaraderie virile peut aussi être liée à une idéalisation du service dans les récits de vie centrés sur l'expérience du service militaire[1007], et à une minimisation des autres aspects comme « l'ennui et l'humiliation »[1008]. Mais ces amitiés constituent aussi de véritables réseaux de solidarité. Le discours de Turan, caporal, montre cette ambivalence entre les conditions exécrables de son service militaire, qu'il supporte malgré tout grâce au soutien amical :

> « J'ai mangé une viande qui avait au moins quarante ans. La viande s'émiettait. On portait l'eau sur notre dos. Après le service, je n'ai jamais pu oublier mon service tellement il était mauvais. On avait ce genre d'environnement, on était comme une famille là-bas, j'y retournerais pour faire le même service avec les mêmes amis. Ce qui m'a plu, c'est mes amis, de faire du sport avec eux, je n'ai pas appelé la famille pendant huit mois. Je suis venu dix jours

[1005] *Ibid.*
[1006] Entretien n° 33.
[1007] Voir Numa Murad, « L'expérience qui s'enfuit », *Autopsie du service militaire* […], *op. cit.*, p. 193.
[1008] *Ibid.*

> à Kayseri chez ma sœur. C'était très dur, je ne me sentais pas comme un humain. Je n'irai pas faire mon service sauf pour revoir mes amis[1009] ».

Selon Marc Bessin, ces sociabilités sont un moyen pour les appelés de moins subir l'éloignement du monde social[1010]. Effectivement, les soldats du rang et ceux sortis du rang ont tendance à nouer leurs nouvelles relations sociales parmi les appelés qui viennent de la même ville ou du même village qu'eux. Nous avons déjà évoqué ce phénomène de *hemşehrilik* lors de la sélection militaire pour montrer comment ce type de relation pouvait influencer l'affectation à une fonction, mais aussi en quoi il constitue un véritable réseau de solidarité entre appelés. Kasim, sergent, pense que les appelés qui viennent, comme lui, de Kayseri peuvent mieux le comprendre et qu'il se sent naturellement plus proche d'eux[1011]. Les appelés désignent leurs camarades provenant du même lieu géographique par la formule « ma terre » (*toprakım*). C'est ainsi par le biais de relations amicales que les appelés arrivent à surmonter leurs difficultés psychologiques et à supporter les effets de l'encasernement. Le sergent Mustafa pense même que c'est à partir du moment où il a noué des liens amicaux que ses problèmes psychologiques se sont estompés[1012] .

Richard Hoggart suggère à ce propos que « ce qui fait la cohésion de l'armée, ce n'est ni la discipline, ni l'esprit de corps, ni la conscience civique ou l'ouverture au monde que favoriseraient les moyens modernes de communication, mais le réseau serré des relations personnelles qui se crée entre les hommes à l'intérieur et, en quelque sorte, en dépit de l'impersonnalité du fonctionnement de la machine militaire. Seules ces relations de plaisanterie et de complicité quotidiennes arrivent à faire supporter l'ennui et la monotonie de la vie de garnison »[1013]. Ces sociabilités vont au-delà de la simple camaraderie virile puisque les appelés s'assurent mutuellement une entraide. Par exemple, Erol a été prévenu par un appelé qui a la même origine géographique que lui, de la venue d'un supérieur hiérarchique pour recruter de la main d'œuvre pour un chantier ; son ami lui conseillant alors d'aller se cacher[1014]. Bien entendu, tous les soldats du rang et sortis du rang ne se regroupent pas seulement en fonction de cette même origine géographique puisqu'ils sélectionnent aussi leurs amis en fonction des affinités, des fonctions exercées et des expériences partagées. Les liens amicaux, ne se constituent pas au hasard mais les affinités électives s'appuient aussi sur la

[1009] Entretien n° 4.
[1010] Marc Bessin, *Le recours au rite* […], *op.cit.*, p. 43.
[1011] Entretien n° 17.
[1012] Entretien n° 7.
[1013] Richard Hoggart, *La culture du pauvre*, Editions de Minuit, Paris, 1970, p. 335.
[1014] Entretien n° 23.

proximité des propriétés sociales principalement l'âge et la classe mais aussi par l'impact des évènements extérieurs comme les moments de difficultés personnelles comme le rappelle Claire Bidart[1015]. Ils disent souvent pendant l'entretien avoir développé des liens fraternels au service militaire : « nous étions comme des frères »[1016] . En revanche, les sous-lieutenants qui sont diplômés de l'enseignement supérieur ne se regroupent pas en fonction de la même origine géographique. Ils forgent leurs amitiés parmi les appelés qui exercent la même profession qu'eux, ou qui ont fait des études dans la même université, mais le plus souvent en fonction de leurs affinités. Par le biais de ces solidarités, les appelés s'informent entre eux d'un contrôle que va effectuer un haut gradé, cela leur permettant de ne pas être pris en défaut. Ils se protègent et parfois se soutiennent également financièrement. Ces réseaux de solidarités sont assimilables parfois à de véritables stratégies auxquelles ont recours solidairement les appelés pour déjouer les rapports de domination. Soulignons aussi que la préservation de soi n'est pas obtenue seulement par ces réseaux de solidarité qui aident au détournement des activités, des fonctions et des règles, mais aussi à travers la réalisation de certaines pratiques et activités qui permettent aux appelés de prendre « congé en esprit de l'institution »[1017].

Erving Goffman qualifie de « dérivatifs » ou de « dadas », cette faculté du reclus « d'effacer en lui, pour un temps, toute conscience du milieu dans lequel il vit et qu'il subit »[1018], Les pratiques de distanciation sont alors la capacité à adopter une « position intermédiaire entre identification et opposition à l'institution et [à être] prêt, à la moindre pression, à réagir en modifiant son attitude dans un sens ou dans un autre pour retrouver son équilibre »[1019]. La consommation d'alcool et de drogue, l'évasion dans des activités de loisirs ou le sommeil, la tenue d'un cahier de souvenirs sont autant de dérivatifs auxquels ont recours les appelés. Il ressort également de nos entretiens que les enquêtés détournent l'usage de certains lieux (comme un cimetière) pour se cacher et s'adonner à des pratiques d'évasion, en toute clandestinité. Il arrive aussi que les appelés boivent dans l'enceinte même de la caserne, étant ainsi physiquement présents mais mentalement absents. Lorsque les activités de loisirs sont autorisées, les appelés s'évadent encore par l'esprit, même si dans les casernes situées dans les zones à majorité kurde, celles-ci semblent rares, voire interdites par l'institution. Certains peuvent ainsi parfois s'adonner à des jeux de cartes, écoutent de la musique, boivent

[1015] Claire Bidart, *L'amitié, un lien social*, La Découverte, Paris, 1997, p. 376.
[1016] Entretien n° 8.
[1017] Erving Goffman, *Asiles, op.cit.*, p. 243.
[1018] *Ibid.*, p. 362.
[1019] *Ibid.*, p. 373

du thé. Seuls deux de nos enquêtés nous disent avoir lu des livres et deux autres ont préparé un concours pendant qu'ils étaient au service militaire[1020]. Pour ces derniers, la préparation d'un examen leur permet aussi de se projeter dans un projet qui ne concerne pas le domaine militaire, mais leur avenir en dehors de l'institution. Emin, sergent diplômé de l'université qui a fait son service à Diyarbakir, dira en entretien : « on dort c'est tout, on ne fait rien d'autre. Le temps libre, on le passe à dormir »[1021]. Il est possible que les appelés puissent trouver refuge dans le sommeil, seul moyen de se ressourcer et de lâcher prise. Autre forme de retour à soi et d'évacuation du stress : les pleurs. Turan, un caporal qui est commando, avouera avoir beaucoup pleuré pendant ses gardes[1022].

Il est possible également de se distancier de son rôle à l'armée en pensant à sa famille et les projections de soi en dehors de l'institution sont des discussions qui reviennent souvent entre appelés. Timur, un soldat du rang qui avait un fils âgé de six mois lorsqu'il était au service militaire, dit avoir regardé la photo de son enfant à chaque pause pendant qu'il fumait, et tous les soirs dans son lit[1023]. Pratique très répandue à l'armée chez les soldats du rang et sortis du rang (plus rarement chez les appelés qui ont le grade de sous-lieutenant), les cahiers de souvenirs confectionnés par les appelés sont encore une forme d'évasion que l'on entretient. Le recours à cette pratique est sans aucun doute un moyen de récréer un espace intime personnel, mais qui s'avère publicisable auprès des autres appelés, et, une fois le service militaire achevé, auprès de sa famille. Une pratique courante consiste notamment à confier le cahier à un autre conscrit afin qu'il y inscrive un message, qu'il y accole sa photo ou une image. Ceyhun, un soldat du rang qui est chauffeur à l'armée, dit tenir un cahier de souvenirs parce qu'il est en « exil »[1024]. L'écriture de poésie dans son cahier de souvenirs est véritablement une forme d'évasion pour le sergent Mustafa : « j'écrivais des poésies et j'oubliais tout. Je m'intéresse beaucoup à la musique et aux sorties. Je ne suis sous l'emprise de personne et je suis ouvert au monde »[1025]. Même les appelés qui ne savent ni lire ni écrire tiennent ce genre de cahier en participant à sa décoration et en demandant aux autres d'écrire dessus[1026]. Les cahiers de souvenirs achetés tout prêts contiennent quant à eux généralement des images de femmes dénudées avec à côté des soldats entourées d'armes, d'avions et de tanks… avec quelques encarts réservés à de la poésie romantique. Absentes de l'institution, ce

[1020] Entretien n° 18
[1021] Entretien n° 30.
[1022] Entretien n° 4.
[1023] Entretien n° 76.
[1024] Entretien n° 29.
[1025] Entretien n° 7.
[1026] Entretien n° 64.

sont bien les femmes qui sont le plus mises en avant dans ces cahiers, pouvant devenir l'objet de fantasmes de la part des appelés, donc d'évasion mentale.

(Une page d'un cahier de souvenirs, prêt à être utilisé par les conscrits)

A titre de comparaison, les cahiers que les appelés confectionnent eux-mêmes contiennent surtout des images de chanteurs ou de chanteuses populaires, mais les symboles militaires apparaissent moins que dans les cahiers tout prêts à l'emploi. De nombreux messages écrits dans ces cahiers à souvenirs commencent de la même manière, avec des formules standardisées de type « Je te remercie de m'avoir réservé cette page aussi propre que ton cœur pour commémorer et se rappeler… ». Parfois, les messages sont davantage personnalisés, comme c'est le cas de ce message laissé dans un cahier de souvenirs : « Mon cher compagnon d'armes, tu m'as gonflé la tête en insistant pour que j'écrive dans ton cahier. Voilà, je le fais. Je ne veux pas écrire un message modélisé. Même si nous étions dans des unités différentes, nous avons passé quinze mois ensemble en raison de nos fonctions. Je suis très heureux d'avoir rencontré un ami comme toi… ». Ce qui est frappant dans l'analyse de ces documents, c'est le refus de la masculinisation par l'institution. Les poésies d'amour, les images mettant en scène des fleurs, des cœurs… semblent s'opposer à la conception virilisante de l'institution. D'autres enquêtés tiennent un journal intime qu'ils n'ont jamais fait lire à personne, comme l'évoque ce fonctionnaire de l'état civil en me précisant que son cahier est différent des cahiers de souvenirs[1027] et qu'il ne souhaite pas le partager. C'est en retrouvant leur intimité et leur sens de soi par le biais de toutes ces pratiques que les appelés s'adaptent à l'univers casernal.

[1027] Entretien n° 105.

Si les indisciplines et les dérivatifs permettent aux appelés de se distancier de l'identité assignée par l'institution, elles ne remettent pas causes l'ordre institutionnel et ne doivent pas être entendues comme des résistances, ainsi que le rappelle Michael Pollak pour l'univers concentrationnaire :

> « Parler, à chaque fois, de "résistance", dans le sens politique du terme, serait un abus de langage. François Bédarida a raison de dénoncer la perte de clarté et de rigueur de ce concept au fur et à mesure que l'on étend son champ d'application en y intégrant toutes les conduites d'insoumission et d'entraide »[1028].

En revanche, les appelés ont également recours à des adaptations secondaires qui, elles, sont de véritables résistances.

II/ LES RESISTANCES A L'ORDRE INSTITUTIONNEL

La protestation ne pouvant être collective ou organisée au sein de la caserne, les appelés recourent à ces « arts de la résistance »[1029] , à ces « bons tours du "faible" dans l'ordre établi par le "fort" »[1030]. La contestation et l'opposition des conscrits à l'armée peuvent prendre des formes subtiles et discrètes. Nous analyserons les pratiques religieuses et politiques, ainsi que les violences contre soi, comme autant de moyens de remettre en cause l'ordre institutionnel. C'est en ce qu'elles perturbent le bon fonctionnement de l'institution, que certaines adaptations secondaires désintégrantes peuvent être considérées comme de véritables résistances.

1/ LES PRATIQUES RELIGIEUSES ET POLITIQUES

Les pratiques religieuses peuvent être considérées à la fois comme des manières de préservation de soi, et comme une forme d'opposition à l'institution. En effet, pendant leur service militaire, il arrive que les appelés continuent à prier, à apprendre le Coran et même parfois à faire le ramadan lorsque les conditions du service le permettent. Par le biais des

[1028] Michael Pollak, *L'expérience concentrationnaire* […], *op.cit.*, pp. 268-269.
[1029] James C. Scott, *La domination et les arts de la résistance, Fragments du discours subalterne*, Amsterdam, Editions Amsterdam, Paris, 2008.
[1030] Michel De Certeau, *L'invention du quotidien, 1. Arts de faire*, Paris, Folio, 1990, p. 65.

réseaux de solidarité que nous avons évoqués plus haut, il est possible que les appelés s'organisent entre eux pour faciliter le jeûne comme le relate Yusuf :

> « Le ramadan a commencé peu de temps après mon arrivé. J'ai pu le faire. Ils peuvent même t'aider. On s'arrange. On te réveille le matin pour que tu ailles manger et les entraînements ne sont pas trop lourds et difficiles, car il faisait très chaud »[1031].

En l'absence du commandant du régiment, Alican, un sous-lieutenant qui forme des commandos à Erzurum, a pris la liberté de demander que les appelés préparent la salle de prière[1032]. Il sera légèrement sermonné par le commandant, car il était formellement interdit d'aller prier dans ce régiment. Alican ne souhaite d'ailleurs pas poursuivre notre conversation sur ce point, estimant que c'est trop politique. Il dit avoir autorisé les soldats du rang dont il était le responsable à aller faire leurs prières discrètement dans un coin en faisant semblant d'aller se changer de tenue vestimentaire. De même Bülent, un sous-lieutenant, a organisé une collecte d'argent pour sacrifier le mouton lors de la fête islamique de l'Aïd el-Kebir. Bülent a conscience que les militaires ne seraient pas d'accord avec son acte, mais comme il est commandant d'une gendarmerie d'un village où il est le plus gradé, il le fait quand même[1033]. Ce sont ces positions occupées dans l'institution qui permettent aux appelés plus dotés scolairement de déroger aux règles et d'autoriser certaines pratiques religieuses. Des arrangements et des contournements des prescriptions sont donc possibles en vertu du grade et des positions occupées par les appelés.

Les pratiques religieuses permettent aux appelés de s'évader mentalement dans le monde du spirituel et d'avoir une vision du monde qui est différente de la réalité quotidienne à l'armée. Elles sont assimilables à de l'escapisme, entendu comme « la décision de se soustraire à une société, tenue pour illégitime et pourtant trop forte pour qu'on lui résiste »[1034]. Le recours à ces pratiques par les conscrits ne vise pas systématiquement à remettre en cause l'ordre militaire ; elles consistent essentiellement en la préservation de leur moi et de leur intimité. Talip, un ancien imam qui est un militant islamiste, nous dit avoir fait un service militaire « très correct ». Il précise qu'il ne s'est pas opposé à l'institution, et qu'il ne l'a pas

[1031] Entretien n° 13.
[1032] Entretien n° 105.
[1033] Entretien n° 22.
[1034] Raymond Boudon, François Bourricaud, *Dictionnaire critique de la sociologie*, Paris, PUF, 2e édition « Quadrige », 2002, p. 100.

insultée, contrairement à d'autres appelés. Il accomplissait ses fonctions et, lorsqu'il avait du temps, il apprenait par cœur le Coran :

> « J'ai appris par cœur soixante-dix pages. J'avais un petit Coran que je gardais toujours sur moi. Certaines personnes critiquent beaucoup cette institution et moi je n'ai pas fait cela là-bas. Tu dois être intelligent. Je n'ai pas eu à me plaindre. Je me suis sauvé, caché et j'ai fait ce que je voulais. Les autres, n'arrêtaient pas d'insulter l'institution. Je ne fume pas, ma santé est bonne. Je n'avais pas de difficultés. Les cours m'ont fait rire. Ce ne sont que des paroles. Rien n'est un problème.»[1035].

Le discours de Talip illustre l'idée que céder n'est pas forcément consentir[1036]. Talip se conforme aux exigences institutionnelles, mais il se réfugie dans les pratiques religieuses pour conserver une part de son identité face à l'identité que lui assigne l'institution. C'est à travers ses pratiques religieuses qu'il conserve sa propre subjectivité par rapport à la subjectivité assignée par l'institution. Nous nous plaçons ainsi dans une perspective foucaldienne de la subjectivation en envisageant « que le sujet se constitue à travers des pratiques d'assujettissement, ou, d'une façon plus autonome, à travers des pratiques de libération, de liberté, comme dans l'Antiquité, à partir bien entendu, d'un certain nombre de règles, styles, conventions, qu'on retrouve dans le milieu culturel »[1037]. Effectivement, la subjectivation n'apparaît pas dans les travaux de Michel Foucault comme étant une conséquence des modifications sociales ou des contraintes. La subjectivation aurait à la fois un caractère libre et lié, comme l'explique Mathieu Potte-Bonneville[1038]. Dans le cas d'Alican, c'est à travers l'islam qu'il se définit en tant que sujet.

Mais les pratiques religieuses ne sont pas simplement des formes de préservation et d'affirmation d'une subjectivité émancipée de celle assignée par l'institution : elles peuvent aussi s'accompagner de pratiques et de discours politiques qui, en se systématisant, peuvent nuire à l'armée. Kemal a fait un « service payant » (*bedelli askerlik*) de deux mois, ce qui est

[1035] Entretien n° 63.
[1036] Nicole-Claude Mathieu, « Quand céder n'est pas consentir : des déterminants matériels et psychiques de la conscience dominée des femmes, et de quelques-unes de leurs interprétations en ethnologie », *L'arraisonnement des femmes. Essais en anthropologie des sexes*, Nicole-Claude Mathieu (dir.), Paris, Editions de l'EHESS, 1985, pp. 169-245.
[1037] Michel Foucault, «Une esthétique de l'existence», entretien du juillet 1984, *Dits et écrits II*, 1976-1988, Paris, Gallimard, 2001, pp. 1549-1554.
[1038] Mathieu Potte-Bonneville, Michel Foucault, *L'inquiétude de l'histoire* (Paris, PUF, 2004) : sur le «caractère à la fois libre et lié de la subjectivation» chez Michel Foucault, p. 228.

déjà une forme d'opposition, car il s'agit d'une forme d'exit de l'institution militaire. En effet, en contrepartie de son argent, il n'a suivi qu'une formation de base d'une durée réduite en 1992. Pendant cette courte durée, Kemal, homme d'affaires très pratiquant, continue de se conduire comme il le faisait dans la vie civile. Avec d'autres appelés, il fait faire des travaux pour rénover et agrandir la salle de prière de sa caserne avec l'argent collecté parmi les membres de la confrérie religieuse Jamaat-e-Nūrsi *(Nurculuk),* mouvement fondé par Said Nursi en 1873[1039] :

> « Nous avons construit une salle de prière (*mescit*). Elle était très petite ; du coup, nous l'avons agrandie. Parmi nous, il avait des architectes, des ingénieurs. Elle est devenue plus fonctionnelle. J'ai appris le Coran là-bas, il y avait des imams aussi parmi nous. J'avais des amis théologiens là-bas. On nous a dit de ne pas y aller, mais on n'a pas écouté. Les groupes se partagent selon les affinités. Une semaine avant le départ, ils ont commencé à nous serrer un peu plus pour ne pas que nous allions trop souvent au *mescit*. Je m'y rendais deux à trois fois par jour. Il y avait des appelés, notamment mes amis théologiens, que j'aimais beaucoup, ils m'apaisaient énormément […] ».

Kemal ne perçoit pas la discipline militaire comme une contrainte puisqu'il apprécie se réveiller tôt pour faire sa prière. Le rythme qu'impose le service militaire est compatible avec l'hygiène de vie qu'il s'impose lui-même. Il ne semble pas non plus avoir intériorisé toutes les règles militaires, notamment celles concernant le salut, puisqu'il précise qu'il disait à tout le monde, et même à ses supérieurs hiérarchiques : « Salut » (*selam*), qui est un code de politesse musulmane. Mais contrairement à Talip qui n'a pas tenté d'imposer son idéologie religieuse à l'armée, Kemal raconte que lui et les autres membres présents de sa confrérie ont essayé de diffuser leur propre message dans l'institution. Il souligne que les militaires font aussi la même chose en véhiculant leur idéologie kémaliste. Notons d'ailleurs que le mouvement des *Nurcu* est qualifié lors de la Formation à l'amour de la patrie, de menace pour

[1039] Pour plus de détails sur l'histoire de ce mouvement et sa transformation en confrérie néo-nurcu avec Fethullah Gülen, voir l'article de Bayram Balci, « Les écoles néo-nurcu de Fethullah Gülen en Asie centrale : implantation, fonctionnement et nature du message véhiculé par le biais de la coopération éducative », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 101-102, juillet 2003, mis en ligne le 12 mai 2009, consulté le 16 juin 2011. URL : http://remmm.revues.org/index54.html

la Turquie. Il ne s'agit certes pas d'une opposition frontale à l'armée – car les *Nurcu* ne sont pas contre l'armée (elle représente au contraire pour eux « le foyer du Prophète ») – mais bien d'une lutte idéologique qui s'opère discrètement au sein de l'institution. Ces appelés sont marqués par des expériences socialisatrices antérieures à leur encasernement, comme par exemple le fait d'être membre d'une confrérie. Certaines sont même radicales, comme pour le militant islamiste. C'est sur la base de ces expériences qu'ils se positionnent dans l'institution, qu'ils obéissent aux règles tout en s'opposant à l'esprit de l'institution. Pour ces appelés, le passage par l'institution renforce même leurs propres convictions. Un seul de nos enquêtés nous explique qu'il est devenu pratiquant pendant son service militaire, mais au fil de l'entretien nous comprenons que cette décision avait été prise avant son départ. Il s'agit d'Ugur, un soldat du rang qui est gardien dans une maison d'arrêt à Diyarbakir[1040]. Il dit s'être auto-formé à la religion pendant son service militaire et avoir passé beaucoup de temps à lire des ouvrages politiques et religieux – « Karl Marx, Lénine et des livres sur l'islam » – ce qui l'aurait conduit à comprendre qu'il commettait des erreurs [il se comportait de manière violente avec les détenus]. « J'ai commencé à prier au service militaire ».

Les pratiques religieuses s'accompagnent parfois de pratiques politiques, comme le fait de lire des ouvrages politiques en les introduisant de manière frauduleuse à la caserne. Erving Goffman souligne que « la force de ses convictions religieuses ou politiques prémunit le vrai croyant contre les coups de l'institution […] »[1041]. Les pratiques religieuses sont l'un des moyens auxquels ont recours les appelés pour se distancier de l'identité assignée par l'armée mais, dans certaines situations, elles peuvent aussi être considérées comme des « micro-résistances » lorsqu'elles imposent un rapport de force au sein de l'institution, ce qu'illustre le cas de Kemal. Notre terrain d'enquête nous a conduits à davantage observer les discours politisés liés à la religion, car les habitants de Kayseri sont majoritairement pieux et conservateurs ; mais il ne faut pas écarter les autres formes de socialisation politique antérieures à l'armée qui trouvent à s'exprimer dans les casernes. La contestation peut être politisée tout en restant discrète. Le concept d' « infrapolitique » tel qu'il est pensé par James C. Scott est mobilisable dans notre contexte « pour évoquer le domaine de lutte politique discrète »[1042]. En effet, l'auteur récuse l'idée qui « veut que le discours en coulisse des sans pouvoir ne soit que gesticulation vide de sens, ou pire, qu'un substitut à une résistance réelle[1043] ». Bien au contraire, selon James C. Scott, il s'agit d'un choix tactique informé par

[1040] Entretien n° 20.
[1041] Erving Goffman, *Asiles, op.cit*., p. 111.
[1042] James C. Scott, *La domination et les arts de la résistance […], op.cit.,* p. 199.
[1043] *Ibid*., p. 200.

une « sage connaissance des rapports de force[1044] ». Les murs des toilettes et des dortoirs des soldats du rang — espaces que ne fréquentent généralement pas les officiers et les sous-officiers — sont souvent le lieu d'expression où sont inscrits des messages de contestation politisée. Nous relevons que certains de nos enquêtés avaient lu sur les murs de la caserne l'inscription « Maudite soit la Turquie, le plus grand est le PKK »[1045]. Il s'agit d'un message dont l'auteur reste méconnu. C'est en effet à travers l'anonymat qu'il est possible d'organiser des attaques plus directes contre l'institution et aussi contre son idéologie et ses projets[1046]. Fuat, un de nos enquêtés, évoque lors de l'entretien, une scène où les appelés kurdes chantaient dans leur langue maternelle :

> « L'année 1993 est l'année où la terreur était intense. Un soir pendant l'appel, ils ont chanté en kurde. Le commandant nous a dit que ce n'était pas grave. Certains d'entre eux ne parlaient pas turc, ils vivaient dans les montagnes. Ces appelés sont souvent placés sous contrôle. On ne leur donne pas d'arme »[1047] .

Le discours de Fuat, tout en illustrant bien un certain nombre de préjugés sur la minorité kurde, indique également les inquiétudes de cet appelé face à ces chants en langue kurde, puisque ses camarades et lui en ont discuté avec leur commandant. Il disqualifie ensuite cet acte en évoquant le fait que les Kurdes viennent des montagnes et ne parlent pas le turc. Nous ne connaissons pas le contenu des paroles de la chanson, mais cette pratique peut aussi être considérée comme un acte politique de résistance dans la mesure où en 1993 il était encore interdit en Turquie de parler en langue kurde. Sans invoquer une dimension éthique, nous pouvons suggérer que ces inscriptions anonymes ainsi que les chants en langue kurde indiquent la présence d'une contestation politisée au sein de l'institution. La contestation peut aller jusqu'à la forme d'une attaque ou une violence dirigée contre soi.

2/ LES VIOLENCES CONTRE SOI COMME FORMES DE RESISTANCE

Les soldats du rang ont très souvent recours à des violences contre soi[1048] qui prennent des formes très hétérogènes, allant des auto-incisions avec des lames de rasoir au suicide, en

[1044] *Ibid.*, p. 199.
[1045] Entretien n° 44.
[1046] James C. Scott souligne aussi que les dominés « peuvent user d'un arsenal de techniques servant à protéger leur identité tout en facilitant la critique », James C. Scott, *La domination* […], *op. cit.*, p. 157.
[1047] Entretien n° 33.
[1048] Nous empruntons à Olivier Grojean sa définition des « violences contre soi » comme étant « des actions volontaires de dégradation physique, voire de destruction de son propre corps afin de protester ou de défendre

passant par la mutilation d'un organe du corps. Nous pensons que ces violences contre soi auxquelles ont recours les appelés sont une forme de résistance et de contestation de l'ordre institutionnel. C'est plus particulièrement le cas pour le suicide, forme d'« *exit* » anticipé de l'institution, au sens d'Albert O. Hirschman, qui peut servir à révéler ses dysfonctionnements[1049]. Ce type de conduite a un caractère ambigu puisque l'*exit* est selon Hirschman surtout individuel individuelle et silencieux[1050] sauf quand il se multiplie et quand sa visibilité en fait une sorte de prise de parole[1051]. Nous envisageons l'acte suicidaire comme pouvant perturber l'ordre institutionnel, du fait notamment de la multiplication de sa pratique et de sa publicisation par les médias[1052]. Dans la majorité des cas, les appelés qui ont recours au suicide sont des soldats du rang qui sont pris dans des « interactions fortement asymétriques » et qui ne possèdent pas d'autres ressources pour prendre la parole directement[1053].

Les auto-mutilations sont des pratiques qui visent à se soustraire l'institution provisoirement - en attendant que les blessures guérissent- ou définitivement - en créant volontairement une inaptitude physique à servir sous les drapeaux, par exemple en se coupant les pieds ou en se tirant une balle dans la jambe. Les motivations d'un appelé ayant recours à ce genre de pratique sont souvent d'ordre personnel. Il s'agit d'une stratégie individuelle qui vise par exemple à faire sa convalescence à son domicile, en permettant au conscrit de retourner chez lui. Un appelé qui exerce la fonction de neurologue à l'hôpital militaire de Kayseri nous confirme que les appelés qui ont des problèmes psychologiques « sont renvoyés chez eux pour se reposer puis reviennent pour continuer leur service. Ceux qui sont jugés inaptes rentrent chez eux et ne reviennent plus[1054] ». Une des pratiques les plus courantes à l'armée est de se faire des incisions sur le bras ou le corps avec une lame de rasoir, ce qui, comme le rappelle David Le Breton, peut être un moyen pour un individu, « face à la paralysie de toute possibilité d'action », de rappeler qu'il « est vivant à travers la brutale

---

une revendication ». Olivier, « Violences contre soi », *Dictionnaire des mouvements sociaux,* Olivier Fillieule *et al.*(dir.), Paris, Presses de Sciences Po « Références », 2009 p. 565.

[1049] Albert O. Hirschman, *Un certain penchant à l'autosubversion,* Fayard, Paris, 1995.

[1050] *Ibid.,* p. 54.

[1051] Albert O. Hirschman donne l'exemple des Allemands de l'Est, de plus en plus nombreux à tenter de passer en Hongrie en 1989. Il montre ainsi comment la défection privée peut se métamorphoser en défection publique et engendrer à son tour une prise de parole. *Ibid.*, p. 62.

[1052] Johanna Siméant indique que le « caractère résiduel » du mode de protestation par la grève de la faim est « démenti par la forte visibilité de certaines grèves de la faim et par une fréquence non négligeable ». Johanna Siméant « Grève de la faim », Dictionnaire des mouvements sociaux, op.cit., p. 264.

[1053] Voir Olivier Grojean, « Violences contre soi », *op. cit.*, pp. 566-567.

[1054] Entretien n° 84.

sensation d'existence que signe cette effraction cutanée »[1055]. Un commandant de gendarmerie évoque ces mutilations lors de l'entretien, mais il insiste sur le fait que les appelés viennent au service militaire avec leurs problèmes psychologiques préalables et donc qu'il ne s'agit pas de comportements réactionnels :

> « Certains appelés ne portent pas d'arme, car ils ont des problèmes. Ceux qui ont un vrai problème prennent un médicament que nous leur donnons à l'hôpital. Ils disent se droguer, se mutilent, il y a des voleurs qui font leur service, on ne peut pas les armer. Tu pourras leur parler, mais ils ne savent pas bien s'exprimer. Ils n'ont pas des problèmes psychologiques à cause du service, mais parce qu'ils ont déjà des problèmes dans la vie civile. Ils viennent des rues, ils ont des problèmes psychologiques. On essaye de les sociabiliser, de les intégrer dans la société. On les place auprès des gradés pour les responsabiliser. On ne souhaite pas qu'ils restent seuls dans un coin ou qu'ils dorment toute la journée[1056] ».

Contrairement au discours du commandant qui prône l'intégration de ces appelés à l'armée, les victimes qui s'auto-mutilent peuvent se voir infliger une correction. Halil, un appelé qui a le grade de sous-lieutenant, relate la façon dont il a géré ce genre de situation :

> « un appelé s'était enfermé dans les toilettes et s'était infligé des coups de rasoirs sur le corps [sur le bras]. Il ne voulait pas ouvrir la porte. J'ai demandé à un soldat de m'apporter du sel et je le lui ai jeté dessus. Nos corrections servent à donner le bon exemple sinon ils vont tous faire la même chose. On nous a formés à cela pendant nos classes [1057]».

Ces pratiques d'auto-mutilation n'ont pas pour objectif de se donner la mort même si, dans certains cas, l'appelé succombe à ses blessures[1058]. Il est normalement moins coûteux pour ces appelés de quitter l'armée en étant mutilé ou blessé que de déserter. Si elles sont fréquentes,

[1055] David Le Breton, « L'incision dans la chair. Marques et douleurs pour exister », *Quasimodo*, n° 7, printemps 2003, Montpellier, p. 89.
[1056] Entretien n° 31.
[1057] Entretien n° 45.
[1058] Entretien n° 55.

les auto-mutilations ne remettent cependant pas directement en cause l'ordre institutionnel puisque les membres de l'armée les catégorisent comme des troubles psychologiques ou psychiatriques et les disqualifient de la sorte. Ceci est également valable pour les autres appelés qui considèrent qu'il faut éviter de fréquenter ceux qui recourent à de tels actes. Ainsi, contrairement au suicide, les auto-mutilations ne suscitent pas la pitié des militaires de carrière, ni même des autres appelés. Ces pratiques ne sont pas publicisées par les médias et n'ont donc pas d'effet sur l'opinion publique alors que la multiplication des cas de suicide à l'armée commence à faire émerger des débats publics.

Si la normalisation disciplinaire vise principalement les corps des appelés, c'est en s'attaquant à ce même corps qu'ils échappent à l'emprise du pouvoir, comme dans le cas des grèves de la faim[1059]. Johanna Siméant souligne le lien entre « la violence de la grève de la faim » qui porte sur le corps et « l'identité sociale des protestataires »[1060]. Ce lien nous paraît également décelable dans le cas des suicides. Ce sont essentiellement les soldats du rang qui se suicident à l'armée. Muzaffer Çetingüç et Cem Büyükçakır soutenaient déjà en 1996 que les suicides à l'armée se multipliaient parmi le personnel militaire doté d'un faible niveau d'éducation et relégué au plus bas dans la hiérarchie[1061]. La prise de parole étant trop coûteuse pour ces appelés, ils ne voient pas d'autres solutions pour résoudre leurs problèmes et préfèrent passer à l'acte. Aucun appelé n'a évoqué devant nous sa propre tentative de suicide, mais ils sont nombreux à décrire le passage à l'acte suicidaire d'autres appelés. Il est peu probable que la majorité des appelés assiste à des scènes similaires, mais ces récits sur la violence se diffusent rapidement au sein des bataillons ou des régiments. Le sergent Davut fait référence à un tel cas :

> « Au service, certains se pendent, certains se droguent. On sait tout sur tout le monde. Il y avait même un appelé qui s'était tranché la gorge. Je pense que tout cela est lié au fait que nous venons d'un milieu tranquille [c'est-à-dire qu'ils n'avaient pas l'habitude de cet environnement militaire][1062] ».

Dans le discours des enquêtés, les suicides sont rarement expliqués par l'invocation des problèmes psychologiques préexistant au service, mais interprétés le plus souvent comme une

[1059] Voir Johanna Siméant, *La grève de la faim*, Paris, Presses de Sciences Po, collection Contester, 2009.
[1060] Johanna Siméant, « L'efficacité des corps souffrants : le recours aux grèves de la faim en France », *Sociétés contemporaines*, n°31, 1998, p. 61.
[1061] Muzaffer Çetingüç, Cem Büyükçakır, « Askeri ortamlarda intihar sorunu [Le problème des suicides en milieu militaire] », Kriz Dergisi, 2, n° 1, 1994, p. 248.
[1062] Entretien n° 35.

réaction à l'ordre militaire (« aliénation par rapport à l'environnement militaire », « refus qu'un appelé prennent ses congés à la date demandée »[1063]). On remarque aussi que ces récits de suicide soulignent le caractère extrêmement violent de l'acte, « se trancher la gorge », « sauter du toit à la vue de tous », « se pendre avec sa cartouchière » ou « se tirer une balle ». C'est cette dernière option qui est la plus courante à l'armée du fait que chaque appelé a à sa disposition une arme. Muzaffer Çetingüç et Cem Büyükçakır estiment que l'usage d'une arme dans les cas de suicide à l'armée peut être liée aux attitudes agressives qu'engendre le service militaire[1064] en plus de la facilité de l'accès aux armes. A l'armée, entre 55 et 64 % des suicides seraient liés à l'usage d'une arme à feu[1065].

Contrairement aux auto-mutilations et aux auto-incisions qui sont gérées de manière interne à l'institution, la multiplication des suicides dans une même unité militaire peut devenir dérangeante, car les gradés devront expliquer cet acte à la famille de l'appelé. Les actes suicidaires ne sont pas toujours des pratiques isolées. Les enquêtés évoquent plusieurs cas de suicide au sein d'une compagnie ou d'un régiment. Il ressort également des discours que nous avons pu recueillir que les suicides peuvent être liés aux pressions qu'engendrent certaines fonctions comme celle de protection rapprochée d'un haut gradé, si bien que l'on peut observer parfois plusieurs suicides à peu de temps d'intervalle[1066]. Fatih, un soldat du rang qui a suivi une formation de commando gendarme à Manisa Kırkağaç, dit avoir entendu parler de dix-sept cas de suicides dans sa compagnie et raconte qu'il a lui-même découvert un corps en allant faire sa toilette :

> « Dans ma compagnie, un appelé s'était pendu avec sa cartouchière. J'ai vu cela à mon réveil. J'allais me raser et j'ai vu. On a appris qu'il avait des problèmes familiaux et psychologiques. Ils [des officiers] nous ont parlé dans amphithéâtre. Ils nous ont dit que [le service militaire] "c'est un service à l'égard de la nation. Six mois c'est obligatoire. Et douze mois, on est volontaire". Ils ont parlé de nos grands-pères qui avaient fait le service militaire et

[1063] Kasim évoque le cas d'un appelé qui se jette du toit : « certains jeunes n'ont rien vu chez eux. On allait au cinéma de la caserne et un appelé s'est jeté du toit du cinéma, car ses supérieurs hiérarchiques lui avaient refusé de prendre ses congés aux dates qu'il avait demandées ». Entretien n° 28.
[1064] Dans la vie civile, c'est le suicide par voie médicamenteuse qui est le plus répandu. Muzaffer Çetingüç, Cem Büyükçakır, « Askeri ortamlarda [...]», *art.cit.*, p. 248.
[1065] Ce chiffre ne tient pas compte que des appelés puisqu'il comprend également le suicide des militaires de carrière.*Ibid.*
[1066] Entretien n° 33.

> qui s'étaient battus pour la Turquie et [nous ont dit] qu'il fallait que nous supportions cela »[1067] .

L'entretien réalisé avec Fatih montre aussi comment est géré collectivement un tel événement. Le rassemblement des appelés dans un amphithéâtre permet de constater que l'armée prend en charge la situation pour diffuser son interprétation de la situation et s'assurer de l'engagement des autres conscrits à son égard, notamment à travers la mobilisation de leurs affects (« service rendu à l'égard de la nation » et rappel de l'héritage ancestral). Une autre manière de gérer la situation de crise est de sanctionner tous les autres appelés en les privant de permission pendant un mois[1068] pour n'avoir pas empêché le passage à l'acte suicidaire de l'appelé. Contrairement aux discours des appelés qui rapportent ces suicides aux problèmes internes de l'armée, le discours institutionnel les justifie par des facteurs exogènes (problèmes familiaux ou antécédents psychologiques). Akif Vuruc, sous-secrétaire adjoint du ministère de la Défense nationale, lors de la réunion organisée le 28 novembre 2012 entre les membres de la Commission parlementaire des droits de l'Homme (TBMM İnsan Hakları Komisyonu) et le ministère de la Défense nationale, consacrée à la question de la violation des droits des conscrits souligne que les jeunes représentent une classe d'âge plus fragile et donc sont plus enclins à se suicider :

> « Le taux de suicide des 20-24 ans est le plus important de la Turquie. C'est également à cette même tranche d'âge que les hommes vont faire leur service militaire »[1069].

Il ajoute que des formations pour prévenir les mauvais traitements des appelés ont été mises en place dans les écoles militaires et qu'il serait nécessaire d'améliorer la détection par le personnel de la santé mentale de l'armée [des individus fragiles] avant leur passage à l'acte. Mais Akif Vuruc ne dit rien sur les conditions du service militaire qui pourraient favoriser le passage à l'acte alors que certaines recherches scientifiques avancent que « l'aspect rigide et agressif du service militaire » peut conduire les appelés à la dépression et les « inviter à se suicider »[1070]. Ces suicides d'appelés sont de plus en plus évoqués dans la presse nationale et locale, les articles de journaux relatant ces cas en précisant parfois les raisons du passage à l'acte suicidaire. Par exemple, concernant le soldat du rang Hasan Karataş un article de presse avance que son acte serait lié aux pressions qu'il subissait de la part de son commandant (un

[1067] Entretien n° 54.
[1068] Entretien n° 43.
[1069] Communiqué de presse de l'assemblée nationale sur les débats du 28 novembre 2012 de la Commission parlementaire des droits de l'Homme. Extrait disponible sur le site web de l'assemblée nationale, Consulté le 25/12/2013. URL : http://www.tbmm.gov.tr/develop/owa/haber_portal.aciklama?p1=123474
[1070] Muzaffer Çetingüç, Cem Büyükçakır, « Askeri ortamlarda[...], *art.cit.*, p. 249.

sous-officier)[1071]. Mehmet Acar, un autre soldat du rang âgé de vingt ans, s'est suicidé pendant son service militaire. Dans un premier temps a été évoquée une dispute avec sa petite amie[1072]. Mais Mehmet Acar avait envoyé un courrier au ministère de Défense nationale où il évoquait les mauvais traitements qu'il subissait sur place. Une enquête est en cours, mais ces cas révèlent des dysfonctionnements de l'armée.

La publicisation de ces cas de suicide par les médias dans un premier temps et les débats politiques, notamment au niveau parlementaire, qui émergent en conséquence, indiquent une politisation du sujet. Jusqu'en 2008, il n'y avait aucun débat sur ce sujet et aucune donnée disponible sur le taux de suicide des appelés. Les premiers chiffres sont diffusés en 2010, lorsque le ministre de Défense nationale Vecdi Gönül, indique que 408 appelés se seraient suicidés entre 2005 et 2010[1073] dans une réponse le 10 novembre 2010 à la question de Fatma Kurtulan, une députée du Parti de la Paix et de la Démocratie (Barış ve Demokrasi Partisi- BDP) sur le suicide des appelés d'origine kurde[1074] pendant leur service militaire. Lors la réunion du 28 novembre 2012, Ayhan Sefer Üstün, président de la Commission parlementaire des droits de l'Homme[1075] donne de nouveaux chiffres, lesquels sont très massivement diffusés par la presse, faisant scandale. Ayhan Sefer Üstün compare alors le nombre d'appelés qui se sont suicidés au nombre de décès dans le conflit kurde :

> « Ces deux dernières années et demie, 175 soldats du rang et soldats sortis du rang, ces dix dernières années, au total 934 soldats du rang et soldats sortis du rang se sont suicidés. Dans ces mêmes deux années et demie, il y a eu 233 martyrs [décès au combat] liés aux problèmes de sécurité intérieure, et 818 dans les dix dernières années

[1071] « İntihar Eden Asker Adana'da Toprağa Verildi [l'appelé qui s'est suicidé a été enterré à Adana] », 07/05/2011, *Günaydin Adana,* Consulté le 14/02/2013. Url : http://www.gunaydingazetesi.com.tr/guncel/intihar-eden-asker-adanada-topraga-verildi-h2989.html

[1072] Aysun Yazıcı, « Sayın Bakanım intihar edeceğiz [Monsieur le ministre nous allons nous suicider] »,, *Taraf*, 15.04.2013, consulté le 24/09/2013. Article disponible sur le site web du journal Taraf, URL : http://www.taraf.com.tr/haber/sayin-bakanim-intihar-edecegiz.htm

[1073] Communiqué de presse de l'assemblée nationale sur les débats du 28 novembre 2012 de la Commission parlementaire des droits de l'Homme. *loc. cit.*

[1074] Certains suicides d'appelés d'origine kurde sont suspectés de ne pas en être comme par exemple le suicide de Zeki Özel, originaire de Batman, qui faisait son service dans une gendarmerie à Yüksekova près de Hakkari. Le père du défunt s'interroge sur les quatre balles retrouvées sur le corps de son fils. Par ailleurs, le cousin de Zeki Özel se serait également suicidé pendant son service militaire. « İntihar eden askerde 4'üncü kurşun iddiası [la prétention d'une 4e balle sur l'appelé qui s'est suicidé] », 07/06/2011, *Mynet yurt haber*, consulté le 14/05/2010, article disponible sur le journal en ligne *Mynet yurt haber.*
Url : http://yurthaber.mynet.com/detay/batman/intihar-eden-askerde-4uncu-kursun-iddiasi/12526

[1075] Ayhan Sefer Üstün est membre du parti de la Justice et du Développement.

> Ces dernières années, les suicides sont devenus plus importants que les martyrs »[1076].

C'est surtout à partir de la diffusion des chiffres sur le nombre d'appelés qui se sont suicidés pendant leur service militaire que l'opinion publique est mobilisée et que la question de la violence contre soi se politise. Avec la multiplication des cas de suicide rendus publics, l'impossible prise de parole au sein de l'institution se fissure. Cette pratique déstabilise le pouvoir militaire et remet en cause son fonctionnement. L'émergence de ce débat est-elle le signe annonciateur d'un « déclin de l'institution »[1077] militaire ? La politisation des suicides souligne que l'institution militaire est de moins en moins autonome en Turquie, elle doit donc faire face à des critiques.

L'analyse interne de l'institution militaire et de ses dispositifs disciplinaires nous permet de faire plusieurs constats. D'abord l'autorité militaire ne s'impose pas uniquement de manière verticale sur les appelés, mais aussi de façon horizontale entre ces derniers. Il coexiste donc à l'armée des dispositifs disciplinaires formels qui sont renforcés par des dispositifs informels, voire des dispositifs illégaux, sortes de techniques de gouvernement indirect par lesquelles le pouvoir coercitif de l'armée s'insère dans le tissu social[1078]. Ensuite, que c'est l'enchevêtrement entre l'ordre militaire et l'ordre des appelés, et entre leurs multiples dispositifs (y compris avec les dispositifs illégaux) qui incite à l'obéissance et au consentement. Nous disons bien « incite au consentement » puisque, nous l'avons vu, les ressorts de l'obéissance sont hétérogènes selon que l'on est en contexte de guerre ou dans les casernes non concernées par la guerre. L'obéissance dépend d'une pluralité de facteurs : la socialisation antérieure et les propriétés sociales de l'appelé ; sa croyance en la légitimité de l'armée, du service militaire, de la discipline. L'appelé réagit également en fonction de motifs affectifs ou idéaux ; il peut être mû par des intérêts utilitaristes, matériels ou immatériels que « l'hypothèse disciplinaire », ni « l'hypothèse culturelle », prises séparément ou conjointement, ne peuvent expliquer à elles seules[1079].

Choukri Hmed et Sylvain Laurens invitent « à ne pas se cantonner à l'analyse interne de l'institution ou aux seuls moments de remise en cause apparente du processus

[1076] Communiqué de presse de l'assemblée nationale sur les débats du 28 novembre 2012 de la Commission parlementaire des droits de l'Homme.
[1077] François Dubet, *Le Déclin de l'institution,* Seuil, Paris, 2002.
[1078] Sur l'insertion de l'Etat dans le tissu social voir Hamit Bozarslan, *Network-Building, Ethnicity and Violence in Turkey*, Abu Dhabi, ECSSR, 1999, p. 26.
[1079] Voir André Loez sur cette vision dichotomique de l'obéissance en situation de guerre : hypothèse disciplinaire et hypothèse culturelle. André Loez, *14-18[…], op. cit.,* p. 33.

d'institutionnalisation. Et pour cause : ces derniers ne sont pas nécessairement la meilleure clef d'entrée pour appréhender les processus de résistance, ainsi que le montre l'analyse des rapports entre l'institution militaire et les appelés du contingent menée par Louis Pinto »[1080]. En effet, ces auteurs s'appuient sur le travail de Louis Pinto pour soutenir que « les résistances à l'institution militaire les plus décisives ne s'expriment pas réellement à l'occasion de ces rares manifestations de solidarité au cours desquelles les appelés redeviennent maître d'eux-mêmes et où le sociologue, en bon ethnographe, peut observer le "relâchement des corps" ou encore ces conversations qui contribuent à réaffirmer son identité propre ("son patelin", "sa vie") »[1081]. Mais, notre analyse a pu montrer que certaines résistances sont tout de même possibles dans notre contexte. On observe ainsi des types d'adaptations secondaires bien distinctes : d'une part, les pratiques qui visent la préservation du moi et de l'identité des appelés et qui peuvent déjouer des rapports de domination (mais elles ne remettent pas en cause l'ordre et la stabilité institutionnelle) ; d'autre part, les adaptations secondaires que nous qualifions de résistances puisqu'elles peuvent perturber l'ordre institutionnel (en particulier les pratiques religieuses et politiques et la violence contre soi). Dans un contexte tel que celui de l'armée, les résistances peuvent prendre des formes souterraines, discrètes, et même si elles ne peuvent se manifester collectivement au sein de l'institution, elles deviennent des supports pour des résistances plus frontales à l'extérieur de celle-ci[1082]. C'est pourquoi nous pensons que l'analyse institutionnelle doit être pensée à partir de ses interfaces avec les autres secteurs de la société, en l'associant à l'analyse des socialisations antérieures et des propriétés sociales des acteurs. Nous l'avons montré avec la multiplication des cas de suicide individuel, leur publication par les médias et l'émergence d'un débat parlementaire sur les violations des droits des conscrits.

[1080] Choukri Hmed et Sylvain Laurens, « Les résistances à l'institutionnalisation », *Sociologie de l'institution, op. cit.*, p. 135.
[1081] *Ibid.*
[1082] Choukri Hmed et Sylvain Laurens suggèrent de qualifier les résistances au service militaire « non pas à habiter l'institution de façon relâchée ou distante, mais bel et bien à s'en tenir plus ou moins définitivement à distance, en échappant par exemple chaque année à l'incorporation et au service militaire »., *Ibid.*

CHAPITRE 6 - LES USAGES POLITIQUES DE LA CONSCRIPTION

Le haut degré de fermeture institutionnelle est essentiellement valable pour les soldats du rang, mais en aucun l'armée n'est une institution totale et fermée. Au contraire, elle est depuis sa création une institution très politisée et ses activités débordent le champ militaire et atteignent tous les secteurs de la société comme nous l'avons montré dans l'introduction générale. Depuis la création de la république et jusqu'en 2002, l'armée turque a joué un rôle central dans la politique extérieure et intérieure du pays, bénéficiant d'un haut degré d'autonomie et s'auto-attribuant le rôle de gardien et de propriétaire de l'État et/ou régime[1083]. Mais ce qui nous intéresse dans ce chapitre, c'est sa propre capacité à politiser les appelés conformément à sa propre idéologie. Autrement dit, nous faisons l'hypothèse qu'un des moyens de la politisation militaire est la conscription. Nous entendons la politisation comme un processus de formation par lequel l'armée établit des mises en ordre des réalités sociales et politiques et valorise certaines visions du monde relatives à l'identité collective nationale, conformément au nationalisme d'Atatürk et au paradigme de la sécurité nationale qu'elle soutient. Nous montrerons que la politisation militaire des conscrits procède de deux dispositifs complémentaires : la formation à l'amour de la patrie tel qu'elle est repensée à partir des années 2000 et est dispensée aux conscrits et la participation de ces derniers à la guerre. La formation comme la guerre deviennent des arènes où l'armée tente de légitimer le régime de la sécurité nationale/régime militaire.

La formation politisée à laquelle sont soumis les conscrits est évolutive puisqu'elle est étroitement liée au changement de régime. Serdar Şen a retracé les évolutions de ce dispositif qu'il qualifie d'idéologique jusque dans les années 1980 en montrant que parallèlement au fait que l'armée est un dispositif de pression par ses diverses interventions dans la politique, elle s'est parallèlement dotée d'un dispositif idéologique et cela dès la création de la République turque[1084]. Le service militaire est à ce titre un excellent levier pour l'armée pour diffuser son idéologie en fonction du régime en vigueur. Autrement dit, la formation politisée diffusée à

[1083] Ümit Cizre Sakallioğlu, « The Anatomy of the Turkish Military's Political Autonomy », *op.cit.*, pp. 151-162. Voir aussi Ümit Cizre, *Muktedirlerin Siyaseti. Merkez Sağ-Ordu-İslâmcılık [La politique des dirigeants. Centre-droit-Armée-islamistes]*, İletişim, Istanbul, 1999.

[1084] Serdar Şen, *Cumhuriyet Kültürünün Oluşum Sürecinde Bir İdeolojik Aygıt Olarak. Silahlı Kuvvetler ve Modernizm* [*Un dispositif idéologique pendant la formation de la culture républicaine. Les forces armées et le modernisme*], *op.cit.*, pp. 30-31.

l'armée est fortement liée au macro-politique. En effet, Serdar Şen montre à quel point l'armée et son dispositif idéologique dès la fondation de la République turque servent le régime et/ou l'État à surmonter ses crises et à légitimer le régime, tandis que, à partir de 1980, ils deviennent un obstacle et la formation idéologique apparaît comme étant moins nécessaire[1085]. Cependant, nous montrerons qu'à partir des années 2000, l'armée redonne de l'importance à cette formation et la renforce. Nous considérons cette formation comme une modalité non coercitive de maintien de l'hégémonie militaire. Mais cette formation étant fortement liée au régime et à l'État, il convient de faire un rappeler que l'armée renforce la formation de l'amour de la patrie à partir de 2003 alors qu'elle s'est également vue affaiblie au niveau politique et institutionnel par le gouvernement du parti de la Justice et du Développement (*Adalet ve Kalkınma Partisi*, AKP). Nous avons rappelé dans l'introduction générale, les réformes ainsi que les différents procès auxquels sont confrontés les militaires non seulement apporte des limites à leur pouvoir mais aussi ternissent leur image. Comme pour enrayer la perte de son pouvoir, l'armée tente de réaffirmer sa légitimité en renforçant la formation politique des appelés. Effectivement, obtenir le soutien de la population lui est nécessaire dans cette conjoncture.

Mais parallèlement à ce dispostif de formation politisée, l'armée bénéficie d'un autre moyen pour se légitimer, il s'agit de la guerre et de ses conséquences (les décès des appeelés). En dépit de l'alternance des *gouvernements* qui se sont succédé de 1984 à 2007, la politique de l'*Etat* n'a pas varié dans son approche de la question kurde. La pérennisation du conflit a renforcé un sentiment d'insécurité au sein de la population qui, en retour, considère légitimes les opérations de lutte contre le « terrorisme ». Un « consensus obligatoire » est exigé des citoyens par l'Etat turc[1086]. Le comportement des familles de soldats tués, ainsi que le rituel des obsèques, doit absolument s'insérer dans ce consensus, car la guerre dans le Sud-Est est l'une des « questions nationales » (*millî dava*) dont la sacralisation permet de faire l'économie du débat. Comme l'affirme Ahmet Insel, c'est un moyen de gouvernement : « En appelant en permanence aux périls qui menacent l'unité et l'intégrité de la République par les ennemis intérieurs, les forces prétoriennes tentent régulièrement de reproduire les conditions d'un régime de sécurité nationale dans lequel l'exceptionnalité de la situation autorise la

[1085] *Ibid*., p. 65. et p.233. Voir aussi Serdar Şen, *Geçmişten Geleceğe Ordu* [*l'armée du passé au présent*], Yeni Alan, 2000, p. 133.

[1086] Étienne Copeaux, « Le consensus obligatoire », in *Turquie : les mille visages. Politique, religion, femmes, immigration*, Isabelle Rigoni (dir.), Syllepse, Paris, 2000, pp. 89-104.
Voir aussi Sümbül Kaya, « Le retour des conscrits, vecteur de construction d'un régime de sécurité nationale en Turquie ? », L'Adieu aux armes ? Parcours d'anciens combattants, Nathalie Duclos (dir.), Karthala, Paris, 2010, pp. 83-110.

prolongation de l'exceptionnalité de certains pouvoirs tutélaires[1087] ». Notre hypothèse est que l'implication des conscrits dans cette guerre participe également à l'entreprise de politisation militaire. Mais, paradoxalement, ces entreprises de politisation militaire à travers la formation ou la guerre produisent des différences et divisent alors que leur objectif est d'homogénéiser les visions du monde des appelés.

Dans une première section, nous analyserons cette politisation par la formation sous l'angle de la socialisation politique en nous intéressant à la genèse de cette formation, mais aussi à son contenu et pour finir à la réception de cette formation par les appelés. Dans une seconde section, nous analyserons la guerre comme un moment que se donne l'armée, de légitimation de sa position et de son idéologie. Nous verrons que les corps des soldats au combat sont également instrumentalisés.

[1087] Ahmet Insel, « "Cet Etat n'est pas sans propriétaires !" Forces prétoriennes et Autoritarisme en Turquie », *op.cit*., p. 147.

SECTION I/UN DISPOSITIF DE FORMATION POLITISEE : LA « FORMATION A L'AMOUR DE LA PATRIE ».

Nous considérons la formation en question comme un dispositif de socialisation, plus précisément de socialisation politique. Nous concevons la socialisation politique comme l'ensemble des processus formels ou informels par lesquels les individus sont formés à la politique. Nous adoptons une acceptation élargie du politique, puisque ce n'est pas de la « politique institutionnelle »[1088] - centrée principalement sur l'apprentissage des éléments de la démocratie représentative, comme le vote et les élections – qu'il sera question dans cette recherche, mais plutôt de l'apprentissage de l'identité politique collective, qu'elle soit considérée comme nationale, civique ou patriotique. La question de la socialisation politique par le service militaire a été étudiée dans cette perspective, dans d'autres contextes. Ainsi, plusieurs historiens et sociologues ayant étudié dans le cas français la construction de la citoyenneté et le renforcement du sentiment d'appartenance nationale par la conscription ont formulé l'hypothèse d'un rôle socialisateur du service militaire[1089]. Leurs conclusions sont nuancées : Jean-Philippe Lecomte estime par exemple que « la contribution du service militaire à la construction des identités et des allégeances civiques et patriotiques, affirmée avec force et comme une évidence par le discours politique[1090] » n'est pas démontrable. Ces travaux sur le cas français ne font pas directement usage du concept de socialisation politique. Dans la littérature anglo-saxonne, le service militaire est davantage étudié sous cet angle. Les travaux de John P. Lovell et Judith Hicks Stiehm établissent un lien direct entre service

[1088] Lionel Arnaud et Christine Guionnet définissent la politique « institutionnelle » au sens large, comme correspondant aux « institutions » définies par (les) constitution(s) ou autres textes à valeur normative - autour de la gestion des affaires collectives au niveau national ou local - et aux activités en rapport avec ces institutions (processus électoraux, exercice d'un mandat, gouvernement, adoption de politiques publiques, commentaires et prises de position par rapport à l'action gouvernementale locale, nationale ou supranationale, etc.). *Les frontières du politique, Enquête sur les processus de politisation et de dépolitisation,* Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2005, p. 17.

[1089] François Gresle étudie les conscrits français sous l'angle de la transmission des valeurs morales et républicaines aux citoyens : *Le service national*, Paris, Presses Universitaires de France, 1997.Alain Ehrenberg fait référence au processus d'incorporation par les soldats de sentiments patriotiques et républicains : *le corps militaire, Politique et Pédagogie en démocratie, op.cit.* Thomas Hippler souligne l'importance du service militaire « pour l'intégration de l'individu dans l'État-nation moderne » et son caractère contradictoire puisqu'il est à la fois un devoir civique et une limitation des droits : *Soldats et citoyens, Naissance du service militaire en France et en Prusse, op.cit.*, p. 9.

[1090] Jean-Philippe Lecomte, « Représentations et réalités sociales du service militaire dans la société française (1868-2001) », *op.cit.*, p. 590.

militaire et socialisation politique. Pour eux, c'est parce que l'armée est une « institution totale » que les « leçons apprises » par les recrues seraient assez proches de celles souhaitées par l'institution[1091]. Cependant, ce caractère présumé « total » de l'institution suffit-il à expliquer l'incorporation par les appelés des valeurs transmises par l'armée ? Comme nous l'avons rappelé dans l'introduction, Ronald R. Krebs émet des réserves sur cette capacité du service militaire à conduire les appelés « à reconsidérer leur identité, leur communauté politique et à les mettre en accord avec la politique militaire»[1092].

La théorie de « l'acteur pluriel » a permis le renouvellement des études sur la socialisation en montant notamment que les individus sont « le produit de l'expérience – souvent précoce – de socialisation dans des contextes sociaux multiples et hétérogènes[1093] ». Les appelés sont soumis avant et après leur service militaire à des « principes de socialisation hétérogènes et parfois même contradictoires » notamment au sein de leur cellule familiale et au sein de partis politiques ou d'organisations religieuses. L'école peut également être considérée comme une instance de socialisation politique et, dans notre contexte, il existe une continuité entre la socialisation qui s'opère à l'école et celle de l'armée[1094]. À ce titre, la formation « extra-militaire[1095] » de l'armée peut être comprise comme une socialisation de renforcement. C'est à partir d'une approche microsociologique et d'une description dense du contenu de la formation, et en prenant en compte les socialisations antérieures des individus que nous voudrions nourrir ce débat à partir de l'exemple turc. Notre hypothèse est que la « formation à l'amour de la patrie » socialise les conscrits de manière non coercitive, en douceur et par effet d'imprégnation et de répétition, mais que les effets de cette socialisation sont à nuancer puisqu'ils dépendent des socialisations politiques antérieures des individus et de leur degré de politisation avant cette expérience sous les drapeaux.

Cette section s'appuie sur un important corpus de documents internes aux Forces armées turques consacrés à la « formation à l'amour de la patrie », auquel nous avons eu accès par l'intermédiaire de l'un de nos enquêtés qui exerçait la fonction de sous-officier. Ce corpus comporte à la fois des documents détaillant la formation de manière générale et des

---

[1091] John P. Lovell, Judith Hicks Stiehm, « Military Service and the Political Socialization », in *Political Learning in Adulthood: A Sourcebook of Theory and Research*, Roberta S. Sigel (dir.), Chicago, University of Chicago Press, 1989, p. 178.

[1092] Ronald R. Krebs, « A School for the Nation? How Military Service Does Not Build Nations, and How It Might », *op.cit.*, p. 87.

[1093] Bernard Lahire, *L'homme pluriel, les ressorts de l'action*, *op.cit.*, p. 60 (de même pour la citation suivante).

[1094] Birol Çaymaz, « Citoyenneté et éducation civique en Turquie », *Tumultes*, 2011/2 n° 37, p. 112. Füsun Üstel, *Makbul Vatandaş'ın Peşinde: II. Meşrutiyet'ten Bugüne Vatandaşlık Eğitimi* [À la poursuite du citoyen convenable : l'éducation civique de la seconde monarchie constitutionnelle à nos jours], *op.cit.*, pp. 278-307.

[1095] Nous empruntons ce terme d'extra-militaire à un atelier du CERI (7 et 8 juin 2004) consacré à l'étude des armées. Nous l'utilisons ici pour qualifier les activités de l'armée qui ne sont pas strictement militaires.

fichiers consacrés à des thématiques précises. Le document le plus volumineux s'intitule « Livre de cours de la formation à l'amour de la patrie », et est daté de novembre 2003. Les autres documents sont plus synthétiques et se rattachent à une thématique précise, comme par exemple le document intitulé « Facteurs importants influant sur la vie en société » (*Toplum hayatını etkileyen önemli faktörler*). Par ailleurs, certaines séquences thématiques prennent la forme d'un diaporama dans lequel les informations sont simplifiées. Les documents et les diaporamas sont très souvent illustrés par des cartes et des images, et les textes s'accompagnent de nombreuses citations. Les enquêtés de notre corpus ont été appelés à des époques différentes, même si la majorité d'entre eux ont fait leur service après 1980. Nous n'écarterons pas de notre corpus les enquêtés qui ont fait leur service avant 2003, puisqu'ils ont également bénéficié d'une formation politisée. Les entretiens réalisés ne portaient pas spécifiquement sur la formation à l'amour de la patrie, et les enquêtés ne l'évoquaient que rarement de manière spontanée. La plupart accordaient davantage d'importance aux autres types de formation. Nous ne mobiliserons dans ce travail qu'une partie des entretiens où les développements sur la formation à l'amour de la patrie nous ont semblé les plus saillants. Nous montrerons en premier lieu que la formation à l'amour de la patrie est un dispositif extra-militaire qui a pour objectif d'imposer un projet hégémonique. Nous verrons ensuite que cette formation produit « des classifications » et « des mises en ordre des réalités sociales et politiques[1096] » par le biais à la fois de pratiques discursives et d'activités sociales. Enfin, nous nous intéresserons aux effets contrastés de cette socialisation sur les appelés.

A. LA FORMATION DISCURSIVE A L'AMOUR DE LA PATRIE : UNE FORMATION EXTRAMILITAIRE

Tous les conscrits de l'armée turque suivent, pendant leurs classes[1097], un même ensemble de formations : la formation à l'ordre aligné[1098], la formation professionnelle spécialisée, et la formation à l'amour de la patrie. Même si l'objet de notre étude porte uniquement sur cette dernière, elle s'imbrique aux autres, ainsi qu'aux différents dispositifs

[1096] Daniel Gaxie, « Appréhensions du politique et mobilisations des expériences sociales », *Revue française de science politique*, 52ème année, n° 2-3, 2002, p. 169.

[1097] La durée de la période des classes est variable. Pour les soldats du rang effectuant un service de quinze mois, la formation de base dure quatre semaines ; ensuite, selon les fonctions qui leur sont attribuées, certains suivent une formation pendant six semaines, alors que d'autres seront directement affectés à des casernes. Les appelés diplômés de l'enseignement supérieur effectuent soit un service de six mois, auquel cas la période des classes dure quatre semaines, soit un service de douze mois en tant qu'officier de réserve, auquel cas la période des classes dure trois mois, ou un mois pour les médecins et les enseignants.

[1098]. Voir ci-dessus, chapitre 5.

disciplinaires qui participent à l'assujettissement des appelés[1099]. L'institution la présente comme une base à toutes les autres formations et la considère comme ayant autant « d'influence et d'effets que la formation au combat[1100] ». La formation à l'amour de la patrie est une formation extra-militaire dont les objectifs dépassent le cadre strictement militaire. Elle ne vise pas uniquement les membres de l'armée, et sa production n'est pas l'œuvre exclusive des militaires. De plus, elle doit servir en dehors de la vie à la caserne et être mise en pratique dans la vie quotidienne.

La « formation à l'amour de la patrie » (ci-après FAP) n'est pas sans précédent : l'a précédée une « formation à la citoyenneté » (*Vatandaşlık Eğitimi*)[1101], déjà fortement empreinte d'idéologie nationaliste[1102]. Serdar Şen retracé l'évolution de la formation extra-militaire dans le temps. Au moment de la création de la République turque, les militaires avaient déjà recours à ce type d'enseignement. Leur objectif était alors de faire accepter le nouveau régime et de le légitimer en expliquant la compréhension du kémalisme, et de la religion, en créant une nouvelle culture, et en menant des activités relatives à l'agriculture moderne, aux mathématiques, à la géométrie, à l'alphabétisation[1103]. Dans les premières périodes de la république, il s'agit de soutenir la république et l'armée se conduit comme une entreprise de légitimation du régime[1104]. Dans la période du parti unique, les forces armées turques servent à travers leurs activités le régime et l'Etat et cela sert au développement de leur propre légitimité[1105]. La formation dispensée aux soldats en 1934 s'appuie sur des connaissances sur la citoyenneté rédigées par Mustafa Kemal et l'objectif est toujours celui de légitimer la république en critiquant le sultanat et le califat ainsi tous ceux qui possèdent des opinions différentes de celles du Parti républicain du peuple. Pendant cette période du parti unique, l'armée ainsi que le Parti républicain du peuple, CHP s'identifient au régime et à l'État. Le Parti républicain du peuple a confiance dans les militaires et les membres de l'armée soutiennent le Parti républicain du peuple et lors de formations dispensées aux

[1099] Sümbül Kaya, « La fabrique du "soldat-citoyen" à travers la conscription en Turquie », *European Journal of Turkish Studies*, 8 (2008). URL : http://ejts.revues.org/index2922.html (consulté le 26 novembre 2012).
[1100] Document intitulé «Yurt Sevgisi Bilinci Kazandırma Eğitim Projesi » [Projet de formation pour favoriser l'éveil de l'amour pour la patrie], non daté.
[1101] Nous ne pouvons pas dater avec précision la mise en place de cette formation, ni n'avons eu accès à l'ancien contenu de cette formation ; il nous est donc impossible d'établir une comparaison.
[1102] Le renforcement du sentiment national est un objectif intégré, dès 1961, au règlement intérieur des Forces armées turques. Son article 39 stipule que « la formation militaire dans les forces armées doit accorder une importance particulière au développement de l'éthique et de la spiritualité et au renforcement des sentiments nationaux ».
[1103] Serdar Şen, *Cumhuriyet […], p.* 43.
[1104] *Ibid.*, p. 45.
[1105] Serdar Şen, *Cumhuriyet […], p*. 60.

conscrits des références sont ouvertement faites au Parti[1106]. Ce qui crée un lien fort entre l'État, le Parti républicain du peuple et l'armée. Dans les années 1950, la formation dispensée aux soldats reflète l'idéologie officielle. L'« histoire turque » tient une place importante dans le cadre de cette formation[1107]. Avec l'introduction du pluralisme politique, ce nouvel ordre commence à changer surtout après le coup d'État du 27 mai 1960 puisqu'il ne reste plus que l'armée et l'État. Serdar Şen montre qu'avec le briefing fait par l'état-major le 1er juillet 1967, il y a un renforcement des activités extra-militaires et elles prennent une forme plus organisée même si l'auteur constate des différences dans les mises en place de ces activités[1108]. Contrairement à Serdar Şen, nous ne concevons pas ces activités comme étant menées parallèlement aux activités politiques, mais comme faisant partie du politique (nous y reviendrons). L'auteur estime aussi qu'à partir des années 1980 et avec la fin de la dictature militaire, il y a émergence d'un débat sur la professionnalisation de l'armée et diminution de la durée du service militaire dans la société. Dans ce contexte les activités extra-militaires de l'armée perdraient de leur sens en raison d'une forte urbanisation et d'une augmentation du nombre de personnes alphabétisées[1109]. Par ailleurs, étant donnée l'autonomie politique dont bénéficie l'armée après 1980, le soutien de la population au régime a perdu de son importance[1110] .

Dans les années 2000, cependant, cette formation s'est institutionnalisée et développée. Sa requalification à partir de 2003 peut s'expliquer par la volonté de l'armée de fédérer la population autour d'une conception patriotique de la communauté politique au détriment d'une conception citoyenne qui se réfère à l'idéologie kémaliste est beaucoup plus prononcée. D'ailleurs, cette période est marquée par les tensions politiques fortes entre différentes forces partisanes, notamment entre kémalistes et islamistes[1111]. La FAP est, pour l'armée, une réponse à la domination de l'AKP, arrivé au pouvoir en 2002, et un moyen de contrecarrer sa propre marginalisation politique. On relève à plusieurs reprises dans le « Projet de formation pour favoriser l'éveil de l'amour de la patrie » que « ce sujet a gagné de

[1106] Serdar Şen, *Cumhuriyet […], p*. 60.

[1107] Serdar Şen indique que « Le régime/ l'Etat vivait un problème de légitimité et, pour le dépasser, il s'est cherché un soutien dans les profondeurs historiques ». Il aurait trouvé cela « dans la période pré-islamique de l'histoire turque » en créant « une synthèse turco-islamique ». *Ibid.*, p. 46.

[1108] Ces activités sont essentiellement « l'alphabétisation, des formations techniques, des activités de reforestation, la mise en place d'une campagne de villes jumelées, des activités concernant l'agriculture, la mise en place d'un fonds d'entraide militaire notamment avec OYAK ». *op.cit*., p.147.

[1109] Serdar Şen, *Geçmişten […], op.cit.,* pp. 132-133.

[1110] *Ibid.*

[1111] Rappelons le contexte politique du coup d'Etat (post-moderne) du 28 février 1997 : par une série de recommandations, le Conseil de sécurité nationale a obligé le gouvernement Erbakan à mener une lourde répression contre les personnes, institutions et activités considérées comme islamistes, avant de conduire à sa dissolution.

l'importance, car le pays se trouve dans une situation sensible[1112] », sans autre précision. Un extrait du discours prononcé le 18 octobre 2000 par le chef d'état-major de l'époque, le général Hilmi Özkök, cité dans les documents militaires, présente plus clairement la diffusion de l'amour de la patrie comme un moyen de lutter contre l'islamisme, ou plus précisément contre la « réaction religieuse » (*irtica*) :

> « Il faut donner la priorité au sentiment d'amour que le conscrit, le sous-officier et l'officier doivent éprouver, amour sans lequel la fidélité au régime laïc, démocratique et républicain, et l'inculcation des principes et des réformes d'Atatürk sont strictement impossibles ; ainsi lorsqu'il reçoit son congé, le conscrit, telle la flamme d'une bougie, se répand en Anatolie pour couper court à la réaction religieuse[1113] ».

La métaphore de la lumière a une résonance mystique renvoyant à la vieille idée de l'islam confrérique en butte au modernisme fondamentaliste. Le général Hilmi Özkök reprend un symbole islamique non pas pour l'opposer terme à terme à la symbolique républicaine patriotique, mais au contraire pour l'y intégrer. C'est donc dans ce contexte que la formation non coercitive des soldats à l'amour de la patrie devient un objectif prioritaire pour l'institution et que l'armée y accorde plus de moyens en mettant en place des activités sociales liées à cette formation (nous y reviendrons) et en augmentant le nombre d'heures qui lui sont consacrées. Depuis 2003, cette formation est dispensée un jour par semaine pendant quatre heures et/ou pendant « l'heure du commandant », pendant laquelle l'officier ou le sous-officier rassemble ses troupes. Cette formation peut également avoir lieu à tout moment si la personne qui en a la charge le juge nécessaire ou s'il en trouve l'occasion, par exemple dans le cadre « des cours d'acquisition d'une profession, des opérations de soutien aux régions rurales, de plantation d'arbres, des visites historiques et culturelles[1114] ». Une fois la période des classes terminée, les appelés se voient attribuer une fonction et la formation n'est plus présente dans leur vie quotidienne. Toutefois, il n'est pas impossible, comme nous l'a expliqué un commandant de gendarmerie, que soient évoquées des thématiques relatives à la FAP lors de l'appel (*istima*), même après les classes.

[1112] Document intitulé « Yurt Sevgisi Bilinci… », *loc. cit.*
[1113] Diaporama intitulé « Yurt Sevgisi Eğitimi » [Formation à l'amour de la patrie], daté du 19 février 2004.
[1114] Document intitulé « YSE ders kitabı » [Livre de cours de la formation à l'amour de la patrie] daté du 21 novembre 2003 et diaporama intitulé « Yurt Sevgisi Eğitimi », *loc. cit.*

Il est important de souligner que l'armée entend unifier le contenu de cette formation qui ne varie plus en fonction des casernes et des formateurs puisque ces derniers ont pu suivre une formation afin de dispenser ces cours et qu'ils ont eu accès à un même contenu. Un groupe de travail a été mis en place fin mai 2003 afin de développer et d'homogénéiser le contenu du programme, destiné à être diffusé dans tous les centres de formation pour les appelés. Son contenu émane de ce groupe de travail, composé en majorité des personnels de l'armée de terre (département de la gestion et de la planification du personnel des forces terrestres, département de la présidence de la formation et des écoles de l'armée de terre, commandement de la doctrine et de l'éducation, commandement de l'école de guerre terrestre), mais aussi de certains de ses soutiens externes, tels que la direction du département des opérations psychologiques de l'état-major, et celle des études stratégiques et militaires de l'état-major[1115]. Étaient également associées à ce groupe de travail des institutions étatiques non militaires : « le Secrétariat général du Conseil de sécurité nationale, les universités, la Radio et Télévision de Turquie (TRT) et diverses institutions et organisations non gouvernementales comme la fondation TEMA » [Fondation de reboisement et de lutte contre l'érosion][1116]. Le poids d'un individu qui a participé à l'élaboration des supports numériques transmis à tout le personnel en charge de la formation mérite d'être souligné. Il s'agit de Doğan Cüceloğlu, docteur en psychologie cognitive de l'Université de l'Illinois, spécialiste des questions relatives à la perception, à la pensée et à la communication, et personnage médiatique assez populaire[1117]. L'armée turque peut s'appuyer sur ce réseau « kémaliste-militaire » et qui dépasse largement l'institution militaire. Elle s'assure ainsi de relais auprès d'institutions éducatives et de personnalités influentes, mais elle cherche surtout à diffuser massivement certaines thématiques de cette formation.

La FAP s'adresse à un public élargi puisqu'est visé « tout le personnel des forces armées terrestres, officiers, sous-officiers, le personnel civil, et sergents et caporaux spécialisés ainsi que les familles de tout ce personnel, les élèves militaires, les soldats du rang et les sergents et caporaux »[1118]. Parallèlement, cette formation est envisagée comme « devant servir toute la vie », c'est-à-dire même après le service militaire. Autrement dit, le pouvoir militaire voudrait influencer la vie des appelés dans les casernes et hors des casernes par le biais de cette formation. D'ailleurs, son contenu est présenté comme étant « un réel gain au

[1115] Diaporama intitulé « Yurt Sevgisi Eğitimi », *loc. cit.*
[1116] *Ibid*.
[1117] Il a écrit de nombreux ouvrages comme *İnsan İnsana Sohbetler* [Conversations d'humain à humain], *Korku Kültürü* [La culture de la peur], et anime une émission de télévision « D'humain à humain ». Voir son site officiel **:** http://www.dogancuceloglu.net/kitaplar (consulté le 15/10/2012).
[1118] Document intitulé « Yurt Sevgisi Bilinci », *loc. cit.* De même pour la référence suivante.

niveau comportemental pendant le service militaire et pendant toute la vie[1119] ». Plus qu'une simple activité de transmission de savoirs, cette formation est décrite aux formateurs comme « un modèle qui doit prendre forme dans les relations entre les individus[1120] ». Les formateurs tout comme les conscrits ont l'obligation de « mettre en pratique » (*uygulama*) et de « défendre » (*savunma*) certaines connaissances et principes qui en découlent dans leur vie quotidienne. La « défense d'une connaissance » est définie comme le fait de « montrer une personne, une action ou une pensée comme juste et légitime et être de son côté[1121] ». Nous relevons même dans ce projet que « le renforcement des liens entre le personnel dirigeant et les soldats du rang et les soldats sortis du rang doit se refléter dans la vie civile[1122] ». En effet, cette formation est également l'occasion pour les formateurs de donner aux soldats une bonne représentation des militaires de carrière afin d'améliorer leur image au sein de la société. Cette formation insiste sur cet aspect relationnel comme pour anticiper une éventuelle dégradation des relations entre appelés et militaires de carrière. Il est conseillé aux formateurs d'agir dans le cadre de certaines valeurs de base : « l'amour, la conscience de ses fonctions, la discipline, le respect de la dignité humaine, l'équité et le respect de l'intégrité personnelle[1123]». Parallèlement à cette mise en pratique de la formation par les formateurs eux-mêmes, il leur est recommandé d'éviter l'usage d'une approche pédagogique classique, et les évaluations formelles sont interdites[1124]. Cette formation ne doit pas avoir lieu dans les salles de cours[1125], ce qui montre que l'institution privilégie un cadre non-scolaire. Les thèmes que peuvent aborder les formateurs sont très nombreux et malgré son intitulé, la FAP s'adapte à toutes les situations de la vie d'un individu et à son environnement politique et social. C'est pourquoi nous qualifions cette formation d'extra-militaire : des thèmes très variés y sont abordés, allant des droits et devoirs de l'État et du citoyen aux règles de conduite automobile.

[1119] Document intitulé « Yurt Sevgisi Bilinci », *loc. cit.*
[1120] *Ibid.*
[1121] *Ibid.*
[1122] *Ibid.*
[1123] *Ibid.*
[1124] *Ibid.*
[1125] *Ibid.*

Les cinq axes principaux de la formation à l'amour de la patrie[1126]

1. « Les principes de la République et du système de pensée d'Atatürk qui ont permis la formation de l'État de la République de Turquie »
2. « Développer et acquérir les connaissances sur la citoyenneté (approche juridique de la citoyenneté : les droits et les devoirs de l'État et du citoyen) »
3. « Renforcer et faire acquérir davantage de connaissances sur les dangers et menaces auxquels la Turquie est confrontée »
4. « Développer et acquérir les connaissances sur la citoyenneté (le comportement et les valeurs universelles du citoyen) »
5. « Faire acquérir et renforcer les valeurs éthiques et les rendre défendables (les valeurs professionnelles et morales, les connaissances sur le rôle et l'importance de la moralité et de l'éthique dans la vie de la société et de la famille, le renforcement de la psychologie du personnel) »

L'armée ne fait pas que diffuser des connaissances sur ces sujets. Elle impose aux conscrits une obligation tacite de « mettre en pratique » et de « défendre » par la suite certains de ces principes et idées. Par exemple, pour ceux qui ont un niveau d'étude primaire, les sujets à privilégier sont les suivants : « la proclamation de la République et la conception par Atatürk du républicanisme, l'abolition du califat […] ainsi que la compréhension de la laïcité par Atatürk, les devoirs à l'égard de l'État, les intérêts nationaux ainsi que la lutte contre les activités séparatistes et destructrices, le terrorisme, les activités réactionnaires, le respect du code la route…[1127] ». Les appelés ne sont pas évalués de manière officielle ni sur leurs connaissances, ni sur leur soutien effectif apportés à des valeurs et principes. Bien que cette obligation de défense de ces idées ne se matérialise pas concrètement, toute personne s'y opposant frontalement pourrait se voir stigmatisée par les autres.

Cette formation apparaît comme un moyen que se donne l'armée pour contrecarrer sa propre marginalisation politique et pour imposer son hégémonie politique à travers la diffusion de ses idées. Le contexte dans lequel a été mise en place cette formation nous révèle la volonté des Forces armées turques de mener des luttes politiques : battre en brèche la « réaction religieuse », diffuser une image positive de l'institution et influencer l'opinion des conscrits sur de nombreux sujets relatifs, notamment, à la définition de l'identité turque. Le

[1126] Diaporama intitulé *« Yurt Sevgisi Eğitimi », loc. cit.*
[1127] Diaporama intitulé « Yurt Sevgisi Eğitimi », *loc. cit.* Voir l'annexe n°5.

travail de socialisation de l'institution s'effectue par des pratiques discursives mettant en ordre et en sens des réalités politiques et sociales, ainsi que par la mise en place d'activités sociales.

B/ LA SOCIALISATION PAR LES PRATIQUES DISCURSIVES ET PAR LES ACTIVITES SOCIALES

Cette seconde partie sera consacrée à l'analyse du contenu de la formation, puisque c'est à travers elle que l'armée tente d'inculquer aux appelés des « *nomos* »[1128] relatifs à leur rapport au monde, à leur représentation de l'identité collective et à la conduite de leur vie privée. Le contenu de la formation est porteur de représentations qui sont liées au nationalisme d'Atatürk et à la conception de la sécurité nationale. Les Forces armées définissent à la fois les contours de l'identité collective turque - en imposant aux conscrits une obligation de loyauté à l'égard de l'État, de la patrie et de la nation -, et l'identité individuelle des conscrits, en valorisant des conduites à adopter dans le cadre de la vie privée.

I/LE CONSCRIT COMME MILITANT DU NATIONALISME D'ATATÜRK ET DE LA SECURITE NATIONALE

Dans une perspective psycho-sociale, Daniel Bar-Tal identifie plusieurs éléments qu'il considère comme universels pour exprimer l'attachement des membres d'un groupe à ce groupe et au pays dans lequel ils résident : outre l'émotion que suscite cet attachement, il y a ce qu'il appelle les croyances, c'est-à-dire la dévotion, la loyauté et la fierté[1129]. Il remarque également que certains groupes ont recours à d'autres émotions et croyances telles que le soutien ou l'adhésion à une idéologie particulière, mais il précise que celles-ci ne sont pas universelles, ce qui lui permet de les évacuer de sa définition générale[1130]. Selon lui, le patriotisme est l'une des conditions nécessaires à la survie du groupe, il est défensif, vecteur de cohésion et d'unité et, à ce titre, positif. Le nationalisme au contraire est « une force

[1128] Pierre Bourdieu appelle *nomos*, l'imposition par l'État « de manière universelle, à l'échelle d'un certain ressort territorial, des principes de vision et de division, des formes symboliques, des principes de classification ». *Sur l'État, Cours au collège de France, 1989-1992*, Raisons d'agir/Seuil, Paris, 2012, p. 263.
[1129] Daniel Bar-Tal, « Patriotism as Fundamental Beliefs of Group Members », *Politics and Individual*, 3, 1993, p. 45 et p. 48.
[1130] *Ibid*., p. 49.

primordiale irrationnelle »[1131] qui rend agressif à l'égard de ceux qui n'appartiennent pas au groupe[1132]. Eric Hobsbawm montre qu'au XIX[e] siècle « le nationalisme pouvait devenir un avantage extrêmement puissant pour le gouvernement si celui-ci parvenait à l'intégrer au patriotisme d'État, dont il devenait la composante émotionnelle centrale »[1133]. Toutefois, selon lui, le nationalisme qui apparaît vers la fin du XIX[e] n'aurait aucune similitude avec le patriotisme d'État puisque « son loyalisme profond, paradoxalement, ne va pas au "pays", mais seulement à sa version particulière de ce pays, construction idéologique »[1134]. En Turquie, le patriotisme d'État est pensé à partir et conformément au nationalisme d'Atatürk. Le patriotisme turc, tel qu'il est conçu et enseigné au sein de l'armée, intègre une construction idéologique particulière qui est le nationalisme d'Atatürk, lequel est également enseigné à l'école en cours d'instruction civique[1135]. C'est également pour l'armée un moyen de négocier sa place en tant que creuset de la nation.

Dans son étude sur les manuels scolaires, Füsun Üstel a montré que durant les années 1980 le citoyen a été conçu en tant que « patriote militant » : l'idée de nation prime sur celle de « citoyen sujet ou acteur ». À partir des années 2000, cette conception évoluerait vers un modèle de « citoyen de la sécurité nationale », à la fois fidèle et obéissant[1136]. De l'analyse des supports de la FAP se dégage un citoyen synthétisant ces deux modèles. C'est pourquoi nous parlerons de « citoyen militant du nationalisme d'Atatürk et de la sécurité nationale ». Nationalisme et sécurité nationale sont intimement liés, le premier servant de rempart à la seconde : les conscrits doivent « défendre » le nationalisme d'Atatürk ainsi que lutter contre les dangers et les menaces qui pèsent sur l'État, la nation et la patrie. Le citoyen est principalement pensé eu égard à ses liens d'allégeance vis-à-vis de la communauté politique et par les devoirs qui lui incombent.

Le nationalisme d'Atatürk occupe une place centrale dans la FAP. Mais ce nationalisme est par ailleurs diffusé à l'école dans le cadre de l'instruction civique. Tanıl Bora

[1131] Walker Connor, « Beyond Reason: The Nature of the Ethno-national Bond », *Ethnic and Racial Studies*, 16, p. 387.
[1132] *Ibid*. Sur cette distinction entre nationalisme et patriotisme, voir aussi Michael Billig, *Banal Nationalism*, Sage, Londres, 2012 (1995), p. 55-59. Arjun Appadurai, « Patriotism and its Futures », *Public Culture*, n°5, 1993, p. 411-429. Christophe Jaffrelot estime que patriotisme et nationalisme sont les deux faces d'une même médaille. Christophe Jaffrelot, « Pour une théorie du nationalisme », dans Alain Dieckhoff, Christophe Jaffrelot, (dir.), *Repenser le nationalisme : théories et pratiques*, Presses de Sciences Po, Paris, 2006, p. 32.
[1133] Eric Hobsbawm, *Nations et nationalisme depuis 1780*, Gallimard, Paris, 1992, p. 170.
[1134] *Ibid*., p. 175.
[1135] Füsun Üstel, *Makbul […], op.cit.,* p. 104.
[1136] Füsun Üstel, *Makbul Vatandaş'ın Peşinde…*, *op. cit.,* p. 323, p. 289 et p. 318 respectivement. Voir également les travaux de Birol Caymaz, *Turkiye'de Vatandaşlık Resmî Ideoloji ve Yansımaları* [Réflexions et idéologie officielle sur la citoyenneté en Turquie], Istanbul, Bilgi Üniversitesi yayınları, 2[ème] édition, 2008 [2007], p. 48.

souligne que le contenu de la doctrine de l'éducation nationale est une synthèse entre « l'atatürkisme» et le « nationalisme » et que le nationalisme d'Atatürk y a déjà été défini comme « un devoir[1137] ». Rappelons aussi, à la suite d'Étienne Copeaux, qu'« entre le citoyen et Atatürk existe un lien d'amour, de dévotion créé dès la petite enfance[1138] », de sorte que l'appelé ne découvre pas à la caserne le nationalisme d'Atatürk, mais qu'il s'agit ici d'une socialisation de renforcement ou de confirmation de la socialisation primaire, qui veille à ce que toutes ces connaissances aient été bien intégrées et qui réactive ce lien. La diffusion répétée du nationalisme d'Atatürk dans ces différentes institutions le « routinise ». Selon Mehmet Ali Birand, les principes d'Atatürk ont commencé à être enseignés aux officiers seulement à partir des années 1980[1139]. L'auteur considère qu'entre 1940-1950, l'attachement aux principes d'Atatürk allait de soi et « c'était quelque chose de naturel »[1140]. C'est à partir de l'ouverture du régime au pluralisme dans les années 1950 que dans les livres de formation, les références au kémalisme s'intensifient[1141]. Il indique que « c'est à partir du coup d'État du 12 septembre 1980 que le kémalisme a commencé à s'inscrire comme une idéologie d'une façon scientifique »[1142]. Dans le cadre de la FAP, la référence au nationalisme d'Atatürk est omniprésente.

Le nationalisme d'Atatürk est l'objet de tout le premier axe de cette formation consacrée à la construction de la République de Turquie qui décrit en détail le « système de pensée d'Atatürk », mais tous les autres axes font également référence à ce nationalisme. Il y est présenté comme un système de pensée cohérent – une vision remise en cause par les historiens[1143]. Le nationalisme d'Atatürk apparaît comme un commandement moral adressé par l'armée aux soldats du rang et sortis du rang qui ont l'obligation « de mettre en pratique et de défendre » l'héritage d'Atatürk. Ainsi, les appelés doivent défendre certains sujets tels que « les nécessités de l'abolition du califat », « les principes sur lesquels s'appuie le système de pensée d'Atatürk », « les réformes d'Atatürk » et « les conseils et avertissements

[1137] Tanıl Bora, « Ders kitaplarında milliyetçilik : "Siz bu ülke için neler yapmayı düşünüyorsunuz?" » [Le nationalisme dans les manuels scolaires : "Que pensez-vous faire pour ce pays ?"], *Ders kitaplarında insan hakları II : tarama sonuçları*, Tarih Vakfı, Istanbul, 2009, p. 133et p. 138.
[1138] Étienne Copeaux, « La transcendance d'Atatürk », in Mayeur-Jaouen Catherine (dir.), *Saints et héros du Moyen-Orient contemporain*, Maisonneuve et Larose, Paris, 2002, p. 132.
[1139] Mehmet Ali Birand, *Emret Komutanım […], op.cit.,*p. 93.
[1140] *Ibid.*
[1141] Mehmet Ali Birand, *Emret Komutanım […], op.cit.,*p. 94.
[1142] *Ibid.*
[1143] M. Şükrü Hanioğlu, *Atatürk, an Intellectual Biography*, Princeton/Oxford, Princeton University Press, 2011. Voir aussi Marc Aymes, Clélia Delbarre, Erdal Kaynar, « La formation d'un chef. Mustafa Kemal en son temps », *La Vie des idées*, 03 décembre 2012, consulté le 25/12/2012. URL : http://www.laviedesidees.fr/La-formation-d-un-chef.html

d'Atatürk[1144] ». L'injonction faite aux appelés de défendre le principe de l'abolition du califat et des réformes d'Atatürk comme la laïcité peut être un moyen pour l'armée de contrer la domination politique de l'AKP. La plasticité du nationalisme d'Atatürk permet à l'armée de l'adapter au contexte politique de l'après-2002. D'ailleurs, le nationalisme d'Atatürk est présenté dans les documents internes comme un élément unificateur et intégrateur. Il est pensé comme une solution pour éliminer « des différences sectaires et des conflits sociaux », en refusant « que la société nationale soit divisée sur la base de critères sectaires et religieux ainsi que sur des critères raciaux[1145] ». Le nationalisme d'Atatürk fait donc partie de la stratégie symbolique de l'armée pour maintenir son hégémonie et délégitimer les autres courants de pensée, puisque toute revendication ethnique ou religieuse est ainsi considérée comme s'opposant à ce nationalisme. Cette stratégie pourrait cependant avoir l'effet contraire à l'effet recherché, puisqu'en insistant sur les menaces et les dangers et en les désignant, elle crée des divisions plutôt qu'elle n'unifie la population.

La FAP accorde également une grande importance aux devoirs des citoyens à l'égard de l'État[1146]. Une triple fidélité s'impose aux soldats à l'égard de la nation, de l'État et de la patrie. Ces termes sont très souvent utilisés de manière conjointe et liée[1147]. La conception de ces catégories relatives à l'identité collective est expliquée à partir d'une grille de lecture sécuritaire qui met en avant les dangers et les menaces qui pèsent sur elles[1148]. D'ailleurs, l'instrumentalisation de ces menaces et dangers constitue selon Ahmet İnsel « une politique permanente des forces prétoriennes tout au long de la République[1149] ». Mais dans le cadre de la formation, la description des menaces et des dangers est très précise, et certaines organisations politiques sont directement nommées. Les menaces internes et externes sont distinguées, mais les liens entre les deux sont mis en avant puisque si « les menaces sont

[1144] Diaporama intitulé « Yurt Sevgisi Eğitimi », *loc. cit.*
[1145] *Ibid.*
[1146] Les devoirs des citoyens à l'égard de l'État sont les suivants : « payer ses impôts, faire son service militaire, se conformer aux lois et aux règles, être solidaire, être fidèle à la nation, à l'État, à la patrie, aux lois, protéger et se sentir responsable de la République ». Document intitulé « YSE ders kitabı », *loc. cit.*
[1147] La patrie est d'abord définie dans les documents internes comme « un morceau de terre constitutif de l'espace et des frontières de la souveraineté de l'État […] la patrie n'est pas seulement un lopin de terre sec mais une valeur spirituelle et nationale ». Le terme de patrie est ainsi directement lié à l'État et à sa souveraineté. Quant à la nation, elle est considérée conformément à la pensée de Mustafa Kemal Atatürk et à sa conception culturelle, « comme une unité d'âme, une culture commune et le désir de vivre ensemble qu'il y a entre les personnes ». Le concept de nation est également lié au concept d'État car on relève dans les documents internes que c'est « la nation turque qui a créé l'État », *Ibid.*
[1148] Document intitulé « Milli Güvenlik ve Milli Güç Unsurları » [Éléments de la force nationale et de la sécurité nationale], non daté.
[1149] Ahmet İnsel, « "Cet État n'est pas… » *art. cit*, p. 136.

internes, elles sont souvent soutenues par des forces externes[1150] ». Il s'agit d'un discours classique dans l'historiographie officielle qui est conceptualisé comme « Syndrome de Sèvres ». Les menaces internes sont clairement désignées comme étant « les éléments séparatistes[1151], les éléments réactionnaires, les éléments d'extrême gauche[1152] et d'extrême droite[1153], les Arméniens, les missionnaires, les Pontiques[1154], les Syriaques[1155], les Témoins de Jéhovah[1156] ». Même le crime organisé et la contrebande, le satanisme et les organisations non gouvernementales (ONG) sont intégrés au concept de menace interne[1157]. L'armée tente de mobiliser l'opinion contre ces menaces tout en neutralisant les autres courants de pensée. Les mouvements religieux (les groupes religieux radicaux, les confréries religieuses) sont considérés comme des menaces. En établissant cette catégorisation, l'institution désigne clairement les ennemis de l'État turc et définit les contours de la communauté patriotique et nationale en distinguant le « nous » des « autres ». Cette démarche peut avoir un effet de politisation des conscrits (en les orientant vers le nationalisme d'Atatürk) et parallèlement de dépolitisation (en les détournant des organisations ciblées ci-dessous). En dressant toutes ces

[1150] Ces forces externes s'attaqueraient à la Turquie non directement mais en créant « à l'intérieur du pays des éléments destructeurs » ou en utilisant « les éléments destructeurs déjà existants ». Ainsi, les forces externes « resteraient derrière les rideaux » « tout en soutenant matériellement ou moralement » ces activités destructrices. Document intitulé « Türk Tarihi ve Türkiye'ye Karşı Tehditler » [Les menaces contre la Turquie et l'histoire turque], non daté.

[1151] Le Congrès pour la Liberté et la Démocratie au Kurdistan (Kadek) et le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) sont considérés dans ces notes de formation comme la première menace pour l'État turc et pour l'intégrité indivisible de la nation et du pays. Voir annexe n°4.

[1152] En propageant l'idéologie communiste, les activités d'extrême-gauche auraient pour but de « détruire l'ordre constitutionnel et d'établir un ordre communiste marxiste-léniniste dans tout ou une partie du pays ». La liste des organisations d'extrême gauche considérées comme nuisant à l'État turc est donnée : Le Parti communiste de Turquie (TKP), le Parti/Front de libération populaire de Turquie (THKP/C), l'Armée de libération populaire de Turquie (THKO), **LE** Parti révolutionnaire des travailleurs et paysans de Turquie (TİİKP), le Parti communiste de Turquie/Marxiste-léniniste (TKP / ML) qui a changé de nom en devant le Parti communiste maoïste (MKP). Document intitulé « Türk Tarihi … », *loc. cit.*

[1153] Les activités menées par le Parti de l'action nationaliste MHP (parti de droite radicale) ne sont pas considérées comme des activités destructrices et terroristes. Le document fait plutôt référence aux « évènements réactionnaires qui se mettent en place avant et après la période républicaine ». Il désigne les mouvements religieux (les organisations terroristes réactionnaires d'extrême droite, les groupes religieux radicaux, les confréries religieuses). Il est précisé dans le document que certaines de ces organisations auraient participé à des manifestations armées à partir de 1967. L'organisation terroriste Hezbollah et le Front islamique du Grand Orient (İBDA/C) à partir des années 1990 seraient passés à l'action pour « créer un État islamique-kurde sur les terres de la république de Turquie ». Document intitulé « Türk Tarihi … », *loc. cit.*

[1154] Les Pontiques sont présentés comme ayant fait partie de la civilisation hellénistique dans la région de la mer Noire. Ils seraient devenus musulmans dans le passé mais ils continueraient à vivre dans cette région en se faisant nommer comme « les chrétiens cachés ». L'accusation de séparatisme est justifiée dans ces notes de formation par le fait que ces Pontiques se considéreraient comme une minorité grecque et mettraient en place des activités de propagande. Document intitulé « Türk Tarihi … », *loc. cit.*

[1155] Le séparatisme des Assyriens est présenté comme « une autre menace pour l'unité nationale de notre pays » du fait que « certaines personnes et organisations d'origine assyrienne, installées en Europe ont l'idée ou la volonté de fonder un "Empire assyrien," ». Par ailleurs, les Assyriens prétendraient « avoir été victime d'un génocide » en 1915 et ils manœuvreraient en vue de la faire reconnaître auprès des organisations internationales. Document intitulé « Türk Tarihi … », *loc. cit.*

[1156] *Ibid.*

[1157] Document intitulé « Türk Tarihi … », *loc. cit.*

forces qui pourraient diviser, comme le rappelle Ümit Cizre, « [l'armée] développe une attitude partisane »[1158].Cette catégorisation pourrait faciliter l'identification des conscrits au groupe et faciliter l'intériorisation de leur sentiment d'appartenance à une même communauté. La FAP engendre un double processus d'inclusion de ceux qui se conforment au nationalisme d'Atatürk et d'exclusion de la communauté nationale de tous ceux qu'elle stigmatise en tant qu'ennemis. Au-delà de cette définition de l'identité collective et du processus d'identification qu'il induit, la FAP prévoit également de façonner le comportement des appelés par l'inculcation de valeurs morales.

II /ENTREPRISE DE MORALISATION ET IDENTITE NATIONALE

La dimension privée et intime de la vie des conscrits n'échappe pas à cette formation à l'amour de la patrie. Autrement dit, le travail de socialisation a pour objet le politique et notamment l'identité politique du groupe, mais aussi le social. L'armée peut être qualifiée d'entrepreneur de moralisation[1159] puisqu'elle valorise dans le cadre de cette formation des valeurs et des normes[1160] relatives à la famille, à la sexualité et à la morale qui seraient consubstantielles au nationalisme d'Atatürk. Ce processus de moralisation vise à forger les normes et valeurs morales afin d'homogénéiser culturellement la nation et ainsi de renforcer la cohésion nationale, même sur les aspects intimes et privés. Dans cette entreprise, l'armée ne s'appuie pas sur des normes spécifiquement militaires, mais sur des principes et valeurs déjà ancrés dans la société. Il y a donc une proximité entre les valeurs sociales, notamment liées à la famille, et les valeurs qui informent l'action publique.

Dans le cadre de l'axe n° 4 de la FAP, intitulé « Développer et acquérir les connaissances sur la citoyenneté (le comportement et les valeurs universelles du citoyen) », l'institution présente aux appelés un modèle de citoyenneté, qui associe la moralité individuelle - être « une personne correcte » - à la moralité citoyenne - être « un bon citoyen[1161] ». En exposant les appelés à une litanie d'obligations, l'armée prescrit un guide de moralité mêlant à la fois des valeurs strictement morales (comme accomplir ses devoirs à l'égard de sa famille, planifier son emploi du temps, surveiller son langage et être courageux)

[1158] Ümit Cizre, *Muktedirlerin […], op.cit.,* p. 63.
[1159] Howard Becker définit les entrepreneurs de morale comme les personnes qui sont à l'initiative de la production de normes. *Outsiders*, Paris, Métailié, 1985, p. 171.
[1160] Selon Rudolf Rezasohazy, « les valeurs deviennent des normes dès qu'elles commandent ou réglementent les conduites, prescrivent une ligne d'action ». *Sociologie des valeurs*, Armand Colin, Paris, 2006, p. 6.
[1161] Document intitulé *Toplum hayatını etkileyen önemli faktörler* [Les facteurs importants influant sur la vie en société], non daté.

et des valeurs patriotiques de protection de la République et l'indépendance turque, ainsi que le respect de l'héritage des ancêtres.

Un modèle de citoyenneté proposé par l'armée[1162]

- « Une personne correcte, un bon citoyen »
- « Je serai fort et solide, car c'est seulement ainsi que j'accomplirai mes devoirs à l'égard de ma famille et de tous les êtres humains »
- « Je ferai bon emploi de mon temps, le temps c'est de l'argent, je ne l'oublierai pas et je vivrai de manière planifiée »
- « Je saurai être maître de mon langage et n'utiliserai ni mots d'argot ni vulgarités »
- « Je saurai être maître de mes oreilles et de mes yeux »
- « J'affronterai les défis avec courage »
- « J'accepterai comme un devoir, des plus éminents, la protection et le soutien à la République de Turquie et à l'indépendance turque »
- « J'honorerai l'héritage des principes et des réformes de nos ancêtres »

L'armée catégorise les valeurs positives et négatives[1163], et ce faisant elle détermine les valeurs que le groupe doit partager, mais elle permet aussi au groupe d'identifier les personnes à exclure qu'elle stigmatise comme dangereuses. Il s'agit également de valeurs esthétiques (le beau et le laid, *güzel/çirkin*), morales (le bien et le mal, *iyi/kötü*), religieuses (le péché et la bonne action, *günah/sevap*). Ainsi les valeurs religieuses sont-elles intégrées dans le système de valeurs des forces armées, alors même que ces dernières critiquent fortement la « réaction religieuse » et l'instrumentalisation de la religion :

> « Sans la conscience, la philosophie et la morale, il n'y aurait pas de religion et de croyance. Lorsqu'on enlève un de ces éléments de la base de la religion, cette religion devient un outil de jeux et d'exploitation entre les mains des agresseurs et l'histoire en est remplie d'exemples. Si les mentalités sont ouvertes à l'innovation et à la

[1162] *Ibid.*

[1163] Les valeurs positives citées sont « la loyauté, le devoir, le respect, le service sans penser à son intérêt personnel, la réputation (*şeref*), l'intégrité, le courage, la justice, l'honneur (*namus*), l'humanité… » ; les valeurs négatives sont « l'égoïsme, la pensée de l'intérêt personnel, ne pas respecter les personnes et leur nature, ne pas respecter les lois… ». Document intitulé « Vatandaşın sahip olması gereken temel değerler » [Les valeurs de base de la citoyenneté], non daté.

> créativité, la modernisation émerge spontanément [...] De nos jours, il y a des mentalités qui comprennent mal la religion »[1164].

Le document invite également chaque personne à veiller à ce que la religion ne soit pas déformée. Il est noté que « pour éviter les conflits […il faut] laisser la religion à la conscience et accepter l'ordre sociétal laïque »[1165]. L'armée s'inscrit ici dans la continuité du régime kémaliste qui a lui-même instrumentalisé « la religion pour raffermir la cohésion nationale[1166] ». Serdar Şen explique que « les cadres militaires ont dès les premiers jours de la République été conscients des limites de leur dispositif idéologique »[1167] et c'est la raison pour laquelle, ils ont donné de l'importance à la religion qui doit être sous le contrôle de l'État. L'intégration et le respect de ces valeurs dans l'armée sont justifiés par le fait que les membres des forces armées font partie de la société : « Les Forces armées turques sont un morceau inséparable de la société, ces règles qui permettent aux relations sociales et individuelles de fonctionner de manière harmonieuse doivent être également connues et adoptées par le personnel des Forces armées turques qui fait partie intégrante de la société. Il s'agit d'une obligation[1168] ». L'institution militaire considère aussi que la croyance religieuse est une question d'ordre privé, tout en lui reconnaissant une « fonction sociale » qui est « de permettre à la société de vivre dans l'ordre et la paix[1169] ». L'intégration par l'armée des valeurs religieuses est révélatrice d'une volonté d'autonomiser la morale de la religion. C'est également ce que montre Yves Déloye au sujet de la conception de la morale enseignée par les instituteurs laïques en France : « Les républicains défendent une conception de la morale qui s'intègre à un mouvement plus vaste de différenciation de l'État et de l'identité politique. La séparation entre l'appartenance citoyenne et l'appartenance religieuse trouve son pendant dans l'autonomisation de la morale par rapport aux religions[1170] ». Yves Déloye précise que si la religion ne gouverne plus la morale, elle peut cependant l'accompagner. L'armée adopte un discours d'englobement en intégrant les valeurs religieuses à son système de valeurs pour renforcer le sentiment d'appartenance nationale tout en la distinguant clairement de

[1164] Document intitulé « Vatandaşın sahip olması gereken temel değerler » [Les valeurs de base de la citoyenneté], non daté.
[1165] *Ibid.*
[1166] Elise Massicard, « L'organisation des rapports entre État et religion en Turquie », *Cahiers de la recherche sur les droits fondamentaux,* n° 4, 2005, p. 123. Voir aussi, Başak Ince, *Citizenship and Identity in Turkey: From Ataturk's Republic to the Present*, I. B. Tauris, Londres, 2012, p. 150.
[1167] Serdar Şen, *Cumhuriyet […],* p. 78.
[1168] Document intitulé « Toplum hayatını… », *loc.cit*.
[1169] *Ibid.*
[1170] Yves Déloye, *École et citoyenneté. L'individualisme républicain de Jules Ferry à Vichy : controverses*, Presses de la FNSP, Paris, 1994, p. 62.

l'appartenance religieuse. En s'appropriant les éléments de la moralité religieuse, ainsi que d'autres valeurs et normes sociales, l'armée promeut une vision de l'ordre social qui se veut universelle. C'est « la dimension absolutiste de leur vision du monde, et leur croyance en l'universalité des valeurs qu'elles défendent[1171] » qui est, selon Lilian Mathieu, la caractéristique principale des « croisades morales » qui visent à imposer leurs valeurs et leurs normes à l'ensemble de la population[1172].

La question de la moralisation sexuelle de la nation est liée à la construction de l'identité nationale et du nationalisme[1173]. Lors de la FAP, l'institution militaire fournit un ensemble de normes relatives à la famille ou à la sexualité. La famille typiquement turque serait la famille nucléaire composée des parents et des enfants[1174]. La Turquie est présentée comme l'un des pays au monde ayant la population la plus jeune[1175]. Dans le cadre de cette formation, il est fortement déconseillé aux appelés d'avoir beaucoup d'enfants, car cela engendrerait des difficultés familiales concernant leur éducation et leur alimentation, mais aussi des problèmes de santé pour les mères (développement de certaines maladies et espérance de vie inférieure à la moyenne). Ces arguments s'accompagnent d'une citation de Mustafa Kemal Atatürk, comme pour leur donner une autorité morale :

> « La vie de famille est la base de la civilisation et la fondation du progrès et de la force. Elle peut être la cause de ce qui rend la vie difficile, et peut être responsable de certaines détériorations sociales, économiques et politiques ».

Précisons également que cette conception de la famille s'oppose à celle de l'actuel Premier ministre de l'AKP Recep Tayyip Erdoğan qui souhaiterait interdire l'avortement et incite les familles à avoir au moins trois enfants[1176]. Dans le cadre de la FAP, les appelés suivent un cours sur le planning familial où des questions relatives aux mariages consanguins ou aux moyens de contraception sont abordées[1177]. L'institution militaire, par le biais de cette

[1171] Lilian Mathieu, « Repères pour une sociologie des croisades morales », *Déviance et Société*, vol. 29, n° 1, 2005, p. 3.
[1172] *Ibid.* p. 3 et p. 6.
[1173] Ce trait est repérable dans d'autres contextes. George Mosse, *Nationalism and Sexuality: Respectability and Abnormal Sexuality in Modern Europe*, Howard Fertig, New York, 1985 ; *id.*, « Nationalism and Respectability: Normal and Abnormal Sexuality in the Nineteenth Century », *Journal of Contemporary History*, vol. 17, n° 2: *Sexuality in History*, 1982, pp. 221-246.
[1174] Document interne intitulé « Aile kavramı ve aile yapımız » [Le concept de la famille et notre structure familiale], non daté.
[1175] *Ibid.*
[1176] Cf. « Turkish society: of sex and Islam », *The Economist*, n 950, 26 janvier 2013.
[1177] *Ibid.*

formation, dresse la norme à respecter dans tous les domaines de la vie sociale et intime. Certes, il s'agit d'une formation préventive, mais elle peut également être considérée comme prescriptive. Son but est d'orienter les pratiques selon ces normes et classifications.

Parallèlement à ce processus de socialisation par la prescription discursive, l'armée met en place des activités sociales qu'elle considère comme liées à cette formation et qui s'inscrivent pleinement dans la mission civilisatrice qu'elle s'auto-attribue. La socialisation s'opère également en acte. L'institution militaire a mis en place, en 2003, dans les régions du Sud et Sud-est, des cours gratuits destinés à préparer les étudiants au concours d'entrée à l'université, ainsi que des contrôles sanitaires et dentaires. Elle a aussi organisé des mariages et des circoncisions collectives en finançant intégralement les cérémonies[1178]. Ces pratiques sont justifiées par le fait que les Forces armées turques accorderaient « une importance spéciale à leur contribution au développement de tous les aspects de la société turque qu'elles ont enfantée[1179] ». Ce discours suggère que les Forces armées engendrent la société, n'hésitant pas à lui dicter sa conduite. Par ces pratiques, l'armée vise également à améliorer son image au niveau local dans les zones à majorité kurde puisqu'elle démontre sa capacité à intervenir de façon non coercitive, alors même qu'elle combat depuis 1984 contre les guérilléros du PKK sur ce même territoire.

C / LES EFFETS AMBIVALENTS DE CETTE SOCIALISATION

Entreprise de violence symbolique par imposition douce d'une vision du monde conforme aux intérêts de l'institution, la FAP parvient-elle à obtenir les effets escomptés ? Comment réagissent les appelés à ce discours qui s'impose par le haut ? À partir d'une double entrée — par les conscrits et leur trajectoire, et par leur interaction avec l'institution — nous tenterons ici de saisir les effets socialisateurs de la FAP. Les appelés arrivent à la caserne avec leur stock d'habitudes incorporées au cours de leurs expériences sociales et politiques antérieures[1180]. La prise en compte de leur trajectoire sociale en amont de l'expérience du service militaire nous permettra de mieux comprendre ce qui favorise des attitudes et des discours conformes à l'institution. Faut-il affirmer qu'il existe, comme le soutient Louis Pinto,

[1178] Déclaration à la presse du 27 février 2004 de la direction de l'état-major.
[1179] *Ibid.*
[1180] Bernard Lahire, *L'homme pluriel…, op.cit*., p. 305.

« une affinité entre les qualités socialement conditionnées[1181] » des appelés et « les caractéristiques patentes et tacites de l'action qu'ils subissent[1182] » ?

Une majorité des personnes interrogées tiennent lors des entretiens des discours conformes aux messages émis par l'institution. Tous les enquêtés ne considèrent pas la FAP - que nous concevons comme une formation politisée -, comme une formation à caractère politique, car ils réduisent la politique à sa dimension strictement institutionnelle, notamment aux activités électorales ou au fonctionnement des institutions. Étienne Copeaux évoque le « consensus obligatoire » en Turquie, entendu comme un « ensemble de jugements, de comportements publics exigés du citoyen », et dont les thèmes se confondraient avec les « causes nationales » au sujet desquelles « toute discussion est abolie[1183] ». Les questions liées à l'identité nationale font partie de ce consensus, ce qui désamorce leur potentiel oppositionnel. Necdet, un ancien conscrit, reconnaît avoir reçu une formation politique, mais il ajoute immédiatement qu'il ne s'agissait pas réellement de cela, comme s'il venait de regretter ses propres propos :

> « Au niveau politique, tu as une formation, mais il n'y pas de politique là-dedans. On n'avait pas besoin de formation et on faisait notre service avec amour. On apprenait l'hymne national[1184] ».

Ahmet considère même que cette formation était inutile, car il faisait naturellement son service avec amour. Il a effectué un service relativement difficile, puisqu'il était sergent commando ; mais lorsqu'il évoque ses difficultés, il ajoute immédiatement qu'il faisait cela avec amour. Il utilise également le terme « d'ennemis de la patrie » pour désigner les guérilléros du PKK contre lesquels il a combattu. Son discours est assez similaire à celui de l'institution. Notons qu'Ahmet est proche du Parti de l'action nationaliste (MHP) qui base son programme sur une idéologie nationaliste emprunte d'islam et de turcité ; et malgré certaines différences au niveau de son contenu par rapport au nationalisme d'Atatürk, cette position politique ne le conduit pas à contester la conception de l'identité nationale proposée par l'armée. Ainsi, l'idéologie politique sur laquelle se base cette formation n'est pas reconnue comme telle par les enquêtés. Ainsi Şevket, militant syndicaliste qui se sent proche de l'AKP, nous indique qu'il n'associe pas le service militaire et sa formation à une inculcation idéologique :

[1181] Louis Pinto, « Expérience vécue […], *op.cit.*, p. 18.
[1182] *Ibid.*
[1183] Etienne Copeaux, « Le consensus obligatoire », *art.cit.*, p. 89 et p. 97.
[1184] Entretien n° 73.

> « Quand on pense au service militaire, on pense au premier commandant, Atatürk. Je ne pense pas que cela est idéologique, mais qu'il s'agit des règles de la Turquie. L'idéologie est quelque chose de différent, c'est pour les groupes marginaux et je n'ai pas vu de propagande idéologique[1185] ».

Le nationalisme d'Atatürk est ainsi considéré non comme idéologique, mais plutôt comme relevant des règles de l'État turc. Ce discours est conforme à la représentation que donne l'armée des dangers et des menaces. Dans le discours des enquêtés, ce sont donc ces groupes qui propagent et diffusent les idéologies alors que l'institution agit dans la légalité puisque que le nationalisme d'Atatürk est un principe constitutionnel. Là encore, la politique est associée aux institutions définies par les constitutions et aux lois. L'inscription légale du nationalisme dans la constitution lui donne une valeur normative qui le dépolitise. En outre, les représentations diffusées par l'armée concernant l'identité collective, qu'elle soit nationale ou patriotique, sont considérées comme inhérentes à la société turque :

> « De toute manière, en Turquie on a des valeurs : la patrie, la nation et l'honneur. Dans notre pays, on donne sa vie par amour pour la nation. On est tranquille chez nous grâce à ceux qui font leur service militaire actuellement[1186] ».

Par exemple, les personnes interrogées avancent l'idée, également très largement diffusée dans le cadre de cette formation, que la nation turque est une nation militaire. Aydın se livrera même, avant que nous ne commencions l'entretien, à des préliminaires pour insister sur cette idée de nation militaire :

> « Dans la société turque, c'est quelque chose qui nous donne tout le temps de la fierté. Si on regarde notre histoire, la nation turque est une nation militaire. Au fil de l'histoire, nous avons construit de nombreux États et fait de nombreuses guerres. C'est pour cela que l'on donne une grande importance au service. Même aujourd'hui, notre armée est l'une des armées les plus fortes qui nous

[1185] Entretien n° 77.
[1186] Entretien n° 17.

> protège et qui continuera à nous protéger. Maintenant que j'ai fait cette introduction, je vais en venir à ma propre expérience du service militaire[1187] ».

Cette démarche oratoire singulière peut relever de l'auto-protection, mais elle indique aussi la volonté d'Aydın de montrer qu'il connaît l'histoire produite par l'école et par l'armée. Une fois cette introduction faite, Aydın semblait très à l'aise pendant l'entretien. Béatrice Hibou nous met en garde sur le discours conforme puisqu'elle considère que celui-ci « ne dit pas forcément la conformité[1188] ». De plus, l'auteure estime que c'est « ce respect formel de l'étiquette qui amène chaque individu à se comporter comme s'il croyait à ces discours, à les tolérer ou à être en bons termes avec ceux qui les énoncent, les diffusent, les vulgarisent[1189] ». C'est le comportement d'Aydın au sein de l'institution qui nous permet d'envisager que son discours ne soit pas simplement un discours de convenance. L'investissement de son rôle et son engagement au sein de l'institution sont révélateurs de la véracité de son discours. En effet, Aydın se montre très volontaire pendant son service militaire, il prend des initiatives, il travaille tard le soir, il donne des cours aux enfants du commandant… S'ajoutent à cela les positions politiques d'Aydın qui se décrit comme un nationaliste aimant sa patrie et comme un conservateur sur le plan des mœurs et des valeurs.

Parallèlement au fait que cette formation n'est pas considérée comme une inculcation idéologique, plusieurs enquêtés tiennent des discours de légitimation de la formation. Pour Osman, cette formation dispense « des connaissances de base » qui sont indispensables pour tous les hommes turcs : « Oui, il y avait des cours sur Atatürk, pour un homme turc ce sont des connaissances de base. On apprend la République, le nationalisme[1190] ». Selon Ceyhun, cette formation lui a permis d'acquérir les connaissances classiques sur Atatürk et il considère que « tous ceux qui ont un niveau primaire ou qui ne sont pas allés à l'école ne connaissent pas leurs fondamentaux[1191] ». Osman et Ceyhun sont tous les deux diplômés de l'enseignement secondaire et ils estiment que cette formation est nécessaire à tous les hommes turcs et surtout à ceux qui n'ont pas leur niveau d'instruction.

Si nous avons pu identifier une congruence entre le discours de l'institution et celui des enquêtés, il est en revanche difficile de déterminer le lien de causalité entre l'exposition à ce discours institutionnel et son endossement par l'appelé. En revanche, les entretiens

[1187] Entretien n° 39.
[1188] Béatrice Hibou, *Anatomie politique de la domination, op.cit*., p.69.
[1189] *Ibid.*
[1190] Entretien n° 16.
[1191] Entretien n° 29.

successivement réalisés avec Peker pendant qu'il effectuait son service militaire en tant qu'officier de réserve nous permettent de constater qu'un enquêté qui tient initialement un discours conforme aux normes et représentations diffusées par l'armée peut, au fur et à mesure de l'interaction avec l'institution, tenir un discours différent et surtout beaucoup moins conforme. Lors de notre première rencontre, Peker nous explique qu'il était très heureux de suivre cette formation dont le contenu est surtout basé sur la géopolitique et l'histoire du pays. Il nous fait part de sa confiance absolue en l'institution militaire et ne cesse de faire référence à Atatürk. Il estime qu'il faut donner de l'importance à l'éducation en Turquie et c'est pourquoi il considère qu'il ne faut pas diminuer la durée du service militaire pour les soldats du rang. Ainsi, il nous expliquera que :

> « Les Turcs aiment bien contourner, ne pas assumer leurs responsabilités. […] Ils peuvent quitter l'école de leur plein gré, mais ils ne peuvent quitter l'armée comme ça. Les Turcs sont indisciplinés. Les familles n'arrivent pas à les discipliner. À l'armée, ils sont même capables d'apprendre un métier comme par exemple gérer la cantine. L'armée les éduque. L'armée est une deuxième école »[1192]. Ce médecin nous donne rendez-vous le lendemain même pour une seconde rencontre, et il nous tient à peu près le même discours que la veille, mais il évoque davantage les difficultés rencontrées, notamment chez les jeunes commandos en formation à Kayseri. Lors de notre troisième rencontre, réalisée une quinzaine de jours plus tard, où nous ne prenons pas de notes écrites et ne procédons pas à un enregistrement audio, il tient un tout autre discours, soulignant sa déception à l'égard de l'armée et sa perte de confiance, critiquant l'institution quant aux dysfonctionnements dans les prises de décision et dénonçant l'écrasement de la personnalité des appelés. Nous attribuons cette évolution discursive à la dégradation progressive de ses rapports avec ses supérieurs hiérarchiques, puisque parallèlement à ses critiques, il évoque des interactions très déplaisantes avec ses

[1192] Entretien n° 84.

> supérieurs qui lui refusent certaines demandes notamment celle de « congé de repos ». Les interactions de l'appelé au sein de l'institution peuvent également conduire à ce que son propre discours évolue, et dans la majorité des cas, cette évolution du discours s'oriente plutôt dans le sens de la conformité vers la non-conformité. Par ailleurs, certaines pratiques de Peker nous ont révélé des décalages notamment par rapport à son discours initial où il nous indiquait que « les Turcs ne font pas leur service militaire pour de l'argent. La bataille des Dardanelles, nous ne l'avons pas faite pour de l'argent ». Parallèlement à son service militaire, ce médecin pratique des consultations dans un cabinet privé, car il considère qu'il ne gagne pas assez d'argent en faisant son service.

Si les critiques ouvertes à l'égard de la formation et même plus généralement du service militaire sont quasi impossibles à verbaliser au sein de l'institution, les appelés mettent en place des stratégies d'évitement. Des enquêtés affirment lors de l'entretien avoir évité d'être présents à cette formation ; pour ceux qui étaient présents, ils disent ne pas vraiment l'avoir écoutée. Les appelés peuvent porter une « attention distraite[1193] » à cette formation, ce qui peut être un frein à l'inculcation institutionnelle. S'ajoutent à cette non-conformation discursive des pratiques de soustraction au *nomos* de l'armée qui visent à faire entrer la religion au sein de la caserne. Kemal, un entrepreneur diplômé de l'enseignement supérieur, a pu faire un service payant, c'est-à-dire qu'il n'a fait que deux mois de service militaire en contrepartie du versement d'une somme forfaitaire[1194]. Très pratiquant, il a fait construire dans l'enceinte de la caserne un lieu de prière pendant son service avec de l'argent collecté auprès des membres de l'association religieuse des Nurcu, fondée sur les idées du penseur Said Nursî. À sa stratégie de « sortie[1195] » s'ajoute une stratégie de développement des pratiques religieuses au sein de la caserne. Kemal précise que « les personnes religieuses ont essayé de faire passer nos messages. Les militaires ont fait passer leurs messages ». Kemal explique aussi qu'il se rendait trois fois par jour dans ce lieu malgré les réprobations de ses supérieurs hiérarchiques, et qu'il n'a jamais été sanctionné pour cela. Des négociations sont

[1193] Richard Hoggart, *La culture du pauvre,* Editions de Minuit, Paris, 1970, pp. 286-287 et pp. 295-296.
[1194] Entretien n° 21.
[1195] Albert O. Hirschman, *Défection et prise de parole, Théorie et applications, op.cit.*

possibles au sein de l'institution et les différences idéologiques peuvent coexister, voire se tolérer sans s'opposer frontalement. Ainsi, à la force socialisatrice de la formation extra-militaire dispensée par l'armée, viennent se heurter des revendications d'une autre conception du rapport à l'ordre politique.

L'identification des menaces et des dangers proposée par l'armée n'est pas non plus acceptée comme telle par tous les enquêtés, puisque Talip, qui est un militant islamiste ayant décidé de se consacrer à la religion en démissionnant de ses fonctions d'imam, critique le fait de considérer des civils comme une menace interne :

> « Quand on dit armée dans cette région [à Kayseri], il faudrait faire trembler les puissances étrangères. Mais ce n'est pas comme ça, c'est le pauvre qui tremble. Quand on dit gendarme, armée, forces armées, nos hommes ont peur. Ils se redressent. Pourquoi es-tu comme ça contre ton propre peuple ? À l'égard de tes propres citoyens ? […] Avant il y avait les islamistes, mais maintenant il y a le PKK. Les civils sont considérés comme une menace […] Le peuple n'est pas considéré et il est perçu comme petit »[1196].

Talip a sa propre vision du monde qui ne correspond pas à celle qui est présentée par l'institution. Il estime en outre que l'armée a partiellement réussi à répandre l'idéologie kémaliste. Il établit une comparaison entre Allah et l'État qui illustre bien une superposition des visions du monde :

> « Dans cette région, j'ai fait une recherche, l'État est sacré aux yeux du peuple. L'État est considéré à égalité avec Allah. Allah a 99 noms. On chante ces noms. C'est à la mode en ce moment, dans les CD. Dans l'esprit de notre peuple, l'État a aussi des noms sacrés. Par exemple, "Al-bari"[le Créateur] signifie Allah est le plus sacré. [Mais cela signife aussi que] 'État est juste aux yeux du peuple […] "El kahhar" [l'irrésistible, le subjugateur], "El cebbar"[le coercitif, le contraignant]. Ne laisse personne sans sanction. Personne n'échappe à la sanction de l'État aux yeux du peuple […]: Allah n'est pas

[1196] Entretien n° 63.

> responsable de ce qu'il fait aux personnes, ne pas questionner Allah sur ce qu'il fait. On ne demande pas à l'État ce qu'il fait au peuple. Le peuple ne doit pas se mêler des affaires de l'État et d'Allah […] Pour nous faire taire on nous met face à un État sacré et je pense que c'est une erreur. Cette institution qu'on a faite de nos propres mains ne peut pas être au-dessus de nous et nous écraser ».

Hakan conteste clairement la légitimité et la légalité d'un État qui prétendrait se soustraire à la sanction populaire. Dans son discours, l'identité religieuse et l'identité politique se confondent et c'est la religion qui est le fondement de l'appartenance collective.

Evitement, soustraction, déviance : on observe plusieurs modalités qui révèlent que la socialisation dispensée par l'armée n'est pas toujours intégrée comme telle par les appelés. Quelles sont alors les conditions qui fondent la conformation du discours ? En premier lieu, le degré d'exposition à la formation varie en fonction du niveau d'étude de la personne. Même si nous avons pu montrer plus haut la volonté institutionnelle d'enseigner cette formation à tous, il ressort dans la pratique que les appelés qui n'ont pas un niveau d'étude égal ou supérieur à quatre années d'étude dans l'enseignement supérieur en sont la cible privilégiée. Pour les diplômés de l'enseignement supérieur, la durée de la formation de base est d'un mois lorsqu'ils sont affectés à des fonctions qui sont liées à leur profession et qui ne requièrent pas de formation professionnalisante comme les personnes occupant dans la vie civile des métiers en lien avec le domaine de la santé ou les enseignants. Certains appelés ont même suivi une formation de base qui a duré dans la réalité seulement dix-huit jours. C'est le cas d'un professeur d'anglais qui faisait son service militaire au moment de l'entretien. Après avoir reçu une formation de base de dix-huit jours, il a été affecté à ses fonctions d'accompagnement et de réception des militaires étrangers. Pendant cette formation de base, la priorité est donnée à la formation à l'ordre aligné plutôt qu'à la formation à l'amour de la patrie. Les appelés diplômés de l'enseignement supérieur, quelle que soit la durée de la formation de base, ont suivi à l'université un cours portant sur « les principes d'Atatürk et l'histoire de la révolution » (Atatürk İlkeleri ve İnkılâp Tarihi). En arrivant à la caserne, ils sont déjà familiarisés avec le discours de l'armée. D'ailleurs, de nombreux enquêtés diplômés de l'enseignement supérieur estiment que cette formation et plus généralement le service militaire sont surtout nécessaires pour les appelés qui ont été pas ou peu scolarisés. Ils considèrent aussi que cette formation est indispensable en raison de la diversité de la

population qui se trouve à la caserne et de l'ignorance de certains d'entre eux. Certains enquêtés n'hésitent pas, lors de l'entretien, à recourir à un discours d'ostracisme et de distinction en nommant les personnes qui n'ont pas ces connaissances et en précisant qu'il s'agit « des gens de l'Est »:

> « De 19h jusqu'au coucher on a des cours au sein de la compagnie sur la sécurité nationale, la responsabilité du soldat, l'importance de l'armée, du soldat, le serment, Atatürk, les guerres. […] Il y a des personnes sans éducation qui apprennent des choses pas seulement sur Atatürk, mais sur n'importe quelle question. Il y a des gens de l'Est. Ils ont en général beaucoup d'enfants. Ils doivent apprendre les choses comme le planning familial, on nous donne des brochures et des documents, on a des conférences sur la famille, les moyens de contraception, sur les problèmes démographiques. Mais aussi sur l'histoire. On organise des discussions, on chante[1197] ».

La fonction civilisatrice que s'octroie l'armée est pensée par cet enquêté comme une réalité. Les classifications et les représentations de l'ordre social sont très peu critiquées par ces appelés diplômés de l'enseignement supérieur.

Pour tous les autres appelés qui ne possèdent pas un niveau d'étude supérieur ou égal à quatre années, les cinq axes de la FAP leur sont dispensés (excepté les analphabètes qui suivent des cours d'alphabétisation) ; mais les sujets abordés peuvent varier en fonction de leur niveau d'études. Les différences repérables entre les appelés diplômés du primaire et ceux diplômés de l'enseignement secondaire ou/et des écoles supérieures et des universités, mais qui n'ont pas validé leur quatrième année concernent essentiellement le degré d'approfondissement et de développement de certains sujets[1198]. Pour ces derniers, la présentation du système de pensée d'Atatürk est davantage développée et prévoit de nouveaux sujets[1199]. Dans le deuxième axe, les devoirs du citoyen à l'égard de l'État restent les mêmes pour tous les appelés, mais les devoirs de l'État à l'égard du citoyen sont plus développés pour les diplômés de l'enseignement secondaire ou supérieur, pour lesquels les documents

[1197] Entretien n° 8.
[1198] Nous n'avons pu obtenir des informations concernant la priorisation des thématiques enseignées aux appelés diplômés de l'enseignement supérieur.
[1199] Il s'agit de : « Atatürk et l'unité nationale, Atatürk et la civilisation, Atatürk et la compréhension de la démocratie par Atatürk ». Diaporama intitulé « Yurt Sevgisi Eğitimi », *loc. cit.* Ce diaporama est la source utilisée dans tout ce paragraphe.

mentionnent les droits et libertés fondamentales et leurs limitations, le droit à la protection de la vie privée. Quant à l'axe trois, des thématiques différentes concernant « les menaces à l'égard de l'histoire turque et de la Turquie » sont ajoutées pour les plus éduqués : « les problèmes régionaux de la Turquie, les relations de la Turquie avec ses voisins et les menaces extérieures ». En outre, la thématique consacrée aux éléments de la puissance nationale et de la sécurité nationale est étendue à de nouveaux sujets (le système de sécurité nationale et sa nécessité, la force nationale) alors qu'ils ne seront pas abordés avec les appelés qui ont un niveau d'études équivalent au primaire. Les thématiques de l'axe quatre sont les mêmes pour les deux catégories. Elles concernent essentiellement les règles de conduite automobile, l'épargne, l'environnement et ses problèmes, les catastrophes naturelles et les valeurs nécessaires aux citoyens. Dans le dernier axe, l'importance de la moralité et de l'éthique dans la vie en société et en famille, la culture nationale et les facteurs influençant la vie, le renforcement de la psychologie des personnels militaires (développer le sentiment d'appartenance) peuvent être traités avec les deux groupes d'appelés, mais les appelés les plus diplômés pourront également suivre une séance sur la communication au sein de la famille et sur le recours à la force et à la sanction dans la cellule familiale. Si les moins éduqués sont plus exposés, pourtant ils ne se souviennent plus du contenu de la formation lorsque nous les interrogeons. Levent [1200] nous explique ainsi qu'il a appris le « 10 novembre, journée de commémoration d'Atatürk » et ensuite il ne rappelle plus du reste du contenu de la formation. Lorsque nous lui demandons ce qu'il a pensé de cette formation, il nous dit qu'il a apprécié écouter : « C'est comme au cinéma, tu t'assois et tu écoutes, il fait chaud ». L'exemple est peut-être un peu caricatural, mais il n'est pas étonnant que cette partie de la formation soit celle qui leur pose le moins de problème puisque ces appelés sont également ceux qui sont le plus confrontés à des violences verticales (découlant de la hiérarchie) et horizontales (entre appelés de même grade) lors des classes. L'hégémonie et la coercition vont souvent de pair, et selon Jean-François Bayart, la « coercition, loin d'être un simple adjuvant ou un substitut de la recherche hégémonique, en serait l'un des vecteurs de choix par les effets de subjectivation qu'elle induirait »[1201]. Les appelés qui ont un niveau d'étude équivalent à celui de l'enseignement secondaire ou qui ont fait des études supérieures inférieures à quatre années sont ceux qui reproduisent le plus sur le plan discursif le *nomos* de l'armée lors de l'entretien, et on retrouve une congruence entre leur discours et celui de l'institution. L'adhésion aux

[1200] Entretien n° 27.
[1201] Jean-François Bayart, « Hégémonie et coercition en Afrique subsaharienne. La 'politique de la chicotte' », *Politique Africaine*, 2, n°110, 2008, p. 126.

idées et représentations diffusées par l'armée n'est pas nécessairement le résultat positif de ce travail d'inculcation, mais peut aussi résulter de la possession d'un « habitus compatible[1202] ». En arrivant à la caserne, certains appelés possédaient des dispositions politiques qui étaient en pré-adéquation avec cette idéologie.

En effet, des discours conformes étaient tenus par des enquêtés quels que soient les partis pour lesquels ils votaient (CHP, MHP ou AKP). En revanche, le degré de politisation de l'enquêté et son implication dans les activités politiques et militantes en amont de son expérience du service militaire est un indicateur de conformation ou non au *nomos* transmis par l'armée. Plus l'enquêté est investi dans des partis politiques et plus son discours personnel se rapproche de celui de son organisation. Les programmes politiques et l'idéologie de certains partis comme le CHP ou le MHP sont déjà conformes ou se rapprochent du *nomos* de l'institution. Ainsi, l'exposition des membres de ces organisations à la FAP ne fait que renforcer ou confirmer leurs croyances. Les appelés les plus politisés qui militent pour le Parti de la félicité (SP), islamiste, ou une partie de ceux qui militent pour l'AKP et qui appartiennent à des confréries religieuses avancent une idéologie alternative qui s'appuie sur la religion. L'exposition de ces personnes aux discours de l'institution a cet effet paradoxal de renforcer davantage leur propre idéologie même s'il est possible que sur certains points de la formation, par exemple sur la conception de la patrie, il n'existe pas de divergence de point de vue[1203]. C'est donc l'engagement dans ces organisations et confréries religieuses qui les prédispose le plus souvent à ne pas tenir des discours conformes à ceux de l'institution.

Le processus de socialisation qu'opère l'armée par le biais de la formation extra-militaire des conscrits vise principalement à les conformer à ses propres valeurs, notamment par les mises en ordre des réalités politiques et sociales. Ces mises en ordre se concentrent principalement sur la définition admise comme universelle par l'armée de l'identité turque, en vue de renforcer le sentiment d'appartenance et le lien d'allégeance des conscrits à cette identité collective, qu'elle soit nationale, patriotique ou civique. Le *nomos* qu'elle diffuse s'articule principalement autour du nationalisme d'Atatürk, de sa vision des dangers et des menaces, de la fidélité à l'égard de l'État, la nation et la patrie, et de valeurs et normes relatives à la moralité. La FAP engendre un double processus d'inclusion de ceux qui se conforment à son *nomos* et d'exclusion de la communauté nationale de tous ceux stigmatisés

[1202] Jacques Lagroye, Michel Offerlé, *Sociologie de l'institution*, *op.cit*., p. 24.
[1203] Sümbül Kaya, « Conscription et patriotisme : le cas de l'armée turque », *Critique internationale*, n°58, 2013/1, pp. 35-51.

comme des ennemis ou des mauvais citoyens. Ainsi, parallèlement à sa volonté de fédérer la population autour d'une identité collective, l'armée crée des divisions.

En outre, le travail de socialisation et notamment de socialisation politique a des effets limités sur les appelés. Ainsi, il nous a été difficile de déterminer le lien de causalité entre l'exposition à ce discours institutionnel et son endossement par l'appelé. Les appelés très exposés à cette formation, comme ceux ayant un niveau d'étude primaire ou équivalent reproduisent le moins les discours de l'institution. *A contrario*, les personnes les moins exposées, c'est-à-dire les diplômés de l'enseignement supérieur, reproduisent ces discours. En outre, la diffusion de ce *nomos* par le haut est neutralisée par les stocks d'habitudes incorporées au cours des expériences politiques antérieures des appelés. L'adhésion aux idées et représentations diffusées par l'armée n'est pas nécessairement le résultat positif de ce travail d'inculcation, mais résulte également de la possession d'un habitus compatible. En arrivant à la caserne, certains appelés possédaient des dispositions politiques qui étaient en pré-adéquation avec cette idéologie. Le discours le moins conformes à celui de l'institution émane des personnes qui ont été marquées par des socialisations politiques intenses au sein d'organisations et confréries religieuses en amont de leur expérience du service militaire. Notre terrain réalisé à Kayseri ne nous permet pas de saisir toutes les autres revendications politiques et identitaires qui n'adhèrent pas à la vision de l'ordre politique et social proposée par l'armée, mais l'armée ne semble pas avoir réussi à imposer son hégémonie.

SECTION II/ LA POLITISATION PAR LA GUERRE

Tous les appelés ne combattent pas, et seuls ceux qui sont envoyés dans le Sud-Est, dans les zones à majorité kurde, sont confrontés à la guerre. Certains d'entre eux sont intégrés dans les « commandos », troupes d'élite qui constituent le gros des forces envoyées en opérations terrestres. Leur service militaire est donc très particulier, car ils participent pleinement à la guerre et sont confrontés à la violence des combats et à la mort. D'autres sont seulement envoyés dans les zones à majorité kurde sans occuper de fonctions de combattants, mais ils sont également indirectement confrontés aux effets de la guerre. Cette expérience constitue-t-elle un mode d'apprentissage de l'idéologie de l'armée plus puissant que la « formation à l'amour de la patrie » ? L'implication des conscrits dans la guerre interne, modalité de socialisation politique par le traumatisme qui s'effectue plus collectivement et dont la charge affective est très forte. Charles C. Moskos montre que le degré de solidarité ou de cohésion d'un groupe a pu être considéré, par certains auteurs, comme la principale motivation lors de combats. Il s'agit de mettre en évidence le caractère non idéologique de ces motivations. Mais Charles C. Moskos émet des réserves quant à cette explication exclusive à partir des liens groupes primaires puisque les liens entre les membres d'une même unité de combat seraient optimisés par « une sorte de contrat social rudimentaire découlant de l'immédiateté des questions de vie ou de mort »[1204]. Les questions de vie et de mort sont considérées comme essentielles pour l'auteur. Nous voudrions montrer, dans cette seconde partie, que le contexte de guerre alimente des dynamiques propres qui découlent d'une confrontation avec la violence et la mort plus réelle et plus imminente que lors des entraînements militaires. Dès lors, la situation de guerre est un tout autre moyen d'apprentissage de l'idéologie et de l'hégémonie militaire, et de ses conflits.

[1204] Charles. C. Moskos, "The Military", *Annual Review of Sociology, vol.2,* 1976, pp. 55-78

A/LA GUERRE COMME APPRENTISSAGE PRATIQUE DE L'IDEOLOGIE ET DE L'HEGEMONIE MILITAIRE, ET DE SES CONFLITS.

Le sacrifice de soi en situation de guerre est considéré par l'institution militaire comme le « sommet éthique de toute participation communautaire »[1205]. Dans les documents internes de l'armée consacrés à la « formation à l'amour de la patrie », mourir pour l'État, la nation et la patrie est présenté comme une obligation morale. La martyrologie consacrée aux soldats morts au combat est très développée au sein de l'armée comme de la société, et la peur que pourrait éventuellement éprouver le soldat avant ou durant le combat est considérée comme une faute impardonnable, car elle « entache l'honneur et la dignité »[1206]. Le sacrifice de soi et l'obligation de ne pas protéger sa propre vie sont justifiés par le fait que d'autres citoyens et notamment les membres de sa propre famille peuvent ainsi vivre dans la tranquillité et la sécurité. Mais s'il est nécessaire de mourir pour la patrie, il est également nécessaire de vivre pour elle, car c'est parce que « des personnes vivent chaque moment de leur vie pour ce pays que la patrie ne mourra pas »[1207]. Des exemples concrets sont fournis pour illustrer ces propos, entre autres, celui du soldat qui, telle une mère veillant son enfant malade, fait ses gardes dans une zone frontalière sans fermer l'œil de la nuit. La patrie est donc assimilée à une entité élargie de la famille, au nom de laquelle l'armée exige des conscrits qu'ils s'engagent complètement dans cette nouvelle réalité que sont la guerre ou la « lutte antiterroriste ».

Dans le contexte de guerre que connaît la Turquie depuis 1984, les conscrits se réapproprient parfaitement le discours de l'institution. Pour justifier sa volonté et celle de son équipe de participer à la destruction du terrorisme, Necdet avance des chiffres dont il s'avère par la suite qu'ils sont faux :

> « Nous voulions détruire le terrorisme. (…) Notre commandant nous disait "il y avait 5 000 terroristes en 1983, 700 en ce moment" et quand j'ai terminé il n'y en avait plus. On ne savait pas qui avait tué [la personne]. Tu tires sur la cible, mais tu ne sais pas si c'est toi ou si c'est

[1205]. Thomas Hippler, *Soldats et citoyens. La naissance du service militaire en France et en Prusse*, *op.cit.*, p.278.
[1206]Diaporama intitulé « Yurt Sevgisi Eğitimi », *loc. cit.*
[1207] Diaporama intitulé « Yurt Sevgisi Eğitimi », *loc. cit.*

> un autre soldat. On a eu des martyrs, mon copain est parti martyr. (…) On était tristes, tu ne peux pas gagner la guerre avec de la tristesse, mais avec plus d'acharnement »[1208]. Malgré l'exposition à la violence guerrière, certains enquêtés rappellent leur détermination : « Tu étouffes là-bas à force de voir du sang et à force de combattre, mais c'était avec amour, car c'était pour la patrie »[1209].

Dans les raisons avancées pour légitimer le recours à la violence, on retrouve ce souci déjà évoqué de protéger les proches, les enfants, la famille, et donc la patrie puisque celle-ci est une extension de la famille. L'engagement du conscrit devient plus réel dès lors qu'il est en situation de guerre et sa motivation à combattre devient plus personnelle dès lors qu'il considère qu'il se bat pour protéger les siens, au sens restreint comme au sens large :

> « J'ai deux enfants et j'ai un fils qui a fait son service dans des zones où règne la terreur et un autre en Irak du Nord. À la fondation de la République turque, il y a eu beaucoup de sang versé, de vies sacrifiées. (…) S'il y a une guerre aujourd'hui, je serai un des premiers à m'engager si on m'appelle [comme réserviste]. Pourquoi ? Parce que j'ai envie de vivre tranquillement, parce que j'ai envie que nos enfants, nos nièces et neveux, ma famille, mes cousins, mes voisins puissent vivre tranquillement. Imagine si les étrangers avaient envahi la Turquie ! Est-ce que nous aurions pu aujourd'hui nous asseoir ici même et discuter tranquillement. Est-ce qu'ils nous auraient permis de discuter ? Et bien non ! »[1210].

La protection des compagnons d'armes participe de ce même élan :

> « J'ai participé à cette opération. Tu ne penses à rien en allant là-bas. Allah te donne un truc, tu ne penses à rien d'autre qu'à rester en vie. On est comme des frères, tu cherches à protéger les autres »[1211].

[1208] Entretien n° 73.
[1209] Entretien n° 72.
[1210] Entretien n° 3.
[1211] Entretien n° 105.

Dans certains cas, qui demeurent exceptionnels, des appelés demandent à partir dans les zones à majorité kurde pour venger un proche ou un compagnon d'armes. C'est le cas d'Ugur qui a demandé à partir dans l'Est après que le fils de son oncle eut été tué par le PKK pendant son service militaire :

> « J'ai ressenti le besoin de le venger, car je l'aimais beaucoup. (…) Pour moi, ils étaient tous suspects. Je les mettais à terre. Je n'étais pas obligé de le faire, mais je souhaitais les faire souffrir »[1212].

On constate ainsi que les deuils favorisent la réappropriation du conflit par les soldats. La loyauté à l'égard de l'État, de la patrie et de la nation se décline et se transpose sur des figures concrètes, plus proches des combattants. Certes, on ne devient pas un bon patriote/citoyen en combattant, mais l'expérience de la guerre « consacre » et « actualise » le patriotisme empreint du nationalisme d'Atatürk intégré auparavant. L'expérience de la guerre renforce donc les socialisations patriotiques antérieures et peut être considérée comme une légitimation par les faits du discours institutionnel, qui rend l'intériorisation de celui-ci encore plus efficace.

Il arrive aussi que la guerre provoque le dégoût et suscite des discours antipatriotiques chez certains appelés – « Je me suis senti utilisé. J'étais un mouton là-bas. On ne pense à rien. C'est du temps perdu. Ils peuvent envoyer des professionnels à notre place parce que nous sommes des appâts »[1213] –, mais il semble que ce soit l'exposition directe à la mort ou au risque de mourir qui favorise l'engagement du conscrit dans la guerre. Lors des entretiens, de nombreux appelés comme Kerem ont évoqué le risque de mourir dans les zones à majorité kurde :

> « C'était un milieu stressant. T'es toujours avec des personnes coupables, dangereuses, il y avait un risque de devenir martyr [d'être tué au combat], il y avait un danger de mort »[1214].

Et chaque fois, c'est le discours sur l'amour de la patrie et le sacrifice de soi qui prend le dessus et permet aux appelés de dépasser leur peur :

[1212] Entretien n° 20.
[1213] Entretien n° 95.
[1214] Entretien n° 36.

> « Nous faisions cela avec amour. […] Je me demandais si j'allais pouvoir rentrer chez moi. Je pensais que les ennemis de la patrie allaient m'empêcher de rentrer chez moi. Je n'avais pas peur, c'était pour la patrie. […] J'ai rencontré des difficultés, mais j'ai aimé le faire. J'ai vécu des difficultés, mais nos commandants nous ont fait aimer le service »[1215].

Ce témoignage est un bon exemple de socialisation en actes et en situation officielle puisqu'il révèle une tension entre le discours officiel (« Je n'avais pas peur, c'était pour la patrie ») et les émotions personnelles (« je me demandais […] j'ai rencontré des difficultés »). Les émotions stressantes et traumatiques qu'impose le contexte de guerre touchent directement les affects des conscrits, produisent des liens de solidarité et des expériences communes, et ce faisant renforcent leur sentiment d'appartenance au groupe. Gérard Noiriel souligne en effet que « la place qu'occupe la dimension affective dans le processus d'intériorisation des normes et des structures étatiques explique le rôle très important que jouent généralement les événements traumatisants dans la fixation des habitus nationaux. Dans la plupart des cas, les conflits armés, la violence collective sont des facteurs déterminants pour la diffusion du sentiment d'appartenance à la nation dans toutes les couches de la société »[1216].

En accord avec Jean-Philippe Lecomte, nous considérons cependant que la guerre, qui induit un double processus de construction de la figure de l'ennemi et de construction du groupe auquel appartiennent les soldats, processus renforçant le discours de l'institution préalablement dispensé dans la « formation à l'amour de la patrie », permet de créer des solidarités et des micro-communautés qui peuvent venir concurrencer « la communauté globale qu'est la nation (ou la patrie) »[1217]. L'apprentissage des valeurs patriotiques par la guerre est donc à nuancer. Les conscrits, qui se réapproprient le discours institutionnel sur « l'ennemi intérieur » par la réalité des interactions violentes avec les partisans du PKK, ont par ailleurs recours à certaines pratiques de déshumanisation de l'ennemi (en qualifiant ceux du PKK de « cochons », en exhibant leurs corps lorsqu'ils sont décédés…) et certains développent même un racisme anti-kurde. Ainsi, contrairement à une guerre extérieure, la guerre interne fait éclater tout « consensus » puisqu'elle divise la population. Ces appelés

[1215] Entretien n° 72.
[1216] Gérard Noiriel, *État, nation et immigration. Vers une histoire du pouvoir*, Paris, Belin, 2001, p. 136.
[1217] Jean-Phillippe Lecomte, « Représentations et réalités sociales du service militaire dans la société française (1868-2001) », *op. cit.*, p. 595.

participent donc pleinement à la guerre et ils sont confrontés à la violence des combats. Aussi ne retournent-ils pas indemnes à la vie civile. D'ailleurs, ils ne retournent pas tous.

B/ L'INSTRUMENTATION DE LA FIGURE DU MARTYR ET DES VETERANS DE GUERRE, VECTEUR DE DIFFUSION DE LA SECURITE NATIONALE

Les contextes de guerre ont parfois produit une militarisation de la société, entendue par Uri Ben-Eliezer dans le cas israélien comme le fait que « la population est constamment mobilisée – directement ou indirectement – pour faire la guerre[1218] ». Alain Dieckhoff l'envisage quant à lui comme « la diffusion généralisée d'un mode de pensée sécuritaire[1219] », conséquence de l'absence de démarcation entre le politique et le militaire. S'agissant de la Turquie, il nous paraît préférable de centrer notre réflexion sur le concept de « sécurité nationale ». Nous nous demanderons dans quelle mesure le retour des anciens combattants fait l'objet d'une instrumentalisation par les autorités turques, qui permet une diffusion du mode de pensée sécuritaire dans la société et favorise ainsi un redéploiement du régime sécuritaire dans les structures sociales. Notre hypothèse est que cette diffusion du mode de pensée sécuritaire engendre un « armement moral » des Turcs vis-à-vis du conflit kurde. Nous examinerons dans une première partie les dynamiques que suscite le retour à la vie civile des conscrits ayant participé à des opérations de guerre. Leur reversement dans la vie civile nous semble pouvoir participer à la diffusion d'un éthos sécuritaire. Puis nous montrerons dans une seconde partie la construction d'un « mythe de guerre », fondé conjointement sur l'historiographie nationale et sur les figures des « martyrs » et des « vétérans », qui contribue à la consolidation du régime de sécurité nationale.

I/LE ROLE DES CONSCRITS DEMOBILISES DANS LA DIFFUSION D'UN ETHOS SECURITAIRE

La notion d'ancien combattant (« *eski savaşçı* ») n'est jamais utilisée par les autorités turques pour qualifier les combattants du Sud-Est, car les opérations qui y sont menées ne sont pas considérées comme une guerre. Bien que les appelés qui reviennent « sains et saufs » ne soient pas officiellement des anciens combattants, nous les considérerons comme tels dans la mesure où ils participent souvent directement à la guerre[1220]. Les appelés, mais aussi leurs

[1218] Uri Ben-Eliezer, « L'armée, la société et la nation-en-armes », *les Cahiers de l'orient*, 1999, vol. 54, p. 161.
[1219] Alain Dieckhoff, « Où va Israël », *art.cit*., p. 33.
[1220] Nous exploiterons les entretiens réalisés auprès d'appelés qui, pendant leur service, ont participé à des

familles et leurs proches, sont directement pour les premiers et indirectement pour les seconds en phase avec la guerre. La « construction sociale de la guerre » passe par ces vecteurs que sont les soldats de retour et leurs proches. À la différence de ce qui se passe autour des vétérans de guerre et des familles de martyrs, le retour des conscrits démobilisés se déroule sans l'intervention de l'institution militaire. En particulier, aucune prise en charge institutionnelle n'est prévue pour les nombreux troubles psychologiques qui découlent de l'expérience de la guerre. Leur reversement dans la vie civile sans accompagnement ni suivi par les services spécialisés des forces armées turques rend sans doute plus difficile leur réadaptation.

La question des incidences de la guerre sur les appelés, mais aussi sur les engagés, est encore taboue au sein de la société turque. La parole est muselée par l'obligation de confidentialité qui s'impose aux individus ayant participé « à des opérations de lutte contre le terrorisme ». Certains enquêtés évoquent « le syndrome du Sud-Est » (« *Güneydoğu Sendromu* ») pour qualifier les troubles psychologiques propres aux combattants du conflit kurde. Quels sont les effets de l'expérience combattante lors du retour à la vie civile des conscrits ? Le reversement de ces anciens combattants dans la société civile peut-il favoriser la diffusion du mode de pensée sécuritaire ? Nous soutiendrons l'idée que leur implication participe à l'armement moral de la société turque à l'égard des guérilleros du PKK, contribuant ainsi à la construction sociale d'un « ennemi de l'intérieur ».

Le manuel scolaire de second cycle intitulé *Science de la société*[1221] présente la fin du service militaire comme un moment festif où l'appelé, entouré de ses proches, célèbre son retour à la vie civile. Nos observations de terrain nous ont permis de constater que ces retours étaient beaucoup moins festifs que ne le prétendent les manuels scolaires ou les enquêtés eux-mêmes, ainsi que leurs proches. En général, quelques personnes de la famille et des amis vont chercher le jeune à la station de bus et le ramènent chez lui. C'est souvent le moment des révélations, car certains appelés, pour ne pas inquiéter leurs proches, leur avaient caché qu'ils étaient dans le Sud-Est, où a lieu l'essentiel des combats. Pendant les deux premières semaines, des visites de proches se succèdent au sein de la famille de l'appelé. Les codes de politesse imposent que les invités disent aux parents de l'ancien combattant « ravi de savoir que cela est derrière vous ». Leur enfant ayant été épargné par la mort, un mouton est sacrifié

---

combats en tant que commandos ou ont effectué leur service dans le sud-est de la Turquie, dans les gendarmeries, prisons, etc. Certains d'entre eux ont participé à des combats ; d'autres avaient des fonctions de surveillance, de renseignement. Ces entretiens se sont tenus en dehors de la caserne, et cela parfois plusieurs années après leur retour du service militaire.

[1221] Dursun Yıldırım Özkül Çobanoğlu, Metin Özarslan, *Liseler için, Halk Bilimi,* Devlet Kitapları, Istanbul, 2004, pp. 132-133.

selon le rite musulman en référence au sacrifice d'Abraham[1222]. À Kayseri, les familles des appelés distribuent des morceaux du mouton à leur entourage, mais aussi à des inconnus nécessiteux. Souvent, les Kayseriotes accompagnent ce rituel par la distribution de bonbons et chocolats aux enfants des familles défavorisées.

Mais il ressort des entretiens qu'après cette période d'accueil, une fois qu'il n'est plus le centre de toutes les attentions, l'appelé ressent un sentiment de vide et de mal-être. Pour qualifier l'état d'esprit des appelés français ayant survécu à la Première Guerre mondiale, Odile Roynette parle de « nostalgie du front[1223] ». Le retour a principalement pour effet de faire perdre les repères que les appelés avaient intériorisés pendant leur service militaire, ce qui est probablement à l'origine de ce sentiment de vide. Les normes et les codes des mondes militaire et civil sont très différents, ce qui impose aux appelés des efforts d'adaptation. Yasin a 20 ans et il vient de rentrer de son service. Le soir même de son retour, il nous fait part de ses sentiments :

> « Je n'arrive pas à croire que tout ça est terminé. J'ai l'impression que je vais y retourner. Je n'arrive pas à m'habituer. J'appelle mon père mon commandant et mes amis qui sont restés là-bas me manquent. Mon esprit est toujours là-bas[1224]. »

Pour expliquer ce sentiment de vide, il est nécessaire de prendre en compte la rupture qui s'opère avec le rythme militaire imposé par l'institution qui réglait minutieusement l'emploi du temps de l'appelé tout au long de son service militaire. Les pratiques de la vie quotidienne civile sont des savoir-faire et des habitudes qui n'étaient plus reproduits pendant la durée du service. En effet, l'appelé a intériorisé les normes de son nouvel univers militaire et développé des habitudes nouvelles ; les normes et les routines de la vie civile n'étant plus répétées ni effectuées quotidiennement ont été en quelque sorte mises en veille.

La perte de ce rythme peut s'avérer un temps déstabilisant, conduisant l'appelé à une certaine inactivité, le temps de se réinsérer professionnellement. L'organisation de l'armée, en particulier en ce qui concerne sa gestion du temps, ne laissait pas à l'appelé la possibilité de développer une réflexion sur ses actions, puisqu'il devait obéir aux ordres et que son emploi du temps était minutieusement organisé. Désormais, il est libre et acteur de sa propre vie. De

[1222] Abraham aurait consenti à immoler son fils par obéissance à Dieu. Mais Dieu l'a autorisé à lui substituer un mouton.
[1223] Odile Roynette**, «** La nostalgie du front », *Retour à l'intime au sortir de la guerre*, Bruno Cabanes, Guillaume Piketty (*dir*), Paris, Tallandier, 2009, pp. 51-65.
[1224] Entretien n° 95.

plus, les appelés doivent aussi faire face à des changements survenus en leur absence, comme les naissances, décès, déménagements… Le récit de Levent est assez évocateur :

> « Que veux-tu qu'il se passe ? Je suis rentré et je me suis promené comme un nigaud vide et sans argent. Tu n'as rien à faire. En plus, nous avons été expropriés et notre maison a été détruite. Nous habitons désormais une petite maison à côté de l'hôpital. Je me suis dit que cet endroit était beaucoup trop petit. Je me suis demandé comment on allait faire pour vivre ici[1225]. »

Le retour à la vie civile de l'appelé lui impose de se confronter à un monde qui ne lui est plus familier et il éprouve parfois, comme le racontent certains, un sentiment d'étrangeté. Souvent, ils reconnaissent avoir connu une période très difficile d'adaptation à la vie civile. En général, les appelés ne travaillent pas immédiatement à leur retour. Certains gestes basiques de la vie quotidienne doivent être réappris : se laver, se raser, marcher sur des routes goudronnées, boire dans des verres et non dans des gobelets en plastique, se réhabituer à la présence féminine… Alice Kaplan souligne la nécessité, pour les combattants, de réapprendre une « forme d'économie corporelle », de reconquérir l'image qu'ils ont d'eux-mêmes, et de redécouvrir « l'hygiène et la pudeur[1226] ». Certaines pratiques intégrées pendant leur expérience combattante disparaissent difficilement. Ainsi, Duran conserva tous ses mégots de cigarettes pendant l'entretien que nous avons eu avec lui, car il avait pris l'habitude, dans les montagnes, de ne laisser aucune trace de son passage. D'ailleurs, sa façon de tenir la cigarette avec sa main lui permettait de la dissimuler complètement.

Après quelques mois d'adaptation, la reprise d'une activité professionnelle et la concrétisation de nouveaux projets de mariage, fiançailles ou autres aident le jeune à se reconstruire avec le soutien matériel et affectif de son entourage. Mais si certains parviennent à redémarrer une nouvelle vie, d'autres ne se remettent jamais de ce qu'ils ont vécu. Des familles sont obligées de prendre en charge un fils qui n'est pas revenu dans « un état normal », qui se montre incapable de s'assumer seul et présente des troubles psychologiques importants que l'expérience de la guerre a pu soit produire soit révéler. Nous avons rencontré une famille dans un village qui nous a indiquait que leur fils était devenu « fou depuis son

[1225] Entretien n° 27.

[1226] Alice Kaplan, « Espaces publics, espaces privés, espaces intimes en sortie de guerre », contribution au colloque international organisé par le centre d'histoire de SciencesPo sur « Le retour à l'intime au sortir de la guerre… ».

retour[1227] ». Aucune prise en charge par les forces armées n'est prévue dans ce cas : il n'est pas considéré comme un vétéran de guerre puisqu'il n'est pas physiquement blessé. Les parents et les proches reprochent l'état de leur enfant au PKK ou parfois même à la population kurde. Il leur semble que c'est en raison des revendications et agissements des Kurdes que l'intégrité de la nation est atteinte en la personne de leur fils. Les Kurdes sont donc désignés comme responsables des conséquences de la guerre sur les appelés envoyés à la guerre. Certaines familles tiennent des discours racistes. Le retour de l'appelé participe ainsi à ce que nous pouvons appeler l'« armement moral » des familles contre le PKK et les Kurdistes (*i.e* ceux qui soutiennent la cause kurde). Certaines mères en viennent à tenir des discours violents, telle cette mère qui nous explique qu'elle a demandé à son fils de lui « ramener la tête d'Abdullah Öcalan [1228] ».

Le langage permet à ces anciens combattants de transmettre leurs récits d'expérience aux personnes n'ayant pas participé à la guerre. C'est donc un support de diffusion de l'expérience de la guerre parmi les personnes qui font partie de l'environnement social de l'ancien combattant. Il faut cependant distinguer les jeunes qui ne veulent plus jamais parler de cette expérience (et qui recourent au refoulement du traumatisme et au silence) de ceux qui partagent pendant de longues heures avec d'autres leurs récits du service militaire tout en déformant ou exagérant certaines réalités[1229]… Kerem a essayé de s'informer avant son départ dans le Sud-Est et explique que « certains me racontaient leur expérience, mais ce n'était pas vraiment la réalité. Si on se mettait à vraiment raconter ce qui se passe là-bas, plus personne ne voudrait partir faire son service[1230] ». Yasin, rencontré le jour même de son retour, a évoqué rapidement le fait qu'il avait tué deux personnes pendant des combats et obtenu une prime pour cela. Il sera suivi par le service psychologique de l'armée, car, deux mois après ces opérations, il revoyait les personnes tuées dans ses rêves. L'administration d'un traitement médicamenteux l'aidera à aller un peu mieux. Il nous décrit avec précision des scènes de torture : « On a attrapé un terroriste. Il ne voulait pas parler alors on lui a fait des électrochocs et d'autres choses. On l'a frappé. Le commandant a ramené un insecte et on l'a mis dans son oreille. Il a finalement parlé. On l'a alors libéré. Il est parti à quelques mètres plus loin et on lui a tiré dessus. À la caserne nous tenons des registres, il ne fallait pas qu'il apparaisse

[1227] Entretien n° 65.
[1228] Entretien informel réalisé avec Filiz.
[1229] La prise en compte de la temporalité de la parole nous permet d'échapper à certains blocages. Lors des entretiens, les hommes s'expriment bien plus facilement dans les premiers temps de leur retour, mais aussi lorsque l'enquête n'est pas enregistrée. Plus l'entretien se déroule longtemps après le retour et plus la personne réprime ses émotions, ses peurs, ses angoisses. De plus, l'obligation de confidentialité des opérations menées pendant le service musèle la parole des soldats.
[1230] Entretien n° 36.

dessus, tu comprends[1231] ? ». Puis il explique que dans les montagnes du Sud-Est, de temps en temps, il fumait de la drogue et sniffait de la colle. Paradoxalement, compte tenu des difficultés dont il témoigne pendant l'entretien, ce moment est l'occasion d'exhiber fièrement les trois certificats de félicitation accrochés dans son salon, ainsi que les photos de la fête organisée juste avant son départ du front. L'enquêté n'a pas censuré son discours, car, venant de rentrer, il n'a pas eu le temps de prendre de la distance par rapport à son expérience.

L'expérience de l'appelé combattant touche tout son environnement familial, amical, professionnel. Les parents sont souvent fiers que leur enfant ait combattu dans l'Est et en soit rentré sain et sauf. Pour eux, il est normal que les autres jeunes partent à leur tour défendre la patrie. Le retour de ces jeunes, qui ne sont donc ni « martyrs » ni « vétérans », rend acceptable la guerre et légitime le fait que d'autres familles doivent également prendre ce risque. Cette expérience de la caserne et des opérations menées dans le Sud-Est agit donc sur le social. Les récits sont transmis aux femmes (mère, épouse, fiancée et petite amie, sœur), qui sont pourtant exclues de cette expérience combattante. Ainsi, les témoignages de cette expérience traumatique contribuent à alimenter les subjectivités sur l'« ennemi de l'intérieur » et sur la nécessité d'envoyer des combattants dans le Sud-Est. Cette adhésion des appelés au discours du pouvoir central peut, par un effet de mimétisme, favoriser son intériorisation par la famille de l'appelé. Ces jeunes combattants ont côtoyé la violence au quotidien pendant toute la durée de leur service. Ils ont été à la fois victimes (violence des supérieurs hiérarchiques et violence entre appelés) et auteurs de cette violence (envers les supposés terroristes et à l'égard des autres appelés). Ayant vécu des situations extrêmes ou le décès d'autres appelés, ils s'approprient le discours véhiculé par l'institution militaire sur les « ennemis de l'intérieur », adhèrent à l'intervention militaire et la légitiment. La systématicité du recours à la violence physique et verbale entraîne une intériorisation et une certaine banalisation de la violence, puisqu'elle est une norme au sein de la caserne.

Pourtant, les dispositions violentes et guerrières intégrées pendant l'expérience combattante ne sont pas automatiquement transférables dans d'autres contextes de la vie civile ou non militaires. Nadire Mater, dans son ouvrage *Mehmedin Kitabı*, évoque le fait qu'à leur retour à la vie civile certains anciens combattants se livrent à des actes criminels[1232]. L'auteure consacre son dernier chapitre à « ceux qui ne peuvent plus parler ». À travers l'analyse de faits divers relevés dans la presse turque, elle met en exergue le passage à des actes violents et criminels par certains appelés qui ont fait leur service dans le sud-est de la

[1231] Entretien n° 95.
[1232] Nadire Mater, *Mehmedin Kitabı*, *op. cit.*

Turquie. L'exemple du détournement d'un avion de la Turkish Airlines par İhsan Akyüz six mois après son retour du Sud-Est, ou celui d'Orhan Kara, qui a tué sa mère, sa sœur et son frère trois mois après être rentré de son service à Diyarbakır, permettent à l'auteure de révéler les souffrances psychiques de ces anciens combattants[1233]. Si l'on ne peut affirmer scientifiquement que ces appelés ont réactivé leurs dispositions concernant la guerre et la violence au moment où ils sont passés à l'acte, nous pouvons noter combien ces expériences de guerre peuvent être traumatisantes et conduire à des actes destructeurs. Nadire Mater relève les paroles du père d'İhsan Akyüz : « Ceux qui meurent deviennent des martyrs, ceux qui deviennent handicapés des vétérans, quel nom va-t-on donner à ces enfants qui ont des troubles[1234] ? » Ce genre de situation dramatique est révélateur du problème de la réhabilitation des anciens combattants en Turquie. Mais la question de la non-reconnaissance d'un statut social pour ces appelés et celle de la non-prise en charge des troubles post-traumatiques dont certains souffrent ne sont pas dénoncées et discutées publiquement.

Au total, l'expérience de socialisation à l'ordre militaire et à la violence a des effets complexes sur les appelés : nonobstant leurs difficultés de réinsertion, certains ont intégré les normes et valeurs de l'institution militaire et du pouvoir central et s'en font les vecteurs au sein de leur société. La participation des conscrits aux combats et aux opérations menées dans les zones majoritairement kurdes, l'implication de leurs proches, la transmission de ces récits de guerre peuvent contribuer à la diffusion d'un mode de pensée sécuritaire légitimant le régime de sécurité nationale turc. D'autres, à l'inverse, portent les stigmates de leur passage à l'armée et leur entourage ressent avec eux le traumatisme de la guerre.

Si le retour des appelés s'effectue sans accompagnement des autorités militaires ou étatiques, tout autre est le retour des « martyrs » et des « vétérans », qui font l'objet d'une prise en charge particulièrement importante, susceptible de favoriser l'acceptation de la guerre par leur entourage. Une place particulière est ainsi accordée au soldat qui meurt pendant son service, qualifié de *şehit* par la loi de lutte contre le terrorisme, c'est-à-dire de « martyr[1235] ». Il est intéressant de noter que la figure du « martyr » fait sens dans la sphère religieuse tout autant que dans les sphères sociale et étatique. Les différences idéologiques entre les Kémalistes qui revendiquent la laïcité de l'État turc et les islamistes s'estompent paradoxalement pour s'accorder sur le statut exceptionnel accordé au « martyr ». Toute la

[1233] *Ibid.*, pp. 246-256.
[1234] *Ibid.*, p. 246.
[1235] La loi de lutte contre le terrorisme n° 3713 adoptée le 12 avril 1991 a paru au journal officiel le 12 avril 1991. Cette loi est consultable sur le site officiel du ministère de l'Intérieur consacré aux martyrs et aux vétérans de guerre : http://www.sehitlervegaziler.gov.tr.

population (y compris les « laïcs ») est convaincue qu'un « martyr » est vivant au paradis. Elle se réfère à un verset de la sourate d'Al-Ahram du Coran – « Ne crois surtout pas que ceux qui sont tués dans le chemin de Dieu sont morts. Ils sont vivants[1236] » – et elle l'applique aux cas des combattants dans le Sud-Est. Dans les milieux religieux, il est courant de nommer les forces armées turques par l'expression « foyer du Prophète », *peygamber ocağı*. Si des soldats meurent au cours d'opérations dans le sud-est de la Turquie, on considère qu'ils ont opéré au sein du foyer du Prophète et sur le chemin de Dieu. « Le martyr ne meurt pas », on le glorifie. Il s'agit d'un moyen de lui donner un autre sens qui transcende son existence physique, le fait entrer dans une métacommunauté où il continue sa vie dans une métahistoire. Par ailleurs, l'immortalité à laquelle accède le soldat facilite certainement l'acceptation de cette situation par les proches. Quant aux appelés, ils deviennent des « vétérans de guerre », en vertu de la même loi de lutte contre le terrorisme, s'ils sont blessés pendant l'exercice de leurs fonctions. Les « vétérans de guerre » (*gazi*) et les familles des « martyrs » perçoivent une indemnisation octroyée par les forces armées turques. Ce terme fait également sens dans les milieux religieux, car, à l'origine, le *gazi* est celui qui participe à « une opération de lutte contre les infidèles, c'est-à-dire à une opération de Jihad[1237] ». Nous verrons que le culte des « martyrs » et des « vétérans » est un élément central de la construction sociale et politique d'un « mythe de guerre » qui renforce le régime de sécurité nationale.

II/CONSTRUCTION D'UN « MYTHE DE GUERRE » ET RENFORCEMENT DU REGIME DE SECURITE NATIONALE

Nous analyserons dans cette partie les différents éléments intervenant dans la construction sociale et politique d'un « mythe de guerre » fondé conjointement sur l'historiographie nationale et sur les figures des « martyrs » et des « vétérans ». Ces derniers font l'objet d'une instrumentalisation par l'armée, et plus généralement par les pouvoirs publics, contribuant à rendre légitime la guerre et à désigner des « ennemis de l'intérieur ». Nous montrerons également que l'actuelle mythification des anciens combattants du conflit kurde réactive des représentations plus anciennes de héros nationaux et verrons comment

[1236] Verset de la sourate Al-Ahram : « Ne crois surtout pas que ceux qui sont tués dans le chemin de Dieu sont morts. Ils sont vivants. Ils sont pourvus de biens auprès de leur seigneur. Ils sont heureux de la grâce que Dieu leur a accordée. Ils se réjouissent parce qu'ils savent que ceux qui viendront après eux et qui ne les ont pas encore rejoints n'éprouveront plus aucune crainte et qu'ils ne seront pas affligés. » Jacques Berque, *Le Coran. Essai de traduction*, , Albin Michel, Paris 1995, p. 149.

[1237] Janine Sourdel, Dominique Sourdel, *Dictionnaire historique de l'Islam*, Presses universitaires de France, Paris, 2004, p. 313.

l'historiographie nationale joue un rôle important dans la diffusion du mode de pensée sécuritaire.

L'historiographie nationale, tout particulièrement en Turquie du fait des conditions de genèse de la République, crée un rapport affectif au passé *via* la présentation des anciens combattants du début du XX^e^ siècle comme des héros. La conception actuelle de la nation turque dépend fortement du passé et du contexte dans lequel la République a été créée. La défaite de l'Empire ottoman, qui était aux côtés des vaincus de la Première Guerre mondiale, a conduit à son démantèlement et à une perte de confiance de la population. Mustafa Kemal est considéré comme le libérateur et le père fondateur de la Turquie contemporaine, puisqu'il a appelé les populations anatoliennes à reconquérir les territoires perdus. L'historiographie nationale valorise le martyr et le vétéran de guerre, car ils sont considérés comme ayant rendu son honneur et son territoire à la nation turque. Ils sont appelés les héros, « Kahramanlar ». De nombreux discours de commémoration font référence en particulier aux martyrs et vétérans de la guerre des Dardanelles (1915-1916) et de « la guerre d'indépendance » (1919-1922) qui, selon la vision officielle, sont à l'origine de la paix sociale d'aujourd'hui et de l'existence de la nation turque.

Le conflit actuel du Sud-Est réactive la représentation de ces héros du passé dans les mémoires collectives et les martyrs et vétérans de guerre d'aujourd'hui rappellent ces anciens combattants du début du XX^e^ siècle qui se sont sacrifiés pour la patrie. En accord avec Xavier Bougarel[1238], nous pouvons affirmer que les grilles d'analyse et d'interprétation du conflit étaient déjà en place au début de la guerre du Sud-Est. Le passé et le présent s'entremêlent, et le sentiment national ou l'identité nationale se réactive au sein de la société lorsque, comme le suggère Gérard Noiriel, celle-ci est portée à croire que « [se]s intérêts sont "menacés" par d'autres groupes nationaux[1239]… ». Dans le passé, tout comme dans le présent, la rhétorique de l'ennemi extérieur ou intérieur, du sacrifice pour la nation, de l'indivisibilité de la nation et du territoire turcs sont très similaires. L'historiographie nationale est donc un moyen de glorifier le soldat mort dans le passé ou dans le présent, de penser le présent à travers les grilles de lecture du passé.

La mémoire collective est entretenue en particulier par les commémorations, qui favorisent l'assimilation entre le passé et le présent. Le pouvoir politique et les institutions étatiques conçoivent des rituels et des cérémonies commémoratives qui glorifient les martyrs

[1238] Xavier Bougarel, « Guerre et mémoire de la guerre dans l'espace yougoslave », in S. Yérasimos (dir.), *Le retour des Balkans 1991-2001*, Paris, Éditions Autrement, coll. Mémoires, n° 78, 2002.
[1239] Gérard Noiriel, *État, nation et immigration. Vers une histoire du pouvoir*, *op.cit.*

et les vétérans de guerre, et participent ainsi à la construction sociale de la guerre et d'une identité nationale kémaliste. Ces cérémonies commémoratives sont mises en place à l'échelle des pouvoirs centraux, mais aussi à un niveau plus local. Une loi du 27 juin 2002[1240] impose aux institutions d'organiser des cérémonies commémoratives le 18 mars[1241] de chaque année pour rendre hommage aux martyrs, et le 19 septembre pour les vétérans. Ces cérémonies intègrent les associations et la population. Ainsi, de nombreux ministres et le président de la République ont prononcé le 19 septembre 2008 des discours similaires pour rendre hommage aux vétérans, dans lesquels ils firent également référence aux martyrs. Le chef d'état-major İlker Basbuğ déclara ainsi :

> « Le combat qui a été initié en faveur de la protection et de l'indépendance du pays, de l'indivisibilité de la nation turque, de l'unité nationale et de la possibilité de vivre ensemble, grâce à votre sacrifice et votre héroïsme, ne s'effacera jamais de nos mémoires […]. Si aujourd'hui la nation turque vit libre et indépendante dans l'unité, nous le devons à nos saints martyrs et à nos héros les vétérans. Bénédiction, en premier à notre sublime leader Mustafa Kemal Atatürk et à ses compagnons d'armes, à nos saints martyrs et nos héros les vétérans[1242]. »

Le président de la République Abdullah Gül prononça également un discours qui assimile les martyrs et vétérans du passé à ceux d'aujourd'hui :

> « Ce qui tient la nation au-dessus de tout pour la nation turque est le "martyrisme" et le "vétéranisme". Cette patrie paradisiaque est l'héritage de nos martyrs et de nos vétérans… Nos forces de sécurité sont aujourd'hui au secours d'un combat contre le terrorisme. Les vétérans héroïques de ce combat, en sacrifiant tout ce qu'ils ont pour le pays, sont le plus bel exemple de l'amour patriotique[1243]… »

[1240] Loi n° 4768 du 27 juin 2002, publiée au *Journal officiel* le 3 juillet 2002.
[1241] La date du 18 mars renvoie à la destruction des navires des alliés par les Turcs durant la bataille des Dardanelles.
[1242] Discours du 19 septembre 2008, disponible sur le site des forces armées turques : http://www.tsk.mil.tr
[1243] Site officiel du gouvernement turc consacré aux martyrs et aux vétérans : http://www.sehitlervegaziler.gov.tr

De façon très intéressante, le discours du président de la République fait référence à la fois au passé en intégrant les anciens combattants de la guerre d'indépendance et au présent en soulignant la participation des forces armées turques à la lutte contre le « terrorisme ». Le discours du chef d'état-major fait davantage allusion aux anciens combattants du passé, mais ses références à l'« indivisibilité du territoire », à l'« unité de la nation » et à la « possibilité de vivre ensemble » font sens également dans les représentations collectives du conflit du Sud-Est. L'association qui est faite entre les conflits passés et le conflit actuel peut affecter et émouvoir la population, et réactiver les dispositions nationalistes, ce qui rejoint la réflexion de Gérard Noiriel soutient de plus l'idée que les évènements traumatisants et les souffrances vécues jouent un rôle très important dans la fixation des habitus nationaux en raison de « la place qu'occupe la dimension affective dans le processus d'intériorisation des normes et des structures étatiques[1244] ». Pour l'auteur, « les conflits armés, la violence collective, sont des facteurs déterminants pour la diffusion du sentiment d'appartenance à la nation dans toutes les couches de la société[1245] ». Dans notre cas, en mobilisant des références à la guerre d'indépendance qui est à l'origine de la formation de la République, les autorités turques contribuent au renforcement du sentiment d'appartenance nationale.

La législation concernant les cérémonies commémoratives s'impose aussi aux pouvoirs publics locaux. Leur proximité avec la population peut faciliter l'activation de l'habitus national et la reconnaissance de la légitimité du pouvoir central quant à ses interventions dans le Sud-Est. Dans différents départements, les familles des martyrs sont invitées à des dîners organisés par les pouvoirs publics locaux. À Kayseri, le préfet a convié à un repas du ramadan les familles des martyrs, le commandant de la garnison, le recteur de l'Université, les députés, le maire et les représentants administratifs. Sur la photo qui accompagne l'article paru dans la presse locale, on peut repérer des personnalités de la ville attablées et priant ; sur les murs sont accrochés le drapeau turc, la photo de Mustafa Kemal Atatürk et l'emblème de la police. Le préfet y a déclaré : « Vous êtes les personnes qui ont donné leur vie au pays. Ces martyrs sont également notre âme. Même si nous n'arrivons pas à nous rencontrer très souvent, nous sommes fiers d'être réunis tous ensemble aujourd'hui [1246]. » Ces rencontres entre les familles des martyrs et ces différentes personnalités locales sont fortement médiatisées, ce qui permet de diffuser ces images et ces discours à l'ensemble des habitants du département. Les pratiques commémoratives semblent

[1244] Gérard Noiriel, *État, nation et immigration, vers une histoire du pouvoir*, *op.cit.*, p. 136.
[1245] *Ibid*.
[1246] Journal *Kenthaber*, 24 décembre 2008.

se multiplier. Par exemple, la préfecture de Kayseri a mis en place sur son site Internet un espace dédié aux martyrs[1247] qui énumère les noms et prénoms des martyrs « donnés » par la province de Kayseri dans la répression dans le Sud-Est (au total 251 en 2007[1248]). Les visiteurs peuvent également consulter les nombreuses photos qui ont été prises lors des journées commémoratives (2007, 2008 et 2009). En outre, les funérailles des « martyrs » du conflit kurde se déroulent généralement dans l'espace local. Lorsque les membres de commandos décèdent pendant leur service militaire, leur dépouille est renvoyée sur leur lieu de résidence. Le conflit du Sud-Est est ainsi rendu visible et s'exporte dans les différents départements turcs. Les pouvoirs publics locaux interviennent alors dans la gestion des effets de la guerre sur les familles des soldats blessés ou décédés. Les « vétérans » ou « martyrs » font l'objet d'une instrumentalisation contribuant à son tour à la construction du régime de sécurité nationale.

Le culte voué aux martyrs et aux vétérans peut activer des représentations homogènes de l'ennemi et une conception de l'identité nationale et de la nation conforme à l'idéologie kémaliste de l'État turc. La mythification de la figure de ces anciens combattants par le pouvoir contribue à rendre acceptable une guerre que la population, dans un premier mouvement, a tendance à considérer comme scandaleuse (parce que ses jeunes meurent au combat).

L'observation des cérémonies funéraires[1249] permet de mesurer la charge émotionnelle entourant la mort du soldat, qualifié de martyr. Les rites funéraires sont très codifiés par les forces armées turques. L'ordonnancement institutionnel de ces funérailles vise à exalter et à masquer la guerre. La description d'une cérémonie funéraire à laquelle nous avons assisté[1250] nous permettra de souligner à quel point le sentiment d'appartenance nationale est renforcé. À Kayseri, le corps du martyr est déposé sous un camélia dans les jardins de la Grande Mosquée. Peu à peu, une foule de personnes se rassemble autour du cercueil du défunt entouré par des soldats. Tous attendent la fin de la prière dite par le responsable départemental des affaires religieuses (« Müftü ») rattaché à la préfecture, qui est diffusée par les haut-parleurs à l'extérieur de la mosquée. À la fin de la cérémonie religieuse, le corps du martyr est transporté de la mosquée au cimetière des Martyrs. Des personnalités locales, le maire, le préfet, le commandant de la garnison de Kayseri, le Müftü et les parents du défunt se

[1247] Site web de la préfecture de Kayseri : http://www.kayseri.gov.tr/
[1248] La préfecture de Kayseri a également participé à l'élaboration d'un album intitulé « Album 2007 des martyrs et des vétérans de Kayseri ».
[1249] Observation réalisée à Kayseri le 6 août 2007 et étude des nombreuses vidéos observées sur YouTube ou sur Dailymotion.
[1250] Observation réalisée à Kayseri le 6 août 2007.

rassemblent devant le cercueil, puis un cortège se forme à la fin de la prière. À sa tête, une cinquantaine de soldats effectuent la marche militaire, puis viennent la fanfare militaire, les soldats qui portent les couronnes de fleurs et le camion qui transporte sur une remorque le corps du soldat mort, suivi des parents, des hauts gradés et, en fin de cortège, de la foule des citoyens qui arborent le drapeau turc ou défilent simplement. Les funérailles du martyr regroupent sur un même lieu des symboles religieux et militaires qui sont souvent antagonistes au sein de la société turque[1251]. Les proches peuvent choisir entre des funérailles à la caserne d'affectation du soldat et le rapatriement, par les forces armées turques, du corps du soldat à la mosquée de son domicile[1252]. Dans tous les cas, les martyrs ont droit à des funérailles militaires et religieuses, qui sont complémentaires. Le soldat est enterré dans un cimetière réservé aux martyrs et gardé par un soldat. Les tombes des martyrs sont regroupées selon les dates de décès, celles des martyrs du conflit kurde étant très proches du poste de garde. Les premières remontent à la guerre d'indépendance, suivies des nombreuses tombes qui datent de 1993 et de 1997[1253], et de celles plus actuelles de 2007. Le rituel funéraire du martyr diffère sensiblement de celui du citoyen lambda. Le cercueil, sur lequel repose habituellement un tissu de couleur verte, couleur de l'islam, est recouvert d'un drapeau turc, qui sera offert par le plus haut gradé à sa femme ou au plus grand de ses enfants, sinon à ses parents, à ses frères et sœurs. Une médaille est remise par un haut gradé à l'un de ses proches. Les funérailles du martyr sont très médiatisées et rassemblent non seulement les proches endeuillés, mais aussi un nombre important de badauds qui assistent à cette mise en scène où chars et soldats en uniforme investissent la mosquée du centre-ville au son d'une fanfare militaire.

La diffusion par les médias locaux et nationaux de certaines images stéréotypées où le haut gradé en uniforme baise les mains d'une vieille paysanne voilée vise à émouvoir la société tout entière. Des soldats distribuent la photo du martyr et des épingles à nourrice à l'ensemble de la foule et tous se l'accrochent sur le cœur. La foule, très émue, et bientôt en colère, qui suit le corps du martyr de la mosquée au cimetière vocifère des slogans contre le PKK, « Maudit soit le PKK », ou des slogans religieux, « Allah est le plus grand », ou encore « la patrie ne se divise pas et les martyrs ne meurent pas », « le plus grand soldat est notre soldat »… Les personnes mobilisées semblent hésitantes quant à l'enchaînement des slogans à crier, mais ceux énoncés plus haut sont proférés dans la majorité des cérémonies funéraires.

[1251] La laïcité est une des caractéristiques de l'État turc (article 2 de la Constitution de 1982). Les dispositions de l'article 2 ne peuvent être modifiées.
[1252] Dans la pratique, le plus souvent le corps du soldat mort est rapatrié à la mosquée de son domicile.
[1253] Période où les opérations dans le Sud-Est se sont accentuées.

L'ordonnancement institutionnel de l'évènement par les forces armées tente sans doute de canaliser la colère et les émotions des participants.

Cérémonie funéraire de martyr, Kayseri, 6 août 2007

La prise en charge économique des familles de martyr et de vétéran par l'État est particulièrement sophistiquée. Elle crée un lien de dépendance entre la famille et les forces armées turques, qui favorise sans doute une allégeance à ces dernières. L'article 61 de la Constitution turque stipule que l'État a l'obligation de protéger et d'assurer de bonnes conditions à la famille du martyr mort à la guerre, mort pour l'État ou mort dans l'exercice de ses fonctions, ainsi qu'aux vétérans. En effet, il est possible en Turquie de mourir pour l'État. La loi de lutte contre le terrorisme définit les droits des vétérans et des martyrs. Les forces armées turques octroient certains droits à la famille du défunt – à sa femme s'il est marié ou, s'il est célibataire, à ses parents, à ses frères et sœurs – afin d'apaiser un peu la douleur et de secourir un minimum celui ou celle qui a perdu un proche. La fondation Mehmetçik, créée le 17 mai 1982[1254] par les forces armées turques, régit l'aide économique et sociale apportée aux familles des appelés, qu'ils soient martyrs ou vétérans[1255]. Le rôle de la fondation est de distribuer des pensions de décès et d'invalidité aux soldats et à leurs familles, mais aussi de fournir une aide éducative et d'assurer la continuité des soins aux familles de vétérans, ou

[1254] Date qui correspond à l'adoption de la Constitution orchestrée par les militaires à la suite de leur coup d'État du 12 septembre1980.
[1255] Site de la fondation : http://www.mehmetcik.org.tr

encore d'organiser des programmes sociaux pour rassembler les vétérans et leurs familles, les martyrs, les donateurs. Le soutien matériel qui est fourni aux familles des martyrs ou au vétéran consiste en une allocation payée en une fois[1256] plus une pension mensuelle[1257]. On relève sur le site de la fondation un discours qui glorifie les martyrs et les vétérans : « Dans la tradition turque, être soldat est la plus grande valeur sacrée et source d'honneur […]. Nous disons que le martyr est lumineux, c'est-à-dire qu'il a des qualités religieuses et spirituelles très fortes et que le vétéran est un soldat respecté[1258]… » La sacralisation du soldat ressort de ce discours officiel de la fondation. La guerre prend-elle ce faisant un caractère sacré ?

Dans les sociétés européennes, le culte du soldat mort est au cœur du « mythe de la guerre » à l'œuvre au cours de la Première Guerre mondiale décrit par George. L Mosse. Selon l'auteur, dans le cas de la France et de l'Allemagne, le « mythe de la guerre », c'est-à-dire le processus de transformation de la réalité de la guerre pour en faire « un évènement doté d'un sens sacré[1259] », permettrait de transcender « l'horreur du conflit et simultanément de nourrir l'utopie nationaliste[1260] ». Ce culte participerait également à une banalisation de la violence et de la guerre[1261] et contribuerait à la « brutalisation des sociétés européennes ». Dans notre contexte, ce culte du soldat mort permet-il aussi une banalisation de la violence et

[1256] La pension de décès est payée aux familles de « martyrs » ou appelés qui décèdent pendant l'exercice de leur fonction. La pension d'invalidité est payée aux soldats qui sont devenus des vétérans de guerre ou qui ont été blessés pendant leur service. Une pension de décès est payée en cas de décès du vétéran de guerre ou du soldat blessé. Une pension de naissance est payée si le vétéran ou le soldat blessé devient père pendant son service militaire. Une pension de décès des enfants du martyr, du vétéran ou du soldat blessé est payée en cas de décès de leur enfant.

[1257] Une aide pour les soins est payée mensuellement au vétéran ou au soldat blessé. Une aide mensuelle est versée pour l'éducation des enfants du martyr, du vétéran de guerre et du soldat blessé pendant son service militaire… Pour les martyrs et vétérans qui ne sont pas des appelés mais des militaires de carrière, les aides sont beaucoup plus importantes. En effet, les forces armées turques accordent à l'un des proches du martyr une aide financière – prise en charge des funérailles, compensation financière, aide pour l'éducation des enfants – et la direction générale des fonds de retraite de la République turque octroie également un revenu mensuel. Puis les familles ont droit à une série d'avantages : une réduction de la facture d'électricité, l'exonération de la taxe foncière, la protection de la sécurité sociale, une carte d'identité des forces armées turques, l'accès aux centres d'entraînements spécialisés, la gratuité des transports en commun, la gratuité des frais de parking, l'accès aux clubs militaires des officiers, la suppression du service militaire pour le frère du martyr, le recrutement au sein de la Fonction publique de l'un des proches de la personne décédée, l'exonération pour les enfants du martyr des frais d'inscription pour leurs études supérieures, la gratuité dans les établissements d'éducation spécialisée. Les enfants des martyrs sont prioritaires pour bénéficier d'une place en pension et des crédits lorsqu'ils sont étudiants, ainsi que pour entrer dans une école militaire.

[1258] Les valeurs de la fondation sont les suivantes : l'honnêteté, la respectabilité, le respect des valeurs nationales et des principes d'Atatürk, la responsabilité, la transparence, la participation créative, la neutralité… Source : fondation du Mehmetçik : http://www.mehmetcik.org.tr

[1259] George L. Mosse, *De la Grande Guerre au totalitarisme : la brutalisation des sociétés européennes*, Hachette, Paris, 1999, p. 11.

[1260] *Ibid.*, p. 123.

[1261] Selon George L. Mosse, « la mémoire de guerre s'était approprié la religion et la nature, ces forces traditionnellement consolatrices. Elle fut aussi travaillée par la banalisation, phénomène qui se chargea de rabaisser l'échelle de la terreur à un niveau ordinaire et acceptable…la banalisation permettait de s'accommoder de la guerre, sans l'exalter ni la glorifier, en l'intégrant à un monde familier qui repoussait les terreurs incontrôlables ». *Ibid.*, p. 145.

de la guerre ? En Turquie, on retrouve bien ce phénomène de transformation de la réalité de la guerre en un événement sacré : outre le rôle de l'historiographie nationale qui exalte l'identité nationale turque, le culte du soldat mort et du vétéran de guerre à travers les cérémonies et les discours commémoratifs, la diffusion presque quotidienne par les médias des funérailles de martyrs, les films vidéo que leurs familles mettent sur des sites Web[1262]… participent à la construction d'un certain « mythe de guerre » en Turquie.

La sacralisation de la guerre alimente également les discours idéologiques de l'extrême droite, qui se radicalisent en ne dissociant plus la population kurde des guérilleros du PKK, même chez les plus diplômés comme Bülent[1263]. Les ultranationalistes en Turquie n'hésitent pas à évoquer la supériorité de la race turque, se référant même à Hitler et au nazisme[1264] pour consolider leur idéologie. Ils accusent également les pays occidentaux de soutenir le PKK, ce qui implique la complicité des puissances étrangères pour diviser le pays de l'intérieur comme nous l'avons montré plus haut. Des propos déshumanisant les guérilleros du PKK et parfois la population kurde ressortent également de nos entretiens : « on les appelle les cochons [1265] », « ce sont des tueurs de bébé[1266] », « il faut se méfier de ceux qui sont le mieux intégrés et qui noyautent nos institutions[1267] »… Les Kurdes représentent la figure de la « cinquième colonne ». Il semble qu'ainsi la violence et la guerre tendent à se banaliser.

Mais si nous repérons des similitudes entre le processus décrit par George. L. Mosse et notre terrain turc, il n'en demeure pas moins des différences. Au titre des similitudes, le fait de voir opérer une syntaxe d'hégémonie scellée par le sacré et par le sentiment d'appartenance nationale. L'historiographie nationale, les cérémonies et les discours commémoratifs, l'ordonnancement institutionnel des funérailles et la prise en charge économique des familles de martyr et de vétéran de guerre œuvrent ensemble pour une mythification du combat et une déréalisation de la violence du conflit. Cependant, il nous semble qu'il est empiriquement impossible de prouver que le peuple turc s'est habitué à « un certain niveau de violence visuelle et verbale[1268] ». Cette généralisation paraît abusive : comment prouver empiriquement que la terreur a été rabaissée à « un niveau ordinaire et acceptable[1269] », comme le suggère George. L. Mosse ? Nous pouvons toutefois affirmer que, sur le plan

[1262] Voir les nombreuses vidéos commémoratives des martyrs sur le site http://www.youtube.com.
[1263] Entretien n° 22
[1264] *Ibid*.
[1265] Entretien n° 19.
[1266] Document informel et anonyme sur l'opération « Soleil » menée par la Turquie dans le nord de l'Irak contre le PKK/Kongra-Gel depuis le 21 février 2008.
[1267] Échange informel avec un journaliste de Kayseri, le 29 mars 2006.
[1268]George L. Mosse, *De la Grande Guerre au totalitarisme : la brutalisation des sociétés européennes*, Paris, Hachette, 1999, p. 205.
[1269] *Ibid*., p. 151.

discursif, la pérennisation du conflit crée un sentiment d'insécurité au sein de la population qui, en retour, considère légitimes les opérations de lutte contre le « terrorisme », ce qui rend légitime aussi le régime de la sécurité nationale. Il s'agit d'une stratégie de « sécurisation par l'inquiétude »[1270].

Le culte des martyrs et des vétérans et la production discursive d'une représentation déshumanisée de l'ennemi favorisent le processus d'armement moral contre les guérilléros du PKK. La construction sociale de la guerre et la désignation d'« ennemis de l'intérieur » sont bien à l'œuvre. Le culte du martyr et du vétéran renforce une identité nationale conforme à l'idéologie kémaliste de l'État turc et stigmatise la figure de l'ennemi de la nation. La population turque est sans cesse sollicitée, directement ou indirectement, dans ce conflit. Par exemple, la mort d'un soldat affecte toute la société. Il pourrait être le fils de n'importe qui. Chacun se sent concerné et tout le monde connaît un proche qui a été envoyé dans les zones majoritairement kurdes lors de son service. L'implication des appelés et de leurs proches à ce conflit participe également à la diffusion et à l'intériorisation d'un mode de pensée sécuritaire. L'institution militaire en retire donc une certaine légitimité sociale. Au marché des commandos de Kayseri où se rendent les appelés qui effectuent leurs classes, n'importe qui peut acquérir des cartes postales mettant en scène des caricatures illustrant la vie à la caserne, où des grenades qui semblent être des vraies sont disposées de manière à ce que nous puissions lire « Je t'aime » ou « Je ne suis pas encore mort maman ».

(Photographie mise en vente au marché des commandos, « Ma Maman », 2007)

[1270] Didier Bigo, « Sécurité et immigration : vers une gouvernementalité par l'inquiétude ? », *Cultures & Conflits*, 31-32, printemps-été 1998, p. 31-32.

Effectivement, ces objets rappellent la guerre, mais il nous est difficile de dire, à la suite de George. L. Mosse, que « la guerre est vue comme un jeu[1271] », et donc que l'expérience de la guerre se banalise. Nous soulignerons plutôt qu'en tant que construit social cette guerre fait l'objet de perceptions différenciées par les individus. De plus, même s'il se dégage un consensus sur la glorification des martyrs et des vétérans, cela n'engendre pas une acceptation générale par la société turque de la guerre et de la violence, ainsi qu'en témoigne l'existence de mouvements d'opposition à la guerre[1272].

La sacralisation des martyrs et des vétérans de guerre, les cérémonies et discours commémoratifs, les cérémonies funéraires aux martyrs et leur médiatisation ainsi que le retour des conscrits combattants à la vie civile participent à l'armement moral de la société turque à l'égard du conflit kurde. Ces pratiques permettent à l'État turc de se redéployer au sein des structures sociales et de légitimer le régime de sécurité nationale. Le discours sécuritaire est donc une ressource pour le régime turc. Cependant, ses effets sur la société peuvent être ambivalents. Élizabeth Picard souligne que « le discours sécuritaire s'inscrit au cœur du dispositif autoritaire de stigmatisation de l'ennemi et de construction de l'ethos normatif commun même s'il a pour effet de creuser des divisions identitaires au sein de la communauté nationale (en désignant les individus et les groupes en infraction ; en construisant la figure de l'ennemi intérieur), et donc d'alimenter la violence d'État[1273] ». Dans notre contexte, l'« ethos normatif commun » est l'idéologie kémaliste de l'État turc qui prévalait avant 2002. Ce dernier instrumentalise les anciens combattants pour stigmatiser les « ennemis de l'intérieur » qui sont soit les Kurdistes soit les islamistes. Il réussit globalement à mobiliser la société autour des figures du martyr et de l'ancien combattant en inscrivant leur célébration dans le temps long de l'histoire républicaine, légitimant ainsi son idéologie sécuritaire. Le revers de cette instrumentalisation du retour des conscrits est cependant observable dans leurs difficultés de réinsertion ainsi que la diffusion des émotions et des réactions violentes dans leur environnement, au point de susciter des actions armées illégales au nom même de l'impératif sécuritaire.

Depuis le 20 octobre 2008, le procès « Ergenekon » impliquant de très hauts gradés des forces armées turques, ainsi que des journalistes et des hommes d'affaires, dans les activités d'une organisation terroriste et ultranationaliste est en cours. Cette affaire nous montre que le discours sécuritaire n'est pas l'apanage exclusif de l'armée en Turquie. En

[1271]George L. Mosse, *De la Grande Guerre au totalitarisme* […], *op.cit.*, p. 162.
[1272] Voir le site Internet des opposants à la guerre : http://www.savaskarsitlari.org
[1273] Élizabeth Picard, « Armée et sécurité au cœur de l'autoritarisme », *art.cit.*, p. 308.

effet, nous relevons dans l'acte d'accusation que les membres de cette organisation voulaient défendre les « intérêts nationaux » et estimaient que « les lois constitutionnelles ne permettaient pas de gouverner l'État de façon sûre et saine[1274] ». Ils avaient pour intention de semer la terreur dans le pays afin de pouvoir s'emparer du pouvoir et d'évincer le gouvernement issu du Parti de la justice et du développement, considéré par eux comme pas assez laïc. Ce contexte nous montre que la violence de guerre a bien contaminé la vie politique en Turquie.

Comme nous l'avons montré, la politisation militaire ne s'effectue pas toujours sur un mode « heureux ». L'institution mobilise les affects des conscrits de différentes façons pour développer leur sentiment d'appartenance à la communauté patriotique et nationale : en exigeant d'eux qu'ils se sacrifient, en mobilisant l'historiographie nationale, en faisant référence à un code de l'honneur et surtout en leur imposant l'amour de la patrie. Dans le cadre du service militaire, cette socialisation comporte deux volets qui se renforcent mutuellement et mobilisent autant l'un que l'autre les affects des conscrits : l'apprentissage théorique, qui se réalise en douceur et par effet d'imprégnation et de répétition, définit par le haut les contours d'une identité collective qui doit être conforme au nationalisme d'Atatürk. Pourtant, alors même qu'elle vise à fédérer la population autour d'un consensus sur cette identité, l'idéologie qu'elle diffuse et surtout sa composante sécuritaire produisent des divisions en stigmatisant une partie des organisations politiques et certaines minorités. L'apprentissage par la guerre doit lui aussi être nuancé parce qu'il crée des solidarités de groupes qui concurrencent la communauté patriotique, sans compter que le racisme anti-kurde de certains soldats est bien loin de correspondre aux préceptes de la « formation à l'amour de la patrie ». Ainsi, qu'il soit théorique ou pratique, l'apprentissage du patriotisme dans le cadre du service militaire en Turquie produit des effets contrastés, voire paradoxaux.

[1274] Acte d'accusation (*Ergenekon İddianamesi*) en Turc, consultable sur le site du journal *Milliyet* : http://i.milliyet.com.tr/ergenekon/iddianame.aspx?sayfa=49

CONCLUSION

« Nous sommes venus, nous avons vu et nous partons » (*Geldik, gördük gidiyoruz*) est une expression qu'utilisent les soldats du rang lorsqu'ils s'apprêtent à retourner à la vie civile. Ils ont également l'habitude de compter le temps passé à l'armée et de célébrer certaines étapes. Lorsqu'il leur reste 299 jours de service, les autres appelés déchirent leur t-shirt et quand il ne leur reste plus que 99 jours de service, ils les arrosent avec un tuyau ou une bassine d'eau. Dans certains régiments, les appelés peuvent organiser des festivités qu'ils appellent fête d'adieu (*veda gecesi*). Ce dernier souvenir en tête marque aussi un moment de relâchement disciplinaire ou « de caste des libertés »[1275]. Tout comme lors des rites de départ au service militaire, les appelés effectuent des danses traditionnelles, chantent, dégustent des pièces montées et se prennent en photo avec leurs supérieurs hiérarchiques. La participation de ceux-ci aux festivités, et le fait même de laisser ces festivités se dérouler librement démontrent leur volonté que le dernier souvenir du conscrit ne soit pas celui de la violence des combats.

(Fête d'adieu, Photo de Yasin, qui a fait son service militaire à Mardin en 2006)[1276].

[1275] Erving Goffman fait référence aux castes de libertés pour montrer que le personnel et le reclus se mélangent lors des fêtes alors que les rôles sont bien cloisonnés le reste du temps. Erving Goffman, *Asiles*, *op.cit.*, p. 148.
[1276] Entretien n° 95.

C'est dans les régiments situés dans les zones à majorité kurde, où les appelés combattent, que ces festivités sont le plus instituées. Par le biais de ce défoulement collectif, les appelés disent oublier le stress de leur service[1277]. Généralement, le dernier jour passé à la caserne, ils rendent leur uniforme et leurs bottes et portent leur habit civil. Erol nous confie même avoir acheté des vêtements pour cette occasion: « Le jour du départ, on s'habille en civil et on dit revoir. On pleure presque, on oublie les claques et la violence, on oublie tout. Tu as immédiatement envie d'être chez toi[1278] ». Ces pratiques et les discours des appelés attestent de la volonté d'oublier le stress occasionné par le service militaire.

Ce détour par les festivités marquant la fin du service militaire nous invite aussi à faire le bilan de la socialisation militaire dont les aspects paradoxaux nous ont conduit à affirmer qu'elle ne produit pas des citoyens militarisés, contrairement à ce que soutiennent les thèses sur la militarisation/sécurisation de la société. Nous dégagerons ici les caractéristiques de la matrice de la socialisation militaire au niveau de ses modalités de transmission et d'incorporation et au niveau de ses objets, puis nous verrons ses effets sur les conscrits.

A/LES MODALITES DE TRANSMISSION, LES AGENTS, LES LIEUX, LES OBJETS DE LA SOCIALISATION MILITAIRE

La socialisation militaire a d'abord la caractéristique d'être une formation « 'à la dure' et comme un apprentissage 'par claques'[1279] ». La transmission de cette socialisation peut emprunter des modalités relativement brutales et radicales : la privation de liberté, la dépersonnalisation, la violence sous toutes ses formes, les entraînements et les manœuvres, la discipline, les sanctions, la guerre. Mais elle prend aussi des formes plus subtiles et douces à travers des pratiques discursives, comme la formation à l'amour de la patrie, où les appelés peuvent s'exprimer et confier leurs problèmes personnels, et par le biais des activités sociales que l'armée met en place et les gratifications et avantages qu'elle offre. Les modalités de transmission sont contradictoires et ne sont pas exclusivement brutales et violentes ni heureuses et douces. C'est sur la base de socialisations contradictoires que l'institution

[1277] Entretien n°73.
[1278] Entretien n°23.
[1279] Emmanuelle Zolesio, *Chirurgiens au féminin ? Socialisation professionnelle et dispositions sexuées de femmes chirurgiens digestifs*, thèse de Doctorat de sociologie, Bernard Lahire (*dir*.), soutenue le 12 novembre 2010, Université Lumière-Lyon 2, p.15.

fonctionne. Nous ne considérerons pas la socialisation militaire comme une socialisation totale à l'image du concept d'institution totale puisque nous avons montré que cette modalité d'apprentissage par la fermeture n'était opératoire seulement pour décrire la phase d'intégration initiale. Une autre caractéristique de ces modalités de transmission, est que parallèlement à des dispositifs formels et protocolaires (la hiérarchie officielle, les prescriptions normatives, les sanctions et gratifications) celle-ci s'effectue aussi *via* des dispositifs informels (sanctions, réprobations, gratification, système de période etc.) et illégaux (les pratiques violentes). L'armée, loin de se contenter du monopole de la violence légitime[1280] et de sa domination légale, appuie son pouvoir sur l'informel et l'illégal. Elle est une modalité de gouvernements indirects de l'armée et constituant à ce titre une domination illégale, informelle rationnelle. L'hypothèse souvent faite sur les prisons ou la mafia, selon laquelle nous serions face à deux ordres, l'un proprement institutionnel et l'autre parallèle, et que ce dernier nuirait au premier, ne nous semble pas pertinente. Au contraire, il existe une tolérance institutionnelle vis-à-vis de tous ces dispositifs informels puisqu'ils concourent eux aussi à renforcer la discipline dans les espaces laissés vacants par les gradés. Ces deux ordres concourent à la normalisation disciplinaire, mais les seconds sont plus facilement déployables au quotidien. L'informel est non seulement combiné au formel, mais il se révèle souvent aussi puissant que lui. Les pratiques illégales comme la violence sont également tolérées lorsqu'elles ne sont pas extrêmes. En effet, les pratiques violentes qui engendreraient des dommages physiques graves ou mortels nuisent à l'ordre institutionnel, mis en demeure de se justifier. Enfin, nous avons mis en évidence une forme de socialisation par anticipation puisque la socialisation militaire commence avant l'arrivée des conscrits dans les casernes à travers les représentations que possèdent les conscrits sur le service militaire. Donc le service militaire ne socialise pas seulement les individus par l'expérience même de celui-ci, mais, aussi par des formes plus implicites à travers « les représentations de cet ordre objectivé »[1281] . Celles-ci ne sont pas uniquement des anticipations, elles sont aussi rejouées au moment du service lui-même pouvant parfois conduire à des décalages entre les attentes et la réalité.

Nous avons pu également mettre en évidence différents temps, différents lieux et différents agents de la socialisation militaire, celle-ci s'exerçant différemment sur les appelés en fonction de ces divers éléments. L'institution du service militaire n'est pas une institution

[1280] Max Weber considère la violence physique comme un moyen spécifique appartenant à l'Etat mais il précise à plusieurs reprises que « la violence n'est évidemment pas l'unique moyen normal de l'Etat ». Max Weber, *Le savant et le politique*, Plon, Paris, 1959, pp. 124-125. Il ajoute aussi que « l'application de la violence en est assurément le moyen spécifique et partout elle est, en cas de défaillance des autres moyens, l'*ultima ratio* ». Max Weber, *Economie et société, op.cit.*, p. 97.

[1281] Jacques Lagroye, Bastien François et Frédéric Sawicki, *Sociologie politique, op cit.*, p .151.

monolithique. Il n'existe pas un mais des services militaires qui visent à socialiser les appelés de manière différenciée.

C'est en fonction des lieux (zones de combats, zones frontalières et les autres régiments situés à l'ouest), des unités militaires (dans un régiment ou dans une gendarmerie de village), des branches (armée de l'air, armée de terre, la marine), des fonctions (commandos, courrier, attachée aux écritures) et du grade (sous-lieutenant, soldat du rang ou soldat sortis du rang) que les modalités de socialisation peuvent varier. En zone de combats, on a tendance à observer un relâchement disciplinaire alors que dans les régiments non concernés par la guerre, les dispositifs disciplinaires s'imposent de manière plus contraignante. Autre différence, les appelés ont moins accès au monde extérieur à la caserne dans les zones à majorité kurde que dans les autres régiments où ils bénéficient des permissions de sortie. Les branches militaires peuvent également influencer la socialisation militaire. Par exemple, l'apprentissage de certaines connaissances techniques joue un rôle plus important à l'armée de l'air que dans l'armée de terre. Les appelés sont souvent recrutés dans cette branche en raison de certaines de leurs compétences professionnelles, la socialisation prend moins des formes brutales et violentes. Enfin, les soldats du rang et les officiers de réserve ayant le grade de sous-lieutenant font un service très différent tant au niveau de la durée du service qu'au niveau de l'exposition à cette formation à la dure. Ces derniers sont moins confrontés aux violences physiques, et les dispositifs disciplinaires sont moins contraignants pour eux. Le haut degré de privation de liberté des soldats du rang s'oppose à la liberté accordée aux plus diplômés. Comme nous l'avons montré, l'armée procède aussi à une sélection parmi les diplômés, en contrôlant la compatibilité de leur moralité et de leur opinion politique avant qu'ils n'accèdent au grade de sous-lieutenant. De ce fait, ils sont aussi moins exposés à la formation politique. La socialisation militaire suppose de différencier les appelés entre eux. On confirme ici que le processus de sélection et de classement des appelés vise à assurer l'efficacité de l'action institutionnelle, comme l'affirme Louis Pinto pour le cas des conscrits français[1282]

Les agents de cette socialisation militaire ne sont pas exclusivement des militaires de carrière. Il serait faux de penser que les appelés sont uniquement confrontés aux pouvoirs socialisateurs des officiers et des sous-officiers puisqu'ils se socialisent aussi entre eux. Nous avons pu démontrer que plus l'écart entre les différents niveaux hiérarchiques est important et moins les interactions de face à face sont possibles dans la vie de tous les jours. Les appelés gradés tels que les sergents, caporaux et sous-lieutenants, ont souvent pour fonction de

[1282] Louis Pinto, « Expérience vécue et exigence scientifique d'objectivité », *op.cit.*, p. 19.

prendre en charge les soldats du rang. Ils deviennent ainsi les intermédiaires entre les militaires de carrière gradés et les conscrits, au même titre que les sous-lieutenants. Finalement, la vie des conscrits turcs se vit généralement entre appelés. Certaines fonctions peuvent exiger de travailler avec des officiers, mais en dehors de ces situations, le groupe des conscrits vit dans l'entre-soi. Ils se socialisent entre eux de différentes façons, à travers le système d'ancienneté qui constitue une hiérarchie officieuse, en se formant lors des passations de fonctions entre appelés, et en partageant leur vie quotidienne.

Les objets de la socialisation militaire sont également multiples, pouvant viser tour à tour les normes disciplinaires, vestimentaires, politiques notamment en vue d'imposer une certaine définition de l'identité turque ou encore les normes relatives à la vie privée des appelés.

À travers ses dispositifs de discipline et de violence, la socialisation militaire vise aussi à faire intérioriser aux conscrits des dispositions à obéir. Comme nous l'avons indiqué plus haut, celles-ci sont à la fois formelles et informelles. Par ailleurs, la violence endémique à laquelle sont confrontés les appelés est un apprentissage au quotidien de cette même violence qui a pour objectif d'endurcir les appelés et de les préparer à la violence des combats.

Certains dispositifs institutionnels qui ont lieu lors des rites d'intégration ont pour projet d'uniformiser, d'homogénéiser le groupe de soldats en ciblant leur corps. Il s'agit aussi d'un moyen que se donne l'armée pour neutraliser les différences sociales qui pourtant sont au fondement de sa sélection. C'est à travers des pratiques de dépersonnalisation des appelés que les singularités, les différences et les particularités de leur apparence physique sont supprimées. Dans cette perspective, l'imposition du port de l'uniforme vise précisément « à ne pas être distingué et entrave toute individualisation »[1283]. Parallèlement à cette modification de l'apparence corporelle, la socialisation militaire vise à redresser les corps des appelés et à l'incorporation d'un *hexis.* C'est lors de la formation à l'ordre aligné que l'institution tend à inculquer des normes relatives à la masculinité (honneur, virilité, rectitude des positions) et des normes morales notamment par le fait que les manœuvres en groupe incarnent et symbolisent la nation réunie et unie.

L'objet de cette socialisation est également politique comme nous l'avons montré à travers l'analyse de la formation à l'amour de la patrie mais aussi de l'implication des conscrits à la guerre. La première vise à inculquer aux appelés des catégorisations et des classifications que

[1283] François Thibaut, « De l'uniforme », in *Métier militaire et enrôlement citoyen : les enjeux de la loi du 28 octobre 1997*, Jean Cluzel et Françoise Thibaut (dir.), p. 164.

nous avons qualifiées comme étant des *nomos* relatifs à leur rapport au monde, à leur représentation de l'identité collective et à la conduite de leur vie privée. Le contenu de la formation est porteur de représentations qui sont liées au nationalisme d'Atatürk et à la conception de la sécurité nationale. Les Forces armées définissent à la fois les contours de l'identité collective turque - en imposant aux conscrits une obligation de loyauté à l'égard de l'État, de la patrie et de la nation -, et de l'identité individuelle des conscrits, en valorisant des conduites à adopter dans le cadre de la vie privée. Nous avons identifié le modèle de citoyenneté que l'armée souhaite imposer comme étant celui du « citoyen militant du nationalisme d'Atatürk et de la sécurité nationale ». Nationalisme et sécurité nationale sont intimement liés, le premier servant de rempart à la seconde : les conscrits doivent « défendre » le nationalisme d'Atatürk et lutter contre les dangers et les menaces qui pèsent sur l'État, la nation et la patrie. La conception des catégories relatives à la définition de l'identité collective est expliquée à partir d'une grille de lecture sécuritaire qui met en avant les dangers et les menaces qui pèsent sur elle. En établissant cette catégorisation, l'institution désigne clairement les ennemis de l'État turc et définit les contours de la communauté patriotique et nationale. Cette démarche vise à politiser des conscrits (en les orientant vers le nationalisme d'Atatürk) et à les dépolitiser (en les détournant des organisations partisanes). Au-delà de cette définition de l'identité collective et du processus d'identification qu'il induit, la formation à l'amour de la patrie prévoit également de façonner le comportement des appelés par la transmission de valeurs morales. Autrement dit, le travail de socialisation a pour objet le politique et notamment l'identité politique du groupe, mais pas seulement. L'armée vise aussi à moraliser les appelés en diffusant des normes relatives à la famille, à la sexualité et à la morale qui seraient consubstantielles au nationalisme d'Atatürk. Ce processus de moralisation vise à forger des normes et valeurs morales afin d'homogénéiser culturellement la nation et ainsi de renforcer la cohésion nationale, même sur des aspects intimes et privés. Dans cette entreprise, l'armée ne s'appuie pas sur des normes spécifiquement militaires, mais sur des principes et valeurs déjà ancrés dans la société. Il y a donc une proximité entre les valeurs sociales, notamment liées à la famille, et les valeurs qui informent l'action publique. Rappelons aussi que parallèlement à ce processus de socialisation par la prescription discursive, l'armée met en place des activités sociales qu'elle considère comme liées à cette formation et qui s'inscrivent pleinement dans la mission civilisatrice qu'elle s'auto-attribue. Mais parallèlement à ces pratiques discursives, la socialisation s'opère aussi en acte par le biais de la participation des conscrits à la guerre. Cette dernière est un tout autre moyen

d'apprentissage de l'idéologie et de l'hégémonie militaire. Cependant, les produits de cette socialisation ne doivent pas être confondus avec les objectifs de l'institution.

B/LES PRODUITS DE LA SOCIALISATION MILITAIRE

À l'instar des objets de cette socialisation, les effets de la socialisation sont contrastés et pluriels. C'est en fonction des objets de la socialisation que nous avons présentés plus haut que nous ferons le bilan des effets de celle-ci. Le service militaire peut être considéré comme une socialisation de transformation au niveau de l'apprentissage des pratiques corporelles et langagières, et comme une socialisation de renforcement au niveau du politique, de l'obéissance.

Nous avons montré que la socialisation militaire est bien une socialisation « temporaire » comme l'affirment Peter Berger et Thomas Luckmann[1284] et certains des effets de cette socialisation sont provisoires et non durables notamment au niveau de la socialisation corporelle et langagière. Tous les appelés sont soumis à la socialisation corporelle, et celle-ci semble se faire sans distinction du grade et donc d'origine sociale. Cependant, les appelés destinés à occuper des fonctions bureaucratiques après la période des classes ne seront plus soumis à ce contrôle des corps, alors que les soldats du rang devront respecter ces normes corporelles et morales tout au long de leur service. Par ailleurs, certains diplômés de l'enseignement supérieur suivent ces formations pendant dix-huit jours seulement et sont ensuite affectés à des fonctions spécifiques en lien avec leur compétence professionnelle ; dans ce cas, la période de socialisation paraît trop courte pour que l'intériorisation corporelle soit véritablement effective. Pour les autres appelés, le rythme et l'intensité des entraînements modifient les corps, sauf s'ils ont été dispensés d'entraînements et de sport, et les postures militaires impliquent une certaine droiture et rigidité des mouvements, visible chez les jeunes sortis récemment de l'institution. Certaines fonctions particulièrement exigeantes, comme celles de combattants, exigent des efforts physiques plus soutenus et des entraînements militaires au quotidien. À leur retour du service militaire, des transformations au niveau de leur musculature sont observables. Les codes alimentaires militaires où les portions sont déterminées à l'avance peuvent également participer à la transformation des corps. De nombreux enquêtés disent avoir perdu du poids pendant leur service militaire. La formation à l'ordre aligné impose aussi des normes langagières. Nous avons pu constater que certains appelés qui rentraient juste de leur service militaire s'exprimaient de manière plus audible.

[1284] Peter Berger, Thomas Luckmann, *La construction sociale de la réalité, op.cit.*, p. 269.

Mais toutes ces modifications corporelles peuvent bien sûr s'estomper lors du retour à la vie civile et ne sont pas forcément durables puisque l'arrêt des entraînements permet de retrouver son *hexis* du départ.

Au niveau de leur apprentissage de la masculinité, les effets sont plus ambivalents, car si la formation à l'ordre aligné est une rhétorique corporelle de l'honneur et de la virilité, les soldats du rang reçoivent aussi au quotidien des injonctions contradictoires puisqu'on leur impose aussi des basses besognes comme ramasser les mégots, faire la vaisselle qui renvoient dans les représentations collectives à des rôles traditionnellement féminins. C'est surtout dans l'usage de la violence que les appelés apprennent à devenir des hommes. On ne peut pas observer de transformation, ni de conversion à la masculinité mais les appelés ont le sentiment d'être devenu des hommes au service militaire. Ce qui rejoint les propos de Pierre Bourdieu sur « l'efficacité symbolique » ou la force performative du rite d'institution[1285].

L'exercice de la violence est fortement lié aux rapports de domination qu'imposent le système des grades et la hiérarchie militaire. Cependant, la position hiérarchique qu'obtiennent les appelés au sein de l'institution est fortement dépendante de leur position sociale dans le civil. Ce sont les soldats du rang qui subissent le plus de violence (physiques, morales ou symboliques) du fait de leur position dominée, mais ils sont aussi souvent les auteurs de ces violences à l'égard d'autres soldats du rang. Lorsque ces exactions sont pratiquées par les supérieurs hiérarchiques, qu'ils soient des militaires de carrière (officiers et sous-officiers) ou officiers de réserve, leur légitimité à user de la violence se fonde sur les inégalités sociales, en termes de capitaux scolaires, culturels et économiques. Ces interactions violentes et répétées, qu'elles soient le fait des pairs ou de la hiérarchie, imposent ainsi la reconnaissance, par l'appelé, de sa position de dominé et le conditionnent à se soumettre face à celui qui détient officiellement ou officieusement le pouvoir. Peu importe que ces violences soient horizontales ou verticales, les conscrits turcs les considèrent comme légitimes alors que, dans les deux cas, il s'agit de pratiques parfaitement illégales. L'exposition répétée des appelés à des violences, les rapports de domination et le travail de légitimation de ceux-ci les socialisent de manière pratique et concrète à la violence. Certains soldats du rang peuvent subir des violences tout au long de leur service militaire. La socialisation militaire à la violence peut renforcer l'intériorisation des appelés les moins dotés scolairement de leur position de subordonné. Elle peut également être considérée comme ayant une capacité transformatrice, car les violences physiques et morales déclenchent chez l'individu qui en est victime une charge émotive, ce qui peut atteindre l'affect des conscrits. Elles peuvent avoir

[1285] Pierre Bourdieu, « Les rites […], *op. cit.,* p. 58.

des conséquences sur les représentations de soi et mortifier l'identité de l'appelé. Elles peuvent engendrer un brouillage dans les repères initiaux de la personne, ce qui peut faciliter l'inculcation des valeurs propres à l'institution militaire.

En ce qui concerne l'intériorisation des dispositions à obéir, nous avons mis en évidence que si les dispositifs disciplinaires incitent à l'obéissance, les ressorts de l'obéissance sont hétérogènes (tradition, croyance d'ordre affectif, croyance rationnelle en valeur, croyance en la légalité, croyance en la légitimité). De plus, l'obéissance des appelés peut également s'expliquer par des motivations de type utilitariste. Les appelés obéissent en vue de poursuivre leurs intérêts matériels (condition de vie meilleure à l'armée que dans la vie civile, accès à une meilleure hygiène alimentaire), mais aussi immatériels (leur bien-être et leur tranquillité) autant que symboliques (se faire accepter par les autres). Nous avons pu également démontrer que certaines expériences socialisatrices passées ou propriétés sociales peuvent prédisposer les appelés à se soumettre aux règles et à la discipline en général. Il s'agit de l'âge, de la valorisation dans l'enfance de l'ordre et de la discipline par un parent militaire, de la discipline familiale très rigide, d'une première expérience dans l'institution discipline. Dans ces cas, la socialisation militaire peut-être considérée comme un renforcement. Mais pour certains appelés, ces techniques de discipline s'opposent à leur socialisation antérieure. Des enquêtés révèlent qu'ils étaient très indisciplinés dans la vie civile (dans le cadre familial et scolaire) mais qu'ils obéissaient à l'armée pour être « tranquille ». Dans ces cas, on se situe plutôt dans le cadre d'une socialisation situationnelle, ou réactionnelle. Les adaptations secondaires auxquelles ont recours les appelés sont fortement liées à leurs propriétés sociales ainsi qu'à leur socialisation antérieure. Les diplômés du supérieur sont certes soumis aux dispositifs disciplinaires, mais on observe un relâchement progressif dans leurs interactions quotidiennes avec leurs supérieurs hiérarchiques. La détention des capitaux culturels devient une ressource pour les appelés qui travaillent avec des officiers dans une étroite interdépendance. La rigidité de la hiérarchie et de l'autorité s'estompe au profit de la logique des capitaux culturels. En revanche, les soldats du rang et sortis du rang (sergents et caporaux) subissent à la fois le poids des obligations découlant du respect de la hiérarchie verticale, mais aussi celle de la hiérarchie horizontale relevant de la hiérarchie officieuse qui s'impose entre les soldats en fonction de leur ancienneté à la caserne.

Les appelés diplômés du supérieur qui ont le grade de sous-lieutenant subissent beaucoup moins les effets de la discipline. Leurs fonctions de commandement leur permettent d'obtenir des avantages et de jouir de satisfactions que les appelés soldats du rang ou sortis du rang n'ont souvent pas. Ainsi ces derniers sont plus enclins à recourir à des adaptations

secondaires intégrantes, qui ne remettent pas en cause l'ordre institutionnel. Elles font partie du processus d'institutionnalisation et font partie de la culture de l'institution et contribuant aussi à la stabilité institutionnelle. Ces pratiques (le silence, l'apathie, l'indifférence, l'inactivité ou les planques) ou les dérivatifs (la consommation d'alcool et de drogue, l'évasion dans des activités de loisirs ou le sommeil, la tenue d'un cahier de souvenirs) visent à la préservation de leur identité. Ils ont également recours à des violences contre soi, notamment le suicide qui peut être conçu comme une résistance vis-à-vis de l'institution militaire. Ce sont les appelés qui possèdent le moins de capitaux culturels, économiques et sociaux qui se suicident le plus à l'armée. En revanche, ce sont souvent des appelés qui possèdent un certain niveau d'instruction, qui sont diplômés du supérieur et qui ont connu des socialisations antérieures dans des organisations ou confréries religieuses, qui semblent s'opposer plus frontalement à l'institution sur le plan idéologique. En dépit du fait que la discipline et ses injonctions à l'obéissance sont centrales à l'armée, il nous a été possible de démontrer que certaines pratiques des acteurs remettent en cause l'ordre institutionnel et qu'elles constituent pleinement des résistances contrairement à ce que soutiennent certains auteurs. S'il est vrai que les adaptations secondaires intégrantes visant la préservation du moi ont un caractère précaire et individualisant comme le suggère Louis Pinto[1286], les adaptations secondaires désintégrantes comme le suicide nous montre aussi que des résistances décisives peuvent émerger au sein de l'institution contrairement à ce qu'affirment Choukri Hmed et Sylvain Laurens[1287].

La socialisation politique opérée dans le cadre de la formation à l'amour de la patrie militaire semble être une socialisation de renforcement. Ainsi, il nous a été difficile de déterminer le lien de causalité entre l'exposition à ce discours institutionnel et son endossement par l'appelé. Les appelés très exposés à cette formation, comme ceux ayant un niveau d'étude primaire ou équivalent reproduisent le moins les discours de l'institution. *A contrario*, les personnes les moins exposées, c'est-à-dire les diplômés de l'enseignement supérieur, reproduisent ces discours, car ils les maîtrisaient déjà avant d'arrivée à la caserne. En dépit de ce constat des difficultés de restitution du contenu du cours par les appelés les moins dotés scolairement, nous pensons que cette socialisation a des effets, du fait du caractère répétitif des messages émis par l'institution notamment au niveau du nationalisme d'Atatürk, du patriotisme empreint de nationalisme et du fait de la désignation des ennemis de

[1286] Louis Pinto, « L'armée, le contingent […] », *op. cit.*, p. 36.
[1287] Choukri Hmed,Sylvain Laurens, « Les résistances à l'institutionnalisation », *Sociologie de l'institution, op. cit.*, p. 135.

la nation turque. Et l'une des raisons à cela est que la socialisation à l'amour de la patrie vient en renforcement de la socialisation primaire qui s'effectue à l'école dans le cadre des cours de sécurité nationale. Si tous nos enquêtés ne soutenaient le nationalisme d'Atatürk, il était nombreux à avoir des opinions congruentes avec l'armée notamment au niveau du patriotisme empreint de nationalisme et sur les ennemis de la nation. En outre, la diffusion de ce *nomos* par le haut est neutralisée par les stocks d'habitudes incorporées au cours des expériences politiques antérieures des appelés. L'adhésion aux idées et représentations diffusées par l'armée n'est pas nécessairement le résultat positif de ce travail d'inculcation, mais résulte également de la possession d'un habitus compatible. En arrivant à la caserne, certains appelés possédaient des dispositions politiques qui étaient en pré-adéquation avec cette idéologie. Le discours le moins conforme à celui de l'institution émane des personnes qui ont été marquées par des socialisations politiques intenses au sein d'organisations et confréries religieuses en amont de leur expérience du service militaire.

La socialisation politique par l'implication des conscrits à la guerre est l'une des socialisations les plus efficaces. Les commandos ont pour caractéristiques d'être jeunes et d'appartenir aux classes sociales populaires. L'engagement du conscrit devient plus réel dès lors qu'il est en situation de guerre et sa motivation à combattre devient plus personnelle dès lors qu'il considère qu'il se bat pour protéger les siens, au sens restreint comme au sens large. La guerre et ses conséquences, comme les décès, favorisent la réappropriation du conflit par les soldats. La loyauté à l'égard de l'État, de la patrie et de la nation se décline et se transpose sur des figures concrètes, plus proches des combattants. L'expérience de la guerre renforce donc les socialisations patriotiques antérieures et peut être considérée comme une légitimation par les faits du discours institutionnel, qui rend l'intériorisation de celui-ci encore plus efficace. Par ailleurs l'expérience de guerre, par le traumatisme qu'elle induit, mobilise les affects des conscrits et renforce leur sentiment d'appartenance nationale.

Cependant, les thèses soutenant l'hypothèse d'une militarisation/sécurisation de la société ou d'une brutalisation de la société où la violence serait banalisée et acceptée ne nous paraissent pas convaincantes malgré la construction d'un mythe de guerre et une syntaxe d'hégémonie scellée par le sacré et par le sentiment d'appartenance nationale. Il nous semble qu'il est empiriquement impossible de prouver que le peuple turc s'est habitué à « un certain niveau de violence visuelle et verbale[1288] ». Si l'armée en Turquie depuis les années 1980 s'est immiscée dans tous les domaines de l'activité sociale, certaines de ses entreprises ne

[1288]George L. Mosse, *De la Grande Guerre au totalitarisme […], op.cit.,*p. 205.

convertissent pas totalement les citoyens-soldats en individus militarisés car ce qui est certain, c'est que la socialisation par le service militaire n'est jamais une conversion.

ANNEXES

(Photographie avec montage que les appelés peuvent faire au marché des commandos. « Chaque mère peut avoir un enfant qui devient soldat mais chaque jeune fille ne peut avoir un amoureux qui est commando », 2007)

ANNEXE N° 1 : LISTE DES ENQUETES ET LEURS PROFILES SOCIOLOGIQUES

N°	Année de naissance	Date du service	Age	Durée (mois)	Branche	Lieu des classes	Arme	Lieu du service	Profession avant service militaire	Profession après le service militaire	Niveau d'études	Professions du père	Profession de la mère	Grade	Fonction
E1 Ahmet	1984	2004	20	18	Armée de terre	Istanbul/ Küçükyalı	Transport	Maison d'arrêt à Diyarbakir.	Musicien	Musicien	lycée	fonctionnaire	femme au foyer	Soldat du rang	gardien dans une maison d'arrêt
E2 Veli	1980	2000	20	18	Armée de terre	Balıkesir/ Çayırhisar	Armement, approvisionnement et entretien	Balıkesir centre	serveur	serveur	lycée	ouvrier retraité	femme au foyer	Sergent	travaille au casino, sergent du dortoir
E3 Cahit	1947	1967	20	18	Armée de terre	Denizli	Infanterie.	Denizli	Vendeur ambulant	fonctionnaire en météorologie	lycée technique	fonctionnaire	femme au foyer	Soldat du rang	aide administratif au dépôt
E4 Turan	1975	1994	20	18	Armée de terre	Manisa/ Kırkağaç	Gendarmerie commando.	Diyarbakir	couturier	serveur	primaire	ouvrier en Allemagne	ouvrière dans une usine et femme de ménage	caporal	commando
E5 Abidin	1987	N'est pas allé encore faire son service militaire									lycée	artisan maçon	femme au foyer		
E6 Mehmet	1982	2006 (en cours au moment de l'entretien)	24	12	Armée de terre	Istanbul	Classe des enseignants	Commandement militaire Istanbul/Selimiye	Professeur d'anglais		Diplômé de la faculté de langue	Instituteur	femme au foyer	sous-lieutenant	accompagnateur pour les délégations étrangères
E7 Mustafa	1982	2002	20	15	Armée de terre	Amasya	Infanterie	Chypre	vendeur	Musicien	Lycée professionnel, option commerce	commerçant de tapis	femme au foyer	Caporal Sergent	Comptable dans magasin militaire
E8 Adnan	1979	2002	23	15	Armée de l'air	Kütahya	infanterie de l'air	Uskudar Istanbul.	il travaillait dans le restaurant à son père.	ne travaille pas.	1ère année d'université en économie. Ecole supérieure en électronique. étudiant au conservatoire.	restaurateur	femme au foyer	Soldat du rang	Travaille au restaurant de la maison militaire de l'armée de l'air. A pour fonction les affaires administratives : commandes de produits…

E9 Duran	1965	1994.	29	16	Armée de terre	Samsun	Médical	plusieurs compagnies dans les zones majoritairement kurdes.	Médecin	Médecin	Etudes de médecine	professeur de théologie	femme au foyer	Sous-lieutenant	Médecin
E10 Yalçin	1958	1978	20	20	Armée de terre	Bornova/ İzmir	Artillerie	Gebze	Commerçant dans la boutique à son père	Commerçant dans la boutique à son père	collège	commerçant		sergent	Responsable de la formation dans l'artillerie
E11 Yakup	1982	2004.	22	15	Armée de terre	Ankara/ Etimesgut	chars	Edirne pendant trois semaines. Puis au 1er commandement de l'armée à Istanbul	emploi d'étudiant dans son école (responsable des ordinateurs)	vendeur et réparateur dans un magasin d'informatique	Ecole supérieure professionnelle d'électronique	retraité, technicien des télécoms	femme au foyer	Soldat du rang	chauffeur de char. entretien et réparation d'ordinateurs
E12 Ali	1977	2005	28	15	Armée de terre	Bilecik	Gendarmerie	Sivas centre. Puis à Sivas /Sakislaça.	vendeur dans une entreprise familiale	vendeur dans une entreprise familiale	4ème année d'économie mais n'a pas validé sa 4ème année. A étudié à Sivas	ouvrier retraité	femme au foyer	Soldat du rang	Chauffeur
E13 Yusuf	1984	2004	20	15	Armée de terre	Antalya	Infanterie	Ankara, Bataillon de protection rapprochée	Employé d'une entreprise d'électricité /électronique	Employé d'une entreprise d'électricité /électronique	A étudié à l'université pendant deux ans	ouvrier retraité	femme au foyer	Soldat du rang	Fonction protection rapprochée à Ankara.
E14 Mahmut	1982	2003	21	16	Armée de terre	Malatya	Transport	Centre de formation Artillerie à Edirne/Uzunköprü Puis à dans une gendarmerie à Edirne/Meriç	vendeur ambulant	Ouvrier	Lycée	ouvrier retraité	femme au foyer	Soldat du rang	cuisinier
E15 Burak	1957	1976	19	20	Armée de terre	Balıkesir centre.	entretien	Ankara	coiffeur	coiffeur	collège	Oncle : (ouvrier)	Tante mère au foyer	Soldat du rang	coiffeur
E16 Osman	1983	2004	21	15	Armée de l'air	Kütahya	Ankara	bataillon des cérémonies	Serveur	Serveur	Ecole supérieure professionnelle	ouvrier qualifié	Institutrice	sergent	Organisateur de cérémonie et formateurs des soldats du rang

E17 Kasim	1950	1971	21	18	Armée de terre	Istanbul	chars	Ankara/Etimesgut Centre de formation pour soldat du rang, classe des chars	ouvrier étudiant en Allemagne	ouvrier d'une usine militaire de fabrication de chars à Kayseri	Etudes universitaires en Allemagne mais ne valide pas sa première année	fermier	fermière	sergent	entretien du matériel et des armes
E18 Emrah	1979	2006 (en cours au moment de l'entretien)	27	15	Armée de terre	Manisa Batı Kışla	Infanterie	Kırklareli/Babaeski Brigade d'Infanterie mécanisée	Pas de profession		Ecole supérieure de tourisme Etudiant en dernière année de la faculté d'exploitation	employé d'une entreprise	animatrice d'une radio locale	Soldat du rang	Travail administratif à Armurerie
E19 Birol	1981	2005	24	15	Armée de terre	Hatay Serinyol	Régiment de formation des gendarmes	Şırnak Gülyazı 4ème bataillon de frontière	fleuriste	fleuriste	Lycée	tisserand	Femme au foyer	sergent	Cantine d'une gendarmerie
E20 Ugur	1973	1993	20	20	Armée de terre	Kütahya	Bataillon de formation des gendarmes	Diyarbakir	serveur	ouvrier en électricité. Puis Boulanger	école primaire	fermier	fermière	Soldat du rang	Gardien dans une maison d'arrêt
E21 Kemal	1965	1992	27	2 mois. Service payant	Armée de terre	Antalya Denizli	Bataillon d'Artillerie		commerciale	Chef d'entreprise	Diplômé de l'université en exploitation	forgeron	femme au foyer	Soldat du rang	Pas de fonction. Formations sur les canons
E22 Bülent	1965	1995	30	16	Istanbul/ Tuzla	Gendarmerie du village de Karayusuflu	Commandement de l'école d'infanterie	Gendarmerie du village de Karayusuflu	Professeur de mathématique	Professeur de mathématique	Diplômé de mathématiques	paysan	femme au foyer	Officier de réserve	Commandant d'une gendarmerie
E23 Erol	1968	1988	19	18	Armée de terre	Izmir/ Gaziemir	Centre de formation en transport	Izmir/Gaziemir Ecole des officiers	coiffeur à son compte	commerce de location de véhicule à son compte	lycée	employé technique à l'hôpital militaire	au foyer	Soldat du rang	Coiffeur à l'école des officiers
E24 Fazil	1929	1959	30	24	Armée de terre	Erzurum	bataillon des chars	Erzurum	tisserand	tisserand	lycée	tisserand	tisserand	Soldat du rang	Chauffeur réparateur attaché aux écritures
E25 Cuma	1923	1943	20	4 ans	Armée de terre	Gelibolu, Çanakkale	Corps de Cavalerie	Balıkesir, quartier général	fermier	fermier	primaire	fermier	fermière	Soldat du rang	Attaché aux écritures du régiment

E26 Coşkun	1969	2000	31	28 jours. Service payant	Armée de terre	Çanakkale	Centre de formation Gendarme		Imam	Imam	Lycée religieux. Diplômé de la faculté d'administration	fermier et ouvrier en Allemagne	femme au foyer	Soldat du rang	Pas de fonction
E27 Levent	1975	1995	20	18	Armée de terre	Istanbul/ Metris	Centre de formation transport	Kırklareli/ Vize Commandement de la gendarmerie Commando	petits travaux	ouvrier	primaire	ouvrier en Allemagne	ouvrière	Soldat du rang	Chauffeur
E28 Kasim	1955	1976	21	15	Armée de l'air	Istanbul / Bayraktasi	Défense aérienne	Istanbul	comédien	ouvrier	Diplômé de l'école des arts	fermier	femme au foyer	Sergent	Armurerie
E29 Ceyhun	1972	1992	20	18	Armée de terre	Malatya	Centre de formation de chauffeur	Muş	ne travaillait pas. Il aidait son père à la ferme	Agent technique contractuelle d'une municipalité	Lycée	fermier	femme au foyer	Soldat du rang	Chauffeur
E30 Emin	1980	2005	25	6 mois	Armée de terre	Diyarbakir	Centre de formation Gendarmerie	Diyarbakir	ingénieur	ingénieur	Diplômé de l'université	ancien comédien	femme au foyer	Sergent	attaché aux écritures et informateur
E31 Alper Commandant de la gendarmerie. (Non originaire de kayseri)	1970	1991	21		Armée de terre			Tunceli	Il est devenu officier un an après son service militaire		Il a étudié l'exploitation	technicien	femme au foyer	officier	Commandant d'équipe de commandos à Tunceli
E32 Edem (originaire erzincan)	1973	2007 (en cours au moment de l'entretien)	34	6 mois	Armée de terre			Kayseri	Assistant professeur en philosophie à l'université d'Ankara		Doctorant en philosophie			sous-lieutenant	attachée aux écritures. Cours aux enfants des « martyrs » et des officiers

E33 Fuat	1966	1994	28	18	Armée de terre	Istanbul/ Küçükyalı	Centre de formation approvisionnement	Istanbul/Küçükyalı Centre de formation approvisionnement	Instituteur	Direction du syndicat Memur-sen	Diplômé de l'université	ouvrier	femme au foyer	sous-lieutenant	Différentes fonctions : Enseignement de la langue turque, dépôt de fournitures et accueil des nouveaux appelés
E34 Hüseyin	1968	1988	20	18	Armée de terre	Adapazarı/ Sakarya	Infanterie	Izmit	conducteur dans une auto-école	Commerçant-petite boutique d'alimentation	lycée	ouvrier	femme au foyer	sergent	réparateur de voiture, gardien de plage
E35 Davut	1982	2004	22	15	Armée de terre	Manisa/ Kırkağaç	Brigade de formation de commando	Ankara, Bataillon de protection rapprochée	comptable		lycée	chauffagiste	femme au foyer	sergent	protection rapprochée et renseignement, vers la fin de son service : affecté au dépôt de fourniture
E36 Kerem	1979	2003	22	15		Samsun	centre de formation en santé	Hakkari	pharmacien		Lycée	ouvrier dans le bâtiment	femme au foyer	Soldat du rang	Renseignement
E37 Deniz	1966	1990	24	18					écrivain et commerçant		Diplômé en sociologie et économie	commerçant de tapis	femme au foyer	Soldat du rang	Planning des vols
E38 Ayhan	1978	2001	23	18	Armée de terre	Hatay/ Serinyol	Brigade de formation des gendarmes	Hakkari, Brigade de frontière	Etudiant en ingénierie		Etudiant en ingénierie	ouvrier	femme au foyer	Sergent	Sergent des frontières, Responsable des talkies walkies
E39 Aydin	1971	2001	30	8 mois	Armée de l'air	Kütahya	Brigade de formation	Izmir /Gaziemir Commandement de formation	Fonctionnaire : accueil et orientation des personnes au tribunal		diplômé de l'université en droit administratif	ouvrier	femme au foyer	Sergent	Planning des vols

E40 Aziz	1970.	1991	31	27 jours de formation de base. Service payant	Armée de terre	Edirne/ Uzunköprü	Centre de formation artillerie	Service payant	Journaliste		Lycée	ouvrier	femme au foyer	Soldat du rang	Pas de fonction
E41 Cemal	1981	N'a pas fait son service									3ème année d'étude à la faculté d'exploitation	enquêté n°17	femme au foyer		
E42 Coşkun	1979	N'a pas fait son service							Il travaille dans un cabinet de comptabilité		Université diplômé du département d'exploitation	artisan	femme au foyer		
E43 ÇETIN	1976	1998	22	18	Armée de l'air	Kütahya	Brigade de formation	Ankara/ Etimesgut Commandement de la logistique en l'air	réparateur de mobylettes	travaille dans un journal en tant que technicien	Lycée	commerçant	femme au foyer	Soldat du rang	Réparateur de véhicule
E44 Hamdi	1958	1986	28	18	Armée de terre	Amasya (pendant deux jours), puis à Samsun/Esentepe.	Centre de formation en Infanterie	Izmir/Narlıdere	Journaliste	Journaliste	A étudié à la faculté d'exploitation mais sans obtenir le diplômé	instituteur retraité	femme au foyer	Caporal / Sergent	Renseignement puis attaché des écritures auprès du général des armées
E45 Halil (originaire d'Istanbul)	1980.	2006 (en cours au moment de l'entretien)	26	12	Armée de terre	Balikesir	Munitions, approvisionnement et entretien	Brigade des commandos de Kayseri	Ingénieur		Diplômé de l'université	fonctionnaire de police	fonctionnaire de police	sous-lieutenant	Formateur en renseignement pour commando
E46 Sema (femme)	1988								couturière		Lycée	couturier	femme au foyer		
E47 Metin	1984	Il n'a pas fait son service militaire									Ecole supérieure professionnelle en électrotechnique	imam	elle confectionne des pâtes à domicile		

E48 Engin	1948	1968	20	20	Armée de l'air	Kütahya	Centre de formation aérien	Izmir/ Gaziemir Commandement de la formation aérienne	travaillait avec son père	il crée plusieurs grandes entreprises	Ecole primaire	artisan dans la fabrication de brique	femme au foyer	Soldat du rang	Il est au dépôt et il distribue des cigarettes, des uniformes et tout le matériel nécessaire aux appelés
E49 Erdal	1972	1999	27	6 mois	Armée de l'air	Kütahya	Centre de formation aérien	Kütahya Centre de formation aérien	Chargé de cours dans un établissement d'enseignement privé	Chargé de cours dans un établissement d'enseignement privé	Diplômé de la faculté d'exploitation	métallurgiste	femme au foyer	sergent	Dispense des cours à des lieutenants
E50 Nazım	1948	1975	27	3 mois et demi	Armée de terre	Ankara/ Mamak	Centre de formation Communication	A été dispensé de faire le reste de son service par loi car ils étaient trop nombreux	Ingénieur en électricité dans le public		Diplômé de l'université en électricité	agriculteur	femme au foyer	Soldat du rang	Pas de fonction
E51 Ergün	1976	1996	20	18	Armée de terre	Isparta	Centre de formation Infanterie	Denizli, formation en infanterie motorisé (un mois) et puis envoyé dans les zones à majorité kurde	Vendeur ambulant de des fruits secs dans la rue	coiffeur	Lycée	vendeur de fruits secs	femme au foyer	Soldat du rang	chauffeur
E52 Emre	1982	Il n'a pas fait son service militaire									Etudiant à l'université en chimie	ingénieur	femme au foyer		
E53 Faruk	1982	Il n'a pas fait son service militaire									Etudiant à l'université en science	fonctionnaire retraité	femme au foyer		

E54 Fatih	1979	1999	20	18	Armée de terre	Manisa/ Kırkağaç	Centre de formation pour gendarme commando. Puis 1 mois à Bileçik/ Söğüt pour suivre une formation de chauffeur. Bataillon de transport	Gendarmerie à Düzce	bucheron	commerçant	Lycée	technicien dans une usine de l'armée de fabrication de moteur d'avion	femme au foyer	Soldat du rang	chauffeur
E55 Deniz	1967	1995	28	8	Armée de terre	Izmir/ Bornova	Centre de formation artillerie	Burdur Brigade de formation des soldats du rang	Entrepreneur	Entrepreneur	Diplômé de l'université en économie	mécanicien	femme au foyer	Sergent	Responsable de la formation d'artillerie
E56 Ferat	1951	1971	30	20	Armée de terre	Denizli	Centre de formation infanterie	Ankara Çubuk Académie militaire	Vendeur dans un commerce familial	grossiste et directeur général de plusieurs usines	lycée	commerçant	Femme au foyer	caporal	gestion des transports
E57 Ozan	1960	1982	22	15	Armée de Terre	Konya	Centre de formation de défense aérienne	Tekirdağ Çorlu. Commandement brigade d'infanterie	Ouvrier non qualifié		primaire	boucher	femme au foyer	Soldat du rang	chauffeur
E58 ömer	1964	1984	20	18	Armée de terre	Diyarbakır Silvan	Centre de formation Gendarme	Izmir buca :Maison d'arrêt	Ouvrier non qualifié		primaire	fermier	fermier	Soldat du rang	Gardien
E59 Semih	1959	1979	20	18	Armée de terre	Sivas	Brigade de formation d'infanterie	Ankara, Académie militaire	chauffeur dans l'entreprise familiale		collège	entreprise de transport	femme au foyer	Soldat de rang	chauffeur
E60 Gökhan	1967	1990	23	16	Marine	Konya/ Dutlukir	Commandement école personnel	Istanbul commandement de la marine	diplômé de droit	Avocat	Diplômé de droit	commerçant	femme au foyer	sous-lieutenant	Procureur au tribunal militaire
E61 Basar	1959	1982	23	16	Armée de terre	Isparta/ eğirdir	Ecole de commando de montagne	Kayseri, brigade des commandos	Ingénieur en physique	Maire	Diplômé de l'université en physique	horloger	femme au foyer	Officier de réserve	

E62 Sezer	1976	2001	25	18	Armée de terre	Hatay Serinyol	Centre de formation gendarme commando	Bolu, Brigade de commando	vendeur	vendeur	Diplômé du lycée	commerçant	femme au foyer	sergent	Chauffeur Formation de commando
E63 Talip	1952	1981	29	4	Armée de terre					imam. Au moment de l'entretien libraire	Lycée Imam-hatip. Diplômés de la faculté des sciences islamiques	agriculteur	femme au foyer	Soldat du rang	
E64 Hakan	1934	1954	20	24	Armée de terre	Edremit	Brigade d'infanterie	Geliboru: Corps d'armée	Chef de quartier	Joueur de cartes	Non scolarisé	Parents fermiers		sergent	Formation de base des autres appelés
E65 Barış	1958	1978	20	20	Armée de terre	Balıkesir	Munitions, approvisionnement et entretien	Balıkesir	Maçon		lycée	forgeron	femme au foyer	sergent	Surveillant d'un poste de garde
E66 Emir	1992	N'est pas parti							Aide ses parents à la ferme		primaire	fermier	femme au foyer		
E67 Akif	1963	1983	19	20	Armée de l'air	Kütahya - Izmir formation d'un mois sur les chauffages		Malatya.	Fermier	fermier et chef de quartier du village	Collège	fermier	fermière	Soldat du rang	Responsable du chauffage et de la salle de sports
E68 Ege	1953	1981	28	4 mois	Maison des officiers	Erzincan	Affecté à l'artillerie mais a reçu une formation d'infanterie	pas de service	Instituteur	instituteur et ensuite proviseur d'un lycée	Diplômé de l'université	technicien	femme au foyer	Soldat du rang	N'a pas eu de fonctions particulières. A fait juste ses classes
E69 Cengiz	1948	1968	20	4 mois de formation.	Armée de terre	Edirne		Le reste du service, il va le faire en tant qu'instituteur dans un village pendant 2 ans.	Instituteur retraité		Diplômé de l'université	fermier	femme au foyer	Soldat du rang	Instituteur

E70 Enes	1974	2002	28	18 jours de formation de base.	Armée de terre	Burdur	Classe des enseignants	Ensuite 2 ans à Sivas comme instituteur	instituteur	instituteur	Diplômé d'université	Maçon	femme au foyer	Officier de réserve	Formation de base
E71 Faysal	1964	1985	20	18	Armée de terre	Bileçik	Centre de formation Gendarme	Dans une gendarmerie dans un village du département de Samsum	travaillé avec son père à la ferme	a repris la ferme de son père. Puis ouvrier. Au moment de l'entretien sans emploi. Chef d'une section du CHP	Lycée	Fermier	fermière	Sergent	Attaché aux écritures dans une gendarmerie
E72 Ilker (en cours)	1985	2006	21	15	Armée de terre	lieu non audible	Infanterie commando. Formation spécialisée dans la détection de mines anti personnels avec chiens	Şırnak/ Silopi. Bataillon de frontière, commandement des fonctions spécialisées	Ouvrier dans le bâtiment	Ouvrier dans le bâtiment	lycée	fermier puis maçon	femme au foyer	Soldat du rang	Détection des mines anti-personnel
E73 Necdet	1977	1995	21	18	Armée de terre	Amasya	Centre de formation infanterie	Doğubeyazıt, Brigade d'infanterie mécanisée	ne travaillait pas	ouvrier	Lycée professionnel sur les moteurs	maçon	femme au foyer	Sergent	commando
E74 Temel	1969	1989	19	18	Armée de terre	Urfa	Centre de formation des gendarmes	Diyarbakir	ferrailleur	ferrailleur	Lycée	ferrailleur	femme au foyer	sergent	Surveillant de frontière entre Urfa et la Syrie
E75 Zafer	1948	1968	20	24	Armée de terre	Erzincan	Brigade d'artillerie	Kars, Brigade d'infanterie mécanisée	pas de profession	Assureur dans une entreprise familiale	Lycée professionnel	façadier	femme au foyer	Soldat du rang	Fonction chauffeur dans le transport d'eau et ensuite serveur de thé

E76 Timur	1969	1990	21	18	Armée de terre	Amasya	Centre de formation infanterie	Ankara, commandement général de la cartographie	chauffeur		collège	sans profession, trafiquant d'arme	femme au foyer	Soldat du rang	Dessinateur à la Carterie. Puis s'occupe de la cantine
E77 Şevket	1966	1988	22	18	Armée de terre	Sivas	Centre de formation en infanterie	Edirne, Gendarmerie	travaille dans l'entreprise familiale dans le bâtiment	passe un concours administratif (hôpital), Depuis 2002, responsable de la division des affaires sanitaires	lycée	Artisan dans le bâtiment	femme au foyer	sergent	Gardien d'un poste de garde. Et formation des appelés
E78 Oktay	1983	N'a pas fait son service militaire							Serveur dans une pâtisserie		Lycée privé religieux, Ecole supérieure de tourisme	fonctionnaire	femme au foyer		
E79 Ohran	1970	1990	20	18	Armée de terre	Hatay/ Dörtyol	Gendarmerie commando/ Formation de 40 jours à Urfa	Diyarbakir	boucher	boucher	primaire	fermier	fermière	Soldat du rang	cuisinier
E80 Recep	1978	2001	23	8	Armée de terre	Ankara/ Mamak	Centre de formation communication	Ankara, Commandement du personnel	Travail dans l'entreprise familiale, spécialisé dans la décoration intérieur	Travail dans l'entreprise familiale, spécialisé dans la décoration intérieur	Diplômé en architecture à l'université	commerçant	femme au foyer	sergent	attaché aux écritures
E81 Adil	1960	1980	20	20	Armée de terre	Balıkesir	Centre de formation entretien	Diyarbakir	Travail dans une entreprise familiale de saucisson	dirige une entreprise familiale de saucisson	lycée	chef d'entreprise d'une usine	femme au foyer	sergent	attaché aux écritures
E82 Ozan	1960	1980	20	20	Armée de terre	Balıkesir	Centre de formation entretien	Balıkesir: Centre de formation entretien	dans une entreprise familiale de saucisson	bijoutier. Au moment de l'entretien retravaille dans l'entreprise familiale	lycée	ouvrier en Allemagne	femme de ménage	sergent	armurier

E83 Refet	1965	1985	20	18	Armée de terre	Izmir/ Narlidere	Ecole et centre de formation transport	Edirne : bataillon de transport	Conducteur dans une auto-école	Conducteur dans une auto-école	Lycée	conducteur auto-école	femme au foyer	Soldat du rang	Chauffeur du commandant du bataillon
E84 Peker (non originaire de Kayseri)	1975	2007	32	12		N'indique pas le lieu où il a effectué ses classes	Médécine	Kayseri hôpital militaire	neurologue		Diplôme de l'université en médecine	instituteur	institutrice	sous-lieutenant	Neurologue à l'hôpital militaire de Kayseri
E86 Resul	1985	N'a pas fait son service militaire									Université de Kayseri, 3ème année à la faculté de littérature	ouvrier dans le domaine de la confection	femme au foyer		
E87 Pekcan	1985	N'a pas fait son service militaire									Université de Kayseri, 3ème année de communication	policier	femme au foyer		
E88 Polat	1985	N'a pas fait son service militaire									Université 4ème en ingénierie	retraité technicien des télécommunications turques	administratif à la sécurité sociale		
E89 Turan	1984	N'a pas fait son service militaire									Etudiant en informatique	ingénieur	directrice d'entreprise		
E90 Tuncay	1982	N'a pas fait son service militaire									Etudiant en physique	ouvrier	femme foyer		
E91 Remzi	1986	N'a pas fait son service militaire									Etudiant en informatique (3ème année)	retraité technicien des télécommunications turques	femme au foyer		
E92 Tuncel	1981	N'a pas fait son service militaire									Etudiant en 6ème année de médecine	instituteur	femme au foyer		

E93 Yaman	1976	N'a pas fait son service militaire									Etudiant en 6ème année de médecine	fonctionnaire en mairie	femme au foyer		
E94 Turgay	1978	N'a pas fait son service militaire									Etudiant en 6ème année de médecine				
E95 Yasin	1984	2006	22	15	Armée de terre	Amasya	Centre de formation infanterie commando	Mardin	Serveur	ne travaille pas	Lycée	Vendeur	femme au foyer	Sergent	Commando
E96 Fatma (femme)	1985								Etudiante		4ème année de mathématique	chef d'entreprise	sans profession		
E97 Meryem (femme)	1956								Sans profession		primaire				
E98 Yildirim (sous-officier)	1971 Sous offricier														
E99 Yilmaz	1958	1980	22	20	Armée de terre	Ankara	Centre de formation transport	Ankara	Ouvrier en bâtiment		primaire	fermier		caporal	Formation de chauffeur, Mais a fait de la protection rapprochée
E100 Yunus	1964	1984	20	20	Armée de terre	Sivas	infanterie	Tekirdağ : Brigade d'infanterie	cordonnier	peintre en bâtiment	Non scolarisé.	fermier	fermière	Soldat du rang	Cireur de chaussure
E101Demir	1940	1960	20	24	Armée de terre	Ankara	Centre de formation infanterie	Malatya	ne travaille pas	ouvrier		fermier	femme au foyer	Soldat du rang	Peintre
E102 Esma (femme)	1925														

E103 Akif (originaire d'Urfa)	1986	2006	20	15	Armée de terre	Kayseri	Brigade de commando	Est en train de faire ses classes au moment où nous l'interrogeons.	Travail à la ferme		primaire	fermier	femme au foyer	Soldat du rang	
E 104 Akil (originaire de Sivas)	1986	2006	20	15	Armée de terre	Kayseri	Brigade de commando	Est en train de faire ses classes au moment où nous l'interrogeons	Ouvrier dans le textile		collège	ouvrier	femme au foyer	soldat du rang	
E105 Alican	1964	1992	28	18	Armée de terre	Ankara/polatlı	Centre de formation Artillerie	Erzurum	Fonctionnaire à l'état civil		Diplômé de l'université	fermier	femme au foyer	sous-lieutenant	Commandant de garde formation des commandos
E106 Can	1982	2006	24	Service court	Armée de terre	Edirne Uzunköprü	Corps d'armé	Edirne Uzunköprü	Instituteur	fonctionnaire administratif	Diplôme de l'université département de mathématique	Fermier	fermière	sous-lieutenant	Enseigne aux gradés et à leurs enfants et aux enfants des martyrs les mathématiques
E107 Altan (non originaire de Kayseri)	1986	2006	20	15	Armée de terre	Kayseri	Brigade de commando	Est en train de faire ses classes au moment où nous l'interrogeons	ne travaille pas		primaire	ouvrier	femme au foyer	Soldat du rang	
E108 Mert (non originaire de Kayseri)	1986	2006	20	15	Armée de terre	Kayseri	Brigade de commando	Est en train de faire ses classes au moment où nous l'interrogeons	Travail à la ferme		collège	fermier	fermière	Soldat du rang	
E109 Mesut (non originaire de Kayseri)	1986	2006	20	15	Armée de terre	Kayseri	Brigade de commando	Est en train de faire ses classes au moment où nous l'interrogeons	Pâtissier		Lycée professionnel	ouvrier	femme au foyer	Soldat du rang	

ANNEXE N°2 : GRILLE D'ENTRETIEN

Partie I : Votre préparation avant le départ

1) Quand et comment avez-vous appris votre appel au service militaire ?

2) Quel sentiment cela a-t-il suscité en vous ?

3) Que saviez-vous du service militaire avant votre départ ?

4) Avez-vous parlé de cet appel au service national à des personnes de votre entourage ?

5) Avez-vous des membres de famille qui avaient déjà effectué ce service (Quand, où et que vous ont-ils dit) ?

6) Votre père vous avait-il parlé de sa propre expérience ?

7) Avez-vous organisé une fête avant de partir ?

8) Qu'avez-vous fait la dernière journée avant votre départ ?

9) Comment vous êtes-vous préparé à votre départ ? (Cheveux, acquisitions…)

10) Quelqu'un vous a-t-il accompagné ?

11) S'agissait-il de votre premier éloignement familial ?

12) Aviez-vous déjà participé à des camps de scoutisme, des camps sportifs ou autres avant votre service ?

13) Avez-vous participé à une visite médicale avant votre départ ?

Partie II : Votre expérience militaire

14) Quelle a été la durée de votre service militaire ?

Les classes :

15) À quelle date avez-vous effectué vos classes et où (date, lieu, département)?

16) Pouvez-vous me raconter votre arrivée au sein de l'armée ? (Sentiments, impressions, rencontres avec les autres appelés, avec vos supérieures…)

17) Comment s'est passée votre intégration au sein des autres appelés ?

18) Comment se sont déroulés votre accueil et la prise de contact avec vos supérieurs ?

19) Comment était l'officier en charge de vous pendant vos classes ? (grade, qualités…)

20) Pouvez-vous m'expliquer comment s'est passé le moment de remise de l'uniforme et la coupe de cheveux ?

21) Pouvez-vous me décrire votre journée quotidienne pendant vos classes (Déroulement de la journée, repas et hébergements) ?

22) Comment se sont déroulées vos classes (entraînement, formation) ?

23) (Si la personne ne l'a pas déjà évoqué) Avez-vous vécu des violences physiques ou morales pendant vos classes ? Si oui : fréquence, description …

24) Certains des appelés appartenant à votre unité militaire ont-ils vécu ces violences ?

25) Dans l'ensemble, jugez-vous que vos classes aient été plus difficiles que le service militaire en lui-même ?

26) Avez-vous participé à des cours ou des formations pendant vos classes. Et si vous quels étaient les thèmes ?

27) Comment s'est déroulée votre cérémonie de serment ? Est-ce que vos proches ont assisté à votre cérémonie ?

Après les classes :

28) Où avez-vous été affecté après vos classes (lieu, département et date) ?

29) À quel corps d'armée apparteniez-vous (terre, mer et air) ?

30) De quel régiment dépendiez-vous ?

31) Quel était votre grade ?

32) Avez-vous bénéficié une évolution dans votre grade ?

33) Quelle était votre fonction ?

34) Bénéficiez-vous d'une compensation financière en contrepartie de votre service et quel était son montant ?

35) Comment s'est déroulée votre première journée ?

36) Comment se sont déroulés votre accueil et la prise de contact avec vos supérieurs ?

37) Pouvez-vous me décrire votre journée quotidienne pendant votre service (Déroulement de la journée, repas et hébergements, hygiène) ?

38) Aviez-vous reçu des prescriptions vestimentaires ?

39) Comment s'effectuaient les contrôles (quand, comment ?) ?

40) Aviez-vous des commerces et des lieux de détente au sein de la base ?

41) Avez-vous eu des problèmes de santé, si oui lesquels ?

42) Quel a été votre suivi médical (hospitalisation, infirmerie…) ?

43) Comment s'est passée votre intégration au sein des autres appelés ?

44) Quels étaient vos rapports ?

45) Vous sentiez-vous proche de vos camarades ?

46) Existait-il des tensions, des violences au sein de votre groupe ?

47) Êtes-vous resté tout au long de votre service au sein du même groupe ?

48) Avez-vous gardé contact avec certain de vos camarades ?

49) Sortiez-vous avec les autres appelés et où alliez-vous ?

50) Vous êtes-vous retrouvé seul, si oui quels étaient les circonstances ?

51) Pouviez-vous avoir des activités personnelles (loisirs, lecture, écriture ou autres)

52) Quel était le grade de votre supérieur hiérarchique ?

53) Quels étaient vos rapports avec vos supérieurs ?

54) Avez-vous partagé des moments privilégiés avec lui (repas, sortie, discussion) ?

55) Avez-vous été en conflit avec vos supérieurs hiérarchiques ?

56) Avez-vous été sanctionné par vos supérieurs hiérarchiques ? Et pour quelles raisons ?

57) Vous sentiez-vous proche de vos supérieurs hiérarchiques ?

58) Avez-vous vécu des violences physiques ou morales pendant votre service (fréquence, description de situation)

59) Certains des appelés de votre régiment ont-ils vécu ces violences ?

60) Avez-vous pensé à déserter, si oui pourquoi ?

61) Sortiez-vous seul à l'extérieur (où, quand, pourquoi) ?

62) Avez-vous bénéficié de permission (fréquence et la durée) ?

63) Avez-vous reçu des visites pendant votre service ?

64) Gardiez-vous un contact avec votre famille (moyens utilisés, fréquence) ?

65) Avez-vous l'occasion de faire des déplacements si oui lesquels et pour quelles durées ?

66) Avez-vous était appelé à participer à un conflit,

67) Avez-vous participé à des manœuvres ?

68) Avez-vous participé à des cours ou des formations pendant vos classes ? Et quels étaient les thèmes ?

69) Pensez-vous avoir été orienté politiquement lors de votre service militaire ?

70) Pratiquiez-vous votre religion pendant votre service ?

PARTIE III: Bilan de votre expérience

71) Que pensez-vous de la formation militaire ?

72) Trouviez-vous que cela a été une expérience bénéfique ou bien une contrainte ?

73) Quel est le bilan que vous tirez de votre expérience militaire ?

74) Votre vie sociale a-t-elle changé depuis que vous avez effectué le service militaire, si oui comment ?

75) Sentez-vous avoir été transformé par cette expérience, si oui comment ?

76) Quel souvenir, quel souvenir gardez-vous de votre service ?

77) Avez-vous songé à vous engager après votre service ?

78) Avez-vous tenu un journal intime ou carnet de souvenir ?

79) Avez-vous conservé des photos ?

80) Participez-vous encore à des organisations, des associations en lien avec votre service militaire ?

81) Que pensez-vous d'une éventuelle diminution de la durée du service militaire ?

82) Que pensez-vous de la professionnalisation de l'armée ?

83) Pensez-vous qu'il existe un danger de guerre en Turquie ?

Partie IV: L'État civil

84) Quel est votre nom, prénom et date de naissance ?

85) Quel est votre lieu de naissance ?

86) Quelle est votre (vos) langue(s) maternelle(s) ?

87) Quelle est votre religion ?

88) Faites-vous vos cinq prières quotidiennes ?

89) Avez-vous eu une éducation religieuse (dans quel cadre) ?

90) Quel est le lieu de naissance de vos parents ?

91) Quelle était la profession de votre père ?

92) Quelle était la profession de votre mère ?

93) Quel est votre cursus scolaire ?

94) Parlez-vous des langues étrangères ?

95) Avez-vous suivi une formation religieuse ? Si oui, où et quand ?

96) Quelles ont été vos professions avant et après le service militaire ; à quelles dates et où les avez-vous exercées ?

97) Quelles ont été vos résidences avant et après le service militaire?

98) Vous considérez vous comme appartenant :

99) Êtes-vous marié (avant ou après le service militaire, précisez la date)?

100) Quel est le niveau d'études de votre conjoint ?

101) Quelle est la profession de votre conjoint ?

102) Avez-vous des enfants ? Et les avez-vous eus avant ou après le service militaire ?

103) Vos enfants ont-ils reçu une éducation religieuse Préciser lesquels, où et quand ?

104) Êtes-vous ou avez-vous été membre de partis, ONG (y compris culture, sport), syndicats, association … ?

105) Quelle est l'orientation politique de votre famille ?

106) Quelle est votre orientation politique personnelle ?

107) De quel(s) parti(s) avez-vous été membre ?

108) Êtes-vous déjà allé à l'étranger ?

109) Avez-vous été poursuivi juridiquement en raison de vos idées politiques ?

110) Avez-vous déjà été emprisonné en raison de vos idées politiques ?

ANNEXE N°3 : LES GRADES MILITAIRES[1289]

Soldat sortis du rang (*E*rbaş)	Sous-officier (*Astsubay*)	Officier (*Subay*)
Sergent (*Çavus*)	Major (Kıdemli başçavuş)	Maréchal (Mareşal/büyükamiral[1290])
Caporal (*Onbaşi*)	Adjudant-chef (*Başçavuş*)	Général (*Orgeneral-Oramiral*)
	Adjudant (*Kıdemli Üstçavus*)	Général de corps (*Korgeneral-Koramiral*)
	Sergent-chef (*Üstçavus*)	Général de Division (*Tümgeneral-Tümamiral*)
	Sergent de 1ère classe (*Kıdemli çavus*)	Général de Brigade (*Tuğgeneral-Tugamiral*)
	Sergent (Çavus)	Colonel *(Albay)*
		Lieutenant-colonel (*Yarbay*)
		Chef de Bataillon ou d'Escadron (*Binbaşi*)
		Capitaine (*Yüzbaşi*)
		Lieutenant-Chef *Üsteğmen*
		Lieutenant (*Teğmen*)
		Sous-lieutnant (*Asteğmen*)

[1289] Article 3 de des Services intérieurs des forces armées turques « Türk Silahlı Kuvvetleri İç Hizmet Kanunu », loi numéro 211, du 04/01/1961.
[1290] Le premier terme s'emploie à l'armée de terre et à l'armée de l'air. Le second terme est utilisé à la marine. Idem pour les références suivantes.

ANNEXE N°4 : EXTRAITS DE LA FORMATION A L'AMOUR DE LA PATRIE SUR LE SEPARATISME KURDE

Source : document intitulé « Türk Tarihi ve Türkiye'ye Karşı Tehditler » [Les menaces contre la Turquie et l'histoire turque], non daté mais correspondant à la version créée par le groupe de travail en 2003.

Les activités séparatistes kurdes seraient « l'une des plus importantes des activités séparatistes en Turquie ». Les revendications des séparatistes kurdes sont présentées comme soutenant l'idée « qu'une partie des citoyens appartiennent à une race et à une nation différente ». Le mouvement séparatiste kurde aurait débuté à la fin de période ottomane avec l'aide de certaines forces extérieures[1291]. C'est avec le soutien de certains pays comme le Royaume-Uni, la France, la Russie tsariste qui pour atteindre leurs objectifs au Moyen-Orient auraient déployé d'importants efforts afin de créer une histoire et une nation kurde.

On relève également dans ce document que les séparatistes kurdes auraient « organisé trente-huit émeutes dont treize avant la période républicaine et vingt-cinq après la période républicaine ». Dans ces documents, les revendications portées par les groupes sont dénigrées au motif qu'elles seraient dépolitisées :

> « plus qu'un but politique, il s'agit de rapports de force entre les tribus et les bandits (*eşkıya*), qui englobent des demandes locales et superficielles, des motifs religieux et on constate qu'il n'y a pas de rébellion avec une profondeur ethnique et idéologique ».

Il est également mis en avant dans ce document que « de nos jours, le séparatisme kurde ou le nationalisme kurde auraient pour objectif de « créer un Etat kurde marxiste-léniniste indépendant dans l'est et le sud-est de la région d'Anatolie. Et par la suite, de s'associer avec les pays voisins pour créer le Grand Kurdistan Uni ». Le document souligne que les activités terroristes se sont réduites et les activités politiques et légales se sont développées :

> « Dans la légalisation de l'organisation séparatiste, le parti joue un rôle important. A côté de cela, leur objectif est de se faire entendre par les organisations internationales et l'opinion mondiale. Depuis vingt-

deux ans et pour atteindre son objectif, le sujet est déplacé sur une base politique en se distanciant de la conscience kurde ».

Il se dégage de ces notes de cours l'idée que l'organisation terroriste « pour cacher son identité terroriste » mène des activités sur le plan légal et « s'éloignent des manifestations armées ». Le Kadek ou le PKK sont considérés dans ces notes de formation comme la première menace pour l'Etat républicain turc et pour l'intégrité indivisible de la nation et du pays. Les actions menées par l'organisation sont décrites comme étant des « actions politiques, sociales, éducatives économiques et juridiques ».

Les activités menées par ces organisations selon les forces armées turques

Les activités politiques	-« L'organisation pour devenir un parti politique en Turquie fait des alliances électorale pour passer le barrage comme cela a été le cas lors des élections générales de 2002 ». -« développe de nombreuses activités à l'extérieur du pays qui ont réussi à s'imposer dans l'agenda de la plateforme internationale ». -« maintient leur coopération avec le Parti Démocratique du Kurdistan (Kürdistan Demokratik Partisi, KDP) et l'unité patriotique du Kurdistan (Kürdistan Yurtseverler Birliği'nin, KYB) de l'Irak du nord ». -« élargit leur représentation aux municipalités et parlements ». -« obtient le soutien de certaines organisations syndicales et civiles ». -« essaye de faire éloigner de cette région les fonctionnaires de l'Etat ataturkiste » -« intègre des fonctionnaires séparatistes dans les institutions étatiques et en priorité dans les institutions d'éducation ». -« exlue l'Etat en instaurant des contacts avec les ambassades des pays européens à l'intérieur du pays et à l'extérieur du pays avec les organisations civiles ». -« exerce des pressions sur l'Etat, et se place comme étant un interlocuteur pour trouver une solution sur la question kurde et comme étant le répresentant légitime de la région ».

Les activités sociales	-« grève, boycott, fermeture des volets, spectacles pirates, marche, de la résistance non armée à l'égard des forces de sécurité, affichage, distribution de tracts, communiqué de presse sans autorisation, grèves de la faim, pétitions collectives, campagnes de signatures… ». - « fête du newroz » -« les thèmes de la kurdicité qui sont mis en avant dans les films, et dans les pièces de théâtre ». -« travailler à la construction auprès de nos citoyens d'origine kurde d'un sentiment d'appartenance différent de celui de la société turque. Ils donnent des noms de code terroristes comme prénoms aux enfants qui naissent ». -« Essayent de changer les noms des rues, des quartiers, ils indiquent en kurde les noms de des villes et des villages et ainsi que le nom des entreprises commerciales. Ils œuvrent à ce que le kurde soit utilisé de façon constante dans tous les espaces ». -« Essayent de montrer que l'art et les spécificités authentiques de la région du sud-est sous le nom de la culture kurde et de l'art et en mettant en avant certains symboles comme s'il s'agissait de différences ». -« Ils essayent de donner l'impression que les forces armées turcs sont chaleureuses à l'égard de la langue kurde en soutenant qu'une chanson folk chantée en azéri a été chantée en kurde ». -« Ils souhaitent homogéiser le cadre sociologique de cette région ». -« En vue de faire passer de leur côté les élèments réactionnaires et séparatistes, il y a des campagnes de dénigrement réciproques et de friction ».
Les activités éducatives	-« Ils essayent d'utiliser les écoles comme un centre d'entrainement de terroristes et dans les établissements, y compris et en particulier pensionnats et internats des écoles primaires de la région, les enseignants et les administrateurs rattachés à

	l'organisation partisane essayent de transmettre les connaissances sépartistes aux enfants ». -« Avec l'aide de l'organisation partisane, ils soutiennent matériellement les familles pour envoyer leur enfants étudier à l'étranger et former les nouveaux cadres du parti ». -« Dans certaines universités de la région, il y a un développement des cadres sur la base de la kurdicité et ils ferment les yeux sur les activités menées par les étudiants en raison de leur intérêt personnel ».
Les activités économiques	-« Ils essayent de mettre rapidement en liquidation et en utilisant leur force économique et psychologique les commerçants qui tiennent des boutiques et qui vivent avec leur identité traditionnelle turque ». -« Ils soutiennent l'économie kurde et les entreprises afin de gagner de la puissance économique en créant de la solidarité et de du soutien et en rassemblant sous un même toit les organisations commerciales en se constituant sous la forme d'une Association internationale des employeurs kurde (KARSAZ) ». -« Ils essayent d'avoir sous contrôle le capital en créant une carte kurde ».
Les activités juridiques	-« Ils essayent de se montrer comme un mouvement du peuple et ainsi de ne pas être accusé d'activité terroriste » -« Ils ouvrent à rendre inopérable le système juridique turc et pour répondre aux besoins de l'organisation, ils recrutent les jeunes qui ont des problèmes avec la justice ». -« Ils remettent en question la légitimité de l'espace international en remettant dans l'ordre du jour le traité de Lausanne comme un accord qui a usurpé les droits de la nation kurde ». -« Ils essayent de modifier le sens de la Constitution, notamment de son article 42 […] » -« les parlementaire de l'Assemblée générale ont accepté les lois

	d'harmonisation de l'UE par rapport […] la peine de mort abolie, et le droit à l'éducation en langue maternelle a été adopté ». -« En vue de faire gagner une qualification juridique à l'identité kurde ils mènent des campagnes en essayant de faire naître un motif légitime pour utiliser la pleine puissance de leur organisation terroriste ». -« L'organisation se place en position de victime, en instrumentalisant les droits de l'homme, par le biais des ONG et par le biais des avocats et des associations des droits de l'homme que soit à l'intérieur ou à l'extérieur du pays ». -« Ils essayent de nuire à l'Etat, à la République de la Turquie et aux forces armées et à la lutte contre le PKK en déplaçant les mesures et les pratiques de revendications sur la scène internationale ».

ANNEXE N°5 : LA FORMATION A L'AMOUR DE LA PATRIE

L'armée ne fait pas que diffuser des connaissances sur ces sujets. Elle impose aux conscrits une obligation tacite de « mettre en pratique » et de « défendre » par la suite certains de ces principes et idées. Pour ceux qui ont un niveau d'étude primaire, les sujets à privilégier sont les suivants :

Source : Diaporama intitulé « Yurt Sevgisi Eğitimi » [Formation à l'amour de la patrie] daté du 19 février 2004.

Faire gagner et développer le sentiment d'une responsabilité citoyenne Les principes de la république et du système de pensée d'Atatürk qui ont permis dans le passé la formation de la république	1/La formation de la république -la déclaration de la République et la compréhension par Atatürk du républicanisme. -l'abolition du califat et l'événement de Menemen ainsi que la compréhension de laïcité par Atatürk. 2/les principes de la République et du système de pensée d'Atatürk - les principes sur lesquels s'appuie le système de pensée d'Atatürk. -les réformes d'Atatürk. -les conseils et avertissements d'Atatürk.
Faire gagner et développer le sentiment d'une responsabilité citoyenne : Développer et apprendre les connaissances sur la citoyenneté	1/Les devoirs des citoyens à l'égard de l'Etat -payer ses impôts, -faire son service militaire, - se conformer aux lois et aux règles, -être dans un comportement d'une pensée solidaire, - la fidélité à la nation, -la fidélité à l'Etat,

	-la fidélité à la patrie, -la fidélité aux lois, -protéger et se sentir responsable de la république.
Renforcer et faire gagner le sentiment patriotisme Renforcer les connaissances et faire gagner davantage de connaissances sur les problèmes et menaces que rencontre la Turquie :	1/L'apprentissage et le développement des connaissances sur la citoyenneté -les activités séparatistes et destructrices - le terrorisme - les activités des missionnaires - les activités réactionnaires -les activités destructrices de la culture 2/les principales forces nationales et de la sécurité nationale -les intérêts nationaux
Développer et apprendre les connaissances sur la citoyenneté	1/développer et apprendre les connaissances sur la citoyenneté -la conduite et les règles de conduite (que-dois- je faire pour réduire les accidents de la route ?) -l'épargne (l'importance des habitudes d'épargne, les façons d'épargner, les épargnes des forces armées turques) -L'environnement et les problèmes de l'environnement (protéger la nature ? les érosions et la lutte contre les érosions), les catastrophes naturelles et les responsabilités citoyennes (les précautions à prendre contre les catastrophes naturelles, les responsabilités des citoyens face aux catastrophes naturelles). 2/Renforcer et développer des valeurs de

	base -Les principales valeurs nécessaires aux citoyens : les valeurs universelles : le respect de la vérité, l'intégrité personnelle, l'équité, le respect de la dignité humaine, le service, l'amour (l'amour des autres, de la nation, de la patrie et de la profession).
Faire gagner et renforcer les valeurs éthiques et les rendre défendable	1/Renforcer et développer les valeurs professionnelles et morales -Les valeurs morales : la droiture, la persévérance et la résistance, la patience, le secret, l'ambition et les idées communes, l'entraide et la tolérance. 2/Développer et renforcer les connaissances sur le rôle et l'importance de la moralité et de l'éthique dans la vie de la société et de la famille -le concept de famille et les formes de famille (la planification familiale) - Les facteurs importants influençant la vie : les traditions et coutumes, les règles de savoir-vivre et de bienséance 3/Le renforcement de la psychologie du personnel -le développement personnel : développer le sentiment d'appartenance

BIBLIOGRAPHIE

ARTICLES & OUVRAGES

Agamben Giorgio, *Qu'est-ce qu'un dispositif ?,* Payot & Rivages, Paris, 2007.

Aksan Virginia H, « Ottoman Military recruitment strategies in the Late Eighteenth Century », *Arming the State. Military Conscription in the Middle East and central Asia 1775-1925*, Erik J. Zürcher (*dir*.), I.b Tauris & Co Ltd, Londres, 1999, pp. 21-39.

Aksenki Ahmed Hamdi, *Askere Din Kitabı* [*Le livre religieux pour soldat*], Diyanet İşleri Başkanlığı, Ankara, 7ème édition, 2002.

Alber Alex, « Une socialisation professionnelle par l'histoire: la formation morale des Saint-Cyriens et le martyrologe patriotique », in Temporalités, n°6/7, 2007, mis en ligne le 08 juillet 2009, Consulté le 07 mars 2011.
URL: http://temporalites.revues.org/index188.html

Albert O. Hirschman, *Exit, Voice, Loyalty, Défection et prise de parole*, Editions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 1995 [1970].

Albert O. Hirschman, *Un certain penchant à l'autosubversion,* Fayard, Paris, 1995.

Anderson Benedict, *L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, La découverte, Paris, 2002[1983].

Appadurai Arjun, « Patriotism and its Futures », *Public Culture*, 5, 1993, pp. 411-429.

Arnaud Lionel, Guionnet Christine, *Les frontières du politique, Enquête sur les processus de politisation et de dépolitisation*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2005.

Audoin-Rouzeau Stéphane, Becker Annette, *14-18, retrouver la guerre*, Gallimard, Paris, 2000.

Aymes Marc, Delbarre Clélia, Kaynar Erdal, « La formation d'un chef. Mustafa Kemal en son temps », *La Vie des idées*, 03 décembre 2012, consulté le 25/12/2012.
URL: http://www.laviedesidees.fr/La-formation-d-un-chef.html

Altınay Ayşe Gül, « Refusing to identify as obedient wives, sacrificing mothers and proud warriors », *Conscientious Objection, Resisting Militarized Society*, Özgür Heval Çınar, Coşkun Üsterci (dir.), Zed books Ltd, Londres, 2009, pp. 88-104.

Altınay Ayşe Gül, *The Myth Of The Military-Nation, Militarism, Gender, and education in Turkey*, Palgrave Macmillan, New York, 2005.

Altınay Ayşe Gül, « Egitimin militarizasyonu: zorunlu milli güvenlik dersi [La militarisation de l'éducation: le cours de sécurité nationale obligatoire] », in Bir Zümre, Bir Parti: Türkiye'de Ordu [un groupe social, un parti, l'armée en Turquie], Ahmet İnsel, Ali Bayramoğlu (dir.) Istanbul, Birikim, 2004, p. 173-200.

Badiès Laure, « Du concept de spécificité militaire », *L'année sociologique, n°* 61, Valeurs, métier et action, évolutions et permanences de l'institution militaire, Eric Letonturier (*dir.*), 2011, pp. 273-295.

Balci Bayram, « Les écoles néo-nurcu de Fethullah Gülen en Asie centrale : implantation, fonctionnement et nature du message véhiculé par le biais de la coopération éducative », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 101-102, juillet 2003, mis en ligne le 12 mai 2009, consulté le 16 juin 2011.

URL: http://remmm.revues.org/index54.html

Baloğlu Burhan, *Sağlık ve Hastalık Ekonomik ve Sosyolojik Bakış Açısıyla* [Perspective économique et sociologique de la santé et de la maladie], Der Yayınları, İstanbul, 2006.

Bar-Tal Daniel, «Patriotism as Fundamental Beliefs of Group Members», *Politics and Individual*, vol. 3, Library of Congress, U.S.A, 1993, pp. 45-62.

Bayart Jean-François, « Hégémonie et coercition en Afrique subsaharienne. La politique de la chicotte », *Politique Africaine*, n°110, Karthala, 2008, pp. 123-152.

Bayart Jean-François, *L'islam Républicain. Ankara, Téhéran, Dakar,* Albin Michel, Paris, 2010.

Béatrice Hibou, *Anatomie politique de la domination*, La découverte, Paris, 2011.

Becker S. Howard, *Outsiders,* Métailié, Paris, 1985.

Becker S. Howard, « le soi et à la socialisation de l'adulte » in *le travail sociologique*, Academic Press Fribourg, Saint-Paul Fribourg, 2006[1970], p. 379-397.

Ben-Eliezer Uri, « L'armée, la société et la nation-en-armes », *les Cahiers de l'orient*, vol.54, 1999, pp. 161-185.

Ben-Eliezer Uri, *The making of Israeli militarism*, Indiana university press, 1998.

Bereni Laure et alii, *Introduction aux études sur le genre*, 2ème édition revue et augmentée, De Boeck supérieur, Bruxelles, 2012.

Berger Peter, Luckmann Thomas, *La construction sociale de la réalité*, Armand Colin, Paris, 2006.

Bertaux Daniel, *Le récit de vie*, Armand Colin, Paris, 2006.

Bessin Marc, « Laisser passer le temps. Rites et rythmes du service militaire », *Autopsie du service militaire*, Marc Bessin (*dir.*), Autrement, Coll. "Mémoires", Paris, 2002. pp. 84-91.

Bessin Marc, « Le recours au rite : l'exemple du service militaire », *Rites et seuils, passages et continuités, Agora débats/jeunesses*, 28, 2002, pp. 34-45.

Bessin Marc, « Les transformations des rites de la jeunesse », *Rites et seuils, passages et continuités, Agora débats/jeunesses*, 28, 2002, pp. 12-20

Bessin Marc, « Le recours au rite : l'exemple du service militaire », *Rites et seuils, passages et continuités, Agora-Débats/Jeunesses*, 28, 2002, pp. 34-45.

Bidart Claire, *L'amitié, un lien social*, La Découverte, Paris, 1997.

Bigo Didier, « Sécurité et immigration : vers une gouvernementalité par l'inquiétude ? », *Cultures & Conflits*, n° 31-32, printemps-été 1998, pp. 2-16.

Billig Michael, *Banal Nationalism*, Sage, Londres, 2012 [1995].

Birand Mehmet Ali, *Emret Komutanım* [A vos ordres mon commandant], Milliyet, 1986.

Biriçik Alp, « Rotten Report and Reconstructing Hegemonic Masculinity in Turkey », *Conscientious Objection, Resisting Militarized Society*, Özgür Heval Çınar, Coşkun Üsterci (*dir.*), Londres, Zed books Ltd, 2009, pp. 112-117.

Boltanski Luc, Thévenot Laurent, *De la justification, les économies de la grandeur*, Gallimard, 1991.

Bonte Pierre, Izard Michel, « Rite », *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Presses universitaires de France, collection Quadrige, Paris, 2010 [1991], pp. 630-633.

Bora Tanıl, « Ders kitaplarında milliyetçilik : "Siz bu ülke için neler yapmayı düşünüyorsunuz?" » [Le nationalisme dans les manuels scolaires : "Que pensez-vous faire pour ce pays ?"], *Ders kitaplarında insan hakları II : tarama sonuçları*, Istanbul, Tarih Vakfı, 2009, pp. 133-138.

Bougarel Xavier, « Guerre et mémoire de la guerre dans l'espace yougoslave », in S. Yérasimos (*dir.*), *Le retour des Balkans 1991-2001*, Éditions Autrement, coll. Mémoires, n° 78, Paris, 2002.

Bouhdiba Abdelwahab, Khal Abdu, « Festivities of Violence : Circumcision and the Making of Men », *Imagined Masculinities. Male Identity and Culture in The Modern Middle East*, Mai Ghoussoub, Emma Sinclair-Webb (*dir.*), Saqi books, Londres, 2006 [2001], pp. 19-32.

Bourdieu Pierre, « Les rites comme actes d'institution », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 43, juin 1982, pp. 58-63.

Bourdieu Pierre, « Remarques provisoires sur la perception sociale du corps », *Actes de la recherche en sciences sociales,* Présentation et représentation du corps, Vol.14, Paris, avril 1977, pp. 103-111.

Bourdieu Pierre, *La distinction : critique sociale du jugement*, Minuit, Paris, 1979.

Bourdieu Pierre, *La domination masculine,* Seuil, Paris, 1998.

Bourdieu Pierre, *La noblesse d'État. Grandes écoles et esprit de corps*, Minuit, Paris, 1989.

Bourdieu Pierre, *Le sens pratique*, Les éditions de minuit, Paris, 1980.

Bourdieu Pierre, *Sur l'État, Cours au collège de France, 1989-1992*, Raisons d'agir/Seuil, Paris, 2012.

Bourdieu Pierre, « Les trois états du capital culturel », *Actes de la recherche en sciences sociales*. L'institution scolaire Vol. 30, novembre 1979. pp. 3-6.

Bourdieu Pierre, « L'illusion biographique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales,* n°62/63, 1986, p. 69-72.

Bozarslan Hamit, *Histoire de la Turquie contemporaine,* La découverte, Paris, 2004.

Bozarslan Hamit, *Histoire de la Turquie. De l'empire à nos jours*, Tallandier, Paris, 2013.

Bozarslan Hamit, *La question kurde : Etats et minorités au Moyen-Orient*, Presses de Sciences-Po, Paris, 1997.

Bozarslan Hamit, *Les Kurdes. L'autre front du Proche-Orient*, Autrement, Paris, 2009.

Bozarslan Hamit, *Network-Building, Ethnicity and Violence in Turkey,* ECSSR, Abu Dhabi, 1999.

Bozdemir Mevlüt, *Türk Ordusunun Tarihsel Kaynakları* [Les ressources historiques de l'armée turque], Ankara Üniversitesi Siyasal Bilgiler Fakültesi, Ankara, 1982.

Bozon Michel, *Les conscrits*, Berger-Levrault, collections arts et traditions populaires, Paris, 1981.

Browning R.Christopher., *Des hommes ordinaires, le 101e bataillon de réserve de la police allemande et la Solution finale en Pologne,* Les belles lettres, Paris, 2006 [1992].

Brubaker Rogers, « Au-delà de L' « identité » », *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 139, septembre 2001, pp. 65-85.

Cabanel Patrick, *La question nationale au XIXème siècle*, La Découverte « Repères », 1997.

Çadırcı Musa, *Tanzimat Sürecinde Türkiye, Askerlik,* [Le service militaire pendant la période des Tanzimat], İmge Kitabevi, Ankara, 2008.

Campbell T. Donald, McCormack H. Thelma., "Military Experience and Attitudes toward Authority," American Journal of Sociology, 62 (March, 1957), pp. 482-490.

Canguilhem Georges, *Le normal et le pathologique,* Nouvelles réflexions (1963-1966), « Les normes organiques chez l'homme », Presses universitaires de France, 4ème édition, Paris, 1979 [1966].

Capdevila Luc, Rouquet François, Virgili Fabrice, Voldman Danièle, *Sexes, genre et guerres (France, 1914-1945)*, Petite Bibliothèque Payot, Paris, 2010.

Caplow Théodore, Vennesson Pascal, *Sociologie militaire*, Coll. « U », Paris, Armand Colin, 2000.

Çaymaz Birol, « Citoyenneté et éducation civique en Turquie », *Tumultes, 2011/2 n° 37*, Kimé, pp. 111-123.

Caymaz Birol, *Turkiye'de Vatandaşlık Resmî Ideoloji ve Yansımaları* [Réflexions et idéologie officielle sur la citoyenneté en Turquie], Istanbul, Bilgi Üniversitesi, 2008 [2007].

Çetindağ Kılıç Funda « Simgeler ve ulus devletin yeniden üretimi » [les symboles et la réproduction de l'Etat-nation], *in Zabunoğlu Armağanı*, Ankara Üniversitesi, Ankara, 2011, pp. 315-328.

Çetingüç Muzaffer, Büyükçakır Cem, « Askeri ortamlarda intihar sorunu » [Le problème des suicides en milieu militaire] , Kriz Dergisi, 2, n° 1, 1994, pp. 247-249.

Chauvel Séverine, « Le corps discipliné », *Genèses*, 2009/2 n° 75, pp. 2-3.

Christine Détrez, *La construction sociale du corps,* Seuil, Paris, 2002.

Çınar Mustafa, *Karadağ'dan Mimarsinan'a Kimliğimiz. Oğuzlar,* [Notre identité de Karadağ à Mimarsinan. Les Oghouzes], Kayseri, 2002.

Cizre Sakallioğlu Ümit, « The Anatomy of the Turkish Military's Political Autonomy », *Comparative Politics*, Vol. 29, n° 2, 1997, pp. 151-166.

Çobanoğlu Özkül, Özarslan Metin, Yıldırım Dursun, *Liseler için, Halk Bilimi*, Devlet Kitapları, Milli eğitim basimevi, Istanbul, 2004.

Cohen A. Eliot, *Citizens and Soldiers, The Dilemmas of Military Service*, Cornell University Press, Londres, 1985.

Connor Walker, « Beyond Reason: The Nature of the Ethno-national Bond », *Ethnic and Racial Studies*, Vol.16, 1993, pp. 373-389

Copeaux Étienne, « La transcendance d'Atatürk », in Mayeur-Jaouen Catherine (*dir*.), *Saints et héros du Moyen-Orient contemporain*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2002, pp. 121-138.

Copeaux Étienne, « Le consensus obligatoire », in Isabelle Rigoni (*dir*.), *Turquie : les mille visages*, Syllepse, Paris, 2000, pp. 89-104.

Copeaux Étienne, *Espaces et temps de la nation turque, Analyse d'une historiographie nationaliste 1931-1993*, CNRS, Paris, 1997.

Crépin Annie, « De la nation armée au service militaire obligatoire : la conscription au XIXe siècle. Perspectives et méthodologie d'un champ historiographique », *Annales historiques de la Révolution française*, N°316, 1999, pp. 373-381.

Crépin Annie, *Histoire de la conscription*, Gallimard, Paris, 2009.

Crettiez Xavier, *Les formes de la violence*, La Découverte, Paris, 2008.

Darmon Muriel, « Sélectionner, élire, prédire : le recrutement des classes préparatoires », *Sociétés contemporaines*, n° 86, 2/2012, pp. 5-29.

Darmon Muriel, *La Socialisation*, Armand Colin, 2007 [2006].

Daucé Françoise, « L'institution militaire face à la pluralité religieuse dans l'Etat russe », *International Journal on Multicultural Societies* (IJMS), Vol. 2, n° 2, 2001, pp. 152-174.

Daucé Françoise, *L'État, l'armée et le citoyen en Russie post-soviétique*, L'Harmattan, Paris, 2001.

De Certeau Michel, *L'invention du quotidien. Arts de faire*, Vol. 1, Gallimard, Paris, 1990.

Déloye Yves, *École et citoyenneté. L'individualisme républicain de Jules Ferry à Vichy : controverses*, Presses de la FNSP, Paris, 1994.

Devreux Anne-Marie, « Du balai au fusil, l'apprentissage de la domination masculine à l'armée », *Autopsie du service militaire*, Marc Bessin (*dir.*), Autrement, Collection "Mémoires", Paris, 2002, p. 117-118.

Dieckhoff Alain, « Où va Israël », *Critique internationale*, n° 16, juillet 2002, pp. 31-35.

Dobry Michel, « Légitimité et calcul rationnel. Remarques sur quelques « complications » de la sociologie de Max Weber », *Être gouverné. Etudes en l'honneur de Jean Leca*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003, pp. 127-147.

Dobry Michel, *Sociologie des crises politiques*, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, Paris, 2009 [1986].

Dodier Nicolas, Camus Agnès, « L'admission des malades. Histoire et pragmatique de l'accueil à l'hôpital », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 52e année, n° 4, Paris, 1997, pp. 733-763.

Dorronsoro Gilles, *La Turquie conteste, Mobilisations sociales et régime sécuritaire*, Paris, CNRS Editions, 2005.

Douglas Mary, *De la souillure. Essai sur les notions de pollution et de tabou*, La Découverte, Paris, 2001[1971].

Dubet François, *Le Déclin de l'institution*, Seuil, Paris, 2002.

Duchesne Sophie, *Citoyenneté à la française*, Presse de Sciences Po, Paris, 1997.

Duchesne Sophie, « Pratique de l'entretien dit 'non-directif' », in *Les méthodes au concret. Démarches, formes de l'expérience et terrains d'investigation en science politique*, Myriam Bachir (*dir*.), Presses Universitaires de France, Paris, 2000, p. 9-30.

Durkheim Émile, *L'éducation morale*. Manuscrit disponible sur le site web les classiques des sciences sociales, Consulté le 28/08/2013.

URL: http://dx.doi.org/doi:10.1522/cla.due.edu2

Durkheim Emile, *Les formes élémentaires de la vie religieuse,* Presses universitaires de France, Collection Quadrige, 4ème édition, 2003[1960].

Ehrenberg Alain, *Le corps militaire, Politique et pédagogie en démocratie,* Aubier Montaigne, Paris, 1983.

Enloe Cynthia, « Where are the women in military conscientious objection ? Some feminist clues », *Conscientious Objection. Resisting Militarized Society,* Zed Books Ldt, Londres, pp. 81-87.

Erdinc Isil, « L'Organisation et la mobilisation des étudiants : Le syndicat étudiant Genç-Sen, en tant que la rencontre des anciens et des nouveaux acteurs sociaux dans la Turquie de post-1980 », Mémoire réalisé sous la direction de Frédéric Sawicki, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Juin 2011.

Eren Ramazan, *Çanakkale Kahramaları [les héros de Çanakkale]*, Çanakkale, Nesil Matbaacılık, 2003.

Fassin Didier, Aïach Pierre, « L'origine et les fondements des inégalités sociales de santé », *La revue du praticien,* n°54, 2004, Paris, pp. 2221-2227.

Faure Sylvia, « La sociologie du corps et de l'incorporation de Pierre Bourdieu », *Pierre Bourdieu : les champs de la critique*, BPI/Centre Georges Pompidou, Collection En actes, Paris, 2004, pp. 175-191.

Faure Sylvia, *Apprendre par corps. Socio-anthropologie des techniques de danse*, La dispute, Paris, 2000.

Finer E. Samuel, *The Man on Horseback, The Role of the Military in Politics*, Pall Mall Press, Londres, 1962.

François Bastien, « Débat en forme de conclusion et d'ouverture. Perspective de la sociologie des institutions », in *Sociologie de l'institution*, Jacques Lagroye, Michel Offerlé (dir.), Belin, Paris, 2010.

French G. Elizabeth, Ernest R. Raymond, « The Relationship between Authoritarianism and Acceptance of Military Ideology », Journal of Personality, 24, décembre 1955, pp. 181-191.

Foucault Michel, *Dits et écrits I, 1954-1975*, Paris, Gallimard, 2001.

Foucault Michel, *Dits et écrits II*, 1976-1988, Paris, Gallimard, 2001.

Foucault Michel, *Sécurité, territoire, population.* Cours au Collège de France. 1977-1978, Seuil/Gallimard, Hautes Etudes, Paris, 2004.

Foucault Michel, *Surveiller et punir*, Gallimard, Paris, 1975.

Garfinkel Harold, « Conditions of successful degradation ceremonies », *American Journal of Sociology*, vol.61, n°5, 1956, pp. 420-424

Gaxie Daniel, « Appréhensions du politique et mobilisations des expériences sociales », *Revue française de science politique*, 52ème année, n° 2-3, 2002, pp. 145-178.

Geertz Clifford, *Bali : interprétation d'une culture***,** Gallimard, coll. « Bibliothèque des sciences humaines », Paris, 1983[1973].

Gellner Ernest, *Nations et nationalismes*, Payot, Paris, 1989[1983].

Goffman Erving, *Asiles : études sur la condition sociale des malades mentaux*, Les éditions de Minuit, Paris, 1968.

Göktas Hidir, Gülbay Metin, *Kisladan Anayasaya Ordu: Siyasi Kültürde TSK'nin Yeri* [L'armée des casernes à la constitution : la place des TSK dans la culture politique], Metis, Istanbul, 2004.

Goldhagen Daniel-Jonah, *Les bourreaux volontaires d'Hitler. Les Allemands ordinaires et l'Holocauste*, Seuil, Paris, 1997.

Gonzalez-Cueva Eduardo, « Conscription and Violence in Peru », *Latin American Perspectives*, vol.27, n°3, 2000, pp. 88-102.

Gresle François, *Le service national*, Presses Universitaires de France, Paris, 1997.

Grojean Olivier, « Violences contre soi », *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Olivier Fillieule et al (*dir*.), Presses de Sciences Po « Références », Paris, 2009, pp. 564-570.

Grojean Olivier, Kaya Sümbül, « Ce que font les combattants lorsqu'ils ne combattent pas. Regards croisés sur les commandos de l'armée turque et sur les guérilleros du PKK », *Revue Pôle Sud*, n° 37, 2e semestre 2012, pp. 99-115.

Guionnet Christine, Neveu Erik, *Féminins/masculins, Sociologie du genre*, Armand Colin, 2009 [2004].

Güvenli Gülsün, Uğur Tanrıöver Hülya, « Ders kitaplarinda toplumsal cinsiyet » [Le genre dans les manuels scolaires], *Ders Kitaplarinda Insan Haklari II : Tarama Sonuçlari*, Tarih Vakfı, Ocak 2009, p. 97-114.

Halbwachs Maurice, « L'expérimentation statistique et les probabilités », Revue philosophique, 96, 1923, Paris. Manuscrit disponible sur le site web les classiques en sciences sociales, URL:http://classiques.uqac.ca

Halbwachs Maurice, Les cadres sociaux de la mémoire, 1925.Manuscrit disponible sur le site web les classiques en sciences sociales, URL:http://classiques.uqac.ca

Hamidi Camille, « Éléments pour une approche interactionniste de la politisation », *Revue française de science politique*, 2006, Vol. 56, No. 1, pp. 5-25.

Hamidi Camille, « Franchir les frontières du politique. Engagement associatif et socialisation politique : vers une théorie des effets limités et cumulatifs », in *La politique sans en avoir l'air, op.cit*., p. 323-339.

Hanioğlu M. Şükrü, *Atatürk, an Intellectual Biography*, Princeton/Oxford, Princeton University Press, 2011.

Heval Çınar Özgür, Coşkun Üsterci (dir.), *Conscientious Objection, Resisting Militarized Society*, Zed books Ltd, Londres, 2009.

Hibou Béatrice, « Retrait ou redéploiement de l'Etat ? », *Critique internationale*, Vol. 1, 1998, pp. 151-168.

Hippler Thomas, *Soldats et citoyens, Naissance du service militaire en France et en Prusse*, Presses universitaires de France, Paris, 2006.

Hippler Thomas, « Service militaire et intégration nationale pendant la Révolution française », *Annales historiques de la Révolution française*. n°329, 2002, p.1-16.

Hmed Choukri, Laurens Sylvain, « Les résistances à l'institutionnalisation », *Sociologie de l'institution*, Jacques Lagroye, Michel Offerlé (dir.), Belin, Paris, 2010, pp.131-146

Hobsbawm Eric, *Nations et nationalisme depuis 1780*, Paris, Gallimard, 1992.

Hoggart Richard, *La culture du pauvre*, Editions de Minuit, Paris, 1970.

Huntington Samuel, *The soldier and the State: the theory and Politics of Civil Military Relations*, Harvard University Press, Cambridge, MA, 1957.

Ilhan Suat, Askerlik. « Milli Kültür Unsurlarımız Üzerine Genel Görüşler » [Le service militaire. Remarques générales sur les principes de notre culture nationale]. *Atatürk Kültür Dil ve Tarih Yüksek Kurumu*, Atatürk Kültür Merkezi, 1990.

Ince Başak, *Citizenship and Identity in Turkey: From Ataturk's Republic to the Present*, I. B. Tauris, Londres, 2012.

İnsel Ahmet, Bayramoğlu Ali, Laçiner Ömer, « Giriş » [introduction], *Bir Zümre, Bir Parti: Türkiye'de Ordu* [un groupe social, un parti, l'armée en Turquie], Birikim, Istanbul, 2004, pp. 7-12.

Insel Ahmet, « "Cet État n'est pas sans propriétaires !" Forces prétoriennes et autoritarisme en Turquie », in Olivier Dabène, Vincent Geisser et Gilles Massardier (*dir.*), *Autoritarismes démocratiques et démocraties autoritaires au XX^e siècle*, Paris, La Découverte, 2008, pp. 133-153.

İnsel Ahmet, « Bir Toplumsal Sınıf Olarak Türk Silahlı Kuvvetleri [Les forces armées turques comme un groupe social] » in Bir Zümre, Bir Parti: Türkiye'de Ordu [un groupe social, un parti, l'armée en Turquie], Ahmet İnsel, Ali Bayramoğlu (dir.) Istanbul, Birikimı, 2004, pp. 41-59

Isambert-Jamati Viviane, « Remarques sur le service militaire », *Revue française de sociologie*, 1961, n° 2, pp. 100-105.

Jaffrelot Christophe, « Pour une théorie du nationalisme », *Repenser le nationalisme : théories et pratiques*, Alain Dieckhoff, Christophe Jaffrelot, (*dir.*), Paris, Presses de Sciences Po, 2006, pp. 29-86.

Janowitz Morris, *The professional soldier, a social and political portrait*, Glencoe (Ill), The Free Press, 1960.

Janowitz Morris, « preface », in *The political education of soldier*, Janowitz Morris, Westbrook D. Stephen (dir.), Sage, Beverley Hills, 1983, p. 10.

Janowitz Morris, « Civic consciousness and military performance », *The political education of soldier*, in *The political education of soldier*, Janowitz Morris, Westbrook D. Stephen. (dir.), p. 55-80.

Janowitz Morris, « Basic Education and Youth Socialization in the Armed Forces », *Handbook of military institutions*, Roger W. Little (dir), Sage, Beverly Hills, California, 1971. p.167-180.

Janowitz Morris, *The Reconstruction of Patriotism. Education for Civic Consciousness*, University of Chicago press, Chicago, 1983.

Jean-Louis Loubet Del Bayle, « L'institution militaire et sa fonction d'intégration à la société globale », *Défense nationale*, n°384, janvier 1979, pp. 5-19.

Jennings M. Kent, Markus Gregory B., « The Effect of Military Service on Political Attitudes: A Panel Study », *The American Political Science Review*, Vol. 71, n° 1, 1977, pp. 131-147

Joana Jean, Smyrl Marc, « Civils et militaires en démocratie », *Revue internationale de politique comparée* 1/2008 (Volume 15), p. 7-13.

Jodelet Denise, *Les représentations sociales*, PUF, Paris, 1994, p. 20. Manuscrit disponible sur le site web les classiques en sciences sociales URL:http://classiques.uqac.ca

Joseph Isaac, « Le reclus, le souci de soi et la folie de la place », *Erving Goffman et les institutions totales*, Charles Amourous et Alain Blanc (*dir*.), L'harmattan, Logiques sociales, 2001, pp. 79-92

Karsenti Bruno, *La société en personne, Etudes durkheimiennes*, Economica, Paris, 2006.

Kaya Abdullah, *Le système de juridiction de l'armée turque*, sur le site du ministère de défense nationale.

URL:http://www.msb.gov.tr/asad/eng/TURKISH_MILITARY_JURISDICTION_SYSTEM.html.

Kaya Sümbül, « Özgür Heval Çınar and Coşkun Üsterci, Conscientious Objection, Resisting Militarized Society », *The Journal of Power Institutions in Post-Soviet Societies*, Issue 10,2009, mis en ligne le 07 décembre 2009, consulté le 09 juillet 2013.

URL: http://pipss.revues.org/3739

Kaya Sümbül, « Conscription et patriotisme : le cas de l'armée turque », *Critique internationale*, n°58, 2013/1, pp. 35-51.

Kaya Sümbül, « La fabrique du "soldat-citoyen" à travers la conscription en Turquie », *European Journal of Turkish Studies*, 8 (2008).

URL : http://ejts.revues.org/index2922.html (consulté le 26 novembre 2012).

Kaya Sümbül, *« Liberté religieuse et Répression à Kayseri* », sous la direction de Elizabeth Picard et de Gérard Groc, mémoire de DEA de l'Institut d'Études Politiques d'Aix-en Provence, septembre 2004.

Koonings Kees, Kruijt Dirk, *Political Armies. The Military and The Nation Building in the Age of Democracy,* Zed brooks, Londres, p. 1-7.

Krebs Ronald R., « A School for the Nation? How Military Service Does Not Build Nations, and How It Might », *International Security*, Vol. 28, n° 4, 2004, pp. 85-124.

Lagroye Jacques, « Les processus de politisation », Jacques Lagroye (*dir*.), *La politisation*, Belin, Paris, 2003, pp. 360-361.

Lagroye Jacques, Bastien François et Frédéric Sawicki, *Sociologie politique*, Presses de Science Po, Dalloz, Paris, 2006.

Lagroye Jacques, *La vérité dans l'Eglise catholique. Contestations et restauration d'un régime d'autorité,* Belin, Paris, 2006.

Lagroye Jacques, Michel Offerlé, « Pour une sociologie des institutions », *Sociologie de l'institution*, Jacques Lagroye, Michel Offerlé (*dir*.), Belin, Paris, 2010.

Lagroye Jacques, « L'institution en pratiques », *Revue Suisse de Science Politique*, vol.VIII, 3-4, 2002, pp. 114-128.

Lahire Bernard, « Héritages sexués : incorporation des habitudes et des croyances », *La dialectique des rapports hommes-femmes*, Thierry Blöss (*dir*.), Presses Universitaires de France, coll. « Sociologie d'aujourd'hui », Paris, 2001, pp. 9-25.

Lahire Bernard, *L'homme pluriel, les ressorts de l'action*, Armand Colin/Nathan, Paris, 2001,

Lahire Bernard, *Monde pluriel. Penser l'unité des sciences sociales*, Coll. « La couleur des idées », Seuil, Paris, 2012.

Laçiner Ömer, « Türk Militarizmi [le militarisme turc]», in Bir Zümre, Bir Parti: Türkiye'de Ordu [un groupe social, un parti, l'armée en Turquie], Ahmet İnsel, Ali Bayramoğlu (dir.) Istanbul, Birikimı, 2004, p. 13-28.

Lavabre Marie-Claire, « Usages et mésusages de la notion de mémoire », *Critique internationale*, Vol. 7, 2000, pp. 48-57.

Le Breton David, « L'incision dans la chair. Marques et douleurs pour exister », *Quasimodo*, n° 7, Montpellier, printemps 2003, pp. 89-104

Leca Jean, « Questions sur la citoyenneté », *Projet*, janvier 1983, p. 113-126.

Leca Jean, « Individualisme et citoyenneté », *Sur l'individualisme*, Presses de Sciences Po, 1991, p. 159-209.

Lecomte Jean-Philippe, « Représentations et réalités sociales du service militaire dans la société française (1868-2001) », sous la direction de Pierre Favre, thèse de doctorat en science politique, Institut d'études politiques, Paris, 2001.

Lefèvre Bernard H., « La légende du bromure durant la Drôle de guerre », Seconde guerre mondiale, Texte disponible : URL:http://www.arkheia-revue.org

Lehingue Patrick, «La loyalty, parent pauvre de la trilogie conceptuelle d'A-O Hirschman », *La loyauté dans les relations internationales*, Josepha Laroche (*dir*.), Paris, L'Harmattan, 2001, pp. 76-79

Loez André, Mariot Nicolas, « Introduction générale », *Obéir, désobéir*, La Découverte, Paris, 2008, pp. 11-14

Loez André, *14-18. Les refus de la guerre. Une histoire des mutins.* Gallimard, Paris, 2010.

Loriga Sabina, *Soldats. Un laboratoire disciplinaire : l'armée piémontaise au XVIIIe siècle*, Les Belles Lettres, Paris 2007[1991].

Lovell John P., Stiehm Judith Hicks, « Military service and the political socialization », *Political Learning in Adulthood: A Sourcebook of Theory and Research,* Roberta S.Sigel (*dir*.), University of Chicago Press, 1989, p.172-202.

Ludendorf Erich, *La guerre totale,* Flammarion, Paris, 1936.

Lüdtke Alf, *Des ouvriers dans l'Allemagne du XXe siècle, le quotidien des dictatures*, L'Harmattan, Paris, 2000.

Maes Jean-Claude, « Famille et sectes », *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, n°26, 1/2001, pp. 203-225.

Mahçupyan Etyen, « Bir Mikro İdeoloji Olarak Militarizm, Zihniyet, Özne ve Etik Meseleleri Üzerine Bir analiz [Le miltarisme comme micro-idéologie, une note sur les questions de mentalité, sujet et éthique] » in *Bir Zümre, Bir Parti: Türkiye'de Ordu [un groupe social, un parti, l'armée en Turquie]*, Ahmet İnsel, Ali Bayramoğlu (dir.) Istanbul, Birikimı, 2004, p. 119-134.

Mariot Nicolas, « Faut-il être motivé pour tuer ? Sur quelques explications aux violences de guerre », *Genèses*, (n°53), 2003/4, pp. 154-177.

Mariot Nicolas, « Le rite sans ses mythes : forme rituelle, temps et histoire », *Genèses*, 21, 1995, pp. 148-162

Mary André, Fghoul Karim, Boutier Jean, « Inventer des traditions », Enquête, Usages de la tradition, 1995, mis en ligne le 7 janvier 2008, Consulté le 06 mai 2013.
URL: http://enquete.revues.org/document319.html.

Massicard Elise, « L'organisation des rapports entre État et religion en Turquie », *Cahiers de la recherche sur les droits fondamentaux, n°* 4, 2005, pp. 119-128.

Mater Nadire, *Mehmedin Kitabı [le livre de Mehmet]*, Metis, Istanbul, 2001.

Mathieu Lilian, « Repères pour une sociologie des croisades morales », *Déviance et Société*, vol. 29, n° 1, 2005, pp. 3-12.

Mathieu Nicole-Claude, « Quand céder n'est pas consentir : des déterminants matériels et psychiques de la conscience dominée des femmes, et de quelques-unes de leurs interprétations en ethnologie », *L'arraisonnement des femmes. Essais en anthropologie des sexes*, Nicole-Claude Mathieu (*dir.*), Editions de l'EHESS, Paris, 1985, pp. 169-245.

Mauss Marcel, Les techniques du corps, 1934, p. 11. Manuscrit disponible sur le site web les classiques des sciences sociales, Consulte le 03/02/2013.
URL: http://dx.doi.org/doi:10.1522/cla.mam.tec

Mauss-Copeaux Claire, Copeaux Etienne, « Le drapeau turc, emblème de la nation ou signe politique ? », *Cahiers d'Etudes sur la Méditerranée Orientale et le monde Turco-Iranien* [En ligne], 26 | 1998, consulté le 10 mai 2013. URL: http://cemoti.revues.org/633

Mauss-Copeaux Claire, *Appelés en Algérie. La parole confisquée*, Hachette, Paris, 1998.

Merton K. Robert., *Eléments de théorie et de méthode sociologique*, Armand Colin, Paris, 1997.

Metin Öztürk Osman, *Ordu ve Politika [L'armée et la politique]*, Gündoğan, Ankara, 1993.

Moreau Odile, *L'Empire ottoman à l'âge des réformes - Les hommes et les idées du "Nouvel Ordre" militaire (1826-1914),* Maisonneuve & Larose, Paris, 2007.

Moreau Odile, « Catégorisation et espaces du militaire dans l'Empire Ottoman aux 19e et 20e siècles », *Pax Otomana*, Kemal Çiçek (dir.), Sota & Yeni Türkiye, 2001, p. 327.

Moskos C. Charles, « From Institutions to Occupation: Trends in Military Organization », *Armed Forces & Society*, vol. 4, 1977. pp. 41-50.

Moskos C. Charles, « The American Dilemma in Uniform: Race in the Armed Forces », *Annals of the American Academy of Political and Social Science,* Vol. 406, 1973, pp. 94-106.

Moskos C. Charles, *The Military: more than just a job?* Pergamon Brassey's International Defense Publishers, Mc Leans, VA, 1988

Moskos C.Charles, "The Military", *Annual Review of Sociology*, vol.2, 1976, pp. 55-77

Mosse L. George, *De la Grande Guerre au totalitarisme : la brutalisation des sociétés européennes*, Hachette, Paris, 1999.

Mosse L. George, « Nationalism and Respectability: Normal and Abnormal Sexuality in the Nineteenth Century », *Journal of Contemporary History*, vol. 17, n° 2: Sexuality in History, 1982, pp. 221-246.

Mosse L. George, *Nationalism and Sexuality: Respectability and Abnormal Sexuality in Modern Europe*, New York, Howard Fertig, 1985.

Murard Numa, « L'expérience qui s'enfuit », *Autopsie du service militaire 1965-2001*, vol. 76, Marc Bessin (*dir*.), Autrement, 2002, pp. 193-196

Naci Önal Mehmet, « Trabzon'da asker dügünü » [Les fêtes de soldats à Trabzon], *Milli Folklor*, année 16, numéro 64, 2004, pp. 137-140.

Narlı Nilüfer, « Civil-Military Relations in Turkey », in *Turkish Studies*, vol.1, No.1, spring 2000, pp. 107-127.

Nay Olivier, « Débat en forme de conclusion et d'ouverture. Perspectives de la sociologie des institutions », *Pour une sociologie des institutions,* in Jacques Lagroye et Michel Offerlé (*dir*.), *Sociologie de l'institution*, Belin, Paris, 2011.

Noiriel Gérard, *État, nation et immigration. Vers une histoire du pouvoir*, Belin, Paris, 2001.

Oestreich Gerhard, *Neostoicism and the Early Modern State*, Cambridge University Press, Cambridge, 2008 [1982].

Offerlé Michel, Le Gall Laurent, « La politique informelle entre incertitudes et inconstances », *La politique sans en avoir l'air, Aspects de la politique informelle, XIXe-XXIe siècle,*

Laurent Le Gall, Michel Offerlé & François Ploux (*dir*.), Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2012, pp. 7-24.

Peker Dogra Aslı Özgür, *« The soldier and the civilian: conscription and military power in Turkey »*, sous la direction de Timothy Mitchell, Departement de politique, thèse de doctorat en philiosophie, New York University, Septembre 2007.

Picard Élizabeth, « Armée et sécurité au cœur de l'autoritarisme », *Autoritarismes démocratiques et démocraties autoritaires au XX^e siècle*, Olivier Dabène, Vincent Geisser et Gilles Massardier (*dir*.), La Découverte, Paris, 2008, pp. 303-329.

Pinto Louis, « Expérience vécue et exigence scientifique d'objectivité », *Initiation à la pratique sociologique,* Patrick Champagne et alii (*dir*.), Dunod, Paris, 1999, pp. 7-52

Pinto Louis, « L'armée, le contingent et les classes sociales », *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 1, n°3, mai 1975, pp. 18-40.

Pollak Michael, *L'expérience concentrationnaire. Essai sur le maintien de l'identité sociale*, Métailié, Paris, 1990.

Potte-Bonneville Mathieu, *Michel Foucault, L'inquiétude de l'histoire*, PUF, Paris, 2004.

Raison du Cleuziou Yann, « Des fidélités paradoxales. Recomposition des appartenances et militantisme institutionnel dans une institution en crise », in Jacques Lagroye et Michel Offerlé (*dir*.), *Sociologie de l'institution*, Belin, Paris, 2011, pp. 267-289

Rass Christoph, Quadflieg Peter M, « 6. Une garantie d'obéissance ? Discipline, cohésion sociale et conformisme dans la Wehrmacht durant la Seconde Guerre mondiale », *Obéir, désobéir*, André Loez et Nicolas Mariot (*dir*.), La Découverte « Recherches », Paris, 2008, pp. 93-108.

Rivière Claude, *Les rites profanes,* Presses universitaires de France, Collection sociologie d'aujourd'hui, Paris, 1995.

Rocher Guy, « Culture, civilisation et idéologie », *Introduction à la sociologie générale,* Hurtubise HMH ltée, Montréal, 1995, [1992] pp. 101-127.

Rouquié Alain, « Avant-propos », *La politique de Mars. Les processus politiques dans les partis militaires contemporains,* Le Sycomore, Paris, 1981, p.11-13.

Roynette Odile, « Discipline, patriotisme, virilité… Quand la vie de caserne forgeait les hommes », *L'Histoire,* 11/2001, n° 259, pp. 60-61.

Roynette Odile**, «** La nostalgie du front », *Retour à l'intime au sortir de la guerre*, Bruno Cabanes, Guillaume Piketty (*dir*.), Tallandier, Paris, 2009, pp. 51-65.

Roynette Odile, *Bons pour le service ; l'expérience de la caserne en France à la fin du XIXe siècle*, Belin, Paris, 2000.

Rudolf Rezasohazy, *Sociologie des valeurs*, Armand Colin, Paris, 2006.

Saint-Fuscien Emmanuel, « ‘ Pourquoi obéit-on ?’ Discipline et liens hiérarchiques dans l'armée française de la Première Guerre mondiale », *Genèses*, 2009/2 n° 75, pp. 4-23.

Sancar Serpil, « Conscientious Objection and Masculine Violence », *Conscientious Objection. Resisting Militarized Society,* Zed Books Ldt, Londres, pp. 105-111.

Sanır Ferruh, Asal Tarık, Akşit Niyazi, *Sosyal Bilgiler 5*, Devlet Kitapları, Milli eğitim basimevi, 9ème édition, Istanbul, 1982.

Sauner-Leroy Marie-Hélène, « La circoncision, le mariage et le corps : une blessure en partage (Turquie contemporaine) », Journal des anthropologues [En ligne], 112-113, 2008, p. 9. Mis en ligne le 25 juin 2010, consulté le 11 juin 2013. URL: http://jda.revues.org/687

Schmid Dorothée, « Introduction », *Politique étrangère,* IFRI, 2010, pp. 10-11.

Schreiber, E. M. “Enduring Effects of Military Service? Opinion Differences between U.S. Veterans and Nonveterans”, *Social Forces*, Vol. 57, N°3, 1979, p. 824-839.

Scott James C., *La domination et les arts de la résistance, Fragments du discours subalterne*, Amsterdam, Paris, 2008.

Segal R.David, Recruiting for Uncle Sam: Citizenship and Military Manpower Policy, University Press of Kansas, Lawrence, 1989.

Segalen Martine, *Rites et rituels contemporains,* Nathan, 128, Paris, 2001 [1998].

Selek Pınar, « Türkiyede Hegemonik Erkekliğin Azameti ve Sefaleti Üzerine » [Sur la grandeur et la misère de la masculinité hégénomique en Turquie], consulté le 15/06/2013. Texte disponible : URL: http://www.pinarselek.com/public/page_item.aspx?id=120

Selek Pinar, *Sürüne Sürüne Adam Olmak [Ramper pour devenir un homme]*, İletişim, Istanbul, 2008.

Şen Serdar, *Cumhuriyet Kültürünün Oluşum Sürecinde Bir İdeolojik Aygıt Olarak. Silahlı Kuvvetler ve Modernizm* [*Un dispositif idéologique pendant la formation de la culture républicaine. Les forces armées et le modernisme*], Nokta Kitap, Istanbul, 2005[1996].

Şen Serdar, *Geçmişten Geleceğe Ordu* [*l’armée du passé au présent*], Yeni Alan, 2000.

Siméant Johanna, « Grève de la faim », *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Olivier Fillieule et alii (*dir*.), Presses de Sciences Po « Références », Paris, 2009, pp. 263-271.

Siméant Johanna, « L'efficacité des corps souffrants : le recours aux grèves de la faim en France », *Sociétés contemporaines*, n°31, 1998, pp. 59-86.

Siméant Johanna, *La grève de la faim*, Presses de Sciences Po, collection Contester, Paris, 2009.

Sinclair-Webb Emma, « 'Our Bülent is now a commando'. Military service and manhood in Turkey", *Imagined masculinities, male identity and culture in the modern Middle East,* in Mai Ghoussoub and Emma Sinclair-Webb (*dir.*), Saqi, Londres, 2006, pp. 65-92.

Sinclair-Webb Emma, "preface", in *Imagined masculinities, male identity and culture in the modern Middle East,* Saqi books, Londres, pp. 7-16.

Taïeb Emmanuel, « Des rumeurs de guerre », *Quaderni*, N° 49, Hiver 2002-2003, pp. 5-16.

Teigen, M. Jeremy M. « Enduring Effects of the Uniform: Previous Military Experience and Voting Turnout », *Political Research Quarterly*, Vol. 59, No. 4, déc. 2006, pp. 601-607.

Türkmen Mutlu, « Erken cumhuriyette beden eğitimi ve sporun ideolojik temelleri » [Les principes idéologiques du sport et l'éducation physique dans la première période de la République], *Turkish Studies,* Volume 8/6, 2013, pp. 729-740

Thibaut François, « De l'uniforme », in *Métier militaire et enrôlement citoyen : les enjeux de la loi du 28 octobre 1997*, Jean Cluzel et Françoise Thibaut (dir.), p. 164-165.

Ümit Cizre Sakallioğlu, «The Anatomy of the Turkish Military's Political Autonomy», *Comparative Politics*, Vol. 29, No. 2, 1997, pp. 151-162.

Ümit Cizre, *AP-Ordu İlişkileri Bir İkilemin Anatomisi* [Anatomie d'un dilemme, les relations AP-Armée], İletişim, Istanbul, 1993.

Ümit Cizre, Muktedirlerin Siyaseti, Merkez Sağ-Ordu-İslâmcılık [La politique des dirigeants. Centre-droit-Armée-islamistes], İletişim, Istanbul, 1999.

Ünsaldı Levent, « Le système de valeurs de l'armée turque », Novembre 2004, p. 23. Papier disponible sur le site de science po Paris. Consulté le 29/04/2013. URL: http://www.sciencespo.fr/ceri/sites/sciencespo.fr.ceri/files/artlu.pdf

Ünsaldi Levent, *Le militaire et la politique en Turquie*, L'Harmattan, Paris, 2005.

Üstel Füsun, *Makbul Vatandaş'ın Peşinde: II. Meşrutiyet'ten Bugüne Vatandaşlık Eğitimi* [À la poursuite du citoyen convenable : l'éducation civique de la seconde monarchie constitutionnelle à nos jours], İletişim, Istanbul, 2009 [2004].

Van Bladel Joris Jozef Elisabeth, « The All-Volunteer Force in the Russian Mirror: Transformation without Change », Thèse, Université Rijksuniversiteit Groningen, 7 juin 2004, pp. 190-199. URL : http://dissertations.ub.rug.nl/faculties/arts/2004/j.j.e.van.bladel

Van Gennep Arnold, *Les rites de passage*, A. et J. Picard, Paris, 1981 [1909].

Varoğlu A. Kadir, Bıçaksız Adnan, « Volunteering for Risk: The Culture of the Turkish Armed Forces », *Armed Forces & Society*, 2005, n° 31, pp. 583-598.

Vigarello George, *le corps redressé*, Armand Colin, Paris, 2001.

Villermé Louis René, Mémoire sur la taille de l'homme en France, manuscrit numérisé sur le site web de la bibliothèque nationale de France.
URL: http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k81420k.pdf
Wacquant Loïc, *Corps et âme. Carnet ethnographiques d'un apprenti boxeur*, Agone, Marseille, 2002 [2000].
Warnier Jean-Pierre, « Pour une praxéologie de la subjectivation politique » *Matière à politique, Le pouvoir, les corps et les choses*, Karthala, Jean-François Bayart et Jean-Pierre Warnier [*dir*.] Karthala, Paris, 2004, pp. 23-53.
Weber Claude, *A genou les hommes, Debout les officiers, la socialisation des Saint-Cyriens*, PUR, 2012.
Weber Eugen, *La fin des terroirs, la modernisation de la France rurale 1870-1914*, Fayard, Editions Recherches, 1983 [1976].
Weber Max, *Histoire économique. Esquisse d'une histoire universelle de l'économie et de la société*, Paris, Gallimard-NRF, 1991[1923].
Weber Max, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Plon, Paris, 1964.
Weber Max, *Le savant et le politique*, Plon, Paris, 1959.
White Jenny, *Muslim Nationalism and the New Turk*, Princeton University Press, 2012.
Yildirim Jülide, Erdinc Bülent, « Conscription in Turkey », *Economics of Peace and Security Journal*, vol. 2, issue 1, 2007, pp.16-19.
Yiyin Aytaç, « Türk kültüründe asker ocağı etrafinda oluşan halk bilimi ve halk edebiyati ürünleri üzerinde bir inceleme » [Une étude sur les éléments du folklore et de la littérature populaire qui se construisent autour du foyer militaire dans la culture turque], Mémoire de master, Institut des sciences sociales, Ministère de la littérature et de la langue turque, Université de Balikesir, 2009.
Zolesio Emmanuelle, *Chirurgiens au féminin ? Socialisation professionnelle et dispositions sexuées de femmes chirurgiens digestifs*, thèse de Doctorat de sociologie, Bernard Lahire (*dir*.), soutenue le 12 novembre 2010, Université Lumière-Lyon 2.

CORPUS DE TEXTE INTERNE A L'ARMEE :

- Document Intitulé « YSE ders kitabı » [Livre de cours de la formation à l'amour de la patrie] daté du 21 novembre 2003.

- Document intitulé « Yurt Sevgisi Bilinci Kazandırma Eğitim Projesi » [Projet de formation pour favoriser l'éveil de l'amour pour la patrie], non daté.

- Diaporama intitulé « Yurt Sevgisi Eğitimi » [Formation à l'amour de la patrie] daté du 19 février 2004.

- Document intitulé « Milli Güvenlik ve Milli Güç Unsurları » [Les éléments de la force nationale et de la sécurité nationale], non daté.

- Document intitulé « Toplum hayatını etkileyen önemli faktörler » [Les facteurs importants influençant la vie en société], non daté.

- Document intitulé «Vatandaşın sahip olması gereken temel değerler » [Les valeurs de base de la citoyenneté], non daté.

- Document intitulé «Tarihi ve Türkiye'ye Karşı Tehditler »[Les menaces contre la Turquie et l'histoire turque], non daté.

- Document intitulé « Aile kavramı ve aile yapımız » [Le concept de la famille et notre structure familiale], non daté.

- Document intitulé « Liste des lieux autorisés pour les soldats de rang et les soldats sorti du rang de la garnison de Kayseri ».

- Brochure d'information des soldats de rang et des soldats sorti du rang du bureau de la présidence du service militaire « *Askeralma Daire Başkanlığı* [La direction du département du service militaire] » (ASAL). Consulté le 15/03/2012.
URL: http://www.asal.msb.gov.tr/#

- *Manuel technique de l'ordre aligné* « *Yanaşık düzen talimnamesi* », Direction de l'état-major du commandement des forces terrestres d'Ankara, n° 1708-340-03/ AYİSİ Ş. (P.753), 24 juillet 2003, n° KKT 164-15 (A).

- « Formation à l'ordre alignée des équipes armées », « *Silah takımının yanaşık düzen eğitim* », K.K.K., İstanbul Basımevi, 1951, pp.48.

- Document intitulé « instructions de prévention des accidents et de la sécurité » (Emniyet ve kaza önleme talimatı) du commandement général de la gendarmerie de l'arrondissement de Kayseri.

DICTIONNAIRE

-*Atatürk Kültür, Dil ve Tarih Yuksek Kurumu [Institut supérieur Atatürk de Culture, de Langue et d'Histoire]*, *Türk Dil Kurumu[Institut de langue turque]*, *Türkçe sözlük [dictionnaire Turc]*, vol 1, Ankara, 1988.

-*Yurt ansiklopedisi, Türkiye, Il : Dünü, Bugünü, yarini*, volume n°7, Anadolu Yayincilik, Istanbul, 1982-1983.

-Jacques Berque, *Le Coran. Essai de traduction*, Albin Michel, Paris, 1995.
-Janine Sourdel, Dominique Sourdel, *Dictionnaire historique de l'Islam*, Presses universitaires de France, Paris, 2004.

-Raymond Boudon, François Bourricaud, *Dictionnaire critique de la sociologie*, PUF, Quadrige, Paris, 2002.

TEXTES LEGISLATIFS:

- Loi n°1111 « Askerlik kanunu [droit du service militaire]» adoptée le 21/06/1927 Cette loi est disponible sur le site web de ASAL « *Askeralma Daire Başkanlığı* [La direction du département du service militaire] », consulté le 24/08/2010.
URL: http://www.asal.msb.gov.tr/er_islemleri/askerlik_kanunu.htm

- Loi des services intérieurs des forces armées turques [Türk Silahlı Kuvvetleri İç Hizmet Kanunu], loi n° 211, inscrite au Journal Officiel le 10/01/1961.

- Règlement sur l'enseignement des connaissances de sécurité nationale [Millî güvenlik bilgisi öğretimi yönetmeliği] adopté par le conseil des ministres le 28/12/1979 et inscrit au Journal officiel le 02/02/1980. Règlement disponible sur le site Mevzuat, consulté le 23/06/2013.
URL: http://mevzuat.meb.gov.tr/html/16888_0.html

- Türk silahlı kuvvetleri sağlık yeteneği yönetmeliği [le règlement sur les conditions de santé des forces armées turques], adopté le 08/10/1986 et inscrit au journal offciel le 24/11/1986. Consulté, le 01/08/2013. Législation disponible sur le site web Mezuat
URL: http://www.mevzuat.gov.tr/MevzuatMetin/3.5.8611092.pdf

- Loi sur les officiers de réserve et les fonctionnaires militaires de réserve [Yedek subaylar ve yedek askerî memurlar kanunu], adoptée le 16/06/1927 sous le numéro 1076.

- Règlement de classement des officiers, [Subay Sınıflandırma Yönetmeliği], inscrit au journal officiel le 23/05/1968.

- Loi sur les sergents et sergents-chef [Çavuş ve uzman çavuş kanunu], loi n°6320, adoptée le 03/03/1954, inscrite au Journal Officiel, le 10/03/1954.

- Loi des services internes des forces armées turques [Türk silahlı kuvvetleri iç hizmet kanunu], loi n° 211, adopté le 04/01/1961, inscrite au Journal Officiel le 10/01/1961.

- Code pénal militaire [*Askeri Ceza Kanunu*], n° 1632, adopté le 22/05/1930.

- Loi 477 réglementant les tribunaux disciplinaires et les infractions et sanctions disciplinaires [Disiplin Mahkemeleri Kuruluşu, Yargılama Usulü ve Disiplin Suç ve Cezaları Hakkında Kanunun], 16/06/1964.

RAPPORTS:

- *Les Calvinistes Islamiques. Changements et conservatisme en Anatolie centrale*, Rapport de l'European Stability Initiative, 19 septembre 2005, Berlin – Istanbul, consulté le 10/12/2012. URL: http://www.esiweb.org/pdf/esi_document_id_72.pdf

- *Le regard sur le service militaire des jeunes de l'université,* [Üniversite Gençliğinin Askerlik Hizmetine Bakışı], Rapport du Centre de recherche sociale et stratégique MetroPOLL [MetroPOLL Stratejik ve Sosyal Araştırmalar Merkezi], avril 2010. Le rapport est disponible sur le site web du centre, consulté le 04/07/2013.
URL: http://www.metropoll.com.tr/report/universite-gencliginin-askerlik-hizmetine-bakisi,

-*The Military Balance 2007*, *The annual assessment of global military capabilities and defence economics*, The international Institute for Strategic Studies, IISS, p.145-147.

- *Bölgesel Göstergeler, TR72 Kayseri, Sivas, Yozgat.*
URL: http://www.tuik.gov.tr/Kitap.do?metod=KitapDetay&KT_ID=0&KITAP_ID=186

-*İnsani Gelişme Raporu* [Rapport de développement humain], Türkiye 2008, Türkiye'de Gençlik [la jeunesse en Turquie], rapport pour le programme des Nations Unies pour le développement, p 30-32.
URL: http://www.undp.org.tr/publicationsdocuments/NHDR_tr.pdf

ARTICLES DE PRESSE:

- « Turkish society: Of sex and Islam », *The Economist*, no. 950, le 26.01. 2013.

-« Bedelli askerlik MGK'ya geliyor » [Le service militaire payant arrive au conseil de la sécurité nationale], *Taraf,* Istanbul, 23.04.2010.

- Toktamış Ateş, « En Büyük Asker Bizim Asker » [Le plus grand soldat est notre soldat], *Cumuriyet,* 10.06.1993, p. 3.

- « Paşa'nin oğluna paşa gibi askerlik!...» [Pour le fils du Pacha un service de Pacha…], *Habervitrini,* 20.08.2009.
URL: http://www.habervitrini.com/pasanin_ogluna_pasa_gibi_askerlik-416549.html

- « Pasa çocuklarina torpilli Askerlik » [un service militaire pistonné pour les enfants de Pacha], du 18.06.2010, Consulté le 29/04/2013.
URL: http://www.habername.com/haber/pasa-cocuklarina-torpilli-askerlik-41184.html

.« Çürük'e suçüstü » [Flagrant délit de pourris], *Hürriyet*, 27.12. 2005.

- Sozdar Dersim, «Arkun: Hayatlar çalınmadan hayaller buluşsun » [Que nos rêves se rencontrent avant que nos vies soient volées] *Özgür Politika,* 05-06-2013.

- « İntihar Eden Asker Adana'da Toprağa Verildi » [l'appelé qui s'est suicidé a été enterré à Adana] , *Günaydin Adana,* 07/05/ 2011.

- Yazıcı Aysun, « Sayın Bakanım intihar edeceğiz » [Monsieur le ministre nous allons nous suicider], *Taraf*, 15.04.2013, consulté le 24/09/2013. Article disponible sur le site web du journal Taraf URL: http://www.taraf.com.tr/haber/sayin-bakanim-intihar-edecegiz.htm

- « İntihar eden askerde 4'üncü kurşun iddiası » [la prétention d'une 4e balle sur l'appelé qui s'est suicidé], *Mynet yurt haber*, 07/06/2011, consulté le 14/05/2010, article disponible sur le journal en ligne *Mynet yurt haber.* URL: http://yurthaber.mynet.com/detay/batman/intihar-eden-askerde-4uncu-kursun-iddiasi/12526

- Güntam Mavigözlu, « le plus grand soldat est notre soldat », *Milliyet*, 02.03.1994, p. 6.

- « Gel Tezkere Gel » [Vient billet vient], *Milliyet*, 30.05.1994, p. 4.

- « Komutan Asker uğurlardı » [le commandant rend visite aux appelés], *Milliyet*, 13.08.2008, p. 8.

- « 'Zorunlu askerlik' tartışıldı » ['le service militaire obligatoire' a été discuté], *Cumhuriyet*, 04.03.1990, p.11.

- « Kayseri'de sokakta asker uğurlama törenleri yasaklandı » [Dans les rues de Kayseri, les cérémonies de visites aux appelés ont été interdites], *Focus Haber*, 04/07/2012. Article disponible sur le site web du journal Focus Haber consulté le 21/12/2012 :
URL: http://www.focushaber.com/kayseri-de-sokakta-asker-ugurlama-torenleri-yasaklandi-h-151316.html

- Communiqué de presse de l'assemblée nationale sur les débats du 28 novembre 2012 de la Commission parlementaire des droits de l'Homme. Extrait disponible sur le site web de l'assemblée nationale, Consulté le 25/12/2013.
URL: http://www.tbmm.gov.tr/develop/owa/haber_portal.aciklama?p1=123474

SITES WEB :

- Site web de la fondation du Mehmetçik
URL: http://www.mehmetcik.org.tr

- Site des forces armées turques
URL: http://www.tsk.mil.tr

- Site officiel du gouvernement turc consacré aux martyrs et aux vétérans
URL: http://www.sehitlervegaziler.gov.tr

- Site web de la préfecture de Kayseri
URL: http://www.kayseri.gov.tr/

- Site web des opposants à la guerre
URL: http://www.savaskarsitlari.org

- Site web sur les résultats des élections
URL: http://www.yerelsecim.com

- Les forums consacrés au service militaire :
URL: http://www.askere.com
URL: http://www.cyber-warrior.org/Forum/askerlik-99,0.cwx
URL: http://www.askerliksorgulama.com